Etude de Me de GENTILE,

avoué licencié

5, Boulevard de Cardo, Bastia

Vente d'immeubles de succession bénéficiaire
sur mises à prix réduites

A VENDRE

Le samedi, treize juin 1908, à sept heures et demie du matin, devant M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil de première instance de Bastia, délégué à cet effet, en la salle d'audience du dit Tribunal civil, au Palais de Justice, à Bastia :

Les biens immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de Bastia, et sur les territoires des communes de Furiani, canton de Bastia, de Biguglia et de Borgo, canton de Borgo ;

A la requête, poursuite et diligence des sieurs et dames : 1° Lazarotti Barbe-Marie, veuve Sozzarini, propriétaire, domiciliée et demeurant à Loreto-di-Casinca ; — 2° Lazarotti Marianne ; — 3° Ajaccio Elisabeth, veuve Petronelli ; — 4° d'Antoni Dorlince, veuve Patrimonio ; 5° Bastiani Marie, veuve Ajaccio, et Ajaccio Jean-Baptiste, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Bastia, agissant, les trois premières en leur qualité d'héritières bénéficiaires d'inventaire de feu M. Lazarotti Jean-André, de son vivant, avocat, demeurant à Bastia, y décédé le 28 janvier 1906 ; — et les deux derniers en leur qualité l'une de légataire en usufruit, l'autre de légataire en nue propriété de la succession de feu M. Ajaccio Jean-Jacques, autre héritier bénéficiaire du dit M. Lazarotti Jean-André ;

Et en exécution de deux jugements rendus sur requête par le Tribunal Civil de Bastia, l'un à la date du 11 janvier 1907, l'autre à la date du 23 mars de la même année, enregistrés, qui ont ordonné la vente, formé les lots et fixé les mises à prix ; et d'un troisième jugement rendu le 23 mai courant, par le même Tribunal Civil, qui a réduit les mises à prix des lots non adjugés à l'audience des criées du 16 mai courant.

Désignation des immeubles à vendre, formation des lots et mises à prix réduites.

Biens situés sur le territoire de Bastia

Premier lot
(Adjugé)

Le quart indivis avec d'autres propriétaires d'une tannerie sise au quartier de Lupino, dite « Concia Vecchia, » consistant en divers bâtiments à usage de tannerie, avec jardin y attenant et dépendances, le tout porté aux numéros 489, 490, 665 et 667 de la matrice cadastrale, section E, tenant à l'Est à la mer, d'autres parts à un chemin qui dessert les tanneries Lazarotti.

Nouvelle mise à prix : Quatre cents francs, ci. . . 400

Quatrième lot.

1. Terres et makis, sis au lieu dit « Corbaja, » de la contenance de cinq hectares, 80 ares, porté au n° 739 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est à Antoni Dorlince, veuve Patrimonio ; 2° Bastiani Marie, veuve Ajaccio, et Ajaccio Jean-Baptiste, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Bastia, agissant, les trois premières en leur qualité d'héritières bénéficiaires d'inventaire de feu M. Lazarotti Jean-André, de son vivant, avocat, demeurant à Bastia, y décédé le 28 janvier 1906 ; — et les deux derniers en leur qualité l'une de légataire en usufruit, l'autre de légataire en nue propriété de la succession de feu M. Ajaccio Jean-Jacques, autre héritier bénéficiaire du dit M. Lazarotti Jean-André ;

Et en exécution de deux jugements rendus sur requête par le Tribunal Civil de Bastia, l'un à la date du 11 janvier 1907, l'autre à la date du 23 mars de la même année, enregistrés, qui ont ordonné la vente, formé les lots et fixé les mises à prix ; et d'un troisième jugement rendu le 23 mai courant, par le même Tribunal Civil, qui a réduit les mises à prix des lots non adjugés à l'audience des criées du 16 mai courant.

Désignation des immeubles à vendre, formation des lots et mises à prix réduites.

Biens situés sur le territoire de Bastia

Premier lot
(Adjugé)

Deuxième lot.
(Adjugé)

Troisième lot.

Le quart indivis avec d'autres propriétaires d'une tannerie sise au quartier de Lupino, dite « Concia Vecchia, » consistant en divers bâtiments à usage de tannerie, avec jardin y attenant et dépendances, le tout porté aux numéros 489, 490, 665 et 667 de la matrice cadastrale, section E, tenant à l'Est à la mer, d'autres parts à un chemin qui dessert les tanneries Lazarotti.

Nouvelle mise à prix : Quatre cents francs, ci. . . 400

Quatrième lot.

1. Terres et makis, sis au lieu dit « Corbaja, » de la contenance de cinq hectares, 80 ares, porté au n° 739 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est à Lota, de l'Est à Davichi, du Sud à Damei.

2. Bois taillis et terre sis au dit lieu « Corbaja, » de la contenance de sept hectares, 99 ares, 99 centiares, portés aux numéros 811 et 812 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord et de l'Est à Lota, du Sud aux terrains communaux de Barbaggio, de l'Ouest à la route nationale.

3. Terres, makis, bruyères et fours à chaux sis audit lieu « Corbaja, » de la contenance de trois hectares, 54 ares, 40 centiares, portés aux numéros 813, 823, 825 et 824 de la matrice cadastrale, section E, tenant du Nord à la route nationale, de l'Est au ravin de « Corbaja, » du Sud à Arrighi, de l'Ouest à la veuve Bonaccorsi.

Nouvelle mise à prix ; sept cents francs, ci. . . . 700

Cinquième lot.
(Adjugé)

Biens situés sur le territoire de Furiani

Sixième lot.

Terrain sis au lieu dit Fiumicale, de la contenance de deux hectares, 40 ares, 50 centiares environ, porté aux numéros 31 et 32 de la matrice cadastrale, section A, tenant, le Nord et de l'Est aux héritiers Ambrosini, du Sud au torrent de Saint-Pancrace, de l'Ouest à de Carolis et Colombani.

Nouvelle mise à prix : Quatre cents francs, ci. . . . 500

Septième Lot

Terrain et makis sis au lieu dit Prunelli, en trois parties, de la contenance totale de deux hectares, 97 ares, 81 centiares, tenant, la première partie, de trois côtés aux héritiers Mazzoni, de l'Est à Potentini, et portée aux numéros 136, 145 et 146 de la matrice cadastrale, section A ; — tenant, la deuxième partie, du Nord et du Sud à Morelli, de l'Est à Bartoncini, de l'Ouest à la veuve Pasqualini, et portée au n° 157 de la même section ; — tenant, la troisième partie, du Nord au ruisseau de Fiuminale, de l'Est à Antoni André, du Sud à Angeli, de l'Ouest aux héritiers Bozio, et portée au n° 163 de la matrice cadastrale, même section.

Nouvelle mise à prix : cinquante francs, ci. . . . 50

Huitième lot

Terrain et makis sis au lieu dit Panicale, de la contenance d'un hectare, 33 ares, 10 centiares environ, portés aux numéros 160 et 170 de la matrice cadastrale, Section A, divisés en deux parties, et tenant, savoir : le n° 160, du Nord et de l'Ouest au ruisseau de Fiuminale, de l'Est à Sammattei, du Sud à Morelli ; et le n° 170, du Nord et de l'Est à Antoni, du Sud à Marietti, de l'Ouest à Angeli et Mazzoni.

Nouvelle mise à prix : cinquante francs, ci. . . . 50

Neuvième lot

Terrain sis au lieu dit Campo Migliore, de la contenance de d'un hectare, 87 ares, 91 centiares environ, portés aux numéros 173 et 174 de la matrice cadastrale, section B, tenant du Nord aux héritiers Grosso, de l'Est à Nicolai, du Sud à Bonarita, de l'Ouest à Valentini.

Nouvelle mise à prix : cinquante francs, ci. . . . 50

Dixième lot

Terrain sis au lieu dit Ajetto, de la contenance d'un hectare, 19 ares, 80 centiares, porté au numéro 500 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord à l'Est à Pieve, du Sud et de l'Ouest à Lotoni.

Nouvelle mise à prix : Cinquante francs, ci. . . . 50

Onzième lot.

Terrain et makis sis au lieu dit Sette-Rustaje, de la contenance de quatre hectares, 45 ares, 65 centiares, portés au n° 702 de la matrice cadastrale, Section D, tenant du Nord à Benigni, de l'Est et du Sud à Battesti, de l'Ouest à Costa et Battesti.

Nouvelle mise à prix : Cinquante francs, ci. . . . 50

Biens situés sur le territoire de Borgo

Douzième lot.

Terre sise au lieu dit Viatole, de la contenance d'un hectare, 62 ares, 31 centiares environ, portée au n° 255 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord et de l'Est à Mariotti, du Sud à Petroneli, de l'Ouest à Sastoi et au chemin public.

Nouvelle mise à prix : Huit cents francs, ci. . . . 800

Treizième lot

Terre sise au lieu dit Colme, de la contenance de cinq hectares, 48 ares, 7 centiares environ, portée aux numéros 114, 115, 127, 128 et 129 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord et de l'Est au chemin public, du Sud à Vincenti, de l'Ouest à Pasqualini.

Nouvelle mise à prix : Cinq cents francs, ci. . . . 500

Quatorzième Lot.

Terre sise au lieu dit Rotolaccia, de la contenance de cinq hectares, 89 ares, 65 centiares, portés aux numéros 131, 132 et 133 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord au chemin public, du Sud à Franchi et au chemin public, de l'Ouest à Mattei et à Vincenti, de l'Est à Vincigoerra et à Morelli.

Nouvelle mise à prix : Mille deux cents francs, ci . 1.200

Quinzième lot.

Terre sise au lieu dit Brunacciu, de la contenance de deux hectares, 31 ares, 77 centiares environ, portée aux numéros 55 et 56 de la matrice cadastrale, section C, tenant du Nord, du Nord au ravin de Bivinco, de l'Est à Pasqualini, du Sud au ravin de Marmorana, de l'Ouest à Olietta.

Nouvelle mise à prix : cinq cents francs, ci. . . . 500

Autres biens situés sur le territoire de Furiani

Seizième lot

1. Makis sis au lieu dit Dosseco, de la contenance de deux hectares, 92 ares, 50 centiares environ, porté au n° 709 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord à Bartoncini, de l'Est à Benigni, le Sud à Battesti et Costa, de l'Ouest à Furnelli.

2. Terrain et makis sis au lieu dit Orzali ou soit Acquatelle, de la contenance de sept hectares, 61 ares, 54 centiares environ, portés aux numéros 624, 625, 649, 650 de la matrice cadastrale, section D, tenant du Nord, de l'Ouest et du Sud à Mariani, de l'Est à Bastelica et aravio.

3. Makis sis au lieu dit Sbiru soit Acquatelle, de la contenance d'un hectare, 80 centiares environ, tenant du Nord aux héritiers Bernardoni, de l'Est à Sammarcelli, du Sud à Mazzoni, de l'Ouest à Alessandrini.

Nouvelle mise à prix ; deux cents francs, ci. . . . 200

Dix-septième lot
(Supprimé.)

Dix-huitième lot

1. Makis sis au lieu dit Brolasca, de la contenance de trente-neuf ares, 79 centiares environ, porté au n° 230 de la matrice cadastrale, Section A, tenant du Nord à Angeli, de l'Est à Camogli, du Sud à Cenavaggia, de l'Ouest aux héritiers Bernardoni.

2. Makis sis au lieu dit Pietra Giovannina, ou soit Campotasino, de la contenance de quatre vingt-onze ares, 50 centiares environ, porté au numéro 680 de la matrice cadastrale, Section D, tenant du Nord, de l'Est et de l'Ouest à Bonfigli, du Sud à Battesti.

3. Makis sis au lieu dit San Chirgo, de la contenance de soixante ares, 83 centiares environ, porté au n° 461 de la matrice cadastrale, Section A, tenant du Nord à Antoni, de l'Ouest à Valentini, du Sud à Belgodere.

Nouvelle mise à prix : deux cents francs, ci. . . . 200

Dix-neuvième lot

Terre sise au lieu dit Virgajo ou soit Dioseppo, de la contenance de quatre-vingt-trois ares, 11 centiares environ, portée aux numéros 227 et 228 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord et du Sud à Marinetti, de l'Est à Lota, de l'Ouest à la veuve Pasqualini.

Nouvelle mise à prix : cinquante francs, ci. . . . 50

Biens situés sur le territoire de Biguglia

Vingtième lot

Terre et arbres fruitiers sis au lieu dit Vergolino, de la contenance de trois hectares, trois ares environ, portée au n° 94 de la matrice cadastrale, section A, tenant du Nord à Vannier de Morelli ou Cardi, de l'Est à Vannier de Morelli, du Sud à Damei, de l'Ouest à Cardi.

Nouvelle mise à prix : quatre cents francs, ci. . . . 400

Vingt-unième lot.

Moitié de la terre sise au lieu dit Fornellaccio, ou soit Tostajo (l'autre moitié appartenant à Noël Simoni) de la contenance totale de quatre hectares, trois ares, 20 centiares environ, portée au n° 77 de la matrice cadastrale, Section C, tenant du Nord et de l'Est à Vannier de Morelli, du Sud à Damei, de l'Ouest à Simoni.

Nouvelle mise à prix (de la moitié en vente) : Deux cents francs, ci 200

Me de Gentile, avoué poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, ce vingt-sept mai 1908.

de Gentile,
Avoué licencié.

Dû ceut enregistré.

Bastia, Imp. Olagnier.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES DÉMANGEAISONS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux, en quelques semaines, la couleur naturelle, même dans les cas les plus anciens et les plus rebelles. Il arrête la chute des cheveux et en fait repousser de nouveaux. Il guérit les démangeaisons, les pellicules, les maladies du cuir chevelu. Il donne aux cheveux une souplesse et un brillant incomparables. Il est inoffensif et ne tache pas la peau. Il est recommandé par les médecins les plus célèbres.
ENTREPOT : 36, rue d'Enghien, PARIS

FARINE LACTÉE INFANTILE
Aliment le plus parfait des enfants.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Coca et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

OUTILS pour Armuriers, Industriels, Horlogers, Bijoutiers, Dessinateurs, Graveurs, Modeleurs, Tailleurs de pierres fines, Sculpteurs, Ciseleurs, Fleuristes, Découpeurs, Brunisseurs, Polisseurs, Repousseurs, Tourneurs, Fraiseurs, Perceurs, Limeurs, Ajusteurs, Monteurs, Mécaniciens, Electriciens, Dentistes, Orfèvres, Bijoutiers, Joailliers, Graveurs, Ciseleurs, Sculpteurs, Modeleurs, Tailleurs de pierres fines

...tables l'union des intérêts nationaux chez les Anglais, ils sont tous débordants, empressés, accueillants, charmants, pleins d'attentions délicates envers leur hôte. Le dernier des sujets du roi célébrère est, si vous préférez, consacré avec lui pour la réussite du grand plan impérialiste. L'Angleterre a peur de l'Allemagne ; elle a besoin de nous ; elle nous a de mille manières courtisés, cajolés, captivés. Maintenant, il ne s'agit plus que de donner le dernier tour de clef, c'est affaire, c'est conclu ; le pacte sera conclu en règle et signé avant peu. »

L'Auroze

« La visite à Londres de M. Fallières prend une importance d'autant plus considérable qu'elle sera, comme on le sait, déjà, suivie de toute une série d'entrevues : Visite du roi Edouard au tsar, visite du tsar à Londres, voyage en Russie du Président de la République, et enfin visite de Nicolas II à Paris en automne. Cela nous promet une série intéressante. On a remarqué déjà que tous ces déplacements formaient une sorte de pièce à trois personnages qui sont précisément les trois amis et alliés anglo-franco-russe. On a remarqué encore autre chose : Les paroles prononcées, et par le roi Edouard, et par le Président de la République aux toasts qui ont été échangés le dîner du Palais de Buckingham, M. Fallières a pensé de rendre l'entente permanente, le roi Edouard a répondu en formulant le vœu que l'avenir ne cessera de resserrer encore les relations amicales établies entre les deux peuples. Autant de paroles, autant d'espoir. »

Le Radical

« Ce n'est pas seulement en Angleterre même que l'Entente cordiale, plus que cordiale, soulève l'enthousiasme. Partout, au dehors, elle est jugée avec sympathie, sauf, bien entendu, dans le camp gallophobe et allemand. En Italie, on suit avec intérêt tout ce qui se dit et se fait à Londres. La politique italienne s'est toujours inspirée de l'amitié anglaise. Depuis quelques années, nos voisins de par delà les Alpes sont redevenus les amis d'eux-mêmes ; maintenant que l'amitié franco-anglaise s'affirme inaltérable au point de ressembler plutôt à une alliance qu'à une entente, l'Italie ne peut que retremper vis-à-vis de nous ses sentiments. Les toasts de Londres, on le voit, n'ont pas dû se retenir sur les bords de la Tamise ou de la Seine, la paix du monde en peut qu'y gagner. »

Le Gaulois

A propos de l'impôt sur le revenu :

« N'ne possédons un système de gouvernement dont les contribuables supplient eux qui sont aux affaires de ne pas s'occuper le moins du monde. N'est-ce pas le parlementaire, qui est très étonné s'il est toujours inspiré de l'amitié anglaise. Depuis quelques années, nos voisins de par delà les Alpes sont redevenus les amis d'eux-mêmes ; maintenant que l'amitié franco-anglaise s'affirme inaltérable au point de ressembler plutôt à une alliance qu'à une entente, l'Italie ne peut que retremper vis-à-vis de nous ses sentiments. Les toasts de Londres, on le voit, n'ont pas dû se retenir sur les bords de la Tamise ou de la Seine, la paix du monde en peut qu'y gagner. »

Le Gaulois

A propos de l'impôt sur le revenu :

« N'ne possédons un système de gouvernement dont les contribuables supplient eux qui sont aux affaires de ne pas s'occuper le moins du monde. N'est-ce pas le parlementaire, qui est très étonné s'il est toujours inspiré de l'amitié anglaise. Depuis quelques années, nos voisins de par delà les Alpes sont redevenus les amis d'eux-mêmes ; maintenant que l'amitié franco-anglaise s'affirme inaltérable au point de ressembler plutôt à une alliance qu'à une entente, l'Italie ne peut que retremper vis-à-vis de nous ses sentiments. Les toasts de Londres, on le voit, n'ont pas dû se retenir sur les bords de la Tamise

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL **Pour MAIGRIR**

SUCCÈS UNIVERSEL

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Se charge aussi de vendre ou bon et bon marché.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Parisot à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 35, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'inventeur Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

SITUATION

offerte p. Sté importante d. chaque arrondissement à fils de famille, retraités, agents d'assur. représent. Travail honorable, bastes relations. Agents de Cies mutuelles, tontinières et autres ont intérêt à demander renseignem. G4 concours av. prix de 8.000 fr., 5 000 fr., appointements, etc. Ecr. SOMUFRANC, 16, rue Bausset, Marseille.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

JOURNAL HEBDOMADAIRE illustré — Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc. — **La Famille** — 800 000 LECTEURS — PATRONS GRATUITS — 15 rue St-Augustin, PARIS

POUDRE LES POULES — sans interruption — 2,500 ŒUFS par an pour 12 poules — NOTICE gratis et franco — ANCIEN CABINET PRADÈRE — **PIERRE SABATÉ** — Chirurgien-Dentiste du Lycée — SUCCESSEUR — DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur — *Bd Paoli, 18, au 1er — Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui emploient des matières autocides ? la santé pour la bouche.

CHEVEUX Faiblis, Tombés SAUVÉS par la PÉTROLE **Hahn**

REVUE-GUIDE POPULAIRE, PRATIQUE 3 fr. par an. — Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, unions, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner* — **Fr. MAESTRACCI** — AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE — 2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse) — ou dans tous les bureaux de poste.



Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires** de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux — *Mefiez-vous des Contrefaçons. Exiger la véritable pendant* — Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Pedovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

LA **POUDRE BESSIÈRE**

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 153 — MARDI 2 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00239

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA FÊTE DE LA MUTUALITÉ A BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Erasme.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 s.
Premier quart., le2 — Pleine Lune, le 14
Fête de Demain : SaintAngèle Merici.

1er JUIN

La Fête de la Mutualité
A BASTIA

Bastia a célébré, dimanche, par un soleil radieux et resplendissant sa première fête de la Mutualité.

Dès huit heures, les abords de la place Saint-Nicolas présentaient une animation extraordinaire. Les drapeaux et les oriflammes claquaient au vent, et toute la ville avait pris l'aspect des grands jours.

Successivement, au milieu d'une foule compacte de curieux, les Sociétés de secours mutuels de notre ville, venaient se masser au fond de la Place pour prendre part à cette grande manifestation qu'animait un véritable souffle populaire.

Par la réussite complète du défilé qui a eu lieu vers 9 heures, on a pu se rendre compte combien l'idée de mutualité est chère à nos concitoyens.

M. Chaleil, Préfet de la Corse, qui avait tenu à répondre à l'invitation aimable des organisateurs, prit place sur le kiosque, transformé en estrade officielle, ainsi que MM. le maire Gaudin, le Premier Président Collin, Levie-Ramolino, Procureur Général, Fierangeli, député, Icard, sous-préfet de Bastia, Joseph Orenga, président du Tribunal de commerce.

Remarqué aussi dans le cortège officiel : MM. Thiers, président de la Chambre de commerce, Fontaine, directeur de la Compagnie de Chemins de fer, Barthos, receveur des Postes, Hantz, proviseur du Lycée, etc.

Au sein des sociétés qui devaient prendre part au défilé, toutes les classes se trouvaient confondues dans un même élan de solidarité.

A neuf heures précises, la *Lyre Bastiaise*, dirigée par son brillant chef, M. Aymo, prit la tête du mouvement.

Notre phalange musicale ne manque jamais une occasion de prouver son dévouement à la cause publique.

En l'absence de la musique militaire qui a suivi le régiment à Casta, notre Société civile a été l'un des éléments les plus puissants du succès obtenu par cette manifestation humanitaire.

Les *Anciens Sous-Officiers*, drapeau déployé, aux accents entraînants d'un pas redoublé, suivis de toute la Jeunesse des Ecoles, dont l'enthousiasme n'a pas peu contribué à jeter dans le cortège sa gaieté exubérante et joyeuse, obtinrent un succès mérité.

Aux accents de la *Marseillaise*, nos élèves des Ecoles laïques défilèrent avec un entrain et un ordre merveilleux.

La *Mutualité scolaire* a prouvé dimanche, que la valeur n'attendait pas le nombre des années et qu'on peut devenir bon mutualiste, même sur les bancs de l'Ecole.

Venaient ensuite en rangs serrés, la vaillante phalange de la *Sainte-Décote*, des *Marins*, des *Employés de Commerce*, la *Société mutuelle de Luri*, l'*Association des Employés de l'Octroi*, les *Prévoyants de l'Avenir* et l'*Avenir du Prolétariat*, dont les éclatantes bannières étaient encadrées par le plus gracieux essaim de jeunes filles, Mlles Angerly, Airola, Bernardet, Ciccoli et Penchi ; la *Pentolaise*, les *Marins et Pêcheurs*.

Enfin, l'*Assistance Publique*, avec ses brassards de la Croix Rouge, donnait au cortège le plus imposant des aspects, en faisant figurer à l'honneur ses brancardiers si souvent à la peine.

Les voitures, si connues du public bastiais, avec leurs équipes habituelles, fermaient la marche.

Devant les tribunes, les drapeaux et les bannières s'inclinaient, saluant en la personne du représentant du Gouvernement, cette idée de mutualité, dont la République a été le plus ferme soutien.

Le défilé des Sociétés se continue ensuite par le boulevard Paoli, la *Lyre Bastiaise* toujours en tête, et plus de 1.500 sociétaires se rendent ainsi au Théâtre, où à 10 heures, avait lieu la conférence sur la Mutualité, par notre distingué confrère et ami, M. Joseph Ajaccio, avocat à la Cour d'Appel.

Les drapeaux et les bannières, rangés en demi cercle, sont salués par la sonnerie *Au Drapeau !* que l'on écoute chapeau bas.

C'est au milieu d'une salle archicomble, que l'aimable conférencier prend la parole. Toutes les loges sont occupées par le plus gracieux des publics, les dames ayant tenu à contribuer par leur présence à l'éclat de cette solennité. Il n'y a plus de places disponibles, ni aux fauteuils, ni au parterre, et l'empressement de nos concitoyens à venir entendre la bonne parole, prouve surabondamment que, l'an prochain, les initiés seront encore plus nombreux, et que la fête départementale de la Fédération Mutualiste sera plus éblouissante encore. Le tout est de commencer.

Dans un langage choisi, d'une voix bien articulée et forte, M. Joseph Ajaccio s'acquitte merveilleusement de la tâche qui lui avait été confiée.

Les applaudissements les plus chaleureux viennent couronner ses généreux efforts.

Conférence de M. Ajaccio

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur que celui réservé aujourd'hui à mon modeste talent de conférencier, en présence de ce public aussi nombreux que choisi.

Ne croyez pas que si je sollicite votre indulgente bienveillance, je cède au désir de m'abriter derrière une banale précaution oratoire.

Je ne puis, en effet, me défendre d'une certaine appréhension, justifiée par l'ampleur d'un sujet aussi délicat, aussi complexe que celui de la mutualité.

Laissez-moi par avance escompter votre sympathique attention, persuadé que vous saurez me l'accorder tout entière.

Chers Mutualistes,

En me qualifié d'avocat conseil de l'Assistance Publique de Bastia, de cette association admirable dont tous nos concitoyens ont enregistré le dévouement à la cause de l'humanité, j'eus l'occasion de vous dire, à Corte, combien votre cause était la mienne.

Puis-je passer sous silence les liens qui me rattachent à cette œuvre de solidarité humaine dont vous célébrez aujourd'hui la prospérité.

Il y a plus de dix-huit ans que j'appartiens à la fille aînée Bastiaise des Prévoyants de l'Avenir, dont mon excellent ami Angerly dirige les brillantes destinées. C'est vous dire que depuis longtemps la mutualité me compte parmi ses défenseurs.

Oublierai-je que les membres des sociétés mutualistes dont Bastia a été le berceau, sont des concitoyens aimés, votre même des amis qui me sont chers.

C'est donc avec un sentiment de légitime fierté que nous enregistrons les brillants résultats obtenus par les dévoués organisateurs de cette manifestation humanitaire.

Autour de leur Président, les membres de la commission des Fêtes de la Mutualité ont su se grouper intimement et coordonner leurs efforts.

En leur nom personnel, qu'il me soit permis de remercier les mutualistes qui ont bien voulu répondre à leur appel.

Quelle plus belle occasion pour nous tous que celle de pouvoir assister à un spectacle aussi réconfortant.

Nous voilà tous, enfin, les enfants d'une même cité, unis et solidaires, sous cette bannière de concorde et d'union, loin des grondements et des tourmentes politiques, à l'abri de ces luttes faites pour séparer ceux qui seraient faits pour s'aimer et se comprendre.

Si la politique divise, la Mutualité rapproche. Ne fut-ce qu'à ce seul point de vue, la Mutualité doit forcer les sympathies des plus réfractaires, des esprits les plus prévenus.

Vous les mutualistes, soyez doublement heureux et satisfaits. Vous assurez un avenir meilleur par votre prévoyance, et de plus vous accomplissez une œuvre de paix, car vous ne faites entendre que des mots d'union, la haine vous étant inconnue.

Dans les luttes contre les misères de la vie, vous estimez avec raison, qu'il y a place pour tous les hommes de cœur et pour toutes les bonnes volontés.

Votre devise est inscrite en lettre d'or et en caractères indélébiles :

Tous par tous et pour tous.

Grâce à vous, la Fraternité ne reste plus un mot vide de sens, dont la seule raison d'être est de servir d'ornement aux frontispices de nos monuments publics.

Nous célébrons aujourd'hui le triomphe d'une idée généreuse, pratique et féconde.

Que restera-t-il demain du socialisme idéaliste, nul ne saurait le dire, et les socialistes de 1833 ne se seraient jamais doutés que de Saint Simon et de Fourrier, aux seules idées survivraient à leurs doctrines.

Ces deux idées humanitaires ont quitté le domaine de la théorie pour devenir deux choses éminemment pratiques, j'ai nommé la coopération et la mutualisme, qui sont aujourd'hui la Coopérative et la Mutualité.

La Mutualité a cessé depuis longtemps d'être une utopie, et Mme Emilie de Girardin a pu dire avec quelque apparence de raison : « Si l'égalité absolue est une chimère, la mutualité seule est une réalité. »

Oui, Messieurs, la mutualité est une vivante réalité dont les bienfaits s'affirment chaque jour.

L'individu, isolé, livré à lui-même, est vous l'admettez à l'impuissance.

Ses efforts resteront vains et stériles et les nombreuses défaillances auxquelles il est sujet ne lui permettront jamais d'aboutir.

Mais s'il associe ces mêmes efforts, il se trouve entraîné, soutenu par cette cordialité, cette confiance qu'il rencontre auprès de ses collaborateurs et alors avec tout ce concours de qualités personnelles qui se complètent mutuellement, avec ces efforts individuels qui deviennent collectifs on marche vers un but commun, on réalise enfin ces magnifiques résultats dont vous faites tous, je l'espère, l'heureuse expérience.

Jamais vous n'aurez puisqu'l'occasion m'en est offerte, de me pas vous citer l'histoire de Chatelus, de ce modeste ouvrier typographe, qui, il y a vingt deux ans, fonda avec quatre camarades d'atelier cette association puissante, les Prévoyants de l'Avenir, dont l'actif dépasse 37 millions et qui rayonne dans plus de 15.000 villes de France.

Ils les quatre pauvres ouvriers qui s'appelaient : Petit-Jean, Soldini, Bahi et Abraham, leurs noms n'auraient été oubliés, sans aucun avenir d'avoir pu assister à l'apothéose de leur idée, Chatelus a eu le bonheur de voir prospérer ces Prévoyants de l'Avenir, dont il a été l'âme, et je puis ajouter le véritable fondateur.

Ce sont ces cinq ouvriers typographes qui, avec une persévérance inouïe, sont parvenus à élaborer cette bienfaisante institution de Prévoyance.

Au début, leur siège social était la chambre de l'un d'eux, une table formait l'unique mobilier. Aujourd'hui 240.000 membres célèbrent l'énergie et le désintéressement de ces modestes ouvriers de la première heure.

Il y a là un exemple frappant de ce que peut obtenir l'initiative privée, sans faire appel aux finances publiques.

Il y a là, aussi, un exemple admirable d'énergie et de dévouement.

A Bastia, nous avons d'autres sociétés dont la prospérité nous permet d'affirmer que notre ville a su comprendre tous les bienfaits de l'idée de Mutualité.

Je prends la liberté de vous exposer très succinctement d'ailleurs la situation de chacune d'elles.

Les Sociétés de secours mutuels de Bastia, telles que Sainte-Décote, les Anciens sous-officiers, Voyageurs de Commerce, accordent à leurs adhérents des secours très importants en cas de maladie et des retraites après un stage plus ou moins long.

D'autres, telles les Prévoyants de l'Avenir et l'Avenir du Prolétariat, ne sont constituées qu'en vue des retraites. Enfin, l'Assistance Publique n'accorde ni retraite ni secours pour maladie. Elle a un but plus général : elle vient en aide à tous ceux qui ont besoin, elle assiste à domicile les malades et les blessés, elle assure gratuitement leur transport.

. . . . . .

Le conférencier examine ensuite la situation de chacune des Sociétés Mutuelles de Bastia.

. . . . . .

J'aurai maintenant à vous faire l'historique de la Mutualité et à vous exposer par quelle législation sont régies les sociétés de secours mutuels.

Si les sociétés mutualistes ont réalisé amplement les secours pour maladies, à leurs sociétaires la tâche de servir des pensions viagères à paru soudeuse de leurs forces.

A la fin du 18e siècle on comptait, en France, à peine trente sociétés de secours mutuels.

Dès la Restauration on vit se manifester cette tendance des mutualistes à s'occuper des retraites pour la vieillesse. Cette tendance s'affirma surtout sous le Gouvernement de Juillet.

Ce fut, à cette époque, un engouement général, bien vite suivi de désastre et de désillusions à l'heure de l'échéance des promesses faites.

Les généreuses illusions des fondateurs de ces sociétés s'évanouirent devant les réalités.

Sans tenir compte des calculs de probabilités et de la science que l'Actuaria des Compagnies apporte dans les engagements et polices d'assurance, on allait droit devant soi, confiants dans l'avenir, jusqu'au jour où s'ouvrit, pour un trop grand nombre de sociétaires à la fois, le droit à la retraite.

Les obligations se trouvaient alors d'autant plus lourdes qu'on avait promis davantage pour obtenir les adhésions et qu'on avait demandé de plus faibles cotisations pour vaincre les résistances des futurs sociétaires.

C'était la ruine fatale.

Successivement, les sociétés sombraient et la situation devint telle qu'on dut songer à des mesures restrictives.

Intervint alors la main puissante mais lourde du législateur.

Par la loi du 15 juillet 1850, on a interdit formellement à toute société de secours mutuels de promettre des pensions de retraite. Cette mesure draconienne ne subsista guère puisqu'après cette loi restrictive, le fameux décret impérial du 26 mars 1852, par mesure de salubrité publique, plaçait toutes les sociétés de secours mutuels sous le patronage officiel du maire et du curé de la commune. On autorisa l'assurance contre la vieillesse au profit des sociétés reconnues les plus riches, pour celles qui possédaient un nombre suffisant de membres honoraires.

C'était la Mutualité transformée, hélas, en mendicité. La générosité privée n'était pas quand même suffisante, on eut recours à la générosité publique.

L'Etat se mit alors à accorder sans discontinuer de larges subventions aux Mutualités.

C'est ainsi que put fonctionner le régime des retraites sur fonds communs, régime d'autant plus vicieux qu'il ne fait que des candidats à la retraite, puisque le sociétaire n'est jamais certain de toucher sa pension, et qu'en tout cas il ne peut en prévoir le chiffre.

Enfin, la loi du 1er avril 1898, qu'on a appelée solennellement *la Charte de la Mutualité*, a permis aux Sociétés Mu-

telles de constituer des retraites sur livret individuel et c'est sur ce système que les partisans de la libre initiative fondent leurs espérances.

Cette loi de 1850 accorde aux sociétés de nouveaux pouvoirs, des droits plus étendus, tels que ceux d'union et de fédération déjà reconnus aux syndicats par la loi du 21 mars 1884.

Elle amène la suppression de certaines formules surannées et elle maintient sous forme de bonification le taux de faveur de 4 1/2 0/0 par un fléchissement accordé à ces sociétés par la loi de 1852.

Les sociétés de secours firent alors de très grands progrès, et en ce qui concerne les secours pour maladies obtinrent des résultats inespérés, mais au point de vue des retraites, les résultats obtenus ne correspondent pas encore avec les louables aspirations des mutualistes.

Le montant de la retraite devrait atteindre 360 francs.

Or, le nombre des pensions payées en 1906, était de 92.182, avec des arrérages de 7 millions 902.636 francs, ce qui donne la faible moyenne de 78 francs par retraité.

Cependant que coûtent aujourd'hui à l'Etat les retraites mutualistes ?

Le budget des dépenses pour 1908 prévoit que les Mutuelles retraites recevront tant en subventions proprement dites qu'en majorations de pensions et bonification d'intérêts pour atteindre le taux de faveur de 4 1/2 0/0, la somme de 7.225.000 francs.

Malgré cet appui financier fort appréciable qui s'accroît sans cesse et auquel viennent s'ajouter des subventions départementales et communales, s'élevant à plusieurs centaines de mille francs, les pensionnés mutualistes sont encore en nombre très restreint.

En 1902, il avait été servi 128 074 pensions d'un montant total de 19.252.675, francs.

Sur 5 470 sociétés ayant en 1904 un fonds commun de retraites, 2/3 seulement ont payé à leurs pensionnés plus de cent francs, les 3,177 autres sociétés n'ont pas dépassé la moyenne de 78 francs, enregistrée en 1906.

A côté de ces résultats de la libre initiative il convient de placer ceux qu'a obtenus l'Allemagne sous le régime de l'obligation.

Pendant cette même année 4912, 31 caisses régionales groupant 9.938.495 assurés obligatoires et 6.635 assurés volontaires disposait d'un capital de plus d'un milliard oct servi 663.410 pensions d'invalidité et 166.618 pensions de vieillesse dont la moyenne atteignait 185 francs par an.

Puisque je vous ai parlé du système allemand de l'obligation, oppose au système français de la liberté absolue, je suis obligé bien malgré moi d'envisager la question toute d'actualité des retraites ouvrières.

Les sacrifices financiers qu'exigerait le projet de loi soumis à l'appréciation du Sénat, semblent à tous les yeux, si énormes, si dénués certains même effrayants, que de très bonne foi, les plus braves gens du monde, si on demandée s'il ne faudrait pas tenter l'impossible, pour laisser suivant une formule connue, « Aux solutions fécondes de la mutualité et de l'initiative privée le soin d'assurer aux travailleurs le pain des vieux jours. »

Eu un mot la prévoyance doit-elle être facultative, doit-on l'abandonner à l'initiative de chacun ou bien doit on la rendre obligatoire, l'imposer aux travailleurs ?

Avant d'examiner à fond cette question qui est la base des retraites ouvrières, je dois déclarer, qui sans aucun doute, sans aucune discussion l'initiative privée et la prévoyance libre telles que vous le pratiquez, occupent un état de civilisation bien supérieur ; mais le législateur doit avoir le souci des réalités et le principe de l'obligation reste dans l'état de la société actuelle une nécessité.

La liberté serait l'idéal, l'obligation c'est la nécessaire. Combien vrais est l'assertion de M. Millerand, nous disant : « l'ouvrier isolé allant spontanément verser à la caisse des retraites est un mythe. »

C'est à peine si l'on compte 700.000 sur l'ensemble des travailleurs assurés c'est-à-dire surpris de 8 millions de salariés.

La Mutualité doit donc être obligatoire, Est-ce à dire pour cela que l'on ignie les bienfaits de notre Prévoyance libre dont tout le monde souhaite le développement ? Nous prétendons seulement qu'on ne peut sans compromettre à la fois et l'institution des retraites ouvrières et l'essor mutualiste s'en remettre aux solutions fécondes de la mutualité et de l'initiative privée.

Malgré son essor prodigieux, la mutualité n'a guère conquis plus d'un dixième de la population ouvrière.

Elle laisse encore en dehors de son mouvement grandiose, il est inutile de le dire mieux, la grande masse des salariés et des petits employés.

Les uns par inconscience, la plupart à cause de l'insuffisance de leurs maigres salaires ne peuvent se résoudre à distraire de leur budget mensuel les quelques sous de la cotisation exigée.

Pour la femme dont la faiblesse inspire mieux tant de sollicitude, mêmes raisons d'abstention.

Enfin, dans les campagnes, on continue par tradition à préférer le vieil et absurde système du bas de laine, faute de pouvoir comprendre que tout capital inactif, que tout capital ne travaillant pas, est une force perdue.

Si les retraites doivent rester facultatives, si elles ne doivent pas dériver de l'obligation, point n'est besoin d'élaborer péniblement une loi. Il suffit de se contenter du fonctionnement de cette Caisse Nationale des retraites, dont les travailleurs semblent ignorer l'existence.

Le caractère obligatoire n'existe-t-il pas d'ailleurs pour les pensions civiles et militaires, de même que pour les retraites dans la mesure, des ouvriers de Chemins de fer et ouvriers de l'Etat. Nul d'entre eux cependant ne songe à se plaindre de la retenue obligatoire opérée sur leurs appointements.

Des hommes tels que M. de Mun, Mgr Freppel étaient partisans de l'obligation, puisqu'en 1886, ils déposaient un projet de loi sur la caisse des retraites avec le caractère obligatoire.

C'est dans cette voie de l'obligation que se sont également rangés les libéraux comme, MM. Lacaille, de Ramel, de Gaillard Bancel, Charles Benoist et Deschanel.

Les retraites ouvrières et paysannes, offriraient de plus l'immense avantage de supprimer cette plaie sociale qui s'appelle, le fonctionnarisme. La retraite assurée étant une des raisons qu'invoquent le plus souvent les aspirants fonctionnaires.

Comment seront constituées ces retraites ? C'est le point que j'aurai à examiner.

Tout ouvrier ou employé, dit le projet de loi, aura droit à une retraite de vieillesse à 65 ans et à une pension d'invalidité le cas échéant avant cet âge.

Le principe des retraites repose sur un prélèvement de 0/0 sur les salaires des ouvriers ou employés du commerce ou de l'industrie, sur un versement égal du patron avec la collaboration de l'Etat pour donner une retraite de 360 francs par an.

Les ouvriers agricoles verseront 5 centimes par journée de travail payables moitié par l'ouvrier, moitié par le patron, et l'Etat devra verser une somme suffisante pour porter le chiffre de la retraite à 240 francs par an.

La plupart des syndicats ouvriers sont opposés à ces prélèvements. Avant de songer à être rentiers, disent-ils, il faut d'abord vivre et faire vivre les siens. De leur côté les syndicats patronaux et la très grande majorité des Chambres de Commerce font valoir à l'encontre de ce projet des arguments qui ne sont pas sans valeur.

Comment faire et sur qui faire une retenue, disent-ils. Est-ce que l'ouvrier varois, le patron ne sera-t-il pas en fin de compte obligé de verser au part et celle de l'ouvrier, sans oublier la quote part résultant des augmentations d'impôts nécessités par l'exaction des obligations de l'Etat.

Si les ouvriers versent, ne réclameront-ils pas une augmentation de salaires, et alors tous ces prélèvements évalués à près de 200 millions par an, auront à l'industrie français et à la prospérité de notre commerce si fortement concurrencé par la main d'œuvre étrangère.

L'argument le plus sérieux est celui de l'accumulation dans les caisses de l'Etat d'une somme énorme.

Au point de vue économie politique, ces 20 milliards qui sortiraient, peu à peu, de la circulation industrielle et commerciale appauvriront d'autant les disponibilités de nos commerçants et de nos agriculteurs, au moment où par suite de la concurrence acharnée, les transformations incessantes de l'outillage, nécessitent des capitaux de plus en plus considérables.

Toutes ces pressantes objections tombent devant l'exemple de l'empire allemand, si contraire que puisse sembler l'obligation à notre génie national.

L'esprit de prévoyance se développe trop lentement dans la masse profonde des petits salariés, pour que l'on puisse voir bientôt tous les travailleurs affiliés à des sociétés mutuelles, surtout si on ne les y contraint pas.

Pour que le principe de l'obligation ne soit pas une atteinte portée à la liberté, pour qu'il ne constitue pas un danger pour l'Etat et une diminution de la force du pays, il faut que les intéressés aient la faculté de choisir les organismes susceptibles de constituer des retraites, il faut qu'ils aient toute latitude de s'adresser aux sociétés de secours mutuels, aux caisses patronales ou syndicales, aux caisses d'Epargne qu'ils jugeront convenables.

La prévoyance doit être obligatoire, mais pour ce qui est des moyens, l'Etat doit en assurer à tous la liberté. Il n'est pas nécessaire que la loi oblige l'ouvrier à verser à telle caisse de préférence à telle autre. En un mot nous voulons, la *liberté dans l'obligation*.

(*La fin à demain*).

***

La fin de cette conférence des plus documentées est soulignée par les applaudissements unanimes de toute la salle. De nombreux mutualistes offrent, ensuite, un apéritif d'honneur à M. Bene, detti, commissaire général des fêtes d'Ajaccio, délégué par les sociétés mutuelles de cette ville.

Le Banquet

A midi, tout le monde se retrouve au Théâtre, dans la salle du péristyle, si artistiquement ornée, pour le banquet, par les soins de notre ami M. Ciccoli, conducteur des ponts et chaussées, président du Conseil d'administration de l' « Avenir du Prolétariat ».

Les drapeaux et bannières des différentes sociétés offrent le plus féérique coup d'œil. Un véritable tour de force a été réalisé par MM. Airola, président de la Société « Ste Dévote » Sisco, président du Comité des Fêtes, Angerly, vice-président, Poggioli, Fuselier, Vincesuini, Brandizi. Saettoni et Mandrichi, commissaires.

Les 346 convives ont pu trouver place autour d'une table supérieurement garnie, où l'élément féminin jetait sa note gaie et claire.

Le banquet était présidé par M. Chaleil, le plus aimable, le plus sympathique, le plus consciencieux des préfets que nous ayons eus depuis 1870 ; il avait à sa droite : MM. Pierangeli, député ; Collin, Premier Président ; Icard, sous-préfet ; Sisco Sauveur ; et à sa gauche, MM. Gaudin, maire ; Levie-Ramolino, Procureur général ; Dominique Thiers, Président de la Chambre de Commerce.

Ces autorités apportent à cette Fête de la Mutualité la preuve que tous les cœurs battent à l'unisson.

Le menu suivant signé par Mme Colombani, reçut l'approbation de tous les Brillat-Savarin bastiais.

Hors-d'œuvres variés
Bouchées à la Reine
Denti sauce verte
Canelloni à la Bastiaise
Poularde de Bresse rôtie
Salade de saison
Charlotte Russe
Gâteaux
Desserts assortis
Vins : Rouge et Blanc. — Champagne

Ce fut, en un mot, une réjouissance fraternelle, dont tous les convives emporteront le meilleur souvenir.

Au champagne, M. Sisco, Président, ouvre la série des toasts par le discours suivant :

Discours de M. Sisco

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Je suis très heureux de pouvoir prendre la parole comme mutualiste au milieu de ces agapes fraternelles pour remercier tout d'abord M. le Préfet, M. le Général gouverneur de la Corse, M. le Maire, d'avoir bien voulu par leur présence rehausser cette imposante manifestation.

Je remercie également notre jeune et sympathique Député, M. le Sous-Préfet, ainsi que tous les chefs de service des diverses administrations, MM. les membres bienfaiteurs de la Mutualité, ainsi que la presse d'avoir bien voulu répondre à notre invitation.

Qu'il me soit permis aussi de remercier tous mes collègues qui ont bien voulu se grouper autour du Drapeau mutualiste pour organiser cette grande fête de famille qui s'appelle la Mutualité.

Cette fête qui n'est que régionale sera plus imposante l'année prochaine parce qu'elle sera départementale.

Il y a donc notre ville et dans notre département une foule de personnes qui s'intéressent à la Mutualité et qui ne demandent pas mieux que d'y consacrer une partie de leur temps et de leurs loisirs, considérant que c'est là faire œuvre utile, œuvre de bien, de bon citoyen.

A ce propos, qu'il me soit permis de citer notre camarade M. le Capitaine Tortoni, pour l'heureuse inspiration qu'il a eue de faire aboutir par un travail opiniâtre l'union des sociétés dans notre arrondissement et espérons aussi bientôt dans le département.

L'union d'arrondissement aura pour résultat d'utiliser le concours de tous ces excellents cœurs, de toutes ces bonnes volontés.

Il importe d'ailleurs de chercher ces concours, car la Mutualité se développe d'une façon merveilleuse, son action s'étend tous les jours.

Les congrès nous ouvrent des horizons nouveaux ; le Congrès de Nice notamment, nous a fourni des documents de la plus haute importance, et cet emmoellement de travaux aurait vain, inutile, si nous n'agissons pas pour mettre en pratique les excellents conseils qui s'en dégagent.

Dans notre pauvre pays de Corse, la Mutualité avait continué à fonctionner jusqu'en 1880 sous le régime du moyen-âge, mais grâce au dévouement d'hommes plus utiles, grâce aussi aux largesses du gouvernement de la République, la Mutualité à Bastia s'est réformée sous un autre jour de progrès et de liberté.

La Mutualité nouvelle ne se renferme plus dans un cercle étroit, elle préconise la mutualité familiale, le pont mutualiste, l'alliance de la mutualité avec l'hygiène sociale, et par suite la création d'œuvres annexes pouvant exercer une grande influence sur les sociétés de secours mutuels : bains, douches, habitations à bon marché, lutte contre la tuberculose, contre l'alcoolisme, etc.

Pour réaliser ce programme, il importe d'agir sur place avec des hommes d'action qui surveilleront de près ; une action lointaine risque fort d'être sans effet ; ses efforts se perdent dans la distance.

Dans notre arrondissement, et je dirai mieux, dans notre département, il y a beaucoup à faire : création de sociétés nouvelles, extension des sociétés existantes, création du tribunal arbitral, tout cela demande un foyer sur place, c'est ce qui justifie la création projetée et dont les statuts déjà accepté par quatorze sociétés ont été expédiés à l'approbation de M. le Ministre du Travail, approbation qui, espérons le, ne nous fera pas défaut.

Nous comptons, du reste, sur le dévouement de notre Député qui représente si dignement notre arrondissement, ainsi que sur le concours de M. le Préfet que nous trouvons toujours et bien disposé pour notre institution.

Travaillons tous ensemble au progrès de la Mutualité qui est un facteur essentiel de la prospérité matérielle et morale de la République et de notre bien-aimée patrie.

En terminant, je lève mon verre à ce grand mutualiste qui s'appelle M. Fallières, président de la République française. A la santé de nous tous, et à la Mutualité.

***

Discours de M. le Maire

Mesdames, Messieurs,

En acceptant avec M. le Préfet et avec M. le Général gouverneur de la Corse le titre de Président d'honneur de cette fête mutualiste, je répondais à une aimable invitation et j'accomplissais en même temps un devoir.

Nous venons en effet d'assister à une grandiose manifestation de solidarité fraternelle, et le représentant de la municipalité de la ville de Bastia, nouvellement investi, avait sa place naturellement marquée au milieu de vous.

Il n'a qu'un regret à exprimer, celui qu'on n'ait pas songé à y faire participer le Conseil municipal tout entier.

Dans une démocratie comme la nôtre, les œuvres humanitaires et sociales doivent occuper une grande place, et c'est pour cela que les pouvoirs publics viennent spontanément s'y associer.

C'est assurément pour répondre à cette pensée que le représentant du Gouvernement est aujourd'hui parmi nous, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porte aux œuvres de mutualité que l'on a trop longtemps dédaignées et qui ont fini par s'imposer.

C'est aussi pénétré du même esprit que le représentant de l'ordre, cette grande famille où se pratique si largement la fraternité, serait venu s'asseoir à ce banquet si le service ne l'en retenait loin de Bastia.

Mutualité est synonyme de Fraternité, une des trois affirmations de la devise républicaine qu'il est le plus facile et le plus doux d'appliquer ; la mutualité n'est-elle pas, en effet, la mise en pratique de ce noble et généreux sentiment, la Fraternité, qui, sans elle, repousserait comme une lettre morte au fond des cœurs ?

Je m'en voudrais, Messieurs, et vous m'en voudriez aussi sans doute, si je venais dans cette enceinte, au milieu de tant et de si fervents mutualistes, faire l'apologie des œuvres auxquelles ils se consacrent avec tant de dévouement et qu'ils ont déjà rendues si prospères.

Au cours de ma carrière municipale, j'en ai vu naître quelques-unes, j'en ai vu grandir plusieurs autres ; et si je n'ai pas comme maire les encouragements toutes par de plus nombreux et plus importants subsides, je n'ai jamais manqué d'en proclamer l'utilité.

Je suis heureux de constater aujourd'hui par le grand nombre des participants à cette fête que les résultats acquis sont bien en rapport avec les efforts tentés et les sacrifices consentis.

Puisse l'avenir être encore plus riant et plus prospère.

Puissions-nous, grâce au développement de l'œuvre mutualiste, entrer dans une ère de concorde et de paix sociale, nous permettant d'oublier nos querelles et nos divisions.

Puisse surtout la politique qui défiore toutes les bonnes intentions être bannie de vos conseils.

Laissez donc aux ambitieux le vain souci des honneurs ou des récompenses ; n'acceptez à votre tête ou dans vos rangs que ceux qui auront adopté comme devise : Sacrifice, Abnégation, Désintéressement.

Je lève mon verre en l'honneur des dames qui ont bien voulu ajouter un si grand charme à cette réunion.

Je bois à la prospérité des œuvres mutualistes de Bastia.

***

M. Chaleil, préfet de la Corse, clôt la série des discours. Dans une improvisation brillante, communicative, vibrante d'émotion, le distingué représentant du Gouvernement en Corse, parle ses merveilleuses destinées de la Mutualité ; il exalte le rôle social de cette idée, rôle tout de paix et d'amour. Il déclare avec conviction que c'est la mutualité qui fera certainement l'union entre tous les enfants de la Corse, union qui seule permettra à notre pays, encore hélas ! trop déchiré par les luttes politiques, de se relever moralement et matériellement.

Le Gouvernement de la République a accompli une œuvre bien belle parce que fraternelle en accordant son appui moral et financier aux institutions mutualistes. M. le Préfet montre combien la République peut être fière de son œuvre, combien elle a eu raison de vulgariser et d'encourager par tous les moyens les idées de mutualité.

M. le Préfet de la Corse boit à l'union, à la concorde, au progrès social par la Mutualité, à la République, à la Corse.

L'impression produite par le discours de M. le Préfet a été profonde. Les applaudissements nourris et unanimes qui accueillent la fin de ce magnifique discours ont dû certainement prouver à M. le Préfet combien tous les assistants lui étaient reconnaissants des excellentes idées qu'il avait si éloquemment développées.

***

Le soir, à 8 heures et demie, la *Lyre Bastiaise*, par un concert des plus réussis, contribuait de nouveau à rehausser l'éclat d'une fête dont tous les Bastiais, sans distinction, garderont longtemps le souvenir agréable et reconnaissant.

Fête de la Mutualité

MM. les membres de la commission de la fête sont priés de se réunir aujourd'hui à 5 heures du soir au siège de la société de Sainte Dévote, afin de prendre les dispositions pour la tombola et arrêter les comptes de la fête.

Pour la Commission,
Le Président, S. Sisco.

AVIS

Les contribuables qui ont à se plaindre de l'exagération de leurs contributions, exercice 1908, sont priés de se réunir, le jeudi 4 juin, de 6 à 7 heures du soir, au Grand Café Français, place Saint Nicolas.

Ceux qui ne peuvent y assister sont priés d'envoyer leurs noms.

HUNYADI JANOS

Cour d'Assises

Audience du 1er juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre à Ajaccio

C'est un crime grave que MM. les Jurés ont à apprécier aujourd'hui. Astolfi attiré par le bruit d'une dispute qui avait lieu dans la rue Fesch à Ajaccio, se rendit sur les lieux de la bagarre mu par un sentiment de curiosité. Il y reçoivait un coup de couteau vendetta en pleine poitrine. Il avait le temps de se réfugier dans une buvette voisine en criant : Je suis blessé », et s'affaissait lamentablement sur le sol, pour ne plus se relever.

Cervotti a une réputation détestable. Il a été déjà condamné huit fois pour vol, rebellion, coups et blessures, port d'arme prohibée, à des peines sévères.

Acte d'accusation

Le 24 février 1908, vers 7 heures et 1/2 du soir à Ajaccio la demoiselle Casanova Pauline demeurant 26 rue Fesch descendait cette rue dans la direction de la place des Palmiers. Lorsque arrivée à hauteur de la rue des Halles elle fut bousculée par Cervotti Toussaint, qui se trouvait en compagnie de Casanova Pierre. Comme Cervotti voulait la saisir par la taille elle lui donne une gifle et prit la fuite, pendant que Gianneni Piere empêchait Cervotti de la suivre et de se livrer sur elle à des actes de violences. Près de la place des Palmiers elle trouve son amant Lambruschini Dominique dit « Mézé » et remonte avec lui la rue Fesch, où Cervotti en la voyant passer, se précipita encore sur elle ; Lambruschini le repousse et comme Casanova Pierre intervenait, il asséna sa malheureuse dans la rue des Halles puis sur le Boulevard Roi Jérôme, afin de regagner par ce chemin détourné le domicile de Paulina Casanova. Gianneni Pierre après avoir vainement tenté de calmer Cervotti, s'empressa de rejoindre Lambruschini et lui conseiller de se tenir sur ses gardes. Cervotti ne tarda pas en effet à survenir, bientôt suivi de Casanova demandant à connaître le motif pour lequel Paulina Casanova l'avait frappé. Lambruschini lui répondit que satisfaction lui serait donnée le lendemain, quand il serait plus calme. A ces mots Casanova Pierre s'avança et l'invita à se battre avec lui, Lambruschini l'ayant repoussé avec une certaine violence, Casanova s'éloigna précipitamment. Pensant qu'il allait se procurer une arme Lambruschini partit à son tour. Astolfi Toussaint était accouru au bruit de la dispute, mais comme tout paraissait terminé, il remonta en compagnie de Pauline et de Gianneni le passage Poggiolo qui débouche dans la rue Fesch, à côté de la maison habitée par la demoiselle Casanova. Cervotti suivit la même direction, les précédant à courte distance. Tout à coup il se retourna brusquement, et sans autre discussion, porta à Astolfi un coup de couteau en pleine poitrine. Astolfi se précipita dans la cave toute par Assalli Antoine où il s'affaissa en disant : « Sauvez-moi ! » Transporté aussitôt à la pharmacie Costa, il y rendit le dernier soupir sans prononcer aucune parole. Il avait été atteint à hauteur du dernier espace intercostal droit près du sternum, par un instrument piquant et tranchant, qui après avoir lésé le bord interne du poumon droit et pénétré dans le péricarde avait sectionné la veine cave inférieure. Arrêté dans la soirée Cervotti a prétendu avoir été maltraité par Lambruschini et par Astolfi et s'être vengé des coups que celui-ci venait de lui porter.

La procédure a établi au contraire qu'Astolfi n'a exercé aucune sorte de violence.

Interrogatoire

L'accusé reconnaît dans son interrogatoire avoir frappé Astolfi d'un coup de couteau à la poitrine. Il ne croyait pas lui porter une blessure mortelle. Astolfi s'ilsurs était intervenu un moment auparavant quand il se disputait avec Lambruschini et l'avait frappé. Il a voulu se venger.

Les Témoins

Paulina Casanova. — Je traversais la rue Fesch quand Cervotti que je croisais en route voulait me lutiner. Il me prenait la taille. Je lui répondis par une gifle. Il voulut s'élancer sur moi mais en fut empêché par un nommé Gianneni qui s'interposa. J'allais aussitôt chercher mon amant Lambruschini pour le prier de m'accompagner chez moi car j'avais peur. Je revenais avec lui quand Cervotti que je rencontrais encore, me demanda raison de la gifle que je lui avais donnée. Comme il s'avançait vers moi d'un air menaçant, mon amant le poussa. Il roula à terre car il était ivre-mort. Je m'éloignais avec Lambruschini. Cervo ti nous rejoignit et nous demanda encore des explications. A ce moment un nommé Astolfi étant survenu Cervoti lui porta un plein poitrine un formidable coup de couteau. Lambruschini et Gianneni confirment la précédente déclaration.

Cinarca. — Je me trouvais dans la buvette Assali quand Astolfi est rentré tout ensanglanté en s'écriant : « Sauvez-moi, je suis blessé. » Il s'est abattu sur le plancher. Il était mort. Un nommé Gianneni survenant à ce moment nous a dit : C'est Cervotti qui l'a tué.

Réquisitoire

M. Manciai, substitut du procureur général, prononce un très énergique réquisitoire. Messieurs les jurés frapperont sans pitié ce récidiviste incorrigible, ivrogne, débauché, violent et voleur. Le 29 février il a, sans raison, mortellement frappé une innocente victime. Cet homme ne mérite aucune pitié.

Plaidoirie

Me Hyacinthe de Montera s'élève tout d'abord contre cette coutume en usage devant les tribunaux et qui consiste à jeter continuellement, à la face d'un accusé, les erreurs de son passé.

Le jeune maître soutient que la victime, accourue au secours de son ami Lambruschini, a frappé l'accusé, Cervotti, en tout cas, était ivre, sa responsabilité n'était pas entière, Messieurs les jurés admettront, en sa faveur, les circonstances atténuantes et diront qu'il a été provoqué.

Me Hyacinthe de Montera fait, en terminant, un éloquent appel à la pitié du jury.

Verdict

Reconnu coupable de meurtre atténué, Cervotti est condamné à 20 ans de travaux forcés.

***

Audience d'aujourd'hui :

Laparra Jules-Edmond, cuisinier à bord du *Liamone*, demeurant à Marseille, émission de fausse monnaie.

Ministère public, M. Augeli, avocat général.

Défenseur, Me Moretti.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Dominique Valery, née Devoti ; M. Vincent Valery, comptable à la Cie des mines de Phosphates de Gafsa à Metlaoui (Tunisie), Madame Vincent Valery, née Santelli et leurs enfants :

Les familles Valery, de Brando, veuve Barthélemy Panza, Devoti, Davichi, Balducci, Mercucci et Angeli, de Brando ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Dominique Valery
Propriétaire

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 87 ans.

L'enterrement aura lieu mardi, 2 juin, à neuf heures du matin. On se réunira à la maison mortuaire, à Lavasina (Brando).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière pour lui !

M. et Mme Jean-Dominique Rossi ; M. Jules Pierre Rossi ; M. et Mme Emile Ganot ; M. et Mme Jean-Charles Vincenti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Angèle Rossi

leur fille, sœur, belle-sœur et nièce, décédée le 1er juin, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi qui aura lieu aujourd'hui mardi à 3 heures du soir, 30, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Giormini frères, de Patrimonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	29 mai	1er juin
Valeurs de 3 0/0 anciens	95.05	94 70
— de 3 0/0 amortis.	97.00	96.50
		ex-coupon.

Conseil Général

Canton de Castifao

Corte, 1er juin.

Les électeurs du canton de Castifao étaient appelés hier à élire un membre du Conseil général, en remplacement de M. le docteur Zaccarelli, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

Deux candidats étaient en présence :

M. L. Grimaldi d'Esdra, juge de paix, ancien maire de Castifao ;

M. Césaire Colombani, sériciculteur.

M. le docteur Zaccarelli ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

M. Césaire Colombani a été élu par 38 voix de majorité.

Élections Municipales

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Les élections n'ayant pas eu lieu, le 3 mai dernier, il a été procédé, dimanche, à des élections complémentaires dans les communes ci-après :

Pruno

La liste de M. Marchioni, maire sortant, n'a pas été élue.

La liste de M. Poli a été élue par 45 voix contre 44.

Furiani

La liste de M. Fiorelli, maire sortant, n'a pas été élue.

La liste de M. d'Antonj a été élue.

Rogliano

La liste de M. Mariani, maire sortant, n'a pas été élue.

La liste de M. Nicrosi a été élue.

L'élection de Poggio di Tallano

Rectification

Ajaccio, 1er juin.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le numéro du « Petit Bastiais » de ce jour publie le discours prononcé par M. Sinoncelli, publiciste, à l'occasion de la constitution de la municipalité de Poggio-di-Tallano.

Je remercie mon excellent ami Sinoncelli des paroles, trop élogieuses qu'il m'a consacrées, mais j'ai le regret de lui faire savoir qu'il a été induit en erreur en ce qui a trait aux félicitations que j'aurais adressées à M. le Maire de Sartene.

Jamais je n'ai adressé pareilles félicitations.

Recevez, M. le Directeur, etc.

MARINI,
Secrétaire général de la Préfecture de la Corse.

Inauguration du Monument Henri Becque

Paris, 1er juin.

Le monument élevé à la mémoire de Henri Becque a été inauguré ce matin, à 10 heures et demie.

Le monument, œuvre de Rodin, et dont le piédestal est de R. Ninot, s'élève au coin de la rue de Villers, à côté du restaurant où, chaque jour, vers midi et demi, on voyait entrer l'auteur de la *Parisienne*.

Le préfet de la Seine et le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ont pris la parole, l'un au nom de la Ville de Paris, l'autre au nom de l'Etat.

M. Alfred Capus a parlé au nom de la Société des auteurs ; M. Camille, Le Senne représentait la Critique ; M. Georges Lecomte, les Gens de lettres et M. Henri Bauer, les amis de l'écrivain.

Cette imposante cérémonie était présidée par le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Ce soir, une représentation de gala est donnée à l'Odéon en l'honneur de Henri Becque.

Le programme comporte la *Parisienne*, un acte des *Corbeaux*, et une pièce inédite de Becque, le *Domino à quatre*.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

RABAT

La mehalla de Bagdadi est menacée

Tanger, 1er juin.

La mehalla de Moulay-Hafid, qui s'était formée à Méquinez, vient de partir pour Rabat, afin d'infliger une nouvelle défaite à la mehalla de Bagdadi.

A PARIS

Affaire mystérieuse

Le triple assassinat de la famille Steinhell

Paris, 1er juin.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que le mari, la femme et la mère de M. Steinbell avaient été trouvés dans leur appartement, étendus à terre et baignant dans leur sang.

La femme de M. Steinbell n'est pas morte ; ses blessures sont légères.

Mme Steinbell a été trouvée ligottée.

Ce drame est un mystère que la Sureté générale se chargera d'éclaircir.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

L'impôt sur la Rente

La Chambre continue la discussion des amendements à l'article 18 qui vise l'impôt sur la Rente.

Tous ces amendements sont mis aux voix et repoussés.

La séance est levée.

BASTIA LA NUIT

RIXE SANGLANTE au Nouveau-Port

Un bien déplorable événement s'est produit hier soir, vers 9 heures, dans le quartier si populeux du Nouveau-Port.

Le nommé Zanzuchi Jacques, âgé de 36 ans, qui tient une boulangerie dans ce quartier, réprimanda vertement un de ses ouvriers, Agostini Joseph, âgé de 19 ans, qui était arrivé en retard pour son travail.

Une vive discussion s'engagea entre patron et ouvrier ; aux dires même de Joseph Agostini, Zanzuchi se serait livré sur lui à des voies de fait.

Croyant sa vie en danger, Agostini Joseph sortit un couteau qu'il avait dans sa poche et en porta deux coups à son patron.

Zanzuchi Jacques a reçu un coup de couteau à la poitrine et un autre au bras gauche.

Agostini s'est empressé de prendre la fuite, mais il a été arrêté vers 10 heures par le brigadier Ottavi et l'agent Cesari. Il a été écroué au violon municipal, et mis à la disposition de M. le Commissaire Central.

M. le docteur Zaccarelli a prodigué ses soins au blessé dans le local de l'Assistance publique.

Les blessures de Zanzucchi présentent une certaine gravité.

UN INCENDIE DANS LA RUE DE L'OPÉRA

Vol avec effraction au magasin Muretti. — Mare de sang mystérieuse. — Découverte d'un couteau ensanglanté.

Vers 4 heure du matin, le gendarme attaché au bureau de la marine se rendait au bureau de police pour prévenir qu'un incendie venait de se déclarer dans le magasin Muretti, situé au numéro 32 de la rue de l'Opéra.

Le gendarme se rendit ensuite à l'Eglise Saint-Jean pour faire sonner le tocsin.

Aussitôt les autorités et la population s'empressaient d'accourir et de prendre toutes les dispositions pour empêcher le feu de se propager.

L'heure tardive à laquelle cet incendie s'est produit ne nous permet pas de signaler les actes de dévouement.

Une certaine quantité de marchandises ont pu être sauvées. Elles sont, d'ailleurs, couvertes par la Compagnie d'assurances, la Confiance.

Cet incendie est entouré d'un certain mystère.

Devant la porte principale du magasin, on a trouvé un couteau ensanglanté, et on a remarqué une mare de sang.

En outre la porte d'entrée donnant sur la cour avait été fracturée, et les voleurs avaient pénétré dans l'intérieur.

Vers 3 heures du matin on était maître du feu.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 155 JEUDI 4 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA LANGUAGE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint François C.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — **Coucher,** 7 h. 03 s.
Premier quart., le 2 — **Pleine Lune,** le 14
Fête de Demain : Saint Boniface.

3 JUIN

Les Curiosités de la Semaine

~~ La Chiromancie est l'art de lire, dans les lignes de la main, le caractère des gens et par suite leur destinée.

Quel nom va-t-on donner à la science qui arrive au même résultat par l'examen du nez.

Il paraît que l'on peut lire le caractère d'après la forme du nez. Jeunes fiancés, écoutez-ceci :

Les jeunes filles dont le nez est camard seront des ménagères habiles, des femmes pratiques, économes et laborieuses, toujours fidèles... mais un peu jalouses.

Celles dont le nez est pointu sont gaies, légères, d'humeur changeante ; elles aiment le mouvement et seront facilement des femmes de sports ; mais elles seront vindicatives et égoïstes.

Le nez aquilin est un nez de race ; le nez d'une femme élégante, hautaine et franche, facile à froisser mais pourtant d'humeur constante et droite.

Enfin, les femmes qui ont le nez terminé par une boule sont gaies, inconstantes et très aimables. Elles aiment la société, le bruit, la danse, les spectacles, la musique ; ce ne sont pas toujours de bonnes ménagères, mais ce sont souvent des artistes.

~~ Un savant Espagnol a retrouvé, en fouillant dans les archives de la marine, la note des appointements servis à l'équipage des navires conduits par Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique ; elle est sous la forme d'un état en règle des sommes payées mensuellement aux hommes de l'aventureux voyage.

Les simples matelots touchaient de 10 à 12 francs, suivant la classe à laquelle ils appartenaient, y compris les frais de nourriture, c'est-à-dire qu'ils devaient se nourrir avec leur solde. Les capitaines des trois grandes caravelles qui abordèrent pour la première fois la côte américaine le 12 octobre 1492 avaient 30 fr.

Quant à Christophe Colomb, qui portait le titre d'amiral, on lui faisait l'honneur de lui compter ses émoluments à l'année : il touchait 1.600 fr., soit 4 fr. 50 par jour.

La découverte de l'Amérique, qui a gorgé d'or la nation espagnole, n'a donc coûté à celle-ci que quelques milliers de francs.

~~ Rossini, le célèbre compositeur de *Guillaume Tell* et du *Barbier de Séville* ne savait plus où donner de la tête, tant il était assailli de demandes d'autographes par ses nombreux admirateurs qui devenaient par trop raseurs.

Pour contenter tout le monde, il usa d'un bon truc. Comme réplique : il offrit des pipes. En allant en Italie, il s'arrêtait quelques heures à Marseille pour faire ses achats dans une grande fabrique de pipes en terre qui existe encore. Il en achetait plusieurs douzaines, puis, il les faisait culotter artificiellement par un fumiste et les offrait ainsi à ceux qui lui demandaient un souvenir.

Et bien qu'il fuma en réalité fort peu, Rossini acquit ainsi la réputation d'un fumeur incomparable.

On vient d'offrir une pipe de Rossini au Conservatoire de Paris, à ce qu'il paraît, que celle-là est authentiquement culottée par le maestro qui l'offrit à un de ses amis. Elle porte cette date « 14 mars 1857 » et la signature de Rossini.

~~ Il existe en Californie, à 75 kilomètres environ de San-Francisco, une ville peuplée de six mille habitants et d'un million de poules : c'est Petaluma.

L'élevage et le commerce de ces intéressants volatiles fait l'unique richesse du pays.

Chaque famille exploite les poulaillers qui, par milliers, ont été dressés sur le flanc des collines environnantes.

Les plus pauvres possèdent quelques douzaines de poules seulement, mais les plus riches propriétaires élèvent jusqu'à dix mille et quinze mille individus à la fois dans leurs « ranchs ».

L'une des fermes-modèles de Petaluma peut contenir cent mille pensionnaires. Tout y est aménagé avec le plus grand soin : appareils incubateurs, couveuses, infirmeries perfectionnées s'y trouvent.

La cité des poules a exporté cent vingt millions d'œufs en 1907. Comme toutes les villes américaines, elle a sa noblesse industrielle, ses princes et ses magnats, dont le plus fameux doit s'appeler le « Roi de la basse-cour ».

~~ Le pasteur Sydney Goodman a eu l'étrange idée d'ouvrir à Atlantic-City, aux Etats-Unis, une « Eglise des hommes ».

Afin d'y attirer les fidèles, le digne clergyman distribue, à l'aide des ressources fournies par les quêtes, des cigares, des pipes et du tabac, et lors du service d'inauguration, cinq cents hommes fumant comme des locomotives pendant son sermon avaient transformé le temple en une tabagie.

Des tableaux vivants édifiants, des vues cinématographiques illustrant les paraboles du Christ, enfin des chanteurs professionnels, au programme, rendent ces services religieux extrêmement attrayants. Les fidèles s'y mettent à leur aise et applaudissent bruyamment le pasteur quand il dit : « Dieu est indulgent », ou bien : « Il y a plus de divin que de diabolique dans l'homme. Le tout est de lui fournir l'occasion de se montrer ».

Le moyen pour le révérend Goodman est de présenter aux hommes une religion, non plus austère et grave, mais aussi bon enfant que possible. C'est cette idée qu'il applique à l'Eglise des hommes qui, paraît-il, obtient un succès extraordinaire. Banquiers et ouvriers s'y coudoient.

PIPELET.

LE SERVICE POSTAL
de Ghisonaccia à Sartene

Un télégramme parvenu avant-hier du sous-secrétariat des Postes et des Télégraphes à la direction d'Ajaccio l'informait que l'adjudication du service postal de Ghisonaccia à Sartene, contrairement à la première annonce de l'adjudication, était uniquement réservée aux voitures à traction mécanique à l'exclusion de toutes autres voitures.

L'admission de la voiture à chevaux contre laquelle nous avions réclamé dans ce journal a donc été rejetée.

Ainsi est donnée satisfaction au vœu si énergiquement formulé au Congrès des syndicats d'initiative Corses de Nice, sur la proposition du président du syndicat d'initiative de Bastia, M. Tommasi. Ainsi est exaucé le désir de toute la population corse qui voyait avec peine un arrondissement aussi important que celui de Sartene continuer à être desservi, comme il y a cent ans, par les moyens de transport les plus primitifs. Exaucé surtout le désir des nombreux Sartenais qui habitent Bastia, et de tous les amateurs de notre pays qui, faute de moyens de transports rapides et confortables, avaient jusqu'à présent été obligés d'ignorer cette partie si intéressante de la Corse.

Nous félicitons l'administration des Postes et Télégraphes du bon mouvement qu'elle a eu en revenant sur sa première décision. Nous l'en remercions et remercions en même temps toutes les personnes qui ont employé leur autorité et leur énergie à nous aider dans la cause que nous avons plaidée ici et que nous étions décidés à soutenir jusqu'au bout si justice ne nous était pas rendue.

Il nous reste maintenant à attendre le résultat de l'adjudication. Nous espérons qu'il sera plus heureux qu'on ne l'aurait cru. Nous savons que des sociétés importantes de voitures automobiles du continent se préparent à concourir. Nous n'avons pas à douter qu'elles se contenteront du maximum de la subvention que l'administration a fixé, étant donné que ces sociétés tiendront compte assurément de l'augmentation sensible de trafic que la nouvelle traction provoquera sur cette ligne de Ghisonaccia à Sartene, longue de 145 kilomètres, traversée par des contrées si pittoresques pour le touriste, si populeuses et si riches en ressources de toutes sortes.

F.

Lire à la troisième page «NOS TÉLÉGRAMMES»

Anciens Souvenirs Bastiais

L'arrestation à Bastia, de Sampiero Corso. — U scrò Levecciu du XVI^e siècle. — Le passage, enville, d'un cardinal-évêque.— Les nœuds dits Viscotti rumani.

Sampiero, de Bastelica, colonel au service de la France (XVI^e siècle), et qui devint ensuite maître-de-camp-général des Italiens, au service toujours de cette nation, vint en Corse, pour ses propres affaires.

Le gouverneur génois, se méfiant de lui, à cause de sa valeur et de son intrépidité, l'appela à Bastia, où il le fit traîtreusement arrêter. Après plusieurs mois de détention au Donjon, il fut libéré par ordre de Henri II. Le gouverneur voulait le faire condamner à mort, parce qu'il était trop aimé des Corses, ce qui lui faisait voir en Sampiero, un ennemi redoutable, de près comme de loin.

***

L'archidiacre Filippini, de la cathédrale de Sainte-Marie, se plaignait dans son histoire de la Corse, de 1594, de ce que Bastia donnait prise admirablement au *vent de Ponent*. Il arrivait souvent, dit-il, qu'il soufflait avec une violence telle, pendant *huit ou dix jours de suite*, qu'on ne pouvait sortir de la maison, et secouait même les édifices.

On voit bien que notre fameux vent du Sud-Ouest a vieilli depuis lors, et qu'il ménage ses forces, puisqu'il ne souffle plus, aujourd'hui, que trois ou quatre jours consécutifs, au maximum. C'est encore désagréable pour nous, mais ne nous en plaignons pas trop, par rapport à sa fureur et à sa durée d'autrefois.

***

Parti de Civitavecchia sur une galère de guerre de la République de Gênes, le cardinal-évêque Raggio arriva à Bastia, le 19 avril 1643, pour aller ensuite prendre possession de son évêché d'Aleria.

La galère, à son entrée dans le port, salua la forteresse avec quatre canons : salut qui fut rendu par tous les canons de la ville.

Ce haut prélat fut reçu, à son débarquement, par le Gouverneur et sa cour, par l'Evêque et son clergé, qui l'accompagnèrent, avec le peuple, à Sainte-Marie, au milieu du carillonnement des cloches de toutes nos églises.

Après avoir visité la Citadelle, avec le même cortège, il alla se reposer de son voyage dans le logement que lui avait préparé dans sa maison, le Podestat de la ville : Pietro Cardi.

Au dix-huitième siècle, l'évêché d'Aleria, qui était, comme on sait le plus grand des évêchés de la Corse, rapportait encore à son titulaire, d'après un ancien document, de vingt à vingt cinq mille livres.

A cette époque, les évêchés n'étaient plus que cinq, au lieu de six : c'étaient ceux de Mariana, d'Aleria, d'Ajaccio, de Sagone et de Nebbio.

Et en fait de villes et de villages qui les formaient, Bonifacio seulement ne faisait partie d'aucun évêché de l'île. Cette ville relevait directement et faisait partie du diocèse de l'archevêque de Gênes.

***

Pendant notre séjour dans la Ville-Eternelle, et lorsque nous visitions les ruines des Thermes de Dioclétien, qui étaient les plus grands et les plus beaux de la Rome impériale, nous pensions aux Juifs qui, comme les Romains, se baignaient, sans caleçon, et surtout à la farce que ces derniers leur faisaient, avec constance, pour se débarrasser d'eux.

En effet, chaque fois que les Juifs étaient en train de se baigner dans les bassins de marbre, les Romains de garde qui les reconnaissaient au type, ou au signe distinctif de leur circoncision, leur nouaient fortement les manches de leur chemise, ce qui leur ôta, à la fin, l'envie d'y revenir.

Et il devait en être ainsi dans les autres Thermes, car les Juifs étaient mal vus partout.

Or, il existe encore à Bastia (nous le savons tous) et cela pendant la saison des bains de mer, la même farce des anciens Romains, mais sans en avoir le même but d'ostracisme.

Pendant que des gamins se plaisent à nager au milieu du port, il arrive assez souvent qu'on leur fait des nœuds aux manches de leur chemise. Et lorsque de retour à terre ils dénouent rageusement avec le secours de leurs dents, les dits nœuds, ceux qui les ont faits se gaussent d'eux, en leur chantant de loin, ces moqueuses paroles :

ARUNZECA I VISCOTTI RUMANI !
E DI ! E FA !
DAMINE UN PEZZU PER CARITA !!

Comme l'on voit, il y a corrélation entre les deux farces, au point de vue des dits nœuds, appelés ici *biscuits romains*. Il se peut que cette antique coutume des nœuds romains, aux chemises, nous soit parvenue par la voie corso-romaine, de Mariana ou d'Aleria, où il y avait des Thermes.

D'ailleurs, ne sont elles pas arrivées jusqu'à nous les antiques imprécations des Corses, du temps des Romains ? ces imprécations, on les connaît, mais nous les rappellerons quand même.

C'étaient : *che tu sia spadurnatu* ! c'est à-dire : sans patron, sans protecteur, seul enfin ! comme : *Che tu sprufondi una vorta* ! sous entendu, comme le temple de Diane, qui s'élevait dans l'Etang de ce nom, et qu'un tremblement de terre en fit engloutir la moitié.

Enfin, nous dirons encore à propos des anciens colons romains de *Corsica*, qu'on a trouvé il y a quelque temps, au bas de Forioni, des cercueils en terre cuite, signés du nom du potier romain : *Fronto*.

Un de ces cercueils, mais brisé, se voit sur la terrasse conduisant à notre Bibliothèque-Musée.

Un Amateur d'Histoire locale.

UNE BROCHURE

Deux Drames

CANEVALANDRO ET MANNONE
ou Histoire d'une jolie petite Ville de l'île de Corse
par F. GIROLAMI-CORTONA
(Imprimerie et Librairie Ollagnier)

Evisa et ses environs ! des paysages de rêve servant de cadre à d'antiques légendes poussées comme des fleurs sauvages, à l'ombre des chalets ! Quel régal pour les amateurs de pittoresque et de merveilleux !

L'auteur de l'intéressante monographie, dont nous donnons le

Etude de Me de GENTILE
Avoué-Licencié
5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE
par suite de surenchère
sur Saisie-Immobilière

Le samedi, treize juin 1908, à huit heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Civil de 1re Instance de Bastia, séant au Palais de Justice, à Bastia, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, situé sur le territoire de la commune de Ville de Pietrabugno, canton de San Martino di Lota, arrondissement de Bastia, en un seul lot, et sur la nouvelle mise à prix ci-après fixée, savoir :

Lot unique

Une maisonnette de campagne, comprenant trois pièces au rez-de-chaussée et une grande pièce au 1er étage, attenant à un jardin avec arbres fruitiers, d'une contenance approximative de dix ares, le tout situé au lieu dit *Palagaccio* ou *Fico-Rompola*, près de l'embranchement des routes du Cap et de San Martino di Lota, portée au Ne 207, section G, de la matrice cadastrale de Ville de Pietrabugno.

La maison a sa porte d'entrée vers l'Est, deux fenêtres avec barreaux en fer au rez-de-chaussée, deux autres fenêtres avec persiennes du même côté, une porte au sud, un escalier extérieur et une porte à l'Ouest ; — La propriété est bornée au Nord et à l'Ouest par un chemin vicinal ; — elle est louée au docteur Thiers.

Nouvelle mise à prix : Deux mille neuf cent vingt-cinq francs, ci 2.925

Cette propriété a été saisie à la requête de M. Giorgi Ange-Toussaint, docteur médecin, demeurant et domicilié à Bastia, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, Boulevard de Cardo, 5, sur M. Emanuelli Antoine, industriel, demeurant ci devant à Bastia, actuellement à Marseille ; le procès-verbal de saisie a été dressé par Conti, huissier à Bastia, le 23 décembre 1907, visé le même jour et transcrit, après dénonciation au saisi, à la conservation des hypothèques à Bastia, le 14 janvier 1908, volume 58, n° 30.

Par jugement en date du onze avril dernier, ledit immeuble a été adjugé à M. Schiaretti Napoléon, industriel, demeurant à Bastia, au prix de 2.505 francs, mais une surenchère du sixième a été formée par M. Etienne Damei, propriétaire, demeurant à Bastia, suivant acte du greffe en date du seize avril 1908, enregistré et dénoncé par acte d'avoué à avoué à Me de Gentile, avoué du poursuivant et de l'adjudicataire, et à Me Dapelo, avoué de la partie saisie.

En conséquence, il sera, à la requête dudit M. Giorgi, procédé à la nouvelle adjudication dudit immeuble, sur la nouvelle mise à prix ci-dessus fixée.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de Procédure Civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rectifié par l'avoué poursuivant, soussigné, à Bastia, le trente mai 1908.

de GENTILE,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répéterons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, aiment bien haut ses mérites.

... *Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désespéré de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.*

Victor LECHEIN, 32, rue de Morphy, Reims, (France)

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulée dans le verre ».

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 16, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PEMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyons en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

6 à 8 FRANCS par jour et plus Patient à Dames Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUSON, 35, rue Stéphenson, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde toutes sortes de variétés charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE
Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**
par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**
ou la **CONFITURE de St VINCENT de PAUL**

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Arnu, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

litre ci-dessus, a voulu sans doute se délasser de ses travaux de géographe et d'historien, en faisant le tour de la coquette petite ville, assise entre deux rivières, qu'elle regarde couler du haut de son promontoire rocheux; puis, mis en goût par le charme et la variété des tableaux, il lui prit fantaisie de pénétrer plus avant dans ce pays d'enchantements et de féeries. Nous y avons gagné des descriptions dont le coloris s'avive d'un amour sincère pour cette région privilégiée. Le sujet d'ailleurs s'y prêtait admirablement.

Il semble bien, en effet, qu'ici la nature a réalisé, dans un effort prodigieux, tout ce que l'imagination d'un Dante ou d'un Michel-Ange peut enfanter de plus impressionnant et de plus grandiose. Gorges et ravins d'une âpre beauté, vallées profondes, précipices à donner le vertige, torrents tumultueux, cascade bouillonnante dans sa robe d'écume, montagnes aux pics neigeux que fréquentent le mouflon et l'aigle royal, forêts où les arbres, vieux patriarches portant allégrement le poids des siècles, dressent leurs cimes altières à trente ou quarante mètres au-dessus du sol. Tout un décor devant lequel on reste accablé d'admiration et qu'on sent propice à l'éclosion de ces récits fabuleux, comme les bergers en font le soir, à la veillée, assis autour de la flamme vacillante d'un feu de bruyères!

C'est là qu'on aimerait entendre, par une nuit d'été, dans le mystérieux silence de ces solitudes, les histoires de *Canevalandro* et *Manone*, mais de la bouche même de celui qui vient de nous les conter, avec une telle abondance de détails pittoresques. Manone est ce méchant seigneur de la Spelunca, qui expia si cruellement le crime d'avoir fait enlever la belle et vertueuse Gloria; Canevalandro est ce chien allé qui, à l'instar de la Bête du Gévaudan, sur les bords de l'Isère et de la Tarasque, sur les rives du Rhône, répandit la terreur parmi les Niolins, qu'il décimait, jusqu'à ce qu'il tombât sous les coups du vaillant Pasquino, nouveau Saint Michel, vainqueur du démon... Ces événements ne sont pas d'hier, comme on le pense bien. Ils remontent à l'époque lointaine du roi Guillemot ou de la reine Pédauque, à l'heureux temps où Berthe filait ..

Evisa, ses environs et ses légendes! Tous les amis de la Corse, tous ceux qui désirent la voir étendre de plus en plus loin le rayonnement de sa beauté, sauront gré à M. l'abbé Girolami-Cortona d'avoir contribué pour sa part à faire connaître et admirer ce coin si original de notre Oberland insulaire, par joyau serti dans la couronne de Cyrnos.

EMILE DE MONSSERRATO.

Fête de la Mutualité

Notre fête d'aujourd'hui, qui suit de si près celle qui a eu lieu, tout dernièrement, à Ajaccio, indique combien est grand, chez nous tous, le désir de propager dans notre pays les idées mutualistes.

On ne saurait donc trop multiplier ces réjouissances et surtout les encourager, car c'est un excellent moyen de propagande pour attirer dans nos sociétés respectives un plus grand nombre de Membres participants et honoraires.

Les mutualistes Ajacciens ont été bien inspirés en nous donnant l'exemple; aussi pouvons nous espérer que, l'année prochaine, à pareille époque, nous réunirons à Bastia, avec la concours de tous les groupements mutualistes, et avec un plus large programme, la fête de « l'Union des Sociétés de la Corse ».

Y a-t-il, en effet, œuvre plus agréable à entreprendre que celle de chercher à encourager par les paroles et les actes, la création de nouvelles sociétés de secours mutuels. Ce devoir nous est imposé par la solidarité fraternelle, et aucun de nous ne devrait faillir à cette noble tâche, en attendant que des lois plus sages imposent à tout citoyen, ayant atteint l'âge de la majorité, l'obligation de faire partie d'une société de Prévoyance.

Pour le moment, contentons nous d'exprimer à M. le Préfet combien les Mutualistes Bastiais ont été heureux et fiers de l'honneur qu'il leur a fait en venant présider leur belle fête. Leur joie a été d'autant plus grande que parmi les innombrables Préfets de la Corse, c'est le seul qui soit venu s'asseoir à une table de mutualistes.

Cet encouragement est précieux et significatif. C'est le prélude d'une ère nouvelle pour notre pays. Aussi, connaissant tous le grand intérêt qu'il porte à notre chère île, nous pouvons être assurés que tous nos efforts tendront à orienter nos populations urbaines et rurales vers la mutualité, foyer d'éducation morale et de concorde, et tous les enfants de la Corse lui seront reconnaissants de tout ce qu'il aura pu faire pour leur bonheur.

Capitaine TORTONI.

EXCURSION
de Bastia à Rome
PAR CIVITA-VECCHIA

Un grand nombre de personnes ont répondu à notre appel et sont venues retirer leurs billets de passage. Nous venons de demander un nouveau délai de 24 heures à la Cie Fraissinet pour avoir un jour de plus pour délivrer les billets. Il ne faut pas perdre de vue que le *Golo*, qui est désarmé à Marseille, doit être armé et partir dans l'après-midi de vendredi pour Bastia. Par suite nous devons donner à la Cie Fraissinet le temps de pourvoir à tout et puissions-nous la couvrir avant le départ de ce vapeur. Nous faisons un dernier appel à la bonne volonté de chacun, afin de nous permettre de tenir notre promesse.

On délivrera les billets de 8 heures à midi et de 4 à 6 heures, au Syndicat d'Initiative, Bd Paoli, 25.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MURO. — Mlle Luceni Félicité, issue d'une famille des plus anciennes et des plus marquantes de la Balagne, vient de s'éteindre à l'âge de 67 ans.

Mlle Luceni était une femme de cœur et un esprit élevé; d'une exquise urbanité dans ses relations sociales, elle était accueillante pour tous. Son affabilité lui valut rendus très populaire et tous pleurent sa mort. Aussi les obsèques de la chère morte ont eu lieu avec une solennité inaccoutumée qui a prouvé combien elle était estimée et qu'elle n'avait pas toujours obligé des ingrats.

L'église était elle-même en deuil. Un immense catafalque avait été dressé au milieu de la grande nef, en face du maître-autel; surmonté d'une urne funéraire, enveloppé du reflet de plusieurs centaines de cierges, il était là, debout, majestueux du silence de la mort, comme pour défendre aux profanes de toucher à son précieux dépôt.

Nous présentons à sa famille éplorée l'expression de nos plus vives et sincères condoléances.

⁂

LA VASINA. — Hier, ont eu lieu à La Vasina, les obsèques de M. Dominique Valery, l'un des hommes les plus connus de la localité; il était âgé de 87 ans et depuis longtemps souffrait de la maladie qui l'a ravi à l'affection des siens.

Des parents de Bastia, d'Erbalunga, Pozzo, Castello, étaient accourus pour la cérémonie funèbre qui a été réellement imposante. Tous ont tenu à rendre un dernier témoignage de sympathie à ce vénéré vieillard qui tous estimaient.

Un beau catafalque était dressé au milieu de la nef, entouré d'une quantité de cierges. Les dernières prières ont été dites en présence de plusieurs ecclésiastiques des environs, puis l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à Mme veuve Valery-Devoti, à son fils, M. Vincent Valery, comptable aux Phosphates de Gafsa, et aux familles Valery-Devoti et Angeli, l'expression de nos vives condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 30 mai 1908.

La réponse des primes a fait sur un marché bien disposé en général, à l'exception de notre Rente qui perd encore 05 centimes sur hier et finit à 95.05. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure et le Turc sont en nouvelle avance. Les emprunts russes sont fermes. Nos Grands Etablissements financiers ne s'écartent guère de leurs cours précédents. Valeurs industrielles calmes, ainsi que les valeurs de traction.

Les actions de la Cie de l'Ouest Africain Français sont toujours très recherchées à 517; les parts sont à 201.

Le Crédit Foncier Mexicain a des demandes à 329; l'encaissement des annuités s'effectue régulièrement. Les actions de la Cie Française de la Boca Inférieure ont un bon courant d'affaires à 119; ses nouveaux procédés, colorants ou ignifuges, obtiennent un légitime succès dans l'ameublement artistique comme dans l'industrie et la construction. L'action Pouvreaux a été traitée à 539; la bénéfice de 1907 ressort à 1.714.570 roubles, et le dividende de 12 0/0 n'a employé que 849.000 roubles.

Les 30.000 obligations de 500 frs 5 0/0 de la Cie du Nord Est de l'Espagne ont été introduites le 28 courant sur le marché en Banque à 465 frs. Les recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la deuxième semaine de mai 1908, ont atteint 602.500 frs contre 568.937 pour la période correspondante 1907.

Nos chemins de fer restent fermes. Obligations 2 1/2 Ouest recherchées à 385.50.

M. et Mme Silvain
au Théâtre Municipal

M. et Mme Silvain, de la Comédie Française, accompagnés d'artistes des principaux théâtres de Paris, donneront trois représentations de gala et une matinée.

La première représentation aura lieu vendredi, 12 juin, avec *Phèdre*, de Racine. M. Silvain jouera Thérame; Mme Louise Silvain, Phèdre.

La soirée se terminera par *Boubourouche*, la fine comédie en 2 actes de Georges Courteline. M. Silvain jouera le rôle de Boubouroche.

Samedi 13 juin, *Charlotte Corday*, tragédie en 5 actes de François Ponsard. M. Silvain jouera Danton; Mme Louise Silvain, Corday.

Dimanche 14 juin, en matinée, *Electre*, la grande tragédie de Sophocle, adaptée par Alfred Poizat. M. Silvain jouera le rôle du gouverneur d'Oreste, et Mme Silvain, Electre, rôle qui lui a valu déjà de nombreux triomphes. Le spectacle se terminera par *le Père Lebonnard*, la comédie en 4 actes de Jean Aicard.

Ces représentations seront données sous le haut patronage de M. le Ministre des Beaux-Arts.

Élections Municipales

Cambia

Les élections municipales n'ayant pu avoir lieu le 3 mai dernier, par suite des troubles survenus au moment de la formation du bureau, il a été procédé dimanche 31 mai, à des élections complémentaires.

Huit candidats de la liste de M. Emmanuelli, maire sortant, ont été élus.

Deux candidats de la liste opposée ont été élus.

Valle-di-Rostino

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez-moi de faire appel aux colonnes de votre estimable journal pour expliquer au public et aux chefs administratifs, la manière dont on fait les élections municipales de Valle-di-Rostino, dimanche, 31 mai.

Pour présider aux élections, le maire étant suspendu, un délégué de la sous-préfecture de Corte est arrivé au bureau de vote entouré, depuis son départ de la ville, de quelques adversaires de la municipalité.

Les opérations électorales étant commencées depuis deux heures, plus de quatre-vingts électeurs avaient déjà pris part au vote; la liste municipale allait être élue à une bonne majorité.

A 9 heures et demie, un individu, qu'on avait empêché de voter, parce qu'il n'était pas sur la liste électorale, appela le groupe de ses partisans pour l'aider à s'introduire dans la salle du vote. Pendant que la gendarmerie refoulait les manifestants et rétablissait l'ordre, le délégué, au lieu de continuer son service, a suspendu les élections. Aucun danger ne le menaçait pourtant.

On se demande si ce prétendu trouble n'aurait pas été combiné à l'avance.

Toutes les suppositions ne sont elles pas permises en pareil cas?

Veuillez agréer, etc.

P. V.

Courses de Bastia

AVIS

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi, 11 juin, à 8 heures du soir, dernière limite, chez M. Bicci, 4, Impasse Sadi Carnot, au 1er.

Ils devront contenir le sexe, l'age, la robe (désignée aussi exactement que possible) les noms du père et de la mère.

Le Comité.

TANT DE SOULAGEMENT
EN SI PEU DE TEMPS

M. L. Gilles, négociant à Fécamp, par Saint Pierreville (Ardèche), a été guéri par 1 x pilules Pink.

« Je m'empresse de vous informer, écrit-il, que les pilules Pink m'ont guéri de mon grave état d'anémie et de mes maux d'estomac. Je ne pouvais pas penser qu'un médicament pouvait donner tant de soulagement en si peu de temps. Les pilules Pink m'ont guéri après quelques semaines et cependant je puis dire que depuis mon retour



M. Gilles

du régiment je ne m'étais jamais bien porté et j'ai 44 ans. C'est d'ailleurs pendant mon service militaire, que j'ai contracté un rhumatisme de chasseurs en garnison à Tunis, que j'ai attrapé les fièvres, et ma santé, depuis cette époque, a été de mal en pis; depuis quelques années surtout, mon état de faiblesse était devenu tel que j'avais dû abandonner mes occupations. J'ai eu l'occasion de lire, sur les conseils de quelques personnes, entre autres de M. Argel, instituteur, de prendre les pilules Pink. Je m'en félicite, car à l'heure actuelle je me porte très bien. Je dors d'un bon sommeil et j'ai très bonne mine. »

Les pilules Pink sont si médicament le plus puissant que vous puissiez vous procurer avec de l'argent. Elles purifient et enrichissent le sang, tonifient le système nerveux. Presque tous nos maux proviennent de ce que notre sang, pour diverses causes, ne nourrit pas ou pourvoit et ne forces. Lorsque le sang est appauvri les organes sont affaiblis et tout se détraque. Les pilules Pink ont le pouvoir d'arranger, de réparer tout cela.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies. Vous les reconnaîtrez, en tous cas, franco, du dépôt, 3bis Goblin, 33, rue Ballu, Paris, contre 3 frs. 50 la boîte, 17 frs. 50 les 6 boîtes.

Cour d'Assises

Audience du 3 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Assassinat et complicité

Ce sont deux jeunes gens de 17 ans qui comparaissent aujourd'hui devant le Cour d'assises. Les renseignements fournis sur leur compte sont excellents. Le maire, le gendarmerie, le magistrat cantonal, les représentent comme de braves enfants, au caractère très doux. Ils sont cependant accusés d'avoir, le premier comme auteur principal le second comme complice, donné la mort à un jeune homme de leur âge, Marchi Antoine-Martin.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits:

Acte d'accusation

Jean Toulza, garçon coiffeur à Sartene, avait conçu depuis quelques jours par jalousie de métier des sentiments de vive animosité à l'encontre de Marchi Antoine Martin, qui exerçait le même profession que lui et auquel il reprochait notamment d'avoir formulé des critiques sur ses aptitudes professionnelles. Le 5 décembre 1907 vers 2 heures de l'après-midi il se présentait subitement de ses camarades Leandri Georges et Regard Anatole à la porte du magasin où travaillait Marchi, l'invitait à sortir dans la rue et se livrait sur lui à des voies de fait en lui portant un soufflet et un coup de pied à l'abdomen. Les personnes présentes s'étant interposées, Toulza s'écriait: « Ce qu'il a reçu n'est rien s'il sort ce soir!... » En se retirant Toulza demanda à Leandri de lui prêter un revolver dont il était possesseur. Leandri promit de lui remettre cette arme le soir même et il la montra en effet dans la journée à François Durazzo en lui déclarant qu'il devait la prêter à Toulza. Vers 6 heures, Toulza, Leandri et Regard, qui avaient pris leurs dispositions pour faire un mauvais parti à Marchi, proposaient à Alberghi Angelin de se joindre à eux en vue, disaient-ils, d'aller « attraper » Marchi dans la soirée. Alberghi repoussait leurs propositions.

A sept heures, Regard allait au domicile de Toulza annoncer à celui-ci que quatre soldats l'attendaient pour se faire raser. Ce n'était là qu'un prétexte imaginé pour faciliter la sortie de Toulza; les deux amis se rendirent aussitôt dans le magasin de Toulza où Leandri ne tardait pas à les rejoindre. Leandri remettait son revolver à Toulza, s'armait lui même d'un gros bâton ferré, puis tous trois se rendaient place Porta où ils savaient devoir rencontrer Marchi. Ils ne tardèrent pas à l'apercevoir sous la véranda du Café Marriani en compagnie de trois jeunes gens de son âge, Zerolini Thomas, Berger François et Panzani Jacques. Toulza l'ayant interpellé aussitôt, Marchi le supplia de le laisser tranquille. Toulza le traita alors de « grand lâche » et l'injuria grossièrement, s'efforçant de l'attirer en dehors de la zone déclarée par les lumières du café. Le sieur Mary Michel, père du patron de Marchi, qui s'était déjà interposé au cours de la scène de l'après-midi, intervint de nouveau, reprocha vivement son attitude à Toulza et engagea Marchi à rentrer chez lui. Marchi suivait ce conseil lorsque Toulza accompagné de son groupe et ayant une attitude des plus menaçantes vint lui barrer le chemin au milieu de la place Porta. Zarolini essaya de s'interposer, mais Leandri lui dit « Si tu veux prendre sa défense il y en aura aussi pour toi. » Pendant ce temps Toulza demandait à Marchi: « Pourquoi as tu les mains dans les poches? » Et Marchi répondait en écartant les bras: « Tu peux me fouiller je n'ai rien! » Toulza lui portait alors un coup à la figure, puis se précipitait sur lui. Une détonation retentit et Marchi s'affaissa la face contre terre. Il avait le crâne fracassé par un coup de revolver et succombait dans la soirée sans avoir repris connaissance. Toulza prit aussitôt la fuite et ne s'est constitué prisonnier que dix jours plus tard. Il a soutenu avoir agi en état de légitime défense et n'avoir donné la mort à Marchi que parce que celui-ci voulait le frapper à l'aide d'un stylet. Ce système est démenti par tous les témoins de la scène qui n'ont vu aucune arme entre les mains de la victime au moment du drame.

Leandri s'est rendu complice du crime commis par Toulza en lui fournissant une arme en vue de l'agression que celui-ci devait diriger contre Marchi, en s'armant lui même pour lui prêter main forte et enfin en prenant une part active à cette agression et en empêchant les amis de Marchi de s'interposer pour sauver la victime.

⁂

Me Mancini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public. Mes de Carafa, de Monteru et Angeli, sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire de Jean Toulza

« Marchi dit-il, me poursuivait depuis quelques temps de ses tracasseries.

Il me reprochait surtout de ne pas connaître mon métier, de n'avoir pas quatre sous pour prendre un verre. Le 4 décembre une discussion avait eu lieu entre nous. Le lendemain soir j'appelais Marchi pour lui demander des explications. Il me répondit: « Je ne parle pas avec des chiens ». M'apercevant qu'il avait un stylet, je m'écriais: « Il a un stylet » et sortant mon revolver je faisais feu pour l'effrayer. Il est tombé!.»

Interrogatoire de Georges Leandri

Georges Leandri reconnaît qu'il a prêté son revolver à Toulza, mais il ne savait pas que cette arme devait servir à donner la mort à Marchi. Il l'avait en d'autres circonstances prêté à Toulza qui a un moment donné l'avait gardé pendant trois mois. Il n'en avait pas fait mauvais usage. Il lui a donc prêté une deuxième fois en toute confiance. Il avait prêté à divers ses regrets son revolver à différentes personnes, et même à un jour qui lui lui avait demandé il y a deux ans pour se rendre à Bastia. Il n'avait aucun intérêt à la mort de Marchi avec lequel il entretenait de bonnes relations. Il est entièrement innocent du crime qu'on lui reproche.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 17°, à midi 23°. — à 4 heures du soir + 22°. Maxima + 20°. Minima — 17°.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent, — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm.

⁂

Congés de la Pentecôte

A l'occasion de la Pentecôte, les classes vaqueront le lundi 8 juin au lycée de garçons et au cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

Les internes du Lycée sortiront le samedi 6 juin après la classe du soir et rentreront le lundi soir, 8 juin, à l'heure réglementaire.

⁂

Hyménée

On annonce le prochain mariage de Mlle Cécile Ordioni avec M. Joseph Vincignerra, élève de la marine marchande.

Toutes nos félicitations.

⁂

Nécrologie

Mlle Augée Rossi, fille de M. et Mme Jean-Dominique Rossi, est décédée hier, dans sa vingt-cinquième année, emportée par une de ces maladies que la science est encore impuissante à combattre. Cette jeune demoiselle qui était l'orgueil de ses parents, a connu la gravité de son mal et ne s'est fait aucune illusion sur le peu de temps qui lui restait à passer sur cette terre. La hideuse mort lui est apparue dans toute son horreur, puis le calme s'est fait dans cette âme douce et bonne, et la foi lui a donné la résignation nécessaire ainsi que l'énergie pour recevoir les dernières consolations de la religion avec tant de recueillement.

Mais ceux qu'elle laisse sont plongés dans la consternation: ils ne peuvent sécher leurs larmes. C'est que cette infortunée jeune fille se faisait aimer de tous par la douceur de son caractère. Aux obsèques qui ont eu lieu dans l'après-midi, l'affluence était grande, et dans le long cortège qui a suivi le cercueil jusqu'à l'église Saint-Jean, on n'entendait que l'expression des plus vifs regrets. Nous les partageons, ces regrets, et présentons à M. et Mme Jean-Dominique Rossi et à leur famille nos sincères condoléances.

⁂

Inspection de l'artillerie

M. le général de brigade Marquis de Barberin, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, est parti hier soir pour Corte, après avoir terminé l'inspection des établissements de l'artillerie de notre ville.

⁂

Pèlerinage à la Canonica

Le pèlerinage à la Canonica aura lieu, cette année, le lundi de la Pentecôte. Il sera présidé par M. le chanoine Casta, archiprêtre de Sainte-Marie de Bastia.

Les messes commenceront à 8 heures. A 10 heures on 10 heures et demie, grand'messe et sermon.

Dans l'après-midi, visite à San-Pertico. Au retour, baisement de la Relique de Sainte-Dévote, à l'église de la Canonica.

⁂

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire de 1908: MM. Ricoveri, adjudant greffier, prison de Lille; Giustiniani, sergent-major surveillant, établissement pénitentiaire de Tunisie; Falconetti, adjudant greffier, prison de Marseille; Leccia, sergent major surveillant, pénitencier de Douira; Manovelli, adjudant greffier prison de Tours.

Pilules Suisses

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les *migraines*, les maux d'*estomac* et la *constipation*.

⁂

A louer

A l'Ospedale, (Porto-Vecchio), à 364 mètres d'altitude, une maison composée de 3 et 7 pièces meublées ou non, cour ombragée de pins et chênes verts.

S'adresser à M. Hector Ettori, propriétaire à Porto-Vecchio.

⁂

Sporting Club Bastiais

Les membres du Sporting Club Bastiais sont convoqués pour ce soir, jeudi 4 juin, à cinq heures et demie, à la Mairie.

Prière de ne pas manquer.

Le Président, VINCENSINI.

⁂

Au Port

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, de Marseille, 134 passag., div.
— Vap. « Lismore, » cap. Maury, de Livourne, 5 passagers, div.
— Vap. « Principe Amadeo, » cap. Francesconi, de Porto Torres, 7 passagers.
— Vap. « Prince Léopold de Belgique, » cap. Dufri, de Gênes, lest.
— Vap. « Principe Amadeo, » cap. Francesconi, pour Livourne, div.
— Vap. « Prince Léopold de Belgique, » cap. Dafri, pour Livourne, extrait de châtaignes.

THÉATRE MUNICIPAL

CINÉMATOGRAPHE
PATHÉ Frères

Bureaux: Matinées, 2 h. 1/2. Soirées, 8 h. 1/4
Spectacles: Matinées, 3 h. Soirées, 8 h. 3/4

Ce soir
représentation à 8 h. 1/2

Matinée à 2 heures et demie

PRIX DES PLACES

Premières Loges et Baignoires, 1.50. — Deuxièmes Loges, Fauteuils et Stalles d'orchestre, 1 fr. — Parterre, 0.75.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, 4 juin, à 8 heures, place Calotta.

Etat-Civil

NAISSANCES

Pescicolelli Joseph-Marie. — Colombani Tomasine. — Furiani Ange-Joseph. — Gunet Maurice.

AVIS DE DÉCÈS

(PIETRANERA)

M. et Mme Charles Giuliani et leurs familles:

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille Mademoiselle

Gabrielle-Emma Giuliani

décédée à Pietranera, le 3 juin 1908, dans la 23e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Pietranera aujourd'hui jeudi, 4 juin, à 9 heures du matin.

Prix pour elle!

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Pour la Pentecote

DEMANDEZ
« A LA BONBONNIERE »
LE COLOMBIER
Excellent Gâteau
pour déguster en famille et renfermant
La Colombe Porte-Bonheur

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00302

BOURSE DE PARIS

	2 juin	— 3 juin
Valeurs de 3 0/0 amortis.	94.35	94.35
— de 3 0/0 amortis.	90.30	90.35

ex-coupon.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 3 juin.

L'ex-impératrice Eugénie, qui villégiaturait au Cap-Martin, depuis son retour de Ceylan, est arrivée à Paris.

Après un court séjour dans la Capitale, l'ex-impératrice des Français, qui voyage sous le nom de Comtesse de Pierrefonds, se rendra en Angleterre.

MARSEILLE
HORRIBLE DÉCOUVERTE
UN ENFANT DE NEUF MOIS
étranglé dans son berceau
Arrestation des parents

Marseille, 3 juin.

La femme Klau, qui vit maritalement avec un nommé Roy, s'est présentée ce matin au commissariat du quartier, et a déclaré qu'elle avait trouvé son enfant, âgé de neuf mois, étranglé dans son berceau.

Le commissaire s'est rendu immédiatement dans l'appartement habité par la femme Klau.

Les explications de la mère de l'infortuné bébé étant très confuses, et, après un minutieux examen des lieux, le commissaire a ordonné l'arrestation de cette mère infâme.

Il a procédé également à l'arrestation de l'amant qui s'était contenté de répondre aux explications demandées par la police, qu'il ne s'expliquait pas comment cet enfant avait pu être étranglé.

Cet horrible drame a causé une profonde émotion dans tout le quartier, où les commentaires vont leur train.

A PARIS
LA TUERIE
DE L'IMPASSE RONSIN
Obsèques des victimes

Paris, 3 juin.

Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu les obsèques des deux victimes de l'effroyable tragédie de l'impasse Ronsin.

Dès la première heure une foule extraordinaire stationne devant la maison mortuaire en attendant l'heure des obsèques qui ont été imposantes.

Les cercueils de M. Adolphe Steinheil et de Mme Edouard Japy disparaissaient sous les couronnes.

Les honneurs militaires ont été rendus au regretté artiste qui était chevalier de la Légion d'honneur.

L'absoute a été donnée en l'église St François Xavier, en présence de tout le clergé de la paroisse.

Le préfet de police et le préfet de la Seine suivaient derrière la famille.

On remarquait dans le cortège toutes les plus hautes notabilités parisiennes.

Mme STEINHEIL

Mme Marguerite Steinheil, la *recapée* de la tuerie de l'impasse Ronsin, qui ne doit son salut qu'à la mégère dont elle fut l'objet, les meurtriers l'ayant prise pour sa fille, est une femme charmante, qui possédait, il y a quelques années encore, toutes les séductions.

Plusieurs journaux prétendent qu'elle était très étroitement liée avec la famille de M. Félix Faure, et qu'elle se trouvait à l'Elysée, au moment où le regretté Président de la République succombait à une congestion cérébrale.

Nouvelles Militaires

Examens pour Saint-Maixent

Paris, 3 juin.

Les sous-officiers dont les noms suivent, appartenant au 4e rég. d'infanterie coloniale, sont admis à prendre part aux épreuves orales pour l'admission à Saint-Maixent en 1908.

MM. Andreani, Faggianelli, Andrei et Tomasini.

AU PANTHÉON
Une Manifestation D'ÉTUDIANTS
La cérémonie pour Zola

Paris, 3 juin.

Une centaine d'étudiants se sont réunis aujourd'hui devant le Panthéon pour protester contre la cérémonie de demain.

Immédiatement prévenu, le préfet de police a envoyé sur les lieux des escouades d'agents et des gardes républicains à cheval, pour rétablir l'ordre.

Les étudiants voulaient envahir le Panthéon, pendant la répétition générale de la cérémonie de la translation des cendres d'Emile Zola.

Quelques arrestations ont été opérées, mais elles n'ont pas été maintenues.

EN BELGIQUE
UN DRAME
dans une maison meublée à Namur
Deux Allemands tués
La logeuse blessée

Bruxelles, 3 juin.

Un terrible drame s'est produit, la nuit dernière, dans une maison meublée, à Namur.

Un ouvrier, nommé Doville, a assassiné à coups de hachette, deux allemands qui étaient en pension.

Il a blessé également la logeuse.

Les détails manquent sur cette mystérieuse affaire.

La justice a ouvert une enquête.

EN ESPAGNE
LA LOI
CONTRE LE TERRORISME

Madrid, 3 juin.

La campagne contre le projet de loi sur les explosifs continue à porter ses fruits.

Après les meetings importants tenus à Huelva, à Séville, à Murcie et à Orense, une vingtaine de conférences ont eu lieu aujourd'hui, à Madrid, dans vingt locaux différents.

Les sociétés ouvrières et les partis de gauche dynastiques et antidynastiques sont représentés dans toutes ces réunions.

Dans les meetings et dans la presse, on conseille au Roi, si le projet de loi est voté, d'opposer son *veto*.

Collisions sanglantes
LES GRÉVISTES DE VIGNEUX
contre la Gendarmerie
Deux morts. — Cinq blessés

Paris, 3 juin.

Des collisions sanglantes ont eu lieu aujourd'hui, à Vigneux, entre grévistes et gendarmes.

Une douzaine d'agents de la force publique s'étaient mis à la poursuite d'une bande de grévistes qui portèrent atteinte à la liberté du travail.

Ces gendarmes, ayant été assaillis à coups de pierres par les grévistes, ont été obligés de faire usage de leurs armes.

On compte deux grévistes tués et cinq blessés.

Une grande agitation règne en ce moment à Vigneux.

Les autorités locales ont réclamé un envoi de troupes.

Interpellation Jaurès

Paris, 3 juin.

M. Jaurès, député socialiste du Tarn, vient d'informer, par lettre recommandée, le président du Conseil, qu'il l'interpellera, à la prochaine séance de la Chambre, sur l'échauffourée de Vigneux.

NOUVEAU PROJET DE LOI
de M. Briand
Les frais des officiers ministériels. — Le contrôle des justiciables.

Paris, 3 juin.

Il sera distribué demain à la Chambre des députés un nouveau projet de loi de M. Briand, ministre de la justice, destiné à faciliter aux justiciables le contrôle des frais réclamés par les notaires, avoués ou autres officiers publics ou ministériels.

Désormais, les frais ne seront soumis à la taxe qu'après que le détail en aura été communiqué aux intéressés.

Ceux-ci auront ainsi la faculté de se renseigner sur la légitimité des sommes qui leur sont réclamées, et s'ester connaissance de cause qu'ils pourront, soit payer, soit requérir la taxe.

EN ANGLETERRE
LE VOYAGE DE S. M. EDOUARD VII en Russie

Londres, 3 juin.

Les deux yachts royaux ont quitté Portsmouth aujourd'hui.

Le *Victoria and Albert* se rend à Scheernes, pour prendre à bord le roi et la reine.

L'*Alexandra* a appareillé pour Brunnshattel, à l'embouchure de l'Elbe, pour être à la disposition du souverain dans la Baltique.

Quatre contre-torpilleurs escorteront chaque yacht impérial.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Pour la Conservation du Parc et des Bâtiments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Année internationale en date du 14 avril 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : **100.000** fr.
et Cent neuf autres lots supérieurs à 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Unique tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes lacrymales, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, *raideurs le matin*, vertiges, *ataxie*, *digestions pénibles*, *concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, *11, rue Jacquemont*, *Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX Soudés, Coupés ou Brûlés **SAUVÉS** par le PÉTROLE **Hahn**

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

6 à 8 FRANCS par jour et p.ne. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 98, rue Stéphenson, Paris.



LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40** Centimes.



Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**
de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Méfiez-vous des Contrefaçons. Exigez la véritable produit
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Hafelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
GRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même invétérés, sans lavages ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Vente dans toutes les Pharmacies et 10, Rue Vivienne, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'anaémissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL Quinquina, Kola et Viande de Lacto-Phosphate de Chaux



ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 156 VENDREDI 5 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRE DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Les cendres de Zola
AU PANTHÉON

ATTENTAT SUR DREYFUS

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Boniface.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 14
Fête de Demain : Saint Noberto.

4 JUIN

Les Chances de la Paix

Le tumulte provoqué dans la presse européenne, notamment dans la presse allemande, par le voyage de Londres et par la nouvelle positive des visites que successivement le roi d'Angleterre et le Président de la République vont faire au Tsar, dans les eaux russes, visites qui probablement leur seront rendues, à Londres et à Paris, au cours de l'automne, commence à s'apaiser, et les chances de la paix paraissent aujourd'hui non pas diminuées, mais raffermies et augmentées.

C'est que l'Europe a enfin trouvé son équilibre stable, grâce au contrepoids que les rapports de plus en plus intimes de l'Angleterre avec la France et la Russie alliées opposent à la Triplice.

D'ailleurs, d'où pourraient venir les risques de guerre ? Ce ne serait pas du côté de la France qui n'a aucune raison d'abdiquer les principes pacifiques qui, depuis trente-sept ans, ont été la base de sa politique extérieure. Ce ne serait pas de la Russie, qui a besoin de la paix pour finir de reconstituer ses forces et réformer son organisation intérieure ; ni de l'Autriche, qui représente la tradition la plus conservatrice de la vieille Europe ; encore moins de l'Italie qui, amie de la France et de l'Angleterre, branle au manche de la Triplice. Restent donc Berlin et Londres. Une politique offensive de la part de l'Allemagne contre nous, son perpétuel objectif, trouverait en ligne l'alliance franco-russe et l'Angleterre ne manquerait certainement pas de profiter d'une guerre continentale pour assaillir la flotte allemande. Cette perspective ne manquerait certainement pas de contenir Outre-Rhin l'ardeur belliqueuse, malgré les incessantes efforts de la presse pangermaniste, insatiable « mangeuse de Français, » pour la déchaîner. La fameuse théorie de l'otage — l'Allemagne en lutte contre l'Angleterre attaquant la France pour prendre des gages sur le continent — a fait son temps ; son moment psychologique est passé. Elle a pu être menaçante dans cette conjoncture si critique où la France, militairement désorganisée lorsque le ministère Combes constituait un « péril national » et la Russie saignée aux quatre veines par la guerre de Mandchourie, ne pouvaient tirer tout le parti attendu de leur alliance défensive. Mais la situation a bien changé de part et d'autre et l'attaque soudaine que l'Allemagne, même dans les conditions les plus favorables, n'osa pas risquer alors, elle la risquerait encore moins aujourd'hui où la clause capitale de la convention militaire franco-russe de 1892 jouerait aisément et lui mettrait sur les flancs l'armée française d'un côté et l'armée russe de l'autre, de façon que, de « l'otage » à prendre sur nous contre l'Angleterre, elle pourrait bien devenir le mauvais marchand. Nous pouvons sourire désormais de l'épouvantail, à condition, bien entendu, de rester capables, d'accord avec la Russie, de faire énergiquement respecter, les armes à la main, notre neutralité.

Une seule hypothèse de guerre subsiste donc : celle d'un conflit que provoquerait l'Angleterre. « A cette hypothèse, fait judicieusement remarquer le *Temps*, on peut répondre d'abord que rien ne prouve que la Grande-Bretagne ait l'intention d'attaquer l'Allemagne ; ensuite qu'une guerre anglo-allemande, dans l'état actuel des choses, resterait une guerre à deux. On avait pu croire, en entendant les toasts de Buckingham Palace, qu'on songeait à modifier, en étendant sa portée, l'entente cordiale. Il semble, à lire la presse anglaise, qu'il n'en soit pas question. Cela étant, l'entente franco-anglaise ne comporte pas d'engagements militaires. Elle ne lie pas pour l'avenir. La France, et la Russie avec elle, n'auraient donc, en cas de guerre anglo-allemande, qu'à faire respecter leur neutralité armée, ce qui serait assez facile. Les deux adversaires éventuels, sachant qu'ils n'auraient ni l'un ni l'autre à compter sur des diversions, reculeraient sans doute devant une lutte qui, purement maritime, n'aboutirait pas à un résultat décisif, puisque l'Allemagne pourrait échapper à l'Angleterre en rentrant ses flottes dans ses ports et que, de son côté, l'Angleterre, avec l'armée dont elle dispose, serait incapable de menacer l'Allemagne sur son territoire. Les chances de la paix sont donc plus grandes que jamais, comme nous le disions en commençant.

Pour nous, nous n'avons qu'à nous attacher à une politique positive et à ne pas donner dans le sentiment. Puisque notre pays ne songe pas à faire la guerre pour lui-même, il ne doit pas s'exposer à la faire pour les autres, surtout sans avoir au préalable obtenu des garanties positives. L'entente cordiale « permanente » (toast d'Edouard VII), ou « resserrée » (toast de M. Fallières), peut très bien se comprendre sans alliance et sans engagements militaires réciproques. Mais, si elle allait jusqu'à l'alliance, encore faudrait-il que l'Angleterre fût à même de rendre à la France, le moment venu, des services égaux à ceux qu'elle recevrait d'elle. Une notable partie de la presse anglaise en convient loyalement. Or, le *Globe* déclare : « S'il s'agissait de conclure un marché avec la France, nous n'avons vraiment pas assez à offrir. » De son côté, la *National Review*, dans un article très remarqué et où l'on veut voir l'inspiration des plus hautes personnalités anglaises, estime que l'entente cordiale, « diplomatiquement efficace et bienfaisante, » serait « militairement » stérile pour la France aussi longtemps que l'Angleterre n'aura pas « une armée de campagne, rapidement mobilisable et complète sous tous les rapports, de 200.000 hommes bien pourvus d'artillerie, avec de fortes réserves, et, derrière elle, une force territoriale d'au moins 350.000 hommes. » Et la *National Review* conclut : « Nous ne pouvons nous attendre à l'aide de la France si nous ne lui offrons pas le secours d'une grande armée en Lorraine. »

En attendant, la portée de l'entente cordiale n'est pas nulle. Elle a eu déjà sa « bienfaisante efficacité diplomatique » — on l'a bien vu à Algésiras — et elle l'aura de plus en plus, même si elle ne se transforme pas en une alliance. Dans tous les cas, l'Allemagne n'en reste pas moins devant la perspective *éventuelle* et assagissante d'une alliance anglo française accouplée à l'alliance franco-russe et à l'alliance anglo-japonaise.

LA ROUVRAYE.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'Actualité

Quand il pleut à la Saint Médard...

Quand il pleut à la Saint Médard, il pleut quarante jours plus tard ! dit la sagesse des nations ; et elle ajoute : A moins que Saint Barnabé ne vienne tout gâter. Ceci laisse foudroyant supposer que Saint Médard et Saint Barnabé ne sont pas une paire d'amis, mais ne nous renseigne guère sur les raisons qui poussent ces excellents saints l'un à faire pleuvoir les marchands de parapluies, l'autre à les en empêcher. C'est pourtant ce qui serait le plus intéressant à connaître.

Depuis que le genre humain existe, on a pensé raisonnablement que tout était mieux pour le mieux dans le meilleur des mondes : les marchands de parapluies ont fait brûler des cierges à Saint Médard, les marchands de cerises l'ont voué aux gémonies... Il n'y aurait pas eu de raison pour que cela s'arrêtât si la science, qui fourre son nez partout, ne s'était avisée de détrôner les deux pauvres saints et de leur enlever le pouvoir de faire la pluie et le beau temps.

Notre excellent confrère Georges Bonnefoy, dont les ouvrages de vulgarisation agricole sont actuellement très remarqués à l'Exposition de Londres, nous en expédiait dernièrement les raisons. Il paraît que Saint Médard, comme Saint Barnabé, n'ont eu la circonstance, pas plus de pouvoir que nous et moi. La grande coupable est... Devinez qui ? La Lune !

M. Bouquet de la Grye, qui a étudié le premier les influences lunaires sur l'atmosphère, a démontré par de savants diagrammes que c'est entre le premier quartier et la pleine lune que la pression barométrique est la plus faible et entre le dernier quartier et la nouvelle lune qu'elle atteint son point le plus haut.

Conclusion : Selon que Saint Médard ou Saint Barnabé tombent en période de haute ou de basse pression barométrique, il pleut ou il fait beau et comme cet état atmosphérique est soumis en cette saison, à d'autres influences météorologiques expliquées, qui le font persister pendant cinq à six semaines, il pleut ou il fait beau durant un semblable laps de temps.

Dès lors rien n'est plus facile que de prédire le temps du mois de juin avec autant de précision que le Vieux Major ou le non moins vieux Mathieu de la Drôme ; il suffit de regarder le calendrier.

On y voit précisément que nos maudits Saint Médard et Barnabé nous arrivent cette année entre le premier quartier et la pleine lune, c'est à dire qu'il pleuvra jusque vers le milieu de juillet... Adieu les cerises ! Adieu les promenades au bois !...

206 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Deux noirs regards s'échangèrent, mais combien différents ! Tout empli de pitié chez l'une, et soulevant avec la nuance d'un peu de frayeur. Tout empli chez l'autre, de férocité.

Du celle ci, on ne devait plus rien attendre de bon. Elle lirait, sans dévier, jusqu'au bout de sa destinée... Lison passa, poursuivie, au lointain, par des yeux opiniâtres... Et son malaise ne cessa que lorsqu'elle ne fut plus sous leur magnétisme puissant... Germaine redescendit. En dépit de sa résolution et de sa force d'âme, elle était envahie par un trouble immense. L'heure était venue, pour elle, de décider de la vie ou de la mort de Rose. Elle tenait cette vie et cette mort entre ses mains. Ses complices attendent un signal... Ce signal, c'est d'elle qu'il doit partir... Après, ce sera fini, et rien ne pourra plus s'opposer à la chose fatale... La mort de Lison sera consommée... Ce qui la retient, ce n'est pas le remords. C'est l'épouvante — l'épouvante, salutaire, pour tant d'autres — de ce qui se passerait, si la justice découvrait les coupables. Les coupables... elle... et les deux autres. Laurent, brutal. l'avait dit :

— Je joue ma tête... Vous jouez la vôtre !

Et Germaine frissonnait, malgré tout. Mais l'hésitation ne dura pas longtemps. Elle avait trop attendu l'heure qui sonnait pour reculer, le moment venu. Du fond de son cœur grondait jusqu'à ses lèvres le nom odieux que Croix-Vitré, par deux fois, lui avait jeté à la face :

— Oberstein !

Elle avait à se venger sur le vieillard et sur la jeune fille de l'acte monstrueux qu'elle avait subi pour une autre, et qui avait été commis sur elle... Et elle mûrissait, avec un geste de défi à sa Destinée qui suivait son cours :

— Allons !

Elle vit, dans la cour, un des garçons du moulin. C'est à lui qu'elle pensa pour la mission qu'elle enverrait aux deux frères. Ce qu'elle voulait, c'était un homme qui n'avait pas l'habitude de réfléchir, d'intelligence bornée, à peu près idiot en dehors des choses habituelles de manœuvre auxquelles sa vie l'astreignait. Le hasard se plaît souvent ainsi, pour exécuter ses arrêts les plus redoutables et les plus impérieux, à choisir des êtres irresponsables, desquels viennent les fatalités et les catastrophes, sans que même ils s'en doutent. L'homme que Germaine appelait et que lui désignait le destin roleva son front étroit et bombé en entendant la voix de sa maîtresse.

— Lardier !..

Pour laquelle des deux, en l'amenant à faire ce choix, le destin travaillait-il ? Pour Germaine ? Ou pour Rose Lison ? Lardier dit sa casquette fourrée, dont les bords étaient rabaissés sur ses oreilles. Et il s'avança gauchement jusqu'à la jeune fille.

— Entrez, j'ai quelque chose à vous dire.

Et comme il n'avait pas l'air de comprendre :

— Une commission à vous donner...

— De grand cœur, mam'zelle, de grand cœur, fit Lardier. Ne suis-je t'y point à votre service ? Une commission ou du travail, c'est toujours du temps que je vous dois, et vous me payez mon temps, pas vrai ?

Les yeux profonds de Germaine s'abaissèrent sur lui. Ainsi, c'était celui-là qui allait être le messager terrible, cet homme, cet idiot ? Il n'essaierait pas de comprendre ce qu'on lui demanderait ! Et il le ferait, car ce qu'elle allait lui demander était très simple.

— C'est bien ce qu'il me faut ! pensa-t-elle.

Alors, elle lui expliqua :

— Ecoutez moi avec attention !..

— Oh ! j'écoute bien, là, j'écoute bien !..

— Vous allez vous rendre au château de Royanmont...

— Oui... Tout de suite ?..

— A l'instant même.

Lardier remit sa casquette et se dirigea vers la porte, sans plus attendre.

— Où n'est-vous donc ?

— Au château, puisque mam'zelle le désire...

— Et pourquoi faire ?

— J'sais pas...

— Eh bien, je vais vous le dire... A Royanmont, vous demanderez à parler à M Laurent Bourriane...

— M Laurent Bourriane, je le connais... un grand, très fort, avec des épaules comme ça...

Et pour mesurer, il écarta les bras, en un geste d'admiration.

— ... Vous demanderez à lui parler en particulier... Vous me comprenez bien ?.. Vous attendrez, pour lui parler, qu'il n'y ait personne auprès de lui ?..

— Je comprends... absolument personne...

— C'est cela.

— Alors ? Quand je le verrai seul, quoi-t-y qu'y faudra lui faire...

— Vous lui direz que vous venez de ma part. . Et, de ma part, vous lui direz un seul mot, un seul que vous retiendrez aisément.

— Ce mot ?

— Vous lui direz : « Aujourd'hui ! »

— Bon ; c'est pas malin... Et après ça ? . . Je reviendrai vous dire que c'est fait ?..

— Ce n'est pas tout...

— Tant mieux, mam'zelle, tant mieux. Je sommes point bête, allez, comme on croit. Et pus y en aura, tant pis que je serai content de vous être agréable...

C'est égal, ces saints auraient bien pu attendre quelques jours avant de venir nous jouer ce mauvais tour là !

A. CAPELLO.

EXCURSION
de Bastia à Rome
PAR CIVITA-VECCHIA

Nous avons le regret de faire part aux personnes qui devaient participer à l'excursion de Rome, que celle-ci ne peut avoir lieu, les frais s'élevant à 7.850 francs et les cotisations à 6.400 francs seulement.

Le remboursement sera opéré par nos soins à domicile.

A. GALEAZZINI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La fête de la Sainte-Vierge n'a jamais été célébrée à l'église de Pietranera avec plus d'éclat que dimanche dernier. Il est vrai que M. l'abbé Secripanti, le digne curé de cette paroisse, dont le zèle est bien connu, surtout par les fidèles de Capanelle, n'avait rien négligé pour cela. Il avait voulu que la fête fut digne de la reine des Cieux : il a réussi.

Mlle Winifred Germaine Anderson, fille de l'honorable directeur de la Compagnie du gaz, avait bien voulu accepter le titre de prieure, et a contribué aussi, pour sa part, à rehausser cette belle solennité.

Toutes les Filles de Marie ont pris part le matin à la communion générale ; à 10 heures, la grand'messe a été chantée par des amateurs bastiais avec un ensemble parfait ; à 3 heures, après les vêpres, une longue procession s'est déroulée sur la grande route, suivie par toute la population et de nombreux Bastiais et habitants des environs ; à la rentrée, salut et baiser de la Sainte-Relique.

Remercions M. le Curé de son zèle et de l'accueil qu'il a fait aux visiteurs ; remercions aussi Mlle Anderson et son père, et souhaitons qu'une pareille fête ne reste pas sans lendemain.

⁂

PORRI. — Hier notre village a été douloureusement ému par la nouvelle de [illegible] du Palais de Cristal à Marseille, survenue avant-hier matin.

M. Pompei a succombé à la suite d'une longue maladie, et c'est au moment même où l'on espérait sa guérison prochaine qu'il a été enlevé à sa famille.

C'est un véritable deuil pour toute notre commune, car, depuis qu'il s'était établi à Marseille, il n'avait jamais cessé de s'intéresser au sort de ses compatriotes qui avaient recours à ses services en raison de ses combreuses relations.

Nous adressons à Mme veuve Pompei, fille du regretté colonel Guerrieri, à MM. Horace et Robert Pompei, ses fils ; à Mme et M. Salvarelli, sa fille et gendre, et à M. Jean Pompei, ancien maire de Porri, son frère, nos condoléances les plus sincères. — A. P.

⁂

VENACO. — M. Levanti Pierre est nommé facteur intérimaire à Venaco.

⁂

FRANCARDO. — Dimanche dernier, a eu lieu, à Francardo, la fête annuelle de Notre Dame de Lourdes.

Comme tous les ans, le petit hameau qui est appelé par ses ruines à devenir le centre industriel de la Corse, avait pris un aspect inaccoutumé.

Les populations d'Omessa et des villages voisins sont accourues en foule et ont contribué par leur présence à rehausser l'éclat de cette petite fête religieuse qui a été tout à l'honneur du très sympathique curé-doyen d'Omessa, M. Geffiot, administrateur aîné et plein de tact.

⁂

Le même jour, un mât de cocagne a été dressé devant la maison du Directeur du « Ver à Soie » et de la Société Hollandaise.

Tout le parti républicain d'Omessa s'est rendu en foule à Francardo, pour manifester sa sympathie à celui qui depuis 30 ans n'a cessé et ne cesse par son conseil et par son ardeur au travail, de démontrer que l'on peut, en Corse comme ailleurs, créer des usines modèles, des débouchés nouveaux, sans pour cela nuire en quoi que ce soit aux sites pittoresques et enchanteurs de l'Ile de beauté qui font l'admiration et les délices du monde entier.

La fête, à laquelle la grâce féminine était venue jeter sa note gaie, s'est terminée très tard dans la soirée, après une brillante sauterie. — BASTIDA.

Hygiène et Salubrité

Le Maire de la Ville de Bastia rappelle que, spécialement pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, il est interdit aux ménagères de déposer des détritus, des débris quelconques sur la voie publique après 7 heures du matin.

Tout contrevenant aux présentes prescriptions sera poursuivi conformité de l'arrêté général sur le balayage.

Le service de la police est spécialement chargé de la stricte exécution de cet arrêté.

Bastia, le 3 juin 1908.

Le Maire.

Cour d'Assises

Audience du 4 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Assassinat et complicité

Les Témoins

Michel Georges, maréchal des logis de gendarmerie. — Attiré par le bruit d'une détonation, il est accouru place Porta, et s'est trouvé en présence du jeune Marchi mortellement blessé. Il avait reçu une balle à la tête, MM. Peraca et Susini l'ont transporté à la pharmacie Benedetti où son état a été jugé désespéré.

Zvonibal Thomas. — J'étais avec la victime Marchi, Pangrani et Berger. En jouant place Porta nous rencontrâmes Toulza, Leandri et Anatole Lorenzi. Toulza appela Marchi qui lui dit : « laisse moi tranquille ». Il y eut une petite discussion au cours de laquelle Toulza cria à Marchi : « Tu as les mains dans les poches ». « Tu peux me fouiller », répondit Marchi en levant les bras. A ce moment j'entendis Toulza, s'écrier : « Il a un poignard » et aussitôt il faisait feu sur Marchi, qui tomba.

M. le Président fait remarquer au témoin qu'entendu par M. le juge d'instruction de Sartene, il n'a jamais déclaré avoir entendu Toulza, s'écrier : « Il a un poignard ». Le témoin maintenant qu'il a parfaitement entendu ce propos, M. le président sur les réquisitions de M. l'avocat général le fait rayer.

Le même incident se produit pour les témoins Berger, Pangrani et Ricard. Ceux-ci confirment la déposition du Zvonibal. Ils déclarent avoir entendu Toulza, s'écrier : « Il a un poignard ». Leurs dépositions n'étant pas conforme à celles qu'ils ont faites à l'instruction ils sont mis en état d'arrestation.

Alborghi Antoine. — Dans la soirée du 5 décembre, j'ai rencontré les deux accusés accompagnés de Ragard, dit Lorenzi. Ils m'ont demandé si je voulais me joindre à eux pour nous battre avec Marchi et ses amis. Bien entendu j'ai refusé.

Mary Michel. — Etait dans son magasin quand Toulza vint appeler son jeune employé Marchi et l'invita à sortir et exerça sur lui des violences. Il intervint et fit à Toulza de justes observations.

Peraca. — Je vis un groupe d'une dizaine de personnes place Porta. Une détonation retentit et le groupe se dispersa de tous les côtés. J'accourus et trouvai Marchi blessé d'une balle à la tête. Je le transportai avec l'aide de M. Susini à la pharmacie Benedetti.

M. le Président rappelle à la barre tous les témoins qui avaient été mis en état d'arrestation. Ceux-ci ayant déclaré avoir dit par complaisance, que Toulza s'était écrié : « Il a un poignard », sont rendus à la liberté.

Réquisitoire

M. Mancini soutient du Jury un verdict sévère. Pendant plus de 2 heures, l'éminent organe discute tous les éléments du procès. C'est uniforme odieux et lâche, que MM. les Jurés ont à réprimer. L'infortuné Marchi, jeune homme de 17 ans, a été immolé à plaisir. Vainement la défense prétendra que Toulza n'a tiré que lorsque Marchi a sorti un stylet. La victime n'avait pas d'arme. Quant à Leandri, c'est lui qui a fourni à Toulza l'arme homicide, qui l'a encouragé sur les lieux du crime et qui a empêché les parents d'intervenir, afin de protéger la victime. MM. les Jurés n'hésiteront pas à condamner ces deux jeunes criminels.

Plaidoirie de Me Pierre Angeli

Me Angeli Pierre, qui est le fils de l'éminent avocat général du notre Cour d'appel, faisait ses débuts en Cour d'assises. Dans un langage élégant et choisi, avec une facilité qu'on ne rencontre guère chez un débutant, il a présenté la défense de Toulza. Celui-ci n'a tiré que lorsque la victime fonçait sur lui un poignard à la main. Il a tiré, pour défendre ses jours en danger. Dans une émouvante péroraison le jeune défenseur fait appel à la pitié des Jurés.

⁂

M. le Président, au nom de la Cour, adresse au jeune débutant, une charmante allocution que nous nous faisons un devoir de reproduire.

Votre succès ne saurait nous surprendre. Il était prévu. Nous connaissions, au Palais, votre intelligence, votre esprit souple et délié, votre facilité d'assimilation. Vous avez su tirer parti de ces belles facultés et on voit, à la façon dont vous avez travaillé cette affaire, que vous voulez suivre le noble exemple que vous avez à côté de vous.

Fils d'un avocat général, tout en haute estime, d'un collègue aimé de tout, d'un magistrat, dont la modestie, seule, égale le beau talent, vous devez, naturellement, suivre la carrière du barreau. Vous voulez de justifier votre choix en faisant un excellent début et en montrant des aptitudes qui vous assurent le succès, dans l'avenir. Vous avez examiné l'affaire qui vous a été confiée, avec habileté, dans un langage élégant et choisi. Vous avez tout dit, dans l'intérêt de votre client, et bien dit. Je suis heureux de vous complimenter, au nom de la Cour, et je vous adresse personnellement mes vives et affectueuses félicitations.

⁂

M. Mancini, substitut du Procureur général, dans une très brillante improvisation, adresse, à son tour, au jeune défenseur les félicitations du Parquet général.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Après avoir adressé au jeune débutant les félicitations du barreau, Me de Caraffa discute à son tour les charges qui pèsent sur Toulza. C'est un honnête garçon dont la conduite a été jusqu'ici à l'abri de tout reproche. S'il a fait feu sur le jeune Marchi, c'est uniquement parce qu'il n'est trouvé placé dans la nécessité de tuer ou de se faire tuer. MM. les jurés n'hésiteront donc pas à l'acquitter.

Plaidoirie de Me H. de Montera

Me Hyacinthe de Montera se lève pour défendre Leandri. Tous s'abord il exprime en termes émus au jeune débutant toute sa joie que lui cause son brillant succès. Entrant ensuite dans la discussion des faits de la cause, le jeune maître démontre que Leandri n'avait aucun intérêt à la mort de Marchi avec lequel il a toujours entretenu les relations les plus cordiales. Tout acte inhumain à un mobile : quel intérêt pouvait avoir Leandri à la mort de Marchi avec lequel il n'avait jamais rien eu à démêler. Leandri a, il est vrai, prêté son revolver à Toulza, mais certainement il ignorait l'usage que celui-ci devait en faire. Me Hyacinthe de Montera discute ensuite tous les autres arguments de l'accusation, et dans une émouvante péroraison demande au jury de rendre Leandri à son père aveugle dont il est le guide, le soutien, l'unique consolation.

Verdict

Le verdict du Jury étant négatif, Georges Leandri est acquitté.

Romano Coupeda de meurtre provoqué, Toulza est condamné à 7 ans de prison.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Benigni Dominique-Antoine, ancien douanier à Bastia, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Caraffa et Malaspina.

Bulletin Financier

Paris, 1er juin 1908.

La baisse de nous Rents s'accentue. Elle finit à 94.72, comparée à 94.95. Presque tous les Fonds Etrangers sont en nouvelle avance : Extérieure 96.34, Turc 96.45, Portugais 64.85, Russe 5 0/0 1906 98.70. Nos bonds de Crédit restent fermes.

Valeurs industrielles calmes ainsi que les valeurs de traction. Des Auer en baisse de 6 francs.

Les obligations 5 0/0 de 1906 de l'Etat de l'Amazone s'échangent entre 462 et 465. L'action électrique Lille Roubaix Tourcoing a des demandes à 581 ; la réunion des propriétés de recettes de la ligne Lourenço est en garant de l'avenir du réseau dont la construction se poursuit activement.

On remarque à 87.50 l'action General Phosphate ; on le Caire pas de part de fondateur, elle ne supporte pas de charges d'obligations et par conséquent ses profits vont tout entiers aux seuls actionnaires.

Les recettes nettes de la Cie des Tramways Porto et Extérieure à Rio de Janeiro pour les quatre premiers mois de 1908, sont en augmentation de 31 0/0 sur la période correspondante de 1907.

Nos chemins de fer sont bien tenus. Les obligations 2 1/2 Ouest à 396 offrant une prime de remboursement de 414 frs.

Nécrologie

Madame Marie Guerci

Lundi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Marie Guerci, mère de notre excellent ami Antoine Guerci, instituteur à l'Ecole libre.

Du nombreuses personnes accompagnaient le convoi funèbre de la pauvre femme qu'un accident malencontreux avait obligée d'abandonner ses occupations, pour se livrer aux soins d'hommes compétents, dont le savoir a été impuissant à la guérir.

Nous ne nous appesantirons pas sur la force d'âme dont elle fit preuve pendant sa maladie. Une autre voix a prononcé en termes émus l'éloge de la défunte et dit les pieux sentiments qui présidèrent à sa mort chrétienne.

Mais nous ne voulons pas manquer de dire à notre ami, à son frère et à leur père, la chaude sympathie qui est allée vers eux en cette circonstance et la part profonde que nous prenons à leur douleur. — *Un Ami.*

⁂

Voici le texte du discours prononcé par M. Antoine Gasperi, collègue de M. Guerci.

Messieurs,

C'est pour moi un devoir de venir au nom de mes collègues saluer respectueusement la dépouille mortelle de l'excellente femme enlevée après de longues et douloureuses souffrances à l'affection des siens.

Chrétienne fervente, Mme Guerci fut à son foyer la digne compagne de son époux, le guide sûr de ses enfants ; elle résumait en un mot l'idéal de la femme forte dont parle l'Evangile, observant en toutes circonstances le précepte divin : « Aimez-vous les uns les autres ».

Heureuse de l'affection qui lui était témoignée, elle s'apprêtait à l'avenir de ses enfants, elle en bercait déjà de l'espoir de les voir un jour stables, peut-être même entrevoyait-elle dans ses rêves quelques joies bien légères sautiller gaiement autour d'elle et l'appeler joyeusement : Maman.

Mais, ces douces consolations lui furent hélas ! refusées.

Une chute accidentelle la cloua soudain sur un lit de douleur et c'est au cours de cette longue maladie que se révélèrent les pieux sentiments dont son âme vaillante était imprégnée.

Elle sut mettre courageusement en pratique les fortes doctrines qu'elle avait toujours prêchées à son mari, à ses enfants.

Sa résignation dans la souffrance fut admirable, sa confiance, entière dans la justice de Dieu.

Après une agonie pénible elle expira doucement ayant reçu les dernières consolations que l'Eglise réserve toujours à ses enfants.

Mais pour les Anges croyantes la mort n'est pas la fin de tout.

Vous l'avez toujours été vous, les témoins fidèles de son existence ; vous le serez encore plus dans le malheur qui vous frappe aujourd'hui. Vous songerez que cette séparation ne doit pas être éternelle, et qu'un jour vous vous retrouverez dans le Ciel, cette patrie bienheureuse, où se donnent rendez-vous les âmes chrétiennes exilées sur la terre.

Mme Guerci, au nom de tous ceux qui vous ont connu, je vous dis, au revoir.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 767. 5.
Température : Maxima, 27, 0 ; Minima, 18. 5.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 54.
Direction du vent : Sud faible.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.

Tribunal de Première Instance

Audience du 2 juin, ouverte à 10 heures.

Deux jugements de défaut, deux lectures de cahiers des charges.

Affaires plaidées : Néant.

A l'arrivée

Le général Marquis de Barberis, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée et son officier d'ordonnance, venant de Bastia, sont de passage dans notre ville.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Un Sauvetage

Le 31 mai, à 10 heures du matin, la jeune Picoal Auguste, âgé de 7 ans, demeurant Cours Grandval, 6, s'amusait sur le Quai Napoléon, en face du bureau de la Santé, lorsqu'il tomba accidentellement à la mer. Il se serait infailliblement noyé sans le courage et le sang froid de Matteoli Marius, 27 ans, journalier, qui se jeta tout habillé à la mer et réussi, après maints efforts à ramener l'enfant sain et sauf.

Nous félicitons Matteoli pour son acte décourage.

Au Port

Entrées :
Le *Numidia*, venant de Propriano.
Le *Corsica*, venant de Marseille.
Sorties :
Le *Numidia*, pour Marseille.
Le *Corsica*, pour Nice.
Le *Venturia*, pour Bône.

Etat Civil

MARIAGES.

Contiliani Charles, marin, et Alfonsi Antoinette, ménagère.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juin

Thermomètre : 7 heures du matin : 17°, à midi 26°, à 6 heures du soir : 21 5
Maxima : 28°, Minima : 16°.
Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat de ciel, le matin, Découvert.
Dans l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Cour d'Assises

Par ordonnance de M. Collin, Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia, Chevalier de la Légion d'Honneur, les Assises du département de la Corse pour le 3e trimestre de 1908, s'ouvriront à Bastia, le lundi 29 Juillet 1908, à midi, sous la présidence de M. Gavini, Conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Gabrielli, Conseiller et Morelli, Juge suppléant au Tribunal de 1re instance de Bastia.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Dubernardi, inspecteur adjoint au lieutenant-gouverneur de Cochinchine et directeur des bureaux, a été relevé de ses fonctions sur sa demande et appelé à la direction de la province de Tanan.

— M. Emanuelli L.-François, bachelier de l'enseignement secondaire, est nommé commis de 3e classe des services civils de l'Indo-Chine.

Toutes nos félicitations.

⁂

Consulats

M. Octave Benigni a été nommé consul de Serbie à Marseille.

⁂

Nouvelles militaires

M. Paoli, officier d'administration de 2e classe, a été désigné comme gestionnaire du service des subsistances du camp de Boucheron, en Maroc.

— Les sergents serveillants Lorenzi et Battesti, de la prison militaire de Toulon, sont classés pour l'emploi de sergent-huissier appariteur des tribunaux militaires.

⁂

Décès

De Cholon, on nous annonce le décès de M. Pietri Ange-Marius, inspecteur de 1re classe de la police municipale, chef de poste dans cette ville. Il était âgé de 48 ans. Dans les colonies depuis plus de vingt ans, il était très apprécié de ses chefs et très estimé de la population ; et celui de M. Don-Félix Antonini, capitaine au service des Messageries fluviales, attaché à cette compagnie depuis vingt-cinq ans.

⁂

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire de 1908 :

Farri, gendarme, 18e légion ; Raffaelli, maréchal des logis, 18e légion ; Vesperini, gendarme, et Maestracci, brigadier, 19e légion ; Giorgi, gendarme, Cie de Tunisie ; Santoni, brigadier, détachement de la Guyane ; Susini, gendarme, détachement de Saint-Pierre ; Paoli, adjudant, 9e d'artillerie ; Poli, adjudant d'administration de 2e classe du génie, Batna ; Paganoni, adjudant, 23e section de commis d'administration ; Padovani, sergent, 15e section de commis d'administration.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

⁂

Pèlerinage à la Canonica

Le Pèlerinage à la Canonica aura lieu, cette année, le lundi de la Pentecôte. Il sera présidé par M. le chanoine Casta, archiprêtre de Sainte-Marie de Bastia.

Les messes commenceront à 8 heures. A 10 heures ou 10 heures et demie, grand'messe et sermon.

Dans l'après-midi, visite à San-Perteo. Au retour, baisement de la Relique de Sainte-Dévote, à l'église de la Canonica.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — L'assemblée générale de la section de Bastia aura lieu le 7 juin, à 8 heures et demie du matin, à l'Hôtel de Ville.

Les membres habitant la ville sont priés, sous peine d'amende, de se trouver à cette réunion.

Le Président, T. Stretti.

Etat-Civil

MARIAGES

Renucci N.-J. marin, de Bastia, et Menichetti Marie-Blanche-Joséphine, ménagère, de Viareggio (Italie).

Rossi Nicolas, cordonnier, et Olmeta Antoinette-Louise, ménagère, tous deux de Bastia.

Spositi Louis, marin, de Bastia, et Consigli Marie-Antoinette, de Pietroso.

Grima di CasaPierro, entrepreneur, de la Porta, et Andreani Marie Fleur-Anne-Marie, ménagère, de Toulon.

NAISSANCES

Valery Renée-Marie-Joséphine. — Ortali Pauline-Catherine.

DÉCÈS

Castagnoli Ernest, 11 ans, de Bastia.
Casabianca André, boulanger, marié, 42 ans, de Casabianca.
Pantani Paul, 3 ans, de Bastia.

Pour la Pentecote
DEMANDEZ
« A LA BONBONNIERE »
LE COLOMBIER
Excellent Gâteau
pour déguster en famille et renfermant
La Colombe Porte-Bonheur

Maladies du Système nerveux
Prof. G. B. Pellizzi
Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales,***
médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**
Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18,* de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00304

BOURSE DE PARIS

	3 juin	juin
Vente de 3 0/0 ancien	94 35	95.55
— de 3 0/0 amortis.	96.35	97.00
	ex-coupon.	

ATTENTAT
Sur Alfred Dreyfus

Deux coups de revolver
Arrestation du meurtrier

Paris, 4 juin.

Au moment où le Président de la République entrait au Panthéon, un individu a tiré deux coups de revolver sur le chef d'escadron en retraite Alfred Dreyfus, qui faisait partie du cortège officiel.

Le Blessé

M. Alfred Dreyfus a eu l'avant-bras droit fracturé.

Il a été transporté immédiatement à une pharmacie voisine, où il a reçu tous les soins que comportait son état.

Après un premier pansement le commandant Dreyfus a été ramené chez lui en automobile.

Le Meurtrier

Le meurtrier a été arrêté immédiatement après avoir tiré les deux coups de revolver.

La foule lui aurait certainement fait un mauvais parti, sans l'intervention énergique du préfet de police.

M. Lépine a fait subir sans retard un premier interrogatoire au meurtrier qui a déclaré se nommer Gregori, et être employé au *Gaulois* en qualité de rédacteur.

Il a déclaré, en outre, qu'il a tiré sur Dreyfus avec la ferme intention de tuer le traître.

Le meurtrier est d'origine italienne : il s'est fait naturaliser Français à Belley, dans l'Ain.

A PARIS
LA TUERIE
DE L'IMPASSE RONSIN

Pas d'arrestation encore

Paris, 4 juin.

Le bruit de l'arrestation de l'un des auteurs de l'horrible crime de l'impasse Ronsin, qui avait couru ce matin, ne reposait sur aucun fondement.

M. Hamard, chef de la sûreté, n'a fait procéder aujourd'hui à aucune arrestation.

Il s'est rendu après de Mme Adolphe Steinheil afin d'éclaircir certains points de sa dernière déposition.

JEANNE WEBER
à l'instruction

Confrontation de l'ogresse avec les époux Poirot

Paris, 4 juin.

Le juge d'instruction s'est rendu ce matin dans la petite salle du greffe de la prison pour procéder à un nouvel interrogatoire de Jeanne Weber.

Il a ensuite procédé à la confrontation de l'ogresse avec les époux Poirot.

Cette confrontation a eu les mêmes résultats que les précédentes.

Le système de l'ogresse ne varie pas.

Elle continue à nier tout ce qu'il lui est logiquement impossible d'expliquer.

En attendant, par la déposition des époux Poirot, la vérité se dresser devant elle, terrible, accablante, elle n'a manifesté qu'une froide indifférence.

Ses lèvres n'ont murmuré aucun regret ; elles ne se sont entr'ouvertes que pour l'injure et le mensonge.

Le juge eut l'impression qu'insister était inutile, et fit reconduire l'accusée dans sa cellule.

A la suite de cette confrontation, le juge d'instruction est convaincu que Jeanne Weber a agi en toute conscience et avec préméditation.

AU PANTHÉON
Le transfert des cendres
D'ÉMILE ZOLA

Avant la cérémonie

Paris, 4 juin.

L'exhumation du cimetière Montmartre des restes d'Emile Zola a eu lieu hier dans la soirée.

Le corps d'Emile Zola a été transporté du cimetière Montmartre au Panthéon, la veille au soir, sans cortège ni apparat.

Pendant toute la nuit il a été veillé par les amis personnels de l'écrivain.

La cérémonie

La cérémonie a commencé ce matin, à 10 heures 30, aussitôt après l'arrivée de M. Fallières.

Le cercueil d'Emile Zola était placé sous le haut catafalque, qui se dresse au milieu du transept, sous la coupole.

Le Président de la République est arrivé accompagné de sa Maison militaire et civile, ayant à sa droite le président du Sénat et, à sa gauche, le président de la Chambre des députés.

Puis venaient M. Clemenceau, président du Conseil et tous les ministres.

Les délégations du Parlement, les membres de la famille, les corps constitués de l'Etat, occupaient les places qui leur avaient été assignées d'après l'ordre des présidences.

La cérémonie a commencé par l'exécution de la *Marseillaise*, jouée par la musique de la Garde républicaine.

Les chœurs et l'orchestre du Conservatoire ont exécuté ensuite le prélude de *Messidor*, de Bruneau.

Un seul discours a été prononcé par M. Doumergue, ministre de l'instruction publique.

A la fin de ce discours, les chœurs et l'orchestre du Conservatoire ont exécuté la *Symphonie avec chœurs* de Beethoven.

La musique de la Garde républicaine a joué le *Chant du Départ*.

Enfin les troupes de la garnison de Paris ont défilé devant le monument.

Imposante Manifestation
DE NATIONALISTES
contre
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 4 juin.

L'arrivée de M. Fallières au Panthéon a été marquée par l'attentat du publiciste Gregori sur le commandant Alfred Dreyfus.

Le départ du Président de la République a donné lieu à une imposante manifestation des Nationalistes qui avaient tenu à protester contre les honneurs rendus à un écrivain qui n'avait jamais cessé d'insulter l'Armée.

A sa sortie du Panthéon, M. Fallières a été accueilli par une bordée de coups de sifflets, d'injures nombreuses et violentes.

Plus de 230 arrestations ont été opérées ; un très grand nombre n'ont pas été maintenues.

M. Fallières a pris place dans le landeau présidentiel qui l'a conduit à l'Elysée sans aucun autre incident.

Un escadron de cuirassiers servait d'escorte au Président de la République.

CHERBOURG
Obsèques d'un quartier-maître
VICTIME D'UN ACCIDENT

Cherbourg, 4 juin.

Ce matin ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable, les obsèques du quartier-maître mécanicien Brouchard, du *Germinal*, victime d'une explosion qui s'est produite, mardi dernier, dans le compartiment à vent de ce submersible.

Toutes les autorités maritimes, ainsi que les principales autorités civiles et militaires ont assisté aux obsèques.

Le cortège est parti de l'hôpital militaire et s'est dirigé vers le cimetière, ou plusieurs discours ont été prononcés.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Commission des finances

A l'ouverture de la séance, le Sénat procède à la nomination de sa commission des finances pour 1908.

LE RACHAT
DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, continue le discours qu'il avait commencé à la séance de mardi.

Après avoir démontré que le rachat pas plus que l'exploitation par l'Etat du réseau de l'Ouest n'ont rien de commun avec les doctrines du collectivisme, l'orateur s'étonne de rencontrer encore autant d'oppositions dans la Haute-Assemblée.

Le rachat du réseau par l'Etat a été proclamé par les hommes les plus modérés : ceux-ci ont, en outre, déclaré que le réseau de l'Etat est exploité dans des conditions convenables et qu'il rendait de réels services.

M. Barthou rappelle les raisons pour lesquelles l'Etat se trouve conduit à mettre fin à sa concession. Il rappelle quel a été, de 1903 à 1907, le nombre des retards, celui des vitesses, et celui des accidents sur le réseau de l'Ouest.

M. Barthou termine en disant qu'il croit avoir suffisamment démontré que le Sénat fera œuvre de sagesse en votant le projet de loi tel qu'il a été adopté par la Chambre des députés.

Remerciements

M. et Mme Charles Giuliani remercient bien vivement toutes les familles de Pietranera et celles de Bastia qui ont bien voulu les honorer de leur sympathie à l'occasion du décès de leur regrettée fille Gabrielle.

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Giormini frères, de Pat imonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

BAINS DE POZZICHELLO

Eaux sulfureuses, sodiques, froides ; très efficaces dans les manifestations cutanées de la diathèse herpétique : *acné* sous toutes ses formes surtout *l'eczéma. Catarrhe* chronique des *conjonctives, du rhino-pharynx, du larynx,* des *bronches* et de la *vessie.*

Saison du 4 mai à fin juin

Chambres à 1 fr 50, 2 fr, 2 fr 25 par jour.

Pension à 5 fr et à 3 fr par jour.

L'établissement ne fournit pas de linge. Retenir les chambres en s'adressant à Monsieur le directeur de l'Etablissement, Puzzichello.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Viguier spécialiste diplômé* (ex-chirurgien et orthopédiste) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandagessans* ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Brizzi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Ile Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Société anonyme
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

BIJOUTERIE MATTEI

CESSATION DE COMMERCE

Aperçu de quelques prix

Réveils matin à partir de	2.95
Chapelets p. Première Communion, monture argent, à partir de	0.50
Missels pour Première Communion à partir de	4.50
Dizaines id. (doubles et simples) id.	2.00
Médailles or à partir de	6.00
Médailles argent à partir de	0,50
Crucifix or à partir de	6.00
Crucifix argent à partir de	0,50
Colliers or à partir de	17.00
Colliers argent à partir de	2.00
Broches or à partir de	10.00
Broches argent à partir de	1.25
Bracelets or à partir de.	30.00
Bracelets argent à partir de	1.00
Epingles à cravattes or à partir de	4.00
Epingles à cravattes argent à partir de	1.00
Epingles à nourrices argent à partir de.	1.40
Remontoirs or de dames à partir de	26.00
Remontoirs or pour hommes à partir de.	48.00
Remontoirs argent pour hommes et pour dames à partir de	13.00
Chaines de montres or pour hommes à partir de	39.00
Chaines de montres argent pour hommes à partir de	4.00
Sautoirs or pour dames à partir de	45.00
Sautoirs argent pour dames à partir de.	4.50
Bagues or fantaisie à partir de	4.00
Chevallières or pour hommes à partir de	12.00
Boucles d'oreilles or à partir de	3.50
Ronds de serviettes argent à partir de	4 »
Timbales argent à partir de	10 »
Hochets argent à partir de	1 »
Dès à coudre argent à partir de	1.25
Parures de chemises argent et argent doré à partir de	3 »
Pendules tableaux à partir de.	25 »
Garnitures de cheminées (les 3 pièces) à partir de	10 »

Services en écrin argent et argent doré, à découper, à poisson, à salade, à fraise, etc., etc., à partir de . . 20 »

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 157

SAMEDI 6 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00305

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Norbert.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 14
Fête de Demain : PENTECOTE.

5 JUIN

L'HYGIÈNE de L'HABITATION

A LA CAMPAGNE ET A LA VILLE

Les hommes primitifs, dès les premiers temps de leur existence, songèrent à se garantir des intempéries de l'air. Les moyens qu'ils employèrent dans ce but varièrent suivant le climat, les mœurs et le degré de civilisation de chaque peuple.

Chez les peuples sédentaires, le prototype de l'habitation fut une cabane faite de pièces de bois enfoncées dans le sol, enduites de limon, de boue ou d'argile et dont la toiture était faite de branchages. L'imagination, très vive chez la plupart de ces populations, suivit son cours et, le temps aidant, enfanta l'habitation moderne.

Nous ne dirons qu'un mot des habitations rurales qui, le plus souvent, sont très spacieuses et bien aérées. Pourvu que leur emplacement soit bien choisi et qu'elles soient à bonne exposition, les habitants en trouveront toujours le séjour agréable et salubre.

La meilleure exposition, dans nos climats tempérés, est celle du sud-est. Il faut particulièrement éviter celle de l'ouest, c'est dans cette direction que soufflent les vents prédominants, lesquels nous arrivent chargés de froid humide dont ils se sont saturés au contact de la surface des mers. Il faut également se garder de construire dans le voisinage immédiat des canaux, des rivières, des prairies irriguées ou à proximité d'un marais, d'un cimetière ou d'un étang ; les premiers parce qu'ils provoquent une très grande humidité, les seconds parce qu'ils laissent échapper continuellement des gaz et des miasmes nuisibles à la santé des habitants et du bétail.

Ajoutons, avant de parler des habitations citadines, que la nature des matériaux de construction contribue largement à la salubrité des locaux.

Dans les villes où l'air est déjà très vicié, le défaut capital des logements ouvriers à bon marché est l'exiguité et, par suite, l'encombrement. Il est pourtant bien simple d'y remédier. Les gens d'esprit pratique y parviennent aisément en ce sens qu'ils tirent le meilleur parti possible du peu de place dont ils disposent. Toutes choses inutiles, conséquemment embarrassantes, sont bannies du logis. On s'en tient au mobilier strictement nécessaire, et encore celui-ci doit-il être disposé de façon à faciliter l'accomplissement régulier des fonctions de la vie journalière.

Si le logement n'est composé que de deux pièces, et c'est le cas pour la plupart des ménages ouvriers, l'une d'elle sera réservée exclusivement à la cuisine et à la salle à manger et l'autre à la chambre à coucher.

A ce propos, on pourrait m'objecter qu'il est des familles nombreuses pour lesquelles deux pièces seulement sont insuffisantes et que — vu leur modeste salaire — le prix relativement élevé d'un logement plus grand les contraint d'y habiter. Cela est fort juste. Des réformes nécessaires s'imposent dans les centres ouvriers, mais c'est aux pouvoirs publics et aux propriétaires qu'il appartient de remédier à ce déplorable état de choses. En attendant — et nous sommes convaincus que cela ne saurait tarder — l'ouvrier doit chercher à enrayer le mal en soumettant son logement à une hygiène bien comprise, par suite efficace.

Disposé ainsi que nous l'indiquions plus haut, le logement doit être tenu dans un état constant de propreté et d'aération régulières.

Des principes scientifiques régissent ces deux conditions. En effet, nul n'ignore que la poussière et l'air des logements tiennent en suspens une quantité incommensurable d'infiniment petits qui, en se réunissant, forment de dangereux foyers d'infection pouvant engendrer une foule de maladies contagieuses, la tuberculose entre autres.

Le balayage, une des règles de la propreté, a pour but de débarrasser les planchers des matières infectieuses qui l'encombrent. Ce qu'il faut surtout éviter dans cette opération, c'est la brusquerie, car alors elle n'aurait d'autre effet que de déplacer les ferments de la poussière. Il faut se garder de balayer à sec et de se servir d'un plumeau pour enlever la poussière des meubles. Pour épousseter, on se servira d'un chiffon légèrement humide sur lequel viendront adhérer les plus infimes molécules poussiéreux.

Lorsqu'on procède au lavage du plancher, il faut avoir soin de le bien sécher et de ne laisser subsister celui-ci prédisposant aux rhumatismes et autres affections semblables.

La propreté du corps et des vêtements doit marcher de conserve avec celle de l'habitation, car un corps malpropre aurait bientôt vicié l'air dans lequel il se meut.

L'aération doit se pratiquer en parfaite connaissance de cause et le plus souvent possible. Il ne faut pas seulement se contenter d'entr'ouvrir les fenêtres, mais encore provoquer de violents courants d'air qui chasseront les miasmes dont l'atmosphère des pièces est saturé. Cette précaution est indispensable pour les logements pourvus d'alcôves.

Il n'est pas d'objet mobilier réclamant plus d'air que le lit, et en règle générale, celui-ci devrait occuper le milieu de la chambre à coucher, de façon à être suffisamment aéré.

Le couchage à deux dans des lits étroits est on ne peut plus malsain, car il prédispose aux sueurs dont les draps et les couvertures s'imprègnent. On remédie à cet inconvénient en exposant chaque matin, pendant plusieurs heures, le lit découvert à l'action de l'air ambiant. Cette pratique doit s'appliquer aussi bien aux lits étroits qu'aux larges couches.

Est-il nécessaire de dire que rien n'est plus nuisible à la salubrité des habitations que de cracher par terre ? Non, n'est ce pas. Il nous suffit de rappeler que le crachat en se décomposant donne naissance aux germes de la plus terrible maladie connue, de cette maladie qui frappe, bon an mal an, cent mille Français, nous avons nommé la tuberculose, pour qu'on s'abstienne de cette déplorable habitude.

Que chacun s'imprègne de ces conseils, et un jour viendra où, l'Administration aidant, le nombre des décès causés par l'insalubrité des logements sera réduit à néant !

ROBERT DELVIN.

Propos d'Actualité

John Bull !

La visite à Londres du Président de la République, qui a déchaîné un si enthousiaste enthousiasme de la part du peuple anglais, aura une conséquence inattendue : elle aura contribué à détruire dans l'esprit des Français l'idée erronée que l'on se faisait du « type anglais ».

Ah ! ce type anglais ! ce John Bull ! que de fois ne s'en est-on pas moqué, chez nous ! Nous le connaissons tous pour l'avoir vu représenter à satiété dans les vaudevilles, dans les romans, dans les chansons, toutes les fois qu'on avait besoin d'un repoussoir ridicule pour faire rire. Son portrait est grand dans toutes les mémoires et l'on s'étonnerait pas mal de bourgeois en leur disant que les Anglais ne sont pas conformes au type vaudevillesque : trop grand, pieds immenses, rael, longues dents jaunes, vêtu d'un complet à carreaux ; avec cela ninais flegmat que, froid, compassé, incapable d'émotion....

Eh ! bien, mais qui reconnaîtra ce type inventé de toutes pièces par nos impitoyables gens de plume dans le peuple enthousiasmant encore enthousiaste, qui vient de manifester d'une façon si bruyante sa joie et sa sympathie ? Décidément, John Bull vaut mieux que le portrait peu flatteur qu'on nous en avait fait, et je crois bien que Français et Anglais ces deux peuples ardents, sentimentaux, épris plus que tous autres de libéralisme et d'indépendance, sont bien faits pour s'entendre.

Ceci prouve, encore une fois, qu'il suffit souvent de se connaître pour s'apprécier. Vous allez voir que ces irréconciliables chiens et chats qu'étaient les irascibles Anglais et les querelleurs parisiens vont devenir les meilleurs amis du monde. Nous y aurons perdu un type de vaudeville, mais nous y aurons gagné une solide amitié ; tous comptes faits, nous n'aurons rien à regretter au change.

A. CAPELLO.

Heureux Epilogue

L'Affaire Bommartini, en attendant la revision complète qui ne saurait tarder, vient d'avoir un épilogue heureux dont s'entretient toute l'Italie.

Parmi les jeunes écrivains de là bas qui se signalèrent dès la première heure par la sincérité de leur foi en l'innocence de [illegible] et le plus courageux. Ses articles à la fois élégants et violents eurent le privilège d'émouvoir une jeune princesse de sang royal, fille de l'Archiduc et de l'Archiduchesse de Toscane ; et l'on annonce officiellement les fiançailles d'Angelo Rugghianti avec la princesse.

Il y a un an, René Sangy, dans le *Petit Bastiais*, avait lui aussi écrit une série d'articles qu'Angelo Rugghianti traduisit, commenta et couvrit d'éloges. En mars dernier, un savant Viennois, le docteur Fedorn, faisant à Paris une conférence sur l'affaire Bommartini, félicita publiquement René Sangy pour la tâche, he le entre toutes, à laquelle il s'était voué. Anatole France, Victor Marguerite, Gabriel Stailles félicitèrent à leur tour, dans la salle, notre ami.

A l'occasion de son mariage avec Angelo Rugghianti, l'archiduchesse de Toscane vient de faire don à René Sangy d'un magnifique vase de Sèvres, et notre

---

207 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— Vous êtes un brave garçon et je vous récompenserai.. Donc, lorsque vous aurez fait ma commission à M. Laurent Bourriane, vous ferez semblant de vous éloigner... puis, vous reviendrez et vous demanderez à parler à M. Michel Bourriane...

— Le cadet...

— Et quand il sera seul et que personne ne pourra vous entendre, vous lui direz le même mot qu'à son frère...

— « Aujourd'hui ! »

— Bien. Après que votre commission sera faite, vous pourrez revenir...

— Et ni l'un ni l'autre ne me demanderont d'autres explications.

— Vous n'aurez aucune explication à donner.

— C'est simple comme bonjour.. Et c'est pas Lardier qui s'y trompera ..

— Répétez-moi votre leçon afin que je voie si vous avez bien compris...

Lardier se tordit dans un énorme éclat de rire.

— Eh ! eh ! vous croyez pas que Lardier est un finaud. .

L'homme s'amusait, ne sachant pas qu'il était le complice inconscient, le messager d'un ordre après lequel le sang d'une innocente coulerait...

— Donc, je vais à Royaumont et je demande M. Bourriane, l'aîné... et je lui dis, quand il est seul et qu'il n'y a point d'autres oreilles que les siennes et que les miennes : « Aujourd'hui ! » — Après ça, je tâche d'en faire autant avec le frère... Et ça y est... pas vrai, mam'zelle... « Aujourd'hui ! » à l'un... « Aujourd'hui » à l'autre, le compte est exact ?

Elle tira une pièce de dix francs d'une bourse en or.

— Prenez .. Je tiens à vous prouver que je suis satisfaite de votre travail.

— Mam'zelle est vraiment trop bonne... C'est pas de refus, bon assurément.

— Ce n'est pas tout. . Il y a déjà quelques semaines que je voulais augmenter votre salaire .. Vous touchez deux francs cinquante par jour...

— Oui... Avec ça, y a pas de quoi se mettre en ribotte les dimanches...

— Désormais, vous toucherez trois francs cinquante...

— C'est-y Dieu ! possible ?.. Et à partir de quelle époque, s'il vous plaît ?

— A partir du premier décembre.

— Dans trois jours !... Merci, ma bonne demoiselle... Ah ! je suis t'y content ! je suis-t-y content ! .. V'là la fortune qui commence !

— A présent, partez, hâtez-vous, et ne vous arrêtez pas en route.

— J'y vas, j'y vas, mam'zelle.

Il sortit et elle le vit qui s'engageait sur la route, d'une marche rapide. Lardier n'avait pas la tête bien solide. La pièce de dix francs, tombée dans sa poche, et cette augmentation quotidienne de vingt sous le grisaient vraiment. Il entrevoyait le clos.

— Et tout cela, murmurait-il, tout cela pour aller faire une commission qu'est pas ben difficile et qu'un enfant aurait faite aussi ben comme moi !.. En v'là-t-y une chance !.. Lardier, t'es né coiffé, vieux...

Et il riait aux éclats, parlant haut, tout le long de la route, pendant que les premiers flocons de neige commençaient à voltiger, encore très rares. Tout à coup, il s'arrêta, bouche bante et les yeux écarquillés. Et il se frappa un coup de poing sur la tête, comme s'il avait voulu en faire sortir l'idée subite qui venait de la traverser.

— Je comprends ! .. je comprends !.. Elle aura deviné, quand même que je nelui en ai rien dit, que j'ai surpris dans les temps, ses rendez-vous d'amoureuse au Moulin avec le médecin Fontenailles .. Oui, oui. . elle aura fini p'l'être bien par deviner que je connais le potaux-roses... et elle veut me fermer le bec... Ah ! oui-dà ! Ah ! oui-dà ! je crois bien que j'avons compris.

Il se mit à rire de plus belle, puis reprit sa marche vers Royaumont. En montant, il aperçut Laurent qui fumait un cigare sur la terrasse, en regardant vers la route qui conduisait au Moulin-Joli. Il se souvenait des dernières paroles de Garsenine. Il n'avait pas voulu s'absenter, ainsi qu'elle le lui avait recommandé, et il attendait l'ordre qui viendrait de la jeune fille. Cet ordre, était-ce pour aujourd'hui ? Laurent s'était levé tard, ainsi que Michel, ce jour-là. Ni l'un ni l'autre n'avait voulu descendre, évitant de se trouver en face de leur mère. Ils avaient, de leur chambre, guetté son départ, seulement, sans remords le cœur dur, le front barré et sombre. Ils n'avaient pas encore déjeuné. De la terrasse d'en bas, où il se promenait, Laurent aperçut Lardier et ne tarda pas à le reconnaître pour un des garçons du moulin. Lardier venait-il au château ?..

En dépit de sa cruauté, le misérable sentit un frisson qui lui glissait par le corps. Était ce donc pour aujourd'hui ? Cet homme était il porteur de la nouvelle ? Le garçon prit le chemin de Royaumont qui s'embranchait sur la grand'route. Laurent le laissa monter. Au château, les gens savaient où le trouver On lui enverrait Lardier. Un trouble bizarre, dont il se moquait, et qui fut, pendant quelques minutes, plus puissant que toute son énergie criminelle, s'était emparé de l'aîne des frères. Et il lui eut été impossible de marcher. Il s'assit sur un banc, pour se remettre. Lardier ne s'arrêta qu'au château. Il rencontra un domestique et dit :

— Il faut que je parle à M. Laurent Bourriane...

brillant collaborateur se dispose à partir pour l'Italie afin d'assister aux fiançailles de l'illustre futur couple.

L'Affaire Bonmartini finit dans des fleurs et des sourires. Les amis de la vérité et de Rose Sangy s'en réjouissent très sincèrement.

PIERRE LECA.

Paris, 27 mai 1908.

Cour d'Assises

Audience du 5 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

LE DRAME de la rue du Môle

Meurtre

Le drame sanglant qui a aujourd'hui son épilogue devant la Cour d'assises, a, au moment où il a été connu, fait passer à Bastia un long frisson d'horreur.

Une pauvre femme, jeune, mère de deux enfants, dont la conduite a toujours été irréprochable, a été tuée par son propre mari dans des conditions vraiment lamentables. Elle a été lardée de sept coups de couteau en présence de son jeune fils, âgé de 4 ans à peine, et qui, à la vue de ce spectacle sanglant, jetait des cris d'épouvante.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Benigni Dominique-Antoine, 36 ans, ancien douanier, garçon boucher, demeurant à Bastia, rue du Môle, n° 8, avait contracté mariage le 29 avril 1899, avec la nommée Veroni Angèle-Marie, couturière. Aimant le jeu et adonné à la boisson, Benigni maltraitait souvent sa femme qui s'était vue obligée à un moment donné de quitter le domicile conjugal. Le 30 janvier 1908, vers dix heures du matin, des cris déchirants se faisaient entendre dans l'appartement occupé par les conjoints Benigni. La femme Benigni implorait son mari en disant : « O Anto ! ne fà ! ne fà !! » Une voisine, la femme Vannoni Catherine, était accourue, armée d'un long couteau, pour secourir la victime sans défense sans proférer une seule parole. Le jeune Benigni Jean, fils du meurtrier et de la victime, et âgé de 4 ans à peine, était témoin de cette scène, et poussait des cris d'épouvante. La malheureuse victime ne tardait pas à s'affaisser sur le plancher, blessée de sept coups de couteau, qui l'avaient atteinte à l'épaule, au sein et à l'omoplate gauche, ainsi qu'au côté gauche de l'abdomen. Le poumon gauche avait été perforé et l'aorte thoracique sectionnée. Une blessure située au-dessus du sein gauche n'avait pas saigné. Benigni Dominique-Antoine se remettait ensuite au poste de police et déclarait qu'il venait de donner la mort à sa femme, parce que celle-ci lui avait fait part de la détermination qu'elle avait prise sans motifs de quitter une fois encore définitivement le domicile conjugal.

Interrogatoire

Benigni déclare en sanglotant qu'il regrette son acte. Sa femme lui avait donné quelques sujets de mécontentement. Elle gaspillait tout l'argent qu'il lui donnait, le remettait à sa famille.

Deux fois déjà elle l'avait quitté ; le 30 janvier, dans la matinée, elle menaça de le quitter encore. Il perdit alors la tête et la frappa avec un couteau qu'il avait sous la main.

Les Témoins

Maltedo, clerc de notaire. — Le titre de retraite de l'accusé était déposé chez M. Mingalon. Mme Ajaccio, avec une délégation de Benigni, en touchait les arrérages.

Romani Catherine. — J'étais la voisine du ménage Benigni. Le 30 janvier mon attention était attirée par les cris du jeune enfant de Benigni. J'accourais et je voyais Benigni frapper à coups de couteau sa femme qu'il maintenait appuyée contre un canapé. Je pressais l'enfant qui criait : « Maman, maman ». Je l'amenais chez moi où je m'évanouissai. Au moment où elle recevait les coups de couteau, la victime s'écriait : « Antoine, Antoine, que fais-tu » ?

Rossi Louis. — Benigni fréquentait les cercles, il y jouait souvent des sommes de 40 francs. Il buvait. Il maltraitait sa femme. Un jour il lui avait poché un œil.

Le frère et la sœur de la victime sont venus confirmer les déclarations précédentes.

Après ces deux dépositions Me Jl. de Montera et Scamponi demandent acte à la Cour de ce qu'ils se constituent partie civile contre l'accusé Benigni au nom du père de la victime.

***

Mme Pieroschi fait connaître qu'elle a constaté qu'un jour la victime avait un œil poché. C'était à la suite de violences exercées sur elle par son mari.

M. le docteur Zuccarelli a procédé à l'autopsie du cadavre de Marie-Angèle Benigni. L'infortunée avait été frappée de 7 coups de couteau, dont l'un avait été porté lorsque déjà elle était morte ou tout au moins exténuée, car la blessure n'a pas saigné.

Louis Mori est assigné à la requête du prévenu. Benigni a maintes fois tenté de se suicider. Deux fois, il a voulu se jeter à la mer. En une autre occasion, il avait allumé un réchaud.

La Partie civile

Me Scamponi et Hyacinthe de Montera, organes de la partie civile, demandent successivement justice au nom d'une famille fortement éplorée, au nom de notre pays, qu'un pareil crime déshonore.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, se joint aux représentants de la partie civile, pour demander un verdict impitoyable. C'est un crime monstrueux, que MM. les jurés ont à juger. Ils seront inexorables pour celui qui fut inexorable envers sa femme.

Plaidoirie

Me de Carafla et Malaspina présentent la défense de l'accusé, que la victime avait exaspéré par la menace de le quitter.

Il a frappé dans un moment de folie, dans un accès de désespéré.

Verdict

Reconnu coupable de meurtre attéuné, Benigni Antoine est condamné à 20 ans de travaux forcés.

La Cour l'a déclaré déchu de la puissance paternelle, qui est confiée à Antoine Veroni, grand père maternel des enfants de Benigni.

Il a été privé de porter la médaille de Madagascar.

M. le président le lui annonce en ces termes : « Antoine Benigni, vous avez manqué à l'honneur, nous vous déclarons déchu du droit de porter la médaille de Madagascar. »

Benigni est enfin condamné à payer à la partie civile, la somme de 1 fr. et tous les frais du procès à titre de dommages-intérêts.

***

Audience d'aujourd'hui :

Caminati Jean, Anchetti Simon, sans profession, tous deux d'Ajaccio, vol qualifié et complicité.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes de Carafla et de Montera

Courses de Bastia

AVIS

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi, 11 juin, à 8 heures du soir, dernière limite, chez M. Ricci, 4, Impasse Sadi Carnot, au 1er.

Ils devront contenir le sexe, l'âge, la robe (désignée aussi exactement que possible) les noms du père et de la mère.

Le Comité.

Bulletin Financier

Paris, 4 juin 1908.

Les rachats des vendeurs à découvert ramènent un peu notre Rente qui se relève à 96.25. Presque nous les Fonds Etrangers poursuivent leur mouvement de hausse ; l'Extérieure, le Turc, les Empruntz Russes, le Russe 5 0/0 1906 fait 98.85.

Nos Sociétés de Crédit sont irrégulières ; Crédit Foncier 735, Crédit Lyonnais 1.164, Société Générale 654. Le Comptoir d'Escompte, se retrouve à 630, à l'actif l'encaisse s'est accru de 5 402 millions, les participations financières de 1 1/2 million et les comptes d'ordre de 4 1/2 m illions.

Grande activité dans les compartiments industriel et de traction. Valeurs russes bien disposées ainsi que les Mines d'Or.

L'Omnium Africain Français est en nouveaux progrès. l'action Pour Suez est en reprise à 534. Les actions de la Cie Française des Mots inspirent toujours un bon courant d'affaires aux environs de 670.

Les obligations de 500 fr 5 0/0 or de la Cie du chemin de fer Nord Est de l'Espagne sont cotées à 455, demandées, l'aisons remarquer qu'incessamment les recettes des chemins espagnols sont excellentes et que les valeurs espagnoles sont en hausse.

Nous avons annoncé l'émission, par la Banque Hypothécaire Franco Argentine jusqu'au 5 juin courant, de 40.000 obligations 4 0/0 de 500 fr., au prix de 455 frs. Rappelons qu'un coupon de 10 francs sera payable le 1er juillet prochain, ce qui ramène le prix d'achat à 440 frs environ.

Nos chemins de fer sont en reprise.

Faculté des Sciences de Marseille

Les examens de la première session du baccalauréat commenceront le lundi, 6 juillet 1908. Les inscriptions pour les baccalauréats qui dépendent de la Faculté des Sciences de Marseille, seront reçues au Secrétariat de la Faculté, du lundi 25 mai, au samedi 13 juin inclus.

Toute demande d'inscription devra faire connaître en marge :

1. L'adresse exacte du candidat et celle de ses parents.

2. Des langues vivantes sur lesquelles il désire être interrogé.

3. La ville (Aix, Ajaccio, Avignon, Bastia, Digne, Marseille, Nice ou Toulon) dans laquelle il désire faire les compositions écrites.

Aux Contribuables

Répondant à l'appel paru dans les journaux de la localité, un grand nombre de contribuables se sont réunis au Café Français, à 6 heures du soir, le 4 juin.

Une commission a été nommée avec mission de rédiger une protestation qui sera soumise à l'approbation de tous les contribuables, à la réunion qui aura lieu ultérieurement.

La date de cette seconde réunion sera annoncée par la voie de la presse.

Élections Municipales

L'installation de la nouvelle municipalité a eu lieu jeudi dernier.

M. Poli Noël a été élu maire, à l'unanimité.

M. Sicurani Pierre-Paul a été élu adjoint, à l'unanimité.

Rogliano

Nous avons annoncé que la liste de M. Mariani, maire sortant, avait été battue. C'est une erreur.

M. Mariani n'était pas candidat et n'avait pas présenté de liste.

Prunelli-di-Casacconi

Les adhérents au comité républicain de la commune de Prunelli-di-Casacconi, canton de Campile, se sont réunis en un banquet fraternel et ont procédé à la reconstitution de leur bureau, rendue nécessaire par suite du décès du secrétaire.

Ont été nommés :

Président : M. Garelli François-Xavier, propriétaire ; Vice-Présidents : M. Agostini Félix, maire ; M. Agostini Ascet, propriétaire ; Secrétaire : M. Agostini Sauveur, huissier ; Trésorier : M. Agostini Pierre François, retraité ; Membres : MM. Agostini François-Marie, Togalini Antoine-Conde, Agostini Toussaint Marc, adjoint.

M. le Président a ensuite pris la parole et remercié ses concitoyens en ces termes :

Chers camarades,

Je ne puis que vous remercier de la confiance que vous venez de m'accorder, et, quoique lourde que soit la tâche pour moi, je m'efforcerai à répondre à votre appel et à travailler au triomphe de notre bon parti républicain. Bien qu'ayant eu à subir les attaques de nos nombreux détracteurs, nous n'en resterons pas moins fermement attachés aux institutions républicaines.

Notre comité qui compte à peine deux années d'existence a déjà réussi à organiser une solide phalange et à assurer, aux dernières élections, le triomphe de notre municipalité républicaine par quatre-vingt seize voix contre quatre-vingt-trois seulement aux réactionnaires. Ceux-ci, sachez-le, usent de tous les stratagèmes pour gagner un peu de confiance et faire triompher leurs idées rétrogrades. Pour mieux tromper les républicains et les pouvoirs publics, ils ont eu recours à la ruse et fondé un comité radical-socialiste. Nous ramènerons démasquer leur astuce et crier bien haut que leur passé dément leurs actes d'aujourd'hui. Leur radicalisme n'est qu'un radicalisme d'occasion pour pouvoir assurer leur succès personnel vers lequel tendent tous leurs efforts. N'ont-ils pas appuyé le clergé et soutenu son candidat en 1906, fait campagne contre le candidat gouvernemental en 1907 ? Dans leurs convictions sincères de républicains, ils ont cru qu'après la loi de séparation, la République ne pourrait que sombrer. Cependant le clergé n'a pu leur assurer la victoire aux élections du 3 mai dernier et ils l'abandonnent pour embrasser le radicalisme.

Comme la plume au vent !...

Leur manière politique est connue... Personne ne se laissera prendre à leur manège. Les démonstrations qu'ils ont déjà données ne renouvelleront, je l'espère, à jamais ces solidarités éphémères. Restons unis et nous serons ainsi assez forts pour triompher toujours contre la réaction.

Je bois à la République et au parti républicain.

Sur la proposition de M. le Secrétaire on adopte ensuite l'ordre du jour suivant :

Le comité républicain de la commune de Prunelli-di-Casacconi, canton de Campile, Corse, profondément attaché aux institutions républicaines, proteste contre les agissements des réactionnaires qui, dans un but intéressé, veulent embrasser le parti républicain en s'affiliant au comité radical de Paris, stigmatise l'attention des camarades Parisiens sur les actes de ces radicaux d'occasion qui, hier encore, au 3 mai, blasmaient les institutions républicaines, adresse à M. Fallières, Président de la République, ses salutations républicaines, et assure M. Clémenceau, Président du Conseil des Ministres, de son inaltérable dévouement à la République.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761.

Température : Maxima, 30, ; Minima, 2 .

Humidité : 70.

Direction du vent : Nord.

Force du vent : Faible.

Etat de la mer : Belle.

De passage

Sont de passage dans notre ville : MM. Pierre Schwéner Greth, inspecteur des finances à Paris, et M. Lorenzi, conseiller général de la Corse.

Nos hôtes

La réception enthousiaste qu'Ajaccio avait faite à la escadre italienne « La Torres » n'est pas passée inaperçue en Sardaigne.

Nous venons, en effet, de recevoir, la visite d'une nouvelle escadre italienne de gymnastique, « Amsicora » de Cagliari.

Au nombre de 21, les membres de cette escadre qui se rendent au concours de gymnastique de Troyes (Aube), ont tenu à passer par notre ville, en restant à Nice.

Ajoutons que ces jeunes gymnastes comme leurs compatriotes de la « Torres », ont reçu l'accueil le plus sympathique et qu'ils sont charmés de leur visite parmi nous.

Nous souhaitons la bienvenue à cette société et à son président, M. Guido Costa.

Au Port

Entrée

Le « Corte », venant de Nice et Calvi.

Etat Civil

NAISSANCES.

Lamonica Louis-Sébastien.

DÉCÈS

Appietto Joseph, 80 ans, greffier notaire.

Vizzavona Raymond, 5 m ns.

Veuve Benielli, 83 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 7 juin, à 8 h. 1/2 s:

A travers la forêt, p. r.,	Saxanne.
Les pêcheurs de Venise, ouv.,	Travs.
Lucrezia Borgia, duo,	Doulcetti.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Antren.
A la plus belle, valse,	Govart.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après désignées ont été liquidées :

Canale Edouard-Jean Baptiste, receveur de l'enregistrement ; 43 ans 10 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1909. 2.725 fr.

Chiappini Antoine-Marie, inspecteur de l'enseignement primaire ; 33 ans 6 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1907, 2.736 fr.

Massini Bernard, soldat ; 27 ans 4 mois 18 jours de services. Pension avec jouissance du 8 janvier 1908, 699 fr.

Rossi Sauveur, adjudant ; 43 ans 2 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1908. 1.270 fr.

Pantalacci Auge-François, sergent-major ; 25 ans 8 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 16 novembre 1907, 1.065 fr.

Cette pension dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 11 avril 1831, ne peut, aux termes de l'article 27 de la même loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

Chaligne Dominique-Jules, chef de bataillon ; 32 ans 5 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 20 mars 1908, 2.500 fr.

Calendini Jean-Vincent, capitaine ; 30 ans de service, Pension avec jouissance du 1er février 1908, 3.300 fr.

Angeli Toussaint, sergent-major ; 15 ans 4 mois 29 jours de services. Pension avec jouissance du 9 janvier 1908, 558 fr.

Texier Claire Marie-Joséphine, veuve Padovani. Le mari capitaine, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 30 novembre 1907, 1.100 fr.

Bartoli Joséphine-Lucie-Lucrétia, veuve Commier. Le mari officier d'administration de 2e classe, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 21 décembre 1907, 833 fr.

THÉATRE MUNICIPAL

CINÉMATOGRAPHE *PATHÉ Frères*

Ce soir

Représentation à 8 h. 1/2

Pour les dernières représentations du Cinéma Pathé frères, ce soir samedi et demain dimanche, programme extraordinaire.

A citer au hasard : Un Drame à la Côte d'Azur ; Les Apaches du Far-West ; Paris élégant au Bois de Boulogne ; Un drame à Venise (superbe vue en couleurs) ; Cendrillon (féerie réclamée), et une quantité d'autres vues amusantes.

Nous engageons nos lecteurs à ne pas laisser partir le Cinéma Pathé sans aller assister à ses dernières représentations.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social 34 du Palais, 3.

Le Trésorier, Raibaldi.

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — L'assemblée générale de la section de Bastia aura lieu le 7 juin, à 8 heures et demie du matin, à l'Hôtel de Ville.

Les membres habitant la ville sont priés, sous peine d'amende, de se trouver à cette réunion.

Le Président, T. Siretti.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres participants de la dite Société, sont priés de se réunir dimanche, 7 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. — Décision à prendre relativement à la fête avec les anciens sous-officiers.

Le Président, Morenas.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, perception de la cotisation du mois, de 8 à 9 heures.

Les sociétaires sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale de 1908 qui aura lieu dimanche, 7 courant, à 2 heures très précises, dans la salle de la Mairie.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Le bureau prévient les sociétaires, qu'à cause des fêtes de la Pentecôte la recette du 7 juin est renvoyée à une date ultérieure.

Le Président, J. Anguiz.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS OFFICIERS. — Les membres de cette société sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 7 courant, à 8 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Réception des nouveaux adhérents. — Versement des cotisations. — Questions diverses.

Le Président, Rocchesani.

SYNDICAT DES GARÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 6 juin, au Café des Messageries.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Renouvellement du bureau.

Le Secrétaire, F. Marion.

SYNDICAT DES OUVRIERS CORDONNIERS. — Les membres du syndicat sont priés d'assister à la réunion de dimanche 7 juin, à 1 heure de l'après-midi, à la Bourse du travail.

Ordre du jour : Cotisations. — Compte rendu financier. — Admission de nouveaux adhérents.

Chaque adhérent est prié d'apporter son livret.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir, à 8 heures 1/2, place Celesta.

Ordre du jour : Adhésion de nouveaux membres.

Le secrétaire, J. Gambari.

Petite Gazette

Variations Atmophériques du 5 juin

Thermomètre — 7 heures du matin, 18°. à midi 27°. — à 4 heures du soir 21° Maxima + 27.5. Minima + 16°.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, Découvert.

l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Mouvement administratif

M. Sisteli, sous-préfet à Saint Jean de Maurienne, est appelé aux mêmes fonctions à Ruffec.

***

Pour la Sériciculture

Par décret du 30 mai, les dispositions de la loi du 2 avril 1908 relative aux encouragements spéciaux à donner à la sériciculture et à la filature de la soie sont prorogées jusqu'au 31 mai 1909.

***

Orphelinat du Bon-Pasteur

Dimanche, fête de la Pentecôte, une quête au profit de l'Orphelinat du Bon-Pasteur aura lieu, à Saint-Jean, vers 4 heures, à l'issue des vêpres.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, cette œuvre si importante qui fait un bien immense dans notre ville, mais dont les ressources sont malheureusement si limitées.

Notre-Seigneur a dit que tout ce qui sera fait de bien au plus petit d'entre nos frères, c'est à lui-même qu'on l'aura fait. Donnons donc pour les petites orphelines, donnons pour les pauvres repenties et Dieu nous le rendra au centuple.

La quête sera faite par : Mesdames Jacques Grégori, Sodet-Orengo ; Mesdemoiselles Lucie Campocasso, Fanny Raffalli.

***

Objet perdu

Il a été perdu, depuis une vingtaine de jours, une jument appartenant à M. Dalcerosa Sébastien, de la commune de Lento ; Poil noir, âgée de 4 ans, tête petite, queue un peu écourtée, hauteur 1 m. 20.

Le dit Dalcerosa promet une récompense à quiconque pourra fournir quelque renseignement touchant cette bête.

***

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Moretti Aurélie-Aline-Marcelle. — Père Joséphine. — Reybaud Anna-Clémence.

DÉCÈS

Arbereti Jean-Baptiste, menuisier, veuf, 84 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

00506

TIRAGE DE LA Pochette-Surprise

Paris, 5 juin.

Ce matin a eu lieu, dans la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, les tirages de deux loteries comprises dans la dernière pochette-surprise ; la loterie de la Jeunesse scolaire de Marseille, et la loterie de Saint-Pol-sur-Mer.

Numéros Gagnants DE LA LOTERIE de la Jeunesse de Marseille

Le *gros lot de quatre-cent mille francs* a été gagné par le numéro *5 944.757*.

Le numéro *4.670 110* gagne le lot de *cent mille francs*.

Les deux lots de *dix mille francs* sont gagnés par les Nos *5 101.176* et *5.713.112*.

Les quatre lots de *cinq mille francs* sont gagnés par les numéros *5.958.391*, *3.825.419*, *4306 115* et *2.343.287*.

Les numéros ci-après gagnent chacun *mille francs*.

4.423.351	2.372.341	998.596
2.520.211	3.099.744	4.880.624
586.987	3.086.548	3.086.543
1.011.465	2.496.077	3.493.112
1.998.074	5.085.180	668.303
5.085.354.		

LOTERIE de Saint-Pol-sur-Mer

Le gros lot de *cinq cent mille francs* est gagné par le numéro *7.153 492*.

Le lot de *deux cent mille francs* est gagné par le numéro *390.961*.

Le lot de *cent mille francs* est gagné par le numéro *4.471.909*.

Le lot de *cinquante mille francs* est gagné par le numéro *3.450.855*.

Les deux lots de *vingt-mille francs* sont gagnés par les numéros *5.462.511* et *996.643*.

Les trois lots de *dix mille francs* sont gagnés par les Nos *8.676 738*, *4.384.949* et *1.855.430*.

Les six lots de *cinq mille francs* sont gagnés par les numéros ci-après :

6.380.417	8.440.893	4.175.440
8.805.667	6.006.479	725.506

Le tirage des deux autres loteries contenues dans la *Pochette-Surprise*, aura lieu dans la même salle, le 20 juin courant.

La Commission des Finances DU SÉNAT

Paris, 5 juin.

La Commission des Finances du Sénat, qui a été élue hier, s'est réunie aujourd'hui au Luxembourg pour procéder à l'élection de son bureau.

M. Magnin a été élu président.

M. Poincaré, sénateur de la Meuse, a été désigné comme rapporteur général du budget pour l'exercice 1909.

BOURSE DE PARIS

	4 juin	5 juin
Ventes de 3 0/0 ancien	95.55	95.50
— de 3 0/0 amortis.	97.00	97.40

ex-coupon.

UN MANIFESTE de la Confédération générale du Travail

Paris, 5 juin.

L'*Humanité* publie aujourd'hui un manifeste de la Confédération générale de Travail protestant contre les incidents de Vigneux.

La C. G. T. déclare le Gouvernement responsable ; elle fait appel aux travailleurs et aux Syndicats pour qu'ils manifestent leur indignation et affirment leur solidarité avec les victimes.

L'ATTENTAT contre Alfred Dreyfus

L'état du blessé

Paris, 5 juin.

L'état du chef-d'escadron en retraite Alfred Dreyfus est assez satisfaisant ; tout fait espérer un rétablissement prochain.

M. Dreyfus n'a pas eu de fièvre depuis ce matin.

Le meurtrier

Gregori a été extrait aujourd'hui de la prison, et a été conduit à son domicile par des inspecteurs de la Sureté générale qui étaient chargés de faire des perquisitions.

Tous les papiers du publiciste Gregori ont été saisis et remis au juge chargé de l'instruction de cette affaire.

Les déclarations du journal l'*Action*

Dans l'*Action*, un rédacteur affirme que mercredi soir les Patriotes proposèrent à Maurras de tuer Dreyfus.

Maurras refusa.

Cette déclaration est diversement commentée.

L'PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation SUR L'ÉCHAUFFOURÉE DE DRAVELL-VIGNEUX

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Argeliès et Dalimier, députés de Seine-et-Oise, une demande d'interpellation sur les événements survenus, mardi dernier, à Dravell-Vigneux.

M. Argeliès

député républicain démocrate de Seine-et-Oise, demande la discussion immédiate.

M. Clémenceau

président du Conseil, monte à la tribune.

Le ministre de l'intérieur demande le renvoi de la discussion à jeudi prochain, parce qu'il n'a pas encore reçu le rapport demandé au préfet de Seine-et-Oise, qui a été chargé d'ouvrir une enquête sur les événements sanglants qui se sont déroulés à Dravell-Vigneux.

M. Dalimier

député républicain radical de Seine-et-Oise, déclare ne pas s'opposer au renvoi demandé par le ministre de l'intérieur.

M. Wilm

député socialiste unifié de la Seine, combat le renvoi demandé.

L'orateur dit que le ministre doit avoir reçu à cette heure un certain nombre de renseignements qui peuvent le permettre de prendre aux questions qui lui seront posées.

M. Wilm dit en terminant que le pays, douloureusement ému d'une tuerie pareille, attend avec impatience les explications du Gouvernement.

Le Vote

Le président met aux voix la demande d'ajournement déposée par le président du Conseil.

Nombre de votants. .	539
Majorité absolue. . .	270
Pour l'adoption . .	435
Contre	94

Le renvoi à jeudi, demandé par le ministre de l'Intérieur, est voté par 341 voix de majorité.

(L'Extrême-gauche proteste bruyamment à la proclamation de ce scrutin. Plusieurs députés crient : « Vive l'assassinat ! »

LES EMPLOIS CIVILS

Le colonel Du Halgouet

député conservateur d'Ille-et-Vilaine, adresse une question au ministre de la guerre au sujet des emplois civils réservés aux rengagés.

Le Ministre de la Guerre

déclare qu'il ne va pas tarder à faire paraître la circulaire relative aux emplois réservés aux militaires rengagés.

M. Du Halgouet se déclare satisfait.

La légitimation des enfants adultérins

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, ayant pour objet de modifier l'article 331 du Code civil, et tendant à la légitimation des enfants adultérins.

Après une vive discussion, ce projet de loi est mis aux voix et adopté.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Ecoles de pharmacie

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant modification des articles 19, 30 et 31 de la loi du 21 germinal an XI, sur l'organisation des écoles de pharmacie.

M. Gomot, rapporteur, développe les conclusions de son rapport qui sont adoptées sans discussion.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, continu son discours.

Le ministre s'attache à réfuter les critiques qui ont été faites par les orateurs, hostiles au rachat, qui l'ont précédé à la tribune.

L'orateur rappelle que ce projet de loi, qui a pour but de réaliser un article du programme ministériel, a été voté par la Chambre à une énorme majorité. Il espère que le Sénat votera sans hésitation, le rachat du réseau de l'Ouest, qui est réclamé par l'opinion publique, et qui s'impose tous les jours davantage.

La séance est levée.

Pour la Pentecote

DEMANDEZ

« A LA BONBONNIERE »

LE COLOMBIER

Excellent Gâteau

pour déguster en famille et renfermant *La Colombe Porte-Bonheur*

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Ghiormini frères, de Patrimonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de Vie d'vres de Patrimonio.

AJACCIO

Café et Restaurant du Globe

MEPPI

19, Cours Napoléon, Ajaccio

CUISINE BOURGEOISE

CONSOMMATIONS DE MARQUE

CHAMBRES MEUBLÉES

PRIX MODÉRÉS

Grande Cour et Jardin

ON PREND DES PENSIONNAIRES

BILLARD

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Plâtres

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, avec mal de tête persistant, grande impressionnabilité, étourdissements, cas intéressant à s'adresser à M. G. GATTEY à CAUDRY (Nord) qui enverra GRATIS la notice le guérir rapidement.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Sue de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES. — ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris



LE GUIDE DES CONVENANCES

Par LISELOTTE

à recevoir dans la journée par son libraire

1 FR. 45

un beau vol. de 420 p. illustrées avec impression de luxe et couverture artistique.

Le GUIDE des CONVENANCES

contient le code des usages du monde, la manière de se conduire en toutes circonstances, les règles de la politesse, les formules de correspondance, etc. Rien toutefois ne remplace pour TOUS les usages du monde.

Pour le recevoir franco il suffira d'envoyer mandat-poste de deux francs au Commissionnaire à M. CRIDEL, éditeur, 7, r. Lesdiguières, Paris

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

SITUATION

offerte p. Sté importante d. chaque arrondissement à fils de famille, retraités, agents d'assur. représent. Travail honorable, hautes relations. Agents de Ces mutuelles, tontinières et autres ont intérêt à demander renseignem. Gd concours av. prix de 8.000 fr., 5 000 fr., appointements, etc. Ecr. SOMUFRANC, 16, rue Baussot, Marseille.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Ouvrages d'Art, Musiques, Concours, etc.

MODES ALBUM TISSUS

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15 c. la Nº - 65 p. par Spécimen sur demande

7, rue Cadet PARIS

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE

Bouchon, Bienfaisance, TOURS, Perrygrain, s.

LE MEILLEUR CATALOGUE DE LA SPÉCIALITÉ

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LOTERIE

de la Ville de Marseille

pour la Conservation du Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)

375.00 francs de lots

Gros Lot : **100.000 f.**

et Cent neuf autres lots espèces

de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 158 — DIMANCHE 7 JUIN 1908

00307

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers 0,50 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : PENTECOTE.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 05 »

Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 14

Fête de Demain : Saint Médard.

6 JUIN

Pauvre Mère

La rue de l'Entrepôt, déserte tout le jour, se remplissait de mouvement. Des loqueteux, vieillards, femmes ou infirmes, arrivaient, se hâtaient, se pressaient contre la haute porte de l'énorme bâtiment. De ci, de là, au milieu de la cohue, des jeunes gens, les cheveux plaqués aux tempes, un bout de cigarette jaunie collé sur la lèvre, imberbes et blêmes, jouaient des poings et des coudes, bousculant les malheureux pour s'approcher des vantaux massifs, hurlaient des propos insolents et obscènes.

Tous portaient à la main des gamelles, des soupières ou des plats ébréchés, même des boîtes de conserves, de toutes formes, aux reflets multicolores, recueillies sans doute à l'aube dans les boîtes d'immondices.

L'heure s'avançait. Les cris redoublèrent, accompagnés de coups et d'injures.

On s'entassait contre la porte massive, muette, impénétrable, faisant une tache sombre sur le grand mur silencieux.

On eût dit la tourbe, qui guette au matin l'ouverture de la prison, d'où va sortir, hagard, le condamné à mort.

La demie sonna. Le coup retentit bref, sonore. Un des battants frémit et gémissant roula sur ses gonds, laissant béante une large ouverture, par laquelle on apercevait un capitaine, un sergent, deux soldats, immobiles derrière des marmites à terre, pleines de soupe fumante.

La foule famélique allait se ruer, quand d'un geste, l'officier l'arrêta.

— Chacun son tour ! commanda le sergent ; puis, une pancarte à la main, il commença l'appel.

— Noiran !

— Présent, fit une voix.

L'homme sortit du groupe. Infirme, vêtu de sordides vêtements, suant la misère, il franchit la barre de la porte, tendit son récipient, qu'on remplit jusqu'aux bords, puis, tremblant, tenant à deux mains son plat, les pouces dans la pâtée, il s'en alla, un éclair dans les yeux.

Un nouveau nom retentit :

— Quillet !... puis un troisième, un autre après, et le défilé continua, chacun guettant son tour dans une anxieuse attente.

A peine sortis, les malheureux, gloutonnement, se jetaient sur la pitance, mangeaient à même en un coin du trottoir, avec un bruit de lampée et un grognement de plaisir.

La liste s'épuisait. Des jeunes gens, non appelés, sinistres voyous, vauriens, paresseux et vicieux, demandèrent une part.

— Allez travailler ! fit l'officier dédaigneux, et il donnait l'ordre de fermer la porte, lorsque, à quelques pas du groupe, il aperçut une femme, l'air hésitant, angoissée, qui essayait d'approcher.

C'était une vieille, menue et chétive. Une mantille couvrait ses cheveux gris ; elle portait une robe de soie noire, élimée, luisant par places, cirée aux coudes, rapiécée en maints endroits, vieux débris, dont le corsage usé se distendait lâchement. Ses traits assez fins se coloraient parfois d'une subtile rougeur ; elle tenait à la main une boîte de fer-blanc, et sur sa poitrine flétrie une rose fanée achevait de mourir.

Intéressé, le capitaine la regardait s'approcher, tendre en tremblant son pauvre récipient.

— Vous n'êtes pas inscrite ! fit-il avec bonté.

A ce mot, elle tressaillit, rougit faiblement, puis tout de suite, très pâle, elle bégaya :

— C'est vrai... je pensais... qu'on donnait... aux indigents... sans formalités !

S'enhardissant, elle leva la tête. Deux larmes tremblotaient à ses paupières. Dans un souffle sa plainte s'envola.

— J'ai bien faim !...

Alors, sur un signe, les soldats remplirent sa boîte, tandis que l'officier disait :

— Restez ici. Vous serez à l'abri... et faisant fermer la porte, il ordonna d'apporter un banc. Cette misère l'intéressait, il sentait que cette femme avait connu des jours meilleurs. Pendant qu'elle mangeait presque joyeuse, il songea : Quelle pouvait être la cause de cette affreuse pauvreté ? La ruine ? la mort des siens ? la débauche ? Un souvenir lui vint. Une autre avait ainsi vécu, quêtant une écuelle de soupe aux portes accourables. On la disait comme celle-ci, propre, décente, coquette même, piquant dans ses cheveux une fleur, prise au bouquet jeté dans le ruisseau. Puis, après la misère insondable, elle rencontrait la fortune inouïe. Mourant de faim la veille, elle dictait le lendemain sa loi au roi Soleil.

Comme la vieille se rassasiait, et qu'on remplissait sa boîte une seconde fois, il essaya de l'interroger discrètement.

Elle répondait à peine, par monosyllabes... elle ne voulait pas se faire inscrire. Chaque jour elle se présentait aux portes des casernes, mendiant sa vie, repoussée quelquefois, souvent frappée, volée par de jeunes vauriens... Elle couchait aux asiles de nuit.

On comprenait qu'elle se refusait à donner son nom, qui cachait quelque drame.

Une question flotta sur les lèvres du capitaine. Très intrigué, il voulait savoir ; mais il n'osa pas, craignant d'ouvrir une blessure profonde.

Il la regardait avec pitié.

Rassasiée, elle se leva, remerciant. Alors il lui dit de revenir, s'offrant à lui rendre service.

« Peut-être lui serait-il utile ! »

Cette compassion émut la pauvre femme, qui, soudain, résignée, vaincue, s'affaissant sur le banc, les mains cachant sa figure rouge de honte, dans un sanglot conta :

— Veuve d'un sous-officier tué à l'ennemi, elle avait un fils engagé comme soldat, perdu par les mauvaises fréquentations. Dans une garnison de l'Est, jadis il vendit à l'étranger un fusil, des cartouches... et seule, elle agonisait de misère et de honte, chassée de partout, insultée dès qu'on savait son nom.

Elle se leva et, tragique, la folie dans les yeux, elle cria :

— La mère d'un traître !

. . . . . .

Rue de l'Entrepôt, on ne la revit jamais.

HENRI BARAUDE.

Propos d'Actualité

Congrès féministes

A considérer le nombre des manifestations accomplies depuis quelque temps par les femmes, il est indéniable que le féminisme fait de sérieux progrès dans toutes les classes de la société aussi bien que dans tous les pays du monde.

Déjà, au récent Congrès féministe tenu à Rome, les femmes ont déclaré qu'elles « s'apprêtaient à étonner le monde. » Elles y ont réussi à dent. Mais elles se proposent bien mieux encore. Les femmes prétendent non seulement à étonner, mais à gouverner l'univers.

Nous n'avions jamais douté de cette tendance innée chez les femmes à porter la culotte. La première de leurs qualités — ou de leurs défauts — est un profond instinct dominateur. Cependant, jusque là chacune n'avait guère prétendu qu'à dominer son propre mari ainsi que les quelques animaux domestiques : chiens chats, puces, etc., dont elle adorne volontiers son foyer.

Mais à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. C'est maintenant dans le domaine de la politique que les femmes veulent exercer leurs talents, et elles n'auront de répit qu'elles n'y soient parvenues.

Déjà M. Asquith, premier ministre anglais, se déclare prêt à inscrire dans le programme gouvernemental, l'octroi des droits politiques aux femmes. Un projet de loi en prochainement être déposé dans ce sens à la Chambre des Communes, et son adoption à une forte majorité ne fait pas l'ombre d'un doute.

Le gouvernement anglais, il est vrai, compte sur la Chambre des Lords pour le tuer de ce mauvais pas. Ces messieurs de la Haute Assemblée sont d'âge vénérable et n'ont renoncé depuis longtemps à certaines prouesses d'ordre sentimental. Aussi sont-ils fort disposés à renvoyer les suffragettes à leurs fourneaux.

Ils disent leur non pour deux excellentes raisons : les femmes disent-ils, sont de 15 pour 0/0 plus nombreuses que les hommes dans le Royaume Uni. Dès le jour où nous leur aurons accordé le droit de suffrage, elles élimineront complètement la minorité masculine. Grave danger !

Si nous en croyons les statistiques, la proportion des sexes n'est pas différente en France. Les hommes, s'ils sont (soit dit en contrebi) beaucoup plus beaux que les femmes sont notablement moins nombreux. Le danger n'est donc pas moindre. Peut être même est-il plus grand, car tous nos électeurs ne partagent certainement pas le désintéressement de leurs collègues de la Chambre des Lords.

Aussi, c'est à Paris que les femmes s'apprêtent à donner l'assaut décisif. La Conférence des droits civils et du suffrage des femmes se tiendra les 26, 27 et 28 juin à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris. Un grand nombre de députés et de sénateurs (quand je vous le disais !) ont envoyé leur adhésion. Les deux présidentes d'honneur sont les deux doyennes du féminisme : Mme Bogelot, chevalier de la Légion d'Honneur directrice honoraire de l'Œuvre des libérés de Saint-Lazare et Mme Pierson-Dorian, présidente d'honneur de la Société pour l'amélioration du sort de la femme. Ces honorables dames ont l'intention de mettre en demeure les groupes parlementaires de la Défense des droits de la Femme de provoquer le dépôt, dans le plus bref délai, d'une proposition de loi en faveur du suffrage politique des femmes.

Vous verrez qu'on ne s'ennuiera pas à l'Hôtel des Sociétés Savantes, du 26 au 28 juin !

A. CAPELLO.

M. le Docteur CHINI

M. le docteur Chini vient d'être élu membre du Conseil municipal de Nice. Voici la notice que le *Petit Niçois* consacre à notre honorable compatriote :

Un des « Quatre » médecins du Conseil municipal, M. Joseph Chini, est, plus particulièrement peut-être, le représentant des Corses qui, de tous temps, ont tenu qu'un des leurs fît partie de notre assemblée municipale.

Il n'a ni la faconde, ni l'exhubérance de ses compatriotes dont il a toutes les autres qualités.

Il n'est même pas arrière-petit-cousin de Bonaparte, et se contente d'être simplement le fils de son père et de ses œuvres.

M. Joseph Chini est modeste, d'une modestie qui étonne d'autant plus qu'elle émane d'un médecin, c'est-à-dire d'un être, qu'on se plaît généralement à donner comme étant d'essence supérieure. M. Joseph Chini, dont l'œil intelligent se mêle derrière le lorgnon qui le voile, est aussi simple dans sa personne que dans ses actes et sa vie. C'est un sage et un travailleur qui, sûrement, au Conseil municipal, fera de l'excellente besogne.

Il entre à quarante-six ans dans la vie politique avec l'idée bien arrêtée de ne faire que de l'administration.

M. Joseph Chini est radical, et ne craint pas de le déclarer. Ce qu'il veut, c'est « l'embellissement et le progrès constant de Nice », sa ville d'adoption.

Il n'a aucune distinction honorifique et ne s'en porte pas plus mal.

HENRI GIRARD.

Les Droits de la Femme

dans le Mariage

Le projet de loi sur le divorce, déjà adopté par le Sénat, va être incessamment soumis à la Chambre. On prête à M. Briand le dessein de modifier ensuite la législation des régimes matrimoniaux, qui établit une inégalité injuste entre l'époux et la femme.

On distingue, selon le code actuel, quatre régimes matrimoniaux :

1. — *Le régime de la communauté*, dans lequel il y a trois patrimoines, celui du mari, celui de la femme et le patrimoine commun constitué par les biens meubles des époux au moment du mariage, tous leurs revenus, ainsi que les bénéfices qu'ils peuvent réaliser. La communauté est administrée par le mari, qui a, en outre, l'administration des biens de sa femme.

2. — *Le régime dotal*, dans lequel une part des biens de la femme, dits biens dotaux, sont inaliénables. Le mari en a l'administration.

3. — *Le régime de la séparation de biens*, qui conserve à chacun des époux la jouissance et l'administration de ses biens personnels.

4. — *Le régime exclusif de communauté*, où le mari gère les biens personnels de sa femme et en profite seul, puisqu'il n'y a pas de communauté.

Or, en l'absence de l'un des quatre contrats ci-dessus, les époux sont légalement placés sous le régime de la communauté, où les biens de la femme sont sous la dépendance du mari.

En d'autres législations, en Italie par exemple, quand il n'y a pas de contrat, chacun des deux époux conserve la jouissance de ses biens propres. On peut se demander pourquoi la législation française ne serait pas établie sur ces bases parfaitement équitables et logiques. L'émancipation de la femme s'est imposée à notre époque, et l'on ne s'explique plus la nécessité d'une mise en tutelle ; le mariage ne sera vraiment une institution parfaite et respectée que lorsque les époux, qui partagent, leur vie durant, les mêmes peines et contribuent ensemble à la prospérité du ménage, seront aussi égaux en droits.

J. SOLEIL.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« On en arrive à se demander si les paroles hautaines de M. le Président du Conseil à l'égard des bureaucrates en révolte, ou de la classe ouvrière, et si les brutales et maladroites harangues de son sous-secrétaire d'Etat ne finissent pas par suggestionner les agents de la force publique et ne contribuent pas à réveiller en même temps que l'esprit réacteur, les procédés de répression violente. Tandis que les forfanteries inanies de M. Pichon risquent d'abrutir, à l'extérieur, à une politique d'humiliation — dont nous n'avons cessé de prévoir les conséquences et de dénoncer les périls — il ne faudrait pas que les imprudences de M. Maujan provoquent à l'intérieur les sanglants épisodes inhérents à toute politique de réaction. »

Le Gaulois

A propos de la baguere de Draveil :

« Je crois bien qu'il se trouvera une majorité de braves gens pour penser avec les gendarmes qu'il faut tuer le diable avant qu'il ne vous tue. En tous cas, il est certain que les grévistes de Draveil n'ont pas eu ce que l'on appelle une bonne presse, et, cependant, les malheureux qui ont reçu des balles de revolver ne sont pas les plus coupables. Ils ont payé pour ceux qui ont « déchaîné leurs passions, » selon la très jolie formule du directeur de l'Action. Les grèves violentes sont presque toujours organisées par des secrétaires généraux de syndicats qui touchent des émoluments pour cette mauvaise besogne ; ils sont aidés parfois hommes politiques notoires qui ne sont jamais en péril, et montrent plus de goût pour le profit. Secrétaires de syndicats et politiciens socialistes s'entendent comme s'ils étaient en frère, c'est le plus souvent aux dépens de la dupe prolétarienne qu'ont dû leur fortune politique. »

L'Aurore

« Il y a quelque chose d'infâme et grave. L'*Humanité* affirme, et je ne pense pas que M. Jaurès prenne sans preuves la responsabilité d'une pareille assertion, que les gendarmes n'étaient pas menacés par la foule, qu'ils n'étaient nullement dans le cas de légitime défense ; ils auraient très sur les graviers par les fenêtres de la salle où ceux-ci étaient réunis. Si le fait est vrai, l'acte est sans excuse et appelle une répression sévère. Une enquête sérieuse s'impose ; nous sommes convaincus que le président du Conseil y tiendra la main. »

Cour d'Assises

Audience du 6 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Vol qualifié et complicité

C'est au vol d'Ajaccio que MM. les jurés ont à juger aujourd'hui. Anchetti Simon et Caminati Jean, qui comparaissent devant le jury, ont une moralité détestable. Ils ont été condamnés tous deux à des peines de 1 an, 10 mois, 40 jours, pour vols, coups et blessures.

Le 9 mars 1908, ils ont été surpris par les agents de police d'Ajaccio, en train de voler dans un magasin dont ils avaient fracturé la porte. Ils ont été trouvés nantis des objets volés.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Dans la nuit du 8 au 9 mars, vers une heure et demie du matin, les agents de police Ricci, Caviglioli et Santi, passant Cours Grandval à Ajaccio, aperçurent devant le magasin d'épicerie du sieur Spinosi François, sis au n° 14 de cette rue, deux individus qui se dissimulaient sous les arbres du cours et qui à leur approche prirent la fuite. Santi s'arrêta devant la porte de l'épicerie qui était ouverte pendant que Cavigliotti et Ricci se mirent à la poursuite des individus qu'ils ne purent ni reconnaître ni arrêter bien qu'ils eussent tiré deux coups de feu pour les impressionner. Au bruit des détonations la lumière que l'on voyait à l'intérieur du magasin disparut brusquement. Les agents y pénétrèrent aussitôt, et dans l'arrière boutique découvrirent deux représentants de la justice qu'ils connaissaient bien : Caminati Jean et Anchetti Simon. Foullés sur le champ, les deux cambrioleurs furent trouvés nantis de deux montres en métal blanc, d'une somme de cinq francs 40 centimes, de 14 boîtes d'allumettes et de deux ciseaux à froid. Ils déclarèrent qu'ils venaient de dérober ces divers objets dans le magasin où ils se trouvaient. Le sieur Spinosi constata en outre plus tard la disparition d'un porte-monnaie contenant une somme de 40 francs qui lui avait été confiée en dépôt par un vieillard hospitalisé ainsi que d'un mandat-poste de 10 francs, adressé au sieur Casalonga Charles-Marie. Le lendemain du vol, le propriétaire de l'épicerie découvrait dans le portail contigu au magasin une pince monseigneur d'une longueur de 1 mètre et un autre ciseau à froid. La porte d'entrée du magasin très résistante et munie d'une forte serrure et de deux targettes portant l'empreinte de douze pesées qui avaient été manifestement pratiquées à l'aide des instruments trouvés sur les voleurs et dans le portail de la maison. Caminati et Anchetti ont soutenu qu'ils n'avaient pris aucune part à l'effraction de la porte d'entrée et ont prétendu que cette porte était ouverte au moment où ils ont pénétré dans le magasin à seule fin d'y acheter un peu de réglisse. Ils ont néanmoins persisté à affirmer qu'ils n'avaient pas de complices et qu'ils ignoraient complètement la présence des deux individus qui faisaient le guet devant le magasin.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me S. de Casalta et Hyacinthe de Montera sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire de Caminati

Je passais avec Anchetti, dit Caminati. Vers 1 heure du matin, nous avons trouvé la magasin d'épicerie ouvert. Nous sommes entrés et nous avons pris l'argent qui y était, des allumettes, deux montres qui se trouvaient là. Ce n'est pas nous qui avons fracturé la porte. Je reconnais avoir subi deux condamnations pour vol, l'une à 40 jours de prison, l'autre à 1 an de la même peine.

Interrogatoire d'Anchetti

Anchetti confirme les déclarations de Caminati. Il était avec lui en train de voler dans le magasin Spinosi quand la police est entrée et les a arrêtés. Il a été condamné à 10 mois de prison pour vol à bord d'un bateau, en 1906.

Les Témoins

Ricci Mathieu, inspecteur de police à Ajaccio. — Le 9 mars dernier, je faisais ma ronde en ville, vers 1 heure du matin, en compagnie des agents Cavigliotti et Santi. En passant cours Grandval, nous constatâmes que le magasin d'épicerie appartenant à M. Spinosi était ouvert. Nous vîmes en même temps trois individus disséminés derrière les arbres placés devant le magasin Spinosi. Dès qu'ils nous aperçurent, ils prirent aussitôt la fuite. Nous fîmes feu dans leur direction sans les atteindre, mais nous ne pûmes pas les rejoindre. Nous ne continuâmes pas à les poursuivre et nous rentrâmes dans le magasin ouvert. Nous trouvâmes alors dans l'arrière boutique les deux accusés Anchetti et Caminati en train de voler. Nous les arrêtâmes. Fouillés par nous, ils furent trouvés porteurs d'une somme de six fr. en pièces de monnaie, quatorze boîtes d'allumettes et deux montres en métal blanc. Nous avons saisi une pince monseigneur d'une longueur de 1 mètre et un autre ciseau à froid. La porte d'entrée du magasin très résistante et munie d'une forte serrure et de deux targettes portant l'empreinte de douze pesées qui avaient été manifestement pratiquées à l'aide des instruments trouvés sur les voleurs et dans le portail de la maison. Caminati et Anchetti ont soutenu qu'ils n'avaient pris aucune part à l'effraction de la porte d'entrée et ont prétendu que cette porte était ouverte au moment où ils ont pénétré dans le magasin à seule fin d'y acheter un peu de réglisse. Ils ont néanmoins persisté à affirmer qu'ils n'avaient pas de complices et qu'ils ignoraient complètement la présence des deux individus qui faisaient le guet devant le magasin.

Lasalonga, gendre de M. Spinosi. — Confirme la précédente déclaration.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un très énergique réquisitoire. Depuis quelque temps une bande de malfaiteurs désole la vie d'Ajaccio. Un exemple sévère doit intervenir.

Plaidoirie de Me H. de Montera

Me Hyacinthe de Montera présente la défense de Caminati. Celui-ci avoue les faits qui lui sont reprochés. MM. les Jurés ne prononceront pas la peine de la réclusion requise par M. l'avocat général. Le vol reproché à Caminati est insignifiant. Serait-il équitable de prononcer contre lui une peine supérieure à celle qui a atteint les Humbert et les Deurignac, justement surnommés les plus grands escrocs du siècle.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me Sébastien de Caraffa défend Anchetti. Celui-ci n'est pas le malfaiteur qu'a bien voulu dépeindre M. l'avocat général. Il travaille. Les personnes qu'il a employé lui ont toutes délivré des certificats de bonne conduite. MM. les jurés le jugeront avec indulgence.

Verdict

Reconnus coupables de vol qualifié, Caminati et Anchetti sont chacun condamnés à cinq années d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour.

Fête de la Mutualité

Le tirage de la tombola, à l'occasion de la fête de la Mutualité, aura lieu le dimanche, 14 courant, à 2 heures de relevée, au siège de la société de Sainte-Dévote, boulevard du Palais.

Les billets sont en vente à la pharmacie de la croix rouge où sont exposés les lots, ainsi que chez M. Airola, marchand de meubles.

La Commission.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — La famille Giuliani, de Porri, vient d'être cruellement éprouvée par la mort prématurée de Mlle Gabrielle-Emma Giuliani, qui disparaît dans toute la force de l'âge, à vingt-trois ans.

C'était une jeune personne des plus accomplies, dont l'éducation avait été particulièrement soignée par la plus tendre des mères, qui avait enlevé brillamment plusieurs brevets et diplôme, et tout dernièrement celui de licence d'anglais. Elle avait un peu trop compté sur ses forces, et une forte anémie l'avait obligée à abandonner complètement ses études. Elle était venue avec sa mère, chercher sous le doux climat de Pietranera, le repos et la santé; le père, qui occupe une belle situation commerciale à Paris, n'ayant pu quitter les affaires.

Tout d'abord il avait semblé que sur ce rivage si gai de Pietranera les forces renaissaient : on ne fut bêlas ! qu'une décevante illusion. Tous les soins furent inutiles, tout le dévouement de sa bonne mère se heurta devant la crudité du mal, et mercredi elle s'éteignait dans ses bras.

Toute la population de Pietranera s'est associée au deuil de la famille Giuliani, car cette infortunée demoiselle se rendait sympathique à tous par sa nature franche et enjouée.

Son convoi funèbre, formé de l'affluence des amis, s'est rendu de la maison mortuaire à l'église, puis au cavean de la famille Rossi, où il a été déposé provisoirement en attendant son transfert à Paris.

Pauvres parents ! dont la douleur est si grande ! Puissent-ils avoir trouvé dans l'explosion de tous ces regrets, quelque adoucissement à leur immense malheur.

Nous offrons à Mme et M. Charles Giuliani, à M. Giuliani, receveur des douanes en retraite à Porri, et à leurs familles l'expression de nos condoléances les plus attristées.

AVIS

concernant les examens des brevets de capacité et le Concours d'admission à l'École normale d'institutrices.

Les épreuves *écrites* des examens des brevets de capacité à Ajaccio, et du concours d'admission à l'école normale d'institutrices auront lieu dans des salles de l'immeuble autrefois occupé par le Petit Séminaire.

Entrée par le Cours Grandval.

Les épreuves *orales* des brevets auront lieu dans la salle d'examens du Vice-Rectorat, celles du concours d'admission à l'école normale d'institutrices, dans cet établissement.

A l'occasion des Fêtes de la PENTECOTE, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain lundi.

Les Grandes Vacances

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

Nous, Préfet de la Corse ;

Vu l'article 2 du règlement du 18 janvier 1887 ;

Vu la délibération du Conseil départemental de l'instruction primaire en date du 11 avril 1908 ;

ARRÊTONS :

Art. 1er. — Les grandes vacances dans les écoles primaires publiques du département de la Corse sont fixées ainsi qu'il suit :

I. — ÉCOLES ORDINAIRES

Sortie : le lundi, 13 juillet, après la classe du soir ;

Rentrée : le vendredi, 2 octobre, à 8 heures du matin.

II. — ÉCOLES DE PLAGE

Pour les écoles de plage il y a lieu d'établir deux catégories : la 1re comprenant celles dont la sortie aura lieu le 1er juillet ; la 2e comprenant celles dont la sortie n'aura lieu que le 15 juillet ; la rentrée pour les écoles des deux catégories étant fixée au 16 octobre, à 8 heures du matin.

Dans la 1re catégorie, il convient de ranger les écoles de :

Bastelicaccia, Lozzi (Renno), Pontaghi (Cattoli-Corticchiato), Porto (Ota), Sagone (Vico), Ghisonaccia, Ghisonaccia (gare), St-Antoine (Ghisonaccia), Aleria, Punteocciole (Aleria), Vaccaja (Aleria), Chiosa d'Aghione, Caseveschie, Migliacciaro, Prunelli di Fiumorbo, Pietrapola (Prunelli di Fiumorbo), Campo al Quercio (Antisanti), Chiavenni (Petroso), Chiova d'Asino (Bonifacio), Caldarello, Monacia d'Aullene, Ilameaux de Portovecchio, sau) l'Ospedale, Solenzara (Sari di Portovecchio), Ste Lucie de Portovecchio (Zerri), Giulia (San Gavino di Carbini), Lecci, Ilameaux de Coti Chiavari, Crocicta (Pietrosella).

Dans la 2e catégorie les écoles de :

Alà, Volpajola (Appietto), Piscia-Rosa (Alà), Mezzavia (Ajaccio), Mandriolo (Sarola-Carcopino), Francardo (Omessa), Ponte-Nuova (Castello di Rostino), Sotta et ses hameaux, Figari et ses hameaux.

Les instituteurs et les institutrices qui ont tenu un cours d'adultes pendant l'hiver 1907, bénéficieront pendant l'année scolaire 1908-1909 d'un supplément de vacances de 5 jours qui sera réparti de la manière suivante :

1° 3 jours (les 28, 29 et 30 décembre 1908).

2° 2 jours (les vendredi et samedi après Pâques 1909).

Art. 2. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le Vice-Recteur, chargé d'en assurer l'exécution.

Le Préfet, J. CHALEIL.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 7 juin, à 8 h. 1/2 s.

A travers la forêt, p. r.,	Suzanne.
Les pêcheurs de Venise, ouv.,	Treve.
Lucrezia Borgia, duo,	Donizetti.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Audran.
A la plus belle, valse,	Govaert.

Le Chef de Musique, TIBERI.

THÉATRE MUNICIPAL

CINÉMATOGRAPHE *PATHÉ Frères*

Ce soir à 8 h. 1/2 dernière représentation avec un programme choisi.

Matinée à 2 heures et demie en cas de mauvais temps

Cette dernière représentation du Cinéma PATHÉ promet d'être très intéressante.

Bulletin Financier

Paris, 5 juin 1908.

Marché très *ferme*. Notre Rente coureait son relèvement à 95.35. Fonds Etrangers bien disposés. Tout le compartiment russe est en nouvelle hausse. Nos Grands Etablissements financiers sont en bonne tendance. Le Crédit Foncier est ferme à 730, le Crédit Lyonnais reprend à 1.172, le Comptoir d'Escompte se retrouve à 690, la Société Générale garde son avance à 664.

Valeurs industrielles et de traction soutenues, le Bec Auer monte à 659.

On demande à 469 l'obligation 5 0/0 or tres hypothèque du Port de Para ; toutes les machines, bateaux et dragues perfectionnés, sont sur place. Les obligations 5 0/0 hypothécaires du chemin de fer de Goyaz clôturent à 445.50 ; la ligne principale se développe sur 560 kilomètres dans l'état très peuplé de Minas, et les travaux marchent rapidement.

L'action Crédit Foncier Mexicain est bien tenue à 329 ; fin décembre 4967 le total des prêts hypothécaires s'élevait à 8.721.162 piastres dont 5.873.310 en prêts ruraux.

On recherche à 463 les obligations 5 0/0 or premier rang du chemin de fer Buenos Ayres Midland ; cette ligne, aussi bien située que les autres grands réseaux argentins, est assurée d'un trafic important, et le gouvernement lui a consédé de nombreux avantages et exemptions de taxes jusqu'à ce que le bénéfice atteigne 5 0/0 du capital.

Nos chemins de fer sont en bonne tendance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 18°, à midi 24°. à 6 heures du soir + 21°. Maxima : 24°8, Minima : 17°.

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, 14.

Etat du ciel, le matin, Quelques nuages. l'après-midi, 13.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Rentrée des troupes

La 5e batterie est rentrée hier, à 1 heure et demie, venant de Barbaggio, et la 7e batterie, venant de Saint Florent, est rentrée à 2 heures et demie.

Le bataillon du 163e, qui vient d'exécuter ses tirs de guerre à Saint-Florent, rentrera à Bastia, ce matin, vers 9 heures.

***

Examens de marine

La session supplémentaire des examens de la marine marchande, qui commence chaque année le second mardi de novembre, est ouverte, exceptionnellement en 1908, à tous les candidats au brevets et diplômes de la marine marchande.

***

Armée territoriale

M. le chef de bataillon Bole'li, du 116e territorial, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel, et M. le capitaine Poli, du même régiment, pour le grade de chef de bataillon.

***

Orphelinat du Bon-Pasteur

Dimanche, fête de la Pentecôte, une quête au profit de l'Orphelinat du Bon-Pasteur aura lieu, à Saint-Jean, vers 4 heures, à l'issue des vêpres.

La quête sera faite par : Mesdames Jacques Gregorj, Codet-Orengo ; Mesdemoiselles Lucie Campocasso, Fanny Raffalli.

***

Nouvelles militaires

Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Mariani Jacques-Pierre, ancien caporal, proposé par la 1re Cie de la Corse ; — Légion de la Corse : Loubat, Croizé et Auzin, anciens caporaux ; Bélon, ancien sergent.

***

Au Port

— Vap. « Iberia, » cap. Lalièvre, de Livourne, 15 passag., div.

— Vap. « Lismone, » cap. Maury, de Marseille, 125 passagers, div.

— Vap. « Palestina, » cap. Colinelli, de Livourne, 5 passag., div.

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricina Vaille* représente le purgatif *Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

***

Pèlerinage à la Canonica

Le Pèlerinage à la Canonica aura lieu, cette année, le lundi de la Pentecôte. Il sera présidé par M. le chanoine Casta, archiprêtre de Sainte-Marie de Bastia.

Les messes commenceront à 8 heures. A 10 heures on 10 heures et demie, grand'messe et sermon.

Dans l'après-midi, visite à Santa Parteo. Au retour, baisement de la Relique de Sainte-Dévote, à l'église de la Canonica.

***

Police de Lyon

M. Castellani Pierre est nommé gardien de la paix à Lyon.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — A l'occasion de la solennité de la Pentecôte, le matin, à 11 heures grand'messe en musique.

La Maîtrise, sous la direction de M. Paginensi, chantera la Messe en *fa majeur* de Battmann.

Sanctus et *Agnus Dei* de Concone.

A 4 heures Vêpres solennelles, suivies du sermon et de la quête au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

Pendant la quête : *Veni Sancte Spiritus*, duo pour ténor et baryton, de Bordèse, chanté par MM. P. et B.

Au Salut ; *Tantum ergo* de Trojelli, deux parties.

Sortie : Cantique au Sacré Cœur, grand chœur de Reynaud.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Le Trésorier, Raibaldi.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Admission de nouveaux adhérents. — Payement des cotisations.

Le Président, Castellotti.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Pour la Pentecote
DEMANDEZ
« A LA BONBONNIERE »
LE COLOMBIER
Excellent Gâteau
pour déguster en famille et renfermant
La Colombe Porte-Bonheur

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia
A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00308

BOURSE DE PARIS

	5 juin	6 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	95.50	95 47
— de 3 0/0 amortis.	97.40	97.00

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Les Convocations des Réservistes et des Territoriaux

Paris, 6 juin.

Le Ministre de la Guerre vient d'adresser une circulaire aux généraux commandant de corps d'armée, leur prescrivant d'accueillir très favorablement les demandes d'ajournement de périodes qui leur seraient adressées par les réservistes et les territoriaux.

L'ÉCHAUFFOURÉE de Vigneux

Les obsèques de la deuxième victime

Paris, 6 juin.

Aujourd'hui ont eu lieu, à Villeneuve-Saint-Georges, les obsèques de la deuxième victime des incidents de Brawell-Vigneux.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Dans le cortège, on remarquait de nombreux grévistes et des délégations syndicales des terrassiers de la Seine.

GRAND MEETING

Réunion mouvementée Nombreuses arrestations

Paris, 6 juin.

Un grand meeting, organisé par la Fédération des travailleurs du bâtiment, a été tenu ce soir, au Manège Saint-Paul.

Une dizaine d'orateurs ont pris la parole, et ont attaqué violemment le gouvernement qu'ils rendent responsable de la tuerie de Vigneux.

MM. Griffuelhes et Yvetot, secrétaires de la Confédération générale du Travail, ont engagé vivement les ouvriers italiens qui ont répondu aux assassins gouvernementaux par une grève générale de vingt-quatre heures.

La police a voulu empêcher les orateurs d'attaquer le gouvernement ; cette intervention de la police a donné lieu à une agitation considérable.

Des coups de canne ont été échangés entre les ouvriers et les agents de la sûreté.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

M. CLÉMENCEAU *à Rennes*

Paris, 6 juin.

M. Clémenceau, président du Conseil, se rendra demain à Rennes, pour assister à un banquet organisé en son honneur.

M. Clémenceau prononcera un grand discours politique, dans la capitale de la Bretagne pour constater la grande victoire remportée par les républicains aux dernières élections municipales dans les départements bretons, soumis naguère aux influences réactionnaires.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, accompagnera M. Clémenceau à Rennes.

L'ATTENTAT contre Alfred Dreyfus

L'état du blessé

Paris, 6 juin.

Les docteurs Pozzi et Bernard, qui ont visité le blessé, ont trouvé que l'état du commandant Dreyfus continue à être satisfaisant.

Le blessé n'a pas eu de fièvre ; sa blessure cependant continue à le faire souffrir.

Nouvel interrogatoire de Gregory

A la suite de la perquisition qui a été faite hier au domicile de Gregory, à la villa Grondal, à Parmin, M. Albanel, juge d'instruction, a procédé aujourd'hui, à un nouvel interrogatoire de l'accusé, qui a fait les mêmes déclarations que les jours précédents.

« J'ai voulu protester, dit-il, contre le déploiement des forces militaires amenées pour glorifier Zola. C'est moins Dreyfus que le dreyfusisme que je voulais atteindre.

Louis Gregory est né à Belley ; ses parents, d'origine italienne, sont morts. Il fut un brillant élève de l'Ecole normale supérieure. Il a écrit dans la *Revue des Deux Mondes* et dans un journal de Bordeaux, puis s'est spécialisé dans les questions militaires au *Gaulois*.

TOULON

PARADE D'EXÉCUTION

Dégradation d'un matelot

Toulon, 6 juin.

Ce matin, à 8 heures, a eu lieu, sur la place Saint-Roch, la parade d'exécution du matelot Maurice Thomas, condamné récemment par le premier conseil de guerre maritime, à 10 ans de réclusion et à la dégradation militaire, pour vol à main armée sur un matelot russe.

Un détachement de toutes les troupes de la garnison assistait à cette parade.

Les troupes étaient placées sous le commandement du contre-amiral, major général de la marine.

***

Le vice-amiral Marquis, préfet maritime, signera dans les premiers jours de la semaine prochaine l'ordre de la parade d'exécution de l'enseigne de vaisseau Lilimo.

Cette cérémonie aura lieu, samedi 13 juin, sur la place Saint-Roch.

EN ESPAGNE

Les incidents de Casablanca

LE RETRAIT DES TROUPES ESPAGNOLES

Madrid, 6 juin.

A la suite des nombreux incidents qui se sont produits depuis quelque temps entre les soldats français et espagnols, et en raison du désaccord qui existe actuellement entre les cabinets français et espagnol, M. Maura, président du Conseil des ministres, présentera au Roi le décret ordonnant le retrait des troupes de Casablanca.

Cette nouvelle est très commentée par la presse allemande.

Pour les Victimes du Devoir

La Fête des Fleurs

Paris, 6 juin.

La Fête des fleurs qui a eu lieu au Bois de Boulogne, hier et aujourd'hui, en faveur des victimes du devoir, a été très réussie.

De splendides bannières ont été attribuées comme prix aux voitures les mieux décorées.

La recette atteindra un chiffre inespéré ; le nombre des entrées a été très élevé.

EN ANGLETERRE

Départ pour la Russie DES SOUVERAINS

Londres, 6 juin.

LL. MM. le roi Edouard VII et la reine Alexandra sont partis pour Saint-Pétersbourg, afin de rendre visite au Tzar.

Les Souverains anglais séjourneront une semaine en Russie, où de grandes fêtes sont organisées en leur honneur.

L'Union
Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Fondée en 1829
Etablies à Paris Place Vendôme, 9
Sinistres payés depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 333 000 000
Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000
Assurances sur la vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurances populaires.
Rentes Viagères
aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.
Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PERIER, agent de la Compagnie.

BAINS DE PUZZICHELLO
Eaux *sulfureuses, sodiques, froides ; très efficaces* dans les manifestations cutanées de la diathèse herpétique : *acné* sous toutes ses formes surtout *l'eczéma. Catarrhe* chronique des *conjonctives*, du *rhino-pharynx*, du *larynx*, des *bronches* et de la *vessie*.
Saison du 4 mai à fin juin
Chambres à 1 fr 50, 2 fr, 2 fr 25 par jour.
Pension à 5 fr et à 3 fr par jour.
L'établissement ne fournit pas de linge. Retenir les chambres en s'adressant à Monsieur le directeur de l'Etablissement, Puzzichello.

208 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— Monsieur est en bas, près de la rivière. Mais voici monsieur Mich l... et si tu veux t'adresser à lui, mon vieux ?..

En effet, Michel, aux aguets, lui aussi, venait de se montrer sur le perron. Tout bas, goguenard, le domestique disait à Lardier :

— C'est de la part de ta maîtresse, hein ? comme toujours ?

Lardier cligna de l'œil.

— Oui.

— Elle leur en fait voir de toutes les couleurs aux deux frères ?

— Plus de couleurs encore que tu crois...

— Allons donc ! fit l'autre, affriolé... Viens donc, tout à l'heure, nous conter ça à l'office... on te payera une bonne bouteille, comme tu n'en as jamais bu..

Lardier ne dit ni oui ni non. Il se dirigeait vers Michel Bourrisse. Blême, les jambes fauchées, pris d'une émotion pareille à celle de Laurent, le cadet ne bougea pas. Lardier, fidèle à sa consigne, attendit que le domestique se fût éloigné. Après quoi, très bas, en confidence, il dit, presque à l'oreille :

— Je viens de la part de ma patronne !.. Elle m'a chargé de vous apporter un mot, rien qu'un seul mot... « Aujourd'hui !! » Il paraît que vous savez ce que ça veut dire et que j'ai rien de plus à vous expliquer... Y a pas de réponse !..

Lardier salua poliment, redescendit le perron, et sortit de la cour pour aller rejoindre Laurent et faire sa seconde commission. Dehors, il rencontra le domestique — Mathurin Lecordier — qui guettait sa sortie.

— Eh bien, vieux ? Et cette bouteille ? On refuse ? On fait le bec fin ? On est dégoûté ?

— Non, dit Lardier, faisant claquer sa langue... Mais j'ai pas fini ma course... Attends-moi... Je suis à toi dans cinq minutes... Débouche toujours la bouteille... pour qu'elle s'impatiente pas... Nous lui dirons bonjour, quoi... ble...

Laurent n'avait pas bougé du banc sur lequel il était affalé. Il vit venir à lui le garçon, tout blanc de farine, et il le regarda avec une sorte de crainte, comme s'il s'était trouvé devant un spectre. Lardier s'approcha, salua ;

— Monsieur Laurent, c'est ma patronne qui m'envoie... Elle m'a dit : « Va le trouver et, de ma part, communique lui un mot, rien qu'un seul mot : « Aujourd'hui ». Vous savez, probablement, ce que cela signifie ?

— Oui ! merci !

— Et y a pas de réponse ?

Lardier s'en alla. Il prenait à la bouteille qui l'attendait. Il n'était pas homme à dédaigner une pareille aubaine. Il ne lui arrivait pas de boire du vin dix fois par an. Alors, prestement, il remonta vers Royaumont et se rendit à l'office où, avec quelques domestiques du château, Mathurin Lecordier l'attendait. Lentement, Laurent avait quitté la terrasse. Là haut, le déjeuner, en retard, sonnait. Mais il ne se sentait pas en appétit. Quelque chose de lourd lui pesait sur le cœur. Il pénétra pourtant dans la salle à manger. Elle était vide. Le valet de chambre se hâta d'expliquer... Michel, indisposé, ne descendrait pas déjeuner. Il s'excusait auprès de son frère. Laurent se mit à table, essaya de manger, puis jeta sa serviette :

— Vous pouvez desservir.. Je ne déjeunerai pas..

— Tiens, murmura le valet, il y a du nouveau !..

Chez lui, Laurent alla se regarder dans une glace. En se voyant si pâle, il haussa les épaules.

— Est-ce que je vais avoir peur ?

Il prit sur un plateau, un flacon de vieux cognac, se versa un plein verre et l'avala d'un trait. Une flamme, brusquement, colora ses joues. Il versa un deuxième verre, puis un troisième. Le flacon était vide.

— Voilà ! murmura t il... Ceci va me redonner du montant...

Au moment où il sortait de chez lui, il se retourna, avec un regard vague :

— C'est drôle... Quand je rentrerai ici, ce soir, je serai devenu un assassin..

Il ferma sa porte et s'en alla, le pas lourd, la fièvre au front, ivre... Craignant de rencontrer Michel, s'il descendait par le grand escalier, et ne voulant pas avoir d'explications à lui donner, il prit l'escalier de service. En bas, au moment où il passait devant la porte entrebâillée de l'office, il entendit des éclats de rire, des paroles étranges, un nom prononcé .. puis un autre...

Il se blottit contre le mur, dans l'ombre. Et là, il écouta. D'abord il n'entendit que confusément... car l'averse faisait bourdonner ses oreilles... puis le calme, peu à peu, lui revint... Il finit par se posséder assez pour mettre un sens à ces paroles. Il en phrases qui ne lui parvenaient que coupées, interrompues, hachées par des rires bruyants, par des interjections, par des cris de joie épileptique... Et si ceux-là qui riaient eussent pu, en cette minute, apercevoir cet homme, ils en eussent été épouvantés, tant ses traits exprimèrent de douleur et de rage !

Les premiers noms qui avaient frappé ses oreilles avaient été le sien, puis celui de Michel, — et celui qui les prononçait était ce Lardier, cet idiot, venu tout à l'heure au nom de la meunière du Moulin-Jolis... D'autres, ensuite... Celui de Germaine Marboreux...

(A suivre).

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Reffolaccio, Cervione.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue cérébrales et nerveuses, avec Mal de Tête persistant, pression insupportable, Douleurs dans le dos, d'enchiffrement, sont priées de s'adresser à M. G. GATTET, à CALENZANA (Corse), qui enverra gratis la marche à suivre pour leur guérison.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Noix de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en ncir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



SEUL REMEDE VEGETAL

Pour MAIGRIR

Nous unira à la santé et sans régime. Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton. Régénérateur facile et complète de grande. SUCCÈS UNIVERSEL. La boîte, 3 fr. — 6 doses, 20 fr. Pâte Vidonne, 1 fr. Rue Vivienne, Paris et dans toutes les Pharmacies.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Bazars et dans chaque ville.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

6 à 8 FRANCS par jour et plus Parfont à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 38, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer laiteux, Cancer, Kistes, Goitres, Tachesetc Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui cachent des matières explosives sous le nom pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS des AMATEURS et des INDUSTRIELS MACHINES, Fournitures pour DÉCOUPAGE Boutiques, Magasins, TOURS, Perceuses, etc. LA MOULE, Fabricant, TOURS, Perceuses, etc.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *IGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 159 — LUNDI, 8 et MARDI, 9 JUIN 1908

00309

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois
Corse	1 fr.	3 fr.
Autres Départements	2 »	6 »

Union Postale, et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Félicien.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 57 m. — **Coucher,** 7 h. 05 s.

Premier quart., le 2 — **Pleine Lune,** le 14

Fête de Demain : Sainte Marguerite.

8 JUIN

L'ONCLE SAM ET LE PETIT JAP

Il y a de ces vaillants petits dogues que la bataille avec les molosses n'effraie pas ; le petit Jap est de la race, et le voilà qui, après avoir réduit à quia le molosse russe, commence à s'exciter sur le molosse américain.

M. Jacques Flach, le très distingué professeur du Collège de France, qui avait prévu longtemps à l'avance, dans ses cours sur la situation politique et économique en Extrême-Orient, le conflit fatal entre la Russie et le Japon et presque sa solution, si invraisemblable qu'elle pût paraître alors, racontait ces jours derniers, dans une interview à laquelle nous allons revenir, qu'ayant eu un ami qui voyageait en Amérique, tandis que Russes et Japonais étaient aux prises, lui avait écrit pour lui demander de lui expliquer ce phénomène, extravagant à ses yeux, que les Américains fussent japonophiles. Et cet ami lui avait répondu que les Américains trouvaient l'assaut amusant et se divertissaient fort de voir un colosse comme la Russie battu à plates coutures par les petits Nippons. « Ils ne peuvent d'ailleurs, ajoutait-il, que se réjouir, car ils voient avec bon œil les Japonais établis en Mandchourie, dont les portes, pensent-ils, leur seront désormais ouvertes. »

Mais, fait remarquer aujourd'hui M. Fiach, « l'éventualité du conflit actuel entre les Japonais et les Américains prouve largement que ceux-ci s'étaient trompés, et j'étais persuadé dès lors qu'il en serait ainsi. »

C'est du traité de Portsmouth, il n'y a aucun doute à avoir à ce sujet, que le Japon, mécontent d'avoir été arrêté dans la moisson des avantages que lui assurait le succès de ses armes et qu'il voulait plus copieux, a conçu l'idée de se retourner contre l'Amérique, seule puissance qui ait désormais intérêt à faire obstacle à son hégémonie dans le Pacifique.

Lorsque, une première fois, le peuple japonais, à la fois vieux et jeune, énergique, habile, changeant dans sa politique, mais constant dans son but de dominer en Asie, et peut-être, qui sait ? de réaliser une main-mise absolue sur la Chine en substituant la dynastie du Soleil-Levant à la dynastie mandchoue, et à s'imposer par là comme le protagoniste incomparable de l'impérialisme jaune, lorsque, dis-je, il osa se mesurer avec la Russie, on commença par en rire. Peu d'entre nous, en Europe et en Amérique, soupçonnaient alors l'incroyable ressort de cette race de petits hommes qui courent à la mort comme d'autres vont aux festins. Nous avons appris depuis quelles étaient les qualités militaires du soldat japonais. Nous savons, en outre, maintenant, combien avertis et savants dans l'art de la guerre sont les chefs de ce soldat qu'une discipline de fer, mais aussi la foi patriotique, en laquelle se confond la foi religieuse, poussent constamment à l'offensive.

« Voilà donc, fait remarquer M. Jacques Fiach, une nation essentiellement guerrière qui, depuis ses dernières victoires, a continué à s'armer jusqu'aux dents sur terre et sur mer. Ambitieuse à outrance, ayant une politique, il ne faut pas craindre de le dire, nettement mondiale, tentant le tout pour le tout pour atteindre son but, qu'aurait-elle à craindre, si loin retirée et fortifiée dans ses îles ? C'est pourquoi, je n'hésite pas à le dire, je crois la guerre entre les Etats Unis et le Japon, non seulement probable, mais certaine ! Les Américains, à coup sûr, ne tiennent pas à se battre, ils ne peuvent pas y penser, n'étant ni préparés pour soutenir la lutte, ni disposés à ces équipées belliqueuses, et c'est précisément pour cela que les Japonais ne veulent pas attendre... Si les Américains sont vaincus, et sans que je veuille m'appesantir sur ce point, quoique ma conviction soit faite, les Japonais ne s'en tiendront pas à leur conquête immédiate... Que toutes les puissances, l'Angleterre et la France en tête, s'interrogent donc et se demandent ce que serait la répercussion d'un nouveau triomphe japonais, non seulement sur l'Asie entière, la Chine, l'Inde, l'Arabie, mais sur tout l'ensemble du monde qui n'est pas chrétien. Que les Anglais notamment veuillent bien lire l'introduction du livre que le lieutenant-général Jean Hamilton a écrit sur la guerre russo-japonaise, après en avoir suivi les opérations dans l'état-major japonais. Il en est temps encore, il faut que les yeux des gouvernements européens se dessillent enfin ! »

D'autre part, en Allemagne, on parle d'une nouvelle entente mondiale et le *Berliner Tageblatt* entreprend d'établir, dans un article sensationnel, que le groupement des puissances qui s'est effectué récemment sous les auspices de l'Angleterre et qui comprend, outre ce pays, la France, l'Espagne, la Russie et le Japon, rapprochera nécessairement les unes des autres les trois puissances restées en dehors de ce groupement : les Etats-Unis, la Chine et l'Allemagne. Un des indices de ce rapprochement serait à voir dans le récent voyage de M. Pichon en Espagne et dans la nouvelle qui coïncide avec ce voyage, de la prochaine visite d'Alphonse XIII au Mexique. Le rôle du Mexique pourrait devenir capital le jour où le canal de Panama serait terminé, car ce pays serait tout indiqué pour exercer un contrôle au nom des puissances *autres* que les Etats-Unis. Il va de soi, toujours d'après le *Berliner Tageblatt*, que l'attitude de l'Angleterre ne saurait plaire aux Etats-Unis, où l'on serait même rempli contre elle de défiance à cause de son alliance avec le Japon. Quoi d'étonnant alors que les partisans américains d'un rapprochement avec l'Allemagne soient de plus en plus nombreux ? Et le journal allemand cite à ce propos l'opinion du professeur Burgess et celle d'un homme politique yankee, M. Hearst, candidat à la succession du président Roosevelt. Enfin, pour conclure, il s'efforce de démontrer qu'à la suite du rapprochement anglo-franco-japonais, auquel la Russie a également adhéré, la Chine n'a plus d'autre salut, pour garantir son intégrité, que de se jeter dans les bras des Etats-Unis et dans ceux de... l'Allemagne !

Ce sont là complications tirées de loin, elles ne troubleront guère les esprits ; mais ce qui n'en reste pas moins inquiétant, c'est la possibilité toujours ouverte d'un conflit armé entre les deux grandes puissances du Pacifique, — le choc du Japon avec les Etats-Unis suivant de près la seconde Conférence pour la Paix, comme celui du Japon avec la Russie suivit la première.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

Simple Rapprochement

L'histoire a d'étranges ironies. Dans la marche de l'humanité, il existe des points critiques qui sont, semble-t-il, fatalement marqués de loin en loin, par des événements connexes. Que dire, par exemple, de la bizarre coïncidence des dates suivantes :

Le 30 mai 1431 Jeanne d'Arc est brûlée vive par les Anglais à Rouen.

Le 30 mai 1794 le vaisseau « Le Vengeur, » étreint par plusieurs navires anglais, s'engloutit plutôt que de se rendre.

Le 31 mai 1815, Napoléon passe au Champ de Mars, « la dernière revue » de ses troupes. L'armée anglaise s'avance en Belgique ; Wellington s'établit sur le plateau de Waterloo et attend Napoléon. Deux jours plus tard, la défaite. Tandis que Wellington et Blücher célèbrent leur victoire dans la ferme de Belle Alliance (encore un nom historique), Cambronne est chargé de dire leur fait aux Anglais ...

Le 29 mai 1908. M. Falières, président de la République Française, est reçu à Londres avec un enthousiasme indescriptible, et les deux gouvernements scellent les bases d'une entente cordiale permanente, fondée sur la sympathie des deux peuples ...

N'est-ce pas qu'il y a des rapprochements qui valent la peine d'être faits ?

A. CAPILLO.

NOS DÉPUTÉS

Miracle à la Chambre

Dans la dernière séance de la Chambre, au moment où elle s'est ouverte, il y avait trente députés présents.

M. Berry dépose une proposition de loi relative au privilège des bouilleurs de cru.

On vote. *Trois cent vingt sept voix* repoussent l'urgence *contre 165.*

Mais le miracle se renouvelle un instant après, encore plus joyeux et plus extraordinaire.

Quelques députés s'en vont et lors qu'il s'agit du crédit de 50.000 francs devant permettre à la France de faire figure aux jeux olympiques donnés à l'Exposition de Londres, c'est, cette fois, par *502* voix que le crédit en question est adopté.

Que vous semble de cette multiplication des voix de ces trente députés qui font si rapidement des petits ?

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

On a ouvert récemment une enquête sur la crise parlementaire. Mais pourquoi pas sur la comédie parlementaire ?

Il n'est pas permis, en vérité, d'abuser ainsi de ce qu'on appelle le vote par procuration.

Pas même besoin, à ce compte, pour nos honorables de siéger, de se déranger. Ils n'ont, chaque fois, qu'à désigner un de leurs collègues, lequel se chargera de voter pour tout le monde, et cela sans aucune fatigue.

N'importe, voilà une Chambre qui ne pique surtout d'être anticléricale et qui ne craint pas de faire des miracles à chaque instant.

Plaisanterie à part, vous verrez que nos bons députés seront obligés de s'outrepasser une nouvelle augmentation d'indemnité pour se retrouver au grand complet, une fois encore.

ARIEL.

(*Petit Marseillais*).

THÉATRE

M. et Mme Eugène Silvain

A AJACCIO ET A BASTIA

Nous allons avoir la bonne fortune d'applaudir, cette semaine, deux grands tragédiens, qui occupent une place considérable non seulement à la Comédie-Française, mais dans l'art dramatique contemporain.

M. et Mme Eugène Sylvain, entourés d'excellents artistes de la Comédie Française, de la Porte Saint-Martin, de la Renaissance, du Théâtre Sarah-Bernardt, de de l'Odéon, du Théâtre Cluny et du Théâtre de la Nature de Champigny, donneront, mercredi et jeudi, deux grandes représentations à Ajaccio ; vendredi, samedi et dimanche (matinée et soirée) quatre grandes représentations à Bastia.

Nous engageons vivement nos lecteurs d'au-delà et d'en-deçà des monts à assister en foule à ces représentations démocratiques des chefs-d'œuvre de l'art dramatique, placées sous le haut patronage de M. le Ministre des Beaux-Arts.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ci-dessous l'appréciation d'Armand Sylvestre sur M. Eugène Silvain, sociétaire de la Comédie-Française depuis 1885.

SILVAIN

Le grand tragédien Eugène Silvain a conquis de longue main et par une carrière bien remplie, la place éminente qu'il occupe, non seulement à la Comédie-Française, mais dans l'art dramatique contemporain, sûr aujourd'hui d'une renommée qui survivra à ses succès. — Merveilleusement servi par la nature qui lui a donné la stature vigoureuse d'un homme devant représenter les héros sur la scène, une voix virile et profonde où sonne largement le métal pur du vers, un masque imprégné de la noblesse antique ; par une éducation littéraire et supérieure, par une puissance d'analyse très particulière, par un dévouement laborieux à son métier de comédien, il a développé ces rares et magnifiques facultés, qui en font aujourd'hui un maître dans l'art de dire et de représenter un personnage, art qui en fait aujourd'hui un des artistes les plus fêtés du public et le professeur le plus recherché du Conservatoire, où ses succès de chaque année l'ont placé au premier rang des maîtres de notre Ecole de déclamation.

Les poètes, les critiques autorisés de la presse française et même étrangère, ont été unanimes à rendre hommage à M. Silvain. — M. Camille Mendès s'exprime ainsi : « On sait mon estime enthousiaste pour l'admirable diseur de vers qu'est Silvain ; d'abord, il a cette qualité, primordiale et suprême aussi, que, dès qu'il parle, on l'entend. Le cri ne supplée pas à la mauvaise articulation. Il y a au théâtre des hurleurs qui sont des muets. Don naturel ou talent acquis, je l'ignore. M. Silvain est de ceux, bien rares au Théâtre-Français, qu'on entend, même quand ils parlent bas. »

En dehors du théâtre, M. Silvain est aussi un poète distingué et un conférencier adulé qu'on écoute toujours avec attention et admiration, ce qui est rare. Chez lui, le caractère est adéquat au talent et l'homme vaut le comédien. Silvain est aimé de tous les poètes, non seulement parce qu'il les sert de son magnifique talent, mais parce qu'il les aime paternellement de son grand cœur, et son hospitalière maison d'Asnières, où le comédien fait place au père de famille le plus dévoué, à l'ami loyal, courageux et bon, est toujours ouverte à un conseil et souvent à des secours de toutes sortes que sa grande âme ne refuse jamais.

PRÉFECTURE DE LA CORSE

Secours aux Familles *des Hommes de la Réserve et de l'Armée territoriale*

Circulaire de M. le Préfet à MM. les Sous-Préfets et Maires du Département.

Messieurs,

Aux termes de l'article 11 de la loi du 31 décembre 1907, complété par l'article 1er, § 9, de la loi du 14 avril 1908, « Les familles des hommes de la réserve et de l'armée territoriale qui, au moment de leur mobilisation, remplissent effectivement les devoirs de soutien indispensable de famille, peuvent recevoir une allocation journalière fournie par l'Etat pendant la durée de la période. Cette allocation qui est fixée à 0 fr 75 sera majorée de 0 fr 25 pour chaque enfant de moins de seize ans à la charge de l'homme convoqué.

En vue d'obtenir cette allocation, l'homme appelé à la mobilisation une période devra adresser au maire de la commune où il réside une demande dont il lui sera donné récépissé.

Cette demande m'amènera à l'appui :

1. un relevé des contributions payées par le réclamant ou ses ascendants certifié par le percepteur ;

2. un état certifié par le Maire de la commune et indiquant le nombre et la position des membres de la famille vivant sous le même toit ou séparément, le revenu et les ressources de chacun d'eux. Les listes et les dossiers de demandes annotés sont envoyés par le maire au Préfet.

Il est statué sur ces demandes par le Conseil spécial institué à l'article 72 de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'armée. Ce conseil se réunira sur la convocation du Préfet.

Les allocations ci-dessus prévues pourront être accordées à partir du 1er janvier 1908 jusqu'à concurrence de 12 0/0 du nombre des hommes appelés momentanément sous les drapeaux.

En conséquence, les hommes qui ont déjà accompli une période d'instruction militaire depuis le 1er janvier dernier, ainsi en droit au même titre et concurremment avec ceux qui seront postérieurement appelés sous les drapeaux, de présenter leurs demandes d'allocation.

Le Comité spécial qui doit statuer sur les demandes d'allocations journalières de 0 fr. 75 qui seront formées par les réservistes et les territoriaux appelés à accomplir une période d'instruction militaire en 1908 se réunira à la Préfecture du 31 août au 4 septembre prochains.

Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir les dossiers de ces demandes le 15 juillet prochain, au plus tard.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que toutes les demandes qui me parviendraient après cette date, seraient primées par d'autres de même nature elles parvenues seraient en droit de réclamer votre *responsabilité civile*, sans préjudice des mesures administratives qui pourraient être prises contre vous.

M. le Juge P. de Gentile

Dans son audience de mercredi, le tribunal de première instance de Marseille, toutes chambres réunies, a procédé à l'installation de M. Pierre de Gentile, substitut au Procureur de la République de Marseille, qui vient d'être nommé juge au même siège et chargé du service de l'instruction.

M. Pierre de Gentile occupait depuis six ans les fonctions de substitut à Marseille, et c'est pour récompenser les services rendus dans cette situation et aussi ses remarquables qualités professionnelles, qu'il a été l'objet de cette promotion et de son affectation à un poste aussi difficile que celui de juge instructeur à ce siège, où se présentent continuellement les affaires les plus délicates et les plus compliquées.

Par son passage au parquet de Marseille, M. de Gentile se trouvait tout désigné pour ces nouvelles fonctions ; il n'aura aucune peine à s'y faire remarquer grâce à son esprit délié et à ses connaissances juridiques.

M. de Gentile a gravi jusqu'à présent les divers échelons de sa carrière, hiérarchiquement, soutenu par ses chefs qui l'ont toujours honoré de leur estime et de leur amitié : il continuera ainsi à monter, car il est préparé pour les fonctions les plus élevées.

En lui adressant nos bien sincères félicitations, nous en réservons une part pour son excellent père, le doyen de nos avoués, et pour toute son honorable famille.

L'Excursion à Rome

Bastia, le 6 juin 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous nous avez offert si gracieusement, pendant l'organisation de l'excursion que nous préparions sur Rome, les colonnes de votre journal, que nous n'hésitons pas à vous dire de plus à vous demander l'hospitalité pour remercier tous ceux qui de près ou de loin ont bien voulu nous aider dans notre tâche bien ardue, peut-être même un peu hardie dans notre audace, mais qui, grâce à votre concours et à laquelle nous avions apporté notre dévouement le plus absolu, n'a pu n'avoir comme nous l'espérons obtenu un résultat pas trop mauvais.

A Rome, remercions tout d'abord le Président de la Chambre de commerce française, M. Martel, qui avait bien voulu prendre l'excursion sous son patronage et se charger avec ses collègues de diriger notre promenade à travers cette immense cité ; M. Barrère, notre ambassadeur, pour les démarches pressantes qu'il a faites auprès de M. le Ministre royal de la Marine pour nous faire accorder la remise des frais d'ancrage dans le port de Civita-vecchia, et du désir qu'il avait manifesté de nous recevoir dans ce beau palais Farnèse ; le Conseil général de France, M. Ranucci, pour les renseignements précieux qu'il nous avait fournis pour diriger nos démarches. Enfin, M. Nathan, Syndic de Rome, pour son mouvement spontané à nous accorder la gratuité pour la visite des musées et monuments. Nous n'aurions garde d'oublier M. Manfredi, agent consulaire à Civitavecchia, que nous avions chargé de nos démarches auprès de la douane italienne.

A Bastia, remercions le très aimable et si sympathique Consul général d'Italie, M. Bianchori, qui vient de nous quitter et que nous espérons revoir à Rome, à la descente du train, pour les nombreuses apostilles qu'il avait bien voulu donner à nos demandes auprès des diverses autorités italiennes ; M. le général Charoutre, gouverneur de la Corse, pour l'empressement avec lequel il avait accueilli notre demande d'autorisation pour les officiers de la garnison à prendre part à la gita ; M. le colonel Pichon ; M. Thiers, président de la Chambre de commerce de Bastia, toujours heureux de rendre service et de favoriser le tourisme ; M. Vermeesch, chef de service des douanes, pour son appui auprès de la Direction générale des douanes à Paris ; M. Fontaine, directeur de la C. F. D., pour la bienveillance avec laquelle il avait accueilli notre demande de réduction de 50 0/0 sur le prix de passage pour les excursionnistes venant de l'intérieur ; tous les chefs de service, tous ceux enfin qui avaient bien voulu donner les autorisations d'absence nécessaires à leur personnel pour participer à la gita.

Des remerciements particuliers toutefois doivent être adressés à M. Alfred Fraissinet, qui en cette circonstance a bien voulu mettre à notre disposition un des plus beaux vapeurs de sa Compagnie, le *Gala* nous promettant une vitesse supérieure à 14 nœuds et cela à un *prix dérisoire* (6 200 fr.) si nous le comparons à ceux qui nous ont été faits sur la place de Marseille par les autres compagnies de navigation. M. Fraissinet a su montrer qu'il était prêt, si on ne lui demandait l'impossible, à reconnaître ce qu'il doit à ses principaux clients de tous les jours, de toutes les heures même.

Enfin, à tous ceux, connus et inconnus, de Bastia et de l'intérieur qui avaient bien voulu nous seconder, nous disons : merci, mille fois merci.

Que notre échec ne décourage pas les bonnes volontés ; comme les autres départements laissons-nous emporter par le tourbillon du tourisme qui nous entraîne vers l'étranger. Nous y gagnerons tout d'abord de connaître nos voisins ; nous leur parlerons ensuite de notre pays enchanteur de Corse, ce qui ne manquera pas de les engager à nous rendre visite. C'est ainsi que les peuples se pénètrent et travaillent involontairement pour le plus grand bien de l'humanité.

A. GALEAZZINI.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience d'aujourd'hui :

Sota Luca, accusé d'homicide à Ajaccio, mourtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me de Carolis.

Bulletin Financier

Paris, 4 juin 1908.

Marché très ferme. Notre Rente est en nouvelle reprise à 95.05. Tous les Fonds Etrangers sont en hausse. Nos Sociétés de Crédit sont soutenues à leurs cours précédents.

Valeurs industrielles et de traction en bonne tendance. Le Laurium Grec fait 52.50.

L'action Ouest Africain Français est encore en avance à 527 et la part à 265. L'emprunt 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone se tient à 492.

L'obligation 5 0/0 Nord Est de l'Espagne est l'objet de demandes soutenues à 496, ce qui représente 5.10 0/0. La faveur des valeurs espagnoles sur notre place, l'amélioration constante du change et la situation économique de la peninsule favorisent cette Cie dont la charge annuelle n'est que de 8.7.000 frs, tandis que ses recettes peuvent dépasser.

La Foncière Lille Roubaix Tourcoing est recherchée à 247.

L'action Foncière Générale d'Etudes, qui se négociait depuis plus d'un an sur le marché en Banque vient de s'élever jusqu'à 121, très anormalement traitée. De nombreux acheteurs au comptant se sont portés sur ce titre qui jusqu'ici était la propriété de quelques privilégiés. Il a donné 12 frs de dividende pour l'exercice 1906 et l'exercice 1907 donnera probablement 15 frs.

Nos chemins de fer sont fermes.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet, *l'Ibéria*, venant de Marseille, est arrivé hier matin, avec un retard d'*une heure trente environ*.

Heureusement que c'est un courrier à *grande vitesse* !

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 juin à 8 h. 1/2

Condé, allégro,	G. Wattgo.
Marguerite d'Anjou, ouv.,	Meyerber.
T'en souviens-tu, valse,	Tarino.
Les Huguenots, fant.,	Meyerber
La Belle Meunière, polka,	Parès.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Retraite en musique

Itinéraire du 9 juin 1908

Chemin conduisant de la place Saint-Nicolas au Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, place Saint Nicolas, cours Sebastiani. Rentrée.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Matinée musicale

Mlle Julia Bozi nous avait convié ces jours derniers à une charmante matinée-concert qu'elle avait organisée avec le concours de ses nombreux élèves.

Dès le tout de suite que cette matinée a obtenu un fort joli succès. La belle salle des fêtes de l'Hôtel de Ville était bondée ; d'exquises toilettes de jeunes filles aux couleurs estivales lui donnaient un air inaccoutumé de jeunesse et de gaieté. Les meilleures familles de notre ville avaient répondu à l'invitation de la jeune et charmante organisatrice. Mais parlons du concert.

Un numéro sensationnel qui fit à la fois une agréable surprise et un véritable régal pour les spectateurs : notre jeune compatriote et ami Gabriel de Gravone, l'élève distingué et préféré de Sarah Bernardtit, de passage à Ajaccio, voulut bien monter sur la scène et nous réciter deux fables de la Fontaine : « La Chat, la belette et le petit lapin » et les « Animaux malades de la peste ».

Gravone est trop connu parmi nous pour que nous essayions d'apprécier ses nombreuses qualités de acteur ; qu'il nous suffise de dire qu'il devient de plus en plus brillant, de plus en plus artiste.

Passons aux amateurs, c'est d'abord : « Bruno et Bondes, » son délicieux marche enlevée avec entrain par un groupe de jeunes filles qui touchent fort agréablement le piano et la mandoline. Puis, « Abeille d'or », la jolie farandole de notre ami Harold Bozi, que Mlle B... a exquisement jouée. « L'omnibus, » un monologue comique que Mlle Joséphine Pisani a dit, si elle nous permet le mot, fort plaisamment.

N'oublions pas de parler de la charmante apparition de Mlle Nicolle Sanguinetti, qui a chanté à ravir : « Si vous n'avez rien à me dire », la belle romance de Tagliafico, « La Paix », un morceau à 6 mains enlevé avec brio. La belle ouverture de « Si j'étais roi » a été jouée au piano avec beaucoup de talent. Le « Mulinet de Taragone », une belle romance que M. N. Leonetti chantée avec succès Enfin Mlle Angèle Tavera a joué au violon avec beaucoup d'âme un des meilleurs passages du « Trouvère ».

Où ne nous en voudra pas si nous nous bornons à ne citer que quelques parties du programme. Qu'il nous suffise d'ajouter que toute cette jeunesse a eu du succès. Toutes et tous ont été applaudis. Mlles P. Leonetti, T. Gudicelli, J. Canavaggio, N. Sebastiani, Colonna di Stasi, J. Piasenta, J. Martini, V. Benedetti, T. Salini B. Mariani, C. Antona, J. Canavaggio, A. Tavera, Cl. Gyrolli, Levis et Antonietta Boyer, Mimi Eidel, Marthe Wyrsch, Marie Padovani, MM. N. Leonzi, P. Giudicelli, A.-S. Peri, J. Savelli, etc., etc.

Nous nous en terminant de parler de la jeunesse sérieuse qui jusqu'à sept heures a retenu les invités dans la salle des fêtes, et il ne restera plus qu'à remercier Mlle Bozi pour l'exquise après-midi qu'elle nous a fait passer. De telles fêtes sont à renouveler souvent ; elles viendraient faire diversion à la monotonie habituelle de notre pauvre ville. — P. V.

Théâtre Saint-Gabriel

TOURNÉE SILVAIN

Mercredi 10 Juin

Le Père Lebonnard

Comédie en 4 actes de Jean Alcard

Le père Lebonnard,	MM. Silvain.
Robert Lebonnard,	Laumônier.
Le docteur André	Gavarry.
Le marquis d'Estérac,	Durozat.
Mme Lebonnard,	Mme L. Silvain.
Jeanne Lebonnard,	Mlles M. D'strées.
Mlle d'Estérac,	Ma. Laroche.
Marthe,	Jane Margot.

Au Clair de la Lune

Comédie en 1 acte en vers de P. Bataill

Pierrot,	M. Lamoncier.
Colombine,	Mlles F. Darlay.
Isabelle,	M. Laroche.

Etat Civil

NAISSANCES.

Marie Joseph-Antoine. — Pompeani Marie. — Spadale Paul-Antoine.

DÉCÈS

Spinosi Patrice, 62 ans, entrepreneur de travaux publics.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place Abbatucci

Programme du 9 juin, à 8 h. 1/2 s.

A travers la forêt, p. r.,	Suzanne.
Les pêcheurs de Venise, ouv.,	Trave.
Lucrezia Borgia, duo,	Donizetti.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Andran.
A la plus belle, valse,	Govaert.

Le Chef de Musique, TIBERI.



Le traitement des pilules Pink vous fera avoir des digestions parfaites. Non seulement les pilules Pink vous feront bien digérer, mais elles vous donneront de l'appétit pour le repas suivant. N'allez pas croire que pour avoir de bonnes digestions, l'usage continuel des pilules Pink soit nécessaire. Non. Vous prendrez les pilules Pink pendant quelques jours seulement et ces quelques jours suffiront pour réparer et fortifier votre estomac.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pie. A. Carlin, 73, Rue Bolivar, Paris. Trois francs cinquante, la boîte franco contre mandat-poste ou timbres-poste.

Mais les succès de toute nature remportés n'ont ni altéré la profonde bonté ni atteint le grande modestie de cette nature d'élite.

M. Pinelli, enfant de Gazgno, est resté l'homme toujours serviable et accueillant, passant, pour ainsi dire, son temps à faire le bien. Ami sûr, large et généreux, on ne compte plus les amis qu'il a obligés.

Aussi, M. Pinelli est il très populaire et très aimé par toute la population sans distinction de classe et de parti, et nous sommes certain que le jour de la célébration du mariage, l'église paroissiale en sera trop petite pour contenir tous les amis qui viendront en foule présenter leurs félicitations et leurs vœux aux heureux parents.

Nous nous réjouissons de cette union où ne peut plus assortie, et prions notre ami qui nous est cher d'agréer tous nos affectueux compliments et nos souhaits sincères de bonheur pour les futurs époux.

∴

Le temps

Nous avons été gratifiés pendant les fêtes de la Pentecôte d'un temps des plus variables. Pluie, grêle, soleil, vent, rien n'a manqué au programme.

La température, qui fournissait vendredi, des maxima de 27 à 29 degrés, a été, pendant ces deux jours, en baisse assez importante.

∴

Pilotage

A la suite des examens qui ont eu lieu à Marseille, MM. les capitaines au long-cours Ambroselli et Firmin ont obtenu la licence de capitaine-pilote.

⁂

Avis

M. Moretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 26, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 33 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Les ouvriers des travaux d'amélioration du port de Bastia, réunis en assemblée générale le 8 juin à 8 heures du soir, et principalement ceux qui remplacent les marins, décident de ne plus aller à la mer à moins que le patron ne les paie au même prix que les marins qu'il a congédiés.

Le Président, Casanici.

Disparition

immédiate et absolue des punaises, par l'emploi d'un nouveau procédé très ingénieux, inodore, ne tachant rien et n'abimant rien. Ecrire à M. DOR, 35, rue Rochechouart, PARIS, qui vous adressera un flacon contre mandat ou bon de **2 francs.**

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

RETOUR D'AGE
Traitement par l'ÉLIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL
LE FLACON : 4'50.
pour recevoir franco le *Brochure explicative*. Tout Elixir, non-dénoté de Virginie, ne portant pas la signature NYRDAHL est une imitation ou contrefaçon.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies **nerveuses et mentales**, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

Petite Gazette

M. le Préfet à Bastia

M. Ghilini, préfet de la Corse, est arrivé dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à bord du contre-torpilleur *Epée*, de la défense mobile de la Corse.

M. le Préfet était accompagné de M. Reuss, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

M. le Préfet est reparti hier matin, à 9 heures.

∴

Carnet mondain

On nous annonce, de Philippeville, le prochain mariage de Mlle Geneviève Pinelli, fille de sympathique délégué financier, président de la Chambre de Commerce, avec M. Georges de Quinsac, fils de très estimé conservateur des hypothèques.

Notre honorable compatriote, dont la place est considérable à l'assemblée algérienne des délégations financières et que la confiance et l'estime des membres de la Chambre de Commerce ont mis à la tête de cette importante Compagnie, a su par son incessant travail, sa loyauté devenue proverbiale, se créer, à Philippeville, une situation vraiment exceptionnelle.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00310

Élections Municipales

Ota

La liste opposée à celle de M. le docteur Fiaschi, maire sortant, a été élue.

PIETRA-DI-VERDE

Double tentative de meurtre

Corte, 8 juin.

Une double tentative de meurtre a été commise, hier, par Massei Jean-Toussaint, sur les nommés Raffini Joseph Felix et Raffini Ange Pierre, à la suite d'une vive discussion.

Raffini père n'a pas été atteint ; son fils Ange-Pierre a eu la poitrine traversée.

Massei a pris immédiatement la fuite.

La blessure de Raffini fils est grave.

Les médecins n'osent pas encore se prononcer.

Le parquet de Corte s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Conseil des Ministres

Paris, 8 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

ANNECY

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Arrivée de M. Chéron

Annecy, 8 juin.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, est arrivé hier matin, à Annecy, accompagné par le général Gallieni, gouverneur militaire de Lyon, et commandant le 14e corps d'armée.

Une belle réception a été faite à M. Chéron, qui a présidé le grand concours international de gymnastique.

Deux mille cinq cents gymnastes de la Fédération des sociétés du Haut-Rhône et du Sud-Est, dont font partie plusieurs sociétés étrangères, notamment de Suisse et d'Italie, ont pris part à ce grand tournoi, qui a obtenu un succès grandiose.

M. Chéron a quitté Annecy dans la soirée.

LE MINISTRE DU TRAVAIL A CALAIS

Calais, 8 juin.

M. René Viviani, ministre du Travail, a présidé à Calais la séance de clôture du Congrès international des tullistes.

Un grand banquet a été offert au Ministre qui a prononcé un discours sur les idées et les méthodes socialistes.

M. Viviani a été chaleureusement acclamé.

L'ENTREVUE DE REVEL

L'arrivée des Souverains Anglais

Paris, 8 juin.

Les deux yachts royaux *Victoria and Albert* et *Alexandra*, escortés par huit contre-torpilleurs, ont passé par le canal de Kiel faisant route sur Revel, où ils arriveront demain.

L'entrevue des souverains anglais et russes aura lieu mercredi.

RENNES

M. CLÉMENCEAU

Rennes, 8 juin.

M. Clémenceau, président du Conseil, accompagné de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui était parti hier matin, à 11 heures 25, par la gare des Invalides, est arrivé à Rennes, à 1 heure de l'après-midi.

Toutes les autorités se trouvaient à la gare pour recevoir les ministres, qui ont été chaleureusement accueillis.

Après les présentations faites par le préfet d'Ille-et-Vilaine et par le maire de Rennes, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers la préfecture au milieu d'une haie de soldats.

Sur le parcours, les membres de la Jeunesse Catholique se sont livrés à une manifestation hostile, en criant : « A bas Clémenceau ! A bas Dreyfus ! »

A cette manifestation, la population répondit par les cris de : « Vive Clémenceau ! A bas les Choucas ! »

Lorsque le cortège ministériel est arrivé sur la place de l'Hôtel de Ville, 5.000 musiciens ont joué la *Marseillaise*, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule.

De là le cortège s'est dirigé vers la préfecture, où M. Clémenceau est descendu.

Après les réceptions officielles, M. Clémenceau a visité l'Ecole d'Agriculture, l'hôpital et le palais de Justice.

Un dîner d'une cinquantaine de couverts a eu lieu le soir à la préfecture.

A 10 heures un grand feu d'artifice a été tiré au Thabor, la célèbre promenade rennaise.

Journée du 8 juin

Ce matin, M. Clémenceau, accompagné du Ministre de l'Agriculture, a visité le Concours agricole.

A midi, a eu lieu place des Lices, au marché couvert, un banquet de 3.000 couverts.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine ouvre la série des toasts ; le maire de Rennes et les députés parlent ensuite.

M. Clémenceau répond à tous ces toasts par un grand discours politique qui a soulevé, à maintes reprises, les applaudissements de tous les convives.

L'enthousiasme devient indescriptible, lorsque M. Clémenceau attache la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de M. Sachet, doyen du Conseil municipal de Rennes, qui est âgé de 74 ans, et qui a fait partie, sans interruption, de toutes les municipalités qui se sont succédé à l'Hôtel de Ville depuis la chute de l'Empire.

Dans son discours, M. Clémenceau félicite chaleureusement les républicains des résultats obtenus aux élections municipales.

Les ministres ont quitté Rennes dans la soirée pour rentrer à Paris.

EN SUISSE

Un nouveau dirigeable

Genève, 8 juin.

M. l'ingénieur Liwentaal a présenté hier, à la fête du cinquantenaire des sous-officiers, le modèle réduit d'un nouveau dirigeable de guerre.

M. Liwentaal a été le collaborateur du comte Zeppelin.

La combinaison des différentes dispositions de ce ballon a assuré à ce nouveau dirigeable une supériorité sur les types français, allemand et anglais.

EN TURQUIE

Grand Incendie

200 maisons détruites

Constantinople, 8 juin.

Un grand incendie s'est déclaré, la nuit dernière, à Arnaoutki, près de Constantinople.

Les secours furent organisés assez rapidement ; mais, malgré les efforts les plus louables, deux cents maisons ont été complètement détruites.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Vigier spécialiste diplômé* (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il lera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressorts* entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Brizzi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Ile-Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

BAINS DE PUZZICHELLO

Eaux *sulfureuses, sodiques, froides ; très efficaces* dans les manifestations cutanées de la diathèse herpétique : *acné* sous toutes ses formes surtout l'*eczéma*. *Catarrhe* chronique des *conjonctives*, du *rhino-pharynx*, du *larynx*, des *bronches* et de la *vessie*.

Saison du 4 mai à fin juin

Chambres à 1 fr 50, 2 fr, 2 fr 25 par jour.

Pension à 5 fr et à 3 fr par jour.

L'établissement ne fournit pas de linge. Retenir les chambres en s'adressant à Monsieur le directeur de l'Etablissement, Puzzichello.

Si vous voulez avoir
une **Belle Poitrine**



une gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les "Pilules Orientales". Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 6'35 à M. A. Lavit, Pharmacien, 6, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal. *Envoi franco et discret sous marque extérieure.*

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Giormini frères, de Patrimonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE le journal "*La Maison du Sourd*" qui publie une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode qui guérit rationnellement la surdité, la dureté de l'ouïe, les bourdonnements, les tourbillonnements d'oreilles. — Envoi gratuit du journal à toutes les personnes qui en font la demande au Directeur, 19, rue de la Pépinière, à Paris.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Pâtes
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

209 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Laurent avait cru qu'il se trompait... d'abord... Sa croyance fut courte. C'était bien de la joie fille qu'il était question... Et en quels termes ! Enfin, avec le nom de Germaine, un autre... Celui de Christian Fontenailles... Lorsque Laurent eut compris, il exhala une sorte de rugissement de bête fauve. Il s'élança du rocher obscur, sortit, alla se mettre sur le passage de Lardier, de l'autre côté de la terrasse, près du chemin, le seul que le paysan pût prendre pour s'en retourner. Presque aussitôt il le vit venir, les yeux brillants, encore tout à la joie du bon vin. En se trouvant face à face de Laurent il recula, puis d'une frayeur instinctive. Laurent lui avait saisi le poignet comme avec un étau.

— Viens... nous avons à causer... Ne crie pas... ne te défends pas... obéis.

Bouculé, emporté, Lardier ne songea même pas à résister. Près du perron, il se sentit enlevé par des bras d'Hercule et jeté dans le hall du château, puis enlevé de nouveau pour monter l'escalier... et projeté encore, mais cette fois dans une chambre dont la porte se ferma derrière lui à double tour. Cette chambre était celle de Michel. Et Michel était là. Il était là, titubant devant une bouteille vide. Car il avait fait comme son frère. Il s'était enivré, pour se donner du courage, se sentant lâche au moment du crime. Il regarda, d'un œil abruti par l'ivresse, cet envahissement de sa chambre. Et il bégaya, la langue pâteuse :

— Qu'est ce que tu me veux, Laurent, avec... avec cet homme ?

Lardier, ne sachant ce qu'on lui préparait, tremblait de tous ses membres. Avec cette mission si étrange qu'on lui avait confiée, il se voyait confusément mêlé à une histoire où il ne comprenait rien, mais où il pressait, en cette minute, que, pour lui, il n'y avait que des coups à recevoir... Cependant il se rassura lorsque Laurent lui eut dit :

— Ne tremblez pas. On ne vous fera pas de mal.

Et se tournant vers son frère :

— Ce que je veux ? Tu vas le savoir, en écoutant ce que cet homme nous dira.

— Je n'ai rien à vous dire, moi, balbutiait Lardier.

Laurent, plus brutal :

— D'abord, asseds toi... Tu ne tiens pas debout... Tout à l'heure, en t'a grisé à l'office pour obtenir de toi certaines confidences.

— Mais je vous assure que... vous n'en dans l'erreur... Je ne suis pas gris... et à l'office j'ai rien dit, rien de rien...

— J'ai entendu... Ne mens pas... Mais cela ne me suffit pas d'avoir été le seul à entendre... J'ai besoin que tu répètes, devant Michel, sans en rien omettre, l'histoire que tu contais si bien tout à l'heure...

— Vous voulez ?

— Je veux.

— Mais ça va vous causer du déplaisir...

— Que t'importe ? .

— En ce cas, moi je veux bien aussi... Ce chose-là ne sont point de mon département et ça vous regarde.

Michel écoutait, hébété. Il ne devinait rien encore et ne se dégrisait pas. Lardier commença, d'un ton très bas, et qui accusait toujours la terreur que, en dépit de tout, lui inspiraient les deux frères.

— J'ai dit ce qui est... j'ai dit que la patronne vous en fait voir de toutes les couleurs, et plus de couleurs que vous ne vous en doutez... Ces filles-là, voyez-vous, quand elles sont belles comme la meunière, c'est la damnation des hommes, et c'est pas pour rien qu'on appelle mam'zelle Germaine la Beauté du Diable.

Michel se redressa. Une lueur de rail son commençait à traverser les ténèbres de l'ivresse. Le nom de Germaine avait suffi pour produire sur lui un effet foudroyant.

— Qu'entends-tu par là ? murmura-t-il.

— J'entends qu'elle se moque de vous et qu'elle vous fait, comme on dit, tourner en bourriques... Toutes les belles filles en font autant avec les garçons.

Laurent prit le poignet de Lardier et le serra. L'homme fit une grimace.

— Eh ! vous, est-ce que vous avez envie de me casser les os ?

— Oui, si tu hésites à nous répéter ce que tu sais.

— Je ne sais rien de plus...

L'étau serra plus fort. L'homme poussa un cri de douleur. Laurent reprenait :

— Répète les paroles que j'ai entendues à l'office... Je ne te demande pas autre chose.

Lardier jeta un regard sur les deux frères. Il était pris au piège. Il s'exécuta

— Il paraît que la patronne a envie de l'un de vous deux pour son mari. Elle ne se contente pas du moulin qui, pourtant lui rapporte gros, et elle voudrait regner sur Royaumont ou sur la Louvière... Je ne vous apprends rien... tout le pays en parle... comme du scandale qu'elle fait en ne vous quittant guère et en se montrant partout avec vous... Moi, ça me donne à rire, parce que... eh bien, parce que si elle voit le loup, avec un de vous deux, elle n'est point fille à en avoir trop peur, car ça ne sera pas la première fois qu'elle la verra...

Laurent serra plus fort. Lardier hurla.

— Parle plus clairement... pour mon frère !

(A suivre).



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Le Meilleur purgatif dépuratif

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de Neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue cérébrale et intellectuelle, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, fourmillements, nuit troublée, s'adresser à M. C. SATTET, à GAUDIN (S.-et-O.), qui en recevra gratis la notice qui en guérit rapidement.

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Coca et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1..



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourçoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Parlent à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 35, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Cevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancrelles, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADEL

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir un nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières autrefois à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, Perceuses, DÉCOUPAGE Scieuses, Tours, Tours, Typographie, etc. Catalogue illustré contre 0 fr. 50 en timbres

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *IGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 160 MERCREDI, 10 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

00311

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les Agents de Journal Paris divers. 1 fr. — Départements (6 pays), 0,75 c. — Etranger, 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 f.	10 f.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande. On ne répond pas des manuscrits déposés.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marguerite.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m — Coucher, 7 h. 07 s.

Premier quart., le 2 Pleine Lune, le 14

Fête de Demain : Saint Barnabe, apôtre.

9 JUIN

LA SITUATION FINANCIÈRE

A la séance de rentrée, le ministre des Finances a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de budget de 1909

Il est déjà trop tard pour que l'examen de ce projet puisse commencer avant la fin d'octobre et fournir une discussion approfondie. L'excuse de M. Caillaux, c'est qu'il a rencontré dans son travail d'énormes difficultés. La période des vaches grasses aura été, en effet, bien courte ; elle est d'ores et déjà close et pour longtemps, semble-t-il, car la crise commerciale qui en est la cause se fait sentir dans le monde entier, et, en raison même de cette universalité, elle ne disparaîtra pas du soir au lendemain.

Le rendement des impôts indirects et des monopoles de l'Etat pour les quatre premiers mois de l'année est inférieur de 19 millions à celui de la période correspondante de l'année dernière, bien que le mois de février ait compté un jour de plus. Les chiffres de 1907 qui doivent servir de base aux prévisions de 1909, ne seront donc vraisemblablement pas atteints. Aussi, est-il de la prudence la plus élémentaire de n'escompter aucune aubaine comme celles qui ont permis de boucler, vaille que vaille, les deux derniers budgets.

Et malheureusement, en regard de recettes fléchissantes, se présentent des dépenses grandissantes.

Toutes les lois votées au petit bonheur, sans souci de leurs conséquences financières, font maintenant subir leur influence. La loi d'assistance aux vieillards et aux infirmes notamment, qui a déjà donné lieu à des suppléments de crédits dès le premier exercice, exige cinq millions de plus pour l'exercice prochain. D'autre part, le ministère de la Guerre réclame un crédit de 15 millions pour construire des mitrailleuses, et on ne peut le lui refuser, parce que, pour cet armement spécial, nous sommes très en retard sur l'Allemagne. Quant aux affaires du Maroc, elles sont loin de toucher à leur fin, et la colonne des dépenses de ce fait tend toujours à s'allonger.

Mais ce n'est pas seulement le budget de l'an prochain qui se présente mal, celui en cours s'exerce dans des conditions désastreuses. Il n'avait été équilibré, même sur le papier, qu'au moyen d'une émission éventuelle d'obligations à court terme jusqu'à concurrence de 58 millions ; on espérait que les plus-values permettraient de ne pas recourir à cet emprunt ; le fléchissement des impôts que nous avons signalé rend cet espoir plus que problématique, et M. Caillaux n'hésite d'ailleurs pas, dans une lettre qu'il vient d'adresser à ses collègues, à déclarer que « la situation de l'exercice 1908 est loin d'être favorable. » Aux deux raisons qu'il invoque : fléchissement dans la progression des recettes et lourdes charges occasionnées par notre intervention au Maroc, il en est une autre qu'il n'indique qu'indirectement bien qu'elle soit au fond la principale. Pour équilibrer le présent budget, la Chambre avait réalisé quelques-unes de ces économies trompeuses qui se traduisent, en fin de compte, par des demandes de crédits supplémentaires. S'il est toujours facile de rogner un crédit, il est plus difficile de supprimer la dépense à laquelle ce crédit était affecté. Aussi, on nous annonce le dépôt d'un nouveau cahier de crédits de ce genre. Ce n'est pas le premier, ce ne sera pas le dernier.

La situation financière est donc plus grave que jamais et cependant, au lieu de chercher à diminuer les sources de dépenses publiques, on dirait qu'on s'applique à en créer de nouvelles, puisqu'on voit le gouvernement courir délibérément l'aventure du rachat de l'Ouest et celle de la substitution de l'impôt sur le revenu à notre régime fiscal des contributions directes qui a fait ses preuves et qui seul a pu nous tirer depuis quelque temps de nos gros embarras financiers.

L'Exposition franco-britannique a déjà mis quelques-uns de nos ministres et de nos hommes politiques en contact avec leurs collègues d'Outre-Manche. Il serait à désirer que nos rapports nouveaux avec l'Angleterre rendissent ce contact encore plus fréquent. Justement, pendant que notre ministre de Commerce, M. Cruppi, et notre ministre de l'Agriculture, M. Ruau, étaient ces jours-ci à Londres, le nouveau chef du gouvernement libéral anglais, M. Asquith, exposait à la Chambre des Communes les grandes lignes de la situation financière de son pays. Nos deux budgets sont à peu près les mêmes : celui de l'Angleterre, pour le présent exercice, est de 3 milliards 913 millions et le nôtre de 3 milliards 910 millions. Mais ce qui n'est plus pareil, c'est leur balance respective. Tandis que le budget français pour l'exercice courant ne se tient, comme on vient de voir, en équilibre, d'ailleurs instable, qu'au moyen de 58 millions d'obligations à court terme, l'excédent des recettes sur les dépenses, dans le budget anglais, est de 120 millions. Voilà des chiffres à rendre rêveur, n'est-ce pas ? notre ministre des Finances. Ce qui est encore plus caractéristique de la sagesse financière de nos voisins, c'est l'usage auquel est réservé cet excédent. Au lieu de chercher des occasions de dépenses soi-disant démocratiques ou de dégrèvements électoraux, le chancelier de l'Echiquier n'a d'autre soucique d'amortir la Dette. Tous les excédents, toutes les aubaines y passent intégralement. C'est la grande préoccupation de tout ministère anglais, qu'il soit libéral ou conservateur, et il n'en est pas de plus méritoire ni de plus patriotique. Le budget de M. Asquith présenté pour 1909, est dans le même esprit : il montera à 3 milliards 944 millions ; celui de M. Caillaux ne lui sera probablement pas inférieur, mais le budget anglais se présente avec un nouvel excédent de 122 millions, tandis que M. Caillaux serait évidemment l'homme le plus heureux du monde s'il parvenait à joindre les deux bouts du sien autrement que sur le papier. L'Angleterre entre pourtant comme nous dans la voie des réformes démocratiques, mais elle n'y entre qu'à bon escient. Son budget prochain comporte bien une amorce de retraites pour les vieillards et les infirmes, mais le gouvernement anglais ne propose et la Chambre des Communes ne vote des projets de ce genre qu'après s'être matériellement assurés qu'ils disposent des ressources nécessaires pour y faire face. Nos voisins ne subissent pas l'entraînement des collectivistes et il ne leur viendrait jamais à l'idée de se livrer à la surenchère électorale ; ils sont indemnes des deux plaies d'où découlent tous nos maux financiers.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

Soyons Discrets !

Tandis que l'heure est toute à la joie, à l'enthousiasme d'une alliance heureuse, je voudrais risquer sans que l'on pût m'accuser d'être un trouble-fête, une légère remarque.

Il est bien dans le tempérament français de s'« emballer » pour un oui ou pour un non, sans réfléchir et, à mon avis, je crois qu'en effet nous nous sommes un peu emballés au sujet de l'amélioration de nos relations avec l'Angleterre.

Nous sommes, quoi qu'on ait dit le peuple le plus chauvin de la terre, la corde patriotique vibre en nous avec une facilité inouïe, nous y mettons de la fierté de l'orgueil, je ne sais quoi de passionné, de fou qui nous mène aux pires excès. Ce tempérament a fait tour à tour l'admiration et l'épouvante de nos ennemis sur les champs de bataille. César, devant Gergovie, tremblait devant la farouche bravoure des Gaulois de Vercingétorix ; au cours des siècles, la « furia française » fut prodigieuse et légendaire. De Malplaquet, assistant, le matin de Sedan, à la suprême agonie, s'écriait : « Ah ! les braves gens ! » Pour rendre cette ivresse irrésistible, il suffisait d'un mot, d'un geste : que Condé lançât son bâton de maréchal dans les rangs ennemis, que Danton criât : La Patrie est en danger !... Aucune autre nation ne peut se vanter de faits d'armes semblables à l'assaut de Valmy à la résistance du dernier carré de Waterloo à la charge de Reichshoffen, à la défense de Belfort...

Mais cette tendance à l'emballement se retrouve malheureusement dans toutes les circonstances de notre vie nationale, et parfois nous en abusons, même à notre détriment. C'est je crois, ce que nous sommes en train de faire à l'occasion de l'Entente cordiale.

Qu'y aurait-il au fond de cette entente toute diplomatique que viennent d'avoir M. Fallières et le roi Edouard ? Assez peu de chose : une manifestation de sympathie tendant à la réconciliation de deux peuples longtemps ennemis, dans le but d'une pénétration économique mutuelle qui sera favorable au commerce des deux pays C'est tout et cela seul déjà est énorme.

Mais qu'en a-t-on fait ? Quelque chose d'étrange comme la plus dangereuse des machines de guerre. L'opinion publique, emballée, a parlé d'alliance (remarquez que le mot n'a jamais été prononcé officiellement, on s'est imaginé tout de suite une coopération sans réserve, deux armées fondues en une seule, deux flottes courant de concert à l'assaut des ports ennemis ou supposés tels. C'est devenu, un roman, une épopée. Non contents de cette double alliance, nous avons englobé la Russie dans une formidable Triplice, forgée de toutes pièces avant la lettre rien qu'en l'imaginant ; pour un peu, nous y aurions joint l'Italie, l'Espagne, toute la terre... On se sentait être plus malfaisant.

Le résultat de cette attitude ne s'est pas fait attendre. La prudente Allemagne a pris un sérieux nos redondantes et elle a montré les dents. Notre enthousiasme dont les échos ont retenti sur le monde sont venus troubler le calme en son antre, et bien entendu il se prépare à la résistance, il va établir des contre attaques, augmenter ses moyens de défense chercher ailleurs des appuis. Si, au lieu de faire tant de bruit, nous avions tout bonnement triomphé en silence, conclu avec discrétion les pactes d'alliance dont nous nous enorgueillissons fait le même ouvrage enfin, mais sans trahir

---

210 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— Elle a un amant, quoi !

Michel, dégrisé, lui sauta à la gorge. Le pauvre diable se mit à râler.

— Laisse-le, dit Laurent... Il n'a pas tout dit !..

Les doigts de Michel se desserrèrent. Lardier était étourdi entre ces deux bourreaux.

— La preuve ? la preuve ?

— J'ai vu... à plusieurs reprises... — J'ai vu... à plusieurs reprises... — J'ai vu... à plusieurs reprises... —

lor les soupirs du cousin, croyez vous que cela n'ait pas mieux valu ?

Nous avons la sotte manie, tandis que d'autres cachent soigneusement leurs ulcères, de toujours vouloir jouer cartes sur table. Nous ressemblons en cela à ces humbles cambrioleurs qui, avant de faire leur coup, appellent complaisamment leur victime : « Eh ! réveillez vous donc ! je vais fouiller votre coffre-fort ! »

A force d'étaler automatiquement notre fortune sur le tapis, pauvres fous nous étonner si un jour on nous la confisque ?

A. CAPELLO.

Mme LOUISE SILVAIN

Mme Louise Silvain, de son nom de jeune fille Louise Hartmann, entra, toute jeune, au Conservatoire et, peu après, en sortit brillamment pour débuter avec éclat dans les grands rôles du répertoire classique. Elle a épousé Silvain le 2 juin 1906. Accompagnant alors son mari à Bruxelles, à Bordeaux, à Turin, à Gênes, elle a fait revivre, à ses côtés, les héroïnes de Corneille et de Racine, et aussi la touchante figure d'Iphigénie, qui fut pour elle une remarquable création.

Après la triomphale interprétation du rôle d'Aspasie dans le *Timon d'Athènes*, de M. Emile Fabre, à Marseille, M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, attacha définitivement à l'illustre Maison la jeune tragédienne, qui débuta avec éclat le 11 janvier 1901, dans Camille de l'*Horace*, de Corneille. Puis, Elmire habile et Célimène coquettement précieuse, elle justifia vivement les espérances fondées sur elle.

Au Théâtre antique d'Orange, elle fit de l'*Iphigénie*, de Jean Moréas, une création inoubliable que l'on acclama ensuite à Paris.

Enfin, aux côtés de son mari, dans *Le Père Lebonnard*, à la Comédie-Française, Mme Louise Silvain remporta, dans un rôle ingrat et difficile, un légitime succès de comédienne habile et sûre.

Mme Louise Silvain est une tragédienne de haut style, tout à fait digne de seconder le maître dont elle porte le nom, dotée elle-même de la noble beauté et de la voix musicale, de la mimique majestueuse et de la mobilité de physionomie qu'il faut aux interprètes féminins de nos grands poètes, et qui font vraiment revivre sur la scène les figures tragiques ou touchantes que leur génie a rêvées.

AVRIL

N'est-il pas quelque peu osé ce titre, Monsieur le Directeur ?... N'appartient-il pas à des plumes plus autorisées que la mienne de symboliser par ce mois le chemin déjà parcouru et celui qu'il nous reste à courir pour que nous en ouvre porte les fruits que nous en attendons ?...

Quoiqu'il en soit, je jette sur le papier les réflexions que voici et que vous me demandez pour ce gentil mois des fleurs et des poètes, ayant pour cadre de mon audace, votre obligeance à me rappeler que j'ai dû des premiers à répondre à votre appel quand il n'est agi de lancer notre petite revue.

Votre bienveillante curiosité étant d'une seule en cause, je serais impardonnable de ne pas vous remercier de la bonne marque d'estime que vous voulez bien me donner en me procurant, avec tant de délicatesse, l'occasion d'entretenir un instant vos aimables lecteurs, alors que les encouragements vous viennent de toutes parts.

Ou l'a dit, c'est le caractéristique d'une âme bien faite que de ne pas oublier les services de la première heure. Mais, on les honore doublement en les invitant à reprendre leur place parmi tous ceux qui s'appliquèrent à faire lever de stériles moissons.

Au cours de 940 l'action Percevalcix est l'objet de demandes que justifie l'excellente situation de la société. Les capitaux de réserve prélevés sur les bénéfices, fin décembre 1907, montent à 7.187.903 roubles. Les actions de la Cie Française des Bois Ligniés qui gagne cette semaine 8 fcs en passant de 115 à 126 demandées.

Les obligations 3 0/0 or 1er rang du chemin de fer Buenos Ayres Midland sont toujours recherchées aux environs de 485. Cette ligne est d'une importance privilégiée au point de vue du transport des produits agricoles vers les ports d'embarquement.

On nous informe que les recettes de la vingt-sième semaine de 1908, pour la Cie des Tramways Estrange et Force à Rio de Janeiro se sont élevées à 477.775 frs contre 649.587 pour la semaine correspondante de 1907, en qui porte à 1.491.374 frs la plus-value en faveur de 1908.

Nos chemins de fer restent en bonne tendance.

croire moins de devoirs envers la mère-patrie. Le culte que nous avons pour la France est au-dessus de toutes les attaques, de toutes les vicissitudes. Nous le voudrons toujours à la tête des nations, de la civilisation, et les progrès de l'esprit humain, que nous soyons du nord ou du midi, n'uniéreront rien à la fierté d'être les enfants des vallées françaises qui nous ont vus naître.

J'osa parler ainsi afin que, si jamais nous avons à reprendre notre programme, à le reviser, à le préciser, à nous entendre sur les méthodes à employer pour le mettre à exécution, le respect de la grandeur de notre idéal soit déjà hors de doute.

Aussi, que ce mois d'avril 1908, que j'aurais voulu saluer en artiste tout à la joie de vivre, soit une date et un symbole.

Une date, pour les actes qui affermiront notre vitalité. Les voulant répétés et efficaces, permettez moi, Monsieur le Directeur, de cette tribune où vous avez bien voulu me convier à prendre la parole, de dire en votre nom : « Vous à nous, vous tous qui avez quelque chose à dire pour le salut de l'humanité. De notre sombre dépendre la solidité de l'alsceaux des volontés, qui, sans distinction de parti ni de caste, s'emploieront à porter une pierre au grand édifice d'amélioration matérielle et morale des masses ».

En dégageant la généreuse initiale de notre but, ceux dont le concours nous est déjà acquis ne laisseront moins se décourager par les difficultés qui peuvent encore survenir et ne se laisseront de nous donner des sympathies, car ce n'est qu'à la condition d'agir sur des foules que nous répondrons à un besoin de notre époque.

Un symbole, parce que notre œuvre, comme les bourgeons qui s'entr'ouvrent avec le renouveau, porte le germe des nécessaires améliorations des choses et des hommes, et que ce printemps en verra peut-être la triomphale éclosion.

En fait, posez devant l'opinion la cause du paysan malheureux, honni, méprisé, c'est appeler, au nom des immuables principes de la Justice, l'heure des répartitions équitables envers cet éternel Bellérophon qui, malgré ses mérites et ses souffrances, s'efforce de sauver les races et les peuples.

Aragon. FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEL.
(Les Annales Agricoles).

THÉATRE MUNICIPAL

Tournée Silvain

Vendredi, 12 juin, à 8 h. 1/2

PHÈDRE

Tragédie en 5 actes, de Racine

Thésmée . . .	MM. Silvain.
Tésée. . . .	J. Durozat.
Hippolyte. . . .	R. Joubé.
Phèdre	Mme L. Silvain.
Aricie	Mlles M. Larroche.
Erone.	J. Margès.
Iménée.	M. Destrées.
Panope	F. Darlay.

BOUBOUROCHE

Comédie en 3 actes, de G. Courteline

Bonbouroche . .	MM. Silvain.
Audré	Lambolier.
Un vieux Monsieur.	Chevillot.
Potasse	Gavarry.
Roth.	Joubé.
Fouettard . . .	Durozat.
Adèle.	Mlle M. Destrées.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deuxièmes Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI, coiffeur.

Bulletin Financier

Paris, 5 juin 1908.

Le marché est calme mais ferme dans l'ensemble. Notre Rente revient à 95.37. Les Fonds Etrangers se tiennent de quelques centimes en se ressentant à leurs cours précédents. Société de Crédit bien tenues gardant l'avance précédente.

Les valeurs industrielles sont en semblables dispositions. Valeurs de traction en hausse. Mines d'Or en reprise.

Au cours de 940 l'action Percevalcix est l'objet de demandes que justifie l'excellente situation de la société. Les capitaux de réserve prélevés sur les bénéfices, fin décembre 1907, montent à 7.187.903 roubles. Les actions de la Cie Française des Bois Ligniés qui gagne cette semaine 8 frs en passant de 115 à 126 demandées.

Cour d'Assises

Audience du 9 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Meurtre

C'est un événement douloureux mais en même temps un fait bizarre que MM. les Jurés ont à juger aujourd'hui. Louis Sota aurait donné la mort à Mlle Marguerite Stevenin en lui frappant assez un léger parapluie. Ordinairement les meurtriers emploient pour accomplir leurs sinistres projets des armes d'un autre genre. Cependant l'inf. rtunée jeune fille a succombé à la suite de cette agression. Elle avait eu l'œil entièrement enlevé.

Acte d'accusation

La demoiselle Stevenin Marguerite, âgée de 20 ans, gérait pour le compte de sa grand'mère, la veuve Stevenin Marie-Françoise, un débit de tabac, sis à Ajaccio, 39, rue Napoléon. Le 1er janvier 1908, Sota Louis, qui venait souvent dans ce débit, et qui avait manifesté le désir de vivre maritalement avec Marguerite Stevenin, avait avec cette dernière une explication assez vive. A un moment, il la saisit par le foulard qu'elle portait autour du cou, et lui dit : « Il faut absolument que vous me disiez qui l'a raconté, je veux le savoir ». Le jeune femme répondit qu'elle lui donnerait satisfaction le lendemain, et l'engagea après avoir constaté qu'il était en ce moment surexcité par la boisson. Louis Sota lui donna aussitôt un soufflet. Effrayée, Marguerite Stevenin voulut fuir hors du débit, mais Sota jeta sur elle une chaise, qui la fit tomber par terre. Il la frappa aussitôt dans cette position d'un coup violent à l'œil gauche, avec la pointe de son parapluie. Puis, il s'éloigna en tirant sur la porte d'entrée du magasin. La malheureuse jeune fille, avait eu le globe de l'œil gauche expulsé de son orbite. Malgré une prompte intervention chirurgicale, une suppuration abondante ne tarda pas à se produire dans la cavité oculaire et atteindre les centres cérébraux. Elle succombait 24 heures plus tard, dans d'horribles souffrances. Avant de mourir elle fit connaître son meurtrier, qui n'était autre que Louis Sota. « Non content de me voler a-t-elle dit, il m'a mise dans cet état parce que j'ai refusé la proposition qu'il me faisait de vivre avec lui. » Sota n'est constitué prisonnier le 3 janvier, il soutient, contre toute vraisemblance, qu'à la suite d'une explication sans importance la jeune fille lui aurait donné un soufflet et continuait à s'avancer vers lui. C'était au moment où il le repoussait avec son parapluie, que la victime aurait été atteinte à l'œil gauche. Ce système de défense est en contradiction avec les déclarations de la victime et avec les premières confidences faites par la jeune Lemarquant Marguerite, qui a assisté au drame et qui a vainement essayé plus tard de revenir sur ses premiers récits. Il est également démenti par les constatations matérielles relevées au cours d'information.

Interrogatoire

Sota prétend qu'il n'a pas eu seul instant songé à donner la mort à la malheureuse Marguerite Stevenin : Vous avez fait la paix ? lui demanda-t-il, faisant ainsi allusion à une réconciliation qui aurait intervenue entre elle et son amant ? Elle répondit par une gifle. Il voulut alors se protéger contre les coups, présenta son parapluie dont la pointe l'atteignit à l'œil et lui fit la blessure qui a entraîné la mort.

Les Témoins

Veuve Stevenin, grand'mère de la victime. — Le 1er janvier, vers quatre heures du soir, une voisine vint me prévenir qu'il était arrivé malheur à ma petite fille. Je sortis aussitôt et j'aperçus un garçon coiffeur Cavigioli Toussaint qui la transportait à la pharmacie. Elle était dans un état lamentable, l'œil gauche sortait de son orbite. Je lui demandais qui l'avait ainsi maltraitée. Elle répondit que c'était Louis Sota. Ma petite fille déclara le lendemain que Louis Sota la voulait. Vers quatre heures du soir elle expirait. Ma petite fille me dit un jour en plaisantant que Louis Sota l'avait demandée en mariage.

Stevenin Henri, étudiant, frère de la victime. — Ma sœur habitait avec ma grand'mère et moi. Séduite par un Monsieur du nom de Bargoni, elle avait eu un enfant qui a bientôt vingt mois et que nous gardons. Elle exploitait un bureau de tabac sis au rez de chaussée de l'immeuble où nous habitions.

J'interrogeais ma sœur blessée après l'agression dont elle avait été l'objet, elle me répondit : « Louis Sota, non content de me voler, m'a aussi frappée, parce que je ne voulais pas écouter ses propositions malhonnêtes. »

Marguerite Lemarquand, âgée de 18 ans. — J'ai été au magasin de tabac de Mlle Stevenin acheter du tabac. J'ai vu l'accusé tenir Mlle Stevenin par le flanc et la secouer fortement en lui disant : « Il faut absolument que vous me disiez qui vous l'a dit, il faut que je le sache. » Mlle Stevenin lui a alors donné un soufflet disant qu'il devait avoir bu. Je quittais alors le magasin et je ne sais plus ce qui est arrivé.

Suzzoni Antoine, sieur d'huissier à Ajaccio. — J'ai entendu la petite Marguerite Lemarquand raconter ainsi les faits : « J'étais allé acheter du tabac chez Mlle Stevenin, j'y trouvais Sota s'écriant : qu'avez-vous dit. Laissez-moi servir répondit Mlle Stevenin, et je vous répondrai. Le Monsieur lui donna alors une giffle, elle voulut fuir, il lui lança une chaise entre les jambes, elle tomba et il l'a frappa alors à coups de parapluie. »

Maglioli Angèle. — Le jour de sa mort, à 6 heures du matin, Marguerite Stevenin me dit que Sota avait voulu la violenter.

M. le docteur Guerin a procédé à l'autopsie du cadavre de l'infortunée Marguerite Stevenin. Il est évident que le coup porté à cette malheureuse fut fait avec l'intention de lui donner la mort.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli demande au jury de ne pas laisser impunie la mort de cette jeune fille qui, en aucune façon, n'a provoqué son meurtrier.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa démontre qu'il n'y a eu de la part de Sota aucune intention d'homicide ; il fait plaider aux jurés la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de donner.

Verdict

Reconnu coupable de coups mortels provoqués, Sota Louis est condamné à 7 ans de prison.

Audience d'aujourd'hui :

Pierandrei Jacques-François, Pierandrei Antoine François et Pealetti Pierre-Paul, tous les trois cultivateurs, de Pila-Canale, meurtre et complicité de ce crime. Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me de Caraffa, Moretti et Scampucci.

Cette affaire occupera deux audiences.

Faculté des Lettres d'Aix

Baccalauréat et Licence

Les inscriptions pour les divers baccalauréats dépendant de la Faculté des Lettres seront reçues au Secrétariat de la Faculté du 23 mai au 13 juin inclus.

Les candidats doivent adresser au Secrétaire de la Faculté, et non pas au Secrétaire de l'Académie ni au Recteur :

1. Leur acte de naissance sur papier timbré et dûment légalisé.

2. Leur demande d'inscription sur papier timbré (0 60) établie d'après les indications qui se trouvent dans les programmes officiels.

En marge, les candidats indiqueront leur adresse exacte, la ville où ils désirent composer, la série d'épreuves qu'ils désirent subir, et la langue vivante sur laquelle ils seront interrogés.

Les candidats qui auront adressé une demande d'inscription régulière recevront un bulletin de versement qui leur permettra de consigner les droits d'examen entre les mains des Trésoriers généraux, des Receveurs des Finances et du Percepteur d'Aix. La quittance du versement dont être envoyée au Secrétariat huit jours au moins avant l'examen écrit. Les candidats anciens admissibles doivent aussi adresser une demande d'inscription.

Les examens écrits commenceront à Aix, Marseille, Avignon, Digne, Toulon, Nice, Ajaccio et Bastia, le 6 juillet à 6 heures et dans le matin. Une note jointe au bulletin de versement fera connaître l'ordre exact des compositions.

Licence ès-lettres. — Les examens écrits de la licence ès-lettres commenceront à la Faculté, le 24 juin à 6 heures du matin.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat du 1er au 15 juin.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Météorologie

Une bien triste nouvelle se répandait avant-hier à Ajaccio ; M. Appietto, greffier notaire à Tabesan (Algérie) venait de s'éteindre, en pleine force de l'âge, enlevé en quelque jours à sa famille éplorée.

Il y a deux ou trois mois, M. Appietto était venu à Ajaccio, pour la mort de son jeune fils qu'il adorait. La perte de ce jeune homme de 18 ans avait cruellement affecté M. Appietto, et depuis il s'affirmait lentement regardant venir la mort avec joie.

Ses obsèques ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de population.

Nous présentons à la famille nos meilleurs compliments de condoléances.

Théâtre Saint-Gabriel

TOURNÉE SILVAIN

Mercredi 10 Juin

Le Père Lebonnard

Comédie en 4 actes de Jean Alcard

Le père Lebonnard,	MM. Silvain.
Robert Lebonnard,	Lambolier.
Le docteur André	Gavarry.
Le marquis d'Estérel,	Durozat.
Mme Lebonnard,	Mme L. Silvain.
Jeanne Lebonnard,	Mlles M. Destrées.
Mlle d'Estérel,	Mme Larroche.
Martha,	Jane Margès.

Au Clair de la Lune

Comédie en 4 actes en vers de P. Bataill

Pierrot,	M. Lambolier.
Colombine,	Mlles F. Darlay.
Isabelle,	M. Larroche.

Jeudi 11 juin : *Electre*, tragédie de Sophocle et *Boubourouche*, comédie en 2 actes de George Courteline.

Petite Gazette

Carnet mondain

Nous avons appris avec le plus vif plaisir le prochain mariage de M. Michel Maestracci, sous-préfet de Clermont, avec Mlle Brunet Berthe-Juliette-Marie, d'une très honorable famille de l'Oise, et sœur de M. Brenet, député.

Après le mariage qui sera célébré dans le courant de ce mois, les jeunes époux feront leur voyage de noces en Corse.

Nous les prions d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur.

Nouvelles judiciaires

Nous apprenons que M. Antoine Misgalon, secrétaire des services correctionnels du parquet de Marseille, vient de donner sa démission, pour rentrer, à Bastia, où il doit prendre une charge d'avoué au tribunal de première instance.

Voici en quels termes, le « Petit Marseillais » annonce la démission de notre compatriote : « Nous regrettons profondément cette décision qui va priver notre parquet d'un employé des plus zélés et particulièrement au courant d'un service très chargé et très absorbant. »

Pickman Commandeur

A l'issue d'une brillante tournée (impresario : Georges Hattois-Hue) qu'il vient d'effectuer à travers la Tunisie et particulièrement à l'occasion du très grand succès que ses curieuses représentations expérimentales remportèrent à Tunis, le célèbre maître hypnotiseur Pickman vient d'être promu au grade de Commandeur de l'ordre de Nichan-Iftikher, dont il était officier depuis 1901.

De la brillante distinction dont il vient d'être l'objet de la part du Gouvernement de la Régence, le nom de Pickman reçoit une consécration nouvelle.

Les nombreux admirateurs et amis que Pickman compte ici s'en réjouiront.

Ecole de maistrance

MM. Luciani François et Paoli Félix, du port de Toulon, sont admis à suivre les cours de l'école supérieure de maistrance à Brest, pendant l'année scolaire 1908-1909.

Légion d'honneur

Sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, MM. les capitaines d'infanterie coloniale Colonna, du 22e, Cianfarani, du 23e, Angeli, du bataillon de l'Emyrne.

Ecole d'infanterie

Les sous-officiers d'infanterie coloniale dont les noms suivent sont admis à prendre part aux épreuves orales pour l'admission à l'école militaire d'infanterie en 1908, MM. Retali, du 22e, Antreani et Faggianelli, du 4e, Pianelli, du 23e, Andrei et Tomasini, du 4e.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 24 passag., dir.

— Vap. « Iberia, » cap. Carrion, de Marseille, 150 passag., div.

— Vap. « Palestina, » cap. Gallinolli, de Porto-Torrès, 18 passag.

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

A louer

Grand appartement, maison comte Benedetti.

S'adresser au bureau du journal.

Avis

M. Moretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 26, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 33 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

Objet perdu

Il a été perdu, depuis une vingtaine de jours, une jument appartenant à M. Dalcerosa Sébastien, de la commune de Lento ; Poil noir Agée de 4 ans, tête petite, queue un peu écourtée, hauteur 1 m 20.

Le dit Dalcerosa promet une récompense à quiconque pourra fournir quelque renseignement touchant cette bête.

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

Etat-Civil

DÉCÈS

Agostini Benoît, cultivateur, marié, 65 ans, de Bastia.

VARICES-PHLÉBITE
Traitement par l'ÉLIXIR DEVERGIE NEVEAU-RAMEL
Le Flacon : 4f50.
Pour recevoir franco la *Brochure explicative*, il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie : il porte la signature NEVEAU-RAMEL.

AJACCIO
Café et Restaurant du Globe
MEPPI
19, Cours Napoléon, Ajaccio
CUISINE BOURGEOISE
CONSOMMATIONS DE MARQUE
CHAMBRES MEUBLÉES
PRIX MODÉRÉS
Grande Cour et Jardin
ON PREND DES PENSIONNAIRES
BILLARD

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00812

BOURSE DE PARIS

	6 juin	9 juin
Ventes de 3 0/0 anciens	95.47	95.40
— de 3 0/0 amortis.	97.00	97.10

ex-coupon.

M. et Mme Silvain à AJACCIO

Ajaccio, 9 juin.

La représentation de *Charlotte Corday* a attiré ce soir, au théâtre Saint-Gabriel, une foule considérable.

Au premier acte, une chaleureuse ovation a été faite à M. et Mme Auguste Silvain ; les autres interprètes de la tragédie de François Ponsard ont été très applaudis.

La représentation de demain sera aussi brillante. Les places sont enlevées.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 9 juin.

M. le contrôleur général de 1re classe Lacapelle, contrôleur des dépenses engagées du département de la guerre, est placé, à dater du 10 juin, dans la section de réserve des contrôleurs généraux.

AU TONKIN

Le combat de Pha-Long

Paris, 9 juin.

Le ministre des Colonies avait demandé des éclaircissements complémentaires sur l'incident de Pha-Long.

Le rapport officiel est parvenu, ce matin, au Pavillon de Flore.

L'Entrevue de Revel

Arrivée DES SOUVERAINS RUSSES

Paris, 9 juin.

Le *Standard* a porté à son bord le Tsar, la Tsarine et leurs enfants.

L'impératrice douairière de Russie, le grand-duc Michel, la grande-duchesse Olga et le prince d'Oldenbourg sont arrivés à Revel à bord du yacht impérial *Etoile-Polaire*.

La reine de Grèce ; M. Stolipine, président du Conseil, les ministres des affaires étrangères, de la marine et de la Cour sont arrivés hier soir à Revel, à bord d'un navire de guerre.

Les Souverains Anglais

Le roi, la reine et la princesse Victoria sont arrivés ce matin, à bord du yacht royal *Victoria-and-Albert*.

Le yacht royal *Alexandra*, qui avait à son bord, toutes les personnes de la suite des Souverains, le ministre des affaires étrangères, etc., est arrivé en même temps.

Les deux yachts royaux étaient escortés des croiseurs *Natal* et *Cochrane*, et de huit contre-torpilleurs.

L'enthousiasme russe

Des télégrammes de Saint-Pétersbourg annoncent que tous les trains qui arrivent à Revel sont bondés de voyageurs ; les hôtels sont pleins et ne peuvent plus recevoir de voyageurs.

Plusieurs personnes ont dû passer la nuit dans les salles d'attente de la gare.

Plus de 2000 agents de la police politique se trouvent actuellement à Revel.

La première entrevue

La première entrevue a eu lieu aujourd'hui.

Les deux Souverains se sont embrassés.

Les deux familles royales sont toutes réunies à bord du *Standard*.

La Presse étrangère

Paris, 9 juin.

A propos de l'entrevue de Revel la presse étrangère se livre à de nombreux commentaires.

« L'entrevue de Revel, dit-elle, symbolise le rapprochement de deux nations qui, longtemps, furent rivales.

« Les affaires de Macédoine seront le but principal de la visite à Revel.

« La Russie ne salue pas l'Angleterre comme un pays ami de la liberté, mais comme un pays antiallemand.

L'ASSASSINAT DU PEINTRE STEINHEIL

Paris, 9 juin.

M. Hamard, directeur de la Sureté générale, a convoqué dans son bureau toutes les personnes qui lui ont été désignées comme pouvant lui fournir quelques renseignements relatifs au drame de l'impasse Jonsin.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Les troupes hafidiennes

Le départ de Méquinez

Paris, 9 juin.

Des télégrammes reçus de Tanger annoncent que les troupes de Moulay-Hafid, qui viennent de quitter Méquinez, s'élèvent à un effectif de 12000 environ.

Moulay-Hafid espère entrer à Fez avec un effectif de 20000 partisans.

Conseil des Ministres

Paris, 9 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'agression chinoise

Le Conseil a examiné la grave affaire qui vient de se déculer à la frontière tonkinoise. Des réguliers chinois ont tiré sur nos troupes, tué un lieutenant et six tirailleurs qui étaient en train de désarmer des bandes révolutionnaires.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte qu'il avait donné ordre à notre représentant à Pékin, M. Bapst, de faire des remontrances au gouvernement chinois et d'exiger le châtiment des coupables.

Le conseil a décidé de demander la révocation immédiate du vice roi du Yun-Nan, en outre des réparations déjà demandées.

Voyages ministériels

Les ministres ont rendu compte des réceptions qui leur ont été faites dans les villes qu'ils ont visitées ces jours derniers.

Les incidents de Vigneux

Le conseil s'est occupé des incidents de Vigneux et du meeting organisé par la Confédération générale du Travail.

Les interpellations

Les ministres se sont entretenus des différentes interpellations auxquelles ils auront à répondre, et ont arrêté dans leurs grandes lignes les déclarations qu'ils devront faire à la tribune.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

GRÈVE GENERALE

La Confédération Générale *du Travail*

Paris, 9 juin.

A la suite de la décision prise samedi soir, au meeting de la salle Saint-Paul, la Confédération générale du Travail organise la grève générale de toutes les corporations.

Cette grève durera deux jours.

EN BELGIQUE

Démission probable DU CABINET

Bruxelles, 9 juin.

La question de l'annexion du Congo entraînera sans doute la chute du cabinet.

M. Schollaert, président du Conseil, a manifesté, à plusieurs reprises, l'intention de se retirer ; il est las des luttes qu'il a à soutenir tous les jours.

Les divers groupes de la Chambre des représentants se réuniront demain, dans les locaux du Palais de la Nation pour décider, de l'attitude à prendre.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible Cyclone

New-York, 9 juin.

Un terrible cyclone a dévasté plusieurs districts du Nebraska.

Le nombre des personnes qui ont trouvé la mort n'est pas connu d'une manière officielle.

Les dégâts sont énormes. Dix-neuf maisons et trois églises ont été détruites complètement.

EN ITALIE

UNE CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER à Novare

Neuf morts
Cinquante blessés

Rome, 9 juin.

Deux trains de voyageurs, qui venaient en sens inverse, sont entrés en collision à la gare de Roccapietra, près de Novare.

Plusieurs wagons ont été réduits en morceaux.

On compte neuf morts et plus d'une cinquantaine de personnes blessées.

Le personnel de la Compagnie et la population se sont empressés de porter secours aux victimes de ce terrible accident.

LA FÊTE DU STATUTO

Rome, 9 juin.

La fête du Statuto a été célébrée, cette année, avec plus d'éclat encore que de coutume.

La revue passée par le Roi a donné lieu à une manifestation grandiose en faveur des Souverains Italiens.

Les Robinsons Japonais

Paris, 9 juin.

Les naufragés japonais, qui ont été recueillis aux îles Wallis par le croiseur *Benjamin Constant*, appartiennent à la goélette de pêche qui a sombré le 24 mai 1907.

Ces pêcheurs ont vécu pendant un an en s'alimentant de poissons et d'oiseaux aquatiques.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Soulard, Comus, Allonsi, Tonarelli, Biandin et Berbieri,

Ont l'honneur de vous faire part du décès de

Mme Marie SOULARD
Née ALFONSI

leur épouse, mère belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Saint-Georges-de Didonne, Chalet Cernos, (Charente Inférieure), le 9 juin, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle!

(SAINT-FLORENT)

Mme veuve Marien Novella, née Barro teplana ; M. Eugène Novella, commis des postes et télégraphes ; Mme Novella, née Vittori, et leur enfant ; M. Auge-Marie Orsini, sous-inspecteur des chemins de fer de l'Etat à Paris, Mme Orsini, née Novella, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Marien NOVELLA
Capitaine marin
Maître de port à Saint Florent

leur époux, père, beau père et grand'père, décédé à Saint Florent, le 8 juin, dans sa soixante-neuvième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu à Saint Florent, le 9 juin.

Priez pour lui!

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie garanties de Patrimonio.

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse
CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne
CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
PLâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1908)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et s'étonnent par M. Combescure, l'on doit mettre les plus distinguées de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et nouvellement contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SITUATION
offerte p. Sté importante d. chaque arrondissement à fils de famille, retraités, agents d'assur. représent. Travail honorable, hautes relations. Agents de Cies mutuelles, tontinières et autres ont intérêt à demander renseignem. Gd concours av. prix de 8.000 fr., 5.000 fr., appointements, etc. Ecr. SOMUFRANC, 16, rue Bausset, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADEIN
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Semidei

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse antidentine

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
30, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1903.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le Facon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Conservation du Parc et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)
375.00 francs de lots
Gros Lot : **100.000 f**
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.
UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 franc
EN VENTE PARTOUT

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'anémie ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Sirop de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 161 — JEUDI, 11 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.10 — Judiciaires, 0.25

BASTIA — ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia	20 f.	10 f.	5 f.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Barnabe, apôtre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — **Coucher,** 7 h 08 s
Premier quart., le 2 — **Pleine Lune,** le 14
Fête de Demain : Saint Jean Fazondo.

10 JUIN

« Le Père la Victoire »

Paulus, le plus populaire des chanteurs de la fin du siècle dernier, vient de mourir à 63 ans, loin des feux de la rampe qui furent les rayons de sa gloire de clinquant. Il s'est éteint dans un petit rez-de-chaussée paisible et bourgeois de la rue Faidherbe, à Saint-Mandé, étouffé par l'artériosclérose, le mal qui raidit les artères, rend la circulation du sang à peu près impossible, et fait du cœur une horloge qui bat la chamade.

Il était né au pays des vignes généreuses, et de son vrai nom s'appelait Paul Habans. Sa célébrité date de 1887, mais, avant cette apogée, il avait déjà fourni une carrière très brillante à la belle époque du Café-Concert, de cette pépinière d'où étaient sortis Thérésa, Libert, Théo, Judic, Amiati, Demay, Duparc et tant d'autres. Il s'était créé un genre à part en lançant la chanson dansée qui lui permettait, au moment du refrain et pendant la ritournelle, de se livrer à quelque excentricité fantaisiste et sans cesse renouvelée. L'idée lui en était venue en voyant les marionnettes de Holdon, et, de leurs gestes saccadés, il fit une sorte de danse de Saint-Guy raisonnée qui exprimait assez exactement le mouvement agité, quelque peu épileptique de la vie contemporaine.

Il entrait en scène sanglé dans un habit noir de coupe très correcte, le huit reflets dans une main, la canne dans l'autre, les cheveux noirs, très plats, s'avançant en pointe sur le front, ce qui, avec son masque glabre, lui faisait vaguement la tête de Napoléon ou de feu le président Mac-Kinley. Et tout à coup, l'œil droit se mettait à cligner, en un tic devenu rapidement populaire ; tout le corps se mettait en mouvement ; les jambes, d'une agilité merveilleuse, battaient des ailes de pigeon ; le buste se déhanchait, tandis que les pans de l'habit volaient et tournoyaient. C'était le genre Paulus, et il n'y avait pas de Café-Concert grand ou petit, parisien ou provincial, où il ne fut imité.

Si la popularité de Paulus dut beaucoup aux circonstances, elle ne leur dut pas tout. Paulus était, en effet, un artiste très original, très avisé dans le choix des airs qu'il chanta avec une très jolie voix et une diction admirable. Toutes les chansons créées par lui se distinguent par la mélodie abondante, facile, distinguée même dans le débraillé, par des rythmes toujours ingénieux. L'homme qui choisit ou inspira ces morceaux, que tout le monde fredonne encore, ne fut pas le premier venu.

La revue du 14 juillet 1887 avait mis au pinacle un autre disparu, le général Boulanger, le jeune général à la barbe blonde, revenu de Lonchamp sur son cheval noir, au milieu des acclamations frénétiques de la foule parisienne.

Quelques jours plus tard, Paulus créait *En revenant de la revue !*

— Je n'ai jamais fait de politique, a-t-il dit, mais j'ai toujours guetté l'actualité. Quand elle passait à ma portée, je la saisissais aux cheveux et je la forçais à me servir. J'avais entendu et remarqué dans un ballet de Desormes, joué aux Folies-Bergères, une marche dont le rythme entraînant m'avait empoigné. Je priai Desormes de distraire cette marche de son ballet, d'y faire quelques modifications et adjonctions que j'indiquai et de confier le soin d'en composer les paroles à Delormel et Garnier, mes paroliers de prédilection.

Le succès de cette chanson fut foudroyant. Quand l'artiste se mit à chanter :

Moi, j' faisais qu'admirer
Le brav' général Boulanger,

la salle trépigna d'enthousiasme, et, au moment du refrain, quand le mouchoir à la main, le chapeau au bout de la canne, il se mit à arpenter la scène d'un pas cadencé en chantant :

Gais et contents,
Nous allions triomphants,
De Paris à Longchamp,
Le cœur à l'aise,
Sans hésiter,
Car c'était pour fêter,
Voir et complimenter
L'armée française.

Ce fut du délire. Dès lors Paulus partages, d'un bout de la France à l'autre, et voire à l'étranger, la popularité incroyable de son héros. Avec une fausse modestie cabotine, il se plaisait à confesser : « Je n'ai pas créé le général Boulanger, je ne l'ai pas consacré. C'était un tableau tout fait, je l'ai verni. »

Cependant, quand il vit pâlir l'étoile du général, il ne s'entêta pas à rester le courtisan de la défaite, en quoi il fut semblable à beaucoup d'autres. Il revint à son répertoire ordinaire : *Le Bal au ministère. Les Gardes municipaux. En chasse. Un tour de valse*, etc. Puis, comme l'étoile de Carnot se levait à l'horizon ou du moins réapparaissait, Paulus imagina de redonner de l'actualité patriotique à Lazare Carnot et, changeant sa canne d'épaule, il chanta *Le Père la Victoire*. Cette fois encore, il avait trouvé le bon endroit où faire vibrer l'enthousiasme populaire.

Mais Paulus menait la vie à grandes guides, en même temps qu'il se lançait dans des spéculations peu heureuses, achetait un château près de Saint-Emilion et faisait force réclame au « Clos Paulus. » Les cigales ne se transforment pas en fourmis. L'artiste vit se fondre sa très grosse fortune, et quand, à son tour, son étoile aussi pâlit, l'âge venant, il se trouva à peu près sans ressources. Cependant le chansonnier Fursy organisa, il y a quelques mois, à la Gaieté, une représentation à son bénéfice qui fut assez fructueuse pour apporter quelques douceurs à ses derniers jours. C'est là que Réjane, dans son couplet au public, disait :

Il était presque un peu d'histoire.

MARCEL FRANCE.

Propos d'Actualité

Mœurs Modernes

Au moment où le Congrès contre la pornographie faisait quelque bruit à Paris, les grands couturiers de la capitale, en guise de protestation sans doute, ont décidé bien malencontreusement de jeter un défi à l'opinion publique en exhibant des femmes à demi nues sur les promenades publiques.

On sait l'accueil peu flatteur qui fut réservé à ces excentriques. Les premières qui parurent à Longchamps en robes fendues sur maillot couleur chair, furent huées par la foule. A Auteuil on failli leur faire un mauvais parti, et elles durent, en toute hâte, se mettre à l'abri des quolibets en attendant qu'une voiture fermée les ramenât à Paris.

On explique, pour excuser ce déconcertant bas, tricotant engendré, que ce ne sont là que des reconstitutions des modes grecques et des mœurs du Directoire. Le commentaire en effet est piquant : Comment n'admettrions nous pas aujourd'hui ce que nos ancêtres considéraient comme du meilleur goût ? La liberté, l'art le progrès auraient-ils marché à reculons ?

Il nous a paru curieux de rechercher quel était, en réalité, l'authentique aspect de ces époques pour les audaces de costume que l'on nous vante aujourd'hui. Or, voici ce que nous avons trouvé dans les « Souvenirs du baron de Frénilly, » ouvrage qui serait à fixer plus d'un point d'histoire. Le rapprochement est suggestif :

« Paris fut fort brillant dans cet hiver de 1799. Les modes commençaient à subir une révolution ... Nous touchions au beau idéal du ridicule. Les femmes accueillaient peu à peu le costume grec. Sa première apparition avait scalpé un taffetas général ou l'avait longtemps laissé aux actrices aux filles et aux folles qui mettaient leurs charmes à l'encan dans les salons de mauvaise vente, dans les promenades et les spectacles. L'étude de ces dames et le « ne plus ultra » de l'art était de montrer le plus de nudité possible sans être nue... »

« Grâce à la mode... disait Desprésaux :

Grâce à la mode
On n'a rien d'caché,
On n'a rien d'caché, c'est plus commode.
On n'a rien d'caché,
J'en suis fâché !

« Les corsets avaient disparu, puis les jupons de dessous, puis les manches ; beaucoup d'enfants paraissaient en pantalon couleur de chair... »

Il ressort de ces cas l'impuissance et le désordre où s'était jadis vu un nouvel habit à qui on voulait faire des modes pour ce qui est toujours des chances pour qu'il en soit heureusement longtemps ainsi. L'art n'a rien à faire avec le libertinage. Les grands lanceurs de modes nous que leurs mannequins feront bien de se le tenir pour dit, s'ils ne veulent pas perdre la fructueuse clientèle aux seulement de France mais de l'Etranger, qui nous fait l'honneur de venir s'habiller à Paris.

A. CAPELLO.

Début Littéraire

Que voulez vous que fit le jeune Raymond de Rienzi, entre son père, l'honorable inspecteur des postes d'Auxerre, et sa mère, Mme Emma de Rienzi, auxquels nous devons de si belles pages en vers et en prose sur notre chère Corse. Il a fait comme eux, et bien qu'âgé à peine de dix sept ans, et s'est mis à *écrire* pour notre excellent confrère l'*Indépendant Auxerrois*, un feuilleton : *Les Demoiselles Pigeonneau*, et c'est ce feuilleton, mis en brochure, que nous venons de lire avec un intérêt toujours croissant.

On est surpris de trouver chez ce tout jeune, qui n'a pas encore quitté les bancs du lycée, un esprit d'observation si juste et des qualités littéraires qui nous révèlent les plus heureuses dispositions et un talent réel. Nous résumerons notre opinion en disant que l'on ne croirait jamais que c'est là une œuvre de jeunesse, presque une œuvre de début, car nous nous doutons bien que M. Raymond de Rienzi a déjà à son actif plus d'un article de journal.

Les jolies historiettes que nous conte M. Raymond de Rienzi avec sa verve originale sont vraiment attrayantes et faites pour intéresser agréablement le lecteur tout en l'amusant.

Nous félicitons sincèrement le jeune auteur qui compte tant de bons camarades dans notre île pour y avoir passé plusieurs années et ne désespérons pas de le revoir parmi nous pour chanter avec sa plume si alerte les beautés de notre chère Corse.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

L'APPROFONDISSEMENT du Nouveau Port

A la suite d'une réclamation sur l'insuffisance de profondeur des quais, la Chambre de Commerce de Bastia a pris une délibération qui a été transmise au service des Ponts et Chaussées et à laquelle M. l'Ingénieur en chef répond par la lettre ci-après :

Ajaccio, le 2 juin 1908.

L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre une délibération prise par la Chambre de Commerce de Bastia à la suite des réclamations présentées par le représentant de la Société de Champlan et M. Southwell, représentant de compagnies maritimes, sur l'insuffisance de profondeur à quai dans le port de Bastia.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les renseignements ci-après que vous pourrez communiquer à M. Southwell et à M. le représentant de la Société de Champlan.

Les bateaux d'un fort tirant d'eau qui effectuent des chargements à Bastia, sont placés par le service du port, le long des quais du 2e alignement, car ces quais sont actuellement les seuls où la hauteur d'eau, par rapport au niveau des basses mers, soit d'environ 6 m. ; le long des autres quais la hauteur d'eau est moindre. Les bateaux d'un tirant d'eau supérieur à 6 m. ne peuvent pas, actuellement, effectuer leur chargement en se tenant bord à quai ; ils sont obligés, par basses mers, de s'éloigner légèrement du quai dès que leur tirant d'eau approche de 6 m.

Le vapeur *Santanderino*, dont il est question dans les lettres précitées, est arrivé à Bastia le 30 mars à 5 heures du matin et en est reparti le lendemain à 5 heures du soir. Il avait été placé le long du quai du 2e alignement. Ce bateau d'une longueur de 102 m. a un tirant d'eau de 6 m. 40 ; sa largeur étant d'environ 14 m., sa quille, lorsqu'il était bord à quai, se trouvait dans les fonds de 6 m. ; il a talonné dès que son tirant d'eau a dépassé 6 m. Pour compléter son chargement, il a dû s'éloigner de quelques mètres du quai le long duquel il avait été placé.

Cette situation n'est pas la conséquence d'un défaut d'entretien du port. Les quais du 2e alignement ont été fondés à 6 m en contrebas des basses mers, et il n'est guère possible d'augmenter par des dragages, la profondeur d'eau à l'aplomb de cet ouvrage ; toutefois cette situation s'améliorera sous peu, car on exécute en ce moment 200 m de quais le long desquels la profondeur d'eau sera portée de 8 m.

J'espère qu'une partie de ces quais, 100 m environ, pourra être livrée prochainement au commerce ; dans tous les cas, le service des Ponts et Chaussées ne négligera rien pour qu'il en soit ainsi. Les derniers 100 m. pourront être terminés dans le courant du premier semestre de l'année prochaine. Lorsque cet ouvrage sera terminé, les armateurs recevront complète satisfaction.

En ce qui concerne la construction des hoas sur les alignements des quais, mon service veillera à ce qu'on n'en fabrique pas sur les parties de quais réservés au commerce.

Veuillez agréer etc.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 juin à 8 h. 1/2

Saint Lolulois, allégro,	Doring.
Les Noces de Figaro, ouv.,	Mozart.
Les Framboises, valse,	J. Viola.
La Fille de Mme Angot, fant.,	Lecoq.
Lisette, polka,	Selliénick.

Le Chef de musique, X. LAMBOS.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

« Samedi soir, la Confédération Générale du Travail a organisé un meeting à la salle Saint Paul où les « autorités » ont été fort malmenées naturellement. Ce qui est plus grave que la dé bridement d'une éloquence vitriolée et que le vote de plusieurs ordres du jour d'indignation, ce sont les bagarres qui ont suivi la sortie de la conférence ; malheureusement on pouvait les prévoir. Hier, à Draveil Vigneux, nouvelles manifestations encore. Ainsi s'étend la haine d'huile. La stratégie chère au général Lyautey va-t-elle être adaptée aux conflits ouvriers ? Les affaires sont-elles celles de D-ve il sont déplorables : il y faut des sanctions rapides : il faut empêcher que la plaie ne s'élargisse et ne s'envenime. On a préféré la méthode d'atermoiements : on valse on joue à une effete et elle est mauvaise. »

Le Radical

A propos de l'entrevue de Reval :

« Personne ne sait encore ce que se disent à l'oreille le tsar et le souverain du Royaume Uni. Attendons au moins d'être renseignés avant de partir si prestement en guerre. Il n'y a jamais plus curieux de constater la nervosité de certaines feuilles belliqueuses que depuis plus de 20 ans que dure la Triplice ces mêmes feuilles n'ont permis à personne de douter un seul instant que cette triple alliance n'a d'autre but que le maintien de la paix. Si la Triplice est pacifique, nous que pacifique, ce qui est l'essentiel — car il n'y a pas d'alliance

l'entente, l'amitié franco-anglo-russe n'aurait-elle pas le droit de l'être elle-même ? Pourquoi se créer tant de chimères et créer déjà à la trahison lorsque personne ne songe à troubler la paix. »

Courses de Bastia

Clôture des engagements

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi, 11 juin, à 4 heures du soir, dernière limite, chez M. Ricci, 4, Impasse Sadi-Carnot, au 1er.

Ils devront contenir le sexe, l'âge, la robe, (désignée aussi exactement que possible), les noms du père et de la mère.

Le Comité.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Mme Capifali, la compagne dévouée de M. Pierre Capifali, président du Syndicat d'initiative de Calvi, a été enlevée en peu de jours à l'affection des siens. Son état était si peu inquiétant, que M. Capifali n'a pas hésité à s'absenter, appelé par des affaires à Paris. Et c'est là que la triste nouvelle lui est parvenue, sans qu'il ait pu accourir pour assister aux derniers moments de sa bien-aimée.

La nouvelle de cette fin si imprévue a douloureusement impressionné la ville de Calvi, ainsi que toute la Balagne et les nombreux amis que M. Pierre Capifali compte dans tous les coins de la Corse. Tous ceux qui avaient l'honneur de connaître Mme Cap fait ont été très affectés par la disparition d'une femme qui réunissait de si hautes qualités, si accueillante pour tous, dont la bonté se manifestait dans toutes les circonstances, cordialement, parce qu'elle partait du cœur.

Nous comprenons combien est irréparable le malheur qui vient de frapper M. Pierre Capifali, et nous nous unissons à ses nombreux amis pour lui offrir nos condoléances les plus sincèrement émues.

***

SISCO. — La paroisse de Saint-Antoine-de-Sisco célébrera samedi prochain la fête de son glorieux Patron.

Les nombreux pèlerins de Bastia et de Brando qui ont la pieuse coutume de venir, chaque année, implorer le glorieux Thaumaturge, sont informés que le nouvel embranchement de route aboutit presque à l'église paroissiale grâce à la bonne volonté et au religieux empressement des paroissiens.

Programme :

Matin : à 7 heures. Messe de communion générale avec motets de circonstance ; à 10 heures, Messe solennelle en musique avec accompagnement d'orgues, Panégyrique.

Soir : à 4 heures, Vêpres solennelles, Procession. Bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Baisement de la Sainte-Relique, Illumination et feux d'artifice.

Avec tout l'élan de notre âme, demandons au glorieux Saint Antoine de nous obtenir de Dieu une foi aussi pure que notre ciel d'azur, et aussi forte que celle de nos vaillants et catholiques ancêtres.

N. B. — La solennité de Saint-Antoine ne dispense pas les pèlerins et les paroissiens de jeûner et de l'abstinence des Quatre Temps.

***

CORTE. — On lit dans le *Corte Journal* :

La famille Corteggiani et honorablement connue en ville vient d'être cruellement éprouvée par la perte de Mme Veuve Corteggiani, qui s'est éteinte doucement à l'âge de 80 ans, dans les bras des siens éplorés.

Femme de bien dans toute l'acception du mot, Mme Veuve Corteggiani n'a jamais cessé durant sa longue existence de faire montre des plus solides qualités. Son affabilité, la bonté de son cœur toujours compatissant aux malheureux, son empressement à rendre service, la façon admirable dont elle a rempli son rôle d'épouse et de mère lui attiraient l'estime et l'affection générales. Aussi sa mort a-t-elle les regrets unanimes de tous ceux qui la connaissaient.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche matin au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le deuil était conduit par MM. Joseph Corteggiani, avoué près le tribunal civil de Corte, François Corteggiani professeur au Collège Paoli, et Pierre Corteggiani juge de paix à Vezzani, ses fils.

L'inhumation a été faite dans le caveau familial.

Nous adressons à la famille l'expression émue de nos sincères condoléances.

THÉATRE MUNICIPAL

Tournée Silvain

Vendredi, 12 juin, à 8 h. 1/2

PHÈDRE

Tragédie en 5 actes, de Racine

Théramène . . .	MM. Silvain.
Tristan	J. Darcourt.
Hippolyte . . .	R. Joubé.
Phèdre	Mme L. Silvain.
Aricie	Mlles M. Larochc.
Ismène	M. Destrées.
Panope	F. Darlay.

BOUBOUROCHE

Comédie en 3 actes, de G. Courteline

Bonbouroche . .	MM. Silvain.
André	Lamôlière.
Un vieux Monsieur.	Cheviliot.
Potasse	Gaverry.
Roth.	Joubé.
Finet'ard . . .	Darcourt.
Adèle.	Mlle M. Destrées.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deux'èmes Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI, coiffeur.

Cour d'Assises

Audience du 10 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre et complicité de ce crime

Le nommé Santoni Vincent a trouvé la mort dans une bagarre qui a eu lieu à Pila-Canale le 4 décembre 1907, à 9 heures du soir, dans les circonstances ainsi relatées :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 4 décembre 1907, à Pila Canale, diverses personnes se trouvaient réunies dans le débit de boissons du nommé Bartoli Pompée ; c'étaient : Paoletti Pierre-Paul, Pierandrei Jacques-François dit Cecco, Pierandrei Antoine-François dit Toto, Mariaggi Toussaint, Mariaggi Paul François, Bozzi Jules et Qualbahoi Antoine. Ce dernier jouait de l'accordéon. Vers neuf heures et demie arrivèrent Santoni, Santoni Michel, Bartoli Pascal et Moretti Jean-Baptiste. Santoni pria Paoletti de jouer une mazurka. Celui-ci s'étant mis à jouer un air sur lequel il n'était pas possible de danser Bartoli Pompée intervint, prit lui-même l'accordéon et joua un air de danse. Santoni dansa avec Santoni puis il se retira avec ses camarades, mais en arrivant sur le seuil de la porte il remercia avec une certaine ironie Paoletti « pour sa mazurka ». Paoletti déclara qu'il n'était pas tenu de jouer, et comme Santoni persistait à le remercier il ajouta : « Du reste, je me fiche de toi. » Santoni ayant répété sur le même ton, Bartoli Pompée mit fin à la discussion en formant brusquement la porte sur Santoni qui se trouvait à l'extérieur à ce moment-là. Santoni et ses camarades étaient déjà sur la route départementale, à quelque distance du cabaret Bartoli, lorsque les personnes qui étaient restées dans cet établissement y arrivaient à leur tour. Paoletti en compagnie des deux Pierandrei alla au-devant de Santoni Vincent, s'empara de la veste que celui-ci portait sur les épaules, puis tous trois se précipitèrent sur lui et un coup de feu ne tarda pas à éclater suivi à court intervalle de deux autres détonations presque simultanées. Santoni était mortellement atteint par derrière et presque à bout portant au côté gauche de l'occiput par un projectile du revolver Lebel qui après avoir lésé le cervelet allait se loger sur la face supérieure de la lame horizontale du palatin. Perdant son sang il se traîna péniblement jusqu'à la maison de son frère Santoni Pierre située à une centaine de mètres de distance. Il ne tarda pas à tomber dans le coma et expira le lendemain vers onze heures du soir. Il put avant de mourir nommer ses agresseurs qu'il désigna entre que les trois accusés. La procédure établit, en effet, que ceux-ci entourèrent la victime, lorsqu'elle a été frappée, Paoletti Pierre-Paul, qui n'avait pas été trouvé à son domicile, dans le soirée du crime, fut mis en état d'arrestation le lendemain matin. Tout en reconnaissant qu'il s'est le premier approché de la victime et qu'il lui a arraché sa veste, il a formellement accusé Pierandrei Jacques-François d'avoir fait feu sur elle à deux reprises consécutives et à bout portant. Pierandrei Jacques, qui avait pris la fuite immédiatement après l'attentat, s'est constitué prisonnier le 20 décembre. Il avoua s'être jeté sur la victime pour la désarmer et ajouta qu'à ce moment un premier coup de feu est parti du revolver de cette dernière. Il reconnaît, en outre, s'être trouvé avec elle au moment où les deux dernières détonations ont retenti et où Santoni s'est affaissé. Il résulte enfin des témoignages recueillis, que Pierandrei Antoine-François, malgré ses protestations, se trouvait également sur les lieux, à l'instant où une lutte inégale se déroulait entre la victime et ses trois agresseurs.

***

M. Mandini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Carolis, Moretti et Sampucci sont assis au banc de la défense.

Me Antoncetti et Malespina sont au banc de la partie civile.

Interrogatoire

Le 4 décembre, dans la soirée, je jouais de l'accordéon dans la buvette Bartoli. Santoni me demanda une mazurka. Je jouais un air quelconque, Bartoli me prit l'accordéon et joua à ma place. Santoni en sortant me remercia ironiquement. Peu après, étant sorti avec Pierandrei Cecco et Pierandrei Toto, nous rencontrâmes Santoni qui, en nous voyant, tenta de sortir un revolver. Nous nous jetâmes sur lui. Santoni fit feu, mais Cecco Pierandrei lui arracha son arme et tira sur lui.

Les deux autres prévenus nient absolument les faits qui leur sont reprochés. Pierandrei Jacques-François prétend que c'est Paoletti qui a tiré.

Quant à Pierandrei Antoine-François il déclare qu'il n'était même pas sur les lieux de la rixe.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 757.2.
Température : Maxima, 21.8 ; Minima, 21.0.
Pluie : 09 millimètres.
Humidité : 67.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Agitée.

Au Théâtre

La première représentation de *Charlotte Corday*, de la troupe Sylvain, a été ce qu'elle devait être pour ces artistes de talent, un succès triomphal.

La salle superbement garnie a donné aux enthousiastes applaudissements à Mme Louise Sylvain et à ses camarades, tous supérieurs dans leur rôle.

Ont les palpitantes heures d'émotion qu'on nous fait vivre. Avec quelle vérité quelle âme ont joué les vaillants artistes, les bons et mauvais génies de notre grande révolution, Danton, Marat, Robespierre, Buzaroux, Charlotte Corday ont passé devant nos yeux étonnés, et il ne fut personne dans la salle qui à certains moments, n'eut l'illusion de vivre pour de bon quelques-unes des sanglantes minutes, des jours troubles de 93.

Tribunal de Première Instance

Audience civile du mercredi 9 juin, ouverte à 10 heures : Un jugement de défaut.

Théâtre Saint-Gabriel

TOURNÉE SILVAIN

Jeudi 11 Juin, à 8 h. 1/2

ELECTRE

Tragédie de Sophocle, adaptée par Poinsot

Le Gouverneur d'Oreste	MM. Silvain.
Oreste.	R. Joubé.
Egysthe	J. Darcourt.
Pylade	Gaverry.
Electre	Mme L. Silvain.
Clytemnestre. . . .	Mlles J. Margès.
Chrysothémis . . .	M. Larochc.
Une Choreute . . .	F. Darlay.
Seconde Choreute . .	M. Destrées.

Boubouroche

Comédie en 3 actes de G. Courteline

Au Port

La *Vénérable* est arrivée de Gênes.

Le *Corsica* est arrivé de Nice et est repartie pour Nice.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place des Palmiers

Programme du 11 juin, à 8 h. 1/2 s.

A travers la forêt, p. r.,	Suzanne.
Les pêcheurs de Venise, ouv.,	Trave.
Lucrezia Borgia, duo,	Donizetti.
La Cigale et la Fourmi, fant.,	Audran.
A la plus belle, valse,	Govaert.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Etat Civil

NAISSANCES.

D'Orazio Anne-Marie. — Biggi Etienne. — Serpeggi Charles.

DÉCÈS

Ricori, marie, 69 ans.
Lorenzi, veuve, 69 ans.
Serra Jean-André, 5 mois.

Petite Gazette

Au départ

M. Icard, sous-préfet de Bastia, est parti par le paquebot de Marseille.

***

Les Corses à Toulon

Notre compatriote M. Luciani, auquel les électeurs toulonnais ont renouvelé le mandat au conseil municipal, et qui a été élu 2e adjoint, a dans ses attributions les services de l'instruction publique, de l'octroi, des emplacements, du pesage et mesurage, des foires et marchés.

***

Nécrologie

M. Monca Daniel, percepteur de 1re classe, à Anicbe (Nord), décoré de la médaille militaire, vient de mourir dans cette localité, des suites d'une longue maladie, contractée dans l'exercice de ses fonctions.

Il avait débuté très jeune dans l'administration des finances, sa compétence et ses aptitudes [en matière financière lui avaient toujours valu des notes où on ne peut plus élogieuses de la part de ses chefs.

L'importance de la perception dont il était titulaire depuis plusieurs années, dit assez combien l'administration supérieure appréciait ses services.

Il était fils de ses œuvres, et ne devait rien à la politique.

Dans les différents postes qu'il a occupés, il a su gagner toutes les sympathies, par sa bonté, sa droiture et son tact.

Il est mort à l'âge de 56 ans, au moment où il allait bientôt jouir des loisirs de la retraite.

Le défunt sera vivement regretté de tous, particulièrement dans le canton de Ghisoni, dont il était originaire, et qui perd en lui un de ses meilleurs enfants.

Nous adressons en cette triste circonstance à toute sa famille et particulièrement à notre ami, son neveu germain, M. Battesti, caissier à la Recette des Finances, nos sincères regrets.

***

Les Corses à Marseille

M. Bagnoli, directeur du pensionnat Bo'zonne, vient d'être élu membre du conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Nos félicitations.

***

En simple police

L'audience du Tribunal de simple police que préside à tour de rôle, tous les mercredis, l'un de nos juges de paix ou l'un de leurs juges suppléants, compte en moyenne vingt à trente affaires inscrites au rôle.

Depuis deux semaines, c'est à peine si trois ou quatre contraventions sont déférées au Tribunal de police.

Et pourtant tout le monde est d'accord pour reconnaître que les infractions de toutes natures ne font qu'accroître dans notre ville, ne fut-ce que les arrêtés concernant l'hygiène et la propreté ; il y aurait donc l'intérêt de la santé publique ample moisson de procès-verbaux.

Que pense de cet état de choses M. le Procureur de la République.

***

Les Marsouins

Hier au soir, vers 5 heures, une bande de marsouins avaient envahi le nouveau port et prenaient leurs ébats, en se livrant à une chasse frustueuse de poissons, dont un grand nombre, affolés, se sauvaient du côté des quais.

Tout à coup, on vit un pêcheur se diriger à toutes rames vers ces fi ets que les de fins entouraient et qu'il parvint à sauver d'une destruction complète.

Les cétacés s'éloignèrent alors, lentement et en bon ordre, suivant une ligne de file, et montrant par moments, leurs nageoires dorsales, noirâtres et luisantes.

L'industrie de nos pêcheurs devient impossible, nos côtes étant dévastées à la fois, par les marsouins et par les bateaudines Italiennes.

***

Avis

M. Ercole a été reconnu seul administrateur des magasins de la « Belle Jardinière » par un jugement de la cour d'Appel du 11 mai 1908. Par conséquent les clients qui refuseront de payer les traites seront poursuivis avec la dernière rigueur.

***

Avis

M. Moretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 26, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 33 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

***

A louer

Grand appartement, maison comte Benedetti.

S'adresser au bureau du journal.

MILDIOU

COMBATTUS PAR LA DOSAGE GARANTI

NOUVELLE BOUILLIE FONS

BLACK-ROT — CLOQUE

Adhérence
Efficacité
Commodité

POURRITURE

Pour commandes S'adresser à M. J.-B. CASTELLI, 87, Boul. Musée, Marseille.

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Raffalaccio, Cervione.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

00314

BOURSE DE PARIS

9 juin — 10 juin

Vantes de 3 0/0 amortis.	95 40	95 15
— de 3 0/0 amortis.	97 40	97.50

ex-coupon.

LES ÉTRANGLEURS de l'impasse Ronsin

Nouvelle orientation de l'affaire

Paris, 10 juin.

M. Leydet, juge d'instruction, s'est rendu ce matin auprès de Mme Steinheil, accompagné de M. Hamard, chef de la Sûreté.

La jeune femme n'a pas modifié ses déclarations premières, mais elle a répondu à certaines questions qui lui ont été posées

Dans l'après midi, MM. Leydet et Hamard se sont entretenus longuement sur la mystérieuse tragédie de l'impasse Ronsin.

Le bruit court dans la soirée que cette affaire prendrait demain une nouvelle orientation.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Paris, 10 juin.

Le Souvenir Français fera célébrer demain matin, à 10 heures et demie, à Notre-Dame, un service pour les militaires et marins morts au Maroc.

AU PORTUGAL

DÉCOUVERTE d'un vaste Complot contre la Famille Royale

Les prisons sont insuffisantes, tellement les prisonniers sont nombreux.

Lisbonne, 10 juin.

La police de Lisbonne vient de découvrir un énorme complot contre la Famille royale.

Elle a réussi, après maintes recherches, à découvrir une fabrique de bombes destinées à faire sauter le palais impérial.

Les personnes compromises, et qui ont été mises en état d'arrestation, sont tellement nombreuses que les prisons de Lisbonne sont insuffisantes.

On s'attend d'un jour à l'autre à des événements très graves.

Le gouvernement va être obligé de prendre des mesures de rigueur.

De nombreuses exécutions s'imposent.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

FEZ

Entrée triomphale

DE MOULAY-HAFID

Tanger, 10 juin.

Les nouvelles reçues de Fez annoncent que Moulay-Hafid a fait, dimanche dernier, son entrée triomphale dans cette ville.

L'enthousiasme de la population est indescriptible.

Les partisans d'Abd-El-Aziz vont être l'objet des pires tortures.

L'Entrevue de Revel

Edouard VII et Nicolas II

Dîner de gala

Paris, 10 juin.

Un dîner de gala a été offert hier soir par le Tsar et la Tsarine, à bord du *Standart*, en l'honneur des Souverains Anglais.

Les membres des deux familles royales, les ministres des affaires étrangères, ainsi que les personnages de la suite des Souverains anglais et russes assistaient à ce dîner.

Nicolas II a porté le premier toast ; il a bu à Edouard VII, à la reine Alexandra, à la famille royale et à la prospérité de l'Angleterre.

S. M. Edouard VII a répondu en portant la santé du Tsar, de la Tsarine, de la famille impériale et du peuple russe.

L'entrevue de Revel marque une date dans l'histoire contemporaine.

Les Illuminations

Le port de Revel présentait hier soir un aspect féerique.

Les quatre yachts royaux, les navires de guerre anglais et russes étaient brillamment illuminés.

Les maisons particulières et les établissements publics étaient pavoisés et illuminés.

Deuxième entrevue

Les deux Souverains ont eu un deuxième entretien ce matin, en présence des ministres des affaires étrangères des deux pays.

Après cette entrevue, un déjeuner de gala a réuni à bord de l'*Alexandra*, les souverains anglais et russes, ainsi que tous les membres des deux familles royales.

TOULON

LA DÉGRADATION d'Ullmo

Toulon, 10 juin.

L'ordre concernant la dégradation d'Ullmo est parvenu ce matin à la Majorité générale.

La parade d'exécution aura lieu, sur la place Saint Roch, vendredi matin, à 8 heures.

Des détachements de tous les corps de troupe de la garnison assisteront à cette cérémonie, ainsi que les officiers de marine et ceux des troupes métropolitaines et coloniales du même grade que le condamné.

Le Banquet DE L'AUTOMOBILE-CLUB

300 cas d'empoisonnement

UN CAS SUIVI DE MORT

L'état du Marquis de Dion est très grave

Paris, 10 juin.

Le grand banquet de l'Automobile-Club de France a eu lieu hier.

Avant la fin du banquet, près de trois cents convives furent pris de violentes douleurs.

Des médecins, appelés en toute hâte, diagnostiquèrent un commencement d'empoisonnement.

Grâce au traitement énergique qui fut administré aux personnes atteintes, l'état de la plupart des malades est assez satisfaisant.

On a cependant à déplorer la mort de M. Tompier, chronométreur.

L'état du marquis de Dion inspire de vives inquiétudes.

Une vingtaine d'autres convives sont particulièrement éprouvés.

Une enquête a été aussitôt ouverte ; la justice garde sur ce grave événement le silence le plus absolu.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, 11 juin, à 8 heures, place Caletta.

SPORTING CLUB BASTIAIS. — Les membres du Sporting-Club Bastiais sont priés de se réunir jeudi 11 juin à 5 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — Un Triduum préparatoire à la fête de la Très Sainte Trinité aura lieu dans la chapelle de la Miséricorde aujourd'hui, jeudi, vendredi et samedi à 5 heures du soir.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

HEMORROÏDES
Traitement par l'ÉLIXIR DEVERGNIE NTADIEL
Le Flacon : 4f50.
Dr. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Méfiez-vous de toute Pommade ; il porte la signature NTRDARL

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi
Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. BONTE.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION
Le dimanche 14 juin 1908, à 9 heures du matin, à Bastia, sur la place publique du théâtre, il sera procédé par autorité de justice et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un cheval, deux juments, trois harnais, un omnibus, une voiture, cabriolet, etc.
La vente se fera au comptant sous peine de folle enchère.
L'huissier poursuivant,
BATTESTI.

BAINS DE PUZZICHELLO
Eaux *sulfureuses, sodiques, froides* ; très *efficaces* dans les manifestations cutanées de la diathèse herpétique : *acné* sous toutes ses formes surtout *l'eczéma. Catarrhe* chronique des *conjonctives, du rhino-pharynx, du larynx, des bronches* et de la *vessie.*
Saison du 4 mai à fin juin
Chambres à 1 fr 50, 2 fr, 2 fr 25 par jour.
Pension à 5 fr et à 3 fr par jour.
L'établissement ne fournit pas de linge. Retenir les chambres en s'adressant à Monsieur le directeur de l'Etablissement, Puzzichello.

AVIS
Soufre Rondelet Remieu sublimé pur, le ballot de 50 ks, 9 fr. 50.
Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 ks.
S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

HERNIE
Nous apprenons avec plaisir que sous peu, M. *Vigier spécialiste diplômé* (ba dages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14, 15, 16 juin de ses appareils.
Possédant un système de bandagesans ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, M. *Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite présentant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.
Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Bleuze) 8 heures du matin à 5 heures du soir.
Le Rondeau, 16 juin, Hôtel Degiovanni.
Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.
Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

211 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— Pardon ! Pardon !..

Chez Laurent, à la même heure, la même scène se passe, avec la même tempête. .

Un quart d'heure après, se cachant l'un de l'autre, les deux frères ont quitté Royaumont sans s'apercevoir. Ils s'élancent dans la vallée, que la neige recouvre déjà d'un voile uniforme Et cette neige est si épaisse, déjà, qu'elle pourraient marcher tout près l'un de l'autre, sans s'entendre et sans se voir. Où vont-ils ?... Vers quel crime ?... Vers quelle haine ou quel châtiment ? Laurent, vers la Gorge-à-Cadet ? Michel, à la Combe-aux-Dames ? Ou tous les deux au Moulin-Jolî ? Vers Rose-Lison, pour assouvir leur haine ? Ou vers Germaine, pour se venger ?

Lorsque Chouloi avait quitté la Maza-d'Eau, aperçu l'épervier dans une grive, tendu son piège, relevé des traces de renard, reconnu des pieds de chevreuil et la bauge d'un sanglier, lorsqu'il avait quitté la maison pour tant de distractions auxquelles il s'était abandonné sans plus penser à la consigne, il avait laissé le comte de Croix-Vitré endormi dans son fauteuil, auprès du poêle, sous la grosse chaleur qui pesait dans la pièce. Pendant longtemps le comte dormit ainsi, d'un sommeil lourd et agité. Parfois ses doigts remuaient sur ses genoux et alors des soupirs lui échappaient avec des paroles confuses, des phrases de rêves. C'est qu'en effet, il était en proie, au même moment, à un rêve d'halluciné. Il avait repris en cauchemar la vie de Rose-Lison à l'heure précise où la jeune fille, le panier au bras, cheminait dans sa cape de laine et le capuchon rabattu, lui avait fait ses adieux en partant pour le village.

Quelques kilomètres en plein jour, le long d'une grande route, ce même par les chemins des bois, cela était si naturel et présentait si peu de dangers qu'aucun soupçon n'était venu au paralytique. Il y a, parfois, chez certaines imaginations, les pressentiments vagues, indéfinis, mais quand même justes des catastrophes prochaines. Pour être inexplicables, ils n'en sont pas moins. Or le comte, malgré l'amour passionné qu'il avait pour sa fille, ne fut assailli par aucune crainte, par aucune arrière-pensée d'hésitation. Mais le cauchemar qui surgit soudain, fut terrible. En rêve il marcha derrière Lison, marcha comme on marche dans les rêves, glissant d'un pas aérien sans faire de bruit, voltigeant derrière elle, devant elle, au-dessus d'elle, pour éviter les pièges, les obstacles, jusqu'aux pierres du chemin. Il lui disait :

— N'ait pas peur ! J'ai promis de veiller sur toi !

Et Rose-Lison n'avait pas l'air d'entendre. Il répétait sa phrase sans cesse et elle continuait d'aller au long de la route, insensible, sans se soucier de rien et sans s'apercevoir de la présence de son père. Il remarqua, au bout de quelques minutes, qu'il n'était plus seul à l'accompagner ainsi. Un autre que lui, un homme, se mit à voltiger autour de l'enfant, et bientôt un autre vint le rejoindre... et ces hommes avaient des figures sinistres. . et des yeux de meurtre d'où sortaient des rayons sanglants... Et ils se montraient Lison, sans rien dire, et ricanaient silencieusement... Puis, ces deux là furent rejoints par deux autres... Et, dans ces deux autres, il reconnut deux femmes. . Les deux premiers, c'étaient Michel et Laurent Duvriaux. Les femmes, dont les regards étaient plus affreux encore que les regards des hommes, c'étaient Germaine Marboreux et Nathalie... Elles ne se parlaient pas, comme si elles fussent été ennemies.

Mais toutes deux suivaient le même but Et ce but, qu'elles se montraient du doigt, c'était Rose Lison.. Rose ne voyait pas tous ces gens acharnés à sa perte, pas plus qu'elle ne voyait son père Les quatre meurtriers se mirent à danser autour d'elle . L'un brandissait un couteau et s'amusait à en promener la lame sur le front de l'enfant... Rose sentit cette caresse de glace, car elle mit la main à son front.. Mais comme des flocons de neige tombaient, très lents, très espacés, elle crut que c'était la neige et elle ne devina point que c'était un couteau.... L'autre lui appuya sur le front le canon d'un revolver... Et l'enfant, d'un geste machinal, écarta pour la seconde fois des flocons de neige moins purs et moins blancs que la pureté et la blancheur de son front virginal... Les deux hommes, alors, s'approchèrent, tendant leurs doigts convulsés de rage et de crime vers un cou délicat et fin. Et leurs doigts étaient durs et froids comme l'acier du couteau, comme l'acier du revolver... Alors, Rose-Lison chantait un peu son capuchon sur ses yeux et resserra les cordons de sa cape autour de son cou . car elle avait eu sentir que la vallée pénétrait par-dessous — au froid vif qui la fit tressaillir. Le comte cria de toutes ses forces :

— Prends garde, Lison !.. tu ne vas pas plus loin et rentre chez nous bien vite !..

Lison n'entendit pas. Mais les quatre meurtriers entendirent, car ils se mirent à ricaner de plus belle, en se montrant le pauvre homme et en se moquant de sa faiblesse Il serra les poings et se précipita sur eux, avec, lui aussi, des idées de meurtre, mais les deux hommes et les deux femmes lui échappaient et il ne réussissait pas à les saisir .. Et, autour du père, comme autour de la fille, ils dansaient une ronde de damnés ..

(A suivre).

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Nayes, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières, voir, granulations, chute des cils, dartres, yeux taches, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, âgeraouridité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à vendre. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire spécifiée, se hâter d'écrire à Mme JAUMON, 35, rue Stephenson, PARIS.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, Tricheuses, DÉCOUPAGE, Sculpture, Menuiserie, TOURS, Pyrogravure, etc. Catalogue illustré gratis et franco. LUCIEN GUYOT, 25, rue Vivienne, PARIS.

ARBRE GUYOT LA POUDRE LES PERLES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE — **GUÉRISON RADICALE** et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *N'ayez peur abuser.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF. Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

RHUMATISME Les personnes atteintes de douleurs, tourbillements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, ataxie, dépositions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

LOTERIE de la Ville de Marseille

Pour l'Assainissement du Port et les Boulevards de L'EXPOSITION COLONIALE (Arrêté ministériel en date du 14 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot : **100.000** fr.

et Cent neuf autres lots espérés de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.

Grand Tirage : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 fr.

EN VENTE PARTOUT

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 162

VENDREDI, 12 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, Colonies Françaises, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

00315

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Facundo.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m — **Coucher,** 7 h. 08 s.

Premier quart., le 2 — **Pleine Lune,** le 14

Fête de Demain : St Antoine de Padoue.

11 JUIN

LES RETRAITES des Ouvriers Agricoles

Quel que soit le sort du projet de loi sur les retraites ouvrières et l'extension qu'on lui donnera plus tard, si l'on parvient à le réaliser, il sera toujours bien difficile de l'appliquer au personnel salarié de la ferme.

En France, l'ouvrier agricole qui n'a absolument que son salaire pour vivre et ne possède ni sa maison, ni un coin de terre, est relativement rare. D'ailleurs, celui-là déserte volontiers la terre pour aller à l'usine ou à la ville. C'est fatal, on a vu pareil exode en Angleterre où l'ouvrier agricole sans terre est la majorité ; on le vit en Allemagne où l'industrie, dont le développement rapide a été prodigieux, attire tous les bras que rien n'attache au sol. Aussi, l'Angleterre, après avoir été le pays agricole par excellence, n'a quasi plus d'agriculture, et l'Allemagne, qui ne peut plus se nourrir elle-même, est exposée à la famine. En France, au contraire, grâce à la division de la petite propriété, la terre suffit à la nourriture de ses habitants, et c'est, dans la vie du monde, une situation exceptionnelle qu'il faut à tout prix lui conserver. Il y a un intérêt tout naturel et même, pour la défense nationale, un avantage qu'il faut autant que possible perpétuer. Chez nous, l'industrie n'a pas pris un tel développement qu'elle menace de tarissement le travail de la terre, il y a équilibre à peu près normal entre l'industrie et l'agriculture.

Cependant, il y a dans la main-d'œuvre, un malaise incontestable. On parle sans cesse de la crise agraire, de la mévente des produits, de l'avilissement des biens fonciers et l'on ne veut pas se rendre compte de la répercussion de ces faits sur la classe des salariés et des petits propriétaires. On dit même assez volontiers que les salaires augmentent, tandis que le revenu foncier diminuerait d'une façon constante. Le simple examen des statistiques dressées par un économiste distingué, M. de Foleville, qui s'en est fait une spécialité, démontre cependant que le taux du salaire de l'ouvrier agricole est demeuré presque stationnaire au cours de ces trente dernières années, alors que le prix des objets de première nécessité pour l'existence s'est élevé en proportion notable.

L'ouvrier agricole et même le petit propriétaire salarié ne sont pas heureux. Ils sont pourtant aussi intéressants que l'ouvrier de l'atelier et de l'usine et l'on s'occupe beaucoup moins de leur sort.

L'ouvrier agricole aussi devient vieux à la suite d'un travail pénible. Si ce n'est pas le manque d'air qui lui creuse et lui plombe la figure, ce sont les intempéries qui la lui sillonnent de rides et la cuisent.

L'ouvrier de l'atelier et l'ouvrier de l'usine n'envient pas son sort, mais lui envie le leur.

Pour le retenir à la terre, il faudra désormais plus que des promesses. La réalisation du « homesteadt, » c'est-à-dire la garantie du toit, du bien de famille insaisissable, serait déjà une amélioration de son sort à laquelle il ne serait certainement pas insensible, mais on se contente d'en discuter doctement la théorie.

D'autre part, l'ouvrier agricole a toutes les peines du monde, lorsqu'il a réussi à faire vivre tant bien que mal sa famille, à réaliser la petite économie annuelle nécessaire à l'assurance de son bien.

Mais il lui est impossible d'y ajouter le versement nécessaire à l'assurance d'une retraite de vieillesse.

Cependant, en attendant que les retraites ouvrières soient définitivement réalisées, et que, dans la pratique, on en soit arrivé à en appliquer le bénéfice au salarié de la ferme, le ministre de l'Agriculture s'est préoccupé du droit à l'assistance du prolétariat rural, et il a fait un pressant appel aux fonctionnaires de son administration pour pousser les travailleurs agricoles vers les institutions d'assistance et de prévoyance qui peuvent déjà, par un sacrifice même relativement minime, leur assurer la tranquillité de leurs vieux jours. C'est une recommandation très opportune si l'on se rend compte que bien peu de livrets à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ont des ouvriers agricoles pour titulaires, et que la plupart des communes rurales, si elles possèdent des syndicats professionnels, n'ont pas encore de sociétés de secours mutuels.

M. Ruau insiste sur l'utilité d'exposer, dans des conférences aux agriculteurs, « en tenant compte de leur mentalité, » les modalités et avantages de la mutualité et des retraites, et d'apprendre aux ignorants en pareille matière, qui sont malheureusement légion, la facilité qu'ils ont de participer aux opérations de notre Caisse nationale. Il y a bien des affiches dans les bureaux de poste et de perception, mais comme personne ne les lit, elles sont lettres mortes, et, au surplus, pour qui les lirait à la campagne, elles ont besoin de commentaires. C'est là le rôle des causeries familières et pratiques préconisées par le ministre de l'Agriculture.

La Caisse nationale des retraites pour la vieillesse assure à ceux qui y font des dépôts, une retraite capitalisée au taux de 3.50 0.0. Les chefs d'établissements sont autorisés à y effectuer des versements au profit de leurs ouvriers par l'intermédiaire des trésoriers-payeurs, des receveurs des finances, des percepteurs et des bureaux de poste.

Le capital est « réservé, » c'est-à-dire qu'il devient la propriété des héritiers en cas de décès de l'ouvrier qui en est propriétaire.

Dans certains départements, comme celui de l'Allier notamment, le Syndicat agricole professionnel et mutuel permet aux travailleurs ruraux de verser par son intermédiaire à la Caisse nationale, et il vient à leur aide par les cotisations et les dons qu'il reçoit de ses membres honoraires.

Soucieux de la réussite de ces entreprises humanitaires, l'Etat autorise les sociétés de ce genre, lorsqu'elles sont approuvées, à déposer leur « fonds commun » à la Caisse des dépôts et consignations où il est producteur d'un intérêt exceptionnel de 4.50 0.0. L'Etat encore ajoute au « fonds commun » de retraite le quart de la somme versée chaque fois que la Société y fait un versement, plus 1 franc par membre participant âgé de moins de 55 ans, et 2 francs par membre au-dessus de cet âge, dans les sociétés assurant à la fois la retraite et la maladie.

ROBERT DELYS.

Propos d'Actualité

Le Centenaire des Palmes

C'est au mois de mars passé que tombait le centenaire de la décoration violette de l'Instruction publique qui orne chez nous un nombre incroyable de boutonnières.

On lit en effet au second paragraphe du titre quatrième du décret du 17 mars 1808 organisant l'Université :

« Il est créé parmi les gradués fonctionnaires de l'Université des titres honorifiques destinés à distinguer les fonctions éminentes et à récompenser les services rendus à l'enseignement... A ces titres sont attachés : 1. des palmes... 2° une décoration qui consistera dans une double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine. La décoration sera brodée en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'Université, et en soie bleue et blanche pour les officiers des académies. »

Ainsi furent créées les palmes. Le titre le plus modeste, celui d'officier d'Académie, pouvait être accordé par le grand maître aux professeurs de lycées au dessus de la deuxième classe, aux régents des collèges, aux chefs d'institution. Les simples maîtres de pension et les maîtres d'études en étaient exclus.

Aujourd'hui tout le monde y a droit. On jette à la boîte les poignées de rosettes et de petits rubans. La dernière promotion violette fournissait à l'Officiel : 1 250 rosettes, 3 950 palmes ! Il en pleut partout, jusque sur les champs et sur les chaumières. Jusque sur le perroquet de M. Clémenceau qui ferait dans l'aurore, alors qu'il n'était que notre distingué confrère : « Les étrangers raisonnables les vrais démocrates, les hommes qui se piquent précisément d'être des hommes, les Américains, les Anglais, les Suisses pouffent de rire en voyant la république française s'affoler comme un caniche, de ruban, de rubans, de rosettes et de choux multicolores ».

Quoi qu'il en soit, tous les citoyens que l'ange a marqués du violet se voyant légion ont eu l'idée d'unir dans une Mutuelle, à la mode du jour. Ce sera la plus nombreuse, portant la plus riche de France. Cette Mutuelle aura un Bulletin mensuel. Il serait bon d'aller plus loin. Les palmés pourraient constituer une classe sociale à part et se marier entre eux. Cette classe sociale deviendrait avec le temps une classe naturelle et son caractère propre, se faisant par l'hérédité se transformerait en un don gratuit de la nature. Les enfants naîtraient un rameau avec un ruban violet, ce qui les ferait reconnaître pour Français. L'idée est à creuser, j'en ferai part à mes collègues de la Mutuelle.

L.-D. ARBOTTO.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

« La destinée de M. Dreyfus est vraiment singulière. Quand la justice mettra ses enfants, on chambrera l'armée, on déchirera la patrie, on livrera les hauts grades aux rancunes des rouges et aux politiciens du Grand-Orient ; quand un isolé le blessera, on prétendra imposer au pays le programme socialiste et déconsidérer les républicains de tout acabit en les ralliant au Panthéon, soit en dernière mésaventure, car, s'il advenait qu'un militaire s'avisât de le mettre

---

513 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES VERTS SONT VENUS

Les flocons de neige, à force de tomber, si lentement que ce fut, blanchissaient déjà la route, et Rose-Lison trottinait, insouciante. Le froid animait ses joues...

Elle avait bien l'air d'une rose, ainsi qu'elle se portait le nom... Et, si fière, si élégante, elle avait bien l'air aussi d'un lieron .. dont Henriot avait défiguré le mot pour le lui appliquer... Les quatre meurtriers voulaient couper cette rose sur sa tige .. Ils voltigeaient, en tournant comme ils faisaient, autour d'elle, on eût dit qu'ils avaient une intention bien arrêtée, concertés d'avance... celle de griser Lison et de l'endormir, et de lui faire perdre ainsi son chemin... Toutes les fois qu'elle arrivait à un carrefour, c'était autour d'elle une ronde vertigineuse, infernale, et l'enfant paraissait indécise. Elle connaissait bien ce chemin, pourtant, l'ayant parcouru cent fois... Et Croix Vitré comprenait ce qu'ils voulaient, les autres... Ils voulaient amener la jeune fille loin de la route trop fréquentée, les jours de marché, et la rapprocher de la forêt... A la forêt, Lison s'apercevrait qu'elle s'était égarée et, pour regagner le temps perdu, elle se hâterait, par le raccourci... à travers le bois... Croix-Vitré criait :

— Prends garde ! Prends garde !

Ciboulot, s'il avait été là, au lieu de courir après son épervier, n'eût pas manqué de réveiller le vieillard, en le voyant s'agiter péniblement sur son fauteuil et en entendant les cris rauques qu'il poussait dans son sommeil. Mais Ciboulot n'était pas là, et le vieillard continua de rêver. Les meurtriers venaient de ruiner en leur dessein... Grisée par le tourbillon qui tournoyait autour d'elle, Rose se rapprochait de la forêt. Lorsqu'elle vit son erreur, elle ne se déconcerta pas pour si peu... Elle prit par le bois : le village n'était plus loin maintenant. Elle n'en éprouverait aucun retard. Alors, les quatre meurtriers eurent des rires atroces. Ils triomphaient. Il fallait qu'elle passât, en suivant le chemin par un pays de broussailles et par un ravin humide et sombre...

C'était, d'une part, la Combe-aux-Dames. Et c'était plus loin, la Corne-à-Cadot !..

— Prends garde ! Ah ! prends garde !

Et les mains du vieillard s'agitaient plus fort, et le cri était plus rauque. C'est qu'en son cauchemar il voyait les deux femmes escorter Lison en se tenant à ses côtés, pour l'empêcher de fuir. Puis, Michel Bourriaux disparaître en courant dans le fond du ravin, pendant que Laurent, armé d'un couteau, se jetait à plat ventre dans les broussailles, le long du sentier où Lison allait passer.. Tant d'éperviers contre cette pauvre tourterelle .. S'elle échappait à Germaine, Nathalie viendrait l'assaillir, et si elle échappait à Nathalie, Michel ne l'épargnerait pas, ou bien ce serait Laurent. Sans doute, à ce moment suprême, Lison se doutait de tant de dangers.. Elle s'arrêta... Elle voulut revenir sur ses pas... Elle se mit à courir .. Les deux femmes l'arrêtèrent et leurs doigts convulsifs serrèrent le cou délicat. Lison poussa un grand cri... un cri que Croix-Vitré entendit en rêve et acquit le répondit par une sorte de hurlement de rage impuissante... Et cette fois il s'éveilla, le front ruisselant de sueur, agité de soubresauts, aussi profondément troublé, en vérité, par ce drame imaginaire, que s'il l'avait vu réellement se passer sous ses yeux ! Il s'aperçut qu'il avait dormi... Un long soupir, d'infini soulagement, s'échappa de sa poitrine oppressée.

— Un cauchemar ! Mais quelle horrible vision ! murmura-t-il.

Il resta longtemps à se remettre, tant l'horreur de ces choses l'avait anéanti ! Lorsqu'il a retrouvé un peu de calme, c'est pour se dire, tout à coup :

— Et si tout cela était vrai ?

Car, au dehors de l'hallucination qui lui avait montré ces quatre démons tournoyant autour de cet ange, le reste était la vie même. Leur haine pour Lison lui était connue.. Du fond de leurs repaires, qui sait s'ils n'avaient pas préparé quelque piège ?.. Et cette pensée devint chez lui de la crainte. La crainte se changea en une idée fixe douloureuse .. C'est une hantise ..

Oui, Lison est en danger ! .. Comment a-t-il pu la laisser partir ? seule, sans même l'aide devoue et puissante de Ciboulot, qui l'aime tant ?

Le comte jette un regard éperdu autour de lui.

— Henriot ?

Personne ne répond. Mais le garçon ne peut être bien loin ! L'eût-on lui a-t-il pas ordonné de ne point s'éloigner ? Il appelle plus fort :

— Henriot ! Henriot !

Le silence. Peut-être est-il dehors, dans le jardin ? ou dans le hangar ?.. Croix-Vitré se soulève, rejette ses couvertures, marche... Ah ! il ne pense plus à feindre... Qu'importe que l'on sache qu'il est presque guéri. Et il sort. Mais Ciboulot est invisible. Ciboulot a oublié l'ordre de Lison ! .. Il se refroidit, plus solide encore, et s'empare d'un fort bâton pour s'y appuyer.

— Les temps sont venus ! dit-il... L'heure du châtiment a sonné...

D'un pas lent, lourd encore, mais sans chanceler, il descend la lande déserte où roulent, sur le sol durci par la gelée, les premiers flocons de neige...

Et il se souvient d'une parole étrange de Ciboulot, certain jour :

(A suivre).

cer d'une cigarette, du coup la révolution sociale serait chose faite. En attendant, le général de M. Grégori arrive à point pour détourner l'attention des graves incidents de Draveil. »

L'Estafette

« Dreyfus a eu peur sans aucun mal, et Grégori tombe au niveau des traîtres à blanc, qui sans ménagement une pétition d'un coup de pistolet insuffisant pour forcer le ministre à se retourner et à prendre la république. Au Panthéon, il s'agissait d'un régime de revanche pour Dreyfus et d'une petite exhibition théâtrale pour dégager les politiciens qui avaient si piteusement échoué dans leur glorification de Zola; c'est donc Clemenceau qui gagne le plus à la diversion. Mais, je parie que l'auteur de la machination hésitera désormais à la reconnaître et à la signer. Et le cri grotesque et insolitaire, Dreyfus ne s'en relèvera pas, c'est le coup de la fin. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE ROUSSE. — M. Martini, commissaire spécial à la gare de Lyon, avait dû prendre sa retraite, il y a environ six mois, à cause de l'état de sa santé. Il s'était fixé à Ile-Rousse avec l'espoir que le doux climat de la Balagne lui aurait permis de reprendre des forces et de jouir d'un repos bien gagné. L'air pur de cette ville, les soins empressés de sa chère compagne ne purent avoir raison du mal qui était trop grave. Il y a quelques jours, il s'éteignait doucement entre les bras de sa femme inconsolable.

La carrière de M. Martini a été rajeunie au terme émus par le président des Vétérans, M. Padovani, dans un discours que nous publions plus loin ; la population de l'Ile-Rousse assistait presque tout entière au convoi de ce fonctionnaire qui ne laisse après lui que des regrets.

Nous offrons à Mme Martini née Tonelli, nos sincères condoléances, et les offrons aussi à notre excellent confrère et ami M. Philippe Tonelli et à sa famille.

Voici le discours de M. Martini :

Au nom de notre vénéré Conseil général, au nom de tous les membres de la glorieuse Société des Vétérans des armées de terre et de mer et de la section d'Ile-Rousse, je viens dire un adieu suprême aux restes mortels du digne et regretté camarade L. Martini, commissaire spécial des Gares de Lyon.

Né à Corvione le 10 juin 1845, M. Martini apprenant à une très bonne famille qui l'envoya de bonne heure à l'école ; muni d'une solide instruction, il s'engagea et prit ses grades dans ce fameux corps des grenadiers de la Garde, et c'est avec ces troupes invincibles qu'il fit la désastreuse campagne de 1870-71, où comme tant d'autres héros obscurs, il paya un si large tribut d'amertume et d'angoisses à la Patrie mutilée et sanglante. Quelques années plus tard, nous le trouvons dans la Gendarmerie, cet autre corps d'élite si bien français qui a pour mission de protéger le faible contre le fort en cardant les malheureux que leur mauvaise étoile conduit au crime.

Comme soldat il fut un modèle d'obéissance, de discipline et d'abnégation. Par son mariage avec Mlle Eugénie Tonelli, sœur du sympathique député, M. Philippe Tonelli, il s'allia à une des meilleures familles du canton de Cervione.

Après des examens brillants, il arriva au grade de commissaire de police, là il se révéla magistrat intègre et bienveillant. Nous le trouvons toujours au premier rang quand il s'agit de sauver un semblable ou qu'il faille conjurer un danger.

Par sa belle conduite lors du terrible choléra de 1884 qui dévasta Marseille, la Municipalité Phocéenne lui octroya une grande médaille d'or ; ensuite ce fut le tour du Ministre de le récompenser pour avoir si bien organisé le sauvetage et être resté toujours au poste le plus périlleux dans le terrible et trop fameux naufrage du grand paquebot la *Bourgogne*, aux environs de Farnmen en Provence.

Par les services rendus, il fut envoyé commissaire français auprès de S. A. le Bey de Tunis qui en récompense de sa belle conduite le nomma officier du Nichan.

Il rentra en France où la grande et puissante Compagnie du P. L. M. l'appela au poste très important de Commissaire spécial des Gares de Lyon. C'est dans ce dernier poste qu'il contracta la terrible maladie qui devait l'emporter.

Se sentant malade il écrit vers dix-sept heures à son ami l'abbé Nolli de sa chère Corse qu'il avait tant aimée. Mais hélas ! si les soins empressés et si dévoués de son inconsolable épouse et les ressources de la science n'ont pu sauver la terrible mal.

Cher ami, cher camarade, vous dont la vie n'a été qu'un travail continuel et sans relâche, reposez en paix, votre souvenir restera impérissable à la 1890e section.

Au revoir dans un monde meilleur.

***

OMESSA. — Lundi soir Omessa était en fête. Le bataillon de Corte, commandé par le très brillant officier qu'est le commandant François, est arrivé dans notre coquet village et y a passé la nuit ; nos bons et vaillants troupiers, qui venaient d'effectuer les tirs de combat, étaient fatigués mais toujours gais.

De 8 à 9 heures du soir, la fanfare, qu'accompagnait presque toute la population, a parcouru les rues du village et a, par ses accords, mis beaucoup d'entrain.

Nous regrettons cependant que la place publique n'ait pas été balayée à cette occasion. — BATTISTA.

***

PROPRIANO. — M. l'abbé Orsini, curé de Pantano-Tiroli, est nommé curé de Sorbollano, en remplacement de M. l'abbé Angeli, nommé vicaire-administrateur à Propriano.

***

SAINT-FLORENT. — Mardi dernier ont eu lieu à Saint Florent les obsèques de M. Marien Novella, capitaine marin, maître de port et propriétaire, décédé après une longue et douloureuse maladie que les secours de l'art et les soins les plus assidus de son épouse ont été impuissants à conjurer.

Son fils, M. Eugène Novella, actuellement en pays étranger, et son gendre, M. Ange-Marie Orsini, inspecteur des Chemins de fer de l'Etat, n'ont pu être prévenus en temps utile pour venir lui rendre les derniers devoirs.

Sa fille, Mme Orsini, quoique accourue en toute hâte à la nouvelle de la gravité du mal, n'a pas eu la suprême consolation d'assister son père dans ses derniers instants.

M. Marien Novella, qui était décoré de la Médaille d'honneur et de plusieurs Médailles de sauvetage, fut toute sa vie un homme de bien dans toute l'acception du mot.

Il a reçu la mort en brave, comme un bon chrétien qui s'en va à Dieu consolé par le bien qu'il a fait, par les exemples qu'il laisse et par la récompense qu'il attend.

Le deuil était conduit par MM. Cantoni et Sari ses beaux-frères.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Sanguinetti, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, Fleury, officier comptable de marine en retraite, Stresne, préposé à l'inscription maritime, et Orsini juge de paix.

La population de Saint-Florent s'est unanimement associée au deuil de la famille Novella, et honorablement connue, et l'on pouvait voir dans tous les yeux combien était profonde la douleur de chacun.

Nous prions tous les membres de cette famille d'agréer l'expression de nos condoléances très attristées. — *Un Ami.*

CHAMBRE DE COMMERCE

Procès-Verbal de la Commission instituée par la loi du 19 février 1908.

L'an mil neuf cent huit, le neuf juin.

La commission instituée par l'article 3 de la loi du 19 février 1908 relative à l'élection des chambres de commerce s'est réunie dans le local ordinaire de la Chambre de Commerce de Bastia, sur la convocation de M. le Préfet de la Corse.

Etaient présents :

MM. Fantauzzi et Ramelli Louis, conseillers généraux, MM. Orenga Joseph, président et Damei Etienne, juge du Tribunal de Commerce de Bastia.

M. Capiassi, président du Tribunal de Commerce de l'Ile-Rousse.

MM. Thiers, président, Gregori Sébastien et de Suzzoni Philippe, membres de la Chambre de Commerce de Bastia.

Etaient absents :

MM. Puccinelli, conseiller général et Gentil, juge au Tribunal de Commerce de Bastia, qui se sont excusés.

La commission désigne pour son président M. Thiers, président de la Chambre de Commerce et pour secrétaire M. Damei, juge au tribunal de Commerce.

M. le président dépose sur le bureau une copie de la matrice des patentes, puis il donne lecture des dispositions de la loi du 19 février 1908 et de la circulaire ministérielle du 30 mars de la même année et invite la commission à procéder au fractionnement.

La commission, après un échange d'observations, demande à M. le président de mettre aux voix la dérogation au principe des catégories.

Nombre de votants. . 8
Pour la dérogation. . 8
Contre la dérogation. . 0

En conséquence, la commission ayant décidé à l'unanimité des membres présents et à la majorité des trois quarts qu'il n'y aura pas de catégories, dit que cette décision sera transmise à M. le Préfet de la Corse pour être rendue exécutoire, conformément à l'article 4 § 1er de la loi du 19 février 1908.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire, DAMEI — *Le Président,* THIERS

Tir au canon

Les batteries d'artillerie qui tiennent garnison dans notre ville exécuteront demain samedi leur concours de tir au canon.

Les tirs, qui commenceront à 6 heures du matin, se feront sur le versant est du col de Teghime.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 766 5.
Température : Maxima, 22 0 ; Minima, 17 5.
Pluie : 0 millimètres.
Humidité : 76.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : 1/4 couvert.

Conseil municipal

Le conseil se réunira demain à 4 heures, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, en séance publique.

Ordre du jour : Affaires diverses.

Comité ouvrier bonapartiste

Samedi 6 juin, le comité ouvrier bonapartiste s'est réuni en assemblée générale. Plus de 300 membres sont présents au moment où le président M. Ottaviani ouvre la séance.

Après l'appel nominal et l'adhésion de nouveaux membres, le président donne la parole au secrétaire, notre ami M. Louis Quilichini qui donne lecture d'un discours progressiste applaudi et approuvé par l'assemblée.

On donne également lecture d'une lettre adressée au Marquis de Dion.

Une commission de 12 membres a été nommée. Elle sera chargée d'organiser la fête du 15 août.

Avant de se séparer, l'Assemblée vote deux ordres du jour, l'un adressé à S. A. I. le prince Victor Napoléon, l'autre pour le Marquis de Dion, le chef respecté du parti plébiscitaire de France et c'est aux cris de Vive Ajaccio ! Vive Napoléon ! que la séance est levée.

Au Port

Entrée :
Le « Corsica », de Marseille.
Le « Numidia », de Propriano.
Sortie :
Le « Numidia », pour Marseille.
Le « Corsica », pour Nice.
Le « Vesuvania », pour Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Leonini Anne-Marie. — Sari François. — Gambarelli Bernard. — Lestray Alphonse Pierre Marie.

DÉCÈS

Cosimi Rose, 4 mois.
Leca Jean André, 56 ans, voiturier.
Ramori Pierre, 69 ans, marin.

Bulletin Financier

Paris, 9 juin 1908.

Le marché est fermé dans l'ensemble, sauf sur notre Rente qui perd 35 centimes à 99.62. Parmi les Fonds Etrangers, le Portugais, l'Italien et les Russes sont en légère avance, tandis que le Turc et l'Extérieur se tassent un peu. Nos Grands Etablissements de Crédit sont bien tenus. Lyonnais fait 1.173.

Valeurs industrielles bien disposées surtout dans le compartiment russe. Le Bgs Azaf reste à 669. Les Mines d'Or accentuent leur reprise.

A 400 fcs l'emprunt 5 0/0 or 1906 de l'Etat de l'Amazone rapporte 5 1/4 0/0 ; on ces dernières années le capital de cet Etat a attiré une immigration qui représente 13.000 habitants sur 30.000. L'obligation 5 0/0 or 1re hypothèque du Port de Para est toujours demandée à 410 ; un décret du Président du Brésil, du 17 mai, approuve tous les plans des travaux.

L'action du Crédit Foncier Mexicain se maintient à 329 ; la dernière émission d'obligations a pleinement réussi. Nous retrouvons la Générale Phosphate à 42.50 ; on sait que toutes les entreprises phosphatières sont appelées à prospérer.

On enregistre des demandes régulières sur les obligations 5 0/0 hypothèque 5 0/0 du Nord Est de l'Espagne au prix de 460 ; la société poursuit activement les expropriations pour le premier tronçon de la ligne de Barcelone à Mariorell, se raccordant au Central-Catalan.

Nos chemins de fer sont sans changements.

Accident

Un voyageur, originaire de la commune d'Omi-Capella, était parti de Bastia, hier matin, par le premier train, pour se rendre en Balagne.

Etant descendu à la gare de Ponte-Nuovo pour satisfaire un besoin, il manqua le départ du train et voulut monter sur le train en marche ; mal lui en prit ; il tomba, en effet, entre la dernière voiture et le fourgon, dont les roues lui broyèrent la jambe au-dessus de la cheville.

Ce malheureux voyageur fut soigné immédiatement par le docteur Battesti qui se trouvait dans le même train, et a été ramené à Bastia par le train de 10 heures 30, et transporté par les soins de l'Assistance publique à l'hôpital civil, où il a été admis d'urgence.

Courses de Bastia

Les cartes d'entrées aux courses de dimanche sont en vente chez M. Poggi, coiffeur, Boulevard Paoli, 15.

***

Les cartes d'enfants de sociétaires seront vendues chez M. le notaire Mingalon, Trésorier, dimanche de 8 heures à 10 heures du matin.

Cour d'Assises

Audience du 11 juin 1908

Présidence de M. GARBIELLI, *conseiller*

Meurtre et complicité de ce crime

Les Témoins

Santoni Pierre est le frère de l'infortunée victime. En revenant à la maison il a trouvé son frère mortellement blessé. Celui-ci a désigné comme ses meurtriers les trois accusés et un nommé Mariaggi, contre lequel on n'a jamais intenté de poursuites.

Santoni Marie-Agathe, belle-sœur de la victime confirme la précédente déclaration.

Bartoli Paola, Moretti Jean-Baptiste. — La jeune orphelin leur a désigné les trois accusés comme les meurtriers.

Jacques, maréchal de logis de gendarmerie, a recueilli la déposition de la victime qui a toujours déclaré que ses agresseurs étaient Paul Pierandrei et Protesti Pierre. Il n'a jamais désigné ni Toto Pierandrei, ni Mariaggi. Le gendarme Paoli confirme la déposition de son maréchal des logis.

Le témoin Bartoli Matteini a déclaré que la victime a désigné comme ses meurtriers les trois accusés et un nommé Mariaggi.

Cette déposition d'ant en contradiction avec celle du maréchal de logis Jacques et du gendarme Paoli, qui ont recueilli les déclarations de la victime expirante, M. le Président, sur les réquisitions de M. l'avocat général, le fait mettre en état d'observation.

La Partie civile

Me Malaspina et Antonetti parlent au nom de la famille de la victime.

Tour à tour le jeune et sympathique avocat, et l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats demandent un châtiment sévère contre les accusés qui se sont mis à trois, en tout au moins à deux, pour donner la mort à un homme absolument inoffensif.

***

Avant de lever la séance, M. le président fait mettre en liberté le témoin mis en état d'arrestation : « Vous mériteriez bien dit-il, une sévère leçon, mais j'ai pitié de votre enfant. »

L'audience est renvoyée en continuation à aujourd'hui, pour le réquisitoire et les plaidoiries.

M. et Mme Silvain
au Théâtre Municipal

Nous rappelons à nos lecteurs que la première représentation démocratique des chefs-d'œuvre de l'Art dramatique, donnée par M. et Mme Louise Silvain, de la Comédie-Française, sous le haut patronage de M. le ministre des Beaux-Arts, a lieu ce soir, au théâtre municipal.

Presque toutes les places sont déjà retenues. Cela ne nous étonne pas.

Le public bastiais n'a jamais eu l'occasion d'applaudir, sur notre grande scène, des artistes d'une valeur aussi considérable.

La tragédie à grand succès, *Charlotte Corday*, qui sera donnée samedi soir, fera également salle comble, à en juger par le grand nombre de places qui sont déjà retenues.

***

Tournée Silvain

Vendredi, 12 juin, à 8 h. 1/2

PHÈDRE

Tragédie en 5 actes, de Racine

Thérambène . . .	MM. Silvain.
Tnésée.	J. Darozat.
Hippolyte. . . .	R. Joubé.
Phèdre	Mme L. Silvain.
Aricie	Mlles M. Laroche.
Enone.	J. Margès.
Ismène.	M. Destrées.
Panope	F. Darlay.

BOUBOUROCHE

Comédie en 3 actes, de G. Courteline

Boubouroche . .	MM. Silvain.
André	Leumônier.
Un vieux Monsieur.	Chevillot.
Potasse	Gavarry.
Roth.	Joubé.
Fouettard . . .	Darozat.
Adèle.	Mlle M. Destrées.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deuxièmes Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI, coiffeur.

Petite Gazette

Nouvelles judiciaires

M. Pierre Vaniry, ancien président de la Chambre des avoués à la cour d'appel, nommé dernièrement juge de paix du canton de Bastia, a présidé hier pour la première fois le tribunal de simple police.

En dehors de ses fonctions d'avoué qu'il a remplies pendant une quarantaine d'années avec une compétence professionnelle qui avait fait de son étude une des meilleures de la Cour, M. Pierre Valery a été adjoint au maire de Bastia, élu à plusieurs reprises membre du conseil municipal et membre du conseil d'arrondissement de Terravecchia, et président de ce conseil. Les chefs de la Cour ne pouvaient donc soumettre au choix du Garde des sceaux un candidat mieux indiqué que lui pour une fonction qui demande plus que jamais des connaissances juridiques très étendues, beaucoup de tact, d'indépendance de caractère et un grand esprit de conciliation afin de terminer les malentendus et les différends par l'entente des parties.

Les justiciables du canton de Brando trouveront en M. Pierre Valery un magistrat digne et impartial. Nous les en félicitons et félicitons en même temps M. Pierre Valery de la satisfaction qu'il a obtenue et qui lui était due à tous égards.

***

Chapelle de Saint-Antoine

La chapelle de Saint-Antoine sera ouverte aux fidèles, le jour de la fête patronale, samedi, 13 courant.

Le matin : Messes à 5 heures et demie, 8 et 10 heures.

Le soir à 5 heures et demie, bénédiction de la Relique.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00316

BOURSE DE PARIS

	10 juin	11 juin
Rentes 3 0/0 ancien	95.15	95 07
— 3 0/0 amortis.	97.50	97.30 ex-coupon.

LA TOURNÉE SILVAIN
A AJACCIO

Ajaccio, 11 juin.

La dernière représentation de M. et Mme Silvain a obtenu un succès triomphal.

Mme Louise Silvain a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

Quant à M. Silvain, il a électrisé la salle entière avec *1811*.

Tous les artistes de la troupe Silvain ont été unanimement applaudis.

ARRIVÉE DE L'ESCADRE
A AJACCIO

Ajaccio, 11 juin.

La première escadre de ligne et l'escadrille, qui ont appareillé, hier soir de Toulon, ont exécuté, la nuit dernière, des manœuvres de guerre avec la deuxième flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

La première division de l'escadre de la Méditerranée et l'escadrille ont fait route, après la manœuvre, sur Bizerte.

La deuxième division et la flottille de la Corse ont appareillé pour Ajaccio, où elles sont arrivées ce matin, à 6 heures.

Cette force navale comprend les cuirassés *Liberté* et *Justice*, portant pavillon du contre-amiral Lepord.

LES INCIDENTS DE VIGNEUX

Paris, 11 juin.

Le préfet de Seine-et-Oise a eu ce matin une seconde entrevue avec les délégués ouvriers, en vue de l'enquête administrative qu'il poursuit sur les accidents de la semaine dernière.

Après avoir entendu plusieurs terrassiers, le préfet de Seine-et-Oise a procédé, avec M. Gastine Reinette, expert-armurier, à diverses constatations.

Conseil de Cabinet

Paris, 11 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Les incidents Indo-Chinois

Le ministre des affaires étrangères communique au Conseil le télégramme du Consul de France annonçant qu'il a reçu du gouvernement chinois les excuses pour l'assassinat par des réguliers chinois, du lieutenant Wiegnand et de six tirailleurs.

Ces excuses ont été présentées par le grand trésorier de la province, en l'absence du vice roi.

Le grand juge du Yun Nan avec le taotai de Mon Tsen, et le commissaire spécial de la frontière ont également apporté leurs excuses personnelles, affirmant que des ordres rigoureux ont été donnés pour l'arrestation des coupables qui seront exemplairement châtiés.

Le Conseil examine ensuite les réparations demandées au gouvernement chinois.

Questions parlementaires

Le Conseil examine ensuite les interpellations à l'ordre du jour et arrête les réponses à faire par les ministres intéressés.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'ATTENTAT CONTRE DREYFUS
L'Instruction

Paris, 11 juin.

M. Albanel, juge d'instruction, a continué aujourd hui l'audition des témoins dans l'affaire de l'attentat du Panthéon.

M. Albanel a ensuite confronté M. Gregory avec les témoins entendus.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
Télégramme
DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 11 juin.

L'amiral Philibert a télégraphié au ministre de la marine que la situation politique est tranquille dans les ports, et que l'état sanitaire des troupes est excellent.

L'armiral Philibert confirme l'entrée à Fez de Moulay-Hafid. De nombreux Berabers composent l'armée du sultan usurpateur ; ils sont conduits par les fils de Zaïani.

Le Congrès des Travailleurs DES CHEMINS DE FER

Paris, 11 juin.

Le 10e congrès annuel du groupe syndical des travailleurs des chemins de fer de l'Etat, a tenu aujourd'hui, sa deuxième séance, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Pecaud.

Les Congressistes ont continué l'examen des principales revendications qui seront présentées à l'administrateur du réseau, au ministre des Travaux publics et au groupe parlementaire.

La délégation du Congrès qui a été reçue hier par la Commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi sur les retraites, a rendu compte de sa mission.

L'Entrevue de Revel
Edouard VII et Nicolas II
Le départ des Souverains Anglais

Paris, 11 juin.

Les souverains anglais ont quitté ce matin, à 3 heures, la rade de Revel.

Le *Victoria-and-Albert*, qui hat les pavillons royal de l'*Union Yacht* et de la *Croix de Saint-André* part le premier ; il salue le *Standart* et l'*Etoile Polaire* d'une salve de 21 coups de canon.

Le *Monitor* et l'*Achille* tirent également la même salve.

Les navires anglais quittent la rade formés en une colonne.

Les yachts russes *Standard* et *Etoile Polaire* répondent aux salves des yachts anglais, qui quittent la rade escortés par des contre-torpilleurs russes.

Malgré l'heure matinale, Edouard VII se trouve sur la passerelle en costume d'amiral.

Le Tsar est également levé ; il est sur la passerelle du *Standard* pour faire ses adieux à Edouard VII.

Dîner de gala

Un dîner de gala a été offert hier soir, sur l'*Etoile Polaire*, par le Tsar et la Tsarine, en l'honneur des souverains Anglais.

A la fin du dîner les souverains ont fait leurs adieux, le *Victoria-and-Albert* devant appareiller le lendemain à la pointe du jour.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation sur les INCIDENTS DE VIGNEUX

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Argeliès, Dalimier et Willm sur les incidentde Draveil-Vigneux.

M. Argeliès

député républicain démocrate de Seine-et-Oise, monte le premier à la tribune, et développe son interpellation.

L'orateur s'attache surtout à attaquer le préfet de Seine-et-Oise et le sous-préfet de Corbeil.

M. Dalimier

député républicain radical de Seine-et-Oise, s'applique spécialement à critiquer l'attitude de la gendarmerie.

M. Willm

député socialiste unifié de la Seine, résume en peu de mots les faits qui se sont passés à Draveil-Vigneux, puis se livre à une attaque à fond de train contre le gouvernement.

M. Clémenceau

président du Conseil, monte à la tribune pour répondre aux interpellations.

Le ministre de l'intérieur commence par adresser des félicitations au préfet de Seine-et-Oise et au sous-préfet de Corbeil qui ont fait leur devoir et qui ont, par leur présence sur les lieux, assuré le calme et l'ordre au lendemain de ces pénibles incidents.

M. Clémenceau adresse également des félicitations aux gendarmes qui, contrairement à ce qui a été dit, n'ont pas tiré par la fenêtre dans l'intérieur de la salle.

Le président du Conseil ajoute qu'il ne lui appartient pas d'apprécier la conduite des gendarmes qui ont tiré sur les grévistes, tant que la justice n'a pas établi les responsabilités ; tant que l'enquête administrative n'est pas terminée.

Dès que la lumière sera faite sur ces incidents, et que les responsabilités seront bien établies, le ministre prendra les sanctions nécessaires.

Les Ordres du Jour

Ordre du jour Willm

Le président annonce qu'il a reçu plusieurs ordres du jour. Il met aux voix l'ordre du jour de blâme, déposé par M. Willm.

Le scrutin donne les résultats suivant :

Nombre de votants. . 532
Majorité absolue. . . 267
Pour l'adoption. . 68
Contre. 464

L'ordre du jour de M. Willm est repoussé par 396 voix de majorité.

Ordre du jour Dalimier

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour présenté par M. Dalimier, et qui est accepté par le gouvernement.

Cet ordre du jour est ainsi conçu ;

La Chambre, douloureusement émue des événements tragiques qui se sont passés à Draveil-Vigneux, et confiante dans le gouvernement pour faire assurer les sanctions judiciaires promises, passe à l'ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. . 492
Majorité absolue . . 247
Pour l'adoption. . 449
Contre. 63

L'ordre du jour de confiance, déposé par M. Dalimier et accepté par le gouvernement est adopté par 366 voix de majorité.

Interpellation Gervais

Le président annonce qu'il a reçu de M. Gervais une demande d'interpellation sur les événements du Maroc.

M. Gervais, député radical-socialiste de la Seine, demande la parole.

Il dit qu'en présence des derniers incidents qui se sont produits au Maroc et de l'entrée de Moulay-Hafid à Fez, il veut demander, en outre, au Ministre des Affaires étrangères quel est le sens exact des instructions qui ont été données aux généraux Lyautey et d'Amade.

La Chambre fixe au 19 juin la discussion de cette interpellation.

INTERPELLATION DESCHANEL

Le président annonce qu'il a reçu également de M. Paul Deschanel une demande d'interpellation sur la question marocaine.

Cette interpellation est également renvoyée au 19 juin.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation sur l'assassinat du Maire du Fort-de-France

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Knight, sénateur de la Martinique, sur l'assassinat du Maire de Fort de-France et sur les mesures qu'a prises le gouvernement pour éviter le retour des événements qui ont ensanglanté la colonie.

M. Milliès Lacroix demande le renvoi de cette interpellation ; le Sénat fait droit à la demande du Ministre des Colonies en fixant l'interpellation au 3 juillet.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Prevet

sénateur républicain de Seine-et-Marne, et rapporteur de la commission, continue son discours commencé à la dernière séance.

L'orateur examine la situation des lignes d'Etat étrangères, puis il conclut de ce que la garantie d'intérêt a diminué presque de partout ; qu'il ne faut pas racheter l'Ouest, d'où elle est loin de disparaître.

M. Barthou

ministre des travaux publics, proteste contre les déclarations de M. Prevet.

La séance est levée.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Nicolai et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Nicolai et leurs enfants de Marseille ; Mme et M. François Bernardi, employé à la Maison Orenga, et leurs enfants ; M. Jean Nicolai, M. et Mme Hyre Isthe Tassistro et leurs filles, de Bonifacio ; Mme et M. François Capriata, commandant de port à Sfax, et leurs enfants ; M. et Mme Jean Colligeon et leur fils, de Verdun ; M. et Mme Scotto et leurs enfants de Bonifacio ; M. et Mme Paul Serafino et leurs enfants, de Bonifacio ; M. Sébastien Degregorys et ses filles, de Bonifacio ; Mme veuve Madeleine Nicolai et ses enfants, de Marseille ; M. Joseph Nicolai, de Marseille ; M. et Mme Octave Nicolai et leur fils, de Marseille ;

Les familles Muriani, Sommaroli, Ornechioni, Sorre, Maestroni de Bonifacio, Nicolai, veuve Cochard, Paoletti, Sanguinetti, Romani et Pautozzi de Brando,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve

Marie-Dominique Nicolai
née CAPRIATA

leur mère, belle mère, grand'mère, tante et cousine, décédée dans sa 70e année, munie des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(CENTURI)

Manœuvre Flora Marcantoni, née Dominici, et ses enfants ; Mme veuve Anne-Marie Marcantoni ; M. et Mme Antoine Marcantoni et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Pozzi et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Marcantoni et leur fils ; M. Antoine Lentieri et ses enfants ; M. Ange-François Dominici, aux Etats-Unis ; M. Dominique-Marie Dominici, aux Etats-Unis ; M. Ange-Toussaint Dominici ; M. Jean-Marie Mattei et ses enfants, à Ajaccio :

Les familles Dominici et Pasqualini d'Erbalunga, Marcantoni, Semidei et Simonpietri,

Ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Christophe Marcantoni
Négociant

décédé en port de Centuri, le dimanche, 7 juin 1908, à 9 heures du matin, dans sa 38e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Vigier spécialiste diplômé* (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandagessans* ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Bilezi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Daraghin.

HEMORROIDES

Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL
1 m FLACON : 4f50.
Fe. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie à 4 pans la signature NYRDAHL

BIJOUTERIE MATTEI

CESSATION DE COMMERCE

Aperçu de quelques prix

Réveils matin à partir de	2.95
Chapelets p. Première Communion, monture argent, à partir de	0.50
Missels pour Première Communion à partir de	4.50
Dizaines id. (doubles et simples) id.	2.00
Médailles or à partir de	6.00
Médailles argent à partir de	0,50
Crucifix or à partir de	6.00
Crucifix argent à partir de	0,50
Colliers or à partir de	17.00
Colliers argent à partir de	2.00
Broches or à partir de	10.00
Broches argent à partir de	1.25
Bracelets or à partir de.	30.00
Bracelets argent à partir de	1.00
Epingles à cravattes or à partir de	4.00
Epingles à cravattes argent à partir de	1.00
Epingles à nourrices argent à partir de.	1.40
Remontoirs or de dames à partir de	26.00
Remontoirs or pour hommes à partir de.	48.00
Remontoirs argent pour hommes et pour dames à partir de	13.00
Chaines de montres or pour hommes à partir de	39.00
Chaines de montres argent pour hommes à partir de	4.00
Sautoirs or pour dames à partir de	45.00
Sautoirs argent pour dames à partir de.	4.50
Bagues or fantaisie à partir de	4.00
Chevallières or pour hommes à partir de	12.00
Boucles d'oreilles or à partir de	3.50
Ronds de serviettes argent à partir de	4 »
Timbales argent à partir de	10 »
Hochets argent à partir de	1 »
Dès à coudre argent à partir de	1.25
Parures de chemises argent et argent doré à partir de	3 »
Pendules tableaux à partir de.	25 »
Garnitures de cheminées (les 3 pièces) à partir de	10 »

Services en écrin argent et argent doré, à découper, à poisson, à salade, à fraise, etc., etc., à partir de . . . 20 »

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 163 — SAMEDI, 13 JUIN 1908

00317

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Deuxième 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

NOVELLI ET SILVAIN

Dans le rôle du *Père Lebonnard*

Pour mon ami Jean Aicard.

Ceux qui ont vu Ermete Novelli, dans sa triomphale tournée d'Europe, il y a quelques années, jouant le *papa Lebonnard* avec sa troupe italienne, n'oublieront jamais la vie intense que le grand comédien milanais donnait à ce rôle.

Quel feu ! Quelle mimique ! On eût dit que le caractère était spécialement fait pour l'interprète. Novelli s'y livrait, avec toute sa fougue. Nous lui entendîmes dire à lui-même qu'il « aimait » cette pièce, qu'il la jouait plus volontiers qu'aucune autre, avec son âme, avec ses entrailles — *col suo cuore*.

Et il y était, en effet, génial, par des accents de vérité, d'humanité pitoyable et profonde. Il y exprimait à merveille ces sentiments forts et simples, qui vont droit au cœur d'un public de théâtre. Ses « effets » de scène étaient prodigieux.

On n'oubliait plus, quand on les avait vus une fois, ces traits convulsés, ce masque tragique, où se reflétaient, comme sur une onde mobile, toutes les émotions, mouvements profonds du cœur, ou légers frissons d'épiderme à fleur de visage.

On avait devant soi un homme secoué de spasmes et de sanglots, comme accablé du poids d'un secret qui l'étouffe... Et c'étaient des sursauts, des hoquets, des pleurs « en dedans, » tout un jeu de physionomie révélant l'intérieure angoisse, — jusqu'au cri final, jeté en présence de la femme coupable, au fils ingrat : *Tais-toi... bâtard !*

Bref, la puissance des traits imprimés par Novelli à *Lebonnard* était telle, qu'il semblait que nul comédien ne dût oser tenter, après lui, de « recréer » un tel rôle.

Silvain pourtant l'osa, et il y réussit.

On le vit bien, quand il joua, pour la première fois, la pièce à Asnières — sur une banale estrade, dans un préau d'école, — en avril 1903. Ce fut une révélation. Silvain interprétait, de manière saisissante et neuve, un caractère que l'on avait pu croire dramatiquement fixé.

Et depuis, notre grand acteur, faisant parler à Lebonnard sa langue, incarne, sur la scène de la Comédie-Française, un *Père Lebonnard* ou moins égal au type conçu par l'acteur italien, peut-être supérieur, — en tout cas, très différent.

Chose extraordinaire, l'un et l'autre y furent également admirables, sans se copier. C'étaient deux arts, deux tempéraments presque opposés.

Au physique même, les deux Lebonnards ne se ressemblent pas.

Grand, fort, la face glabre, l'œil éteint et noyé, avec de fugitifs éclairs, courbant sous l'écrasant chagrin ses robustes épaules, Novelli donnait l'impression d'une *force* domptée, dont on craint le brusque réveil, que l'on tremble, à tout moment, de voir exploser...

— Rond, rose, voûté, barbe longue et cheveux gris, Silvain fait de son personnage un vieux, un « bon vieux. » Installé, la loupe à l'œil, parmi ses montres et ses pendules, trottinant, l'air bonasse et rieur, dans ses accès de gaieté puérile, il donne l'impression d'un *faible*, qui, sous la violence de la « passion » paternelle, deviendra tout d'un coup énergique, d'une énergie volontaire et farouche...

Chez l'Italien, — comme chez la Duse, son illustre compatriote, — tout était exubérant, « en dehors. »

C'était le corps parlant irrésistiblement au corps. L'acteur français reste plus sobre, d'autant plus pénétrant, avec un jeu naturel et *clair*. Il imprègne d'âme tout le rôle. Et cela fait mieux sentir, croyons nous, ce qu'il y a dans le caractère de vraie tendresse, d'humanité et de pitié...

Maintenant, lequel préférer des deux ? Aucun peut-être. Car, en un sens, ils se valent. Tous deux élèvent le spectateur dans les sphères supérieures de l'art.

Mais le comédien français a eu au moins le mérite, venant *après* l'acteur italien, de donner à ce rôle déjà « créé » par un autre et de si caractéristique façon, un cachet d'originalité puissante. L'un avait fait de Lebonnard un personnage shakspearien, l'autre — ce qui était plus difficile — en a fait un personnage de Molière.

Et tout cela, en définitive, tourne à l'éloge de l'auteur, prouve que son œuvre est « bonne et faite de main d'ouvrier. »

C'est seulement quand la matière est solide que les interprètes des œuvres dramatiques ont la licence d'avoir du « génie. » Leur effort est stérile, où le fonds manque. On ne « crée » rien, sur les planches, comme ailleurs, quand on travaille sur du néant.

LÉON GESTOUCI.

Lyon, 8 juin 1908.

Nos Exportations en Amérique

Un important débouché pour les légumes et les fruits à Porto-Rico

D'après le consul de France à Porto-Rico, il résulte que l'importation dans l'île de ce nom, des légumes, des pommes de terre en particulier, présente une certaine importance.

Les données statistiques fournies par l'administration des douanes américaines nous mettent au quatrième rang, après les Etats-Unis, les îles Canaries et le Canada, au point de vue de la quantité, et au cinquième rang, après l'Espagne, au point de vue de la valeur des pommes de terre importées.

Et cependant, ce pays où le bon marché de l'article vendu est un facteur très important, la pomme de terre française devrait trouver un facile écoulement, puisque le prix du bushel ressort à 2 fr. 95, alors que la pomme de terre canarienne se vend rendue à 5 fr. 33, l'espagnole à 4 fr. 61, l'américaine à 4 fr. 04 et la canadienne à 3 fr. 41.

Il y a lieu de remarquer, d'autre part, que les pommes de terre payent à leur entrée aux Etats Unis 25 cents par bushel, soit près de 4 fr. 70 les cent kilos.

Les pommes de terre venant des Canaries sur les vapeurs des différentes compagnies de navigation espagnoles qui font escale à Las Palmas ou à Ténériffe payent 70 pesetas les mille kilos, plus les droits de port.

Les conditions de transport sont donc sensiblement égales, étant donné le cours actuel du change de la monnaie espagnole. L'importation canarienne a, par contre, un léger avantage sur la nôtre, attendu que les vapeurs espagnols viennent en général des Canaries aux Antilles en une dizaine de jours, alors qu'il faut 16 ou 17 jours pour que nos produits y arrivent.

Il y a peut-être lieu d'attribuer aussi la faveur dont jouit la pomme de terre canarienne sur le marché de Porto-Rico au fait que presque toutes les maisons qui en font l'importation appartiennent à des négociants de nationalité espagnole.

Pourquoi ne la limiterions-nous pas ? Il y a là un exemple à suivre pour la production française, qui devra rechercher l'intermédiaire des exportateurs espagnols pour s'assurer d'appréciables bénéfices sur le marché de Porto-Rico.

En ce qui concerne les fruits, le consul de France à Porto-Rico croit qu'il serait plus difficile de lutter avec nos concurrents.

Les Etats Unis ont actuellement le monopole du commerce des fruits à couteau, poires et surtout pommes, dont il en fait une assez grande consommation malgré la qualité inférieure des fruits vendus.

En dehors des Etats-Unis, l'Espagne est notre seule concurrente pour les fruits frais, secs et de conserve. Il est évident que les raisins espagnols chassas et à peau épaisse supportent bien mieux le voyage que les côtres.

Les conserves de fruits d'origine espagnole sont bien moins fines et d'une préparation bien moins soignée que les nôtres, mais elles n'en ont pas moins, aux yeux du consommateur portoricain, l'immense avantage de coûter moitié moins cher. La livre de conserve de provenance espagnole revient, en effet à, 0 dollar 191, alors que le produit français ressort à 0 dollar 305.

Le consul de France croit, en somme, que l'on pourrait tenter des essais d'envois de pommes de terre, qui seraient très fructueux, et de petits envois de pommes et poires. Ces fruits devraient être de premier choix : ils trouveraient aisément acheteurs dans la colonie américaine, qui fait une grande consommation de fruits au déjeuner du matin.

Les poires et pommes payent un droit de douane peu élevé 0 dollar 25 par bushel.

Nous ne saurions trop engager nos producteurs à essayer quelques envois à destination de Porto-Rico, débouché qui offre, tous comptes faits, d'assez grands avantages. Nous leur conseillerons toutefois d'apporter aux emballages le plus grand soin possible, afin que les produits parviennent en bon état, condition indispensable de leur facile écoulement.

GEORGES BONNEFOY.

Orage et Grêle

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez moi de recourir aux colonnes de votre estimable journal pour appeler l'attention des pouvoirs publics sur les ravages causés par la violente tempête de pluie et de grêle qui s'est soudainement abattue pendant la journée de lundi dans la fertile et riche plaine du littoral bastiais.

Les travaux de la campagne étant très avancés en cette saison, la sécheresse se faisait surtout sentir pour les blés et toutes les plantes potagères. Lundi, vers midi, le ciel se couvrit d'épais nuages noirs et une pluie bienfaisante vint à tomber à la plus grande joie des cultivateurs, lorsque tout à coup le tonnerre gronda et d'effrayants éclairs sillonnèrent la nue ; une pluie impétueuse accompagnée de gros grêlons tomba pendant plus d'une heure et se répandit sur toute la plaine de Bastia jusqu'au delà de Biguglia. De mémoire d'homme on n'avait vu les grêlons aussi gros. Aussi quand l'orage fut apaisé, la campagne présentait un aspect des plus lamentables : les blés et les plantes fourragères étaient coupés ou couchés, les vignes hachées, nos jardins et les potagers dévastés et sous les arbres fruitiers gisait une lourde couche de feuilles et de brindilles. Le fléau dévastateur venait de jeter la ruine et la désolation partout, surtout dans la classe intéressante des vigneron, des jardiniers et des laboureurs.

---

214 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

« La neige, avait dit le garçon, c'est dangereux pour les vieux... C'est moi, Ciboulot, le prophète, qui sais le présent et l'avenir, Ciboulot qu'on trouve partout, c'est moi qui vous le dis ! » Si tout, c'est moi qui vous le dis ! » Si quelqu'un lui demandait :

— Où allez-vous ?

Il ne saurait que répondre... Il va au hasard... Mais si on lui demandait :

— Que voulez-vous ?

Il répondrait :

— L'enfant a assez souffert. Les autres ont commis trop de crimes. L'heure est venue !

En bas de la lande, au bord du chemin vicinal, Lardier passe, à cette minute. Lardier a travaillé à Royanmont, autrefois, et n'a reçu du comte que des bienfaits. Il s'arrête, en apercevant le malade, très surpris de cette apparition. Et il s'écrie :

— Il marche ! Voilà monsieur le comte qui a retrouvé ses pieds !. Tout de même, si monsieur le comte a besoin de s'appuyer sur mon épaule ?.. Mon épaule, ça va encore.. Mais j'en dirai pas autant du poignet...

Il tourna lentement la main gauche autour de son poignet droit. Celui-ci était rouge, meurtri, tuméfié, et le garçon du moulin releva vers le château de Royanmont, sur la côte, un regard de rancune.

— Ce sont ces gredins de Bourriane qui m'ont blessé ! grommela-t-il.

— Blessé ? Pourquoi ? .

— Est-ce que je sais-t-y moi ?.. Est-ce que je peux-t-y me rendre compte ? Je venais leur faire une commission de la part de la maîtresse...

— Ta maîtresse ?.. N'est-ce pas... Germaine Marberoux ?

— Oui ...et une commission bien drôle, allez... chacun avait plutôt de quoi rire.. que de quoi pleurer ..

Déjà l'attention du vieillard était mise en éveil.

— Dis !

— Figurez-vous... Je devais rejoindre ces deux brutes, d'abord un frère, ensuite l'autre .. et leur dire à chacun séparément un mot, rien qu'un seul mot .. C'est-y drôle, hein, monsieur le comte ?

— Et cette parole ?

— « Aujourd'hui ! » C'est tout.. Et il paraît qu'ils ont compris ..

— « Aujourd'hui ! » murmura le comte, en se souvenant tout à coup de son rêve.

Il tremb'a. Lardier s'approcha de lui :

— L'épaule est bonne, qu'on vous dit. Vous pouvez vous appuyer dessus. .

Croix Verte lui touche, du doigt, le poignet blessé.

— Pourquoi .. une parolle.... brutalité ?..

— Ah ! C'est toute une histoire que je racontais à l'office... et que l'aîné des Bourriane a entendue .. et qu'il m'a obligé, par force, comme vous voyez, à recommencer de bout en bout, devant son frère Michel...

— Une histoire ?

— Celle des amours du docteur Fontanille avec mam'zelle Germaine...

— Raconte... à moi... aussi...

— Ah ! ah ! fit Lardier en riant... Paraît que vous regrettez gaîté à la vie, monsieur le comte, puisque ça vous fait plaisir d'entendre des gaudrioles... Et je vous les dirai, à vous, parce qu'au moins vous ne me tourmentez pas...

Il fit le récit, sans que Croix Verte songeât à l'interrompre. Croix Verte buvait ces paroles. Et des choses inexplicables jusqu'alors s'éclairaient brusquement. Tout à coup, Lardier montra du doigt, en bas, sur la route, un homme qui marchait à grandes enjambées, enveloppé dans une pelisse de fourrure :

— Tenez, monsieur le comte, le reconnaissez vous, celui-là ?

— Laurent !

— Oui... Faut croire que la maîtresse en leur envoyant son mot leur indiquait un rendez vous, car il a l'air d'y courir.. et que ça presse ! Et tenez mon sieur le comte, v'là l'autre, à présent.. le distinguez vous, là-bas, dans le petit chemin qui descend vers la rivière...

— Michel !

— Oui. . Faut croire qu'il court au rendez vous, lui aussi .. Mais c'est tout de même amusant, pas vrai ?. Ils ont l'air d'y aller tous les deux .. on se cachant l'un de l'autre... Et bien sûr que ça n'est pas un rendez-vous d'amour.

Il hocha la tête d'un air entendu :

— Allons, au revoir, monsieur le comte.. décidément, vous n'avez pas besoin de mon épaule ?

— Non.

— C'est tant pis. . Mais un conseil... Je vous engage à ne point sortir ce soir. . à cause de la neige. . Elle pourrait bien vous surprendre sans dire ouf, et comme vous n'êtes point trop malheureux sur vos jambes, ça serait peut-être pas rigolo. . Rentrez, monsieur le comte .. faut être prudent...

Et Lardier partit, sous les flocons toujours lents, toujours espacés. . Debout, appuyé sur son bâton, le corps un peu penché dans une attitude méditative, le comte semblait absorbé par ce qu'il venait d'entendre. Il avait peur de se laisser aller aux pensées qui se précipitaient en tumulte dans son cerveau. Et il n'osait ouvrir les yeux à la clarté aveuglante qui se faisait sur des événements parmi lesquels il avait vécu sans les comprendre. Il rapprochait ces événements et il en démêlait les raisons, le sens. La haine con re Lison était une haine de femme jalouse.. Une haine qui, en un jour, avait cherché à se satisfaire en tendant à la jeune fille un piège infâme. .

(A suivre).

C'est la misère qui va suivre maintenant dans nos familles, avec son triste cortège de privations et de maladies de toutes sortes.

C'est pourquoi nous faisons un pressant appel aux pouvoirs publics qui voudront bien ouvrir une enquête administrative, afin d'indemniser le plus largement possible les si intéressants mais pauvres sinistrés.

Veuillez etc.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

Sur le discours de M. Clémenceau à Rennes :

« La République a brisé les vieilles grilles de l'intelligence et aussi le joug sous lequel tout ce qui n'était pas né dans les castes d'orgueil et de privilège devait courber la tête ; elle veut que chacun ait sa part d'air et de soleil ; c'est assez dire que son noble génie réprouve la nivellement dur et brutal qui humilie et dégrade. Précisément parce qu'elle vient d'en bas, elle n'y veut pas retourner, et toujours elle tend à monter. Jamais grand ministre n'a parlé une langue aussi magnanime, jamais chef de gouvernement n'a traduit des conceptions aussi larges et jeté aux multitudes de son pays, comme à toute la terre, des accents aussi humains. »

Le Rappel

« M. le président du Conseil, aimable et badin dans son exorde, s'est montré solennel et tragique dans sa péroraison ; il a fièrement saisi la hampe du drapeau national (M. Clémenceau finira par remplacer, très convenablement, M. Déroulède au pied levé), et il a fait éloquemment une de ces déclarations patriotiques qu'on eût aimé entendre tomber de ses lèvres au moment des affaires d'Egypte ou le soir de Langson. Puis, emporté par son ardeur belliqueuse, il s'est déclaré prêt à accepter « la guerre au contenu » (si papier !), que lui font « d'anciens amis », M. le président du Conseil — qu'il nous permette de le lui dire — aquoique peu dramatiques critiques auxquelles il faudra bien qu'il s'accoutume. »

COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE CHEVAUX

sur l'Hippodrome
Campometta-Terranova

Dimanche 14 Juin 1908.

Présidents d'honneur : MM. le Préfet de la Corse ; le Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia ; le Général Gouverneur ; le Sous-Préfet de Bastia et le Maire de la Ville de Bastia.

Prix de l'Industrie

Course plate, 650 fr.

Offerts 100 fr. par la Compagnie Fra e aines, 100 fr. par la Cie des Chemins de fer Départementaux, 100 fr. par la Société de Champlan, 100 fr. par la Société Corse pour le traitement des soix, 100 fr. par MM. Lavinstein et Fils, 100 fr. par la Société des Eaux d'Orezza, 50 fr. par la Compagnie Française des Eaux dont 300 fr. au premier, 150 fr. au deuxième, 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés dans l'un des arrondissements de Bastia, Corte ou Calvi.

Poids : 3 ans, 56 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 66 kilos. — Entrée 40 francs au profit des Courses. (Droit d'entraînement 15 francs). — Distance 1.500 mètres environ.

Prix de la Société Sportive d'encouragement et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.500 fr.

Offerts 1000 fr. par la Société Sportive d'Encouragement et 500 fr. par le Ministère de l'Agriculture, dont 1.500 fr. au premier, 750 fr. au deuxième, 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de trois ans nés et élevés en Corse. — Poids : 61 kilos. — Entrée 10 francs. — La moitié des entrées au 2me, l'autre moitié au troisième. (Droit d'entraînement : 30 fr.). — Distance 1.300 mètres environ.

Prix du Conseil Général et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.350 fr.

Offerts 850 fr. par le Conseil Général de la Corse, et 500 fr. par le Ministère de l'Agriculture, dont 1000 fr. au premier, 250 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième, 50 fr. sur les entrées au quatrième. Le surplus des entrées au premier. — Pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. — Poids : 4 ans, 60 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 67 kilos. — Entrée 10 francs. — Distance 2.000 mètres environ.

Prix du Demi-Sang

300 fr. offerts par la Société d'Encouragement du Demi-Sang, dont 150 fr. au premier, 50 fr. au second.

Courses au trop attelé ou monté pour tous chevaux et juments de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en France.

Poids : 4 ans, 63 kilos 5 et 6 ans, 67 kilos. — Poids libre pour tous les chevaux attelés.

Les chevaux montés reculeront de 50 mètres.

Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres.

Tout gagnant d'une somme totale ne montant à 200 fr. au moins reculera de 50 mètres ; à 400 fr., de 100 mètres ; à 600 fr., de 150 mètres ; à 800 fr., de 200 mètres ; à 1.000 fr., de 250 mètres ; à 1.200 fr. et au-dessus de 300 mètres.

Entrée 5 francs. (Droit d'entraînement 10 francs).

Distance 3800 mètres.

Prix des Dames

Un objet d'art, d'utilité militaire, d'une valeur de 200 fr., offert par M. R. H. C. Rouiky, officier de l'armée anglaise au premier ; un objet d'art, d'utilité militaire, d'une valeur de 75 fr., au second ; un objet d'art d'utilité militaire, d'une valeur de 25 fr., au troisième, offerts par la Société des Courses de Bastia.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE DE DEUXIÈME SÉRIE. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat, ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné des courses à obstacles autres que des Steeple-Chases militaires.

Poids commun : 77 kilos.

Les chevaux de pur sang anglo-arabe, ayant au moins 25/32 de sang arabe reconnu 3 kilos de décharge ; les chevaux de pur sang anglo-arabe, les chevaux de pur sang arabe, les chevaux de race barbe et les chevaux qualifiés de demi-sang recevront 5 kilos de décharge.

Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs Steeple-Chase militaires de deuxième série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série.

Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre Steeple-Chase Militaires de 2me série ou un Steeple-Chase Militaire de Première série.

L'officier qui montera son cheval d'armes inscrit à son nom sur les contrôles depuis six mois au moins, recevra 2 kilos de décharge.

Distance 3.000 mètres environ.

Prix de la Ville de Bastia

Course plate 500 fr.

Offert par le Conseil Municipal de la Ville de Bastia, dont 250 fr. au premier ; 100 fr. au deuxième ; 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de 3, 4, 5, et 6 ans ayant pris part aux autres Courses plates à l'exclusion des gagnants.

Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 66 kilos.

Entrée 10 francs au fonds des Courses. (Droit d'enrolement 10 francs).

Distance 1.500 mètres environ.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 11 juin à 4 heures du soir, chez M. Ernest RIGUI, commissaire des Courses, 1, impasse Sadi-Carnot, au 1er.

Tout engagement, à peine de nullité, doit être fait par écrit et contenir l'âge, la robe (désignée aussi exactement que possible) et l'origine du cheval engagé.

Dans les courses plates les chevaux de pur sang anglais porteront 6 kilos de plus du pur sang anglo-arabe, 2 kilos.

Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 7 kilos de décharge.

Tout gagnant portera en outre 2 k. 1/2 de plus. — De 1000 fr. en un ou plusieurs prix 4 kilos. — de 1500 fr., 7 kilos. — de 2000 fr., 8 k. 1/2. — de 3000 fr., 17 kilos.

Codes et Règlements de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France et de la Société des Steeple-chases de France.

Le Président : Comte I. de Bozzi.

Les Commissaires :
T. Baldi ; J. Olivari ; E. Rigui.

Les Vice-Présidents, Pierre Pasqualini.
— Comte Erasme Fors-oli-Conti.

Le Trésorier, Jacques Mingalon.

Le Secrétaire, Henri Musso.

AVIS IMPORTANT

Nous donnons ci-après, à titre de renseignement, les paragraphes principaux des articles des Code et Règlement qui régissent les Courses et s'appliquent aux Jockeys.

« Sont seuls admis à monter dans les Courses plates :

» 1. Les jockeys munis d'une licence délivrée par les Commissaires du jockey club anglais.

» 2. Les jockeys munis d'une licence délivrée par les Commissaires de la Société d'Encouragement. Toutefois la licence ne devient obligatoire que quinze jours après que le jockey aura monté pour la première fois en course publique.

» 3. Les apprentis agréés par les Commissaires de la Société d'Encouragement.

» La demande de licence doit être accompagnée de l'avis au profit de la Caisse de Secours des entraîneurs, jockeys et hommes d'écurie de courses plates d'une somme de vingt francs.

» Tout jockey ayant monté en France dans une course publique non publiée au bulletin des Courses sera rayé de la liste et ne pourra y être rétabli que par une décision des Commissaires de la Société d'Encouragement, etc., etc. »

La Société des Courses se tient à la disposition de toutes les personnes qui désireront des renseignements complémentaires.

Toute demande devra être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

***

Les cartes d'entrées aux courses de dimanche sont en vente chez M. Poggi, coiffeur, Boulevard Paoli, 15.

***

Les cartes d'enfants de sociétaires seront vendues chez M. le notaire Mingalon, Trésorier, dimanche de 8 heures à 10 heures du matin.

***

Chemins de Fer

AVIS

La Compagnie de Chemins de Fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche, le dimanche 14 juin 1908, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis une heure et demie jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier N° 5, partant de Bastia à midi 7, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus, à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30 la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classes au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas repris à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

Tir au canon

Les batteries d'artillerie qui tiennent garnison dans notre ville exécuteront aujourd'hui samedi leur concours de tir au canon.

Les tirs, qui commenceront à 6 heures du matin, se feront sur le versant est du col de Teghime.

Cour d'Assises

Audience du 12 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Meurtre et complicité de ce crime

Réquisitoire

M. Marcelli, substitut du procureur général, réclame contre les trois accusés une peine sévère. Ce n'est pas seulement un meurtre que MM. les jurés ont à juger, mais un assassinat.

L'éminent organe du ministère public demande aux jurés de ne pas laisser impunie la mort du malheureux Sautrel.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa en demande s'il a besoin de plaider pour Toto Pierandrei dont l'innocence est surabondamment démontrée. L'enfant malade fait un pressant appel au jury en faveur de son client qui n'était pour rien mêlé à cette triste affaire ; il a vu se trouver mêlés pas avec les lieux du crime.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti défend Paoletti. Il démontre d'une façon irréfutable que quoiqu'on dise, son client n'a pas tiré. Il est entièrement innocent du crime qu'on lui reproche. Me Moretti termine son éloquente plaidoirie en mettant MM. les jurés en garde contre la possibilité d'une erreur judiciaire.

Plaidoirie de Me Scampucci

Le jeune et sympathique défenseur se lève pour défendre Cecco Pierandrei que tout le monde accuse aujourd'hui. Discutant d'abord les antécédents judiciaires de son client, il démontre qu'ils n'ont pas l'importance de l'autre côté de la barre. Cecco Pierandrei n'a pas tiré ! L'aurait-il fait ; qu'il aurait commis un acte légitime, il défendait sa propre vie ou celle de son camarade sérieusement menacée.

Me Moretti et Scampucci font passer la question de provocation en faveur de leur client.

Verdict

Le verdict étant négatif en ce qui concerne Toto Pierandrei, celui-ci est acquitté.

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Cecco Pierandrei et Paoletti Pierre-Paul sont condamnés chacun à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Ils sont en outre condamnés à payer 1 franc de dommages-intérêts à la partie civile.

***

Audience d'aujourd'hui :

Arrighi Léonard, propriétaire, de Moltifao, usage de faux.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Caraffa.

Cette affaire occupera deux audiences.

THÉATRE

La représentation d'hier soir a obtenu un très gros succès.

Donner dans une même soirée un des chefs d'œuvre du répertoire classique, tel que *Phèdre*, et un des triomphes du répertoire moderne, tel que *Boubouroche*, c'était faire au succès, un appel qui a été entendu.

M. et Mme Silvain, remarquablement entourés, ont donné, il est vrai, au public bastiais les plus délicates et les plus vives émotions d'art.

La satisfaction du public s'est traduite par de véritables ovations qui allaient d'abord aux deux grands artistes, et dont leurs partenaires prirent, à bon droit, leur part.

Un superbe bouquet a été offert à Mme Louise Silvain qui incarna le personnage de Phèdre dans toute sa passion et toute sa douloureuse beauté.

***

C'est ce soir, samedi 13 juin, que M. et Mme Louise Silvain, de la Comédie-Française, accompagnés par une brillante phalange artistique, donneront, au Théâtre Municipal, une représentation de *Charlotte Corday*, le beau drame historique de François Ponsard.

M. Silvain jouera le rôle de Danton et Mme Louise Silvain celui de Charlotte Corday.

Le beau talent de ces interprètes d'une œuvre dont la vigueur atteint les sommets de la tragédie antique, est un garant sûr d'un triomphe qui aura d'autant plus d'éclat qu'on prévoit une affluence considérable.

La tragédie de Ponsard a été représentée, pour la première fois, en 1850, à la Comédie-Française, alors *Théâtre de la République*. Elle passe, à juste titre, pour une des meilleures pièces de Ponsard ; elle se recommande par la ferme ordonnance de la conception et par la rectitude vigoureuse du style.

Voici une analyse très succincte de cette pièce.

Danton, après avoir en vain tenté un rapprochement avec les Girondins, se rejette dans le parti extrême ; l'orage éclate, les girondins, effrayés, se dispersent.

Au second acte, ils errent par la campagne normande : une jeune fille leur indique le chemin ; c'est Charlotte, Celle-ci, petite-nièce de Corneille, mariée de Jean-Jacques et des anciens, a déjà formé le projet de tuer un des tyrans qui oppriment la République.

Mais lequel ? La jeune fille va s'éclairer auprès de Barbaroux. Décidée à tuer Marat, elle part pour Paris.

Un instant attendrie par la vision du bonheur qu'elle perd, la discours d'un orateur en plein vent ravive son ardeur de patriote. Elle entre chez Marat et le frappe.

Au dernier tableau, elle a avec Danton un entretien, dont la conclusion est que le meurtre est toujours inutile et coupable.

Brevet élémentaire des Jeunes filles

Nous rappelons que l'examen de la 1ère session du Brevet élémentaire des jeunes filles est fixé au lundi 15 juin. Les aspirantes devront être présentes au lycée pour l'appel nominal à 7 h. 1/2 précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Elles devront être munies de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant :

Epreuves de la 1re série
DURÉE DE L'ÉPREUVE

Lundi matin : Dictée et exercices, deux heure après la dictée du sujet : Composition française 2 heures.

Soir : Calcul de 2 à 4 heures.

Epreuves de la 2me série

Mardi soir : Histoire de 1 heure 1/2 à 2 heures 1/2. — Couture de 2 heures 1/2 à 3 heures 1/2. — Dessin de 3 heures 1/2 à 4 heures 1/2.

Epreuves de la 3me série
ÉPREUVES ORALES

Mercredi matin à 8 heures.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi, 13 juin, à 8 h. 1/2

Charlotte Corday

Tragédie en 5 actes, de F. Ponsard

Danton.	MM. Silvain.
Robespierre . . .	Leumâdier.
Marat.	Gaverry.
Barbaroux . . .	Jouhé.
Vergniaud . . .	Durosat.
Louvet.	Chevillot.
Sieyès.	Davricourt.
Un vieux gentilhomme	Morin.
Pétion.	Lasserre.
Buzot	Cardo.
Camille Desmoulins.	Bréhaut.
Le cordelier . . .	Finzo.
Un geôlier . . .	Salligny.
Charlotte Corday .	Mme L. Silvain.
Mme de Brotteville .	Mlles J. Margis.
Mme Rolland. . . .	M. Destrées.
Albertine. . . .	Lagnès.
Une jeune femme .	M. Leroche.
Marthe	F. Darlay.
Une petite fille . .	Petite Marie.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deuxièmes Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI, coiffeur.

Fête de la Mutualité

MM. les membres de la Commission de la fête de la Mutualité sont priés de vouloir bien se réunir ce soir, 13 courant, à 8 heures précises, afin de clôturer définitivement les comptes.

La Tombola devant être tirée demain Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au siège de la Société de Sainte Dévote, ceux qui ont encore des billets invendus, sont priés de les restituer avant ce soir, chez M. Joseph Airola.

La Commission.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 18°, à midi 26°. — A 4 heures du soir + 30°
Marines : 27°. Rizzine : 17°.
Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir 769 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

M. le Préfet à Bastia

M. Cruesi, préfet de la Corse, est arrivé hier soir, par le dernier train, venant d'Ajaccio.

M. le Préfet assistera aujourd'hui au mariage de M. le docteur Pittiferrandi, inspecteur départemental d'hygiène avec Mlle Marie-Louise Levie-Ramolino.

***

Au Palais

M. Paul Martelli, licencié en droit, a prêté le serment professionnel d'avocat devant la Chambre civile de notre Cour d'Appel.

M. Paul Marinoli, tout récemment élu maire de Corbara, est le fils de M. le colonel Marinoli. Il appartient à une famille des plus honorables de la Balagne.

Le jeune maître, à qui nous adressons nos meilleurs vœux, se fait inscrire au barreau de Calvi.

***

Nécrologie

A une messe de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Marie-Dominique Nicolai, née Capriata, qui vient de s'éteindre dans sa soixante-dix-neuvième année, après une assez longue maladie.

Les familles Nicolai et Bernardi, si honorablement connues dans notre ville, et si éprouvées par la perte de cette excellente mère, ont reçu, en cette cruelle circonstance, de nombreux témoignages d'affection et de sympathie. Une foule d'amis a suivi le convoi, jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute. Le deuil était conduit par ses petits-fils MM. Louis et Antoine Nicolai, par son fils M. François Nicolai, par son gendre M. François Bernardi et d'autres parents, auxquels nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

***

Chapelle de Saint-Antoine

La chapelle de Saint-Antoine sera ouverte aux fidèles, le jour de la fête patronale, samedi, 13 courant.

Le matin : Messes à 5 heures et demie, 8 et 10 heures.

Le soir à 5 heures et demie, bénédiction de la Relique.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Pier-Ferrand François Buonaccorso-Charles-Dominique, fils naturel, département d'hygiène, et Levie-Ramolino Marie-Louise-Anna Thérèse.

MARIAGES

Rossi Irène-Fanny. — Bosch Edgard-Claude-Ernest-Lucien.

DÉCÈS

Sabbatini Modesto, maçon, 62 ans.
Nicolai Marie-Dominique, veuve, 79 ans.

RESTAURANT au PETIT GOURMET
EMBALUNGA
BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE MARIE. — A l'occasion de la fête de Sainte Antoine de Padoue, seront bénies de 5 heures à 6 heures 1/2 du matin, grand'messe à 9 heures.

Le soir à 7 heures et demie Vêpres. Procession et Salut.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00318

BOURSE DE PARIS

	11 juin	12 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	95.07	95 35
— de 3 0/0 amortis.	97.20	97.30
	ex-coupon.	

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 12 juin.

M. Gremillet, lieutenant au 25e bataillon de chasseurs, passe au 163e régiment d'infanterie, à Bastia.

LES OBSÈQUES DE M. GASTON BOISSIER

Paris, 12 juin.

Les obsèques de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, ont eu lieu à midi, en l'église Saint Germain-des-Près.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt, qui était grand'officier de la Légion d'honneur.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le deuil était conduit par le colonel Lavisse, commandant l'école de Saint-Maixent et M. Edmond Courbaud, maître de conférences à la Sorbonne, gendres du défunt.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

A PARIS

LES MEMBRES de l' « Entente Cordiale »

Paris, 12 juin.

Quatre cents membres environ de la Société Anglaise, *l'Entente Cordiale*, qui sont arrivés à Paris, mercredi dernier, ont visité aujourd'hui divers monuments.

Une délégation, à la tête de laquelle se trouvaient M. le professeur Herty et le général Hanward, doyen des généraux anglais, a rendu visite dans l'après-midi à M. Clemenceau, président du Conseil, et à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

TOULON

La Dégradation DU TRAITRE ULLMO

Toulon, 12 juin.

A la prison

Le traître n'a appris la nouvelle de sa dégradation que deux heures avant la cérémonie, au moment où on lui a remis ses effets pour le parade. Le coup a été terrible.

Avant la parade

Ce matin, dès la première heure, la foule des curieux se porte sur la place Saint-Roch, où doit avoir lieu la parade d'exécution de l'enseigne de vaisseau Ullmo, condamné par le Conseil de guerre maritime de Toulon, à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

A 7 heures 30, le service d'ordre est organisé. Des sentinelles très rapprochées les unes des autres sont placées en arrière des troupes pour maintenir la foule à distance.

Les troupes

Les troupes commencent à arriver, et à 7 heures 45, toutes les troupes occupent les emplacements qui leur ont été assignés.

Les troupes de la guerre et de la marine sont placées sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Dubail de la Rochère.

Les troupes de la marine comprennent : trois compagnies composées par le *Poitvaux*, un 1re Bataillon de Torpilleurs et les bâtiments dépendant du major général. Des délégations sans armes du 5e dépôt, des sous-mariens et des bâtiments de réserve

La marine avait envoyé une délégation de cinquante officiers supérieurs et subalternes La délégation des officiers de la guerre se composait de 33 officiers supérieurs et subalternes.

Les troupes de la guerre comprennent : une compagnie du 111e, une compagnie du 40 colonial et une autre du 8e colonial ; un peloton de chaque bataillon d'artillerie, et une batterie de chaque régiment d'artillerie.

L'arrivée du traître

A 8 heures précises, Ullmo est sorti de la prison maritime, se tenant à peine sur ses jambes. La garde qui l'escorte, baïonnette au canon, était commandée par un premier maître.

Le traître a été conduit dans le carré formé par les troupes par un piquet de marins en armes, commandé par un sergent d'armes et composé de quatre fusiliers brevetés, fournis par le 5e dépôt.

Le traître s'est placé devant les délégations d'officiers de tous grades et de toutes armes disposés sur deux rangs, ceux de la marine au premier rang, ceux de l'armée métropolitaine et de la coloniale au deuxième.

La lecture du jugement

Conduit au centre du rectangle formé par les troupes, Ullmo fait face au commandant des troupes qui fait aussitôt ouvrir le ban par les tambours et clairons du 111e.

M. Ottavy, greffier du premier conseil de guerre maritime, donne ensuite lecture du jugement et de l'arrêt de la Cour de cassation

Après la lecture du jugement, le commandant des troupes prononce à haute voix la formule suivante :

Ullmo Charles-Benjamin, vous êtes indigne de porter les armes ; de par la loi, nous vous dégradons.

La dégradation

Aussitôt après, le premier maître Morin s'est approché d'Ullmo, et lui a arraché les insignes de son grade, les épaulettes et tous les accessoires de l'uniforme, puis il lui brisa la lame de son sabre.

Un matelot breveté, sans armes, avait été désigné pour ramasser les insignes de l'officier, aussitôt la cérémonie terminée, et pour les déposer à la prison.

Le supplice du condamné

Le condamné, conduit par un sergent d'armes et quatre fusiliers brevetés, passe ensuite, le képi à la main, devant le front des troupes, qui ont l'arme sur l'épaule droite.

C'est le dernier supplice du condamné.

A la fin de ce supplice, le commandant des troupes fait former le ban.

La cérémonie est terminée.

Les troupes regagnent leurs casernements respectifs, emportant de cette triste cérémonie un souvenir bien douloureux et des plus impressionnants.

Après la dégradation

Après la dégradation, Ullmo a été conduit à la prison civile, où il attendra le passage de la voiture cellulaire qui doit le conduire à l'île du Diable.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La réglementation du travail

Sur la proposition de M. Viviani, ministre du Travail, la Chambre fixe à jeudi matin la discussion du projet de loi, portant réglementation du travail dans les établissements industriels.

INTERPELLATION BERRY sur le droit de grâce

M. Georges Berry, député de la Seine, demande à poser une question au Garde des Sceaux sur la façon dont la Commission des grâces dans un esprit contraire à celui de la loi, comprend le droit de grâce, relativement aux condamnés à mort.

La Chambre décide que cette interpellation viendra après celles déjà inscrites à l'ordre du jour.

Le Secret du Vote

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptés avec modification par le Sénat, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales.

M. Joseph Reinach, rapporteur, développe les conclusions de ce rapport.

Tous les articles de ce projet de loi sont successivement mis aux voix et adoptés.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Nombre de votants. .	559
Majorité absolue. . .	280
Pour l'adoption. .	485
Contre. . . .	74

L'ensemble du projet de loi est adopté.

La séance est ensuite levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Caillaux

ministre des Finances, monte à la tribune.

L'orateur s'attache à réfuter les critiques de M. Prevet contre le réseau de l'Etat, et contre le rachat de celui de l'Ouest.

Le ministre fait observer que M. Prevet est en contradiction entre ces éloges d'alors et ces critiques d'aujourd'hui.

La séance est ensuite levée.

EN AUTRICHE

LE DÉFILÉ D'UN CORTÈGE HISTORIQUE

Vienne, 12 juin.

De graves désordres ont éclaté à Vienne au moment du défilé d'un grand cortège historique sur le Ring.

Les classes pauvres de la population, qui ont été mises à l'écart, ont envahi les tribunes érigées sur le parcours du cortège.

La police ayant voulu empêcher cet envahissement, des coups ont été échangés avec les ouvriers.

Il y a eu de nombreux blessés.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Viguier spécialiste diplômé* (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandagesans ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les Hernies et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Brizzi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 14 juin 1908, à 9 heures du matin, à Bastia, sur la place publique du théâtre, il sera procédé par autorité de justice et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un cheval, deux juments, trois harnais, un omnibus, une voiture, calèche, etc.

La vente se fera au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
BATTESTI.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

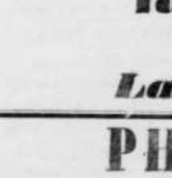
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de neurasthénie, s'abstiendront de fumer, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et prendront chaque jour, avec soin du Thé arsenical, grande tonique-reconstituant, fortifiant dans la dose, prophylactique, est indiqué à l'épuisement à M. G. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui en envoie franco la notice et le guérit rapidement.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Exiger bien les Vrais de Sens (Maison de la Paix) – Toutes pharmacies

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



Demandez et offrez dans tous les Cafés **BYMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou bâtiment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rascos artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS ? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats incroyables. Vente journalière considérable.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Coiffures-Parfumeries en Bazars et demi-Parfums.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir un nombreux clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charla dans ambulante — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ; il croit pour la Bastiaise de toute confiance.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes soucieuses

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laides, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire sérieuse, s'adresser d'urgence à Mme JACSON, 35, rue Stephenson, Paris.





Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Nafissi à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 164 DIMANCHE, 14 JUIN 1908

00319

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Trinité.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h 55 m — Coucher 7 h 09 s

Premier quart., le 2 Pleine Lune, le 14

Fête de Demain : Saint Vito.

13 JUIN

LES DÉBOIRES DE BARBICHARD

Dès sa plus tendre enfance, Barbichard sentit ses goûts se porter vers l'art qu'illustrèrent Raphaël et Caillebote ; tout jeune, dérobant des morceaux de charbon à l'Auvergnat du coin, il couvrait les murs de bonshommes qu'un peintre incohérent n'aurait pas désavoués. Fiers du talent de leur fils, ses parents, de braves cordonniers en vieux, ne voulurent pas contrarier sa vocation ; lorsqu'il eut l'âge de raison, ils lui laissèrent embrasser la carrière artistique, « préface de l'Institut ou de la Morgue, » comme disait ce bon Murger.

Barbichard ne se présenta pas à l'Ecole des Beaux-Arts : l'Ecole, il l'on y perd toute son originalité ; les maîtres sont vieux jeu. Barbichard n'aimait pas les pompiers : il était indépendant et indépendant il voulait rester.

Il installa son chevalet à un cinquième, sur la Butte, et il s'adonna au paysage. L'école impressionniste avait ses préférences ; il copia la nature, non pas servilement, mais en la corrigeant. Un artiste doit garder sa note personnelle.

Il inonda les devantures de marchands de tableaux et les expositions libres de ces paysages dans lesquels on voit, sur des près violets, se dresser des arbres rouges se détachant sur un ciel jaune. Oh ! non, il ne copiait pas servilement la nature ; il l'embellissait ! Ses tableaux eurent, au début, un succès de curiosité : ils provoquaient le rire, mais ils ne se vendaient pas et faisaient tous retour à leur auteur.

— Les imbéciles, disait Barbichard en parlant du public, ils ne comprennent pas ; c'est trop fort pour eux.

Il abandonna l'école impressionniste et arbora la cocarde symboliste.

Le symbole, se dit-il, il n'y a que cela.

Et pour représenter la pudeur, il peignit simplement une feuille de vigne ; pour figurer la botte de Pandore, il dessina une caserne de gendarmerie.

Oh ! le symbole !

Le public riait toujours mais n'achetait pas ; c'était encore trop fort pour lui. Barbichard renonça au symbole et aborda le genre religieux.

Il brossa une grande toile pour le Salon, la *Tentation de Saint Antoine*, dans laquelle les compagnons du saint foisonnaient, montrant des groins roses, des oreilles citrons et des queues vertes en tire-bouchon du plus réjouissant aspect.

Le jury refusa cette œuvre magistrale.

Barbichard tourna son pinceau vers le genre historique : il peignit une scène d'orgie à la Tour de Nesle. Avec une obstination regrettable, le jury refusa encore le chef-d'œuvre offert à son appréciation.

— Quels crétins ! Quels pontifes ! disait Barbichard.

Le grand art ne nourrissant pas son homme, au contraire, Barbichard, las de vivre de privations, se décida à faire du métier comme tant d'autres. Il se lança dans le portrait. Il condescendit à s'abaisser, moyennant finances, à reproduire les traits des infâmes bourgeois qui, en travaillant, ont amassé de quoi se payer leur image, ressemblance garantie, mains comprises.

Dans cette nouvelle voie, Barbichard garda son indépendance et se soucia de la ressemblance comme d'une guigne. Il peignait comme il sentait : le modèle n'était qu'un prétexte. Ses portraits ne rappelaient en rien les visages reboudis des fabricants de confitures retirés qui se confiaient à son pinceau.

Quand ils osaient se plaindre, Barbichard leur répondait avec mépris :

— Est-ce que vous me prenez pour un photographe ?

Il cherchait à faire comprendre à ces esprits obtus la différence qu'il y a entre un portrait et une photographie : un portrait reflète l'âme de l'artiste.

Essayez donc de faire comprendre quelque chose à des bourgeois !

Barbichard, écœuré, laissa de côté l'humanité et conçut l'idée géniale de peindre les animaux. Il existe bien des tailleurs pour chiens, pourquoi n'auraient-ils pas leurs peintres ?

Portraitiste de la gent animale : au moins, voilà des clients qui ne protesteraient pas.

Pour se faire connaître, Barbichard peignit à l'œil le chat de sa concierge ; le sympathique animal, le chat, fut accroché dans la loge. La concierge le montrait avec orgueil à tous les voisins en vantant le talent de son locataire. La renommée de Barbichard s'étendit dans le quartier, et bientôt une vieille dame lui proposa de perpétuer sur la toile les traits de son chien, un affreux griffon blanc.

Elle voulut débattre le prix à l'avance.

— Combien me prendrez-vous ? demanda-t-elle.

— Habituellement, répondit Barbichard avec aplomb, je prends huit cents francs.

Comme la vieille dame allait reprendre la porte, Barbichard ajouta gracieusement :

— Mais pour vous, madame, afin que vous me recommandiez à vos amis, ce ne sera que cent francs.

La vieille dame accepta.

Accompagné de sa maîtresse, le griffon vint poser tous les jours ; il posait naturellement, sans affectation, vautré sur un coussin.

Quand Barbichard eut terminé, il présenta son œuvre à la vieille dame qui poussa des cris de paon.

— Cela ne ressemble en rien à Zizi qui est un chérubin ! s'écria-t-elle : c'est une horreur ! On dirait un sac de farine.

— Avec cela que votre chien est joli ! riposta Barbichard, froissé.

— Insolent ! Respectez mes cheveux blancs si vous ne respectez pas mon chien.

Barbichard, toujours digne, réclama les cent francs ; la vieille ne voulut rien entendre et refusa le portrait.

Décidément, c'était un métier ingrat que celui de portraitiste.

Barbichard assigna sa cliente devant le juge de paix.

La vieille dame, le chien et le tableau comparurent devant le magistrat qui, bien que la peinture lui parût exécrable, se trouva très embarrassé.

Il parla en vain d'un arrangement à l'amiable, la vieille ne voulait du portrait à aucun prix.

Barbichard proposa une solution renouvelée de l'antiquité.

— Lorsque Apelle, dit-il, peignit Bucéphale, le cheval d'Alexandre-le-Grand, le conquérant voulant être fixé sur la valeur de l'œuvre du maître fit venir une jument qu'il mit en présence du tableau ; à la vue du cheval, elle poussa aussitôt des hennissements, et Alexandre paya le prix convenu. Je demande, monsieur le juge, que vous imitiez Alexandre.

Le juge accéda au désir du peintre ; il fut convenu que le leademain les parties comparaîtraient de nouveau devant lui et qu'un chien serait appelé à juger le différend : s'il reconnaissait son semblable, la vieille dame garderait le tableau.

La confrontation eut lieu.

Elle fut des plus émouvantes.

Le juge avait amené le chien d'un de ses amis ; placé en face du portrait, l'expert de la race canine le flaira un instant d'un air connaisseur ; soudain il dressa les oreilles, frétilla joyeusement de la queue et, pour compléter son instruction sans doute, il passa derrière la toile.

— Vous voyez, dit Barbichard triomphant, le chien me donne gain de cause.

Le juge allait prononcer en sa faveur, lorsque la vieille dame, méfiante, retourna le tableau et l'on aperçut, adroitement dissimulée derrière la toile, une tranche de gigot !

Barbichard, confondu, dut garder pour compte le portrait de Zizi.

Aujourd'hui il sert d'enseigne à un toudeur de chien.

Après cette épreuve, Barbichard comprit qu'il était coulé ; il abandonna la peinture et se fit... photographe !

On peut lire, rue Houdon, une pancarte encadrée ainsi conçue :

PHOTOGRAPHIE BARBICHARD, portraits depuis six francs la douzaine ; prix réduits pour messieurs les militaires.

Prime exceptionnelle :

A tout acheteur d'une douzaine de portraits-carte, on donne les œuvres de Georges Ohnet et un réveil-matin.

EUGÈNE FOURNIER.

Propos d'Actualité

Le Métier de Cambrioleur

Blâmera qui voudra, mais il est un fait certain, c'est que le métier de cambrioleur et d'assassin, devient de nos jours, de plus en plus difficile. Il ne s'agit plus comme autrefois, de « surmer » selon les anciennes routines les vieilli » rentières, et d'emporter leur bas de laine ; il faut posséder maintenant une foule de connaissances qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

Je me hâte d'ajouter que messieurs les cambrioleurs sont tout à fait à la hauteur de leur tâche ; il existe, dans la corporation, des spécialistes éminents. Les uns travaillent dans la bijouterie d'autres dans l'antiquité ; les uns et les autres doivent être initiés à l'art de percer les murailles et de défoncer les plafonds les plus épais.

Cette semaine on signale entre autres exploits, celui qu'ils ont accompli le lundi de la Pentecôte en pénétrant chez un bijoutier de l'avenue de l'Opéra après avoir percé le plafond avec un tarot ; il ne leur restait plus qu'à suspendre une échelle de corde pour l'ouverture et ils étaient dans la place.

Quant aux spécialistes d'antiquités, ils ont beaucoup travaillé, depuis quelques jours dans les églises. Après avoir subtilisé pour 200.000 fr. d'objets d'art dans la cathédrale de Limoges, ils ont dévalisé successivement les églises d'Issoire-Issoudun, Marbevick, Malo les Bains, Saint Omer, Aire sur la-Lys, etc., n'emportant, avec un goût très sûr et des connaissances archéologiques approfondies que ce qui avait une réelle valeur.

Les cambrioleurs sont encore d'habiles acrobates. Ils ont préféré chez le peintre Steinheil en suivant de périlleux rebords de toits ; puisqu'ils avoir proprement assassiné le peintre, sa belle mère et quelque peu aussi sa femme, ils ont fait un choix judicieux parmi les bijoux laissant les montures en double, mais faisant sauter les chatons qui à la lueur d'une lanterne sourde leur paraissent d'une susceptible eau.

Enfin, le coup « de l'art est de « travailler » de telle sorte que les plus fins limiers de la brigade des recherches y perdent leur latin. Ni vu ni connu, telle est leur devise. Le même lundi de la Pentecôte, ils ont étranglé, en plein Paris un riche propriétaire, M. Kinsy, que tout l'après par une escouade de dix domestiques sans compter les concierges et les voisins. Personne n'a rien entendu et la police cherche cherche...

N'est ce pas que voilà « de la belle ouvrage, » comme on dit à l'Académie. Ne croyez pas surtout que ce que j'en dis soit pour critiquer la Justice, mais j'ai tenu à dire un peu de bien de la remarquable corporation des cambrioleurs dont on n'connaît vraiment trop les mérites.

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

« La visite du roi Edouard VII à l'empereur Nicolas II indique de façon suffisamment claire que l'on reprend avec M. Clemenceau la politique ajournée par la chute de M. Delcassé. C'est certainement la Triple Entente opposée à la Triple Alliance, c'est probablement l'encerclement de l'Allemagne ; il ne faut pas s'illusionner : l'aboutissement inévitable de ce plan, c'est la guerre à plus ou moins longue échéance. M. Delcassé le désumulait à peine, et l'Allemand le comprenait si bien qu'il renvoya M. Delcassé. A cette époque déjà lointaine, nous combattions le ministre dont « l'œuvre étrangère, dont le programme aurait pu nous séduire si les moyens pour le réaliser ne nous avaient pas semblés inquiétants ; nous disions qu'on ne se lançait pas dans une aventure militaire avec un ministre de la guerre qui s'appelait André, un chef de notre marine qui était M. Pelletan. Serions-nous aujourd'hui mieux armés que nous ne l'étions alors ? La France est elle plus unie ? notre gouvernement plus populaire ? Nous sommes débarrassés du général André, mais on l'a remplacé par le général Picquart ! »

L'Humanité

Sur l'entrevue de Reval :

« Nous nous réjouissons de toutes les ententes qui se produisent, mais nous nous efforcerons qu'elle n'ainsi point un caractère étroit et aigu. Que l'Angleterre et la Russie préviennent toute difficulté et tout conflit dans les affaires asiatiques, c'est excellent, mais, puisque des intérêts qui paraissent aussi inconciliables, aussi antagoniques depuis des générations que ceux de la Russie et de l'Angleterre ont pu être arbitrés, pourquoi le conflit économique et la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne ne pourraient-ils aussi se résoudre par d'équitables arrangements ? Ce serait alors vraiment la paix européenne, ce serait le commencement d'une ère nouvelle et la condamnation du régime absurde qui fait de la paix armée, hargneuse, tendue, ce n'est pas moins que la guerre. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juin à 8 h. 1/2

Retour de la Fête, allégro,	L. Gregh.
La Poupée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
Santiago, valse espagnole,	A. Corbin.
Mignon, fant.,	Thomas.
Les Oudines du Nil, ballet,	Genne.

Le Chef de musique, X. LAUNES.

COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE CHEVAUX

sur l'Hippodrome Campometta-Terranova

Dimanche 14 Juin 1908.

à deux heures de l'après-midi

Présidents d'honneur : MM. le Préfet de la Corse ; le Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia ; le Général Gouverneur ; le Sous-Préfet de Bastia et le Maire de la Ville de Bastia.

Prix de l'Industrie

Course plate, 650 fr.

Quatre chevaux engagés.

Prix de la Société Sportive d'encouragement et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.500 fr.

Trois chevaux engagés.

Prix du Conseil Général et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.350 fr.

Cinq chevaux engagés.

Prix du Demi-Sang

Deux chevaux engagés.

Prix des Dames

Cinq chevaux engagés.

Prix de la Ville de Bastia

Course plate 500 fr.

Cinq chevaux engagés.

Les cartes d'entrées aux courses de dimanche sont en vente chez M. Poggi, coiffeur, Boulevard Paoli, 15.

⁂

Les cartes d'enfants de sociétaires seront vendues chez M. le notaire Mingalon, Trésorier, dimanche de 8 heures à 10 heures du matin.

⁂

Chemins de Fer

AVIS

La Compagnie de Chemins de Fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche, le dimanche 14 juin 1908, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis une heure et demie jusqu'après la dernière course.

A l'aller ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier N° 5, partant de Bastia à midi 7, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus, à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 h. 30 la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classes au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas retiré à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

⁂

La Société des courses nous prie de rappeler que les courses commenceront à 2 h. 1/2 précises et une indiscrétion nous permet de dire que, par une délicate attention, le Directeur du Cinéma Pathé va prendre un certain nombre de vues cinématographiques qui seront reproduites prochainement.

⁂

NOS FAVORIS

Impératrice
Manon
Clermont
Lauriedole
Fiametta

Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population, que devant procéder au remplacement d'un appareil indispensable au bon fonctionnement de la canalisation détruit par des vandales, jusqu'ici inconnus, le service des eaux sera suspendu dans la nuit de dimanche à lundi.

Brevet élémentaire
des Jeunes filles

Nous rappelons que l'examen de la 1ère session du Brevet élémentaire des jeunes filles est fixé au lundi 15 juin. Les aspirantes devront être présentes au lycée pour l'appel nominal à 7 h. 1/4 précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Elles devront être munies de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant :

Epreuves de la 1re série
DURÉE DE L'ÉPREUVE

Lundi matin : Dictée et exercices, dont la durée après la dictée du sujet : Composition française 2 heures.

Soir : Calcul de 2 à 4 heures.

Epreuves de la 2me série

Mardi soir : Ecriture de 1 heure 1/2 à 2 heures 1/4. — Couture de 2 heures 1/4 à 3 heures 1/4. — Dessin de 3 heures 1/4 à 4 heures 1/4.

Epreuves de la 3me série
ÉPREUVES ORALES

Mercredi matin à 8 heures.

Un Brillant Mariage

Dans l'église Saint-Jean-Baptiste, hier, la vaste nef était envahie par le tout-Bastia officiel, élégant et mondain. Les claires toilettes chatoyantes faisaient un gai contraste avec les noirs smokings, à moitié cachés par les énormes chapeaux, ornés de riches et longues plumes, de fleurs et de fruits de toutes les espèces et de tous les pays. Le coup d'œil était splendide. Les plus difficiles n'auraient pu trouver pièce à la critique, tant ces costumes, frais et pimpants, livrés par les faiseuses les plus en renom, étaient portés avec grâce et abandon. On serait resté là, cloué contre un pilier, en extase, sans compter les heures...

Mais un brouhaha s'entend, toute l'assistance se lève, tous les regards se fixent vers la grande porte toute ouverte sur le seuil de laquelle apparaît l'épousée, conduite par son père, M. le procureur général Levie-Ramolino, l'épousée, svelte, élancée, gracieuse, belle... belle... belle... dans sa robe à la grecque, en satin, ornée de dentelles les plus fines, avec manteau recouvert de mousseline de soie, et dans ses cheveux châtains si soyeux, relevés à la grecque, des lys et du myrthe.

Elle traverse la triple haie de jolies femmes, les yeux baissés, les joues colorées, la poitrine palpitante, sentant tomber sur elle ces milliers de regards qui la détaillent et l'admirent...

Derrière elle, le radieux époux, M. le docteur François Pitti-Ferrandi, inspecteur départemental du service d'hygiène, donne le bras à sa mère, Mme Pitti-Ferrandi-Lota, en crêpe de Chine noir avec incrustations.

Le cortège pénètre dans l'ordre suivant, pendant que le maestro Reginensi exécute aux grandes orgues la Marche triomphale de *Lohengrin*, de Wagner.

Mlle Levie-Ramolino, et M. le procureur général Levie-Ramolino.
Mme Pitti-Ferrandi, et M. le docteur François Pitti-Ferrandi.
Mme Orenga, et M. Charles Pitti-Ferrandi.
Mme Levie-Ramolino, et M. Henri Pierangeli, député.
Mme Pierangeli, et M. Joseph Thiers.
Mme Thiers, et M. Charles Orenga.
Mlle Laetitia Levie-Ramolino, et M. Chaleil, préfet de la Corse.
Mlle Thérèse Levie-Ramolino, et M. Alexandre Orenga.
Mme Pitti-Ferrandi, et M. le premier président Collin.
Mme Valentini, et M. Eugène Orenga.
Mme Bonaccorsi, et M. Valentini.
Mme Codet, et M. le maire Gaudin.
Mme Hérenger, et M. Joseph Orenga.
Mme Charles Orenga, et M. Philippe Orenga.
Mme Joseph Orenga, et M. Antoine Pierangeli.
Mme Collin, et M. Morati, consul de France.
Mme Philippe Orenga, et M. Sébastien Gavini, conseiller.
Mme Donati, et M. Mathieu Pierangeli.
Mme Fantauzzi, et M. Donati.
Mme Zaccarelli, et M. Angeli, avocat général.
Mme Felici, M. Mingalon, notaire.
Mme Ortoli, et M. Zaccarelli.
Mlle Codet, M. et Mathieu Fantauzzi.
Mme Mingalon, et M. Ortoli, sous-préfet.
Mme Sari, et M. Xavier Saliceti.
Mme Olivari, et M. Mancini, substitut du procureur général.
Mlle Morati, et M. Sari.
Mlle Gavini, et M. Orsatti.
Mlle Filippi, et M. Benelli.
Mlle Anna Orenga, et M. J. Olivari.
Mlle Marie Orenga, et M. François Lota.
Mlle Andrée Levie-Ramolino, et M. Antoine Pitti-Ferrandi.
Mlle Elise Benedetti, et M. Alexandre Hérenger.
Mlle Marie Hérenger, et M. Sanche de Béaru.
Mlle Eugénie Lota, et M. Mathieu Orenga.

M. le chanoine de Giovanni, ancien curé-doyen de la Pietra, vieil ami de la famille, avant de bénir cette union, a prononcé une courte allocution aussi remarquable dans le fond que dans la forme.

Les témoins de Mlle Levie-Ramolino étaient : M. Charles Orenga, son oncle, et M. Pierangeli, député, son beau-frère; ceux de M. Pitti-Ferrandi, M. Chaleil, préfet de la Corse, et M. le docteur Joseph Thiers, son beau-frère.

Le service d'honneur a été admirablement assuré par Mlles Andrée Levie-Ramolino, Elise Benedetti, Marie Hérenger, Eugénie Lota, accompagnées par MM. Antoine Pitti-Ferrandi, Alexandre Hérenger, Sanche de Béaru, Mathieu Orenga.

Pendant la messe, célébrée par M. l'abbé Contrest, les orgues ont joué la *Méditation Religieuse* de Pessard, solo de baryton, chanté par M. Coudanne.

Idylle, de Saint-Saëns, solo de violon, joué par M. Fiach.

Panis Angelicus, de C. Franck, solo de baryton, avec accompagnement de violon et d'orgue.

A la sortie : *Ode triomphale*, de Ch.-M. Widor.

Après la messe, les époux ont reçu à la sacristie les félicitations de leurs amis.

De l'église on s'est rendu chez Mme Louis Orenga, où a été servi un très délicat déjeuner, dont voici le menu, qui est signé *Linder*.

Suprême de Langoustes
Pâté
Aspic de Foie-Gras
Chapon Rôti
Salade Japonaise
Mousse Glacée
Dessert

Dès trois heures, les vastes salons de Mme Louis Orenga s'emplissaient de la foule des invités, les danses s'organisaient et se prolongeaient jusqu'à la nuit.

Les honneurs étaient faits avec autant de grâce que de distinction par Mmes Louis Orenga, Pitti-Ferrandi-Lota, Levie-Ramolino-Orenga et ses ravissantes filles, Mme Henri Pierangeli, Mlles Laetizia et Andrée Levie-Ramolino. Toutes à leurs invités, elles n'ont cessé de déployer le charme de leur esprit et de leur exquise affabilité.

Le buffet n'était jamais dégarni des pièces froides les plus recherchées, des pâtisseries les plus délicates, des confiseries les plus délicieuses.

Ce n'est que très tard que les invités se sont décidés, non sans regret, à quitter cette maison où l'accueil avait été si large et si franc, mais les époux les avaient devancés : vers cinq heures, l'automobile les enlevait à leurs amis et les transportait à la Foce, dans le chalet préfectoral, à l'abri des indiscrets.

Nos vœux les accompagnent dans ce coin si gai de la Corse. Puisse leur bonheur être aussi complet et durable que nous le désirons avec leurs nombreux amis.

Bulletin Financier

Paris, 10 juin 1908.

Marché ferme et bien disposé. Notre Rente est meilleure à 95.45. Nouvelle avance de l'Extérieur à 96.60, du Turc à 96.50. La Portugaise est calme à 68.20 la Russe 1906 à 98.50. Nos Sociétés de Crédit se retrouvent aux environs des cours de la veille. Crédit Lyonnais 1.170. Comptoir National d'Escompte 680. Société Générale 664.

Valeurs industrielles et de traction presque sans variations.

Les obligations hypothécaires du chemin de fer de Gozzo sont bien tenues à 445.50.

La Laurium Grec fait 54. L'Ouest Africain Français a dû cesser sa hausse, l'action à 550, la part à 907.

La Rente Foncière s'inscrit en reprise à 493. Le Crédit Foncier Mexicain soutenu à 329. L'obligation chemin de fer Nord Est de l'Espagne est recherchée à 466. Nous retrouvons à 462.50 les obligations 5 0/0 1er rang du chemin de fer Buenos Ayres Midland.

L'emprunt de l'Etat de l'Amazonas est ferme à 466. L'action General Phosphate ne varie pas à 42.50.

L'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing s'échange à 167. Les dernières recettes continuent à dépasser les prévisions ou sont du 22 au 31 mai elles ont donné 4.317,45 ce qui fait une moyenne journalière de 616 75 avec un service espacé de 8 voitures.

C'est mardi 9 juin que les 45 000 obligations nouvelles à 3 0/0 de la Cie des Tramways Electriques et Fores à Rio de Janeiro ont admises sur notre marché en banque au comptant.

Nos chemins de fer sont calmes...

Cour d'Assises

Audience du 13 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

L'audience a été ouverte à 8 heures et demie.

L'affaire que MM. les Jurés étaient appelés à juger concernait le nommé Arrighi Léonard, propriétaire à Moltifao, poursuivi pour usage de faux.

Le siège du ministère public était occupé par M. Angeli, avocat général.

Me de Caraffa était assis au banc de la défense.

La partie civile était représentée par Me J. Ajaccio.

Par suite d'un nouveau tirage de jurés complémentaires, l'audience a été renvoyée à lundi, 15 juin, à midi 30.

THÉATRE

Phèdre et son souvenir agréable n'avait pas encore eu le temps de s'effacer, que nous assistions, hier soir, à une nouvelle manifestation d'art.

La représentation de *Charlotte Corday* est venue compléter l'impression heureuse de la veille, et les applaudissements chaleureux d'un public en housiasmé a finalement récompensé les généreux efforts des vaillants interprètes de l'œuvre de Ponsard.

Nous devons à la troupe Silvain deux agréables soirées. Bastia prouvera sa reconnaissance à M. et à Mme Silvain, ainsi qu'à la brillante phalange artistique qui les accompagne, en allant les applaudir ce soir.

⁂

Pour être agréables à la Société des Courses, la troupe Silvain ne donnera pas, aujourd'hui, la matinée annoncée.

La représentation d'*Electre* sera lieu lundi soir avec le *Passant* et le *Retour de l'Empereur* de Victor Hugo.

Nous remercions M. Silvain de sa gracieuse attention, et, en prolongeant son séjour à Bastia, il a donné à notre ville une marque particulière d'estime, dont nous lui serons tous reconnaissants.

⁂

Dimanche, 14 juin, à 8 h. 1/2

Le Père Lebonnard

Comédie en 4 actes de Jean Aicard

Le père Lebonnard,	MM. Silvain.
Robert Lebonnard,	Lamothe.
Le docteur André	Gavarry.
Le marquis d'Estrées,	Durosi.
Mme Lebonnard,	Mme L. Silvain.
Jeanne Lebonnard,	Mlles M. Devrée.
Mlle d'Estrées,	Ma. Larothe.
Marthe,	Jane Margès.

Au Clair de la Lune

Comédie en 1 acte en vers de P. Batail

Pierrot,	M. Lamonier.
Colombine,	Mlles F. Darlay.
Isabelle,	M. Larothe.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deuxième Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI, coiffeur.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 11 juin, à 8 h. 1/2 s.

La Vivandière, p. r.,	Kral.
Les deux marquises, ouv.,	Bouchet.
Fleur de rocde, air varié,	Blanchetteau.
Lucie de Lamermoor, fant.,	Donizetti.
Tannhäuser, valse,	Faust.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Loterie
DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES

Les lots de la loterie du Patronage des Ecoles Laïques seront exposés, à partir de ce jour, dans les vitrines de la Pharmacie Zuani, Bd Paoli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juin

Thermomètre : 7 heures du matin 19°, à midi 25 5, à 4 heures du soir 22° Maxima 26°. Minima 18°.

Baromètre : 7 heures du matin, 771 mm. à midi 767 mm. 6 heures du soir 768 mm.

Vent : Dans la matinée, Sud, léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, dû couvert. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h du matin : 0 mm.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Ferradini, médecin major de 2e classe du service général à l'hôpital de Saïgon, est placé dans la position d'activité hors cadres, pour remplir les fonctions de directeur de l'hôpital indigène de Nhoquan et de directeur de l'école de pratique de médecine indigène.

⁂

La Saint-Antoine

La fête de Saint-Antoine de Padoue a toujours été un grand honneur parmi la population bastiaise. C'est en foule compacte qu'on se rendait matin et soir aux chrémones de la *tredecina* même avant que le couvent ne fut annexé à l'Etat par les Capucins. La fermeture du couvent n'a pas diminué cette dévotion, elle s'est tellement propagée qu'on a cru nécessaire de reprendre ces cérémonies dans les deux paroisses où elles sont suivies avec le plus grand recueillement.

Hier, l'église du couvent, fermée, depuis cinq ans, s'est de nouveau ouverte aux fidèles, M. Brazzini en étant devenu propriétaire à la suite de la mise aux enchères par l'Etat. Avant quatre heures, elle était bondée, la première messe a été célébrée par M. Ponzevera, d'autres ont été dites jusqu'à 10 heures ; la statue du grand Thaumaturge a repris sa place, et protégera toujours la ville qu'elle domine.

L'affluence qui s'était portée au couvent n'a pas empêché les cérémonies dans les paroisses d'être très suivies, et le soir, la procession à Sainte Marie a été fort nombreuse et particulièrement édifiante.

⁂

Pilules Suisses

Douvaine (H. Sav.), 14 nov. 07. — Les Pilules Suisses me réussissent contre la constipation, la bile, les vertiges. Je prends une pilule le matin pendant 8 jours, et je me sens très bien. Mme Vve ROSSIAUD. (Sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco. Glasso, ph., rue Grammont, 28, Paris.

⁂

Avis

M. Moretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 25, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 31 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — La confrérie de la Miséricorde célébrera solennellement aujourd'hui dimanche, la fête de la Très Sainte Trinité.

Messes basses à 6 et 7 heures, office du confrère à 9 heures et demie, Grand'Messe à 10 heures.

Le soir à 5 heures, Vêpres, suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00320

BOURSE DE PARIS

	12 juin	13 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	95.35	95 45
— de 3 0/0 amortis.	97.50	97.50
	ex-coupon.	

GRENOBLE

Nouvelles Universitaires

Diplôme d'Etudes supérieures italiennes

Grenoble, 13 juin.

Notre compatriote, M. Simongiovanni, étudiant à Grenoble, a soutenu aujourd'hui très brillamment sa thèse pour l'obtention du diplôme d'études supérieures italiennes.

Le jury était composé de MM. Mantovani, professeur de l'Université de Turin, Lachaire et Henry Malmo, de l'Université de Grenoble.

Le jury a félicité chaleureusement M. Simongiovanni de sa brillante soutenance de thèse.

Le sujet est une étude approfondie sur la vie intellectuelle de la Corse pendant la période qui s'est écoulée de 1770 à 1870, et sur les rapports des littérateurs Corses avec la littérature italienne.

Ce travail, absolument nouveau, sera, sans nul doute, d'une utilité réelle pour notre Pays.

Dernier Tirage
DE LA
Pochette-Surprise

Paris, 13 juin.

Ce matin a eu lieu, dans la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, le tirage des deux dernières loteries comprises dans la Pochette-Surprise :

LOTERIE
de la Ville de Roubaix

Le gros lot de *deux cent mille francs* a été gagné par le numéro *1.372.586*.

Le lot de *vingt-cinq mille francs* a été gagné par le numéro *1.952.299*.

Le numéro *2.202 857* gagne le lot de *dix mille francs*.

Les numéros *59.579* et *2.379.124* gagnent chacun *cinq mille francs*.

20 lots ont, en outre, gagné *mille francs* chacun.

50 lots ont gagné *cinq cents francs* chacun.

Douze cents numéros ont gagné *cinquante francs* chacun.

LOTERIE
du Sanatorium du Pas-de-Calais

Le gros lot de *trois cent mille francs* a été gagné par le numéro *174.656*.

Le lot de *cinquante mille francs* est gagné par le numéro *1.232.111*.

Le lot de *25.000 francs* est gagné par le numéro *2.304 366*.

Les cinq lots de *cinq mille francs* sont gagnés par les numéros ci-après :

4.085.408. — 20.712. — 4.332 085. 3.603.897. — 1.033.464.

TOULON

LE TRAITRE ULLMO
APRÈS SA DÉGRATATION

Toulon, 13 juin.

Le traître Ullmo, après toutes les émotions et les humiliations causées par la dégradation, a passé une nuit très agitée.

Depuis il refuse toute nourriture ; il a bu seulement deux verres d'eau.

De sa bouche, il n'est pas sorti une seule parole.

A PARIS

Une scène de sauvagerie

Paris, 13 juin.

Une scène de sauvagerie s'est produite, la nuit dernière, non loin de la gare Saint-Lazare.

Un ouvrier électricien, ayant brutalisé la patronne d'un petit restaurant, fut terrassé et brutalement frappé par un nommé Levy qui lui traversa la main d'un coup de dent.

Il le culbuta ensuite dans un ruisseau, lui écrasa la figure à coups de pied, puis s'accroupissant sur sa victime, se pencha sur la face sanglante du malheureux et lui arracha le nez d'un coup de dent.

Il prit aussi à la fuite en compagnie d'une jeune femme qui l'avait excité de la voix.

La police recherche activement ce sauvage.

LILLE

Une mère infame

Lille, 13 juin.

Une domestique vient d'être arrêtée pour tentative d'infanticide.

Cette mauvaise mère avait jeté son enfant dans les cabinets d'aisance, mais, heureusement, les voisins attirés par les vagissements s'empressèrent de retirer le pauvre petit, encore vivant, après deux heures de séjour dans la fosse.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

FEZ

LES PRÉFÉRENCES DE MOULAY-HAFID *pour l'Allemagne*

Tanger, 13 juin.

Moulay-Hafid ne cache pas ses préférences pour l'Allemagne.

Depuis son entrée à Fez, il donne tous les jours des preuves éclatantes de son amitié.

Il vient, en outre, de placer le docteur allemand Holtzmann à la tête de la manufacture d'armes de Fez.

Ce docteur accompagnait Moulay-Hafid le jour de son entrée triomphale à Fez.

LA MEHALLA HAFIDIENNE *attaquée* PAR LA TRIBU DES SERAGHNA

Tanger, 13 juin.

Les nouvelles qui arrivent de Fez annoncent que la tribu des Seraghna, vient d'infliger une sanglante défaite à la mehalla Hafidienne.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 14 du courant, de 9 à 11 heures à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers du port syndiqués sont prévenus que le paiement des cotisations aura lieu aujourd'hui, 13 juin, heures du travail, place Caletta de huit heures du matin à midi.

Le secrétaire, Lantieni.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche 14 juin, pour procéder au renouvellement du bureau.

Le Bureau sera ouvert de 8 heures à 11 heures.

Le président, Castallotti.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Baptiste Graziani, capitaine au long-cours, officier à la Compagnie Générale Transatlantique, et Mme Epharsine Graziani, née Belgodère ; Mme et M. Joseph Graziani, artiste peintre, et leurs enfants ; Mme et M. Jean Belgodère, négociant, et leurs enfants ; Mme et M. Migliori, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Lorenzi, pilote du canal de Suez en retraite ;

Les familles Graziani, veuve Belgodère, Franzini, Fredioni, Simini, veuve Casanova et Rovini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de l'ange chéri

Irène GRAZIANI

leur fille, petite fille et nièce germaine, décédée à Bastia, à l'âge de 13 mois, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 14, du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Intendance, 2.

AVIS

Soufre Boule et Eamieu sublimé pur, le ballot de 50 ks., 9 fr. 50.

Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 ks.

S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

RESTAURANT au PETIT GOURMET
ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Sinistres payés depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 223 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PÉRIER, agent de la Compagnie.

LA MAISON GHILINI

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger doué, sur vos factures, est a garantie qu'est in disposable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout les pâtes de la

Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Viguier spécialiste diplômé* (ba daages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandages sans ressort* entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Bizzi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Ile Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelle. Elle nourrit ses cheveux une couleur qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle facilite et embellit la chevelure.

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Une haine d'autant plus violente, chez Germaine, que Germaine avait été prise pour propre piège...

Et si elle ne pardonnait pas l'amour de Christian, elle ne pardonnait pas, de plus, l'affreuse nuit où elle avait failli devenir folle, devant les témoins avides du drame dont elle fut victime.

Et nuit si elle n'avait pas rêvé un autre rêve ? Plus savamment combiné, coloré, préparé depuis longtemps ?... La mort du meurtre qu'il avait voulu se cauchemar allait elle se passer dans réalité ? Elle avait affolé de passion deux frères. Ces deux hautes étaient [illegible] des enlever...

Dans ces âmes violentes et viles, la révélation des amours de Germaine avait sans doute excité, d'abord, un accès de colère... Mais la colère jalouse avait-elle triomphé de la passion ? Le parole apportée par Lardier, c'était, de la part de Germaine, un ordre. Obéiraient-ils à cet ordre ou bien se révolteraient-ils contre celle qui l'envoyait ? Révoltés, ils ne se fussent plus cachés l'un de l'autre... Ils eussent marché côte à côte, vers le châtiment de la femme qui s'était jouée d'eux... Ils lui obéissaient donc ? Et cet ordre, que signifiait il ? « Aujourd'hui » ... Enigme étrange !... Etait ce hasard seulement, coïncidence fortuite, ou bien « aujourd'hui » voulait-il dire qu'en ce jour Rose-Lison venait de sortir, seule, pour la première fois ? Le vieillard joignit ses mains tremblantes en détresse.

— Oh ! mon Dieu ! Oh ! mon Dieu ! murmura t il....

Oui, c'était cela... Elle vaillait, la misérable, méditant sa vengeance, aux aguets de toutes les occasions qui s'offriraient à elle... Entre elle et les Bourrianne, le signal avait été convenu ?... Et le vieillard se laissait guider par son rêve... Il les voyait, les meurtriers, tournoyer autour de celle qu'ils voulaient perdre... C'étaient les deux frères... Et c'était du cerveau des deux femmes, de Germaine et de Nathalie, qu'était partie l'idée du meurtre. Un cri monta à ses lèvres :

— Lison est en danger ! Lison est en danger !...

Mais, par de faiblesse en lui. L'épouvante centuple ses forces. Il se redresse encore. On dirait qu'il grandit. Sur son visage maigre, dans ses yeux restés toujours si expressifs, c'est l'audace, c'est une mâle résolution... Sa main droite se raidit sur la poignée du gros bâton dont il s'est emparé, et qui est la canne rustique de Dorsak faite d'une belle branche de houx... La canne armée d'une forte tige de fer, frappe solidement le sol gelé... Et le voilà parti, sous les flocons qui mêlent leur blancheur à la blancheur de sa barbe et de ses cheveux...

— L'heure est venue !.. L'heure est venue !...

A ce même moment, Ciboulot se rappela à la consigne que lui avait donnée Lison : « Tu ne bougeras pas d'ici, et tu veilleras, à ma place, sur M. de Croix-Vitré. » Et il avait pris sa course, vers la Mare-à-l'Eau, de toute la longueur de ses jambes, car il craignait d'être grondé par sa petite amie. Si vite qu'il courût, il y avait longtemps que la maison était vide, lorsqu'il y arriva. Et les flocons de neige, alors se pressaient de plus en plus serrés. Et parfois le vent soufflait en rafale, et il en était aveuglé déjà. Ciboulot essaya de découvrir, sur le sol couvert de sa fourrure, les traces des pas du vieillard, mais bien que la couche de neige ne fût pas encore très épaisse, elle avait tout recouvert d'un vaste tapis uniforme. Personne aux environs, personne pour le renseigner... Ciboulot murmura :

— Il va arriver un malheur !

Et se laissant guider par son instinct, il s'était élancé vers la forêt...

. . . . . .

Le comte, malgré son courage, n'allait pas bien vite... voulant ménager ses forces, il s'arrêtait souvent, pour reprendre haleine, les deux mains croisées sur son bâton... Mais quelle détresse, quelle angoisse !... Car il se sentait, à présent, marcher, dans la vie, comme il avait marché, tout à l'heure, dans son cauchemar... Cependant, parti de la Mare-à-l'Eau sans savoir où il voulait se rendre, il venait de se donner un but. Ce but, n'était-ce le Moulin Joli. Aurait il assez d'énergie pour aller jusque-là ? Et là, il interrogerait Germaine ! Il l'obligerait bien à parler, par la menace, d'abord, puis par la force, s'il le fallait... et si la force était vaine et si la menace était impuissante, il écraserait cette femme, comme on écrase une vipère... Il sentait dans sa colère et dans son épouvante du sort de Lison assez de vigueur pour avoir raison de la fille de Marberoux, pour l'étrangler ou pour l'assommer.

Il suivit la rive de la Combesoté pendant quelque temps. Et voilà qu'il réfléchit que s'il pouvait son chemin, il arriverait trop tard pour sauver Rose-Lison, si vraiment Rose-Lison court un danger. Châtier Germaine, ah ! certes, c'était justice et le châtiment. Mais sauver Lison avant tout !... Et son rêve le poursuit... où il a vu l'enfant se glisser dans le bois, afin d'arriver plus tôt au village, et descendre par le sentier jusqu'au fond de la Combe-aux-Dames, remonter vers les broussailles épaisses de la Gorge-à-Cadot...

— C'est là qu'ils l'attendent, pauvre... ou qu'ils l'ont rejointe... sur la grand'route, malgré la neige. Ils n'oseraient commettre leur crime...

(A suivre).



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes victimes de surmenage, affaiblissement de nerveux, de la volonté et de l'énergie, de faiblesse cérébrales chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impuissance sexuelle, doivent sans le moindre retard, mais instantanément, se procurer à M. G. MATTEI, à Calvi (Corse), qui les traitera GRATIS la notice qui a guéri tant de malades.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Sue de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE LES COUPEZ PAS!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement. Résultats toujours. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les noms et domicile exacts: Ets Royal Windsor, 38, rue d'Enghien, PARIS

ENTREPOT: 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certaines abeilles dans ambitieux... se disant chirurgiens dentistes... qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières toxiques... pour la fa-

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs vos Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet: 40 Centimes.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Pour la Construction du Parc et des Bâtiments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 13 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot: **100.000**
et Cent neuf autres lots valant
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr., etc.

Grand tirage: 30 Septembre 1908

Prix du Billet: 2 fr.

EN VENTE PARTOUT

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gloatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Kystes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Inventeur Médicol, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 35, rue Stéphenson, Paris.



SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT: CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE TROISIÈME ANNÉE — N° 165 — LUNDI, 15 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00321

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Vito.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m — Coucher, 7 h. 60 s.
Premier quart., le 2 — Pleine Lune, le 14
Fête de Demain: St Jean François Régis.

14 JUIN

La Neutralité DE L'ÉCOLE

Le principe de la neutralité de l'école, dont nous avons fait l'une des bases de notre régime démocratique, vient d'être assez amèrement controversé. Que faut-il entendre exactement par neutralité à l'école ?

Le problème est plus délicat qu'on ne pense, car, malgré toute apparence, l'instituteur laïque ne peut pas, ne doit pas se contenter d'être neutre, au sens strict du mot. Il serait inadmissible, par exemple, que, sous prétexte de neutralité, un instituteur enseignât à ses élèves qu'il ne faut être ni pour ni contre la République, ni pour ni contre la Patrie ; car celui-là serait, sans s'en douter, un ennemi de la république, un antipatriote, et il ne mériterait pas que le gouvernement de la France, non plus que les pères de famille, lui confient leurs enfants pour en faire des citoyens libres.

Mais ici, une autre question se pose. L'enseignement donné par l'instituteur doit-il être conforme à celui que donnerait le père de famille ? En d'autres termes, le père a-t-il le droit de contrôler l'enseignement donné à son fils, et de le discuter s'il n'est pas de son goût ?

Une grave décision du Tribunal des Conflits, dont s'est ému le corps enseignant tout entier, vient de trancher la question par l'affirmative. Un père de famille a traîné devant les tribunaux un instituteur de Dijon, qu'il accusait d'avoir donné à son fils un enseignement « immoral et antipatriotique ». Le tribunal a admis la thèse du père de famille.

En droit, cela est strictement juste, mais dans la pratique, cela pourra devenir la source d'abus sans nombre contre lesquels il est urgent de se prémunir.

Il est facile de voir, en effet, que cette décision, si elle était appelée à faire jurisprudence, bouleverserait de fond en comble notre enseignement laïque. Qu'il prenne fantaisie à cent, à mille pères de famille d'interpréter d'une façon différente de l'instituteur les mots patriotisme, morale, militarisme, religion, éducation civique, etc., il leur sera loisible de traîner ce dernier en correctionnelle, de le persécuter, de briser sa carrière, ou bien alors de l'obliger à des concessions blâmables, sans qu'il soit possible au gouvernement de prendre sa défense. Voilà ce qui est absolument inadmissible.

C'est pourquoi il importe de mettre l'instituteur, par une loi s'il le faut, à l'abri des persécutions plus ou moins intéressées qui pourraient se produire, car ces poursuites, sous prétexte de morale et de loyalisme, non seulement suppriment [illegible] instituteurs, mais visent plus haut, par dessus leur tête, à la destruction du régime républicain.

Le devoir de l'instituteur est complexe et difficile. « Il ne faut pas, dit M. Henri Marion, que les maîtres fassent œuvre de secte ou d'impiété sous prétexte d'enseignement moral, œuvre de parti sous prétexte d'instruction civique. Au dessus des partis, il y a la Patrie, au dessus et indépendamment du credo religieux, le premier et commun devoir de tous est d'être d'honnêtes gens dans les relations humaines et des citoyens dans la cité. »

Pour être à la hauteur de cette tâche, les instituteurs doivent disposer d'abord et par dessus tout d'une absolue indépendance morale ; ils ne doivent recevoir mot de d'ordre d'aucune coterie politique. Ayant la mission de faire des hommes libres, il est indispensable qu'ils jouissent d'abord eux mêmes de leur liberté. Si tous les maîtres de l'enseignement primaire enviagent ce beau côté de leur rôle, ils ne songeront jamais à se placer sous la dépendance de la Confédération Générale du Travail. Mais il nefaut pasdavantage qu'ils soient les subordonnés de telle ou telle association de pères de famille qui prendrait le mot d'ordre, soit au comité révolutionnaire.

C'est en raison de ce que cette tâche comporte d'abnégation et de noblesse que la République a fait, pour le corps enseignant, plus de sacrifices, depuis 25 ans, que pour n'importe quelle autre corporation. Aucune catégorie des serviteurs de l'Etat n'a bénéficié au même degré de la sollicitude des pouvoirs publics.

Mais il reste encore à les protéger contre toute influence extérieure, vint-elle des pères de famille eux-mêmes, qui tendrait à restreindre leur indépendance. En un mot, il faut éviter les extrêmes : pas d'indépendance qui irait jusqu'à la révolte, pas de sujétion qui atteindrait la conscience de l'instituteur. Telle est, à notre avis, la juste conception de la démocratie, la neutralité scolaire.

J. SOLEIL.

Propos d'Actualité

Nos bons Chiens

J'ai eu l'agréable surprise de voir que l'on vient de créer une nouvelle promotion de décorations d'ordinaire c'était en janvier et en juillet que les distributions avaient lieu, or voici qu'on s'est décidé à faire une en plein mois de juin.

En outre on ne se contente plus des anciens ordres que l'on symbolisait par des rubans, des rosettes des grands cordons des cravates .. On décerne maintenant des colliers d'honneur. Parfaitement ! on a distribué le 8 juin, dans la grande salle des fêtes du Trocadéro, entre autres décorations quatre colliers d'honneur aux noms de Lion, Lion et Mlles Diane et Sultane.

J'ai oublié de vous dire que c'était la Société protectrice des Animaux qui procédait à la distribution et que les décorés sont en la circonstance quatre chiens quatre bons toutous qui se sont signalés par quelque acte de courage.

Au fait, pourquoi ne les récompenserait-on pas à leur tour, ces compagnons si dévoués envers ceux dont on dit qu'ils sont « ce qu'il y a de meilleur dans l'homme » ? On les a astreints à toutes les besognes à toutes les servitudes on en a fait des « fonctionnaires » ; pourquoi ne les décorerait on pas comme les autres ?

Qu'il est loin le pauvre tourne broche d'autan ! Nous avons maintenant les chiens de police, dressés à arrêter les malfaiteurs les chiens sauveteurs chargés de découvrir les voyageurs perdus en montagne, les chiens sanitaires, qui portent un cordial aux blessés, il en est en Allemagne des canons de guerre ; délaissons ces laborieux messagers, qui s'acquittent à merveille de leur tâche.

Les chiens du régiment ne semblent pas dépendre de l'Austerlitz le fameux Mouche a blanqué sur un Autrichien qui s'était emparé du drapeau de son régiment terrassa le soldat et rapporta le trophée Le maréchal Lannes demanda et obtint la croix de la Légion d'Honneur pour Mouche. Comme on le voit, la Société protectrice des animaux n'a rien inventé en décernant des colliers d'honneur.

Récemment plusieurs villes notamment Lyon, qui ont promulgué un règlement des attelages de chiens. Quel pénible spectacle, cependant, devoir de pauvres bons chiens traînant de toutes leurs forces des carrioles trop lourdes ! Nous connaissons des maîtrises ; dans la Somme notamment, où on les utilise pour le transport des betteraves, il est notoire qu'on l'un impose des fardeaux trop lourds ; de plus, on les bat et il n'est pas rare d'en voir qui ont les pattes ensanglantées par les galets et les cailloux

En Belgique on utilise volontiers le chien. C'est ainsi que le service de distribution de pain de la Maison du Peuple à Bruxelles, est assuré par de superbes chiens attelés sous la voiture. « Avec cette disposition, dit C. Hanlegie les bonnes bêtes donnent le maximum de rendement avec le minimum d'efforts » En Suisse, plus spécialement dans le canton de Berne les laitières attèlent les chiens à de petits chariots. Enfin dans la région de Saint Bernard on charge les chiens de bâts pour le transport des marchandises.

La Société protectrice des Animaux qui distribue des colliers d'honneur à des chiens qui il faut bien le dire, n'en ont que faire, devrait bien plutôt se préoccuper d'aménager à Corte, ou en France une réglementation précise où, ce qui devrait encore mieux, une interdiction des attelages de chiens Nos fidèles compagnons apprécieraient sans doute moins cet honneur, et l'on aurait, du même, fait œuvre une bien méritoire pratique.

A. CAPELLO.

Patronage des Ecoles Laïques DE LA VILLE DE BASTIA

RAPPORT

sur le fonctionnement de l'Œuvre pendant les années 1906 et 1907 présenté au Comité par le Secrétaire Général.

Notre Société comptait au 31 décembre de l'année 1907, 60 membres, dont 25 fondateurs, 19 membres titulaires et 16 membres auxiliaires.

Si nous comparons ces chiffres avec ceux des années précédentes nous constatons que malgré le zèle et le dévouement déployés par le président, le trésorier et les membres du bureau, le nombre des sociétaires diminue constamment, et par suite les cotisations. On paraît se désintéresser de plus en plus à Bastia d'une œuvre qui rend de signalés services à cause du nombre toujours croissant de la population scolaire de nos écoles et de la misère de plus en plus croissante aussi. Cependant le chiffre des personnes aisées, de celles à qui la fortune permet de faire un peu de bien est assez élevé dans notre cité. Elles pourraient, si elles voulaient, secourir nombre enfants nécessiteux, enfants, il leur suffirait d'assister à la sortie des écoles tant de filles que de garçons. Comme nous, elles y verraient en plein hiver des enfants n'ayant qu'un pantalon et une vareuse de toile, sans souliers, parfois même sans chemise ; des petites filles avec des souliers sans semelle et vêtues d'une simple robe d'indienne. Il est évident que notre comité ne peut parvenir à soulager toutes ces misères. Nous avons pu avec l'aide de la subvention que l'Assemblée des professeurs du lycée avait mise à notre disposition donner quelques paires de souliers (53 paires), et les cas que nous avaient signalés plus de 200 enfants ayant besoin de chaussures. Certainement nous aurions voulu faire plus, mais l'état de nos finances ne nous le permettait pas. D'un autre côté comment exiger que ces enfants à qui parfois le pain fait défaut viennent à l'école avec le livre ou le cahier nécessaire. Les faits en compte avec raison sur les res-

---

116 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Ils connaissent les habitudes de Livon... ils savent qu'elle aime les bois et que leurs sentiers lui sont familiers .' C'est là-bas, là bas, qu'il faut aller...

Il reprend sa marche. . La rafale de neige augmente et l'enveloppe de ses tourbillons glacés ! De grosses mottes se collent à ses pieds... les s'ourdissent secure... et il lui semble qu'il traîne après lui des fardeaux énormes... il glisse... et lorsque les mottes se détachent brusquement, de par leur lourdeur même, il trébuche et il tombe... Il demeure, il trébuche et il tombe... Il tombe mollement dans la couche profonde de neige. . Des pieds à la tête, il est blanc... Le froid l'engourdit... ses doigts raidis et sans plus de chaleur qu'à laisse échapper le bâton qui le soutient. Et il ne s'en est même pas aperçu. La rafale devient intense... les flocons qui s'abattent sur ses yeux l'aveuglent. . les flocons qui s'abattent sur sa bouche, sur ses narines, comme une ouate incessante, obstinée, comme autant de bêtes vivantes et méchantes, les flocons l'étouffent .. Le vent s'est mis à souffler avec une telle violence que le vieillard est obligé de chercher momentanément un abri... Quand il n'en trouve pas assez vite, le vent l'arrête, puis le renverse...

Dans la forêt, garantis par les grands arbres, il se dit qu'il souffrira moins. Et il se hâte .. La forêt, bien qu'elle soit tout près, il ne la voit plus... Le voile de la neige opaque s'est étendu entre elle et lui... On ne distingue même pas, comme parfois, une ligne vague, un peu plus sombre, formée par le bois... On ne voit rien que la neige ... La terre entière paraît être la proie de la neige. Le ciel, invisible, n'est plus qu'un déverser de flocons glacés que la terre reçoit, sans se plaindre, muette, lasse, résignée... De la mort ses repandi partout .. Mais c'est une mort factice où la terre retrouvera sa vie, réchauffera ses germes... Tandis que, chez le vieillard, c'est bien la mort réelle qui l'engourdit lentement.

Son pas s'est ralenti. Il n'avance plus, maintenant, qu'avec une extrême difficulté, et pour ainsi dire, machinalement, presque sans se rendre compte. Il dit, tout haut, d'une voix tremblante : « La neige, c'est dangereux pour les vieux... C'est moi, Cahoulet, le prophète, c'est moi qui vous le dis... » Il se croit sauvé lorsqu'il arrive à la forêt. Et il s'engage dans le chemin, assez large pour laisser passer les voitures, et qui coupe en rancourci... le chemin qui dégringole dans le Combe-aux Dames et remonte vers le Gorse Et là, où il croyait s'abriter, ce ne sont plus des rafales contre lesquelles il lui faut lutter, ce sont des avalanches qui devalent sur lui du haut des sapins : dans les intervalles de calme où le vent s'apaise, la neige s'y accumule, énorme, là faire ployer les cimes, s'y allonger, s'y coller, comme si elle avait l'intention de ramener à la poussée du fourbi les prochains... Mais le vent, apaisé, a retrouvé des forces, souffle de plus belle, gronde, siffle, emplit la forêt, secoue les arbres, des masses blanches s'écroulent, ainsi balayées, et le vieillard baisse la tête, plie les genoux, tombe doucement...

« La neige, c'est dangereux pour les vieux .. » Il se redresse... Le voici debout, encore, dans un effort suprême, dans une suprême fureur, aussi... car, il ne l'ignore pas, s'il se laisse aller au froid, à l'engourdissement, s'il s'abandonne à la couche très dense de la neige qui l'appelle, qui l'attire... qui lui dit : « Venez donc t'étendre contre moi... Je réchaufferai, avec mes toutes caresses, tes membres glacés... » S'il écoute cette tentation, c'est à cet appel, c'est fini... la mort !.. « La neige, c'est dangereux pour les vieux ! » Un moment, l'espoir lui revient. Presque soudainement la neige a cessé, bien que le ciel soit toujours sombre, couleur de plomb...

Le chemin qu'il suit longe, à cet endroit, une vaste éclaircie, où des arbres ont été coupés. C'est une « Vente » de bûcherons et c'est là que Dornak travaille... Non loin de là, doit s'élever la hutte de branches et de torche où il met ses outils, où il prend ses repas, où parfois même, il a dormi, pendant des nuits moins froides. Si le vieillard pouvait arriver jusqu'à la hutte, il s'y reposerait un instant, sans danger, après quoi, il reprendrait sa marche, ses forces reviennent... Il quitte le chemin pour s'aventurer dans la clairière... La neige qui a tout recouvert cache des broussailles perfides dont les tiges, ainsi que des serpents, s'enroulent autour de ses pieds . Deux fois encore, il tombe, et deux fois il se relève. Par très loin, dans la carrière, il croit apercevoir la hutte de Dornak Il se dirige de ce côté.. Vraiment, il est à bout de forces. Ses tempes battent. Il étouffe. « La neige c'est dangereux pour les vieux ! »

Le voici, de nouveau, étendu sur la nappe immaculée dans laquelle sa chute a creusé le lit de son pauvre corps débile. Ses deux pieds se sont emprisonnés dans des ronces, et si étroitement que ses efforts n'arrivent plus, tant il est faible, à rompre ces liens. Il reste couché là .. Et tout de suite il se sent envahi par une torpeur reposante, bienfaisante, par une chaleur douce. Il oublie en ce moment le danger. Peut être n'y en a-t-il plus puisque la neige a cessé ?.. Oh ! Il restera là dans ce repos dans ce bien-être deux ou trois minutes seulement... Après quoi, il ira où le destin le pousse .. Chose étrange !.. Ses yeux s'appesantissent... Ses paupières deviennent lourdes, très lourdes... *Ah ! comme il ferait bon de dormir !.*

(*A suivre*)

...sources de notre Société et pour cela nous faisons notre possible pour répartir équitablement dans toutes les écoles les fournitures scolaires. Car s'il est exact que l'Etat doive l'instruction à tous, il ne peut fournir ni les livres, ni les cahiers.

C'est à la sollicitude municipale qu'il conviendrait de recommander ces déshérités de la fortune. Mais en attendant la Société seule tâche de suffire à cette charge qui devient de jour en jour plus lourde en face de l'indifférence et je dirai même de l'apathie du public. Aussi ne comptons que sur nous mêmes, redoublons d'efforts, cherchons par tous les moyens à attirer le plus de bienfaiteurs à notre œuvre, marchons toujours droits vers le but que nous ont tracé ses fondateurs ; faisons appel à tous pour venir en aide à ces enfants peu fortunés, surtout aux amis de l'école, ot ils sont nombreux à Bastia, et cela sans nous lasser. Nous pourrons ainsi obtenir des satisfactions immédiates, mais peu à peu nos demandes ne sauraient manquer d'être entendues. Notre cause est bonne. Plus on implore pour les autres, plus on doit avoir de courage et de persévérance.

Comme nous venons de le dire, les bienfaiteurs du patronage des Ecoles laïques allant en diminuant, il en est de même de nos ressources. Aussi vous proposons-nous de porter le montant de notre loterie annuelle à 1,500 francs. Nous comblerons ainsi en partie les vides causés par les défections et les cotisations non versées.

Relativement à l'emploi des fonds que vous nous avez confiés, nous avons observé les mêmes règles que l'année précédente.

Cependant nous avons cru, vu le nombre sans cesse grossissant des malheureux à secourir, devoir ne nous attacher qu'à fournir des objets de première nécessité pour le travail des enfants, tels que plumes, porte-plumes, crayons, cahiers, ardoises, craie, encre, etc.

Voici l'état de nos recettes et de nos dépenses au 1er janvier 1908. Recettes.

Solde en caisse au 1er janvier 1907	773
Produit des cotisations. . . .	385
— de la loterie.	1.000
Subvention de l'Etat.	75
Don de la loge de « Cyrnos ». .	50
Versé par M. le Proviseur du Lycée pour chaussures.	100
Total.	2,383

Dépenses :

Pour règlement de diverses factures (livres, cahiers, plumes, porte-plumes, ardoises, crayons, etc.	
Total.	1 648

Nous vous proposons d'adresser de bien vifs remerciements à M. le Proviseur du lycée pour les 100 francs versés à notre comité pour achat de chaussures ; à M. l'Econome du lycée qui nous a remis des vêtements pour des malheureux dont un n'avait qu'un pantalon et un gilet de toile en plein hiver. A la loge de Cyrnos pour son don de 50 francs. Des remerciements encore à notre trésorier pour le zèle et la compétence si sérieuse qu'il apporte dans la gestion de notre budget et dans l'organisation compliquée de notre loterie annuelle ; à M. l'Inspecteur primaire, à MM. les Instituteurs et Institutrices pour les soins qu'ils apportent à la distribution discrète des fournitures ; à notre président M. Hemelli pour son dévouement si connu à la cause de l'Ecole laïque et l'exactitude avec laquelle il préside nos séances. Enfin à tous ceux qui nous aident à mener à bien cette œuvre humanitaire entre toutes, nous disons tous merci !

Élections Municipales

Bonifacio

Voici le discours prononcé par M. Carrega, maire, à l'occasion de son installation :

Messieurs,

Voici la troisième fois que vos libres suffrages me confèrent l'honneur de vous grand de présider vos assemblées, si de diriger, de conduire avec vous, les affaires de notre chère cité.

Du fond du cœur, je vous dis : « Merci ! »

Notre voisin et collaborateur, M. Mancinelli, nous a dit, tout à l'heure, avec raison, que le poste auquel vous m'avez de nouveau élevé, est un poste d'honneur et de devoir ; il a ajouté, avec non moins de raison, que je devais être d'autant plus fier de la sérénité et des que vous me témoignez de façon si éclatante que votre vote est comme la ratification de la volonté populaire. Eh ! oui ! pourquoi le cacherais-je ? la manifestation de sympathie presqu'unanime dont j'ai été l'objet de la part de corps électoral, m'a vivement et profondément touché. Aussi, permet-moi d'adresser de ce fauteuil à notre vaillante et laborieuse population, l'expression émue de ma profonde gratitude et de mon inaltérable dévouement !

Je ne dirai rien des paroles vraiment trop élogieuses que cet excellent M. Mancinelli a prononcées sur ma modeste personnalité. Il me juge suivant son cœur, comme à travers le prisme de sa robuste et sincère amitié. Tout ce que je peux dire, c'est que je redoublerai d'efforts pour mieux mériter encore, si c'est possible, votre estime et celle de mes concitoyens.

Spontanément, vous avez fait de moi votre chef : Je m'incline avec respect et reconnaissance devant votre verdict souverain ; mais je reste votre égal.

Notre doyen, dans son si beau discours, vous a rappelé mon origine prolétarienne, mes modestes débuts dans la vie, et mes succès dans les affaires. Je n'ai rien oublié de mon passé. Je sais la somme d'anxiété et de travail qu'il faut dépenser pour acquérir une certaine situation en n'm-...

...je sais aussi combien il est difficile d'administrer une commune au gré de tous, et au gré de sa propre conscience. On se heurte souvent à des obstacles très sérieux, aussitôt par la malveillance. Si je suis de ceux qui dans l'accomplissement de leur devoir affrontent sans se rebuter, les plus grands obstacles, je ne suis pas de ceux qui présument trop de leurs moyens d'action, et ce n'est pas sans une appréhension peut-être irraisonnée que j'aurais accepté les fonctions très honorables sans doute, mais combien délicates et pénibles de maire, si je n'avais été précisément, fondamentalement convaincu que je pouvais compter sur vos conseils éclairés, et sur votre collaboration aussi intelligente qu'assidue.

Par le scrutin du 3 mai, la population de Bonifacio a affirmé plus énergiquement que jamais son entière confiance en nous. On a employé, pour nous combattre, les armes les plus viles : calomnies, promesses aussi pompeuses que fallacieuses, menaces privées, et menaces auxquelles l'un a, au mépris des lois et de la dignité humaine, donné l'estampille officielle : tout a été mis en œuvre par certains de nos adversaires aux abois. Rien n'a pu avoir raison de la calme énergie, du profond et ...jour davantage, notre chère cité dans la voie du progrès et à la maintenir dans le respect des lois et des institutions, afin qu'elle conserve toujours intact son beau renom de sagesse et d'honnêteté, et qu'elle ne cesse de mériter, avec l'estime de ses visiteurs, la protection et la faveur des pouvoirs publics.

Le programme dont je viens d'esquisser les principales lignes est tentant pour nos cœur bonifaciens. A l'œuvre donc aux cris de : Vive la République ! Vive Bonifacio.

COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE CHEVAUX

sur l'Hippodrome
Campometta-Terranova

Dimanche 14 Juin 1908.

RÉSULTATS

Prix de l'Industrie

Course plate, 650 fr.

Quatre chevaux engagés.

1er *Mellino*, 2 minutes.
2e *Bataille*.
3e *Tartarin*.

Prix de la Société Sportive d'encouragement et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.500 fr.

Trois chevaux engagés.

1er *Manon*, 1 m. 59 secondes.
2e *Paquet*.
3e *Turpille*.

Prix du Conseil Général et du Ministère de l'Agriculture

Course plate, 1.350 fr.

Cinq chevaux engagés.

1er *Bobène*, 3 m. 15 s.
2e *Major*.
3e *Fiamella II*.
4e *Tartarin*.

Prix du Demi-Sang

Deux chevaux engagés.

1er *Clermont*, 2 m. 45 s.

Prix des Dames

Cinq chevaux engagés.

1er *Figaro*, 4 m. 5 s.
2e *Bandit*.
3e *Lauristole*.

Prix de la Ville de Bastia

Course plate 500 fr.

Cinq chevaux engagés.

1er *Fiamella*, 2 m. 3 s.
2e *Major*.
3e *Paquet*.
4e *Turpille*.

***

MM. les gagnants sont priés de retirer mardi matin leurs mandats de paiement chez M. Ricci, commissaire des Courses, 1, impasse Sadi-Carnot, au 1er.

Le Comité.

Brevet élémentaire

des Jeunes filles

Nous rappelons que l'examen de la 1ère session du Brevet élémentaire des jeunes filles est fixé au lundi 15 juin. Les aspirantes devront être présentes au lycée pour l'appel nominal à 7 h. ½ précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Elles devront être munies de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant :

Epreuves de la 1re série

DURÉE DE L'ÉPREUVE

Lundi matin : Dictée et exercices, demi heure après la dictée du sujet : Composition française 2 heures.

Soir : Calcul de 2 à 4 heures.

Epreuves de la 2me série

Mardi soir : Ecriture de 1 heure ½ à 2 heures ½. — Couture de 2 heures ½ à 3 heures ½. — Dessin de 3 heures ½ à 4 heures ½.

Epreuves de la 3me série

EPREUVES ORALES

Mercredi matin à 8 heures.

La Fête de la Mutualité

Tirage de la Tombola au profit de l'Assistance Publique

NUMÉROS GAGNANTS

27 Fournaise à alcool.
102 Baromètre.
164 Sachet.
166 Boîte parfumerie.
230 Cafetière porcelaine.
290 Garniture chemisette (3 vases).
328 Chemin de fer bambous.
350 Carafe liqueur.
399 Bouteille liqueur.
428 Quatre tablettes chocolat.
574 Glace.
641 Porte-photographie.
682 Cafetière porcelaine.
695 Album.
693 Bouteille champagne.
701 Deux pots de confiture.
755 Agrandissement photographie avec cadre.
763 Bouteille liqueur.
802 Eventail chinois.
871 Cuiller longue.
1010 Carafe liqueur.
1043 Couteau de poche.
1051 Lampe.
1084 Pendule.
1113 Corbeille-montre argenté.
1125 Trois volumes.
1137 Porte bouquet.
1231 Un allumoir, une accoche.
1264 Sucrier.
1431 Bouteille quinquina.
1476 Garniture cheminée.

Les lots peuvent être retirés dès aujourd'hui, chez M. Airola Joseph, Boulevard du Palais, 8, dans les quinze jours au plus tard.

La Commission.

Bulletin Financier

Paris, 11 juin 1908

L'entrevue du Tsar et du roi Edouard a eu une impression favorablement la marché. Rien de nouveau. Notre Rente a ...rmé à 95,10. Tous les Fonds Etrangers sont fermes. Nos Banques de Crédit restent aux bonnes tendances. Crédit Foncier 725. Crédit Lyonnais 1,470. Comptoir National d'Escompte 695, Société Générale 664.

Les Valeurs industrielles et de traction sont en reprise. Rio en nouvelle avance. ...ers ont monté de 15 à 16 ». Le Caoutchouc des Africains Français s'avancent encore à 534, et la part à 95 ½.

L'action Prowotnik (société russo-française qui exploite la fabrique de chaussures et s'adjuge au caoutchouc la plus colossale de la Russie) se négocie entre 539 et 540 ; les capitaux de réserve représentent 107.41 0/0 du capital de fondation, ce qui permet d'apprécier la prudence de l'administration de cette entreprise qui, au cours actuel, donne un revenu de plus de 6 0/0.

Les obligations nouvelles 6/0 de 500 fr de la Cie des Tramways Estuaires et Force de Rio de Janeiro introduites hier, ont coté 410 et 212.

L'action Société Générale d'Etudes est demandée à 233,50 ; nous avons dit qu'on prévoyait une augmentation de dividende pour l'exercice 1907.

Nos chemins de fer restent fermes. Les obligations 2 ½ Ouest sont toujours recherchées à 386.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Accident

Hier au soir, vers 6 heures, sur le Cours Napoléon, devant la place Abbattucci, le jeune Bartoli Toussaint âgé de 7 ans, fils du gardien chef de la maison d'arrêt, traversait la chaussée en courant, lorsqu'il a été heurté et renversé par le cheval d'une voiture de place qui se dirigeait vers le centre de la ville au petit trot, et que conduisait le cocher Bruno Michel.

Une roue de derrière est passée sur la jambe droite de l'enfant lui faisant à quelques centimètres au-dessous de la cuisse une blessure heureusement sans gravité.

MM. Perelli Pierre secrétaire de police à la suite de Marseille, et Perazzi Pierre, gendarme en résidence dans les Alpes-Maritimes, témoins de l'accident, ont en l'absence de tout agent de la police locale fait prévenir les parents de la victime qui a été transportée chez elle.

Acte de probité

Ce matin, vers huit heure, le nommé Cardolussi Michel, âgé de 18 ans, étudiant demeurant Cours Napoléon, 3, a trouvé un collier de dame en métal doré, sur les escaliers du théâtre. Il le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Nous félicitons le jeune Cardolussi pour son acte de probité.

Compagnie de débarquement

Ce matin à 7 heures, la ville a été joyeusement réveillée, par la musique de la « Justice, » qui jouait d'entraînants pas redoublés et précédait une compagnie de débarquement.

Nos braves marins défilent à une allure impeccable sont allés manœuvrer sur le terrain de Canone. Ils sont rentrés à bord à 10 heures.

Il est inutile d'ajouter qu'une grande partie de la population en gaieté a suivi nos marins.

Etat Civil

NAISSANCES.

Paquet Jean Noël-Vincent. — Pietri Jeanne-Antoinette-Marie-Antoinette.

MARIAGES.

Bianchini Michel-Ange, brigadier des douanes, et Peretti Angèle Marie.

Aux Clients du Café d'Ajaccio

Pour des raisons indépendantes de ma volonté, je suis appelé à quitter la direction du « Café d'Ajaccio. »

Aussi, en quittant cet établissement j'ai le devoir impérieux d'adresser aux nombreux clients qui m'avaient honoré de leur sympathie, mes remerciements les meilleurs et les plus sincères.

Croyant avoir fait tout ce qu'il était possible de faire, pour leur procurer le plus de satisfactions, j'ai le ferme espoir qu'ils me continueront leur confiance, et voudront bien demeurer mes clients, au « Café, ex Hôtel Solferino » dont je prendrai, lundi, 15 Juin, la direction.

Ils peuvent être sûrs, que j'apporterai à mes nouveaux soins, tous mes soins dans l'exécution du service, et dans le choix des moyens qui seront les plus propres à leur faire trouver agréable la fréquentation du « Solferino. »

L'orchestre, habilement dirigé par M. Gayral, et dont le public vient à souvent goûté le répertoire aussi choisi que varié, se fera entendre sur la terrasse du « Café Solferino, » tous les jours à l'apéritif, de 5 heures et demie à 7 heures, et de 8 heures et demie à minuit.

Les amateurs de bonne bière, y trouveront celle qui est la plus renommée à Munich. « L'Augustiner Bräu. »

JAMBETTY.

DÉLIVRÉE !

Son estomac faisait son malheur

Les pilules Pink ont fait son bonheur



Mme Huguet

Mme Huguet, femme de M. Huguet employé à la Société Métallurgique de la Borcuville (Eure), a souffert pendant plusieurs années d'un mal vain estomac. Elle n'a pu mettre un terme à ses souffrances, elle n'a pu être délivrée de ses mauvaises digestions que du jour où elle a commencé le traitement des pilules Pink.

« J'ai beaucoup et longtemps souffert de mon estomac, écrit elle, et pour vous donner une idée de ce qu'étaient mes souffrances, je vous dirai que j'en étais arrivée à me priver de nourriture pour éviter d'avoir à digérer. Généralement c'était un mauvais calcul, car si je n'avais pas alors les douleurs qui accompagnent les mauvaises digestions, j'avais des crampes et des crises de faiblesses tout aussi désagréables.

Mon nouvel remède fit si bien que je devins anémique, que je perdis mes forces peu à peu ; il arriva un moment où mon épuisement fut complet et il eut été alors d'une simple marche pour me mettre hors d'haleine.

Les remèdes qui m'avient été ordonnés pour mon estomac ne soulagèrent bien un peu, mais seulement tant que je les prenais. Alors, en présence de cet insuccès, en me voyant toujours aussi mal, chacun parmi mes amis, me conseillèrent, chacun son opinion. « Moi je ferais ceci, moi je prendrais cela. » Or, j'avais remarqué que plusieurs personnes avaient dit : « Moi, je prendrais les pilules Pink, parce qu'elles ont guéri tel et tel personne. » Comme, de plus, j'avais eu fréquemment dans les journaux la relation de guérisons de maux d'estomac par les pilules Pink, j'ai pris ces pilules. Elles ont été excellentes. Elles ne m'ont pas donné qu'un soulagement momentané, elles m'ont donné une guérison complète. Je dis complète, parce que non seulement maintenant je ne souffre plus de l'estomac et digère fort bien, mais parce ce qu'aussi j'ai retrouvé toutes mes forces, que j'ai de nouveau très bonne mine, et qu'il n'y a plus chez moi trace d'anémie. »

Les Pilules Pink guérissent les maux d'estomac d'une façon durable. Avec elles, la réparation de ces organes indispensable est fait complètement et sérieusement. Si une digestion ne se fait pas parfaitement, faites dès aujourd'hui un essai des pilules Pink et vous constaterez de vous-même la vertu de ces pilules. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, irrégularités des 1ères, insomnie. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gallin, 23, Rue Halle, Paris, Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17,50 les 6 boîtes, franco.

THÉATRE

La représentation de *Le Père Lebonnard* a été pour les initiés non une surprise, mais un nouveau et vrai régal.

A quoi bon redire toujours les mêmes choses. L'éloge de M. Silvain et de sa troupe n'est plus à faire, car depuis trois jours, que nous avons le plaisir de suivre chacune de ses représentations, nous marchons d'extase en extase, et tous les Bastiais ont déjà eu l'occasion d'aller applaudir les artistes qui honorent la Maison de Molière.

Le sujet du *Père Lebonnard* est tout d'actualité. Une loi récente sur les enfants adultérins est venue réparer cette injustice sociale qui consiste à faire supporter à d'innocentes victimes les fautes de leurs auteurs ; mais ce qu'aucune disposition législative ne pourra jamais leur donner, c'est cette affection, cette bonté, large et généreuse, dont le père Lebonnard entoure celui qui est un intrus dans sa famille.

M. Silvain avec son beau talent a su donner à son personnage une force, un peu de physionomie et de scène qui a ému, charmé et transporté les spectateurs.

Nous donnerons, demain un compte-rendu plus détaillé de cette pièce qui, avec *Au Clair de la Lune*, brillamment interprétée par Mlles F. Darlay et Madeleine Laroche, secondée par M. Laumonier, de la Comédie Française, nous a donné l'occasion de passer une soirée des plus agréables.

⁂

Ce soir a lieu la dernière représentation de la troupe Silvain. Nous sommes persuadé que le public bastiais tiendra à honorer de sa présence, les vaillants interprètes de Racine, de Ponsard et de Jean Aicard.

Dans *Electre*, a pu dire un de nos confrères Mme Louise Silvain est une de nos plus belles impressions de théâtre, la plus belle peut-être.

Nous avons assisté, depuis trois jours, aux plus purs manifestations d'art, et le succès triomphal de la tournée Silvain se clôturera, ce soir, par les ovations méritées de tous nos concitoyens.

⁂

Ce soir, 14 juin, à 8 h. 1/2

ELECTRE

Tragédie de Sophocle, adaptée par Poirot

Le Gouverneur d'Oreste	MM. Silvain,
Oreste.	R. Joubé.
Egysthe	J. Darcant
Pylade	Guverry.
Electre	Mme L. Silvain.
Clytemnestre. . . .	Mlles J. Margès
Chrysothémis . . .	M. Larroche
Une Choreute . . .	F. Darley.
Seconde Choreute . .	M. Destrées

Le Passant

de François Coppée.

Silvia	Mme L. Silvain.
Zanetto	Mlle F. Darley

Le retour de l'Empereur

Poésie de Victor Hugo, dite par M. Silvain.

Prix des Places :

Premières Loges, 5 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils, 5 fr. — Stalles, 4 fr. — Deuxièmes Loges, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Bureau de Location chez M. POGGI coiffeur.

Petite Gazette

Ecole d'administration

MM. Antonetti et Andreï, sergents au 4e colonial d'infanterie, Valenti, maréchal des logis à la 2e Cie d'ouvriers d'artillerie coloniale à Toulon, ont été admis à prendre part au concours d'admission à l'école d'administration de Vincennes.

⁂

Cornet mondain

On nous annonce de Nonza le prochain mariage de Mlle Dévote Padovani, la charmante fille du regretté M. Padovani et de Madame née Secola, avec M. Canale, contrôleur des douanes et régies en Cochinchine.

Cette union resserrera davantage les liens d'amitié qui unissent deux des meilleures familles du canton de Nonza.

Nous offrons aux futurs époux et à leurs familles nos bien sincères félicitations.

⁂

Etablissements Pénitentiaires

Sont nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires de la Guyane, MM. Capolini, soldat au 24e colonial ; Poli, ex-caporal au 4e colonial ; Dottori, soldat au bataillon colonial de l'Emyrne ; Defendini, soldat au 4e colonial ; Paraldi, sergent au 40e de ligne ; Santini, soldat au 24e colonial.

⁂

Postes

Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Casanova, sergent au 121e, Maroselli, ex-caporal au 147e, Simonetti, ex-caporal au 111e.

M. Fregoni, soldat au 4e colonial, est nommé facteur local à Aubagne.

⁂

Ville de Paris

M. Chiavernini, adjudant au 10e, est nommé garde des cimetières de Paris.

⁂

Armée territoriale

Sont proposés pour le grade de capitaine dans l'armée territoriale : MM. les lieutenants Barbieri, du rég. de Coulommiers ; Cattoli, du 11e bat. territorial de zouaves ; Franceschetti, du 55e territorial ; Ghidardi, du rég. de Marseille ; Gentiloni, du 100e territorial ; Pasqualini, du rég. de Beauvais ; Valery, du 1er rég. de zouaves ; Antoni, Bartoli, Colonna d'Istria, Marchioni, Contry, du 116e.

M. Colombani, officier d'administration de 2e classe du service de santé, dans le 19e corps, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 1ère classe.

⁂

A louer

Grand appartement, maison comte Benedetti.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Villa Kermaria, au bord de la mer. S'adresser à M. Giordani, notaire à Bastia.

LA MAISON GHILINI

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est la disposable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout les pâtes de la

Maison Ghilini

6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia (Corse).

BAINS DE POZZICHELLO

Eaux *sulfureuses, sodiques, froides* ; très *efficaces* dans les manifestations cutanées de la diathèse herpétique : *acné* sous toutes ses formes surtout *l'eczéma. Catarrhe* chronique des *conjonctives*, du *rhino-pharynx*, du *larynx*, des *bronches* et de la *vessie*.

Saison du 4 mai à fin juin

Chambres à 1 fr 50, 2 fr, 2 fr 25 par jour.

Pension à 5 fr et à 3 fr par jour.

L'établissement ne fournit pas de linge. Retenir les chambres en s'adressant à Monsieur le directeur de l'Etablissement, Pozzichello.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00322

Le Grand Prix DE PARIS

Paris, 14 juin.

La journée du Grand-Prix a été favorisée par un temps superbe.

L'arrivée du Président de la République a donné lieu à une imposante manifestation.

Le Grand-Prix de 300 000 francs, a été gagné par *Northeast* à M. Vanderbilt.

Sauge Pourprée est arrivé second ; *Tauvigny*, troisième.

LE PRINCE DE GRÈCE

Paris, 14 juin.

S. A. le prince Georges de Grèce a quitté Paris dans la soirée, se rendant à Copenhague, où il y passera une quinzaine de jours.

Le prince retournera ensuite à Paris.

Le Ministre de la Guerre à Reims

Reims, 14 juin.

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses du concours de tir de Reims.

A cette occasion, le Ministre a prononcé un discours vibrant de patriotisme.

Une très belle réception a été offerte au Ministre.

Ce soir le général Picquart assistera à un grand banquet organisé en son honneur.

M. LOUBET à Nantes

Nantes, 14 juin.

M. Loubet, ancien président de la République, a été désigné pour présider les fêtes mutualistes de Nantes.

Ces fêtes promettent d'être très brillantes.

Le maire de Nantes a demandé le concours de la Garde Républicaine.

EN ESPAGNE

A l'Exposition franco-espagnole

La visite du Roi

Paris, 14 juin.

M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui est arrivé à Saragosse, hier soir, a reçu aujourd'hui S. M. Alphonse XIII, à l'Exposition franco-espagnole, à l'entrée de la section française.

Notre ministre du Commerce était entouré de tout le personnel de la section.

M. Cruppi a accompagné ensuite le roi dans sa visite.

S. M. Alphonse XIII a été enchanté de sa visite et a exprimé au Ministre sa grande satisfaction.

EN ANGLETERRE

Le nouveau dirigeable

Londres, 14 juin.

Le nouveau dirigeable militaire anglais, le *Nulli Secundi*, a fait, cet après-midi, à Farbonrough, une nouvelle ascension qui a donné de bons résultats.

EN ALLEMAGNE

L'Antimilitarisme

Berlin, 14 juin.

On assure que les anarchistes se livrent, en ce moment, à une propagande antimilitariste des plus actives.

Ils tentent de provoquer une agitation contre la Presse et son armée, qu'ils considèrent comme la rempart assuré de la réaction.

Des centres anarchistes ont été organisés à proximité de la frontière allemande : en Hollande, en Suisse, en France, en Angleterre et en Danemark.

Des brochures doivent être expédiées dans l'intérieur de l'Empire, et distribuées secrètement dans l'armée.

LE TRAITÉ ANGLO-RUSSE

Berlin, 14 juin.

Les feuilles officieuses allemandes continuent à s'occuper de la valeur du traité anglo-russe.

« Les conséquences indirectes, disent-elles, sont pour nous importantes.

» La politique allemande se heurte en ce moment à une phalange homogène de différents groupements.

» Le traité anglo-russe est un anneau de la chaîne qui nous enserre.

» Le champ dans lequel nous pouvons nous mouvoir librement se trouve rétréci, de plus en plus et méthodiquement, par certains hommes d'Etat étrangers. »

HEMORROIDES

Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NTADAM.

LE FLACON : 4f50.

Ex. 29, R. de La Rochefoucauld, PARIS pour recevoir franco la brochure explicative. Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature NTADAM.

AVIS DE DECÉS

Madame la Comtesse Edmond d'Equevilley ;

Monsieur Maurice d'Equevilley, percepteur à Belgodere (Corse), et Madame Maurice d'Equevilley, Madame Veuve Tonsaint Malespine ;

Mademoiselle Clary d'Equevilley, Monsieur Ambroise Malespine ;

Madame Veuve Léon Royer ;

Les familles d'Equevilley, de Lassalle, Durin, La Rivière, Bonier Lafosse, Chatenet et Delsenne,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ALEXANDRE, EDMOND
COMTE D'EQUEVILLEY

leur époux, père, beau-père, grand'père beau-frère et allié, décédé à Nanilly (Seine), boulevard Victor Hugo, numéro 20, le 2 Juin 1908, dans sa 62me année.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Prière pour Lui !

Madame et Monsieur Sauveur Maggiotti, docteur, M. Joseph Maggiotti, sous-lieutenant au 112e de ligne, à Draguignan, MM. Louis et Albert Maggiotti,

Les familles Limperani de Marseille, Raggiotti de Marseille, Fontanabona, Maggiotti, Filia, Veuve Poggi, Boccili, Dupuis, Bertoli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

M. François Maggiotti

leur fils, frère et neveu, décédé à l'âge de 21 ans.

L'enterrement aura lieu mardi, 16 juin, à 4 heure de relevée.

Monsieur Joseph Nivaggioli, Juge d'instruction au Tribunal Civil de Corte, Madame Nivaggioli, née Bonelli ; Monsieur Pierre-Marie Nivaggioli, propriétaire, Madame Nivaggioli, née Tafani et leur enfants ; Monsieur Philippe Nivaggioli, retraité, Madame Nivaggioli, née Paravisini et leurs enfants ; Madame Veuve Joséphine Di Sosea, née Pozzo di-Borgo et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Nivaggioli

Professeur au Lycée de Bastia
Officier de l'Instruction publique

décédé à Bastia, le 13 Juin 1908, à l'âge de 65 ans.

Le levée du corps aura lieu aujourd'hui, lundi, 15 Juin, à dix heures très précises du matin.

Le convoi se dirigera vers la gare.

L'inhumation aura lieu à Murzo.

OUVERTURE

de l'Etablissement Thermal

de Guagno-les-Bains

le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno les-Bains par le service maritime coller de chaque quinzaine ; ses départs desservent la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrive à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 4 heures du matin, arrivée à Sagone à 10 heures 1/2 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ de Calvi devront avec les services des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, on y trouve hygiénique, chambres claires, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, escalier conduisant des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, aménagé rationnellement et qui met l'organisme à l'abri de l'air des brusques variations, on y trouve également une buvette, source abondante d'eau minérale, pure et légère, source qui est reconnue comme égale de plusieurs.

Un médecin dirige la cure.

Pour cette gommante s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno les-Bains.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Vigulier spécialiste diplômé* (ex daces et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandagesans ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigulier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Hirtzi) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dauphin.

HOTEL DES PALMIERS

(Ancien Hôtel de la Marine)

à côté de la Mairie

à 2 minutes du bateau pour le Continent

ANTOINE Pe ERI, propriétaire

2, Place des Palmiers, AJACCIO

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, se recommande par sa bonne cuisine et la modicité de ses prix.

CHAMBRES MEUBLÉES

Huitres et Coquillages

Spécialité de bouillabaisse et de langoustes à l'Américaine.

Grands salons pour noces et festins



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement de mémoire, de la vitalité et de l'énergie, de faiblesse et troubles chroniques, avec Mal de Tête persistant, Étourdissements, Insomnies, Migraines dans la nuque, Bourdonnements, etc., trouveront rapidement, sûrement, à peu de frais, à s'adresser à M. G. GAUTIER, Docteur-Pharmacien, qui envoie NOTICE et MANIÈRE de se guérir soi-même.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la désintégration trouve son guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Sac de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre toutes les Vices du Sang, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Pour MAIGRIR

Pour suivre à la lettre et sans crainte, Laissant la taille, calmant les besoins de la vessie, réduisant le double menton, Supprimant les rides et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 5 fr. - Franco, 5fr. 50. Pour Maigrir, 14, Rue Victoire, Paris et tous bons Parfumeurs

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyent en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
Si oui,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modifiés. Résultats Incomparés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

LOTERIE
de la Ville de Marseille

Pour la Conservation de Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 18 août 1907)

378.000 francs de lots

Gros Lot : **100.000** fr.

et Cent neuf autres lots espèces de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.

Unique tirage : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 fr.

EN VENTE PARTOUT

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite sa garde ancien cabinet spécialement installé — ce disant chirurgien-dentiste — qui a eu pour le droit d'exercer la profession et des emplois des troupes armées, le crédit pour la

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour teindre toute sorte Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet : 40 Centimes.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gastrites laids, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer ou Cancer, Kystes, Goitres, Taches « Plaies » propageant un éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

6 à 8 FRANCS par jour et p'us. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 35, rue Stéphenson, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nom bronze clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., bronzes or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.



SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 166 — MARDI, 16 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

00323
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Jean François R.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h 55 m. — Coucher, 7 h. 00 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28

Fête de Demain : Saint Renieri.

15 JUIN

L'entrevue de Revel

L'entrevue d'Edouard VII avec le Tsar n'a pas été moins brillante que celle avec le Président de la République à Londres. En la calme ville *finlandaise de Revel, qui* s'était, pour la circonstance, parée d'oriflammes, d'arcs de triomphe, de fleurs, s'est accompli le second acte de la trilogie qui doit modifier si considérablement l'échiquier européen. Sans aller jusqu'à dire que l'Angleterre et la Russie sont désormais intimement alliées, il n'est pas prématuré d'affirmer que cette alliance est dans l'air et que, sauf complications imprévues, elle se réalisera tôt ou tard.

Comme nous voilà loin de la situation européenne d'il y a seulement une dizaine d'années! La France et l'Angleterre étaient alors dans les plus mauvais termes. Chez nous, l'opinion publique était souvent injuste pour nos voisins d'outre-mer, sur lesquels s'exerçait à plaisir notre esprit caustique. Cette tendance à ridiculiser l'Anglais atteignit parfois une telle âpreté que le gouvernement, craignant des représailles, dut se préoccuper d'y mettre un frein. C'est ainsi que furent interdits plusieurs numéros de journaux illustrés, notamment du *Rire*, où les Anglais étaient pris à partie.

L'incident de Fachoda vint encore augmenter cette aversion entre Français et Anglais. Pendant la guerre du Transvaal, aucune nation ne fut plus enthousiaste aux premiers succès des Boërs. Cependant, le gouvernement sut garder une sage neutralité, et l'audis que l'empereur d'Allemagne lançait son fameux télégramme de sympathie au président Kruger, la France refusait d'accomplir le moindre geste qui put être mal interprété de l'autre côté de la Manche. Ce fut le commencement d'un revirement qui, sous la ténace impulsion d'Edouard VII, ce monarque *élevé à Paris où il ne compte* que des amis, est devenu l'actuelle Entente cordiale.

Restait à compléter cette œuvre par le rapprochement avec notre alliée la Russie. Il parut bientôt évident que l'entente avec la France ne serait véritablement efficace et durable que si elle ne choquait aucun des intérêts, aucune des susceptibilités de la Russie.

L'Allemagne vit le danger et s'appliqua aussitôt à le conjurer en offrant ses bons offices au Tsar. C'était le temps où la Russie était mise à feu et à sang par les terroristes et les révolutionnaires ; Nicolas II hésitait à accorder à son peuple les libertés constitutionnelles qu'il réclamait. Le moment parut bien choisi à Guillaume, qui proposa au Tsar de prendre part à la Triplice, devenue l'alliance monarchique, la coalition des trônes contre les peuples.

A ce moment, on put craindre sérieusement, en France, que la Russie ne penchât de ce côté, abandonnant ainsi la généreuse République à laquelle elle avait lié sa destinée.

Tout parut perdu, lors de la guerre russo-japonaise. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg voyait la main de l'Angleterre, alliée du Japon, dans tous les succès de son ennemi. L'incident de Hull faillit mettre le feu aux poudres.

Heureusement tout fut réglé à l'amiable, et en définitive, ce fut l'Angleterre qui l'emporta sur l'Allemagne dans la lutte d'influence qu'elles avaient entreprises auprès de la Russie.

Les causes de dissentiment étaient cependant nombreuses entre les deux pays. Ils se heurtent dans tout l'Orient, au Thibet, sur la frontière de l'Afghanistan, en Perse, en Macédoine, en Chine. En revanche de quelques concessions sur ces terrains, l'Angleterre prêtera un utile appui à la Russie, contre l'Allemagne, en Asie Mineure, en Turquie, dans les Balkans.

Fatalement, et malgré son désir de ne froisser personne, la Russie, en se rapprochant de l'Angleterre, s'est éloignée de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est ce qui explique le mécontentement rageur du gouvernement de Berlin, exprimé avec tant d'acrimonie, ces jours-ci, dans la presse officieuse.

La question d'Orient, cette éternelle torche de discorde, va prendre une nouvelle tournure : Russie et Angleterre vont s'entendre pour la trancher à leur avantage. L'Autriche et l'Allemagne doivent se tenir sur leurs gardes en Orient.

En définitive, l'axe de la politique européenne s'est déplacé. L'Allemagne, qui n'avait eu jusqu'ici que deux points de mire, sur lesquels elle concentrait toutes ses forces : la mer du Nord où elle accumulait une flotte capable de tenir tête à l'Angleterre ; la frontière des Vosges où elle menaçait sans cesse la France. Maintenant, le danger lui vient aussi du côté de la Pologne et du Bosphore.

La France ne peut que se réjouir de ce nouvel état de choses ; étant moins menacée, elle va pouvoir travailler avec la certitude du lendemain pacifique.

Après l'entrevue de Revel apparaît nettement l'erreur de ceux qui prétendent que l'alliance anglaise n'apporte à la France aucun avantage. Ceux-là n'envisagent que l'impossibilité pour l'Angleterre de débarquer sur le continent une armée qu'elle ne possède pas ; mais ils ont compté sans l'influence diplomatique que peut avoir cette puissance en détournant sur d'autres points l'attention et les forces de nos ennemis éventuels.

C'est précisément ce qui vient d'arriver. Le plus gros de la menace allemande, au lieu de s'apesantir sur la France, retombe maintenant sur la Russie, considérée jusque là comme une amie à Berlin... Il faut déchanter, et c'est là ce qui enrage le Kaiser.

Tandis que résonnent dans Revel ces fêtes, les mots de paix, d'alliances, de fraternité, l'Allemagne s'agite, fait grincer ses chaînes, prépare sa poudre sèche... Mais le temps est passé où ces pétarades pouvaient nous effrayer. Bon gré mal gré, il faudra que l'Allemagne tourne vers l'Orient quelques-unes des batteries qu'elle braque sur les Vosges. Il faudra qu'elle se résigne à abandonner ses tracasseries au Maroc, de peur de perdre un cup de dent en Turquie.

La France y gagnera la paix et la sécurité. Nous ne demandons pas davantage.

C. des Cordeliers.

Propos d'Actualité

Une Thérapeutique Nouvelle.

« Dis-moi quel légume tu manges, je te dirai qui tu es ». Le vieil adage pourrait servir d'épigraphe à la brochure qu'un médecin allemand, qui trouve que nous ne prenons pas suffisamment garde aux légumes dont nous nous nourrissons, vient de consacrer à une thérapeutique nouvelle qu'il a révélée sous le nom de Légumithérapie, en un résumé compris de cette façon lapidaire.

Les légumes agissent à tel ou tel autre influence prononcée sur la santé physique et morale.

C'est un peu dans la théorie physiologique du Russe Alexandre Herzen qui explique la différence des races par la différence des cuisines.

Et c'est, ma foi! aussi poétique en même un peu dans celle de notre grand Michelet dans cette de qui l'âme de la France était fa te revient du bouquet subtil de ses vins généreux.

Cette influence que le savant Tenton attribue au choix de l'alimentation légumineuse peut être judicieusement employée pour guérir nombre de maladies et surveiller en même temps toutes écarts d'esprit.

Ainsi le poireau de terre développerait les qualités raisonnables, l'équilibre et le calme de la pensée.

Les épinards qu'on était habitué à ne considérer que en tant que bolus hygiénique de l'estomac, pourraient aux rêves ambitieux et en même temps à l'énergie et à la confiance de la volonté. Ce serait le légume à recommander aux maux et aux « flueques » que le président Roosevelt a eu si grande horreur.

Les haricots verts et les oreades du Japon sont des légumes délicats qui inspirent les pensées et les sentiments artistiques.

Quant aux haricots blancs ils conviendraient tout spécialement à tous les travailleurs travailleurs manuels et travailleurs intellectuels. C'est un aliment réparateur du système nerveux, plus riche et plus tonique que la viande allemande.

Mais il n'en faut pas tous les légumes aient de si enfantines vertus.

Il y en a d'abord un : le petit pois, qui n'est pas sérieux. C'est un légume frivole qui pousse à la frivolité à la coquetterie, au flirt. On devrait être l'aliment favori l'ambroisie-bonbon du « petit dieu malin ».

La lentille leur serait la pilule, mais aussi par la même occasion l'embonpoint, c'est à dire l'empâtement. Le navet, au contraire, pousserait à l'humeur noire. De même l'oseille, on dépit de son acidité : elle provoquerait un sommeil tourmenté de cauchemars pénibles.

Le choufleur et surtout le choux de Bruxelles sont particulièrement appréciés des épileptes.

En revanche, la carotte donne les vertiges et il est recommandable aux bilieux aux natures infortunées. C'est sans doute pourquoi elle est si en fac ur aux tables d'hôtes des stations thermales, telle Vichy.

Au fond il peut bien être dans le vrai, l'inventeur du légumothérapie. Et d'ailleurs « tout est dans tout », en fin de compte, comme disait Goethe.

L.-D. Arnotto.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 juin à 8 h. 1/2

Reine de la Fête, allégro,	L. Gregh.
La Poupée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
Similago, valse espagnole,	A. Corbin.
Mignon, fant.,	Thomas.
Les Oudines du Nil, ballet,	Genne.

Le Chef de musique, X. Lanuos.

***

Retraite en musique

Itinéraire du 16 juin 1908

Rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rues de l'Opéra, Salvator Viale, B1 Paoli, rue Miot, Place St-Nicolas, B1 Sébastiani. Rentrée.

---

217 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES VERTS SONT VERTS

Et comme, après cela, le réveil serait doux... les forces réparées.. l'énergie revenue... Il a encore assez de présence d'esprit pour se dire :

— Le sommeil, dans la neige, c'est la mort !..

Et le comte mort, que deviendra la douce et innocente Lison ? Il s'arbonte sur ses mains pour se relever, mais ses bras, dans la neige, enfoncent jusqu'aux épaules, et restent enclavés d'une étreinte froide. Il ne peut plus les retirer... Et son corps fléchit, s'abaisse lentement, touche la neige... et son visage se colle contre la neige.

— Non, non, je ne veux pas.. m'endormir...

Il se débat, impuissant, misérable, contre la douce enveloppe où il s'engloutit. Il ne dort pas encore, et pourtant le sommeil est déjà maître de lui. A travers les bourdonnements confus qui emplissent ses oreilles, une voix qu'il croit reconnaître, une voix fraîche, arrive jusqu'à lui. Il écoute, avec un *sourire d'espoir.. pendant qu'une dernière* lueur d'intelligence traverse ses yeux troubles. Ce qu'il entend, il l'entend très distinctement. Mais cela se passe assez de cette façon quand on rêve. Rêve-t-il ? traverse-t-il encore les mêmes hallucinations. C'est une voix jeune qui chante, dans la désolation de cette forêt ensevelie sous la neige, qui chante comme pour faire fuir loin, bien loin, cette tristesse, qui chante certaines vieux couplets lorrains que Croix-Vitré lui même a fredonnés dans le temps :

Au château de mon père,
Un oranger y a,
Il en est si changé,
Qu'il en rabote en bas.
Bon, bon, nous y sommes;
Tra la la, nous y v'là !..

La belle demande à son père
Quand on les cueillera.
« Oh ! ma fille, oh ! ma fille !..
« Quand la saison viendra ! »
Bon, bon, nous y sommes;
Tra la la, nous y v'là !..

Une sourde exclamation s'échappe des lèvres tuméfiées du vieillard.

— C'est Lison ! Ma fille ! Ma fille !! A moi ! Lison, à moi !

La voix s'éloigne, mais il la perçoit *encore :*

Elle cueille les plus jaunes,
Les vertes, elle les a;
Elle s'en va, pour les vendre,
Au marché, à Lamoie.
Bon, bon, nous y sommes;
Tra la la, nous y v'là !..

Et tout à coup, la voix se tait.. Et un grand cri, un cri rauque d'horreur, emplit la forêt, sombre, terrifiant...

A ce cri répond le gémissement du vieillard, du vieillard impuissant...

— Ma Lison !.. Ah ! les misérables !.

L'apaisement se fait dans son cerveau... Un calme infini comme une paix d'ermite... La vie n'arrive plus jusqu'à lui... Il est supposé distinctement. Lison aurait pu chanter encore, qu'il ne l'eût plus entendue .. Ce cri de damné qui venait de déchirer son cœur aurait pu se renouveler, qu'il n'eût point tressailli... Lison pouvait mourir, il ne se lèverait pas pour la défendre...

Croix-Vitré venait de s'en retourner..

Rose-Lison revenait du marché, et c'est au retour qu'elle fut surprise par la tourmente de neige. Tout d'abord elle avait suivi la route. Mais c'était, on le sait, un vieux dans l'amour des bois. Or, depuis bien longtemps, depuis qu'elle s'était consacrée à son père, et qu'elle ne quittait plus Royaumont, elle n'avait pas couru les ponts dans la forêt. Un peu de neige ne l'effrayait pas.

Comme toutes les jeunes filles, et comme presque toutes les femmes, Lison aimait la neige. Pourquoi cette préférence des filles et des femmes pour cette mort blanche ? D'où relation instinctive et originelle s'établit-elle, en leur esprit, entre cette chose froide et lumineuse et la pureté qui est en elles, ou qui a été en elles et qui sera toujours, quel que soit le bouleversement des mœurs, leur séduction toute puissante ? La neige couvrait déjà le sol, mais la couche n'en était pas encore très épaisse, lorsque Lison quittant la route, s'engagea dans la forêt. Des vols de petits oiseaux s'effrayaient dans les branches, cherchant un refuge, et leurs cris étaient des plaintes, car les oiseaux ont peur de la neige parce qu'ils ont peur de la faim. C'était des bandes de mésanges et de chardonnerets qui s'abattaient dans les buissons d'épines les plus serrés, ou des bouvreuils, tandis que les rougesgorges, en apercevant Lison, se mirent à sautiller derrière elle, devant elle, tout près, sans aucune frayeur, comme s'ils avaient voulu lui faire comprendre que ce sont eux les plus délicats, parmi les joyeux habitants des arbres, et que l'homme, seul, pouvait les sauver de la neige.

Lison marchait depuis un quart d'heure à peine en plein bois, lorsqu'elle fut surprise par l'obscurité presque complète. La rafale s'était mise sur la terre. Elle hâta le pas, s'enveloppa plus étroitement dans sa mante et sous son capuchon car elle frissonnait aux flocons qui fondaient à la chaleur de sa peau. Et c'était bien ainsi que Croix-Vitré l'avait vue, dans l'ombre nation de son rêve. Les arbres n'empêchaient pas le vent de tournoyer autour d'elle avec une violence inouïe. C'était une force brutale qui s'acharnait sur la fragilité de son corps. Elle y résista dans les premières minutes, courageuse.

(A suivre).

A MADAME LOUISE SILVAIN

de la Comédie Française

Que le soleil s'éteigne, et qu'une ombre éternelle
S'étende, noir linceul, sur notre Humanité ;
Que les étoiles fuient, essaim épouvanté,
Devant ce grand chaos de nuit universelle ;

Que l'âge ou le Destin ravisse l'étincelle
Qui donne à mon regard une humaine clarté,
Tant que la tombe, gouffre énorme et redouté,
N'aura pas englouti ma dépouille mortelle,

Je vous verrai toujours à cet instant béni
Où, devant la Nature et devant l'Infini,
Votre voix s'éleva palpitante et superbe ;

Où votre âme, vibrant d'art et d'émotion,
Unit, obéissant à son impulsion,
La noblesse du geste à la splendeur du verbe !

EMILE CROCHET.

Cour d'Assises

Audience du 15 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Usage de faux

Cette affaire, qui avait été appelée à la session de février dernier, est ainsi exposée dans l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le nommé Arrighi Dominique et ses deux neveux Arrighi Léonard et Salicetti Pierre-Antoine, devant procéder à un arrangement de famille, avaient signé, en 1867, un blanc seing qu'ils confièrent à feu Grimaldi d'Isdra, avoué à Castifao, par eux choisi comme arbitre au sujet d'un différend qui les divisait. Peu après, Arrighi Léonard en présentait chez l'avoué Grimaldi et l'informait tout en son nom qu'en nom de son oncle, qu'un règlement amiable était intervenu entre les parties. Il le priait, en conséquence, de lui restituer le blanc seing devenu désormais inutile. Cette pièce lui fut aussitôt remise sans aucune méfiance.

En 1889, Arrighi Léonard a remis ce même blanc seing au sieur Grimaldi Dominique, actuellement notaire à Moroseglia, et le priait de le remplir en y insérant un acte de partage portant que la succession des auteurs communs des signataires de la pièce. Grimaldi n'y fut pas en l'absence de deux d'entre eux qui ne l'avaient jamais chargé de pareille mission.

L'information a établi qu'au cours de cette même année, Léonard Arrighi se rendit à Ponte-di-Gesinco, où il a des parents, et où il obtint qu'un sieur Allonsi, aujourd'hui décédé, dressa l'acte de partage sur le feuille déjà présentée à Dominique Grimaldi. Arrighi Léonard a fait usage de cette pièce à l'occasion d'un procès que les conjoints Padovani avaient engagé contre lui, en 1903, en vue d'obtenir le partage judiciaire des biens dépendant de la succession d'Arrighi Dominique, père de la dame Padovani.

Le Tribunal Civil de Corte, ayant admis les conjoints Padovani à établir aux termes du droit devant un juge commissaire les faits par eux articulés, Arrighi Léonard présenta cette pièce au magistrat compétent, le 23 novembre 1905. Le notaire Grimaldi, appelé en témoignage, fut assistité invité à examiner la pièce produite et affirma qu'elle était revêtue des mêmes signatures que celles qui se trouvaient apposées au bas du blanc seing à lui présenté par l'accusé et que ces signatures étaient disposées dans le même ordre.

Entendu à l'instruction, le notaire Grimaldi a, d'ailleurs, déclaré que l'acusé lui avait avoué avoir retiré le blanc seing des mains de l'avocat Grimaldi et l'avoir ensuite fait remplir par feu Louis Allonsi. La même avait été fait d'une manière implicite par l'accusé avec le témoin Colombani-Pierre. Arrighi Léonard a néanmoins persisté à soutenir que la pièce incriminée a été écrite en entier de la main de feu François-Antoine Grimaldi d'Isdra, de son vivant avocat et maire à Castifao.

Trois experts ont été désignés par ordonnance du magistrat instructeur, en date du 14 juillet 1905, à l'effet de vérifier l'écriture de cette pièce. Après l'avoir approfondie de divers actes de l'état civil écrits de la main de feu le maire Grimaldi, les experts ont été unanimes à déclarer que les écritures comparées ne présentent aucun caractère commun, qu'elles appartiennent à des types différents et n'émanent pas du même auteur.

Interrogatoire

L'accusé, dans son interrogatoire, prétend que l'acte de partage intervenu en 1867 n'a été retiré qu'en 1889 parce que jusque là il n'avait pas eu besoin de s'en prévaloir, il dénie ensuite les autres faits relevés à sa charge.

Plaidoirie de Me Ajaccio

L'honorable organe de la partie civile, en se maintenant dans les limites de la mission qui lui a été confiée, démontre que l'acte de partage de 1889 enregistré en 1870 est la meilleure preuve de la fausseté matérielle de celui de 1867, dont voudrait se prévaloir Léonard Arrigni. Ils sont en contradiction formelle.

De plus, le blanc seing déposé par l'accusé est non signé et le justification de la thèse de l'accusation. Nul autre que lui n'a donc retiré les blancs seings remis à M. Grimaldi d'Este en Castifao.

Les ventes antérieures à 1867 établissent que Dominique et Antoine Arrighi avaient dû déjà le partage de la succession avant cette date.

Avec beaucoup de précision il fait ressortir la matérialité du faux et dans une péroraison très énergique sollicite la réparation due à un malheureux calomnié, victime de la plus odieuse des machinations.

Réquisitoire

A son tour M. Angeli, avocat général, établit dans quelles conditions le faux a été commis. Les experts ont pu établir que M. Grimaldi d'Este n'a pas rédigé l'acte de partage argué de faux. La comparaison des contrats avec les pièces de comparaison est absolument édifiante.

Si le faux est prouvé, l'usage du faux doit être retenu. Le préjudice matériel existe. Léonard s'est servi sciemment de la pièce fausse, ce crime là, peut-être reproché à l'accusé, à qui M. l'avocat général ne refuse pas les circonstances atténuantes, va surtout qu'il est père d'une nombreuse famille.

***

Sur le désir manifesté par MM. les Jurés, l'audience de ce jour a été levée à sept heures du soir, et renvoyée à demain à l'heure habituelle pour la plaidoirie de Me de Carafa, défenseur de l'accusé.

L'affaire Filippi et consorts commencera vers trois heures de l'après-midi.

***

Audience d'aujourd'hui :

Filippi Hombre, capitaine au cabotage, Gasparini Jean, Paoletti François, Cipriani Pascal, Giuseppi Jean-Antoine, tes quatre derniers marins, demeurant à Ajaccio, banderie et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me de Carafa, de Montera et Angeli.

Cette affaire occupera trois audiences.

***

Jurés Titulaires

Martini, viérifi. des douanes, Bastia.
Guerrini Laurent, propriétaire, Asco.
Mascari C.-L., Saint-André de Cotone.
Agostini Alcibiade, Bastia.
Franzini P.-J. professeur, Bastia.
Caroli Corinlen, officier de rés., Monte.
Micaelli F., cap. en ret., Calenzaggio.
Vincenti Pierre-Dominique, maire, Piobbola.
d'Ornano A.-F., sup. de Juge de p., Sorta.
Felix Jacques propriétaire, Antisanti.
Paoli Dalien, Penelli di Fiumorbo.
Pieri Salomon, cap. en ret., Giocatojo.
Desideri Terenzo, propriétaire, Prano.

Jurés Supplémentaires

Bernardi Ange-Toussaint, retraité.
Peretti Adolphe, architecte.
Patrimonio Jean Joseph, propriétaire.
Pietri Adrien-Vincent.
Raffalli Ange-Pascal.
Suavi Nicolas.
Gasparini Joseph Vincent.
Antoni François Louis.
Roth Auguste.
Luiggi Dominique.
Buonavoli Jean.
Ferrandi Don-Joseph.
Albertini Antoine.
Gandolfi Vincent.
Falzoni Napoléon.
Romani Ernest.
Alerini Jacques.

L'incendie du « Gagne Petit »

Une arrestation

On se souvient que dans la nuit du 1er au 2 juin courant un incendie se déclarait dans le magasin de tissus au « Gagne Petit, » rue de l'Opéra 26, appartenant au sieur Muretti.

Le comptable de la maison, le sieur P. Joseph, qui passait dans la rue pour aller se coucher, vers une heure du matin, constata que de la lumière filtrait à travers les volets des portes du magasin.

Il crut à un vol et, pour surprendre les voleurs, il se dissimula à une petite distance de la porte du « Gagne Petit » donnant dans la rue Sampiero. Au bout de quelques minutes il entendit le bris d'une vitre et vit le volet de l'un des panneaux de la porte se soulever pour donner passage à deux individus qui, l'un après l'autre, se jetèrent dans la rue, la tête en avant par l'ouverture du carreau brisé. S'étant mis à leur poursuite il a pu rejoindre l'un deux qui lui porta plusieurs coups de couteau le blessant aux mains. P. Joseph portait effectivement des blessures aux poignets et aux mains.

Cette affaire mystérieuse fait actuellement l'objet d'une instruction régulière.

M. le juge d'instruction Poggiale, saisi par un réquisitoire de M. le Procureur de la République contre inconnu pour vol qualifié et incendie volontaire d'une maison habitée, s'est transporté sur les lieux où il a procédé à de minutieuses constatations en présence du sieur P. Joseph, du brigadier de police Bertrand et de l'agent Cesari, arrivés les premiers sur les lieux.

Les dires de P. Joseph sont contredits par les constatations matérielles et les autres éléments de la procédure qui constituent de graves présomptions de culpabilité à l'encontre de cet individu lequel a été inculpé de ce double crime et placé sous mandat de dépôt.

Cette affaire intéresse, d'une gravité exceptionnelle, est menée avec célérité, par notre très distingué magistrat instructeur.

P. Joseph a choisi comme défenseur Me Lucca, avocat.

Bulletin Financier

Paris, 14 juin 1908

Le marché est plutôt hésitant sur les Fonds d'Etats. Notre Rente ancille entre 95.47 et 94.97 pour terminer au cours de la veille, 95.10. Tous les Fonds Etrangers se tassent légèrement. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues à leurs cours précédents.

Valeurs industrielles bien disposées. Harnes du Rio à 1.660. Valeurs russes en avance. Valeurs de traction en plus value. Mines d'Or faibles.

Le Lauriam Grec cote 31.25. Le Rio Auer est ferme à 665.

L'action du Crédit Foncier Mexicain est fermement tenue à 372 ; les nouveaux gagnent un centime vous persuadez à cette fermeté d'ensemble sur ces deux fructueuses opérations de prêts hypothécaires. On échange à 400 les 5 pour 100 de l'Etat de l'Amérique où l'effet aussi des étrangers grossit le courant d'affaires commerciales et par conséquent le souci de revenus.

L'obligation 5 0/0 sur le chemin de fer de Buenos Ayres Midland est à 467.50 ; cette ligne, de 335 kilomètres, part de Carhué, point de jonction du Great Southern et du Western, et aboutit à Buenos Ayres même.

Signalons de nombreuses demandes en actions de l'Hévéa que Lille Rubber Company a 347 ; nous avons dit que les résultats de cette Cie suivent une progression qui dépasse les résultats qu'on avait prévus.

Nos chemins de fer sont sans changements.

Nécrologie

M. LE PROFESSEUR NIVAGGIOLI

Samedi matin, M. Nivaggioli, professeur de système au lycée, terminait sa classe à onze heures, et rentrait chez lui un peu fatigué ; dans la nuit il s'éteignait. On peut donc bien dire de lui qu'il est mort sur la brèche, à quelques pas de cet établissement où il avait professé pendant plus de quarante années, entouré de l'estime de ses collègues dont il était devenu le doyen vénéré.

M. Nivaggioli vivait seul ; son fils, le distingué juge d'instruction de Corte, prévenu immédiatement, est arrivé dimanche par le premier train.

C'est dans notre lycée que M. Nivaggioli a parcouru sa longue et honorable carrière universitaire, toute de dévouement, d'accomplissement vigoureux des devoirs professionnels, qui lui avaient mérité avec la reconnaissance des familles et les appréciations les plus flatteuses de ses chefs, son élévation à la première classe et sa promotion au grade d'officier de l'instruction publique.

Il y a quelques années, il était frappé dans ses plus chères affections par la disparition de la compagne de sa vie, et depuis, il était pressé par son fils de solliciter sa retraite et prendre un repos bien légitimement gagné. Mais il ajournait toujours, il ne pouvait se résoudre à quitter sa chaire, ses élèves, ses collègues, cette vie universitaire où il avait trouvé tant de satisfactions ; enfin, il avait presque promis de ne pas commencer la prochaine année scolaire. Il a été devancé par la mort et s'est sottement dans la tombe qu'il se reposera.

La levée du corps a été faite lundi matin.

M. le proviseur Hantz et tout le personnel du lycée en robe, entouraient M. le juge Nivaggioli.

La haie était formée par les élèves internes et externes ; plusieurs d'entr'eux portaient les magnifiques couronnes offertes par la famille, les collègues, les élèves, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Poletti, professeur de troisième ; Bigot, professeur d'histoire ; Casanova, professeur de huitième ; Casabianca, professeur-adjoint.

On remarquait dans le cortège les Membres du conseil d'administration et de surveillance, un grand nombre de magistrats et d'avoués, la plupart des parents des élèves. Le cortège s'est rendu directement à la gare. Là, des discours ont été prononcés par MM. Hantz, proviseur, et M. Poletti, professeur.

Puis, le cercueil a été placé dans une voiture à 6 chaux pour être transporté à Muzzo, où auront lieu les obsèques et l'inhumation.

Nous prenons une vive part au deuil cruel qui frappe M. le juge Nivaggioli et sa famille, et leur présentons l'expression de nos condoléances les plus attristées.

***

Discours de M. Poletti

Messieurs,

Elève de M. Nivaggioli il y a quarante ans et, depuis vingt-quatre ans, son collègue, je lui apporte, à ce double titre, le tribut des regrets que sa mort si soudaine ne pouvait manquer d'éveiller dans ce Lycée au service duquel il aura, à la lettre, bâtu l'usé en vie.

M. le Proviseur va vous retracer en détail la carrière de M. Nivaggioli. Je puis dire, moi, qui l'y ai vu à l'œuvre dès son entrée, qu'il fut, en qualité de répétiteur, un des soutiens les plus convaincus et les plus dévoués de la discipline, un peu rude peut-être, d'alors. Chargé, plus tard, d'une classe, M. Nivaggioli fit, comme on pouvait s'y attendre, un professeur plein d'autorité et d'entrain. Il aimait son métier. Il l'aimait au point de l'exercer durant de longues années, avant et après les heures déjà si absorbantes de la classe, en qualité de directeur d'études, suivant le système tutorial anglais. Ce métier, réputé par sa sévérité, savait d'ailleurs se faire aimer et regretter. Plus d'une fois, « LES MOUVE » qui étaient aux oreilles qu'on lui connaît d'un ennemi, a été jusqu'au bout fidèlement rivé à son poste, passionnément attaché à son devoir professionnel, s'entraînant, j'en suis sûr, qu'à regret l'heure qui le relevait bientôt à ses occupations et qui allait nous priver pour lui.

Ce n'est pas sans appréhension sans doute et sans trouble qu'il a dû se décider à demander sa mise à la retraite et l'effort de cette décision a dû être pour lui bien pénible. Et comme si réellement, le repos ne devait pas être son lot, le destin a pris soin de lui épargner la peine de commencer à en jouir. Déjà toutes ses forces d'ailleurs on le voyait se raidir contre la faiblesse de l'âge, contre les atteintes d'un mal qui sourdement le minait et forcément devait le terrasser d'autant plus expéditivement qu'il lui avait résisté avec plus d'énergie et plus d'entêtement.

Cet excellent maître, ce fonctionnaire si dévoué, le doyen du lycée, méritait à la fin de sa carrière un témoignage de satisfaction que l'avait été heureux et fier d'avoir contribué à lui faire accorder, et ce m'ait été une grande douceur d'épinglar sur sa poitrine au 14 juillet prochain les lauriers de la Légion d'honneur dont j'ai fait la demande en sa faveur.

Il ne lui aura pas été de goûter cette joie et d'emporter ainsi en souriant la digne récompense de ses très bons et très loyaux services.

La révélation de ces démarches indiques suffisamment l'estime dans laquel nous le tenions. Puisse-t-elle du moins atténuer quelque peu la douleur de ceux que cette perte éprouve, celle d'un fils surtout qui n'a pu assister son père dans ses dernières instants et qui, dans les fonctions différentes qu'il exerce, s'attache à déployer les mêmes qualités que lui.

THÉATRE

La dernière représentation de la troupe Silvain s'est clôturée par un véritable triomphe.

Le rideau s'est levé avec le *Passant* de François Coppée, supérieurement interprété par Mme Louise Silvain, qui fut couverte d'applaudissements et de bravos lesquels aboutirent finalement à de frénétiques ovations. Il serait injuste de ne pas associer à son succès Mlle Fabienne Darlay qui a été un Zanetto des plus charmants.

Les bravos d'une salle en délire sont venus récompenser M. Silvain, le maître aimé de tous, qui a déclamé, avec cet art qui lui est particulier, l'un des chapitres les plus remarquables de la *Légende des Siècles* de Victor Hugo, « Le Retour de l'empereur. »

Rappels, bouquets, applaudissements enthousiastes, rien n'a manqué à Madame Silvain qui, dans le rôle d'*Electre*, a donné la mesure tout entière de son beau talent.

Cette excellente tragédienne, sous le masque tragique de la fille d'Agamemnon, a électrisé la salle entière.

Quant à M. Silvain, il fut, comme toujours, l'artiste incomparable auquel tout le monde rend hommage.

M. Joubé, du théâtre de la Nature de Champigny, qui est un artiste plein de talent, de tact, de tendresse et de jeu, a été un Oreste parfait.

Nos compliments s'adressent également à Mlles Jane Margès, de la Porte Saint-Martin ; Madeleine Laroche de la Renaissance ; Fabienne Darlay de la Porte Saint-Martin ; Marguerite Destrées du Théâtre Cluny, ainsi qu'à MM. Durozat, de la Porte Saint-Martin, et Guvarry du théâtre Sarah Bernardt.

Nous espérons que l'accueil sympathique du public bastiais saura faire oublier à M. et Mme Louise Silvain ainsi qu'à tous leurs vaillants collaborateurs, les ennuis d'une traversée longue et pénible ; aussi ce n'est pas adieu que nous voulons leur dire, au moment de leur départ, mais au revoir.

Qu'ils emportent le juste tribut de notre reconnaissance et si, au cours de leur triomphale tournée, ils ont trouvé un public aussi enthousiaste, nulle part ils n'auront été mieux compris et plus aimés.

Petite Gazette

Soirées familiales

Par suite du décès de M. Nivaggioli, professeur et doyen des fonctionnaires du Lycée, la reprise des soirées familiales qui devait avoir lieu mercredi prochain, 17 juin, est ajournée, en signe de deuil, au dimanche 20 juin.

***

Obsèques

M. le capitaine au long cours Jean-Baptiste Graziani vient d'avoir la douleur de perdre son unique enfant, le petit Léon, âgé de dix-huit mois.

C'est une véritable désolation dans cette famille et chez les grands-parents Graziani et Bolgodero, dont elle était l'idole. Elle était si caressante, si jolitte qu'elle sont tous inconsolables.

Dimanche, dans l'après-midi, de nombreux amis se sont joints à eux pour suivre le cercueil blanc de cette charmante enfant jusqu'à l'église Saint-Jean.

Nous offrons à M. et Mme Graziani, aux familles Graziani, Bolgodero, Migliori et Lorenzi toutes nos condoléances.

***

Avis

M. Muretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 26, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 33 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

***

A louer

Grand appartement, maison comte Benedetti.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Mascardini Jean-Emile-Albert, mason et Canteria Angèle-Marie, ménagère.

Agostini Godefroy, employé de commerce, et Arpo Toussainte, tailleuse.

Valery Taomas-Louis-Napoléon, employé, et Lanata Aimée-Augustine.

DÉCÈS

Olivi Antoine-Joseph. — Natalini Louise. — Ugolini Annonciade. — Castelle Antoine. — Forani Antoine François.

DÉCÈS

Nivaggioli Jean-Baptiste, professeur, vnd, 65 ans, de Muzzo.

Paoletti Jean-Vincent, célibataire, cultivateur, 80 ans, de Zalana.

Carattini Jeanne-Marie-Brigitte, célibataire, repasseuse, 25 ans, de Bastia.

VARICES-PHLÉBITE

Traitement par l'ELIXIR DEVERGIE NEVRADAL
Le Flacon : 4'50.
Rue 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie :
il porte la signature NEVRADAL

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir que sous peu, *M. Vigier spécialiste diplômé* (bandages et orthopédie) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de *bandagesans* ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Vigier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes les *Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par l'ETRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Bastia, 14 et 15 juin, Hôtel de la Croix de Malte (Bottai) 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Ile Rousse, 16 juin, Hôtel Degiovanni.

Corte, 17 juin, Hôtel Paoli.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dunpin.

DERNIÈRES NOUVELLES

00324

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	13 juin	15 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	96 45	95 35
— de 3 0/0 amortis.	97 50	97.50

ex-coupon.

MARSEILLE

UN ASSASSINAT sur la Terrasse du Café Glacier

Vive émotion

Marseille, 15 juin.

Sur la terrasse du Grand Café Glacier, en plein Cannebière, un drame passionnel aussi soudain qu'inattendu, a jeté aujourd'hui le trouble parmi les nombreux consommateurs qui fréquentent cet établissement bien connu du public marseillais.

M. Saraffe a été tué par un certain Mercb d'un coup de revolver en plein cœur.

Le mobile du crime serait une question de femme.

Le meurtrier, aussitôt mis en état d'arrestation, a failli être lynché par la foule qui voulait lui faire un mauvais parti.

Tragesfinanciers

Bons de Panama

Paris, 15 juin.

Aujourd'hui a eu lieu un tirage des obligations à lots de Panama.

Lebon portant le numéro 1.457.511 est sorti remboursable à 250 000 francs.

Le bon portant le n° 2.582.377 est remboursable à 100.000 francs.

LIMOUX

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR UN EMPLOYÉ du chemin de Fer

Limoux 15 juin.

Un employé du chemin de fer qui est arrivé la nuit dernière, en bicyclette, à Limoux, pour visiter ses enfants, retournait ce matin à son travail, lorsque deux coups de fusil furent tirés sur lui.

Une balle lui effleura une main.

A la lueur du deuxième coup de feu, il aperçut deux individus, cachés dans un fossé, longeant la route.

Il appela au secours, des voisins accoururent, armés de fusils, mais les criminels avaient disparu. On les recherche activement.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Les intentions DE MOULAY HAFID

La marche sur Tanger

Tanger, 15 juin.

Moulay Hafid, maître de Fez, a l'intention de marcher sur Tanger à la tête d'une harka considérable.

L'usurpateur du trône d'Abd-El-Aziz cherche à obtenir la reconnaissance des puissances, qui ne voient pas sans inquiétude se dessiner un mouvement des plus dangereux pour la sécurité des étrangers établis à Tanger.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance la Chambre adopte successivement plusieurs projets de loi d'intérêt local.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉPIZOOTIES

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération sur les propositions de loi :

1° de M. Louis Vigouroux et plusieurs de ses collègues, tendant à enrayer le développement des épizooties et à organiser l'extinction des maladies contagieuses du bétail ;

2° de M. Joseph Orly et plusieurs de ses collègues concernant l'organisation d'un service sanitaire national des épizooties.

M. Rousé

député républicain de l'Union démocratique, développe assez longuement les conclusions de son rapport.

M. Vigouroux

député républicain de la Haute-Loire, soutient sa proposition.

Il démontre qu'il est urgent d'enrayer le développement des épizooties.

M. Plisonnier

député républicain radical de l'Isère, soutient la proposition de loi de MM. Vigouroux.

M. Cazeneuve

député radical socialiste du Rhône, monte à son tour à la tribune, et appuie de son côté, l'intervention de son collègue, en faveur des propositions Vigouroux et Orly.

M. Ferdinand David

député républicain radical de la Haute-Savoie, combat énergiquement cette proposition de loi.

L'orateur fait valoir à l'encontre de ce projet de loi des objections financières assez sérieuses.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, remplace M. Ferdinand David à la tribune ; après avoir donné quelques explications à la Chambre, fait connaître les dispositions prises pour l'organisation d'un service sanitaire national des épizooties.

La discussion générale est close.

Le Vote *sur les articles*

Le président met aux voix les articles du projet de loi qui sont adoptés successivement.

L'ensemble du projet de loi est finalement mis aux voix et adopté.

La séance est levée.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Sauveur Maggiotti, docteur, M. Joseph Maggiotti, sous-officier au 112e de ligne, à Draguignan, MM. Louis et Albert Maggiotti,

Les familles Limperani de Marseille, Maggiotti de Marseille, Fontanebona, Maggiotti, Filia, Veuve Poggi, Bonelli, Dassola, Bartoli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

M. François Maggiotti

leur fils, frère et neveu, décédé à l'âge de 21 ans.

L'enterrement aura lieu mardi, 16 juin, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Terrasses, 5.

Le Progrès Agricole et Industriel *de Francardo*

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Latt s et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales,*** médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe*, n° 18, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

LA
CONSTIPATION
DÉTRUIT LA SANTÉ.

La constipation vous empoisonne le sang et affaiblit l'organisme tout entier. Par la rupture quasi Prenez plutôt la Tisane Américaine des Shakers. Ce purgatif végétal vous régularisera les intestins, combattra la bile et vous maintiendra en bonne santé, exempt de toute indisposition ou maladie. Il est inoffensif et ne contient ni laxatif, ni drogues.

La Tisane
AMÉRICAINE DES
SHAKERS
GUÉRIT LA CONSTIPATION ET PURIFIE L'ORGANISME

Etudes de { Me Jean PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse).
Me Gustave BRUNET, avoué à Paris, rue des Petits-Champs, 95.

VENTE PAR ADJUDICATION
SUR BAISSE DE MISE A PRIX
Au plus offrant et dernier enchérisseur
En l'étude et par le ministère de
Me Jean PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse),
commis à cet effet

EN UN SEUL LOT
DU
DOMAINE DE SAINT-JULIEN
Sis dans la
Commune de **BONIFACIO** (Corse)

L'adjudication aura lieu le samedi 27 Juin 1908,
à une heure de relevée

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'en exécution :
1° D'un jugement rendu sur requête par la chambre du conseil du Tribunal Civil de la Seine, le 25 juin 1907, enregistré ;
2° D'un deuxième jugement rendu sur requête par la Chambre du conseil du Tribunal civil de la Seine, le 15 mai 1908, enregistré ;
Et aux requêtes, poursuites et diligences de :
M. Victor Ménage, administrateur judiciaire près le Tribunal Civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Mathurins, n° 44,
Agissant au nom et comme liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des Capucins, dits Frères mineurs Capucins,
Nommé à ces fonctions par jugement du dit Tribunal en date du 4 avril 1903, enregistré et publié conformément à la loi,
Poursuivant la vente,
Ayant pour avoué près le Tribunal civil de la Seine, Me Gustave Brunet, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, n° 95 ;
Il sera procédé, le samedi 27 juin 1908, à une heure de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Jean Portafax, notaire à Bonifacio (Corse), commis à cet effet, à la vente par adjudication publique, en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un Domaine dit « Domaine ou Couvent de Saint-Julien, » ancien Couvent des Capucins de Bonifacio, situé dans la commune de Bonifacio (Corse).

Ce domaine, situé à deux kilomètres à l'est de Bonifacio, se compose d'une propriété clôturée, comprenant une bâtisse d'un rez-de-chaussée et de deux étages à usage d'habitation, chapelle, jardin, vignes, friches, fontaine, réservoirs, etc.
Il est inscrit au plan cadastral de la commune de Bonifacio sous les numéros 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, de la section K.
Il est limité au nord par les propriétés veuve Rocca Virginie, Vérinot Etienne, à l'est par le chemin de Santa Manza, au sud par un chemin public, et à l'ouest par le jardin Laporte, gardien de phare.

MISE A PRIX

Outre les charges et conditions énoncées au cahier des charges, dressé par Me Jean Portafax, notaire à Bonifacio, l'immeuble, dont s'agit, sera mis aux enchères sur la mise à prix fixée par le jugement de baisse de mise à prix du 15 mai 1908, précité, à la somme de six mille francs, ci. . . . . **6.000 fr.**

N.-B. — En outre, et en sus du prix ci-dessus, et conformément au même jugement, l'adjudicataire sera tenu de prendre pour le montant de la prisée, soit pour la somme de neuf cent dix-neuf francs (919 francs), le mobilier garnissant la chapelle et le couvent, inventorié par Me Jean Portafax, notaire susdit, suivant l'inventaire dressé par lui, le 9 juillet 1903, enregistré.

Fait et rédigé à Paris, le 9 juin 1908, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : G. BRUNET.

Enregistré à Paris, le 10 juin 1908, f° 86, c° 7, Reçu 1 fr. 88 cent., décimes compris.

Signé : *Illisible,*

S'adresser pour les renseignements :
1° à Me Jean PORTAFAX, *notaire à Bonifacio (Corse), dépositaire de l'enchère ;*
2° à Me Gustave BRUNET, *avoué, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, 95.*

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., argentés or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Poutrelles Fines, Rondes, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et, étonnent par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, en recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et se couvrir au contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en sa Villa près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chronique, Romans, Nouvelles, Voyages d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500 000 LECTEURS
FAÇONS GRATUITES
PARIS — 3, rue Cassini — PARIS

ANCIEN CABINET PRAUER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son cabinet dentaire rue Fontana Vecchia, 18, au 1er étage, dans la maison Benedetti.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e S.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 5, rue de Châteaudun

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS
GARNITURES, RUBANS, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 167 — MERCREDI, 17 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

00325

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ranieri
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h 55 m. — Coucher, 7 h. 00 s
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : FÊTE DIEU.

16 JUIN

ÇA COUTE SI PEU DE TUER !

La police est en faillite. Ses plus fins limiers sont sur les dents, impasse Ronsin et rue de la Pépinière. Et cela tient non seulement au progrès technique de la « cambriole, » dû à un heureux mélange de l'ingéniosité française et de la longue patience dans la préparation et de l'imperturbable sang-froid dans l'exécution qui sont de spécialité professionnelle anglo-saxonne, mais aussi et surtout à l'audacieuse mentalité que la certitude de ne jouer, en aucun cas, sa tête dans ses opérations sur le territoire français, a inspirée au cambrioleur. Autrefois le cambrioleur n'assassinait qu'à son corps défendant et quand il y était, en quelque sorte, provoqué par la situation ; il crochetait les portes, saccageait les meubles recéleurs des valeurs, de la réserve d'or et de billets de banque, de l'argenterie et des bijoux, et s'esquivait avec son butin — on en a même vu en bande déménager des coffres-forts, — mais il s'estimait très heureux de n'avoir pas été obligé, pour son propre salut, de « faire passer le goût du pain » à sa victime. Aujourd'hui il tue de parti pris pour travailler plus à l'aise et pour supprimer les témoins. Pour décourer la police et la plonger dans la perplexité, il lui arrive même de n'étrangler qu'à moitié celle des personnes de la maison qu'on peut supposer avoir eu quelque intérêt au crime commis autour d'elle et accuser de simulation dans les violences exercées sur sa propre personne, seule indemne de la mort.

En somme, autrefois, le cambrioleur ne tuait pas, pour ne pas s'exposer au châtiment capital. Or, aujourd'hui, l'assassinat n'est pas châtié, la guillotine est supprimée en fait : l'assassin joue sur le velours.

Et cependant la suppression de la peine de mort n'a jamais fait plus de victimes qu'en ces temps nouveaux d'indulgente et bébête idéologie, mais, les victimes, ce sont les honnêtes gens dont la gorge est impunément offerte à l'étreinte meurtrière de l'apache. Ah ! nous sommes loin du temps où Alphonse Karr, aux applaudissements des Français de 1848, se complaisait à répondre sardoniquement aux penseurs sentimentaux qui déjà s'attristaient en poètes sur le désagrément que peut éprouver un pauvre assassin à perdre la tête : « Que messieurs les assassins commencent ! »

Encore si l'on avait remplacé la peine de mort par une sanction un peu rude !... Mais non : de tuer ou de voler, c'est le même prix, ou à peu près. Alors les cambrioleurs tuent pour voler plus facilement, et, comme dit un de nos confrères parisiens, ce sont des logiciens : « Nos penseurs protègent doucement les pires canailles, et ils les protègent à nos dépens. C'est trop penser : il est temps de guillotiner et hardiment ! *Je le dis sans finesse*, parce que nos penseurs m'ont dégoûté des gentillesses de la dialectique. »

Beccaria, le grand criminaliste italien, a écrit : « Le droit de remettre au coupable la peine qu'il a encourue est une improbation tacite des lois. » Il était hostile au droit de grâce, comme Bentham, comme J.-J. Rousseau ; il voulait que l'on mît la clémence dans la loi et dans l'exécution des jugements.

Si l'usage intermittent du droit de grâce constitue une improbation de la loi, son usage systématique aboutit à l'abolition de la loi elle-même. C'est ainsi qu'en graciant Soleilland — c'est-à-dire un monstre condamné à mort pour avoir commis le plus horrible forfait qui se puisse concevoir, — et en s'étant ainsi mis dans l'obligation morale de gracier par la suite tous les assassins, le Président de la République, M. Fallières, a de sa propre et seule autorité, supprimé en fait l'article 12 du Code pénal : « Tout condamné à mort aura la tête tranchée » Non seulement il y a, dans cet acte souverain, l'abus d'un privilège régalien qu'on s'étonne de trouver dans une Constitution républicaine, mais, ce qui n'est pas moins grave, il y a, de la part du chef de l'Etat faisant, indirectement et néanmoins formellement, œuvre de législateur, une violation du principe de la séparation des pouvoirs, fondamental et essentiel pour le fonctionnement régulier du régime parlementaire.

De tout cela évidemment les assassins se soucient comme du souvenir de leur premier coup de couteau, il leur suffit de savoir que, tant que M. Fallières sera à l'Elysée, ils peuvent impunément, pour la forte somme ou pour quelques sous, pour n'importe quoi et pour moins encore, pour le plaisir de voir couler le sang, faire passer de vie à trépas leurs contemporains. C'est tout ce qui les intéresse et ils y vont à cœur-joie.

René Sabatier.

Propos d'Actualité

Où en est l'Auto en France

On parlait de la faillite de l'automobilisme. Or, laissant de côté les voitures automobiles publiques ou en location, parce que nous n'en connaissons pas le nombre on peut constater que si en 1899 on ne comptait en France que 1 672 voitures automobiles, on en a recensé cette année même, au 1er janvier, 21 235, soit 13 fois plus en 8 ans. La progression a été régulière et on estime qu'en ce moment de 1908, le nombre réel dépasse 35 000.

Il est à noter que, jusqu'en 1901, les voitures représentaient 45 0/0 du total des automobiles ; elles n'en constituaient plus au commencement de l'année que 17 0/0. Le nombre des voitures à plus de 4 places augmente beaucoup plus vite que celui des voitures à une ou deux places. La puissance de ces voitures va toujours croissant. En 1901, les 5 386 voitures recensées n'avaient ensemble que 26 000 chevaux ; les 21 235 relevées au 1er janv ier dernier comptaient 337 000 chevaux soit près de onze chevaux chacune. La puissance moyenne a doublé depuis sept ans.

Nos automobiles sont inégalement réparties sur le territoire. Le département de la Seine possède 6 802 voitures plus du cinquième du total. La Corse n'en compte que 4. Les départements où se trouvent le plus d'automobiles sont tous situés dans le nord de la France et dans les vallées de la Seine, de la Loire, du Rhône et de la Garonne. Cela doit provenir de la densité des populations et de leur revenu moyen. L'influence des agglomérations urbaines sur le développement de l'automobilisme est certaine et s'explique d'elle-même. Aussi la statistique officielle prouve que la puissance moyenne des voitures à plus de deux places est de 42 chevaux dans les communes de moins de 10 000 habitants et de seize chevaux à Paris : elle croît régulièrement, entre ces deux limites avec la population agglomérée.

La densité la plus considérable se trouve en France dans la vallée de la Seine, autour de Paris, puis dans la région lyonnaise et et aux environs de Marseille. La densité la plus faible se rencontre dans les régions agricoles sans villes importantes et sur tout industrielles et tout particulièrement dans les hautes régions des Alpes du Plateau Central et des Pyrénées.

Quant aux importations nous en étions à 9 millions en 1900. Les chiffres suivants marquent les différentes étapes : 1901 quinze millions et demi ; 1902 trente millions ; 1903 soixante onze millions ; 1905, cent millions ; 1906 cent trente huit millions. Dans ce dernier total figure l'Angleterre pour seize millions, l'Allemagne, pour seize millions ; la Belgique pour quatorze millions ; les Etat Unis pour douze millions ; la République Argentine, pour sept millions ; l'Italie pour six millions ; La France, elle même a importé pour huit millions d'autos en 1906.

On a dit que nous avons français le maximum que les amateurs sont pourvus et qu'on n'achètera pas indéfiniment des automobiles. C'est bien possible. On fera moins cher et on atteindra toute une population qui a été laissée de côté. Mais l'automobilisme est en bon vient.

L.-D. Arnotto.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

L'Excursion de Bastia à Rome

Bastia, 13 juin 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Les explications fournies au public par M. A. Galeazzini, auteur du projet d'excursion à Rome pendant les fêtes de la Pentecôte, augmenteront sans doute chez les excursionnistes qui, au nombre de plus de deux cents, étaient déjà munis de leur billet, le regret d'avoir dû renoncer à une excursion dont, pour une somme modique, ils se promettaient, sauf à les payer par quelque fatigue, tant de plaisir et de profit.

Si peut-il que l'actif et dévoué organisateur de la *gita* ait pris tant de peine pour aboutir, après avoir obtenu les succès partiels énumérés, à un échec final aussi déplorable ? Nous désirons et voulons espérer que non, et nous proposons en conséquence que les partisans décidés de l'excursion restant groupés autour de M Galeazzini. Ensemble ils reprendraient un projet si séduisant. Ils en modifieront tel détail que l'expérience a pu condamner : prix et conditions de paiement, date, durée même, qui sait ? Et la prochaine fois le voyage s'effectuera au jour dit, et dans des conditions aussi favorables que celles que nous avait assurées l'initiateur du projet, Dieu sait au prix de quels efforts et de sacrifices !

Rome est la ville la plus fameuse de l'univers : elle n'est qu'à dix heures, et à trente francs ! de la Corse, et pourtant bien peu nombreux sont ceux des habitants de l'île qui l'ont visitée de nos jours Nos compatriotes du temps passé la fréquentaient davantage quand ils s'enrôlaient dans la garde Corse du pape, ou peuplaient la cité Léonine, un de leurs refuges contre l'invasion sarrasine. Mais sans évoquer ces souvenirs un peu spéciaux, il est bien évident que la ville enfermant dans son enceinte dix collines et cinq histoires d'un intérêt si palpitant mérite notre visite collective et qu'elle l'aura avant un an à ce jour.

Un groupe de Touristes bastiais.

2[18] — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Elle avait déjà traversé de pareilles tempêtes. Une fois, elle perdit l'équilibre et tomba. Le vent s'abattit sur elle comme un être doué de raison, la maintenant sur place, la couant sur le sol, dégrafant son capuchon, retournant sa mantille, pendant que la neige l'ensevelissait, la rendait aveugle, et, quand elle se releva, le rouge de fleurs qui vivaient, fouettaient, ressemblaient ou dressaient autour d'elle était si épais qu'elle n'y voyait plus à la longueur de ses bras.

Malgré son courage, elle commença d'avoir peur. Pourtant, elle continua sa route, mais c'est alors que, semblable aux enfants qui se mettent à crier à tue-tête pour s'encourager, lorsqu'ils se trouvent dans les ténèbres et que la frayeur les prend, elle chanta la première chanson qui lui revint à l'esprit. Si Croix Vitré n'avait pas quitté le chemin pour entrer dans la clairière et y chercher un abri dans la hutte des Dorzak, il se fût croisé avec sa fille .. Appuyé sur ce bras, réchauffé à cette tendresse, il eût bravé la tourmente. Lion était elle même à bout de forces, mais la présence de son père lui eût rendu tout son courage.

Deux fois elle se perdit, se retrouva en plein bois, ne revint au sentier qu'avec peine. Toutes les broussailles se ressemblaient. Tous les arbres étaient les mêmes. Enfin la bourrasque cessa Non loin, c'était les fourrés de la Gorse à Cadot... Deux minutes encore, et elle les avait traversés... Après cela, c'était la dégringolade dans la Combe-aux-Dames, mais, à la rencontre... ce n'était plus guère que des taillis et la campagne les bordait, avec la petite maison de la Mare-à-l'Eau, calme sous la neige, refuge paisible où Chioulot et le comte l'attendaient sans doute avec l'angoisse de la savoir dehors. Elle reprit, comme pour narguer sa propre frayeur :

En son cher oiseau rencontre
Le fils d'un ancien...
— Que porte-vous, ta belle,
Dans ce panier-là ?
Bon, bon, nous y sommes...
Tra la la, nous...

Un cri aigu l'arrêta, le cri effroyant que Croix Vitré avait entendu.. Et ce fut tout. Il n'y en eut pas d'autre... Il n'y eut ni une plainte, ni un soupir, ni un appel. . Et ce silence, après un tel cri, avait quelque chose de plus formidable encore... Non loin d'elle, une œuvre de mort, une œuvre de sang, peut-être, s'accomplissait... C'était le cri d'une victime, dans la main d'un bourreau . Lion fit reconnue d'une épouvante affreuse Devant elle, cette forêt blanche, ces arbres fantômes, ces broussailles de neige, sous leur parure immaculée, lui semblèrent recéler des dangers terribles.

En une seconde se réveillèrent, dans son esprit, les souvenirs de tous les attentats rêvés contre elle-même.. Jetée dans la rivière.. attirée vers l'auberge de la Pomme de Pin... que n'avait on pas essayé ?.. Et, qui sait, dans cette forêt au silence inquiétant, désertée, où sa fantaisie l'avait aventurée, qui sait si d'autres dangers ne l'attendaient pas ?

Elle se vit toute seule . elle eut peur. . si, retournant sur ses pas, au lieu de s'enfoncer vers la Combe aux Dames, elle se mit à fuir aussi vite qu'elle pouvait. Oh ! ce n'était pas bien vite... Si des mouvements la glaçaient, en cette solitude, la neige se faisait leur complice. La neige se creusait, mollement, sous les pieds de la jeune fille, afin de la retarder, et s'attachait à elle, per Elle .. Elle, qui avait aimé la neige, la maudissait maintenant . Elle croyait courir .. Elle avançait à peine. Et quand elle reconnut la grand'route, elle poussa un soupir joyeux. Du même coup, elle retrouva son sang-froid. Elle eut honte de s'être effrayée.

— Certainement, je n'en dirai rien à Henriot. .

Henriot l'en eût grondée. Mais ce cri ? Ce cri étrange horrible ? Elle se demandait, à présent, si elle l'avait bien entendu, ou s'il n'était pas né, plutôt, de son épouvante même. Et elle finissait par s'en convaincre... La forêt toute blanche, comme une vierge, pouvait-elle parler son mystère à un drame sanglant ?

— Oui, j'ai eu peur, se dit-elle... Je me croyais tout de même plus brave ?

Au pas, une charrette se rapprochait d'elle, le cheval, tête basse, tirant péniblement sa charge, les jambes dans la neige, jusqu'aux genoux. C'était la voiture du fermier de Royaumont, qui s'en revenait du marché. Le paysan cria :

— Me semble que vous êtes dans l'embarras, mam'zelle Lion ?

— Oui... et si vous vouliez me laisser monter auprès de vous ?..

— J'allais vous l'offrir, en vous prévenant, toutefois, que vous n'irez pas plus vite qu'à pied ..

Elle grimpa. Le fermier l'enveloppa dans une grosse couverture et lui étendit sur les genoux une peau de mouton. Elle se sentit rechauffée instantanément. Une heure après — car il fallut une heure pour ce court trajet — Lion remontait, par la lande, jusqu'à la Mare-à l'Eau La porte avait été refermée par Chioulot, de telle sorte qu'elle ne se douta de rien, tant qu'elle ne fut pas rentrée. Mais alors, un regard lui fit deviner ce qu's'était passé. Le fauteuil du paralytique était vide, les couvertures gisaient sur le sol.

(A suivre).

Cour d'Assises

Audience du 16 juin 1908

Présidence de M. Gabrielli, conseiller

Usage de faux

Plaidoirie de Me de Caraffa

L'éloquent défenseur de Léonard Arrighi présente son client comme un parfait honnête homme.

L'acte argué de faux a-t-il été écrit ou non par M. Grimaldi d'Endre. Le fait n'a aucune importance, ce qu'il faut démontrer, c'est qu'Alfonsi l'a écrit. Or, les pièces de comparaison qu'il verse aux débats prouvent le contraire.

Les témoins à charge vivent en très mauvais termes avec Léonard.

L'honorable avocat établit qu'il n'y a aucune contradiction entre les deux actes de partage, que bien au contraire ils se complètent mutuellement.

Quant à l'usage de faux, si le crime de faux est prescrit, l'usage de la pièce prétendue fausse remonte à 1893, c'est-à-dire à plus de dix ans.

Messieurs les Jurés l'acquitteront.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Léonard Arrighi est acquitté, et la discussion des dommages et intérêts réclamés par la partie civile est renvoyée à une audience ultérieure.

Baraterie et complicité de ce crime

La deuxième affaire, qui est soumise à MM. les Jurés, occupera plusieurs audiences.

Cette affaire est ainsi résumée dans l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Le 28 novembre 1907, à 9 heures du soir, le brick goélette français *Joséphine*, quittait le port d'Ajaccio. Le 30 novembre, vers 8 heures du soir le canot du bord ramenait à l'anse de Ficajola dans le golfe de Porto sur la côte Ouest de Corse, tout l'équipage du navire composé du capitaine, Filippi Honoré, des matelots Cipriani Pascal, Giuseppi Jean-Antoine, Gasperini Jean, Peoletti François et du mousse Rossi Dominique. Après avoir atteint l'embarcation l'équipage faisait route sur Piana où deux heures plus tard le capitaine déposait son rapport de mer entre les mains du brigadier des douanes qui en donnait lecture aux hommes du bord et le leur faisait affirmer. D'après ce document ainsi que d'après les explications concordantes fournies à la commission locale par le capitaine et le personnel de l'équipage, la *Joséphine* qui se rendait à Marseille, avait le 30 novembre, à 4 heures du matin, heurté par bâbord devant une épave flottante qui n'avait d'ailleurs fait ni vue ni reconnaître. Le mousse seul n'avait pas été réveillé. Après avoir sondé le cale qui n'accusait que la quantité d'eau habituelle, le capitaine s'était retiré laissant le voilier continuer sa marche au large à une vitesse de 4 ou 5 nœuds avec grosse mer du sud et de violentes coups de roulis. A 8 heures un deuxième sondage révèla la présence dans la cale d'un mètre d'eau. L'équipage aux deux pompes manœuvra jusqu'à 11 heures 30. Constatant alors l'inutilité de l'effort il s'éloigna sur le canot de sauvetage et ne tarda pas à voir la *Joséphine* s'engloutir dans les flots à la hauteur du golfe de Porto, à 25 milles de terre environ. Il venait atterrir à l'anse de Ficajola après 8 heures de rames forcées. Le cargaison se composait de 30 tonnes de sable pour lest et de 200 tonnes de charbon de bois en vrac embarqué du 18 au 23 novembre. Le chargement seul avait été assuré à Marseille par son propriétaire, le sieur Massoua, pour une somme de 9.000 francs. L'administration de l'Inscription Maritime frappée d'abord des invraisemblances manifestes de ce récit et informée ensuite des inexactitudes qu'il contenait, acquit la conviction que l'échouement de la *Joséphine* était un fait volontaire et intéressé et défera l'affaire à l'autorité judiciaire. Une information régulière, tout en corroborant les charges relevées par la première enquête, ne tarda pas à démontrer en effet que contrairement aux déclarations mensongères de l'équipage la *Joséphine* n'avait d'autre chargement qu'une grosse quantité de sable dont 160 tonnes avaient été transportées à bord du 30 au 25 novembre par la goélette *Marie Rose*, appartenant au patron Pietri Henri. D'autre part, contrairement au dire du capitaine, son navire avait fait l'objet d'une assurance de 12,000 francs par lui contractée à une compagnie de Gênes, l'*Albenga* ; cette somme de 12.000 francs ne devait être versée qu'en cas de perte totale. L'enquête amena en outre la découverte de deux sacres dites de « Miséricorde » et de « bossoir, » faisant partie du navire coulé et volontairement abandonnée par l'équipage au fond de la mer au mouillage des « Seline, » avant le départ du navire. Mis en état d'arrestation le 24 décembre 1907, le capitaine Filippi a protesté de son innocence et s'est prévalu d'une lettre à lui adressée de Marseille le 11 novembre et dans laquelle le nommé Malberti Frédéric, mettre calfat dans cette ville, lui annonçait qu'un « Monsieur » demandait à faire l'acquisition de la *Joséphine* pour un prix de 12 000 francs, égal au montant de l'assurance. Il est avéré que cette lettre est partie de Marseille 24 heures après que Filippi était lui même arrivé dans cette ville. Les hommes d'équipage arrêtés en même temps que le capitaine ont soutenu qu'ils n'avaient aucun intérêt à la disparition de la *Joséphine*, mais leur participation au crime résulte des déclarations mensongères qu'ils ont faites aussi bien en ce qui concerne les circonstances du naufrage, qu'en ce qui concerne la nature de la cargaison.

Au Lycée

La Première Communion au Lycée est toujours, nous avons depuis longtemps le plaisir et l'avantage de le constater, une belle et touchante cérémonie ; mais elle a été particulièrement rehaussée, cette année, par la présence de Mgr Girolami-Cortona, oncle du sympathique professeur, si universellement connu et estimé à Bastia. Mgr Girolami, qui est un fin lettré, nous a tenus sous le charme de sa parole chaude, élégante et facile. Il serait, du reste, superflu de faire, ici, dans notre ville, et ses ouvrages très appréciés le mettent au rang de nos meilleurs écrivains insulaires.

Les communiants étaient parfaits. Le pieux recueillement qu'on lisait sur leur figure, la modestie de leur maintien, nous révélaient la pureté des sentiments qui les animaient ; puissent-ils la conserver longtemps !

L'assistance ravie a, une fois de plus, goûté le chœur de jeunes filles que dirige l'habile et excellent organiste de Saint-Jean, M Reginensi, dont la réputation n'est plus à faire.

Cette fête, qui nous a tous édifiés et émus, prouve que l'enseignement religieux est en honneur au Lycée de Bastia, et que les familles peuvent être pleinement rassurées au sujet des intérêts spirituels des enfants.

C. A.

Gazette Electorale

Lozzi

Le 14 du mois de juin courant, les élections municipales de Lozzi, ont eu lieu sans aucun incident, et ce, grâce à la présence de MM. le Sous-Préfet de Corte, le Commissaire d'Ajaccio, le Capitaine de gendarmerie avec 85 gendarmes.

La liste patronnée par M. Simoni Joseph, capitaine de la territoriale, a été élue par 20 voix de majorité contre celle patronnée par M. l'avocat Acquaviva.

Pruneli di Casacconi

Permettez, Monsieur le Directeur, une courte réponse au filet que votre journal a publié l'autre jour.

Le Comité radical socialiste qui vient de se constituer à Pruneli-di-Casacconi, n'entend pas se donner le ridicule de paraître discuter la palme du républicanisme à nos adversaires.

A eux le grotesque d'entamer à ce sujet discours sur articles.

Nous avons cru, et c'était notre droit indiscutable de citoyens, faire adhésion à la Ligue radicale et radicale socialiste du Bastia et par elle au comité exécutif du parti radical et radical socialiste de Paris ; nous avons accepté ainsi les doctrines et le programme de ce parti.

Si, comme nous, nos adversaires veulent substituer à la politique des personnes la politique des principes, ils n'ont qu'à nous suivre. Mais nous les mettons au défi d'exquiser la goutte de fierté et d'indépendance républicaines qui a été le nôtre et qui le a tant émus.

Si, cependant, ils l'osaient, nous nous déclarons prêts à discuter, au coin du groupement politique qui nous serait alors commun, avec le comité qui a mis et conservé à sa tête le prieur de la confrérie.

DON THOMAS PAOLETTI.

Brevet élémentaire
des Jeunes filles

Les examens du Brevet élémentaire pour les jeunes filles ont commencé lundi matin.

Sur 155 jeunes filles qui se sont présentées aux épreuves écrites, 25 ont été déclarées admissibles aux épreuves du 2e degré.

Ce sont : Mlles

Albertini Marguerite.
Alteri Victorine.
Battesti Lucie.
Bisconti Madeleine.
Borromei Annonciade.
Casanova Marie-Madeleine.
Corteggiani Angèle.
Evangeli Pauline.
Farinole Germaine.
Giovanetti Marie.
Istria Angèle.
Landi Marie.
Lanfranchi Marie.
Lorenzi Marie.
Mariotti Marie.
Medori Angèle.
Nicolai Marie.
Orsini Marie-Benoîte.
Orsini Amélie.
Padovani Joséphine.
Padovani Marie-Catherine.
Pancioloni Fiordalys.
Salvadori Sylvie.
Sammarcelli Marie.
Siagnora Sylvie.

Exposition Internationale
DES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ de Marseille

Nous reposons à tous ceux qui s'intéressent à la grande manifestation industrielle de Marseille, que les compagnies de transport ont consenti des conditions exceptionnelles et créé des billets combinés, très avantageux pour faciliter la visite de l'Exposition des applications de l'électricité de Marseille, qui bat actuellement son plein.

Aujourd'hui, tous les palais sont ouverts, et les stands des exposants sont aménagés pour l'éducation du public.

Le Palais de l'énergie est plus particulièrement intéressant, car il renferme tout ce que la science moderne a créé de plus sensationnel au point de vue électrique.

Le Grand Palais est affecté plus spécialement aux applications de l'électricité, à l'éclairage, ainsi qu'aux petites industries, à la médecine, l'horlogerie et la science médicale, et qui comprend, en outre, l'exposition de l'aménagement et de l'histoire rétrospective de l'électricité.

A citer aussi la *Maison Moderne*.

Le Palais de la traction où l'on pourra se rendre compte des différents moyens modernes employés pour les transports où l'électricité rend aujourd'hui d'inappréciables services.

Le Poste de télégraphie sans fil et de téléphone sans fil n'est pas une des moindres curiosités scientifiques de cette exposition, où vous voudrons être les témoins de cette forme nouvelle et mystérieuse de correspondances à grande distance. Chaque jour, Marseille est ainsi en contact, par le poste des Sainte-Maries, avec celui de la Tour Eiffel, à Paris.

Mais il est un palais qui sera plus spécialement intéressant pour les populations rurales, nous voulons parler du Palais de l'agriculture et du Mas provençal, reconstitution fidèle des mas de La Crau et de la Camargue, avec, cependant, une pointe de modernisme qui force à l'admiration. L'électricité se manifeste là dans toutes ses applications : force motrice, appareils à traire électrique, buanderie, abreuvoir, chauffage, batteuse, égreneuse, pouliner, vacherie, beurrerie, etc. Toute cette machinerie électrique et agricole en plein fonctionnement est d'un pittoresque charmant. Le visiteur l'admire d'une exploitation méthodiquement raisonnée et pratique.

Le Palais des beaux arts, où a été réalisé l'éclairage électrique qui permet l'appréciation exacte et saine des couleurs est aussi le plus artistique des attractions. En effet, toute l'Ecole provençale et les maîtres de la peinture française ont tenu à répondre à l'appel de l'Exposition d'électricité de Marseille.

De nombreuses attractions, plus originales les une que les autres, lui ont ressemblées pour divertir et amuser la foule qui chaque jour, se rend au parc de l'Exposition.

Soirée Récréative

Vendredi, 19 juin, à 8 heures et demie, aura lieu, à l'ancien établissement des Frères, Boulevard de Cardo, 11, une soirée récréative.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

René, comique troupier, dans son répertoire.
Colombani, romancier, dans son répertoire.
Bernard, comique typique, dans son répertoire.
Gregory, *Le Turco*, récit patriotique.
Bertocchi et Franceschi, *Il cuore di Vaba*, saynète en patois corse.
Pucci, *Papa tricolore*, monologue.
Tomassin, romancier, dans son répertoire.
Pirus, comique, dans son répertoire.

Vingt minutes d'arrêt

Saynète comique en un acte
par MM. Pucci et Gregory

DEUXIÈME PARTIE

Pluie d'étincelles, valse de concert, par guitares et mandolines.

M. Colombani, romancier, dans son répertoire.
M. René, comique troupier.
M. Tomassin, romancier, dans son répertoire.

L'ÉCOLE DES CAMBRIOLEURS
Comédie en un acte de Dranem

Carte d'entrée : 1 franc

Lever du rideau à 8 heures et demie
On pourra se procurer des cartes d'entrée à l'établissement et chez M. BRIZZI, pâtissier.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764.
Température : Maxima, 29.2 ; Minima, 17.8.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 65.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : 1/4 couvert.

Tribunal de Première Instance

Audience du 13 juin.

Audience civile ouverte à heures.

Conclusions du procureur dans affaire C... contre A.

Deux affaires plaidées. Accident de travail, C... contre T... et P... contre T.

Lundi 15 juin

Audience civile à 9 heures.

Une comparution des parties, une affaire plaidée : L... contre A.

Conclusions du procureur dans une affaire d'accident de travail.

Le retour des troupes

Le bataillon d'Ajaccio, retour des tirs de Saint Florent, est arrivé ce matin à 9 heures.

Malgré la fatigue de tant de longues et pénibles étapes, nos braves pioupious ont traversé assez allègrement la ville, tambours et clairons en tête.

Au Port

La « Vendémiaire, » venant de Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Lorenzi Marie-Antoinette.

DÉCÈS

Tusoli Marie-Jérômine, 77 ans.
Bargomani Dominique, 8 mois.
Angeli Martin, marin, 38 ans.

Bulletin Financier

Paris, 12 juin 1908.

Le marché est hésitant sur notre Rente qui pourrait se raffermir en clôture à 95.30. Les autres Fonds d'Etats ne varient guère. Le vent ne peut pas souffler continuellement à la hausse. Nos Sociétés de Crédit gardent leurs cours précédents.

Valeurs industrielles bien tenues sauf un léger tassement du Rio. Valeurs de traction bien disposées. Mines d'Or fermes. Lacrima Gesa fait 84.

L'Ouest Africain Français avance encore, l'action à 537, la part à 179. Le minerai en vue s'étend actuellement à 35 mètres de profondeur.

Très bonne tenue de la Prowodnik aux environs de 539 ; malgré la crise économique, le chiffre de ventes a atteint 12.579.926 roubles, c'est à dire 60.849.000 francs.

Les obligations nouvelles 5 0/0 Tramways Eclairage et Force à Rio Janeiro sont demandées à 412 ; les 250.000 actions sont entièrement libérées. Les obligations 5 0/0 1re hypothèque de la Cie des chemins de fer Nord Est de l'Espagne valent 467 ; rappelons qu'une société civile des obligataires a réuni leurs intérêts.

Les actions du Crédit Foncier Mexicain sont l'objet de transactions régulières à 319. La société continue le remboursement des parts de fondateurs réunies maintenant à 449 au lieu de 370 fin avril 1907, avantage important pour les actions.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Petite Gazette

L'Epaulette

Le ministre de la guerre vient de décider qu'à partir du 1er juillet, l'épaulette ne serait plus un signe distinctif de grade.

Il n'y aura plus que trois genres d'épaulettes : l'épaulette des officiers généraux, qui est celle actuelle ; l'épaulette des officiers supérieurs, qui est celle que portent actuellement les colonels ; celle des officiers subalternes, qui est celle des capitaines. La contre-épaulette est supprimée.

Pendant la saison d'hiver, l'épaulette sera portée sur le manteau dans la grande tenue de service.

⁂

Carnet mondain

Belle assistance, mercredi, en l'église Saint Jean-Baptiste : on y célébrait le mariage de M. Louis Valery, le sympathique dessinateur à la chefferie du Génie, avec Mlle Aimée Lanata, la charmante fille de M. Lanata Louis, négociant.

Douce, d'une rare beauté, portant à ravir une magnifique robe de satin blanc, Mlle Lanata fit son entrée conduite par son père tandis que les orgues emplissaient la vaste nef de leurs joyeux accents.

M. Louis Valery suivait, donnant le bras à Mme Guadagnini, sa sœur.

C'est M. l'archiprêtre Casanova qui procéda à la bénédiction nuptiale ; il adressa aux jeunes époux une de ces belles allocutions dont il a le secret.

Ont signé au registre en qualité de témoins : pour Mlle Lanata, MM. Colombani Antoine et Lanata Vincent, chef du trafic à la Compagnie Fraissinet ; pour M. Louis Valery, MM. Pierre Battisti, négociant, et Guadagnini Charles, comptable à la chefferie du Génie.

Après la cérémonie un déjeuner des mieux ordonnés était servi aux invités chez Mme Lanata qui fit les honneurs de chez elle avec une grande affabilité.

Une sauterie des plus animées a suivi se prolongeant très avant dans la soirée.

Nous présentons à Mme et à M. Valery nos meilleurs vœux de bonheur.

⁂

Dépôt d'étalons

M. Grisoni Jean-Baptiste, ancien militaire, est nommé palefrenier de 2e classe au dépôt d'étalons de Blois.

⁂

Décès

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Marie Soulard née Alfonsi, décédée dans la Charente-Inférieure, au chalet Cyrnos, à Saint-Georges de Didonne, où M. le capitaine Soulard s'était retiré depuis qu'il avait renoncé à sa carrière maritime pour prendre un repos bien honorablement gagné.

Nous présentons toutes nos condoléances à M. Soulard et à ses enfants, ainsi qu'à M. le capitaine Alfonsi et à la famille Tonarelli.

⁂

Soirées familiales

Par suite du décès de M. Nivaggioli, professeur et doyen des fonctionnaires du Lycée, la reprise des soirées familiales qui devait avoir lieu mercredi prochain, 17 juin, est ajournée, en signe de deuil, au samedi 20 juin.

⁂

Mouvement administratif

M. Vinini, sous-préfet de 1re classe à Bayonne, est nommé sous-préfet de 1re classe à Langres.

⁂

Obsèques

Dans l'après-midi d'hier, un nombreux cortège suivait la dépouille mortelle d'un infortuné jeune homme enlevé prématurément à l'affection de sa famille. François Maggiotti était à peine âgé de vingt-un ans, et il en paraissait moins. Sa figure douce et fine reflétait bien la bonté de son cœur, sa nature tranquille et affectueuse, son caractère toujours égal.

Il travaillait, il allait affronter des examens afin de se créer une situation et voler le plus tôt possible avec ses propres ailes, pour cesser d'être à charge à sa famille. Peut-être a-t-il trop donné au travail, et tous ses rêves d'avenir ont été brisés par une implitoyable maladie.

A son père, à sa mère, à ses frères, dont le cœur saigne si abondamment devant cette tombe si fraîchement ouverte, nous adressons toutes nos condoléances. Puissent-ils avoir trouvé quelque adoucissement à leur douleur dans les sympathies si nombreuses qui se sont manifestées autour du cercueil de leur bien-aimé fils et frère.

⁂

Avis

Il a été perdu sur le territoire de la commune de Lucciana une jument ; robe grise, borgne, taille 1 m. 50.

Prière de donner renseignements à M. Nicolas Mordiconi, à Lucciana.

⁂

A louer

A l'Ospedale, (Porto-Vecchio), à 864 mètres d'altitude, une maison composée de 3 et 7 pièces meublées ou non, cour ombragée de pins et chênes verts.

S'adresser à M. Hector Ettori, propriétaire à Porto-Vecchio.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MACONS. — Le Syndicat des maçons réunis en assemblée Générale a procédé au renouvellement de son bureau.

Le scrutin à donné les résultats suivants :

Ont été élu : Président, Vendasi Antoine ; Vice-président, Orecchioni Antoine ; Trésorier, Favarone Eugène ; Secrétaire, Felici Toussaint.

Etat-Civil

NAISSANCES

Valery Thomas Louis-Napoléon, dessinateur à la chefferie du Génie, et Lanata Aimée-Angelina.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Rio Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

AJACCIO

Café et Restaurant du Globe

MEPPI
19, Cours Napoléon, Ajaccio

CUISINE BOURGEOISE
CONSOMMATIONS DE MARQUE
CHAMBRES MEUBLÉES
PRIX MODÉRÉS

Grande Cour et Jardin

ON PREND DES PENSIONNAIRES

BILLARD

HUNYADI JANOS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00326

BOURSE DE PARIS

	15 juin	16 juin
Rente de 3 0/0 ancien	95.35	94 85
— de 3 0/0 amortis.	97.50	97.40

ex-coupon.

L'ATTENTAT DU PANTHÉON

Nouvel interrogatoire de Gregory

Paris, 16 juin.

M. Albanel, juge d'instruction, a interrogé, aujourd'hui, un certain nombre d'autres témoins de l'attentat sur le commandant en retraite Dreyfus.

Après avoir entendu leurs dépositions, M. Albanel a confronté les témoins avec l'accusé Gregory.

M. Albanel attend les rapports de l'armurier-expert, M. Gastine Rennette, et des docteurs Reclus et Balthazar, pour clore l'instruction de cette affaire.

L'isolement DE *l'Allemagne*

GRAVES DÉCLARATIONS *de Guillaume II* AUX MANŒUVRES DE CAVALERIE DE DIEBERITZ

Paris, 16 juin.

Tous les journaux reproduisent aujourd hui la dépêche suivante qui a été publiée hier par le *Standart*, et qui lui a été adressée par son correspondant de Berlin :

« Des déclarations significatives ont été faites par Guillaume II, vendredi dernier, à l'occasion des manœuvres de cavalerie à Dieberitz.

» L'empereur fit ces déclarations dans une conversation particulière, mais à haute voix de telle façon que plusieurs attachés militaires étrangers les ont nettement entendues.

» L'empereur s'est exprimé en ces termes :

Eh bien ! on dirait vraiment qu'on veut nous enfermer dans un cercle et nous provoquer ; nous serons à même de supporter cela.

Les Allemands ne se sont jamais mieux battus, que quand ils ont été attaqués de plusieurs côtés à la fois ; nous sommes prêts.

» L'impression est, ajoute le *Standard*, que l'empereur a parlé ainsi devant les attachés militaires étrangers, pour que ceux-ci rapportent ses paroles à leur gouvernement. »

LA PRESSE

La presse de tous les pays se livre à de nombreux commentaires.

La *presse allemande* affirme que les paroles du Kaiser traduisent fidèlement les sentiments de toute l'Allemagne.

La *presse anglaise* dit que cette déclaration de l'empereur d'Allemagne fournit une nouvelle preuve de l'état de tension nerveuse, causée à Berlin, par les manifestations d'amitié franco-anglaises et anglo-russes.

La *presse française* soutient que Guillaume II veut inviter la France à préciser sa politique au Maroc.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

FEZ

Situation inquiétante

Tanger, 16 juin.

La situation devient très inquiétante.

Le nouveau gouverneur veut faire parler de lui.

Afin d'enrichir le trésor de Moulay Hafid, il confisque tous les biens, en espèces et en nature, appartenant aux partisans du sultan du Sud.

Moulay-Hafid travaille, de son côté, à s'emparer des biens de la famille de Toriels-Tazi, qui sont évalués à plus de soixante millions.

Le Drame mystérieux DE L'IMPASSE RONSIN

Paris, 16 juin.

Malgré tous les efforts de M. Leydet, juge d'instruction, et de M. Hamard, directeur de la sûreté générale, l'enquête n'a encore amené aucun résultat.

Les auteurs de ce terrible drame restent toujours ignorés de la justice.

Mme Steinheil a quitté l'appartement qui avait été mis à sa disposition par le comte d'Arton.

Son état de santé s'étant beaucoup amélioré, Mme Steinheil vient de se réinstaller dans la villa *Vert logis*, à Bellevue.

A PARIS

Terrible accident DE TRAVAIL

Paris, 16 juin.

Un accident très grave vient de se produire aujourd'hui dans le seizième arrondissement.

Un ouvrier maçon, âgé de 23 ans, travaillait sur un échafaudage d'une maison en réparation, rue Foucault, lorsqu'il vint s'abattre sur le sol d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute, il se brisa les jambes et se fit de multiples blessures sur tout le corps.

Ce malheureux ouvrier a été transporté chez lui, après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie du quartier.

L'EPARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble de revenus ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 24

La discussion continue sur l'article 24.

Amendement Aynard

M. Aynard député républicain progressiste du Rhône dépose un amendement tendant à dégrever les banquiers.

M. Aynard développe sa proposition qui donne lieu à une vive discussion.

Cet amendement est ensuite mis aux voix et repoussé.

ARTICLE 25

La discussion s'ouvre sur l'article 25.

Après une longue discussion entre le rapporteur, le ministre des Finances et les divers orateurs inscrits, cet article est mis aux voix et adopté.

ARTICLE 26

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'article 26.

Plusieurs députés demandent la disjonction de la quatrième catégorie.

Cette proposition est mise aux voix et repoussée.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les établissements militaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère de la guerre, sur l'exercice 1908, d'un crédit de 1.202.710 francs, destiné à l'amélioration du personnel d'exploitation des établissements militaires.

M. Richard Waddington, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

Le président met aux voix ce projet de loi qui est adopté.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

Une proposition de la Compagnie d'Orléans

M. Barthou

ministre des Travaux publics, monte à la tribune pour combattre la proposition qui vient d'être faite par le président du conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans.

M. Barthou considère cette proposition comme une manœuvre ayant pour but de faire ajourner la discussion du projet de loi sur le rachat du réseau de l'Ouest.

Le ministre prie le Sénat de continuer la discussion, et de ne pas donner prise à cette campagne qui est menée contre le rachat de l'Ouest.

M. Labiche

sénateur républicain d'Eure-et-Loire, demande le renvoi à la commission des chemins de fer de la proposition du président du conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans.

M. Clémenceau

monte à la tribune pour combattre la proposition de M. Labiche.

Le président du Conseil fait ressortir d'abord l'intérêt qui s'attache au vote du projet de loi en discussion, et au rejet de la proposition Labiche.

Le Vote

Le président met aux voix la proposition de M. Labiche, qui est adoptée malgré l'intervention de M. Clémenceau.

La séance est ensuite levée, au milieu d'une vive agitation.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Nicomède Righetti ; M. Vincent Righetti, commis des douanes en Tunisie ; M. et Mme Terrighi, née Righetti ; Mlle Thérèse Righetti ; MM. Louis et Auguste Righetti ; Mme et M. Joseph Righetti, percepteur à Toulouse, et leur enfant ; Mme et M. Théophile Righetti, receveur d'octroi : Mme veuve Louise Favale, née Righetti ; M. Jean Agostini, M. Philippe Agostini et Mlle Laure Agostini, de Silvareccio ; M. et Mme Astolfi, de Tunis ; M. Dominique Astolfi de Bastia ; M. et Mme Rosier, de Montpellier, et leur enfant ; M. Joseph Righetti, sellier ; M. Erasme Berti, tailleur ; M. et Mme Jean Berti et leurs enfants ; M. et Mme Sauveur Berti et leur enfant ; M. et Mme Joseph Berti et leurs enfants ; M. et Mme N. di Berti et leurs enfants ; M. et Mme Vincent Berti et leurs enfants ; Mme veuve Annette Dolpino, née Bourgeois et ses enfants ; Mlle Virginie Bourgeois ; M. et Mme Louis Bourgeois et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Bourgeois et leurs enfants ;

Les familles Dasé, Feretti, Tamo, Viale, Schmelio, Mattei, Vincigueira et Dewoi, de Bastia.

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Benoîte Righetti

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et parente alliée, décédée à Bastia, le 16 juin, à l'âge de 20 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu lundi, 18 du courant, à 1 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDIX.

HERNIE

Nous apprenons avec plaisir, que sous peu, *M. Viguier spécialiste diplômé* (bandagiste et orthopédiste) 5, Rue Garnier, Nice, sera de passage dans notre ville les 14 et 15 juin où il fera lui même l'application de ses appareils.

Possédant un système de bandagesanus ressort entièrement nouveau et complètement différent de tous ceux connus jusqu'à ce jour, *M. Viguier* se charge de fournir un appareil contenant d'une manière certaine toutes *les Hernies* et par suite préservant de tous les accidents occasionnés par L'ÉTRANGLEMENT HERNIAIRE. — Bas à varices et Ceintures sur mesure.

Ajaccio, 18 et 19 juin, Hôtel Dunant ;

On demande

Agent Général pour la Corse, sér. disposant 5.000 fr. Bell's sit.
Ecr. Librairie Scientifique, 38, rue Vacon, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants ... qui n'ont pour le droit d'exercer que la profession et qui emploient des matières actuellement interdites pour la fabrication de leurs ...

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

OUTILS pour MÉTAUX INDUSTRIELS MACHINES, FOURNITURES, DÉCOUPAGE
Serbyères, Emeleuses, TOURS, Perceuses, &
... Catalogue illustré ...

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet admirable remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai commencé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente chose.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderboni.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Conservation du Parc et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 19 avril 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot: **100.000**
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.
UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 franc
EN VENTE PARTOUT

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CHOCOLAT-MENIER Méfiez-vous DES Contrefaçons

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES
DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 9,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON complète. Guérissons rapidement par la MEDECINE NATURELLE, dépurative, reconstituante, sans médicaments, par le MEDECIN DE LA NATURE, Guérit : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.
Pour recevoir consultation gratuite avec gl. formul. secrète avec grande détaille on s'adresse au Docteur Clément de la Maison Naturelle, 13, rue du Sud-Bastia, Corse.

Indispensable... Consigne
ALMANACH de la GAZETTE du VILLAGE

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 168 — JEUDI, 18 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : FÊTE DIEU.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Sainte Julienne.

17 JUIN

PROVOCATIONS ALLEMANDES

Tandis que nous allons de fête en fête, d'entrevue en entrevue, répétant entre Londres et Revel que notre plus cher désir est le maintien de la paix, l'Allemagne l'entend d'une toute autre oreille et nous fait répondre qu'elle va se préparer plus que jamais à la guerre.

Il est regrettable que les sacrifices et les avances que nous consentons depuis vingt ans en faveur de la paix soient si mal appréciés et qu'en définitive nous soyons si mal compris. L'Allemagne considère comme autant de provocations les divers traités d'entente qui ont pour but de régler à l'amiable les diverses questions pendantes entre les états.

C'est ainsi que l'Angleterre et la France, qui n'avaient cessé de se disputer à propos de Terre-Neuve, de l'Egypte et du Maroc, se sont décidées, un beau jour, à se faire de mutuelles concessions, de manière à n'avoir désormais aucune raison de querelles. Aussitôt, l'Allemagne a vu dans cette situation pacifique une menace pour elle-même, et elle a été à deux doigts de nous déclarer la guerre à propos du Maroc. C'est assez dire que la politique allemande repose tout entière sur ce principe : « Diviser pour régner ; » elle voit d'un mauvais œil que l'Europe travaille pour se mettre à l'abri de tout bouleversement intempestif. Cela dérange, paraît-il, les batteries de la vertueuse Allemagne, qui sont dressées pour un tout autre usage.

Voici maintenant un nouvel accord anglo-russe. Ces deux puissances avaient jusqu'ici maints prétextes de querelles, dont les moindres étaient de terribles rivalités au Thibet, sur les frontières de l'Inde, en Perse, en Asie Mineure, en Macédoine... Les gouvernements ont décidé, d'un commun accord, qu'à se regarder ainsi en chiens de faïence, ils compromettaient leurs intérêts respectifs et qu'il valait mieux causer et s'entendre. La Russie et l'Angleterre s'entendent même très bien, à ce qu'il paraît ; la cordialité des entrevues de Revel le prouve surabondamment.

Mais qu'entendons-nous à Berlin ? Quels grincements de dents, quel remue-ménage de sabres, de mitraille, de poudre-sèche ?...

L'Allemagne ne dissimule plus sa mauvaise humeur. Elle n'était habituée à se considérer un peu comme la dompteuse ou la spectatrice d'un combat de coqs qu'elle aurait placés face à face dans une arène. Les coqs, ce sont les puissances rivales : France, Angleterre, Autriche, Russie, Italie et tutti quanti. Or, il est arrivé que toutes ces puissances se sont aperçues enfin de l'inutilité de leur attitude hostile, et elles ont soupé bien ... du Teuton rogomme.

Alors, le Teuton a fait kss !... kss !... il a fait kss !... kss !... à Tanger, à Algésiras, au Haut-Kœnigsbourg, à Vienne...

Tant de provocations n'ayant pas suffi à émouvoir le monde, l'Allemagne en continue la série. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à Berlin a fait demander à notre ambassadeur à quelle époque la France mettrait fin à son expédition du Maroc, et ce en des termes sur lesquels il est impossible de se méprendre. La note prend presque la forme d'un ultimatum.

Ce n'est pas tout. L'Empereur d'Allemagne a trouvé, pour nous provoquer, quelque chose de tout à fait sensationnel. Il a décidé que les grandes manœuvres allemandes auront lieu, cette année, en Alsace, dès la première quinzaine de septembre. « Cela, dit la *Post*, est un avertissement politique à l'adresse de nos ennemis et de nos envieux. »

Pour que l'avertissement soit plus solennel, on veut lui donner un éclat, une importance exceptionnels ; rois et princes allemands y sont invités. Le *Post* croit, en outre, qu'y assisteront aussi l'archiduc héritier d'Autriche et le roi d'Italie. Nous sommes persuadés du contraire, du moins en ce qui concerne le roi d'Italie, mais ce n'en sera pas moins un grand spectacle donné par l'empereur Guillaume, et il est convaincu que la France ne le verra pas sans déplaisir, en pleine terre d'Alsace, à quarante kilomètres à peine de la frontière ; cette simulation d'une attaque par toutes les troupes allemandes, ce sera presque un acte d'hostilité, en tout cas un acte antipatriotique.

N'est-ce pas assez ? Voilà un bouquet d'informations qui nous vient dans la même journée, tout droit de Berlin :

« Le nouveau régiment de chasseurs à cheval qui devait être envoyé à Hanovre sera casernè à Metz. Le voyage a encore pour but de faire connaître les officiers du grand état-major prussien, sous la conduite du général von Moltke, est fixé au 15 juin et durera trois semaines. Les officiers se rendront en Alsace-Lorraine en vue d'étudier les perfectionnements qui pourraient encore être apportés à la ligne de défense. »

« L'empereur en personne séjournera trois jours à Metz et trois jours à Strasbourg, à l'occasion des revues des 15e et 16e corps d'armée... »

Ce sont là, évidemment, dans l'esprit des Allemands, autant de provocations qui prennent une acuité particulière, du fait de leur coïncidence avec les démonstrations pacifiques de Londres et de Revel. Le gouvernement de Berlin espère sans doute nous amener à un mouvement de mauvaise humeur, à une réplique.

Eh ! bien, non, nous ne nous laisserons pas emballer sur cette pente où voudrait nous voir glisser la Prusse. Forts de notre bon droit, et forts aussi de l'encouragement de toutes les puissances pacifiques, nous continuerons notre œuvre, persuadés que le dernier mot n'appartiendra plus jamais au canon prussien.

Si quelque puissance espérait encore renouveler un Sedan, toute l'Europe serait d'accord pour empêcher l'attentat. Grâce à notre activité, à la loyauté de nos rapports, nous avons repris notre rang dans le monde ; après nous avoir laissés longtemps isolés, les peuples sont venus à nous. C'est cela surtout qui est la cause de la nervosité allemande. Mais ce n'est pas à nous, il me semble, à en être les plus inquiets.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'Actualité

L'Anniversaire des Gueux

... mun un an alors que tout le Midi de la France était en révolte ? Des milliers de vignerons avaient quitté leurs champs, où après avoir été riches, ils ne vivaient plus que misérables, et ils accouraient en masses vers les villes en de lugubres défilés de gueux criant famine.

Béziers, Perpignan, Narbonne, Montpellier furent le théâtre de scènes douloureuses et voici un an aujourd'hui, on se demandait si ce n'était pas une révolution de toute une moitié de la France qui commençait.

Faut-il rappeler ces événements ? C'était en ce même mois de juin, l'avant-dernier à la préfecture de Perpignan l'incendie dans lequel faillit périr le Préfet et sa famille, l'assaut de l'hôtel de ville de Béziers, la panne de pétrole brûlé, le pillage, organisé partout les agents jetés au canal, les rails arrachés pour arrêter la circulation des trains...

*Et ce fut plus terrible encore : l'émeute du 17 à Agde, la marche fratricide sur Béziers... Puis Gaston Doumergue, le député d'Aigues-Mortes, le chef du gouvernement, Clemenceau, Briand, Millerand, Barthou, Poincaré, Viviani, Ribot, Combes, Waldeck-Rousseau, Méline, Jules Ferry, Casimir-Périer, Dufaure, Thiers, Gambetta, Jules Simon, Rouher, Emile Ollivier, Guizot, Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Napoléon, Louis-Philippe, Charles X, Louis XVIII, Napoléon, Robespierre, Danton, Mirabeau, Louis XVI, Turgot, Necker, Louis XV, Fleury, Dubois, Louis XIV, Mazarin, Richelieu, Sully, Henri IV, Catherine de Médicis, Charles IX, Henri II, François Ier, Louis XII, Charles VIII, Louis XI, Charles VII, Jeanne d'Arc, Charles VI, Du Guesclin, Charles V, Jean le Bon, Philippe de Valois, Charles le Bel, Philippe le Long, Philippe le Bel, Philippe III le Hardi, Philippe le Hardi, Saint Louis, Louis VIII, Philippe Auguste, Louis VII le Jeune, Louis VI le Gros, Philippe Ier, Robert le Pieux, Hugues Capet, Louis V le Fainéant, Lothaire, Louis IV d'Outremer, Charles le Simple, Eudes, Charles le Chauve, Louis le Débonnaire, Charlemagne, Pépin le Bref, Charles Martel, Dagobert, Clovis, Mérovée, Pharamond, Clodion le Chevelu, Mérovée, Childéric, Mérovée, Clodion le Chevelu, Pharamond, Faramond, Antenor, Marcomir, Priam, Hector, Ilus, Tros, Assaracus, Capys, Anchise, Enée, Ascagne, Silvius, Enée Silvius, Latinus Silvius, Alba Silvius, Atys, Capys, Capetus, Tiberinus, Agrippa, Romulus Silvius, Aventinus, Proca, Amulius, Numitor, Romulus et Rémus, Rome.

menace presque immédiate leur garantit en toute éventualité la vie sauve, de telle sorte que la combinaison soudoyée d'assurer sa propre sécurité a tout intérêt à supprimer les témoins qui le pourraient reconnaître. »

L'Action

A propos du rachat de l'Ouest :

« M. Caillaux a posé le problème avec l'ampleur de vues et la loyauté de discussion qui font sa force comme homme d'Etat. Il n'a pas plus caché à nous avec la rachat qu'il ne l'avait fait avec l'impôt sur le revenu. Chargé par la majorité républicaine de formuler en lois les volontés du suffrage universel, le gouvernement ne peut et ne doit rien dire au Parlement qu'un langage simple et clair. Les grandes réformes ne s'accomplissent pas par de petits moyens, ni dans la dissolution générale de l'esprit républicain. Le rachat de l'Ouest ne doit pas plus être un maquignonnage de voix sénatoriales que l'impôt sur le revenu n'a été un marchandage parlementaire. »

Le Rappel

A propos de la loi de dessaisissement :

« Sous doute le régime où au zèle de M. Ch. Dupuy secondé un ramas considérable dans l'expédition des affaires en cours : il faut y mettre bon ordre. Mais ce qui suffisait à défendre la Chambre et le Sénat et, disons-le vite, presque sans discussion, c'est qu'il s'agit de faire disparaître un « bataillon de guerre civile. » En 1879 on arracha à la Cour des crimes le droit de juger les affaires de revision parce qu'on la savait convaincue par son entêtement à la nécessité de refaire le procès de 1894. Les Chambres réunies, invasion du pouvoir suivie à la Chambre criminelle, arrivèrent, il est vrai, aux mêmes conclusions, mais les nationalistes avaient cependant gagné un délai pour continuer l'agitation qui tendait à la ruine de la République. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 juin à 8 h. 1/2

Retour de la Fête, allégro,	L. Gregh.
Ouverture de Concert,	Adam.
Valse Frivole,	Dalmas.
Mignon, fantaisie,	Thomas.
Marche d'Athalie,	Mendelssohn.

Le Chef de musique, X. LAUGIER.

M. DE ROCCA-SERRA

[illegible], vient de quitter par le prochain courrier pour aller jouir en France d'un congé de convalescence.

Toute la société tananarivienne connaît la personnalité de ce haut fonctionnaire qui, depuis de nombreuses années, habite la colonie et y dirige avec distinction un des plus importants services financiers. Fonctionnaire loyal et correct, on est unanime à reconnaître son parfait bon sens dans les relations de son service avec le public qui ne saurait être trompé dans son appréciation légitime de l'attitude de ceux qui représentent l'administration de ce pays. Ses services lui valurent d'ailleurs d'être décoré de la Légion d'Honneur sous M. le Gouverneur Général Augagneur, dont l'estime lui est acquise à juste titre.

M. de Rocca-Serra, dont l'absence sera de quelques mois, est remplacé provisoirement par M. Thouvenin, fonctionnaire de la Direction générale des Douanes au Ministère des Finances, envoyé en mission dans la Colonie à l'effet de faire l'intérim des Douanes et Régies jusqu'au retour du chef de service titulaire.

Nous sommes heureux de souhaiter bon voyage, agréable congé et prompt retour à M. de Rocca-Serra qui ne laisse dans la Colonie que des sympathies.

(*Le Réveil de Tananarive*).

Cour d'Assises

Audience du 17 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Baraterie et complicité de ce crime

C'est une affaire peu commune que celle qui est actuellement soumise à l'appréciation du jury de la Corse.

Le 30 novembre, vers 9 heures du soir, une barque venait entrer dans le golfe de Sagone. Elle avait à son bord le capitaine et l'équipage du brick-goélette « Joséphine » qui, la veille, avait quitté Ajaccio, vers 9 heures du soir. Ils firent connaître que le navire n'avait heurté une épave, une voie d'eau s'était déclarée qui avait englouti la navire. Après avoir tout tenté pour sauver la « Joséphine, » ils durent quitter le bord et se diriger vers la terre où ils parvenaient, après huit heures de marche à l'aviron.

Une enquête était ouverte à la suite de laquelle le capitaine et l'équipage de la « Joséphine » a été déféré à la Cour d'assises sous l'inculpation de baraterie. Ils seraient, d'après l'accusation, naufragé le brick-goélette « Joséphine » pour toucher le prix de l'assurance consentie sur ce navire.

Les faits sont résumés dans l'acte d'accusation que nous avons publié hier.

* * *

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me S. de Carafa, H. de Montera et P. Angeli sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire du capitaine Filippi

Je suis parti dans la soirée du 29 novembre d'Ajaccio, à destination de Marseille. Le lendemain, vers 4 heures, nous étions devant le Cap Rosso. Nous avons entendu une secousse. J'ai pensé que le bateau venait de heurter une épave. Aussitôt je pratiquais un sondage dans la cale. Elle ne contenait que la quantité d'eau ordinaire. Vers 8 heures je pratiquais un nouveau sondage, je trouvais un mètre d'eau. J'appelai l'équipage à la pompe. La manœuvre dura jusqu'à 11 heures. A ce moment la l'eau commençait à envahir le navire. Je fis mettre à l'eau le canot du bord. L'équipage y descendit. J'y pris place le dernier. Après huit heures d'avirons, nous arrivâmes dans l'anse de Pietrola, dans le golfe de Casona, où nous pûmes atterir.

Interrogatoire des hommes de l'équipage

Les cinq accusés qui composaient l'équipage de la « Joséphine » confirment en tous points les déclarations du capitaine.

Les Témoins

M. Tordo, agent d'assurances à Nice. — J'ai, sur la demande du capitaine Filippi, fait assurer par la Compagnie l'Alliance, le brick-goélette « Joséphine » pour la somme de 12.000 fr. La prime que devait payer l'assuré était de 855 fr. Cette assurance était valable pour une année.

L'année dernière, j'ai assuré le même bateau pour la somme de 15 000 francs.

ILE-ROUSSE

Nécrologie

Le dimanche de la Pentecôte, s'éteignait, au milieu de sa famille éplorée, Mme Lucie Puccini, femme de notre excellent ami M. Michel Puccini, le coiffeur si avantageusement connu de la population d'Ile-Rousse.

Atteinte, il y a deux mois, par une maladie qui allait s'aggravant de jour en jour, la pauvre femme fut conduite par son mari et son cousin Joseph Giovannelli, à Pise, où elle espérait pouvoir, grâce aux soins qui lui seraient prodigués par les illustres professeurs de cette Faculté, retrouver la guérison qu'elle désirait plus encore pour calmer les appréhensions des siens, que pour elle-même. Mais, hélas ! le mal avait dépassé, en grande partie, accompli en elle son œuvre de destruction, et le diagnostic du médecin fut impitoyable : Louise Puccini était irrémédiablement condamnée.

Soutenue par ses deux vaillants compagnons de voyage qui, le mort dans l'âme, se voyaient cependant obligés de sourire pour lui donner du courage, elle reprit le bateau qui l'avait emmenée, et eut assez de force pour arriver sans encombre jusqu'à son pays natal.

Ce trajet, au cours duquel elle fit preuve d'une énergie peu commune en de telles circonstances, l'avait beaucoup fatiguée. Arrivée chez elle, elle s'alita et demanda à recevoir les dernières sacrements.

Comment dire les sentiments de foi et de résignation dans lesquels elle les reçut ? Il faudrait avoir la plume d'un ange pour en retracer la grandeur. Pendant que tout le monde pleurait autour d'elle, elle demandait humblement au Seigneur de la recevoir dans son sein, elle évoquait les angoisses terribles que le divin Crucifié eut à souffrir sur le Golgotha, et elle lui offrait pathétiquement les siennes en souvenir de sa douloureuse Passion. Jusqu'à la dernière minute sa lucidité d'esprit fut parfaite, et c'est en pleine connaissance qu'elle rendit sa belle âme à Dieu. Elle n'avait pas 36 ans.

A ses obsèques qui revêtirent le caractère d'un deuil public, toute la population d'Ile-Rousse voulut prendre part. Après l'absoute donnée à l'église par le curé de la paroisse entouré de son clergé, le cortège se remit en route. La fanfare « La Jeunesse » dont le mari de la défunte est membre honoraire, ouvrait la marche en jouant les meilleurs morceaux funèbres de son répertoire. Derrière le corbeau venaient le mari et les parents suivis par la société des « Prévoyants de l'Avenir » bannière en tête ; puis la foule sympathique d'amis et de connaissances.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. J.-B. Brognate, Orticoni, Rossi et Costa, tous notables d'Ile Rousse.

Quatre superbes couronnes offertes par le mari et les parents témoignaient de l'ardente affection qui avait toujours entouré la pauvre morte.

Que nos amis Michel Puccini et Joseph Giovannelli et leurs parents déjà cruellement éprouvés par la perte de M. Bonaventure Adamoli, leur gendre et beau-frère, veuillent bien recevoir en cette occasion l'expression de nos sincères condoléances. — *Un Ami.*

Brevet élémentaire
des Jeunes filles

Les examens du Brevet élémentaire pour les jeunes filles ont commencé lundi matin.

La commission d'examens est composée de M. Hantz, proviseur du Lycée, président, et de Mm. Poletti, Ferrasse, Manenti, Descolles, Magaschi, Condemine, professeurs ; de M. Cachard, inspecteur primaire à Bastia ; de M. l'inspecteur primaire de Calvi, de MM. Chipponi et Gregory, instituteurs ; de Mmes Bilbi et Bocognano, institutrices, membres.

Sur 155 jeunes filles qui se sont présentées aux épreuves écrites, 25 ont été déclarées admissibles aux épreuves du 2e degré, puis ont été définitivement reçues.

Ce sont : Mlles

Albertini Marguerite.
Allieri Victorine.
Battisti Lucie.
[illegible]
Casanova Marie-Madeleine.
Corteggiani Angèle.
Evangeli Pauline.
Farinole Germaine.
Giovannetti Marie.
Istria Augèle.
Landi Marie.
Lanfranchi Marie.
Lorenzi Marie.
Mariotti Marie.
Medori Angèle.
Nicolini Marie.
Orsini Marie-Benoîte.
Orsini Amélie.
Padovani Joséphine.
Padovani Marie-Catherine.
Funciolelli Fiordalyse.
Salvadori Sylvie.
Sammarcelli Marie.
Siagnara Sylvie.

Soirées familiales

Les soirées familiales du Lycée reprendront samedi prochain, 20 juin, à 8 heures et demie du soir.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à ces soirées les familles des élèves et les amis du Lycée. Il n'est envoyé aucune invitation spéciale.

Les cartes d'entrée sont délivrées au bureau du Secrétariat administratif, de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5 heures du soir.

La cour sera illuminée à l'électricité.

Bulletin Financier

Paris, 13 juin 1908.

Le marché est très ferme. Notre Rente fait 95 35. Fonte Espagne bien disposée on en reprise. Extérieure 91.90, Turc 96.70, Russes 1906, 98 35. Nos Sociétés de Crédit sont sans cause aux cours de la veille.

Comportement industriel sans soir té. Rio en peu plus faible. Valeurs russes calmes ainsi que les valeurs de traction. Mines d'Or irrégulières.

Bue Aure demandé à 669. Le Laurium Grec fait 53.50.

Les obligations de 500 fre 3 0/0 de l'Etat de l'assistance méritent l'attention à 400 fre ; on sait que le Brésil, qui compte à peine 25 millions d'habitants, en pourra retirer 100 millions tant son sol est riche et fertile.

L'action de l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing se négocie à 347. Jusqu'au 31 mai les recettes donnent 12.194 79, très bons résultat qui aura encore augmenté par les trains ouvriers organisés de 7 à 8 heures du matin.

On demande à 540 l'action Prowodnik qui a encore de 109 fre depuis le mois d'avril.

Les actions de la General Phosphate à 42.50, offrent une intéressante perspective si l'on considère que toutes les entreprises phosphatières sont assurées de débouchés dans l'agriculture.

Nos chemins de fer sont bien sous.

Soirée Récréative

Vendredi, 19 juin, à 8 heures et demie, aura lieu, à l'ancien établissement des Frères, Boulevard de Cardo, 11, une soirée récréative.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

René, comique troupier, dans son répertoire.

Colombani, romancier, dans son répertoire.

Bernard, comique typique, dans son répertoire.

Gregory. *Le Turco*, récit patriotique.

Bartocchi et Franceschi, *U cesu di Volta*, saynète en patois corse.

Pasci, *Papa tricolore*, monologue.

Tomasini, romancier, dans son répertoire.

Pieras, comique, dans son répertoire.

Vingt minutes d'arrêt

Saynète comique en un acte par MM. Pesci et Gregory

DEUXIÈME PARTIE

Pinis d'étincelles, valse de concert, par guitares et mandolines.

M. Colombani, romancier, dans son répertoire.

M. René, comique troupier.

M. Tomasini, romancier, dans son répertoire.

L'ECOLE DES CAMBRIOLEURS

Comédie en un acte de Dranem

Distribution

Pirus, Bel Œil (élève cambrioleur).
Gaulet, Moulon de Code (maîtres).
Sazzoni, le Frisé (cambrioleur).
Campana, Mlle Virginie, bonne.

Carte d'entrée : 1 franc

Louer du rideau à 8 heures et demie

On pourra se procurer des cartes d'entrée à l'établissement et chez M. BRIZZI, pâtissier.

Fête de la Société

des anciens Sous-Officiers de la Corse et des Médaillés Militaires
Section de Bastia

Dimanche, 21 courant, ces deux Sociétés célébreront leur fête annuelle, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse et de M. le Maire de la Ville de Bastia.

Membres honoraires, les officiers en activité de service et en retraite, ainsi que les sous-officiers de la garnison sont priés de vouloir bien les honorer de leur présence à cette fête patriotique.

PROGRAMME DE LA FÊTE

Réunion place Saint-Nicolas, à 9 heures du matin.

Messe à l'église Ste-Marie, à 10 heures.

Apéritif au Grand Café Français, à 11 heures.

Banquet au Grand Hôtel de France, à midi.

Le *Lyre Bastiaise* prêtera gracieusement son concours.

Petite Gazette

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Madeleine Baldacci, la toute charmante fille de notre percepteur M. Baldacci et de Madame née Lorenzi, avec un jeune officier d'avenir, M. Benedetti, lieutenant au 98e d'infanterie, fils de l'honorable maire de Lago di Nazza.

Nous offrons toutes nos félicitations aux jeunes fiancés et à leurs familles.

Au départ

M. Henri Pierangeli, député de Bastia, est parti pour Paris, par le dernier paquebot de Marseille.

Armée territoriale

M. Boisdi, chef de bataillon au 116e territorial, est promu lieutenant-colonel au corps.

M. Roccaserra, chef de bataillon au retraite dans la 15e région, passe avec son grade au 116e territorial.

Sont promus au grade de capitaine les lieutenants dont les noms suivent : au 31e, M. Pasqualini, du rég. de Beauvais : au 34e, M. Barbieri, du rég. de Coulommiers ; au 109e, M. Gasilocci, du 110e ; au 109e, M. Franceschetti, du 55e ; au 113e M. Gherardi, du rég. de Marseille.

Nouvelles maritimes

M. Contucci François Félix, commis de 4e classe des directions de travaux, à Toulon, est promu commis de 3e classe.

Réserves

M. Brunelli, capitaine en retraite dans la 15e région, est affecté dans la réserve au régiment de Digne.

Musées nationaux

M. Macchini Joseph a été nommé gardien de 4e classe des musées nationaux.

Syndicats corses

La Corse est représentée au Congrès des syndicats d'initiative de France qui se tient à Nancy, par M. Frasseto, président de la fédération des syndicats corses, et MM. Foata et Laurent Lenzi, délégués des intérêts corses de Nice.

Police tunisienne

M. Antonini Cesar, commissaire de police à Tunis, est nommé commissaire de la police mobile, chef de brigade, à Béja.

* * *

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5. S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place Abbatucci

Programme de 18 juin, à 8 h. 1/2 s.

La Vivandière, p. r.,	Krol.
Les deux marquises, ouv.,	Bonchel.
Fleur de rosée, air varié,	Blanchetaux
Lucie de Lamermoor, fant.,	Donizetti.
Tintésen, valse,	Faust.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Etat-Civil

NAISSANCES

Arrighi Louis, garçon de café, et Franceschi Blaise-Marie, ménagère.

Paoli Augustin, employé de commerce, et Orsini Marie-Antoinette, tailleuse.

Dodoli Levio, cordonnier, et Gasperin Antoinette, tailleuse.

DÉCÈS

Righetti Benoîte, célibataire, 20 ans.

Service Vicinal

Département de la Corse

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le 8 juillet 1908, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent-Voyer en Chef et de MM. les Agents-Voyers d'arrondissement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	15 juin	16 juin
Rente 3 0/0 ancien	94.55	94.70
— 3 0/0 amortis.	91.40	97.40
	ex-coupon.	

Un des Gagnants de la Loterie de Roubaix

Paris, 17 juin.

L'un des gagnants de la Loterie de Roubaix est M. P. J. Salvadori, de Zigliara, qui a gagné le lot de 15.000 francs.

A CHARENTON

UN CYCLONE

Un tramway écrasé

UN CAPITAINE DE GENDARMERIE BLESSÉ

Paris, 17 juin.

Un orage, d'une violence inouïe, s'est abattu dans la matinée sur Charenton.

La foudre est tombée en plusieurs endroits.

Un arbre gigantesque a été déraciné ; en s'abattant cet arbre a écrasé un tramway.

Un capitaine de gendarmerie, qui se trouvait dans le tramway, a reçu plusieurs blessures qui sont assez sérieuses.

Les portes sont très élevées.

LE HAVRE

LE CADAVRE d'un nouveau-né

Le Havre, 17 juin.

La police a trouvé, la nuit dernière, devant le magasin d'un épicier, le cadavre d'un nouveau-né, enveloppé dans un linge.

Une femme de ménage, âgée d'une quarantaine d'années, soupçonnée de cet acte criminel, a été mise en état d'arrestation.

Interrogée, cette mère dénaturée a reconnu sa culpabilité, mais elle a prétendu que son enfant était mort-né.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DE L'AMIRAL PHILIBERT

Casablanca, 17 juin.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine qu'il s'est rendu à Gibraltar, afin de remercier personnellement les autorités pour l'amabilité et les facilités qu'elles ont accordées aux navires français durant la campagne marocaine.

Le commandant de l'escadre française s'était rendu à Gibraltar à bord du croiseur *Kléber*.

EN ALLEMAGNE

Anniversaire Impérial

Berlin, 17 juin.

Un dîner de gala, suivi d'une grande réception, a eu lieu hier soir, au palais impérial, à l'occasion du vingtième anniversaire du règne de Guillaume II.

Presque toute la presse consacre au Kaiser des articles très élogieux.

A PARIS

Trois vidangeurs asphyxiés

Paris, 17 juin.

Ce matin, trois vidangeurs, qui travaillaient à une fosse d'aisance mobile, sont morts à phyxiés.

Deux pompiers et un sergent, qui s'étaient empressés d'accourir, dans l'espoir de porter secours à ces malheureux, ont éprouvé un commencement d'asphyxie.

L'AFFAIRE LEMOINE

LA FABRICATION *DU DIAMANT*

L'ouverture du pli cacheté

UN ÉMULE DE THÉRÈSE HUMBERT

Paris, 17 juin.

Le dernier délai accordé à M. Lemoine pour apporter la gemme merveilleuse qu'il avait promise, expirait aujourd'hui.

M. Le Poittevin avait convoqué à son cabinet, MM. Lemoine, Wernher et Feldenheimer.

Comme toujours, le pseudo-fabricant de diamants n'a apporté aucune preuve.

Après avoir fait subir un dernier interrogatoire à M. Lemoine, il a entendu les dernières déclarations des plaignants, MM. Wernher et Feldenheimer.

Enfin M. Le Poittevin a ouvert le fameux pli cacheté qui avait été déposé chez un banquier de Londres, et qui devait contenir la fameuse formule de la fabrication du diamant.

La formule, renfermée dans cette enveloppe, était purement et simplement une formule absurde.

En présence d'une escroquerie aussi nettement caractérisée, M. Le Poittevin, juge d'instruction, a fait mettre M. Lemoine en état d'arrestation.

AU PORTUGAL

Les anarchistes italiens

Lisbonne, 17 juin.

Un certain nombre d'Italiens se trouvant compromis dans l'affaire du complot contre la famille royale, plusieurs agents de la police politique italienne sont arrivés à Lisbonne, afin de se rendre compte si parmi les personnes arrêtées se trouvent des anarchistes.

EN RUSSIE

TIFLIS

Les terroristes se remuent

Saint-Pétersbourg, 17 juin.

Les nouvelles reçues de Tiflis sont mauvaises.

Les terroristes recommencent à faire parler d'eux.

Les bagarres entre terroristes et la police sont nombreuses tous les jours.

Toutes les caisses d'épargne sont fermées depuis quelques jours.

Les bureaux de poste n'acceptent plus de mandats, ni de lettres chargées.

LES ÉVÉNEMENTS *DE VIGNEUX*

Meeting de protestation

Paris, 17 juin.

Un grand meeting de protestation contre les événements de Vigneux, aura lieu demain à la Bourse du Travail.

Ce meeting est organisé par le syndicat de ouvriers boulangers de la Seine.

MM. Willm, député, et Yvetot, de la C. G. T., prendront la parole au cours de cette réunion qui promet d'être bien agitée.

A IVRY

Une maison effondrée

Une famille ensevelie

Dégâts énormes

Paris, 17 juin.

L'orage s'est produit également à Ivry.

Toutes les récoltes ont été détruites.

Une maison s'est effondrée, et une famille, tout entière a été ensevelie sous les décombres.

Grâce à l'organisation rapide des secours, cette famille a pu être rapidement dégagée ; et il n'y a, heureusement, aucune mort à déplorer.

Les dégâts matériels sont considérables.

L'isolement DE *l'Allemagne*

GRAVES DÉCLARATIONS *de Guillaume II*

AUX MANŒUVRES DE CAVALERIE DE DIEBERITZ

LA PRESSE

Paris, 17 juin.

La presse de tous les pays continue à s'occuper des paroles prononcées par l'Empereur d'Allemagne au cours des manœuvres de cavalerie.

La plupart des journaux reconnaissent que la Triple Entente n'a pas du tout le caractère agressif que paraissaient lui attribuer les Allemands.

La plupart des journaux français disent que : « si l'Allemagne est tranquille, nous ne le sommes pas moins ».

EN HOLLANDE

Le Congrès des Suffragettes

Amsterdam, 17 juin.

Le Congrès du suffrage féminin a tenu, ce matin, une nouvelle réunion, dans la Concert Saal, sous la présidence de Mme Alletta Jacobs, présidente de l'Union hollandaise pour le suffrage des femmes.

Le mouvement féministe gagne tous les jours du terrain.

EN SUÈDE

LE LOCK-OUT DU BATIMENT

Stockholm, 17 juin.

A partir du 20 juin, 20.000 ouvriers du bâtiment, qui font partie du syndicat, vont être renvoyés des chantiers.

Cette décision de l'*Union central du patronat suédois* ne concerne que les ouvriers des provinces du centre.

Mais si, avant le 14 juillet, les ouvriers ne se seraient pas soumis aux conditions patronales, le lock-out serait étendu à toute la Suède.

BASTIA LA NUIT

Rixe sanglante entre deux beaux-frères Napolitains

Une vive discussion a éclaté, hier soir, rue du Lycée, entre deux beaux-frères, qui sont d'origine napolitaine, et qui exercent la profession de chaudronnier.

L'un d'eux a reçu un coup de compas non loin du cœur.

Le meurtrier a été mis en état d'arrestation. Maurno est à peine âgé de 18 ans.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Nicomède Righetti ; M. Vincent Righetti, commis des douanes en Tunisie ; M. et Mme Terrighi, née Righetti ; Mlle Thérèse Righetti ; MM. Louis et Auguste Righetti ; Mme et M. Joseph Righetti, percepteur à Tenduse, et leurs enfants ; Mme et M. Théophile Righetti, receveur d'octroi ; Mme veuve Louise Pasvale, née Righetti ; M. Jean Agostini, M. Philippe Agostini et Mlle Laure Agostini, de Silvareccio ; M. et Mme Astolfi, de Tunis ; M. Dominique Astolfi de Tunis, et ses enfants ; M. et Mme Rozier, de Monpellier, et leur enfant ; M. Joseph Righetti, sabotier ; M. Etienne Berti, de Bonifacio ; M. et Mme Jean Berti et leurs enfants ; M. et Mme Sauveur Berti et leur enfant ; M. et Mme J. Berti et leurs enfants ; M. et Mme Noël Berti et leurs enfants ; M. et Mme Vincent Berti et leurs enfants ; Mme veuve Annetta Dalpico, née Bourgeois et ses enfants ; Mlle Virginie Bourgeois ; M. et Mme Louis Bourgeois et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Bourgeois et leurs enfants ;

Les familles Dandi, Fiorini, Temo, Viale, Schmelin, Mathot Vicogrenza Dayrell, Vecchi et ses enfants, Gasparo Cuneo et ses enfants, de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Benoîte Righetti

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et parente décédée à Bastia, le 16 juin, à l'âge de 20 ans, et les prient d'assister aux enterrement qui aura lieu jeudi, 18 du courant, à 4 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS

Soufre Broyé et Sublimé pur, le ballot de 50 ks., 9 fr. 50.

Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 ks.

S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corses du Patrimonio.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo*.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE

Glaces assorties

à partir de 4 heures

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BOZZI.

APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES – CIMENTS

Plâtres

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL 8 BLINE — GUÉRISON RADICALE

et rapide des Ecoulements, Grette du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tômettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, stase, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, également surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE PAR M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887) Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1ère qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Vin près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dentistes ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières métalliques à la vente pour la fabrication de fausses dentures.



PONDRE LES POULES

2.500 OEUFS

NOTICE gratis et franco

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

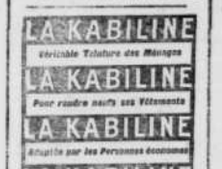
Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Teinte sans la moindre odeur

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet: 40 Centimes.



PASTILLES CATTÉ

Incolores



CHEVEUX SAUVÉS PAR LES PÉTROLES Hahn

LE GUIDE DES CONVENANCES

Par LISELOTTE

1 FR. 45

Le GUIDE des CONVENANCES constitue le plus sûr moyen de connaître l'usage, car il évite le froissement inconvenant, comme aussi toutes les gaucheries qui nuisent aux TOUS les usages du monde.

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 33, rue Stéphenson, Paris.

Purgez-vous avec la RICINE VAILLE

Nouvelle huile de ricin d'un goût délicieux

Purge sans coliques, ni irritation

C'est le *Purgatif idéal.*

Le flacon : 0 fr. 75.

Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

OUTILS des AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, FOURNITURES et DÉCOUPAGE Scies, Tournevis, etc. TOURS, Pyrographie, etc. Catalogue illustré 0,50 en timbres

LOTERIE de la Ville de Marseille

Pour la Construction du Parc et des Bassins de l'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 13 août 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot : 100.000 fr.

et Cent neuf autres lots exposés de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.

Tirage unique : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 2 fr.

EN VENTE PARTOUT

ANÉMIE · PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES NEURASTHÉNIE CROISSANCE CONVALESCENCE de toutes Maladie

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

Seul Ferrugineux scientifique au manganèse pur associé aux sucs végétaux qui en décuplent l'énergie et en assurent l'assimilation

CONFITURE de St VINCENT de PAUL

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 169 — VENDREDI, 19 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Julienne

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.

Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28

Fête de Demain : Saint Silvino.

18 JUIN

Sous ce titre : « EN CORSE, » notre excellent ami et éminent collaborateur, M. Paul Vibert, va consacrer une série d'études économiques à l'*Ile embaumée* qu'il vient de visiter dans tous les sens. Nos lecteurs ne pourront, nous en sommes persuadés, que trouver plaisir et profit à la lecture de ces notes du savant économiste.

La Rédaction.

EN CORSE

Le centenaire de Pascal Paoli. — Une grande fête à Corte. — Comment Paoli entendait la justice. — Un grand exemple à retenir. — La leçon d'hier doit devenir la réalité féconde de demain.

I.

On vient d'inaugurer enfin à Paris, le buste de Henri Becque, ce grand et superbe ouvrier de la plume, et cet événement littéraire me remettait en mémoire une de ses plus jolies pensées favorites :

« Nous ne trouvons guère que deux plaisirs dans notre intérieur : celui d'en sortir et celui d'y rentrer. »

Rien n'est plus vrai et rien n'est plus profond tout à la fois, et c'est ainsi qu'après une rude campagne électorale, je suis allé passer quinze jours en Corse, dans l'île embaumée, avec la plus grande joie, et que me voilà revenu aujourd'hui à mes chères études, comme disait un vieux scélérat de Thiers, avec un égal plaisir. Justement, j'eus la bonne fortune d'assister le dimanche 17 mai, à Corte, avec ma famille et mon excellent ami le docteur Pietroli, conseiller général de la Corse, aux fêtes du centenaire de Pascal Paoli, de celui qui fut certainement un des plus purs patriotes et des plus nobles caractères dont l'histoire ait gardé le souvenir. . . . . .

Je ne m'attarderai pas dans la description des fêtes du 17 mai, à propos du centenaire de Pascal Paoli : Lampions, retraite aux flambeaux, confetti, infâmes confetti, c'est toujours la même chose ; mais à Corte même, il se publie un petit journal républicain intitulé : *le Pascal Paoli* qui, la veille, sous la signature de Venturini, publiait un excellent article sur le centenaire dont je veux au moins citer le passage suivant, car on y verra quelle haute et noble conception de la justice avait ce grand et noble cœur.

« Gênes vendait ses arrêts et ce fut alors que la fierté impatiente des Corses apprit à n'attendre que d'elle-même la justice. Et la justice aux mains de l'offensé est tout simplement la vengeance, cette terrible vendetta, plaie fatale que nous connaissons malheureusement encore de nos jours.

» Au déni de justice Paoli opposa un tribunal pour tous. Pas d'influences locales, pas d'autre distinction que celles de l'innocence et du crime. Il institua alors ces fameuses juntes de guerre qui rendirent de si grands services à l'apaisement de l'île. « En Corse, plus que partout ailleurs, écrivait-il aux magistrats, la peine doit suivre le crime. Pendant que le juge sommeille, les personnes lésées méditent la vengeance et préparent les moyens de l'atteindre : le plus mauvais tribunal n'est pas celui qui juge mal, c'est celui qui met trop de temps à juger. »

Les résultats obtenus par de si sages mesures furent tels, qu'en dépit de la guerre étrangère et des luttes intestines, le nombre des meurtres sous le général Paoli n'était trouvé réduit à trois, pour toute une année. Et maintenant, faut-il rappeler en passant ces belles institutions des Podestats et des Pères du commun élus sur la place publique et, enfin, ces deux nobles filles qui ont survécu à son gouvernement et qui sont destinées à perpétuer sa mémoire à travers les âges : l'Ecole Paoli de Corte et celle de Morosaglia.

Et cependant, cruelle ironie du destin ! tant de bienfaits et vingt ans de luttes héroïques pour l'indépendance de sa patrie n'avaient pu lui assurer l'abri de ses derniers jours et le sort voulut qu'il alla, dans sa vieillesse, expier loin d'elle la gloire de l'avoir trop fidèlement servie.

Il demanda donc un asile et un peu de repos au peuple britannique, à cette puissante nation qui, dans le cours de ce siècle, a donné asile à d'autres nobles proscrits. Et cet illustre vieillard, auquel la terre natale semblait refuser un tombeau, reprit, pour la troisième fois, le chemin de l'exil.

« Je ne regrette, disait-il, que la vue de ces montagnes et les amis que j'y laisse. La patrie tout entière, je l'emporte dans mon cœur. »

Cent ans se sont écoulés depuis la mort de notre grand patriote corse et jamais sa grande mémoire ne fut plus chère à ses compatriotes. Et puis, d'ailleurs, une patrie s'honore qui honore ses grands hommes et Paoli est l'incarnation vivante de la patrie corse. Et voilà pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, dans un sentiment de reconnaissance et d'admiration, nous aimons, nous aussi, à nous écrier avec le poète :

Paoli ! Ah ! tout est dit :
Il suffit qu'on le nomme,
C'est la Corse incarnée,
La Liberté fait homme.

On ne saurait mieux dire et comme la figure *du Corse aux cheveux plats*, paraît petite à côté de celle de ce grand honnête homme qui a tant honoré son pays ; oserait-on en dire autant de Napoléon ? Je ne le crois pas.

Quelle différence entre cet homme qui voulait la justice juste pour tous et les tyrans comme le tsar de Russie qui, tous les jours, disent les dépêches, fait exécuter huit ou dix personnes et condamner le double à mort, parce qu'elles ont commis le crime d'être patriotes ou Polonaises ou d'être étudiants ! Aux yeux des tyrans l'instruction est un crime, et pour défendre leur pouvoir et leur autorité sans contrôle, il leur faut le double appui de l'Eglise et de l'armée. . . . . .

Et ce qu'il y a de plus tristes c'est de voir persister ces mœurs monarchiques en France, au bout de trente-huit ans de République. Un exemple entre mille ; on écrit de Pithiviers :

« Il y a quelques semaines, à la fête de Dadouville, un groupe de quatre civils et de quatre militaires de la garnison de Pithiviers, avait troublé l'ordre en cherchant querelle à d'inoffensifs danseurs.

» L'un d'eux avait été jeté dans une mare, d'autres avaient reçu des coups, et le maire, qu'on était allé chercher à une heure du matin, pour rétablir l'ordre, avait été maltraité.

» Les quatre militaires avaient dégainé et menacé ceux qui voulaient les mettre à la raison.

» Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé cette affaire qui avait causé beaucoup d'émotion dans le pays. Les condamnations suivantes ont été prononcées : Vernault, quatre mois de prison ; Rouault, trois mois ; Bertou, deux mois ; Léon, quinze jours ; Breton, soldat, quinze jours ; Moreau, soldat, deux mois ; Lineau, soldat, huit jours ; Papin, soldat, deux jours. Un nommé Léon, seul, a obtenu la loi de sursis. »

Avec des peines aussi dérisoires pour un pareil crime, on peut bien recommencer ; ça ne vaut pas la peine de s'en passer, en vérité. Quant à la discipline, puisque l'on veut s'entêter à laisser sortir les soldats armés, en temps de paix, dans la rue, on ne voit pas bien ce qui peut en rester !

Pascal Paoli était un vrai républicain, il n'avait pas ces conceptions monarchiques, réactionnaires et cléricales de la justice. Il la voulait grande et pure pour tous, et voilà pourquoi, sous le recul de l'histoire et cette justice immanente de la postérité, Pascal Paoli apparaît chaque jour un peu plus grand : . . . . . .

PAUL VIBERT.

(*L'Avenir*).

Propos d'Actualité

Un Roi... Rosse

A la fin du dîner de gala qui eut lieu le 9 juin à Reval, les souverains russe et anglais échangèrent les toasts obligatoires. Le ces d'accords impériaux eurent un incontestable mérite : celui d'être brefs.

Si je ne craignais de passer pour un exit réactionnaire, » je dirais même qu'ils devraient être pris pour modèles par nos discoureurs de « banquets démocratiques, » infatigables parleurs qui, chaque fois, par leur nombre et leur loquacité troublent infailliblement la digestion déjà pénible de l'indéfinissable « tête de veau vinaigrette » et du traditionnel « pigot aux haricots » immuables bases de nos agapes.

Donc notre ami Nicolas et notre ami Edouard furent laconiques et méritent d'en être félicités parce qu'ils ont ainsi facilité le travail de digestion de leurs auditeurs.

Mais Edouard VII a droit à des félicitations particulières car bien qu'il ait jadis vécu à la cour de la Grande Duchesse de Gérolstein, on peut être parce qu'il vient dans l'intimité de cette princesse pas bégueule, il a fait montre de sentiments infiniment démocratiques — à moins que simplement persifleurs — dont les monjeks n'apprécieront peut être pas toute la verte saveur.

Nicolas II avait terminé son toast en disant :

« Je bois à la santé de notre Majesté, de Sa Majesté la Reine, et à la prospérité de la famille royale et de la nation britannique. »

Edouard VII conclut le sien en ces termes :

« Je bois à la santé de nos majestés, à la santé de l'Impératrice Marie Feodorowna, aux membres de la famille impériale, et, avant tout, au bien-être et à la prospérité de notre grand empire. »

Cet « avant tout » vaut assurément son pesant de sel attique, et Nicolas II a dû trouver plutôt amère cette fadaise de son

220 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Et elles s'éloignèrent sans plus parler et, quand même, prêtant l'oreille. Ce même cri avait frappé Ciboulot. Mais ses sens exercés ne le trompèrent point.

— Ah ! mon Dieu !.. quoi ? Qu'est-ce qu'il y a donc ? murmura-t-il. On dirait un cri de femme... Et... on dirait aussi... ce n'est pas loin d'ici... et que ça vient de la clairière... du côté de notre hutte...

De même que Lison, à ce moment, avait conscience que des dangers pouvaient la menacer, de même Ciboulot pensa que sa petite amie était seule dans la campagne, elle que tant de mauvaises gueusaient... Une peur, affreuse, pour elle :

— C'est Lison ! C'est Lison qu'on égorge !..

Il se jette dans la clairière... Et il n'y a pas fait deux cents pas qu'il se trouve en face d'un corps étendu dans la neige et contre lequel il trébuche. D'abord, avant de réfléchir, dans une pensée égoïste, il a un soupir soulagé. Ce corps est celui d'un homme... Et, sans doute, c'est l'homme qui a crié !.. Donc, Lison n'est pas en péril... Mais un regard à ce cadavre le fait trembler, lui arracha un cri sourd :

— Le comte !

C'est Croix-Vitré... en effet... qui ne remue plus .. raidi .. gelé .. sans vie. Avec un gémissement, et tout en pleurs :

— Monsieur ! Monsieur le comte !..

Il le relève... Il le tient debout contre lui... Il voudrait lui communiquer de sa chaleur... Et le corps lui échappe, retombe, masse inerte... Il cherche le cœur, y appuie la main... Il lui semble bien que le cœur continue de battre... C'est une lente, légère pulsation, comme lointaine... et c'est l'espérance, plutôt, qui lui fait croire qu'elle existe... car il ne veut pas admettre la terrible vérité d'une mort pareille...

— Non, non, ce ne serait pas juste !.. Des larmes inondent son visage...

— Et ce serait ma faute ! Oui, ma faute !.. Et Lison ne me pardonnerait jamais !..

Allumer du feu, pour réchauffer le vieillard, et le faire revenir à la vie, s'il n'est pas trop tard... en prenant toutes les précautions délicates qu'il connaît afin qu'un nouveau danger ne vint pas, pour le malade, du remède lui-même, oui, il y pense... Il n'y a nulle habitation aux environs... Rien, sinon la cabane du bûcheron... humble asile... C'est à cela qu'il songe... Il débarrasse la racine d'un arbre des amas de neige qui la recouvrent, et il y assied Croix-Vitré, toujours immobile et toujours rigide... Il ramasse comme il peut des brindilles, des branches mortes... Dans la hutte, en effet, il sait qu'il n'y a aucune provision de ce genre... L'avant-veille, comme il faisait très froid, Dornak et lui, en mangeant leur soupe, apportée par Louise, avaient brûlé ce qui restait de bois. Mais il n'y trouve un banc, un escabeau ; décompose à coups de hache, le banc et l'escabeau donneront du bois sec qui s'allumera vite... Par dessus, Ciboulot jettera les branches ramassées, humides de neige, il est vrai, mais qui sécheront vite, au brasier... Et la chaleur vivifiante ranimera peut être le pauvre homme. Il revient à Croix Vitré... de nouveau il cherche les battements de ce cœur. Cette fois, il ne se trompe pas... Le cœur bat...

— Il n'est pas mort !

Alors, il emporte vers la hutte sa brassée de branches, de brindilles, de copeaux. La hutte est vide, à l'entrée, par une porte de bruyères et de genêts entremêlés, reliés entre eux par des osiers ou des viornes, et maintenus transversalement par des bâtons : l'agencement est rustique. Or, cette porte a été renversée et s'étale à plat dans la neige... De loin, ce détail attire l'attention de Ciboulot.

— Tiens, est ce qu'il y a un habitant ?.. Possible, après tout... pour se garer de la tempête...

Après quoi, il réfléchit que la porte a pu être bousculée par un coup de vent. Avec des tourbillons pareils, c'était miracle, même que la hutte n'eût pas été enlevée, déchiquetée, bouleuse en mille morceaux... ou que l'énorme fardeau de neige, amassé sur le toiture, ne l'eut point écrasée... Il y arrive... Il veut entrer... Et il recule, blême d'épouvante, tremblant de tous ses membres... C'est qu'il a, devant lui, un spectacle horrible... Un cadavre, comme cassé en deux, renversé sur le banc... Le banc ne s'est pas écroulé et le cadavre paraît être ainsi en équilibre... les jambes vers le fond obscur de la hutte... la tête au ras du sol, dans la lumière blafarde de la neige qui ajoute encore sa pâleur livide à la pâleur cadavérique...

Un cadavre de femme... Autour du cou, une corde a été enroulée et on a dû peur dessus avec un effroi de horreur, car on dirait que la tête est tout près de se séparer du tronc... Les cheveux, admirables, longs, épais, se sont dénoués et traînent sur la terre, faisant une auréole à ce visage exsangue. La langue, tuméfiée, pointe entre des dents étincelantes... Et les yeux sont à demi fermés... Cette vision est si terrible que Ciboulot se sent pris d'une faiblesse soudaine, et il se laisse tomber, à genoux, dans la neige... Il a un éblouissement. Des gouttes de sueur dégoulent de son front. Pour voir que cette femme est morte, il n'a pas eu besoin d'approcher... Et pour reconnaître cette femme, il n'a eu besoin que d'un seul regard... C'est Germaine Marberoux...

(A suivre).

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un Sui et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS DENTELLES, ETC., ETC.

DEPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

avait fait passer avant sa propre santé. Le sens du bien-être d'un peuple ne paîte guère que les docteurs du bonheur et de la sagesse.

Je savais bien qu'Edouard, quand il était prince de Galles, aimait assez « faire la fête » à Paris, mais j'ignorais que, comme roi, il cultivait la « rosserie » chère aux chansonniers de Montmartre.

PIERRE RAOUL.

Les Récoltes en terre

L'Office des renseignements agricoles publie le tableau de l'évaluation des récoltes en terre, au 15 mai 1908, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les renseignements qui concernent la Corse :

Surfaces ensemencées : blé d'hiver, 15,000 hectares ; méteil, 92 h. ; seigle, 982 h. ; orge d'hiver, 7.500 h. ; avoine d'hiver, 2.000 hectares.

L'état des cultures est médiocre pour le méteil, et passable pour les autres céréales.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — Les électeurs du canton de Sartene sont convoqués pour le 5 juillet prochain à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Louis Pietri, dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat.

♣

ILE-ROUSSE. — M. et Mme Louise Silvain, de la Comédie Française ainsi que toute leur troupe, sont arrivés dans notre ville, et sont descendus au Grand Hôtel d'Europe, où ils ont reçu le meilleur accueil de l'aimable propriétaire, M. Degiovanni.

♣

POGGIO D'OLETTA. — M. Antoine de Gallichini vient de rentrer à Poggio, son pays natal, après une absence de cinq années passées à Porto Rico où il est parvenu, par son travail et son intelligence. Il a créé une très enviable situation.

Le jour de son arrivée a été un jour de fête pour sa famille et pour ses nombreux amis. Mlle Rose de Gallichini, sa sœur, a composé, pour cette heureuse circonstance, la petite poésie que nous publions ci-après :

Ton arrivée, ô mon cher frère,
Apporte un grand bonheur pour moi
Et pour ta vieille et tendre mère,
Qui ne pensait jamais qu'à toi.

Que de soucis en ton absence !
Car tu nous a manqué longtemps ;
Mais ce soir, ta chère présence
Nous dédommage de cinq ans.

Pour te récompenser, cher frère,
De nous porter tant de bonheur,
Je pense ne pouvoir mieux faire
Que de t'embrasser de tout cœur.

J'embrasse aussi par la pensée,
Par delà l'immense océan,
Ta famille à Ponce restée,
Jeanne, Florence et puis l'enfant.

♣

LURI-DE-CORSE. — Dimanche dernier, à huit heures du matin, ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Berlingeri Annunziata-Maria, née Agostini, qui vient de s'éteindre dans sa soixante-dix-huitième année après une assez longue maladie.

La famille Berlingeri, honorablement connue à Luri, et si éprouvée par la perte de cette vaillante mère, a reçu en cette cruelle circonstance de nombreux témoignages d'affection et de sympathie. Une foule d'amis a suivi le convoi jusqu'à sa dernière demeure. Le deuil était conduit par son fils, M. Berlingeri Francois-Marie, capitaine du *Saint-Gothard*, du port d'Ile Rousse, et des parents Berlingeri Pierre, Franceschi Pascal, Gregory Antoine. Nous adressons à M. et à Mlle Berlingeri l'expression de nos sincères condoléances. — J. G.

Bulletin Financier

Paris, 15 juin 1908.

La liquidation de quinzaine s'effectue sur un marché calme et généralement. Notre Rente obtient en recul à 95.05. Turc. Fonds Etrangers se tassent plus ou moins. Nos Fonciers du Crédit restent bien tenus ; Crédit Foncier 725, le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.471 Comptoir National d'Escompte 669. Société Générale 661.

Valeurs industrielles hésitantes. Valeurs de traction inactives. Mines d'Or moins bonnes.

Cours d'action de la banque de l'Ouest Africain Français, l'action à 543, la part à 5.1. Les actions du Crédit Foncier Mexicain cotent 329, cours d'attente, car, les bénéfices restent constants au mentation.

Nous retrouvons à 445 demandées, les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer du Goyaz. Les obligations 5 0/0 1er rang du chemin de fer Buenos Ayres Midland s'échangent à 460 ; on fait remarquer que cette Cie jouit d'un tenu qui lui permettra de drainer les marchandises de l'intérieur pour les transporter jusqu'au port de Buenos Ayres.

Les obligations Tramways Force et Eclairage à Rio de Janeiro sont recherchées à 413. Les recettes de la 2ème semaine 1908 donnent 709.634 francs contre 648.937 frs pour la semaine correspondante 1907 ; la plus-value des 21 1ères semaines se chiffre par 1.492 669 frs.

Nos chemins de fer sont fermes.

Soirées familiales

Les soirées familiales du Lycée reprendront samedi prochain, 20 juin, à 8 heures et demie du soir.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à ces soirées les familles des élèves et les amis du Lycée. Il n'est envoyé aucune invitation spéciale.

Les cartes d'entrée sont délivrées au bureau du Secrétariat administratif, de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5 heures du soir.

La cour sera illuminée à l'électricité.

Cour d'Assises

Audience du 18 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Baraterie et complicité de ce crime

Les Témoins

M. Lemarquant, administrateur de la marine, déclare qu'il a été frappé par l'invraisemblance du récit du capitaine Filippi racontant le naufrage de son bateau. C'était un véritable roman. Il a mandé le capitaine, lui a dit que tout l'accusait. Filippi sortant alors de sa poche un mouchoir taché de sang, s'est écrié : « Sauvez-moi, je suis perdu, voyez, je crache du sang. Je suis entre vos mains. »

Meloni a reconnu deux ancres trouvées dans le port d'Ajaccio comme appartenant à la *Jaiphine* où il avait navigué. Le capitaine avait laissé ces ancres pour les conserver plus tard, après avoir naufragé son bateau.

Réquisitoire

M. l'avocat général demande une condamnation sévère contre ces brigands de mer qui ont naufragé leur bateau pour toucher le montant d'une assurance.

Pendant deux heures, dans un très éloquent réquisitoire, il établit la culpabilité du chemin des accusés. Il fait réprimer énergiquement ces agissements abominables qui sont heureusement une exception dans notre marine.

Plaidoirie de Me Angeli

Me Angeli très habilement discute avec la facilité d'un vieux maître rompu depuis longtemps aux luttes de l'audience, l'accusation qui pèse sur Filippi. Il dépeint en terminant les tortures morales que cet homme a subies dans sa prison.

Plaidoirie de Me H. de Montera

Me de Montera se lève à son tour pour présenter la défense du capitaine. Il montre l'inanité de l'accusation. Filippi aurait coulé son bateau pour toucher une somme de 12.000 francs, alors que pour la même prix, il pouvait vendre ce bateau à Marseille à la maison Sauve frères. La jeune maître fait justice de toutes les charges qui pèsent sur le capitaine. Il établit un parallèle entre le naufrage de la *Jaiphine* et celui du grand steamer le *Lisbon*, et dans une éloquente péroraison, sollicite de la justice du Jury l'acquittement du capitaine.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, débute d'abord l'équipage. En ne pouvaient pas le mouvoir qui se trouve dans les mêmes conditions que les quatre accusés sont sur le sellette, M. l'avocat général a reconnu que l'accusation dirigée contre ceux-ci n'était pas fondée. Quant au capitaine Filippi. Il a tenu dans cette malheureuse affaire une conduite exempte de tout reproche. Il doit être acquitté.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif sur toutes les questions, les cinq accusés sont acquittés.

♣

Audience d'aujourd'hui :

Olivi Charles, marin, demeurant à Bastia, est qualifié.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me S. de Caraffa.

Cette affaire, la dernière de la session, occupera plusieurs audiences.

Gazette Electorale

Sainte-Lucie de Tallano

Dimanche les conseillers municipaux de notre commune, élus le 5 mai, se réunissaient en séance publique à une heure de l'après-midi, sous la présidence de M. Paul Bernardini, doyen d'âge.

Devant un public nombreux le nouveau conseil procède à la désignation du nouveau maire. M. Jacques Orsatti, conseiller général et maire retiré, à Bastia par ses devoirs professionnels, n'assistait pas à la séance. C'est pourtant avec un empressement cordial que la majorité du conseil lui a renouvelé son mandat. Le résultat de ce premier scrutin a été accueilli aux cris de : « Vive Orsatti ! Vive la République ! »

On procède ensuite à l'élection de l'adjoint. Cette fois encore ce fut avec une satisfaction visible que le choix de la majorité des nouveaux élus se porta sur M. Dono Bernardini, qui depuis douze ans déjà s'acquitte avec un dévouement et une expérience si appréciés, des fonctions pour lesquelles la désigne la confiance de ses concitoyens à chaque consultation électorale. Et celle du 3 mai a été pour lui bien significative, car il arriva le premier de la liste.

Dès que le président de l'Assemblée proclame le résultat les nombreux électeurs républicains qui se trouvent dans la salle font une véritable ovation à leur adjoint, qui visiblement touché par cette manifestation populaire va prendre place à la présidence que lui cède son oncle, M. Paul Bernardini.

D'une voix claire, empreinte de cette conviction, de cette sincérité qui le caractérisent, M. Dono Bernardini prononce alors la vibrante allocution que nous sommes heureux de reproduire :

Messieurs et chers Collègues,

Permettez moi avant tout en prenant possession de ce fauteuil de vous souhaiter à tous la bienvenue et spécialement d'adresser ce souhait à ceux d'entre vous qui pour la première fois entrent au Conseil municipal. J'ai hâte ensuite d'être le porte-parole de celui qui, quoique loin de nous, a su vous inspirer confiance et auquel vous venez de remettre de nouveau la main de veiller à l'avenir de notre commune. La manifestation sympathique dont il est l'objet lui va droit au cœur. En son nom je vous remercie.

Personnellement, chers Collègues, j'ai lieu d'être fier d'être appelé par la quatrième fois à occuper le modeste poste d'adjoint. C'est pour moi la confirmation formelle que tout mon passé est à l'abri de tout reproche. Je continuerai sans faiblesse aucune à travailler avec toute l'énergie dont je suis capable au relèvement de notre commune et au triomphe incontesté du parti républicain. Ce triomphe d'aujourd'hui venant après l'ostentatoire manifestation qui avait fêté le 3 mai sur mon nom, me venge de la campagne haineuse et immérités dont j'avais été l'objet de la part de personnes qui font toujours passer l'intérêt personnel avant l'intérêt supérieur d'un parti.

L'immanente justice du suffrage universel s'est chargée de leur infliger cette leçon dure pour leur amour-propre, mais méritée.

Je n'en tirerai, soyez certains, aucune vanité, si n'en conserverai aucune rancune.

Et, maintenant, ch rs Collègues, au même titre, nous représentons tous ici la volonté populaire. Aussi chaque fois que nous franchirons le seuil de cette porte oublions les querelles de parti et n'ayons qu'une seule pensée, une unique ambition, celle de justifier la confiance que nos concitoyens ont placée en nous. Pensons à eux et travaillons sans relâche de toutes nos forces à la prospérité de Tallano.

Il n'y a ici que des enfants d'une même commune, dont les aspirations doivent être unitaires en ce qui concerne l'avenir, et nous aurons rempli tout notre devoir, si, faisant taire les mesquines questions personnelles, nous unissons nos efforts également dans un même but, dans une même pensée filiale et patriotique.

Et pour cela ayant confiance dans nos représentants et surtout dans celui qui, depuis de longues années, dirige la politique républicaine en Corse, M. Emmanuel Arène. Sous l'égide de tels chefs, sous la direction éclairée et affectueuse de l'administrateur éminent et vénéré que le gouvernement de la République a placé à la tête de notre département, nous pouvons sans crainte envisager l'avenir.

Et en terminant, je n'oublierai pas en ce jour de fête républicaine, d'envoyer le salut cordial et reconnaissant de la démocratie Tallanaise à notre chef et actif sous-préfet, M. Colombani, dont les sages conseils et le zèle incessant ne nous ont jamais manqué.

Vive Tallano ! Vive la République.

Le discours de M. Dono Bernardini soulève un tonnerre d'applaudissements. On procède enfin à la désignation de l'adjoint spécial de la section de Chiavari. M. Suzzoni, adjoint sortant, est réélu.

En somme, il n'y a aucun changement dans les élus municipaux de notre commune et leur réélection a été accueillie avec joie.

VIDI.

Nécrologie

Mlle Benoîte RIGHETTI

La mort est toujours cruelle, mais elle l'est particulièrement lorsqu'elle s'acharne sur ceux qui n'ont fait qu'entrevoir la vie à travers les illusions de la jeunesse, telle Mlle Benoîte Righetti, fille du regretté greffier du tribunal civil, qui, dans ses rêves, se voyait, dans sa robe blanche, conduite à l'autel, par le bien-aimé de son cœur, tandis que cette robe blanche couvre maintenant un corps inanimé, et ce sont les anges qui la conduisent aux pieds de l'Eternel.

Cette infortunée demoiselle n'avait pas vingt ans, et elle était heureuse parce qu'un cœur battait à l'unisson du sien. La terrible faucheuse n'a eu pitié ni de sa jeunesse, ni des larmes de sa mère et des siens, ni des prières du fiancé. Elle la guettait ; elle l'a prise.

Ce deuil venant s'ajouter à d'autres assez récents est vraiment accablant pour cette famille si cruellement éprouvée. Aussi prenons nous une vive part à cette grande douleur, et nous nous joignons aux nombreux amis qui suivaient le convoi de cette infortunée demoiselle pour adresser à Mme Righetti et à ses enfants, l'expression de nos douloureuses sympathies et nos condoléances.

Soirée Récréative

Vendredi, 19 juin, à 8 heures et demie, aura lieu, à l'ancien établissement des Frères, Boulevard de Cardo, 11, une soirée récréative.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

René, comique troupier, dans son répertoire.

Colombani, romancier, dans son répertoire.

Bernard, comique typique, dans son répertoire.

Gregory, *Le Turco*, récit patriotique.

Bertocchi et Franceschi, *Usera di Valu*, saynète en patois corse.

Pasel, *Pays tricolore*, monologue.

Tomassin, romancier, dans son répertoire.

Piras, comique, dans son répertoire.

Vingt minutes d'arrêt

Saynète comique en un acte par MM. Pozzi et Gregory

DEUXIÈME PARTIE

Pluie d'étoiles, valse de concert, par guitares et mandolines.

M. Colombani, romancier, dans son répertoire.

M. René, comique troupier.

M. Tomassin, romancier, dans son répertoire.

L'ÉCOLE DES CAMBRIOLEURS

Comédie en un acte de Dranem

Distribution

Pierre, Bel-Œil (élève cambrioleur) : Genitet, Membre du Code (magistrat). Bernard, le Brigadier.
Sorzoni, le Frisé (cambrioleur).
Campana, Mlle Virginie, bonne.

Carte d'entrée : 1 franc

Laver du rideau à 8 heures et demie
On pourra se procurer des cartes d'entrée à l'établissement et chez M. BRUZZI, pâtissier.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Notre jeune ami M. Harold Bozi, déjà titulaire d'un second prix de flûte, du conservatoire de Marseille, vient d'enlever cette année son premier prix.

Jeune compositeur de talent, M. Harold Bozi nous a déjà donné quelques petites œuvres pleines à la fois de grâce et de vivacité qui promettent beaucoup pour l'avenir de notre compatriote.

Ajoutons, qu'issu d'une famille de bons musiciens, M. Harold Bozi est le frère de la toute charmante Mlle Julia Bozi, la maîtresse de musique bien connue dans notre ville.

Nos meilleures félicitations au jeune lauréat.

A la Brasserie Moderne

Succès toujours croissant pour la troupe lyrique de la Brasserie Moderne.

M. Fiamma, le jeune comique idéal, est plus que jamais en verve, et le public lui donne chaque soir ses applaudissements avec plaisir.

Mlle Margyl a une voix délicieuse, c'est la préférée, tant elle met d'âme dans les belles valses chantées du répertoire musical.

Mlle Andrée Darville, qui débute, a été bien accueillie par la salle, tant elle est supérieure dans son genre. Nous ne voulons pas oublier et pour cause Mlles Brunetta et Suzanne d'Harville, mais toutes deux sont trop aimées et applaudies par les vieux clients de M. Santarelli pour qu'il soit nulle de redire ce qui fait leur succès.

En somme, la direction de la Brasserie Moderne ne néglige rien pour contenter sa clientèle et nous devons lui en être reconnaissants.

Au Port

Entrés :

Le « Corte, » venant de Nice.

Le « Rax, » vapeur norvégien, capitaine Marcussen, venant de Newcastle.

Etat Civil

NAISSANCES.

Casone Jean. — Casone Joséphine. — Santarelli Jacques-Maxime.

DÉCÈS

Martini Ange, 28 ans, marin.

Petite Gazette

Décoration espagnole

M. le capitaine Castelli, commandant du steamer français *Le Poitou*, a reçu du gouvernement espagnol la croix en argent du Mérite naval, en récompense de la part qu'il a prise au sauvetage des passagers d'un navire italien dans les eaux espagnoles.

♣

Prisons

M. Poli Dominique, ancien gardien au pénitencier de Castelluccio, est nommé commis-greffier à la prison de Valenciennes.

♣

Les Cerises

Il est revenu le temps des cerises et ces beaux fruits, ronds, brillants, charnus, » inondent notre marché à la plus grande joie des enfants et des grandes personnes. En effet, rien n'est plus beau à voir que ces nombreux tas de cerises mollement étendues sur des lits de fougère ! Non seulement elles attirent nos regards par le brillant de leur peau diaphane, mais elle semblent aussi nous sourire ingénument et nous inviter, en clignant de l'œil en peu malicieusement, à venir mordre à belles dents dans leur peau si délicate. En les voyant si vivantes, la bouche fond en eau, et petits garçons et petites filles font instinctivement toujours cercle autour de nos revendeuses.

Ces jolis fruits sont sains et rafraîchissants et peuvent être copieusement servis, surtout aux enfants. C'est pourquoi nous souhaitons que la récolte soit des plus abondantes, et désirons entendre souvent, et pour longtemps encore, ces cris si agréables qui s'élèvent de tous les coins de nos rues et dont le rythme sonore et gracieux vient chatouiller si délicieusement notre tympan : *A e mie velle chiarelle !*

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00330

BOURSE DE PARIS

	17 juin	18 juin
Rentes de 3 0/0 anciennes	94 70	94 65
— de 3 0/0 amortis.	97.40	97.60
	ex-coupon.	

L'Escadre à Bastia

Toulon, 18 juin.

L'escadre légère, comprenant le *Jules Ferry* et le *Victor Hugo*, commandée par le contre-amiral Krantz, arrivera à Bastia dans la matinée ou la soirée de vendredi.

MORT DU GÉNÉRAL AMOUREL

Marseille, 18 juin.

M. le général Amourel, commandant le 15e corps d'armée, a succombé ce soir, à trois heures, à une hémorragie cérébrale.

La nouvelle de cette mort subite a provoqué à Marseille une poignante douleur, car cet officier général s'était rendu extrêmement sympathique.

Le général Amourel était à peine âgé de 60 ans ; il jouissait d'une santé parfaite.

Sorti de l'Ecole polytechnique avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie, il fut nommé lieutenant sur le champ de bataille en 1870 ; capitaine en 1874, chef d'escadron en 1887, lieutenant-colonel en 1893, colonel en 1897, général de brigade en 1901, et général de division en 1904.

Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1905.

Le général Amourel, dont la compétence en matière d'artillerie faisait autorité, avait été appelé au commandement du 15e corps, le 15 novembre 1907.

La mort si prématurée de ce soldat dans toute la belle acception du terme provoquera des regrets unanimes dans toute la 15e région.

EN AUTRICHE

NOUVELLE MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS

Vienne, 18 juin.

Les Etudiants se sont livrés aujourd'hui à une nouvelle manifestation contre le ministre de l'Instruction publique, sur l'escalier du Reichsrath.

La police intervint, et des bagarres éclatèrent entre policiers et étudiants.

On compte de nombreux blessés ; quant aux arrestations, elles sont très nombreuses.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Réglementation du Travail

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la réglementation du travail, (dispositions concernant le contrôle de la durée de travail dans les établissements industriels).

M. Viviani

ministre du Travail, monte à la tribune.

L'orateur donne de longues et très claires explications sur la nouvelle réglementation du travail dans les établissements industriels.

Le ministre fait connaître les raisons, pour lesquelles il a été amené à procéder à une nouvelle réglementation.

Amendement Brousse

M. Paul Brousse, député socialiste unifié de la Seine, dépose un amendement réclamant des horaires spéciaux pour certaines catégories d'ouvriers.

L'orateur développe son amendement, qui est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 32

La discussion reprend sur l'article 32.

Amendement Berry

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, dépose un amendement demandant le bénéfice des taxes et des signes extérieurs.

Cet amendement est mis aux voix. Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. .	582
Majorité absolue. . .	292
Pour l'adoption. .	217
Contre.	365

Cet amendement est repoussé.

M. Pelletan

député radical des Bouches-du-Rhône, propose à la Chambre de tenir séance le matin, les mardis et vendredis.

Cette proposition est adoptée.

Interpellations sur le Maroc

La Chambre fixe à demain la discussion des interpellations de MM. Gervais et Paul Deschanel sur le Maroc.

Le débat s'annonce comme devant prendre de grandes proportions.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président exprime les regrets du Sénat à l'occasion de la mort de M. Demole, sénateur républicain de Saône-et-Loire.

M. Dubost fait l'éloge funèbre du défunt, qui faisait partie du Sénat depuis 1879.

Comme ministre des Travaux publics dans le cabinet Brisson, et comme ministre de la Justice dans le cabinet Freycinet, et enfin comme vice-président du Sénat, M. Demole a toujours donné les preuves d'un grand savoir, d'une grande science juridique, et d'une affabilité remarquable.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

Les propositions de l'Orléans

M. Labiche, président de la Commission des chemins de fer dépose le rapport de la commission sur les propositions de la Compagnie de l'Orléans.

M. Prevet

sénateur républicain de Seine-et-Marne appuie les conclusions du rapport de la commission des chemins de fer qui sont favorables aux propositions de l'Orléans.

L'orateur fait ressortir que l'Orléans céderait 1 098 kilomètres de lignes, dont 672 à l'Etat et 426 à l'Ouest.

De son côté, l'Ouest céderait à l'Etat, 330 kilomètres de lignes.

Enfin l'Etat rétrocéderait à l'Orléans 175 kilomètres de lignes, de sorte qu'en définitive l'Etat bénéficierait de 1.027 kilomètres.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, monte à la tribune, et déclare que le gouvernement est tout à fait opposé aux propositions de l'Orléans et au rapport de la Commission des chemins de fer.

Après avoir donné les explications nécessaires, M. Barthou annonce que le gouvernement refuse les propositions de l'Orléans.

M. Rouvier

ancien ministre des Finances, commence un remarquable plaidoyer contre le rachat du réseau de l'Ouest.

La séance est ensuite levée.

Récompenses honorifiques

Les personnes dont les noms suivent ont obtenu des récompenses honorifiques pour actes de courage et de dévouement :

Médaille en argent de 2e classe, M. Giudicelli Jean-Martin, garde-champêtre à Bry-sur-Marne, 1903 1907 s'est distingué dans de nombreuses circonstances, notamment en maîtrisant des chevaux emportés.

Mention honorable, M. Griacaili Paul-François, forgeron à Ajaccio, déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction, le 17 octobre 1907, a maîtrisé un cheval emporté.

Lettre de félicitations, M. Marsily Jacques-Baptiste, gardien de prison à Coutances, en décembre 1907, à Ajaccio, a coopéré à l'extinction d'un incendie.

♣

Avis

Il a été parlu sur le territoire de la commune de Lucciana une jument ; robe grise, borgne, taille 1 m. 50.

Prière de donner renseignements à M. Nicolas Mordiconi, à Lucciana.

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5. S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

♣

Avis

M. Moretti Jean-Baptiste, négociant, rue de l'Opéra, 26, a l'honneur d'informer sa clientèle d'avoir à se présenter au n° 33 de la même rue, pour ce qui concerne les affaires de créances. Ouverture aux heures habituelles.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées en supériorex, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est la disposable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

HEMORROIDES

Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL
Le Flacon : 4f50.
Ex. 20, R. de la Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature NYRDAHL.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.300 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BRUZZI.

Horlogerie Bijouterie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AU TROCADÉRO

Soirée de Gala

Paris, 18 juin.

Le Président de la République, les présidents de la Chambre et du Sénat assistent à la représentation de gala qui est donnée, ce soir, au Trocadéro, pour le rachat de la maison de Corneille.

Cette fête superbe a été organisée par les artistes de la Comédie-Française avec le concours des artistes de l'Opéra.

La musique de la Garde républicaine prête son concours à cette magnifique solennité artistique.

Conseil des Ministres

Paris, 18 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Rachat

M. Barthou, ministre des Travaux publics, indique au Conseil le sens des déclarations qu'il fera aujourd'hui au Sénat en ce qui concerne les propositions de la Compagnie d'Orléans.

Affaires du Maroc

Le Conseil a ensuite pris connaissance des dernières nouvelles arrivées du Maroc et du Sud-Oranais.

L'incident de Vigneux

M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, entretient le Conseil des derniers incidents de Vigneux, et de l'attitude des grévistes.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Avis

Le Progrès Agricole et Industriel *de Francardo*

Vente à Bastia : Magasins Giambelli.
Dépôt à Ajaccio : chez MM. Lanzi frères.

Scierie Hollandaise. — Société Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
PLÂTRES
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
POUTRES — MÉTAUX

BIJOUTERIE MATTEI

CESSATION DE COMMERCE

Aperçu de quelques prix

Réveils matin à partir de	2.95
Chapelets p. Première Communion, monture argent, à partir de	0.50
Missels pour Première Communion à partir de	4.50
Dizaines id. (doubles et simples) id.	2.00
Médailles or à partir de	6.00
Médailles argent à partir de	0,50
Crucifix or à partir de	6.00
Crucifix argent à partir de	0,50
Colliers or à partir de	17.00
Colliers argent à partir de	2.00
Broches or à partir de	10.00
Broches argent à partir de	1.25
Bracelets or à partir de.	30.00
Bracelets argent à partir de	1.00
Epingles à cravattes or à partir de	4.00
Epingles à cravattes argent à partir de	1.00
Epingles à nourrices argent à partir de.	1.40
Remontoirs or de dames à partir de	26.00
Remontoirs or pour hommes à partir de.	48.00
Remontoirs argent pour hommes et pour dames à partir de	13.00
Chaines de montres or pour hommes à partir de	39.00
Chaînes de montres argent pour hommes à partir de	4.00
Sautoirs or pour dames à partir de	45.00
Sautoirs argent pour dames à partir de.	4.50
Bagues or fantaisie à partir de	4.00
Chevallières or pour hommes à partir de	12.00
Boucles d'oreilles or à partir de	3.50
Ronds de serviettes argent à partir de	4 »
Timbales argent à partir de	10 »
Hochets argent à partir de	1 »
Dès à coudre argent à partir de	1.25
Parures de chemises argent et argent doré à partir de	3 »
Pendules tableaux à partir de.	25 »
Garnitures de cheminées (les 3 pièces) à partir de	10 »

Services en écrin argent et argent doré, à découper, à poisson, à salade, à fraise, etc., etc., à partir de . . . 20 »

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 170 — SAMEDI, 20 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA 00331

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Silvère.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Saint Estrate

19 JUIN

LES CHEMINS DE FER D'ÉTAT

La lutte est engagée à fond devant le Sénat entre partisans du Rachat et adversaires. Le ministre des Travaux Publics a payé lui-même de sa personne et a soutenu l'assaut. Les raisons données sont multiples, et la plupart fort discutables. Dans le nombre, nous n'en retiendrons qu'une : M. Barthou a affirmé qu'une excellente preuve de la nécessité du rachat des chemins de fer, c'est que la plupart des états qui nous entourent l'ont effectué avant nous, au moins en partie, et n'ont pas hésité à s'imposer dans ce but les plus lourds sacrifices. Et l'on cite à l'envi : l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Italie, etc.

Or, un examen plus approfondi démontre que si, en effet, dans ces pays, les réseaux de chemins de fer sont exploités par l'Etat, c'est qu'il y avait des raisons spéciales pour cela, raisons qui, du reste, n'existent pas en France.

C'est ainsi que la Belgique, qui a décidé le rachat en 1870, y a été contrainte par la menace de voir son indépendance politique tomber entre les mains de financiers étrangers. La Suisse également a « nationalisé » son réseau ferré, il y a une dizaine d'années, dans le but de mettre les chemins de fer et le pays à l'abri des influences extérieures, les Compagnies helvétiques étant toutes à capital étranger, fourni principalement par les Allemands et les Français.

En Italie, l'idée du rachat est née du désir bien naturel de séparer les lignes de la Lombardie et de la Vénétie du réseau autrichien dont elles faisaient partie, et d'achever ainsi l'unité nationale.

L'Allemagne enfin, reconnut dès 1876, la nécessité d'unifier le réseau ferré absolument disparate des états confédérés, de même qu'elle venait de réaliser leur affiliation politique et économique à la Prusse.

Il est facile de voir qu'aucune de ces raisons n'existe en France : nos réseaux ferrés ont été créés avec des capitaux bien français, et nul ne soutiendra que le fait pour les réseaux ferrés d'être entre les mains de différentes compagnies a été un obstacle à l'unité nationale.

Bien loin donc d'être une nécessité, le rachat ne pourrait être excusable que s'il devait être une source de revenus pour l'Etat. A ce point de vue, examinons encore ce qui se passe à l'étranger. Les puissances qui ont goûté du monopole s'en déclarent-elles satisfaites, et *leur expérience doit-elle être* pour nous un encouragement ?

Voici, entre autres opinions autorisées, celle du Président de la Chambre de commerce de Bruxelles : « Le Commerce n'est pas partisan de la façon dont les chemins de fer sont administrés dans notre pays, car si nous comparons ce qui se passe chez nous à ce que nous voyons dans les pays qui nous entourent, (notamment la France), nous avons beaucoup à apprendre chez nos voisins, tant pour *les chemins de fer* que pour ce qui est chez nous administré par l'Etat. »

Les retards de trains sont la règle générale en Belgique. L'actualité fournit une preuve tragique de cette lamentable situation : l'enquête a démontré que la récente catastrophe de Contich, qui a fait 150 victimes, est due à ce que, l'express étant arrivé par hasard à l'heure, l'aiguilleur qui avait l'habitude de compter sur le retard coutumier, n'eut pas le temps de faire jouer le levier d'aiguillage !

On se moque, du reste, assez généralement de la nécessité de satisfaire aux besoins des expéditeurs. Il est arrivé souvent que certaines gares, se trouvant à court de wagons, ont suspendu pendant quarante huit heures et plus le transport en petite vitesse. Il est difficile d'en prendre plus à son aise !

L'exemple de la Suisse est plus suggestif encore. On reproche à notre Compagnie de l'Ouest d'augmenter chaque année sa dette envers l'Etat ; or, en Suisse; depuis l'exploitation par l'Etat, le déficit a passé de 1.800.000 francs à 4 millions 1/2 !

En Allemagne, les chemins de fer ne sont tenus d'accepter les marchandises que si le transport est possible « eu égard aux moyens ordinaires. » Si le trafic vient à dépasser les prévisions, c'est aux expéditeurs à restreindre en conséquence leurs lettres de voiture.

Les voyageurs paient cependant plus cher que chez nous : 5 centimes en moyenne par kilomètre, contre 4 c. 1/2. Et il y a des quatrièmes classes en Allemagne !

En outre, pas de registre de réclamations dans les gares. Et ceci, dit le nouveau règlement, « afin que les observations des voyageurs ne détournent pas les employés de leurs occupations au détriment de la sécurité. »

Mais voilà qui est mieux encore : c'est Jehan de Brie, qui nous l'affirme dans le journal *Le Fermier* : Il y a dans l'application des tarifs allemands de nombreuses erreurs, et comme les réclamations affluaient, l'administration a décidé que toute demande de détaxe serait soumise à un droit d'enregistrement de 1 fr. 25. Notez qu'après le rachat, il en serait absolument de même chez nous, puisque toute réclamation à l'Etat doit être adressée sur feuille de 0 fr. 60.

Quant aux agents, ils sont solidement embrigadés sous le haut commandement du général de Budde, ministre des Travaux Publics, lequel déclarait au Landtag, lors de la dernière discussion du budget, « qu'il ne souffrirait aucun socialiste démocrate dans l'administration du réseau d'Etat, soit comme employé, soit comme ouvrier. Si des familles se trouvaient ainsi privées de pain, il faudrait s'en prendre à ceux qui auraient embauché leur chef parmi les ennemis du gouvernement. » Inutile d'ajouter que le favoritisme et l'arbitraire règnent en maîtres parmi ce personnel.

En Italie, enfin, l'exploitation des chemins de fer par l'Etat a donné des résultats déplorables. Faute de wagons, le travail fut complètement suspendu dans le port de Gênes. Le charbon ayant manqué, l'extraction du soufre fut interrompue en Sicile ; dans l'Italie méridionale, une grande partie de la vendange fut perdue [toujours par suite du manque de véhicules.

Voici, du reste, ce qu'on pouvait lire dans le *Bulletin* de la Chambre de commerce de Milan, de novembre 1906 : « Actuellement l'anarchie est complète dans tous les services. Les trains n'ont plus d'horaires. Il ne s'agit pas seulement de minutes, mais souvent d'heures entières de retard. »

Cela, c'est le bouquet, et ces exemples seront, nous l'espérons, une utile source d'informations tant pour les sénateurs imprévoyants qui se proposent de voter le Rachat, que pour le bon public qui se réjouit déjà de l'exploitation par l'Etat du réseau des chemins de fer.

HENRI BRUMONT.

Propos d'Actualité

Une Leçon

Je n'ai jamais été partisan des examinateurs qui éprouvent un malin plaisir à « coller » des élèves aux examens ; — oubliant qu'eux aussi ont été candidats, ils ont l'air d'exiger de ces derniers des connaissances complètes sur telle ou telle matière et faisant parade de leur science, ils prétendent se moquer sur de l'ignorance — qui n'est que relative après tout — de ceux qu'ils interrogent. Mais un professeur doit généralement — au moins dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire — savoir tendre la perche à l'enfant qui se noie, le tirer d'embarras quand il se démontre par un manque complet d'intelligence et de bonne volonté, il est des cas où il a la dure devoir d'abréger, je dirai mieux, consciencieusement sévère, c'est lorsque l'indulgence entraînerait des abus préjudiciables à la nation tout entière.

C'est le cas pour l'examen du Brevet élémentaire.

Voilà un diplôme qui ne rapporte rien par lui-même qui a cessé d'ouvrir aux jeunes gens la carrière de l'enseignement, et qui est disputé par des milliers et des milliers de candidats !

Je m'adresse en particulier aux 155 demoiselles qui ont affronté l'autre jour l'examen du Brevet élémentaire et dont les 3/5 sont peut-être en train d'essuyer leurs larmes.

Quand comprendrez vous, mesdemoiselles, que nous en avons assez, en France, de « Femmes savantes » et de « Précieuses ridicules ? » Oui il y en a déjà assez de jeunes filles qui ne croient trop instruire pour voyager à leurs affaires ; et je me demande ce que vous pensez en vous tâtant, à corps perdu dans cette lutte insensée pour l'attention du Brevet. Je ne suppose même pas que vous prétendiez entrer en bloc dans l'enseignement ; croyez le bien la place peut beaucoup quelquefois ; — à certains concours en particulier — mais souvent il est inutile, et c'est le cas pour ce que vous désirez.

Il ne me reste plus qu'une hypothèse et j'hésite à toucher cette corde sensible. Le diplôme du Brevet élémentaire vous aiderait-il à vous marier ?

Je connais encore assez l'opinion des jeunes gens sur ce point ; — je les crois divisés en deux camps à ce sujet ; — les uns épouseront une dot et rien de plus ; ils trouveront bien autre part ce qui manque à leurs femmes ; — les autres moins nombreux je pense — voudront une femme honnête intelligente, capable de tenir une conversation sans tâcher de solliciter — c'est encore difficile à trouver, malgré les brunettes qui encombrent la circulation ! — mais ils n'exigeront pas de diplômes.

C'est bien clair. Et j'estime que le jury qui a déclaré admissibles 25 élèves sur 155 a enfin compris l'inconvénient qu'il y aurait à encourager la déviation des campagnes en donnant indulgent un fantasque la faiblesse et les prétentions des parents et des enfants.

Une pareille leçon à qui sera ou cinq sessions consécutives et le mal est enrayé.

A'STEOT.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

221 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Il se relève à tâtons... chancelle... s'éloigne à reculons... éperdu... répétant sans savoir, sans penser à ce qu'il dit, sans que rien se précisât dans son cerveau affolé :

— Ils l'ont tuée ! Ils l'ont tuée !

Il retrouve Croix-Vitré, toujours rigide, toujours sans vie. Comme si le vieillard pouvait l'entendre, pouvait le comprendre :

— Vite, vite, allons nous en d'ici !

Avec une vigueur incroyable, il soulève le malade, l'emporte dans ses bras comme il eût fait d'un enfant...

Et le plus vite qu'il put, laissant, il reprend le chemin de la Mare-à-l'Eau. Quand il y arrive, il est à bout de forces..., il râle... exténué... Et il vient tomber sur le seuil, cognant de la tête contre la porte, en criant :

— Au secours, Lion, au secours !

Et il s'évanouit.

Une heure après, grâce aux soins empressés de la jeune fille, les deux hommes avaient recouvré connaissance, et le comte était sauvé. Bien avant que Croix-Vitré fût rendu à la vie, Lion et Henriet avaient échangé des paroles rapides. Lion avait interrogé, avait voulu savoir... Pourquoi cette disparition ? Et ce danger couru ? Henriet avait donc abandonné le vieillard ? .. Il avait donc oublié la prière qu'elle lui faisait, en partant .. celle de veiller sur lui et de ne point le quitter ?.... Elle ne pouvait donc plus avoir confiance en lui ?

— Oh, Henriet ! Henriet ! Vois quel malheur allait arriver....à cause de toi !..

Il murmura, d'une voix brisée, non pas seulement parce qu'il était sensible au reproche de son amie, mais parce qu'il était encore sous l'émotion violente de la vision surprise dans la lutte de la clairière :

— Oui, j'ai été coupable .. C'est par distraction qu'étant sorti de la maison je me suis aventuré jusque dans la haie..., Et une fois dans le bois, je n'ai plus pensé à ton père que lorsqu'il était trop tard et que la faute était commise. Alors, je me suis mis à courir, au hasard, comme un fou... et je t'assure, Lion, j'étais fou... et j'ai eu le bonheur de le trouver, au moment où il s'engourdissait dans la neige... Quelques minutes de plus, sans doute, et je n'aurais plus rapporté qu'un cadavre. .

Il ajouta, d'un ton singulier :

— Et pourtant, pourtant, je suis arrivé trop tard..

— Que veux-tu dire ?

Il n'achèva pas sa pensée. Un terrible soupçon venait de traverser son esprit. Et son regard effaré s'arrêta longuement sur le visage immobile du vieillard. Elle était étrange, la rencontre de l'homme, à deux pas de cette femme, qui venait d'être assassinée...

— Henriet... tu es troublé... tu n'oses me regarder...à quoi penses-tu ?...

— Je voudrais t'adresser une question...

— Parle ...

— Tu ne m'as point paru autrement surprise, lorsque tu as su que le comte avait trouvé un lit à la ferme de marchebier... et de marcher longtemps... en cette couche de neige si épaisse, qu'elle eût fatigué un homme robuste... Et, cependant, depuis qu'il est chez nous, le comte ne s'est pas levé de son fauteuil... du moins en notre présence... Il est donc guéri ? ..

— Oui

— Cette guérison, tu la connaissais ?

— Oui ..

— Il avait, alors, des raisons pour nous la cacher, à nous, comme à tout le monde ..

— C'était sa volonté. J'ai obéi, en gardant pour moi ce secret.

— Bien, bien, c'était ton devoir... d'obéir ...

Il resta absorbé. Lion lui redemanda :

— A quoi penses-tu ?

— A rien.

Il ne pouvait pas lui dire quel était le soupçon qui venait de naître en lui, et que les paroles de la jeune fille ne faisaient que confirmer. L'assassin de Germaine ?... Etait-ce donc ce vieillard ?... Le père de Lyson ?... Et que le allait être l'angoisse de leur vie, dans les prochains jours ! .. Une pareille confidence à Rose, c'était impossible. Elle eut beau insister, devinant qu'il lui cachait quelque chose. Elle n'obtint de lui aucune explication. Tout cela s'était dit pendant qu'elle donnait des soins à son père. Le comte ouvrit enfin ses yeux... Il a compris que le danger s'éloignait, que les ténèbres, lentement, disparaissaient de son cerveau, et qu'un travail s'accomplissait en lui par lequel il essayait de remonter dans les heures qui avaient précédé.

Ce drame de la neige, en pleine forêt, faisait-il bien partie de sa vie vécue ou bien fallait-il le rattacher au cauchemar où il avait assisté au quasi-apnea tendu à Lison ?...S'était il vraiment réveillé ?... Avait-il reçu les aveux de Lardier ?... S'était-il engagé dans la forêt ? .. Là, tout se brouillait, s'enveloppait d'ombre. . Avait il tué ? Avait il vu ?... Peut-être eût-il hurlé longtemps, si le cri lugubre, dont la forêt avait paru tressaillir, n'avait retenti de nouveau comme un écho de meurtre, dans ses oreilles...

Il fut, ce cri, en quelque sorte, comme la liaison de la vie irréelle de son cauchemar, avec les événements vrais qui l'avaient suivi... Ciboulot et Lison, attentifs, s'aperçurent à ce moment qu'une expression d'indicible horreur passait sur les traits du vieillard. Et chacun des deux la traduisit. Lison prit les mains du pauvre homme, les embrassa en murmurant :

— Père ! Père ! vous êtes sauvé ... ne vous effrayez plus.

L'excursion de Bastia à Rome

Tout le monde a regretté que l'excursion de Bastia à Rome, si péniblement organisée par M. Galeazzini, n'ait pas abouti. On n'a pas compris un échec si malheureux, alors qu'il y avait en caisse presque toute la somme nécessaire pour payer les frais de l'excursion, et qu'il restait à peine un solde à parfaire qui, selon toutes probabilités, aurait été largement couvert et dépassé, à la dernière heure, au moment du départ du *Golo*.

Il est certain qu'un projet de ce genre qui a rencontré de si vives sympathies, et qui a tant de chances de réussir, ne doit pas être abandonné.

Nous sommes quelques-uns qui l'avaient repris dès l'échec de M. Galeazzini et qui espérons le faire aboutir au 14 juillet. Il s'agissait de porter cette fois le séjour à Rome de 2 jours seulement à 3 jours. Le 13 juillet tombant un lundi et formant le pont entre deux fêtes, c'étaient 3 jours de libres pour ceux qui ne peuvent pas disposer de leur temps. Malgré la saison un peu avancée à ce moment-là, il y avait lieu de croire que tous ceux qui s'étaient groupés pour la première excursion raliée se seraient retrouvés autour de la seconde excursion. Mais pouvait-on compter avoir encore le *Golo* dans les mêmes conditions ?

On s'adressa à Messieurs Fraissinet, certains de trouver auprès de ces Messieurs l'excellent accueil qu'ils avaient fait au premier projet. Malheureusement, ces Messieurs ont répondu que le *Golo* n'était plus disponible pour le 14 juillet, et qu'ils ne trouvaient pas à le remplacer par un autre bateau ayant la même vitesse et le même confort, malgré toute leur bonne volonté.

Dans ces conditions, le second projet ne marche pas. Mais nous espérons bien qu'il sera facile de le reprendre dans le courant de l'année prochaine, soit à Pâques, soit à la Pentecôte.

Un autre groupe de touristes bastiais.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

A propos des paroles de Guillaume II : « La politique à laquelle le kaiser a fait allusion peut avoir, en Angleterre et en France, quelques partisans forcenés ; elle n'a, à aucun degré, l'adhésion des deux peuples. Les arrangements intervenus entre les gouvernements de Paris de Londres et de St-Pétersbourg n'ont pas du tout le caractère agressif que paraissent lui prêter en Allemagne ; ils ont en pour but de maintenir la paix et l'Europe accepte de plus en plus volontiers cette idée que pouvaient être dangereuses pour la paix, rien de plus. La France en particulier, se refuse à jouer le rôle qu'une alliance avec l'Angleterre lui assignerait, elle entend ne risquer son avenir et sa puissance que pour elle même, pour sauver son honneur, et maintenir son indépendance ; les querelles de l'Angleterre ne la concernent pas. »

Le Rappel

S'il est possible à la Wilhelmstrasse de penser que l'hégémonie germanique a cessé de régenter l'Europe. L'équilibre qui — l'histoire le prouve — finit toujours par s'établir à la longue entre puissances, tend aujourd'hui à prévaloir. L'Allemagne ne serait inclinée devant le fait consenti, en silence elle souffre de voir l'opinion européenne prendre acte du changement. Au milieu des bruyantes agressions ou équivoques souveraines, la République Française fera voir la haute valeur de son caractère : notre démocratie doit être calme et réservée, forte sans bruit, son guide le plus sûr sera un sentiment de sa dignité. »

Le Radical

« Il faudra bien qu'il aussi déclaré que, si on voulait en finir avec l'Allemagne et la tenir à l'écart, le futur docteur de son rang, l'Allemagne n'attendrait pas la réunion d'une telle coalition pour s'opposer, par la force, à cet accomplissement. Et quel, l'expression d'une telle opinion pourrait-elle nous troubler ? Elle ne saurait nous causer un sujet d'inquiétude que si nous voulions opposer à la Triple Alliance une autre Triple alliance dont nous ferons partie, que si nous méditions de porter atteinte à la sécurité de l'Allemagne, de diminuer sa place et son influence dans l'Europe et dans le monde ; or, tel n'est pas notre cas, il n'en fut de tout au contraire.

La Petite République

« Il convient de ne pas s'emballer outre mesure sur ces paroles plus ou moins hypothétiques ; d'ailleurs, en semblables occasions, qu'elles soient agressives ou pacifiques, qu'elles soient sincères ou menteuses, elles doivent être accueillies avec une égale défiance. »

Soirées familiales

Les soirées familiales du Lycée reprendront samedi, 20 juin, à 8 heures et demie du soir.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à ces soirées les familles des élèves et les amis du Lycée. Il n'est envoyé aucune invitation spéciale.

Les cartes d'entrée sont délivrées au bureau du Secrétariat administratif, de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5 heures du soir.

La cour sera illuminée à l'électricité.

Cour d'Assises

Audience du 19 juin 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Les Vols à Bastia

Vol qualifié

La Cour d'assises est saisie aujourd'hui *d'une affaire qui a eu dans notre ville un* grand retentissement. Il s'agit du vol commis au préjudice d'un très honorable épicier du boulevard Paoli, M. Rossi, dans la nuit du 9 au 10 janvier. On se rappelle qu'en cette circonstance les malfaiteurs, surpris par les douaniers de service en ville, déchargèrent un ou plusieurs coups de revolver. Les douaniers répondirent, l'un des malfaiteurs que la justice n'a jamais retrouvé, *fut blessé*, puisqu'on trouva sur le passage qu'il avait parcouru des traces de sang.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 10 janvier 1908, vers minuit 3/4, les préposés des douanes Raffalli et Tomasi, étant de service rue de l'Opéra, aperçurent dans la rue Sampiero trois individus dont l'un portait sur les épaules un colis lourd et volumineux. Raffalli s'approcha d'eux en s'écriant : « Douane ! que portez-vous là ? » A ces mots celui qui portait le colis le laissa tomber à terre et tous trois prirent la fuite, poursuivis par les douaniers. L'un d'eux, que le préposé Raffalli serrait de près, se retourna et lui fit feu à trois reprises avec son revolver sur Raffalli qui ne fut pas atteint, mais qui trébucha et tomba sur le sol. Tomasi tira à son tour deux coups de feu sur les malfaiteurs, dont l'un fut blessé et tomba à terre, mais se releva aussitôt et s'éloigna avec ses compagnons sans que les douaniers aient pu les rejoindre. Etant revenus à l'endroit où la colis avait été abandonné, les préposés constatèrent que c'était un coffre fort, aussitôt reconnu par son propriétaire, Raoul Charles, épicier, dont le magasin situé à l'angle de la rue Sampiero et du Boulevard Paoli, venait d'être visité par des cambrioleurs. Ce coffre fort qui n'avait pas été ouvert contenait une cinquantaine de francs en monnaie de billon et divers papiers. Les malfaiteurs s'étaient livré toute dans le magasin en fracturant la porte d'entrée à l'aide d'une *forte pince soustraite à l'entrepreneur* Marcaccioli et retrouvée sur les lieux avec d'autres instruments. Poursuivant les recherches le brigadier du police Bertrand constatait l'existence de taches de sang, depuis la rue de l'Opéra, à l'endroit même où l'un des voleurs avait été blessé, jusqu'au quai du nouveau port, au point où le voilier *Tulli Antoine* était amarré. Ces mêmes traces de sang se retrouvaient sur le pont du navire où des perquisitions immédiates amenèrent la découverte d'un vareuse en velours marron, appartenant au matelot Giorgi Paul-Baptiste, et dont la manche était tachée de sang. Giorgi n'ayant pu expliquer en ce moment là d'une façon satisfaisante la provenance de ces taches fut mis en état d'arrestation. Il déclara être rentré à bord, le 9 janvier vers 9 heures du soir, et n'en être parti que le lendemain dans la matinée. Dans l'intervalle le nommé Ollea Charles, âgé de 33 ans, repris de justice des plus dangereux ayant déjà encouru quatorze condamnations pour vol, violences et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, avait été dénoncé à la police comme étant un des auteurs du vol, par Giorgi François-Xavier, frère du Paul-Baptiste et par Louis Xavière, sa maîtresse. Ollea ayant été arrêté, Giorgi Paul-Baptiste se décida à faire des révélations importantes. Il raconta qu'Ollea dont il avait fait connaissance à la prison Saint-Pierre à Marseille, était venu à bord dans la nuit du crime en compagnie d'un blessé et d'un autre et lui avait demandé de lui prêter sa veste qu'il avait rapportée maculée de sang quelques heures plus tard, avant le lever du jour. Ces déclarations ont été corroborées par les matelots Giansonsal Joseph et Gambarelli Jacques. Ce dernier a même affirmé que dès le 10 janvier, au poste de police, Giorgi lui avait dénoncé Ollea comme ayant amené le blessé à bord du *Tulli*, et ayant demandé une veste pour lui. D'autre part, sur les indications de Giorgi, on a découvert parmi les effets de celui-ci, un pardessus taché de sang, laissé à bord par Ollea et ayant appartenu au père du co-dernier. Il y a lieu enfin de retenir qu'Ollea s'est retrouvé la lendemain des crime dans la cantine de Giorgi Jean, commissionnaire, 30, rue de l'Opéra, en compagnie de Giorgi Paul-Baptiste, où il a causé discrètement avec ou étranger qui paraissait être très lié avec lui. La procédure démontre que cet étranger resté inconnu, est venu dans la nuit du 10 janvier en compagnie d'un homme blessé à l'hôtel garni, tenu boulevard St-Angelo, par la veuve Mariotti Nathalène. Ces deux jeunes gens ont passé deux jours à l'hôtel où Ollea est venu le voir. Toutes ces circonstances établissent en dépit des dénégations d'Ollea, que ce dernier a pris part au vol en même temps que le malfaiteur blessé dans la rue de l'Opéra et le camarade du celui-ci.

***

M. Angeli, *avocat général*, occupe le siège du ministère public.

Mes de Carsilla et Gandin sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé reconnaît avoir été condamné deux fois pour vols, violences, port d'armes, à des peines de un an, 13 mois, 2 ans de prison par les Cours d'Appel d'Aix, et de Nîmes.

Néanmoins il est absolument innocent du crime qu'on lui reproche. C'est Giorgi qui, pour sauver son frère tout d'abord, arrêté sous l'inculpation de ce crime, l'a faussement dénoncé.

Le renvoi de l'affaire

Plusieurs témoins, dont la déposition est nécessaire à la manifestation de la vérité, ne s'étant pas présentés à l'audience, la Cour, sur les réquisitions conformes du Ministère public, renvoie cette affaire à la prochaine session.

La session est close.

Examens de Marine

Long-Cours

Sont admis à subir les épreuves orales les candidats dont les noms suivent :

MM. Agostini,
Ferrandini,
Filippi Joseph,
Franceschi Antoine-François,
Franciosi,
Gaurini,
Gregory Pierre-Alexandre,
Mazzoni,
Orsini,
Raffali,
Saint Jacques,
Schiaffo.

Bulletin Financier

Paris, 16 juin 1908.

Le marché est bien tenu. Notre Rente termine à 94.52, coupon de 75 centimes détaché, ce qui fait une avance de 27 centimes sur hier. Parmi les Fonds Etrangers les Rentes sont entreprises. L'Extérieure le Turc, le Portugais et l'Italien sont moins fermes. Nos Sociétés de Crédit restent bien disposées.

Le compartiment industriel est plus animé et meilleur ainsi que les valeurs de traction qui sont demandées. Mines d'Or restent bonnes.

L'action de la Société russo-française de caoutchouc Provodnik cote 223 après avoir détaché hier un coupon de 71 fr. 50 ; ce cours représente une nouvelle avance d'environ 10 Fr.

Les obligations 5 0/0 de l'Emprunt 1906 de l'Etat de l'Annam à 400 fr. offrent une prime de remboursement de 100 fr et laissent par conséquent une marge de bonne intéressante.

L'action Electrique Lyon Roubaix Tourcoing est négociée à 147 ; la moyenne des recettes actuelles, qui est l'environ 600 fr par jour, est appelée à s'élever régulièrement.

On demande à 469 les obligations foncières hypothécaires du Nord Est de l'Espagne ; cette ligne donnerait la 2388 individuelle la plus importante de la péninsule.

Nos chemins de fer sont en légère reprise.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758.
Température : Maxima, 31.2 ; Minima, 29.0.
Pluie : 00 millimètres.
Humidité : 75.
Direction du vent : S. E.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Couvert.

L'escadre à Ajaccio

Les cuirassés « Justice » et « Liberté », ont quitté notre port hier dans la matinée.

Aujourd'hui à 11 heures 30 sont arrivés les croiseurs cuirassés « Jules Ferry », commandant Barbon portant pavillon du contre-amiral Krantz et « Victor Hugo », commandant Dufaure-Delagarrie.

De passage

De passage dans notre ville : MM. Destrac, inspecteur général, et Perret Henri, ingénieur des ponts et chaussées.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Brevet élémentaire

Les examens du brevet élémentaire des jeunes filles se sont terminés hier ; sur 154 candidates qui s'étaient présentées 43 ont été définitivement admises, ce sont Mlles :

Alexandri Madeleine, Alexandri Marie-Rose, Alexandri Fleur-d'Epine, Arrighi, Bacci, Bastelli, Canavaggio, Casanova Marie-Suzette, Casanova Rose-Catherine, Casanova Pauline, Castinetti, Cavoni, Donati, Fabiani, Ferrari, Finelli, Folacci, Gardiol, Giovanni, Girard, Giudicelli, Guidetti, Leonardi, Massoni, Milani, Pallacini, Panconi, Pasquini, Perfili, Peretti Mathilde, de Peretti Blanche, Piano, Poli Marie-Mathilde, Poli Jane-Marie, Quilichini Marie-Cécile, Quilichini Marie-Anna, Nicolaï Felicité, Orlandi, Sampieri, Saviozzi Marie-Julie, Stefanaggi, Susini Jeanne, Susini Sandrine.

Signalons, à ce propos, le beau succès de Mlles Ottavy qui sur quatorze élèves de première en ont eu dix d'admises. On peut se rendre compte que les résultats de la 1re année sont brillants pour l'institution Ottavy, grâce au bon enseignement qu'on y donne aux élèves et à l'excellence des cours que dirige depuis tant d'année le zèle intelligent de Mlle Lucie Ottavy.

Au Port

Entrée
Le « Numidia » venant de Propriano.
Sortie
Le « Numidia » pour Marseille.
Le « Corsica » pour Nice.

Perdu

Il a été perdu sur le parcours de la gare à la rue Fesch, un portemonnaie contenant 220 francs.

La rapporter contre récompense à M. Napoléon Vesperini.

Etat Civil

DÉCÈS

Graziani Pierre, 61 ans, cordonnier.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 21 juin, à 8 h. 1/2 s.

Les Chevau-légers, allégro,	Wattgo.
Si j'étais Roi, ouv.,	Adam.
Volupté, mazurka,	Bleger.
La Reine de Chypre, duo,	Halévy.
Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique, TIBERI.

La Lyre Bastiaise prendra la tête de la procession.

Nous croyons savoir que le Conseil municipal, ayant à sa tête M. le Maire, suivra le T. S. Sacrement.

Des coups de boîte annonceront la sortie et la rentrée de la Procession.

Fête de la Société

des anciens Sous-Officiers de la Corse et des Médaillés Militaires Section de Bastia

Dimanche, 21 courant, ces deux Sociétés célébreront leur fête annuelle, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse et de M. le Maire de la Ville de Bastia.

Messieurs les membres honoraires, les officiers en activité de service et en retraite, ainsi que les sous-officiers de la garnison sont priés de vouloir bien les honorer de leur présence à cette fête patriotique.

PROGRAMME DE LA FÊTE

Réunion place Saint-Nicolas, à 9 heures du matin.

Messe à l'église Ste-Marie, à 10 heures.

Apéritif au Grand Café Français, à 11 heures.

Banquet au Grand Hôtel de France, à midi.

La Lyre Bastiaise prêtera gracieusement son concours.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 19°, à midi 24°. [illegible] heures du soir : 22. Maxima 24.5. Minima 17.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent — Dans la matinée, S. E. léger.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Au départ

M. Xavier Canny, l'auteur estimé de « Kyrnos » et de si belles pages sur la Corse, est parti pour Paris par le dernier paquebot de Marseille.

***

Doctorat politique

M. Louis Gozzi a satisfait au 2e examen de doctorat politique devant la faculté d'Aix.

***

Les cailloux !

Ils sont trop !

C'est des cailloux de la place Saint-Nicolas qu'il s'agit. Le fait est qu'ils deviennent tous les jours plus nombreux et plus pointus.

Leurs arêtes tranchantes et acérées déchirent nos souliers et meurtrissent les pieds mignons de nos gentilles Bastiaises.

D'où viennent ces innombrables petits cailloux ? Poussent ils sur place ? Est-ce le syndicat des cordonniers qui les y fait accomuler ?

Cruelle énigme !

Mais la promenade sur la place devient, dans ces conditions, pénible et fatigante, et beaucoup de personnes sont obligées d'y renoncer.

***

Sériciculture

Les prix sont bien bas cette année : dans le Ver et le Vanoise on vend à 2,50 et 2,60, et cependant on assure qu'en Syrie on traite entre 2.65 et 2,90, pour les cocons de la plaine qui sont loin d'être de premier choix.

***

Témoignage de satisfaction

Le sergent Costa, du 7e régiment, archiviste du bureau de la place de Rocca, était intervenu pour prêter main forte à la police au cours d'un incident provoqué par un soldat colonial. Sa vaillante conduite lui a valu les félicitations du commandant en chef, qui a publié l'ordre du jour ci-après :

« Le général commandant le corps d'armée, commandant d'armes, témoigne sa complète satisfaction au sergent rengagé Costa, du 7e d'infanterie, qui, non content de prêter spontanément main forte à un sous-brigadier, gardien de la paix, aux prises avec un militaire en congé, en état d'ivresse, et entouré d'une foule hostile, a su *requérir* opportunément les concours nécessaires, aider ainsi efficacement à ce que force reste à la loi, et fait preuve, sous les outrages et les coups, de beaucoup de courage, d'initiative intelligente et de sang froid. »

***

Nouvelles maritimes

Le maître mécanicien Baldessari a été embarqué sur le « Descartes », et le maître armurier Monteverde est affecté à la direction d'artillerie de Toulon.

***

Préfecture de police

M. Barbieri Lucien, candidat militaire, a été nommé inspecteur à la direction générale des recherches.

***

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5.

S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

***

A louer

A l'Ospedale, (Porto Vecchio), à 864 mètres d'altitude, une maison composée de 3 et 7 pièces meublées ou non, cour ombragée de pins et chênes verts.

S'adresser à M. Hector Ettori, propriétaire à Porto-Vecchio.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

UNION VÉLOCIPÉDIQUE BASTIAIS. — Messieurs les membres sont informés que les cotisations, à partir de dimanche prochain, seront reçues, de 10 à 11 heures du matin, et de 4 à 5 heures le soir, dans une des salles du Café de l'Univers pour la section du centre, et au n° 6, avenue Carnot, pour la section de la Gare.

Pour la section de la Gare un trésorier adjoint sera chargé de la perception.

Le Trésorier, Ch. Bernardi.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Face de Vizzavona

(CORSE)

1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDTZ.

AJACCIO

Café et Restaurant du Globe

MEPPI

19, Cours Napoléon, Ajaccio

CUISINE BOURGEOISE
CONSOMMATIONS DE MARQUE
CHAMBRES MEUBLÉES
PRIX MODÉRÉS

Grande Cour et Jardin

ON PREND DES PENSIONNAIRES

BILLARD

CAFE-CONCERT

(Brasserie Moderne)

JEAN SANTARELLI

Propriétaire

Débuts toutes les semaines

Liqueurs de marque

Bière Brune de Munich

SERVICE IRRÉPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

RESTAURANT au PETIT GOURMET

ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS

Prévenir la veille

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial de *Petit Bastiais* 00332

BOURSE DE PARIS

	18 juin	19 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	94.65	94.70
— de 3 0/0 amortis.	97.60	97.75

ex-coupon.

L'Escadre à Bastia

Toulon, 19 juin.

L'escadre légère, placée sous le commandement de M. le contre-amiral Krantz, et composée des cuirassés *Jules Ferry* et *Victor Hugo*, a fait route sur Ajaccio.

La deuxième division de l'escadre de la Méditerranée, composée des cuirassés *Justice* et *Liberté*, arrivera à Bastia dans la matinée de samedi.

La Mitrailleuse électrique

1.200 coups par minute

Paris, 19 juin.

M. Pooteaux, ingénieur à Dijon, vient d'inventer une mitrailleuse qui, grâce à une ingénieuse application de l'électricité, peut lancer 1.200 projectiles par minute.

Cette invention fera dire, une fois de plus au colonel Maudo, dans la *Contemporary Review* que, « la Science tuera la guerre et ce sera le canon électrique qui lui donnera le coup de grâce. »

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 19 juin.

M. le général Harson, commandant la division d'occupation de Tunisie, est placé, à dater du 20 juin, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. FRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

LES INTERPELLATIONS SUR LE MAROC

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Gervais et Paul Deschanel sur le Maroc.

M. Gervais

député radical socialiste de la Seine, monte le premier à la tribune.

L'orateur demande au Gouvernement de faire connaître à la Chambre les instructions qu'il a données au général d'Amade et au général Lyautey.

Le pays serait très heureux de savoir également la conduite que la France suivra au Maroc, en présence de la marche triomphale de Moulay-Hafid.

« Le frère du sultan usurpateur que la France ne veut pas reconnaître est entré successivement à Méquinez et à Fez ; il occupe à présent la capitale d'El-Ksar, où les soldats rebelles du sultan l'ont acclamé comme le maître.

« Le voici maintenant sur la route de Tanger.

« Ces progrès foudroyants de Moulay Hafid créent, de toute évidence, une situation nouvelle qui n'est pas au profit de l'influence française, que va donc faire la France ? »

Le député de Paris fait ensuite un très bel éloge de nos troupes qui ont fait preuve, au cours de cette longue campagne, d'un dévouement sublime et d'une endurance extraordinaire.

L'orateur parle ensuite de l'acte d'Algésiras.

« Toute notre politique au Maroc, dit-il, reposait sur le principe de la légitimité de Abd-El-Aziz, ou plutôt de sa souveraineté.

« Les négociations établies entre les plénipotentiaires réunis à la conférence internationale d'Algésiras avaient, en effet, admis comme inattaquable le triple principe de la souveraineté et de l'indépendance du sultan, de l'intégrité de ses Etats et de la liberté économique sans aucune inégalité.

« Le Maroc est loin de garder sa fidélité envers celui que les fanatiques désignent avec mépris comme le sultan des infidèles. Est-ce que la France va prendre la responsabilité redoutable d'engager ses armes derrière ce vaincu, pour imposer au Maroc un souverain dont il ne veut pas.

« Entendre ainsi l'interprétation et la mise en application des clauses de l'acte d'Algésiras risquerait de nous engager dans une aventure qui pourrait présenter pour nous plus de charges et de périls que de profits.

« Le rôle de la France doit être limité à la pacification du Maroc et à la continuation de la civilisation en Algérie. »

M. Jaurès

député socialiste du Tarn, remplace M. Gervais à la tribune.

Le leader du parti socialiste unifié commence par dire que la Chambre attend avec impatience du Gouvernement communication des notes envoyées aux Puissances signataires de l'acte d'Algésiras.

Le Gouvernement, dit-il, doit apporter dans le cours de ce débat parlementaire des déclarations propres à rassurer le pays.

« La France ne voulait pas d'une expédition au Maroc, même dans l'hypothèse plus que probématique de la conquête. A plus forte raison n'acceptait-elle pas qu'on se lançât dans les aventures pour consacrer le pouvoir à un sultan qui, en dépit de sa légitimité, ne vaut au fond pas beaucoup mieux que ses adversaires.

« Les maladresses et les imprévoyances de certains de nos agents diplomatiques nous ont fait commettre déjà assez de fautes. »

M. Pichon

ministre des affaires étrangères, répond aux précédents orateurs.

Dans un langage clair et précis, le ministre fait un exposé complet de la situation.

Il commence par donner connaissance à la Chambre du programme intégral des opérations, dont l'application a été confiée au général d'Amade.

M. Pichon communique ensuite à la Chambre les instructions qui ont été adressées au général d'Amade.

Le ministre fait observer, en outre, que le programme des opérations a été communiqué aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras, et que les ambassadeurs de France auprès de ces diverses puissances ont été chargés d'en faire connaître le texte, l'esprit et la portée.

« Ces instructions, dit M. Pichon, prouvent enfin que la France n'a pas cessé d'agir dans le cadre des décisions de la conférence d'Algésiras, elles établissent, d'une manière indiscutable, que le Gouvernement a toujours laissé au général d'Amade pleine et entière liberté d'action. Cet officier général devait, en effet, assurer la pacification par les moyens que comportait la situation.

« Ces instructions prouvent surtout que la France n'a jamais cessé d'agir dans le cadre des décisions de la conférence d'Algésiras. Elles établissent également que le Gouvernement n'a jamais eu aucune arrière-pensée de conquête. »

Le ministre a affirmé, une fois de plus, que l'occupation du territoire marocain est strictement provisoire ; elle cessera, en effet, dès que les circonstances le permettront.

« Nos troupes, dit-il, rétrograderont alors jusqu'aux environs de Casablanca ; mais, si ce départ était effectué avant qu'on ait la certitude que la pacification de la Chaouïa est complète et doit être durable, il ne pourrait en résulter pour nous que de graves mécomptes. N'étant plus contenues par la présence du corps expéditionnaire, les tribus pillardes recommenceraient leurs méfaits ; elles attaqueraient et razzieraient celles qui ont fait leur soumission. Nous serions donc obligés de retourner sur les lieux pour y recommencer une nouvelle campagne. Avant de nous éloigner, il faut donc que nous soyons assurés que la tranquillité dans la Chaouïa est absolue et définitive. »

M. Pichon dit, en terminant, que l'intention du Gouvernement est de créer tout autour du territoire de la Chaouïa des postes où les indigènes collaboreraient avec nos troupes pour le maintien de l'ordre.

M. Paul Deschanel

ancien président de la Chambre, monte à son tour à la tribune.

L'orateur dit que les événements récents sont faits pour contrecarrer l'influence française au Maroc, et ils discutent, surtout lamentablement les prévisions optimistes de notre diplomatie.

« Abusé par les rapports des représentants de la France à Tanger, le ministre des Affaires Etrangères n'a cessé de déclarer devant les Chambres que les premiers succès militaires du prétendant n'étaient qu'un bluff immense, et qu'ils seraient sans lendemain.

« C'est forte d'une telle opinion, inlassablement confirmée à chaque débat parlementaire nouveau que la France a continué à s'engager à fond derrière Abd-El-Aziz. Or il est manifeste aujourd'hui que le sultan du Sud prend de plus en plus du terrain et que sa cause est à la veille de succomber. Ses états-majors le trahissent, ses soldats l'abandonnent son influence décroît de jour en jour. Le sultan légitime n'est plus souverain que de nom.

L'orateur fait ressortir qu'il y a pour nous, en l'état actuel, une situation nouvelle pleine d'imprévu et de danger.

« On objectera, dit M. Deschanel, que l'acte d'Algésiras est toujours là ; qu'il a gardé sa valeur de pacte international et que, jusqu'à ce qu'il soit déchiré par ses propres signataires, il doit rester la règle invariable de toute notre action au Maroc.

« Mais, que nous le voulions ou non, nous ne pouvons pas considérer comme inexistant le fait nouveau, c'est-à-dire l'indéniable échec de Abd-El-Aziz, qui se trouve de plus en plus contraint de céder devant la campagne victorieuse de son frère, Moulay Hafid, et peut être aussi devant l'action encore obscure et impérieuse du *rogui* Bou-Hamara. »

La discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Ordre du jour Gervais

Le président met aux voix l'ordre du jour de confiance, déposé par M. Gervais et accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par **343** voix contre **120**.

Séance lundi.

Le Progrès Agricole et Industriel *de Francardo*

Vente à Bastia : Magasins Giambelli. Dépôt à Ajaccio : chez MM. Lanzi frères.

Scierie Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et acceptés par le Gouvernement.

Bois sur commande. — **Planches et Poutres.** — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie.

Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Séricicole. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Scierie Hollandaise à Francardo.*

Si vous voulez avoir

une Belle Poitrine



une gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les "Pilules Orientales". Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, font sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins ainsi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 6.35 à M. E. Bazin, Pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal. *Exiger France et discréter nos marque extérieure.*

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierres, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Plâtres

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX

HUNYADI JANOS

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, montés dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons compter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES ET TOMBENT-ILS? ILS SONT SECS.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats foudroyants. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

EN TRIPLOT, 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 30 à 50 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.





Demandez et offrez dans tous les Cafés « MARC MATTEI, *apéritif supérieur.*

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, ECOSSENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la vitalité et de l'énergie, de troubles quelconques nerveux, avec Mal de Tête abrutissant, avec une impression pervertissante, désirant être guéries à domicile, sont invitées à s'adresser à M. G. MATTEI, à CAUDRY (Nord), qui enverra GRATIS la notice qui leur est indispensable.

6 à 8 FRANCS

par jour et plus. Partout à Dames, hommes, jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail agréable facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le bien-être. — Rien à solliciter. — Pour renseignements et affaire à traiter, s'adresser de suite à Mme JAUSON, 35, rue Stéphenson, Paris.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRIES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Billes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Bâtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant nullement dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des machines modernes à la mode pour les habituer de leur métier.

Indispensable à la Campagne



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 171 — DIMANCHE, 21 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Départ. 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Louis de G.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 55 m. — **Coucher**, 7 h. 11 s.

Dernier quart., le 20 — **Nouv. Lune, le 28**

Fête de Demain : Saint Felix.

20 JUIN

LE PETIT FLAN de Tronquette

Toute petite, sur la longue route, où elle fait une tache minuscule, Mademoiselle Tronquette s'en va très droite entre les grasses pâtures, bordées de haies vives, égayées d'aubépines en fleurs... et allongeant leur mufle humide, soulevant leur lourde paupière, les paisibles ruminants la regardent passer, de leur grand œil doux...

— C'est la tiote parigote ! semblent-ils se dire, bienveillants et admiratifs, comme les bonnes gens du village sur le seuil de leur chaumière.

Malgré l'éternelle hostilité des ruraux et des citadins, chacun est fier de la « tiote parigote ; » car elle a beau être née en plein centre parisien, elle appartient par bien des fibres à ce vieux coin de Thierrarche... Des générations des siens dorment sous la pierre grise du pays, dans le cimetière fleuri qui domine la vallée, à l'ombre des tours massives, percées de meurtrières, de l'église Saint-Justin, sorte de forteresse rébarbative, qui dut soutenir plus d'un siège au temps des guerres de religion ; — et sous le toit pointu des maisons en briques rouges, aux volets verts encadrés de vignes vierges, il est peu de foyers, alentour, où ne se chauffe quelqu'un de sa race.

Sous terre, sur terre, chacun la reconnaît pour sienne ; voilà pourquoi la nature, les êtres, les choses, tout lui sourit et lui fait fête : les abeilles d'or bourdonnent autour d'elle sans la piquer ; les oiseaux chanteurs égrènent pour elle leurs notes les plus mélodieuses ; les moineaux effrontés cessent de picorer dans la poussière du chemin pour la considérer de leur prunelle émerveillée ; les lilas lui envoient leurs plus suaves effluves ; les pommiers neigeux secouent leurs pétales odorants sur sa tête brune, et l'herbe des prés se fait plus douce lorsqu'elle y pose son pied mignon.

Grandelette pour ses six ans, vaguement consciente de sa dignité précoce, de son élégance native, de son charme félin et de sa jolie frimousse, elle passe, un peu dédaigneuse, telle une de ces petites infantes de Vélasquez, dont elle a le teint mat et les yeux de diamants noirs, derniers vestiges de la domination espagnole dans les blondes Flandres.

Elle porte un grand panier où dansent un tout petit flan et pas mal d'autres bonnes choses : gaufrettes, *boulettes jaunes, bêtises de Cambrai*, friandises appréciées des marmots et dont un de nos illustres universitaires achetait pour *un liard* au marché de Nouvion, alors qu'il était écolier et qu'il avait mérité cette haute récompense (Quel dîner officiel pourrait faire oublier la saveur des *boulettes jaunes* !!!)

Ces reliefs exquis d'un festin de la ferme étaient destinés à la dînette dominicale chez de braves tisserands, parents d'une amie de Tronquette, moins favorisée du sort, et qu'elle associait généralement à ses bonnes fortunes.

Un peu plus âgée, très sage et très pensive, avec la douceur grave et la sérénité souriante de celles qui ne font que déposer leurs ailes et gardent toujours un reflet du Paradis dans leur regard limpide, Céleste, la bien nommée, aimait d'une tendresse presque protectrice ce gentil lutin pétulant, espiègle, qui ignorait encore que les roses ont des épines, et ne s'était jamais blessée aux pierres de la route.

Céleste, elle, savait déjà qu'il y a des tristesses, des misères, des laideurs, des vices, des deuils, dans cette vallée de larmes ; son cœur pitoyable plaignait les malheureux et les coupables et trouvait les mots qui consolent, qui soutiennent, qui relèvent ; et elle enviait parfois l'heureuse insouciance de Tronquette, dont l'œil ingénu ne connaissait encore que des tableaux riants et dont les pleurs ne coulaient que pour une poupée cassée, un canari envolé.

Petite fleur de serre, élevée dans une tiède atmosphère, loin des intempéries et des orages ; aimée, gâtée, choyée, par ses parents d'abord, puis par toute une collection d'oncles, tantes, cousins, cousines, épris de sa jolisse, de sa grâce enfantine, de sa délicatesse native, et dont les mains, un peu rudes, la maniaient avec précaution comme un bibelot de Saxe très fragile ; — Tronquette était de ces créatures privilégiées, nées dans un rayon de soleil, qui le portent partout avec elles et dont le charme souverain, pénétrant et subtil, illumine le plus sombre galetas, déride le front le plus morose, réchauffe le vieillard grelottant, ranime le malade épuisé, subjugue le dogue le plus hargneux...

Aussi, riait-elle, par toutes ses fossettes, au ciel bleu, aux prés verts, aux blancs moutons frisés, aux indolents bœufs roux, au murmure du ruisseau, à la chanson des nids, et s'en allait-elle, légère, avec le grand panier, doublant son importance, où dansait le petit flan aux « balosses, » triomphe de la tante Florimonde.

II.

Sur la route toute blanche, un nouveau point noir apparaît et grossit...

C'est une fillette aussi, à la peau brune, aux yeux de braise, aux cheveux crépus, sombres comme l'aile du corbeau, qui passe en croassant au-dessus de sa tête... Ses pieds nus foulent le sol à grandes enjambées ;... poursuivie par des aboiements furieux, elle va, sans regarder autour d'elle, et les moineaux s'envolent effarouchés, les chanteurs des bois se taisent, les bœufs placides se détournent, avec un long beuglement, et, sournoise, la branche d'aubépine, cueillie au passage, égratigne sa main hâlée où perlent des gouttelettes vermeilles...

C'est la vagabonde, l'étrangère, l'ennemie !... celle à qui le chien de garde montre les crocs ; le valet de ferme, sa fourche ; le petit boutiquier, sa porte ;... celle que tout le monde redoute, repousse, honnit, menace ;... celle qui a froid l'hiver, chaud l'été, faim toujours.

Elle s'arrête devant Tronquette qui, ignorante de la crainte aussi bien que du mal, la considère sans effroi. Toutes deux se ressemblaient avec leur teint mat, leurs yeux de gazelle, leur minois éveillé, sans le contraste entre les haillons sordides, la toilette pimpante ; l'expression farouche, le visage épanoui ; l'estomac vide, le panier plein...

— Qu'est-ce que tu portes là ? questionne la sauvageonne.

Sans attendre la réponse, elle arrache le vaste récipient, en soulève le couvercle, y plonge une main hardie, habituée de la « Fourmi d'Empoigne, » et gloutonnement se bourre de bonbons, gaufrettes, etc., qui croquent sous ses dents impatientes de jeune louve.

Boulettes jaunes, bêtises de Cambrai, tout disparaît, en un clin d'œil, devant Tronquette pétrifiée et incapable de protester, tant elle est confondue d'une pareille audace.

C'est le tour du petit flan ; ... la fille de Bohême l'approche de sa bouche avec un plaisir évident.

— Mon flan ! mon petit flan ! s'écrie Tronquette.

C'en est trop ! elle se révolte !... son flan ! son petit flan doré ! choisi entre tous, enveloppé avec soin, porté avec précaution et destiné à sa chère Céleste !... Va-t-elle donc le voir dévorer aussi !

La colère, l'indignation l'emportent sur sa stupeur ; elle crie, sanglote, trépigne, frappe de ses petits poings la ravisseuse qui ne fait qu'en rire, et l'écarte de son bras nerveux sans cependant lui faire de mal...

— Ha ! ha ! je t'y prends, voleuse !

Une plaque de cuivre, une casquette galonnée, une moustache grise, une voix rude... tel un diable sortant d'une boîte, surgit le garde, champêtre, à l'orée du bois.

Il happe la coupable, la secoue brutalement ;... en vain, elle se débat sous sa poigne solide.

Et le petit flan doré gît dans la poussière.

— Attaquer une belle tiote demoiselle sur la route ! lui voler ses gâteaux ! Ton affaire est bonne !... tu vas coucher en prison ! Allons, ouste !

Il est terrible, le père Charlemagne, quand il fronce ses gros sourcils, roule sa basse-taille, roule ces prunelles menaçantes...

Tronquette, — qui l'a toujours vu plein de déférence avec ses parents, de bonhomie avec la servante Julie, et sirotant d'un air attendri son petit verre de rhum, — a peine à le reconnaître sous cet aspect rébarbatif. Pourtant il est bien poli avec elle, la rascaille, s'informe si elle n'a pas de mal, si cette « drôlesse » (il a dit « drôlesse » !) ne lui a pas fait grand'peur, « pauv' tiote demoiselle ».

Trop troublée pour répondre, elle fait signe que non. Il ne se retourne pas moins menaçant vers la coupable atterrée, en répétant :

— Ton affaire est bonne ! En prison !

Tronquette frémit à ce mot qui équivoque dans son jeune cerveau des images inconnues, d'autant plus terrifiantes.

Elle en veut certainement à cette vilaine, de la frayeur éprouvée et de la dînette manquée ;... mais devant cette figure pitoyable, cette voix dolente qui prie et supplie en vain, ce regard éperdu de bête traquée, ces membres qui se tordent sous la rude étreinte du vétéran, — sa rancune s'éteint, sa pitié s'éveille...

L'enfant riche, heureuse, adulée, a la révélation confuse des déshérités de la vie, pour qui êtres et choses n'ont ni caresses, ni parfums, ni tendresses, des parias que tout repousse et qui se vengent, des affamés qui n'ont pas de pain et sont peut-être excusables de mordre dans les gâteaux...

Elle se rappelle vaguement certaines prières où l'on pardonne les offenses, certaines leçons, certains exemples de Céleste, qu'elle ne comprend pas bien toujours, mais qu'elle admire de confiance.

Et avec un gros soupir, elle ramasse le petit flan doré, le met dans la main de la bohémienne et dit :

— Ne l'emmenez pas en prison, père Charlemagne... c'est moi qui lui ai donné mon petit flan.

H.-A. DOURLIAC.

Propos d'Actualité

La Peine de Mort

Messieurs les assassins ont eu, une fois de plus, les honneurs d'une discussion à la Chambre.

Il est vrai que ces intéressants personnages travaillent beaucoup depuis quelque temps ; ils s'occupent énormément de leurs contemporains, et c'est bien là méthode des choses qu'on leur rende la pareille. Les journaux débordent du récit de leurs exploits et chaque jour apporte son tribut d'horreur à la chronique sanguinolente. C'est le moment qu'a choisi M. Georges Berry pour demander un garde des sceaux ce qu'il pense faire de la guillotine, que l'on a singulièrement délaissée, la pauvre « bonne. »

M. Georges Berry attribue, non sans quelque raison, cette recrudescence de la « folie rouge » à ce qu'on fait on a supprimé la peine de mort, malgré qu'elle existe toujours dans le code.

Sans préjuger de ce qu'il adviendrait si la guillotine recommençait à fonctionner, il faut bien reconnaître que nous nous trouvons actuellement en une situation équivoque qu'il y aurait intérêt à faire cesser au plus tôt.

Il y a dix huit mois, on comptait en moyenne, deux meurtres par jour ; n'était déjà assez ; aujourd'hui nous sommes à quatre par jour, et ce n'est pas fini...

La dernière exhibition capitale eut lieu en janvier 1906 ; l'année précédente, il y avait eu 18 condamnations à mort et quatre exécutions, en 1907 on compte quarante condamnations à mort et pas une seule exécution. Est-ce logique ?...

Cependant le Parlement ne s'est vaillamment prononcé en faveur de la suppression de la peine de mort ; il semble donc que ce soit le contraire puisqu'il a maintenu le traitement du bourreau.

Heureux bourreau ! voilà au moins un fonctionnaire qui ne se plaindra pas qu'il a trop de besogne ! Son prédécesseur, Samson, qui avait cependant beaucoup moins de loisirs, trouvait encore le moyen de faire des dettes. Un jour, se trouvant à court d'argent, il vendit les bois de justice ... Peu après, lorsqu'un condamné à mort fut amené sur la place du supplice consciencieusement rasé et confessé, on fut stupéfait de n'y point trouver de guillotine ; le créancier de Samson, malgré les supplications de celui-ci, était demeuré inexorable. Il fallut que l'Etat rachetât l'instrument du supplice... En ce temps-là on estimait qu'il était nécessaire à la satisfaction de la justice.

Les temps sont bien changés ! Aujourd'hui, les juges annoncent solennellement aux grands criminels qu'ils sont condamnés à la peine de mort ; tout le monde sait ce que cela veut dire : on leur accorde une concession à la Guyane où ils coulent des jours heureux et exempts d'inquiétudes.

Il est temps de faire cesser cette anomalie. Si le Parlement veut supprimer la peine de mort, qu'il la raye simplement de notre Code, mais qu'il arrive au moyen de la remplacer d'une façon efficace ; si, au contraire, il estime qu'elle doive subsister, il faut que l'on s'en serve à un autre usage qu'à faire des rentes à Dublier.

Sur la question de M. Georges Berry, M. Briand a promis de demander à la Chambre la discussion prochaine du projet de loi tendant à la suppression de la peine de mort. Nous verrons donc bientôt faits.

A. CAPELLO.

Mouvement de la Population en 1907

Le ministère du travail vient de publier la statistique annuelle de la population de la France pour l'année 1907. Nous lui empruntons les chiffres qui concernent la Corse.

Excédent des naissances sur les décès, 651 ; — proportion par 10.000 habitants : des nouveaux mariés, 117 ; des enfants déclarés vivants, 209 ; des décès, 186.

Population : arrondissements : Ajaccio, 78.702 ; Bastia, 83.041 ; Calvi, 29 009 ; Corte 60.179 ; Sartène, 45.229 ; total, 291.160.

Mariages par arrondissement : Ajaccio, 442 ; Bastia, 506 ; Calvi, 169 ; Corte, 311 ; Sartène, 282 ; total, 1.710 ; contre 1.629 en 1906.

Divorces par arrondissement : Ajaccio, 14, Bastia, 9, Calvi, 0 Corte 2, Sartène, 0 ; total 25, contre 24 en 1906.

Reconnaissance d'enfants illégitimes par arrondissement : Ajaccio, 28, Bastia, 21, Calvi, 7, Corte, 20, Sartène, 5 ; total 91.

Naissances d'enfants vivants par arrondissement : Ajaccio, 1.534 ; Bastia, 1.738 ; Calvi, 543 ; Corte, 1.245 ; Sartène 1.013 ; total, 6 972, contre 6.234 en 1906 ; — Morts-nés : Ajaccio, 15, Bastia, 30, Calvi, 5, Corte, 14 Sartène, 4 ; total 68 contre 74 en 1906.

Décès par arrondissement : Ajaccio, 1.497 ; Bastia, 1,657 ; Calvi, 441 ; Corte, 1 096 ; Sartène, 730 ; total, 5 421 contre 4 961 en 1906.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 juin à 8 h. 1/2

Marcou, allégro ;	C. Allier.
Herculanum, fant.,	F. David.
Nocera, valse espagnole,	Lucibus.
La Prophète, fant.,	Meyerbeer
La Sœur, ballet,	Dalbes.

Le Chef de musique, X. LAURES.

Gazette Electorale

Serra-di-Fero

Dimanche dernier toute la population de Serra-di-Fero assistait joyeuse à la nomination du maire et de l'adjoint.

Au milieu d'une ovation enthousiaste et des détonations d'armes à feu, s'acheminaient sur des ânes et des mulets les archives de la mairie, précédées par le nouveau maire, la sympathique et distingué Antoine Matthieu Bartoli, assisté de son adjoint, Antoine Foata, suivis de quelques conseillers municipaux ; à l'unanimité de ses voix, tous deux, au milieu d'applaudissements, furent élus.

Fois, M. le Maire offrit à ses nombreux amis un grand banquet sur la place de sa maison, très apprécié par l'exquise variété de ses mets et ses vins.

Dans une charmante et intelligente conférence, Mlle Marie Bartoli, toute rieurante, a dit le plaisir des jeunes filles d'unir leur joie à celle des électeurs ; que les haines politiques d'hier devaient disparaître dans l'esprit des citoyens et provoquer chez le maire une saine administration pour tous de sa commune.

Elle a terminé ainsi : « Votre dévouement au régime républicain actuel est une garantie pour la noble et délicate tâche acceptée par vous pour persister dans la voie de l'équité et de la justice ; l'avenir, nous l'espérons, dira la vérité. »

M. le Maire est le frère de l'abbé Bartoli, du clergé de Paris, auteur très aimé par ses nombreux ouvrages sur la Corse.

Nous prions MM. les membres du Conseil municipal d'accepter nos meilleures félicitations. — DE VALINCO.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Les Vinaigres

La loi du 17 juillet 1875 a établi « un droit de consommation intérieure sur les vinaigres de toute nature et sur les acides acétiques fabriqués en France ou importés. »

Ajoutons, pour mémoire, que ce droit est de 5 fr. par hectolitre pour les vinaigres ordinaires.

Mais qu'est-ce que la loi entend par vinaigre ? La loi n'a pas donné de définition à ce sujet, aussi la question s'est-elle posée dernièrement devant les tribunaux de savoir si du vin aigri naturellement était soumis au régime du vin si passible du droit de 1 fr. 50 par hectolitre, ou au droit de consommation sur les vinaigres.

Cette importante question a été soumise à la Cour de Cassation. Il s'agissait, en la circonstance, d'un négociant poursuivi pour fraude au droit de consommation sur les vinaigres, pour avoir expédié 125 litres de vinaigre avec un congé applicable à du vin rouge nouveau.

Le vin transporté par lui avait aigri naturellement. Le négociant croyant dans pouvoir soutenir avec succès que ce liquide n'était pas soumis aux dispositions de la loi de 1875 laquelle ne visait, à ses yeux, que les vinaigres fabriqués, c'est-à-dire obtenus à l'aide d'une préparation industrielle.

Mais la Cour de cassation a supprimé toute équivoque à ce sujet. Pour elle, le vin aigri naturellement mais complètement a perdu le caractère du vin et est devenu aux regards du fisc du vinaigre, et voici le principe qui se dégage de cette décision : « En établissant un droit de consommation intérieure sur les vinaigres, la loi du 17 juillet 1875 a atteint tous les vinaigres sans exception, et on ne saurait appliquer par suite aux vins aigris seulement altérés et non dénaturés, elle devient inexplicable lorsqu'il y a une transformation de vin en vinaigre, sans qu'il y ait à rechercher dans quelles conditions cette transformation s'est produite. Est donc en contravention le négociant qui livre avec un congé accordant du vin rouge du vinaigre provenant de vin ayant aigri naturellement.

Me LUCAS.

M. Numa Graziani

J'avais, en son temps, préparé quelques lignes de regret, pour la mort du regretté M. Numa Graziani, de Monticello, notaire d'arrondissement, enlevé à l'affection de ses nombreux parents et amis, il y a quelques jours, décédé à Calvi dans les bras de sa sœur, Mlle Graziani, accourue auprès de lui à la suite d'un accident, d'une chute d'escalier à l'Hôtel, où il descendait d'habitude, et qui ne paraissait pas devoir avoir des suites mortelles.

Les quelques lignes que j'ai dû tracer, à la hâte, je les ai gardées par devers moi, pensant que d'autres parents ou amis, mieux occupés, et mieux renseignés sur les combreuses fonctions qu'il a remplies à la satisfaction de tous, comme maire de sa commune, comme conseiller d'arrondissement, auraient rempli ce devoir, car on ne peut laisser partir pour un meilleur monde, sans doute, un homme qui n'a jamais manqué à ses devoirs de parent, d'ami, de concitoyen, de Corse.

Il avait de qui tenir. De son père d'abord, le regretté Justa Graziani, de son vivant notaire comme lui, et de son frère, qui l'a précédé dans la tombe, l'année dernière, le curé-doyen Graziani, « Preta Tito, » avantageusement connu et aimé de la Balagne entière et dans toute la Corse. Le père et les deux fils étaient faits au même moule, on peut les confondre tous trois dans le même éloge, bons, très bons, natures essentiellement aimantes, ne connaissant ni la haine ni la mauvaise humeur. Ils savaient communiquer à tout leur entourage, partout où ils arrivaient, leur bonté, leur bonne humeur et le la gaîté. Leur présence suffisait pour calmer la colère ou la mauvaise humeur des autres.

Très instruits et capables, les deux frères avaient eu les honneurs des palmes académiques. Mais, tout passe, tout lasse, comme l'on dit, et de ces titres honorifique, hélas ! il n'en reste plus rien, dès qu'on n'est plus. Ce qui reste d'eux, comme de tous les bons citoyens, c'est le souvenir de leurs qualités et l'affection qu'ils ont eu pour les autres, pour tous, redoublé celle de ceux qui déplorent leur mort et la regrettent.

Justa, Jean-Baptiste, Numa Graziani, les meilleurs des parents, les amis dévoués et aimants, je vous devais un adieu, je vous le donne la plus affectueux, et votre souvenir restera impérissable pour votre parent, pour votre camarade.

J'adresse au fils, aux sœurs, à tous ses parents, accablés de douleurs, mes condoléances émues et affectueuses. — A. C.

Calenzana, 17 juin 1908.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CENTURI. — M. Christophe Marcantoni, le négociant bien connu à Bastia et dans toute la région du Cap, vient de s'éteindre à Centuri, dans sa trente-huitième année. Il devait à son activité, à la régularité qui présidait à toutes ses opérations, la prospérité de son commerce ; on estimait, en outre, en lui, avec raison, l'excellent époux et le fils dévoué.

La nouvelle de sa mort a produit une émotion profonde dans tout le Cap ; le jour des obsèques, des amis de tous les villages du canton de Rogliano et de Luri s'étaient rendus à Centuri, pour donner à la mémoire de M. Christophe Marcantoni un dernier témoignage de leur sympathie et de leur affection.

Sa dépouille mortelle a été escortée jusqu'à l'église et de là au cimetière par une foule très nombreuse.

Que Mme veuve Marcantoni Dominici, et les familles Marcantoni, Pizzini, Lanfranchi et Dominici veuillent bien agréer toutes nos condoléances.

Fête de la Société

des anciens Sous-Officiers de la Corse et des Médailles Militaires
Section de Bastia

Dimanche, 21 courant, ces deux Sociétés célébreront leur fête annuelle, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur de la Corse et de M. le Maire de la Ville de Bastia.

Messieurs les membres honoraires, les officiers en activité de service et en retraite, ainsi que les sous-officiers de la garnison sont priés de vouloir bien les honorer de leur présence à cette fête patriotique.

PROGRAMME DE LA FÊTE

Réunion place Saint-Nicolas, à 9 heures du matin.

Messe à l'église Ste-Marie, à 10 heures.

Apéritif au Grand Café Français, à 11 heures.

Banquet au Grand Hôtel de France, à midi.

La *Lyre Bastiaise* prêtera gracieusement son concours.

Bulletin Financier

Paris, 17 juin 1908.

La Bourse est en hausse sur tous les Fonds d'Etats. Notre 3 0/0 fait 94.85. Extérieure 97.65. Turc 96.50. Portugais 65.40. L'Italien et les fonds russes sont bien tenus. Nos Sociétés de Crédit restent très fermes.

Les valeurs industrielles sont en reprise, ainsi que les valeurs de traction. Valeurs russes en avance. Rio 1.647. Suez 4.470. Mines d'Or stationnaires.

La Lanium Gres se retrouve à 53 40. Nouvelle bleu-valse de l'Ouest Africain Français, l'action à 545, le part à 274.

On demande à 446 50 les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Guyaz qui est à la fois, selon l'expression du Président des Etats du Brésil, aux vues de jonction, de pénétration et d'intérêt local.

L'action Crédit Foncier Mexicain s'échange régulièrement à 329 : à ce cours, se tient facile à qu'à bon escient et sur des propositions déjà connues.

Les obligations 5 0/0 or 1er rang de chemin de fer Buenos Ayres Midland se négocient à 459 50 ; rappelons que ces titres sont remboursables à 500 frs d'ici au 1er janvier 1960. On recherche à 442 ces obligations de la Cie de Tramways Force et Eclairage à Rio de Janeiro dont les recettes sont en augmentation régulière d'une semaine à l'autre.

Nos chemins de fer restent en bonne tendance.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 759 5
Température : Maxima, 31-2 ; Minima, 20-0.
Pluie : 09 millimètres.
Humidité : 53.
Direction du vent : S. O.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Agitée.
Etat du ciel : Couvert.

Match de Football

Notre Société ajaccienne de Football Association a matché ces jours derniers sur la place du Diamant, avec une équipe de marins du cuirassé « Justice. »

Nos jeunes gens — oh ! combien jeunes — bien que peu expérimentés sur ce sport, qu'ils viennent à peine d'apprendre, n'ont été battus par les marins, tous habitués et forts, qu'après une bonne heure de lutte acharnée.

Ajoutons qu'un public nombreux a suivi ce match intéressant, et que les sportsmans ont été à maintes reprises applaudis.

Au Port

Entrées : Les contre-torpilleurs « Eclair » et « Orage. »

Le « Numidia » venant de Marseille.

Sorties : Le « Corte » pour Calvi et Nice.

Le « Numidia » pour Propriano.

Etat Civil

MARIAGES.

Papa François, employé de commerce, et Marticotti Antoinette, sans profession.

NAISSANCES.

Fiocchi Louis. — Lucchesi Jean-Fulbert.

DÉCÈS

Libersanum Nicolas, 57 ans, cuisinier.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 21 juin, à 8 h. 1/2 s.

Les Chevau-légers, allégro,	Wettgn.
Si j'étais Roi, ouv.,	Adam.
Volupté, mazurka,	Bléger.
La Reine de Chypre, duo,	Halévy.
Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique. TIBERI.

Caisse d'Epargne

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Bastia a pensé que les deux heures par semaine accordées aux déposants pour effectuer leurs opérations ne correspondaient plus aux besoins d'une clientèle qui se fait de jour plus nombreuse. Il a décidé de faciliter aux déposants l'accès de ses guichets en tenant deux séances hebdomadaires et en choisissant des jours et des heures plus commodes aux besoins et aux habitudes de notre époque.

A partir du 1er juillet prochain, la Caisse sera ouverte au public pour les opérations de versements et de remboursements :

Pendant le mois de janvier : tous les lundis et jeudis, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Pendant les autres mois : tous les lundis et jeudis de 9 à 11 heures du matin.

La Caisse d'Epargne remboursera à vue, les jours d'opérations, toutes les demandes au-dessous de 300 francs.

Les dépôts faits aux Caisses d'Epargne sont affranchis de tout impôt.

Les bureaux seront ouverts les jours non fériés de la semaine de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures, pour l'inscription des intérêts sur les livrets, les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes, et, en général, pour tout ce qui n'est pas opération de caisse.

Petite Gazette

L'Escadre à Bastia

Les cuirassés *Justice* et *Liberté*, qui font partie de la deuxième division de l'Escadre de la Méditerranée, sont arrivés hier matin et ont pris leur mouillage devant nos deux ports.

Cette force navale est commandée par M. le contre-amiral Le Pord.

Le cuirassé *Justice* est commandé par le capitaine de vaisseau Lefèvre, et le cuirassé *Liberté*, par M. le capitaine de vaisseau Boizin.

Ces deux superbes navires de 15 000 tonneaux ont fait l'admiration de notre population.

Courrier en retard

Le paquebot-poste *rapide* de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard à Calvi, les dépêches du Continent ont été distribuées à Bastia samedi matin, au lieu du vendredi matin.

Comme l'on voit la Compagnie Fraissinet continue, comme par le passé, à mécontenter le public.

Deux braves

Le général commandant le 19e corps d'armée a cité à l'ordre du jour le lieutenant Carcopino, de la compagnie saharienne de la Saoura : a fait preuve de qualités militaires réelles en repoussant, la nuit, l'attaque de bandes nombreuses de Berabers auxquels il infligea des pertes sérieuses ; — et a proposé pour la médaille militaire le maréchal des logis Colonna d'Istria, de la même compagnie, pour sa belle conduite au feu et blessé grièvement de deux balles à l'affaire d'Hassi el-Harveida.

Sporting-Club Bastiais

Les membres du Sporting Club Bastiais sont priés d'assister au match de football association qui aura lieu dimanche de 6 à 8 heures du matin sur la place Saint-Nicolas, contre la première équipe de l'équipage de la *Justice*.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 17 passag., div.

— Vap. « Lismone, » cap. Maury, pour Nice, diverses.

Fête du Sacré-Cœur

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la maison Bourgeois frères de Bastia, resteront fermés pendant la journée de vendredi, 26 courant.

MALADES, atteints de Cancers, Tumeurs, Fibrômes, Lupus, etc., Rhumatismes, Sciatique, Paralysie, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, Maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames, Rétrécissement et affections des voies urinaires, guéris en une séance, sans douleur ni hémorragie : adresser vous à L'INSTITUT D'ELECTRICITÉ MÉDICALE, 2, cours Pierre-Puget, à Marseille.

Examen des malades aux Rayons X.

Consultations gratuites tous les matins.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser dans le délai de 8 jours le premier quart de leurs actions.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA FÊTE-DIEU. — La procession sortira de l'église Saint-Charles, sur le boulevard du Palais (Hôtel de France), rue Miot, rue Neuve et des Zéphyrs.

La Lyre Bastiaise prendra la tête de la procession.

Nous croyons savoir que le Conseil municipal, ayant à sa tête M. le Maire, suivra le T. S. Sacrement.

Etat-Civil

MARIAGES

Vinciguerra Joseph-Marie, et Ordioni Marie-Cécile, tous deux de Bastia.

Pittalis David-Esther-Geoumian, garçon d'hôtel, de Sorso (Sardaigne), et Grixa Augustine-Joséphine, de Sassari (Sardaigne).

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1828

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et diverses. Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 13, 15 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits s'adresser à Bastia à M. Etienne PERIER, agent de la Compagnie.

MILDIOU

COMBATTUS PAR LA DOSAGE GARANTI

NOUVELLE BOUILLIE FONS

BLACK-ROT

CLOQUE

Adhérence
Efficacité
Commodité

POURRITURE

M. J.-B. CASTELLI, 22, Boulevard Méjanes, Marseille.

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 4, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Roffolaccio, Cervione.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	19 juin	— 20 juin
Hausse du 3 0/0 ancien	94.70	94.70
— du 3 0/0 amortis.	97.75	— 97.70
	ex-coupon.	

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Les Elections Municipales

Ajaccio, 20 juin.

Le Conseil de préfecture a prononcé l'annulation des élections municipales de Vescovato et de Santa-Reparata di Moriani.

Les élections de la commune de Scata ont été validées.

LES INTERPELLATIONS SUR LE MAROC

L'ordre du jour Gervais

Paris, 20 juin.

Le *Journal Officiel*, paru aujourd'hui, donne les chiffres réels, après pointage sérieux, de l'ordre du jour de confiance, déposé par M. Gervais, député radical-socialiste de la Seine, et voté hier par la Chambre des députés.

Ces chiffres doivent être rectifiés comme il suit :

Nombre des votants .	440
Majorité absolue . .	221
Pour.	323
Contre	117

Tous les députés de la Corse ont voté *pour*.

MARSEILLE

Les Obsèques
DU GÉNÉRAL AMOUREL

COMMANDANT LE 15e CORPS D'ARMÉE

Marseille, 20 juin.

Les obsèques du général Amourel, commandant en chef le 15e corps d'armée, ont été célébrées ce soir, à 4 heures 30, au milieu d'une affluence extraordinaire.

Le cortège s'est formé devant le quartier général, au numéro 19, de la rue Arménty, et s'est dirigé directement vers la gare ; S. E. le cardinal Andrieu ayant refusé le concours du clergé, et l'accès à l'église de la dépouille mortelle.

Plusieurs poêles étaient portés par les principales autorités civiles et militaires.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

La plupart des Sociétés de Marseille étaient représentées aux obsèques.

On remarquait dans le cortège tous les officiers de la garnison, ainsi qu'un très grand nombre de délégations des corps de troupe de la 15e région ; la plupart des fonctionnaires civils, le Conseil municipal, etc., etc.

Toutes les troupes de la garnison ont rendu les honneurs, et ont accompagné le corps jusqu'à la gare Saint-Charles.

Les discours ont été prononcés sur la place de la gare Saint-Charles, devant l'entrée principale.

Le cercueil a été déposé ensuite dans une voiture spéciale pour être transporté à Paris, où aura lieu l'inhumation.

ASNIÈRES

Arrestation d'une mère infâme

Paris, 20 juin.

Le parquet s'est transporté aujourd'hui, à Asnières, où une jeune femme était accusée par la rumeur publique d'avoir tué son enfant nouveau-né.

Au cours de ses perquisitions, la justice trouva une malle qui contenait les cadavres de deux enfants.

En présence de cette découverte, cette mère infâme, s'étant décidée à faire des aveux complets, fut mise immédiatement en état d'arrestation.

NARBONNE

Manifestation commémorative

Narbonne, 20 juin.

Toutes les sociétés musicales de la ville ont joué ce soir des marches funèbres sur la place de l'Hôtel de ville, où tombèrent, l'année dernière, cinq des victimes des événements du Midi.

La façade de l'Hôtel de ville est voilée de crêpe.

A 7 heures du soir, le tocsin a commencé à sonner.

La manifestation commémorative de demain sera très imposante.

TOULON

Des bandits masqués
DANS
une maison de campagne
La bonne est baillonnée, puis frappée de plusieurs coups de couteau.

Toulon, 20 juin.

Deux bandits masqués ont pénétré, la nuit dernière, dans une maison de campagne située près du Mourillon.

Les locataires étaient absents ; la bonne, qui était couchée, fut baillonnée. Les bandits mirent toute la maison en sens dessus-dessous, mais leur butin ne fut pas lourd.

Furieux, ils se vengèrent sur la bonne qu'ils frappèrent de plusieurs coups de couteau, puis mirent le feu à la maison, avant de prendre la fuite. Fort heureusement pour la bonne, les flammes ayant attiré immédiatement des curieux, elle put être dégagée et sauvée d'une mort certaine.

Ces bandits sont activement recherchés.

EN SICILE

Un courrier attaqué par des bandits
Assassinat du conducteur
VOL DE 100.000 LIRES

Palerme, 20 juin.

Hier soir, des bandits ont arrêté le courrier, sur la route de Sorrentino.

Ils ont commencé par poignarder le conducteur, puis ont tué les chevaux. Cette première opération terminée, ils se sont emparés des valeurs.

Leur butin dépasse cent mille lires, sans compter les marchandises et objets de valeur qu'ils ont emportés.

Terrible explosion
aux Charbonnages
DE FRITTSBURG
46 victimes

Paris, 20 juin.

Des nouvelles de Frittsburg annoncent qu'une terrible explosion s'est produite dans les charbonnages.

Seize ouvriers ont été tués sur le coup.

Une trentaine de mineurs sont encore ensevelis, mais leur sauvetage est impossible.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

UNION VÉLOCIPÉDIQUE BASTIAISE. — Messieurs les membres sont informés que les cotisations, à partir du dimanche prochain, seront reçues, de 10 à 11 heures le matin, et de 4 à 5 heures le soir, dans une des salles du Café de l'Univers pour la section du centre, et au n° 6, avenue Carnot, pour la section de la Gare.

Pour la section de la Gare un trésorier adjoint sera chargé de la perception.

Le Trésorier, Ch. Bernardi.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

AVIS

Soufre Boule et Eamieu sublimé pur, le ballot de 50 kg., 9 fr. 50.

Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 kg.

S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDIC.

OUVERTURE
de l'Etablissement Thermal
de Guagno-les-Bains
le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno-les-Bains par le service maritime, coiffer de chaque quinzaine ; ils devront descendre la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Sagone à 40 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi, les heures d'arrivée et de départ se feront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, chef de cuisine, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, escalier conduisant des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain minéral, cours spacieuse ombragée de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

Le Progrès Agricole et Industriel
de Francardo

Vente à Bastia : Magasins Gismbelli.

Dépôt à Ajaccio : chez MM. Lanzi frères.

Sériciculture Hollandaise. — Seule Usine en Corse pouvant livrer les bois de *Laricio* de toutes dimensions et aux conditions les plus avantageuses.

Bois sur commande. — Planches et Poutres. — Lattes et Liteaux.

Raboterie et Parqueterie mécaniques.

Travaux divers de Menuiserie. Tournerie spéciale pour Bâtons ronds.

Construction de Maisons démontables.

Stok de 2,500 mètres cubes. — Traitement journalier : dix mètres cubes.

Vente à Bastia : Magasins GIAMBELLI, Bd. Paoli.

Union Sériciculc. — Distribution gratuite des graines de vers à soie. — Achat de cocons aux prix les plus rémunérateurs. — Culture Industrielle du Topinambour et des Mûriers. — Renseignements gratuits sur Travaux agricoles.

Pour tous renseignements et commandes s'adresser au *Directeur du Ver à Soie* et de la *Sciérie Hollandaise à Francardo.*

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Tandis que Ciboulot pensait :

— Revenu à la vie, la vision qu'il aperçoit est celle du cadavre... de Garsenon, la corde au cou, renversée sur le banc !... Oui, oui, c'est lui, c'est lui, le meurtrier... Mon Dieu, mon Dieu, qu'allons-nous devenir ?

C'était fini... le vieillard revivait... se souvenait... Et soudain, il reconnaît Lison !... Les mains tremblantes se joignent en un geste de supplication. Il signifie, ce geste :

— Ne t'éloigne pas !.. Tu es la figure irréelle de Lison, le fantôme de ma fille... Reste près de moi et ne t'évanouis point... Donne-moi le temps de te regarder... afin que la lumière de mes yeux reflète sans cesse ton image... Car tu ne peux être que le fantôme de ma fille... Ma fille n'est plus... Ils me l'ont tuée...

Elle s'agenouille auprès de son père :

— Père ! Père !.. comptiez-vous ne me revoir jamais plus ?...

Il passe la main sur le front de la jeune fille avec une sorte de crainte. Il murmure :

— Lison ! Est ce donc toi, Lison...

— Mo-, père... pour vous soigner, pour vous choyer toujours... et pour vous gronder aussi... Oui, pour vous gronder d'avoir commis une pareille imprudence... Oser sortir par cette tempête !.. Ah ! père, père, vous ne m'aimez pas... puisque vous n'avez pas craint de me causer de mortelles inquiétudes...

— Lison... C'est toi... et tu me parles... c'est bien ta douce voix que j'entends... et ce sont tes yeux souriants... si purs... Ce sont tes cheveux blonds... Ce n'est pas du fond de la tombe que je te vois et du fond de la tombe que se soulève ton image adorée... J'entends bien vraiment des paroles qui sont vraies... et tu es bien vivante, ma Lison, dis-moi que tu es vivante...

— Oui, père... Mais d'où vient votre frayeur ?.. Quelles imaginations avez-vous pu concevoir ?.. Je n'ai couru aucun danger...

— Aucun ?

— Je vous le jure... Si ce n'est que j'ai entendu dans la neige et que je n'ai pas osé suivre jusqu'au bout le chemin de la forêt... C'est tout... Je n'ai rencontré, à mon retour, qu'un fermier de Royaumont qui m'a prise dans sa voiture et qui m'a déposée en bas de la lande, près de notre maison... Rassurez-vous donc, père, et laissez-moi vous gronder bien fort...

Le comte paraît réfléchir, la tête inclinée sur sa poitrine. Se serait-il à ce point trompé ? Trompé jusqu'au bout ?.. Avait-il donné aux révélations de Lardier une importance qu'elles n'avaient pas ? Que voulait dire, en ce cas, l'étrange mot d'ordre envoyé par Germaine aux deux frères ? Il s'agissait donc d'une douloureuse perplexité...

— Oui, j'ai cru à un danger... tu vois, comme celui d'autrefois... à la Pomme-de-Pin ? Folie, peut être... mais je l'ai cru... Il faut me pardonner... si tu savais ce que j'ai souffert... depuis quelques heures... car je n'espérais plus te revoir. Et maintenant que tu es près de moi et que tu me jures qu'aucun danger ne t'a effrayée... maintenant que te voici bien vivante, je n'ose pas encore croire à tant de bonheur... et j'ai peur de continuer l'horrible rêve qui m'a hanté en cette après-midi... où je t'ai vue morte, où je t'ai vue égorgée...

— Mais par qui, père, par qui ? balbutia Lison, effarée...

— Par celle qui te hait et qui déjà avait voulu te perdre...

— Germaine Marboreux !

— Oui... Et je suis parti avec cette idée fixe qu'elle te dressait une embûche et que tu allais être sa victime... ou celle de ses complices... Oui, je suis parti parce que les temps étaient venus... et que l'heure du châtiment a sonné... Je suis parti pour te sauver, si je le pouvais, hélas ! et pour châtier, si j'en avais le bras...

Ciboulot travaillait. Ainsi cela était vrai ? il avait bien deviné ? Le destin avait guidé les pas du vieillard dans la neige et avait dirigé sa marche vers l'endroit où Germaine attendait le passage de Rose-Lison... Et c'était de lui que venait le châtiment !.. Plus de doute !

— Ne pensez plus à ces tristesses, mon père...

— Non, tu as raison... puisque te voici... je n'ai qu'à me réjouir... je suis heureux.

Il se tourna vers Henriot. Il sourit :

— C'est toi qui m'as retrouvé dans la neige... Sans toi, je serais mort. Je ne peux rien faire pour toi, mais'ensuite... Mais pour toi aussi — dit il avec une certaine malice — l'heure viendra où, sans doute, je pourrai te récompenser...

Lison rougit. Elle avait compris l'arrière-pensée de Croix-Vitré. Quant à Ciboulot, il restait, devant l'assassin, pâle et interdit.

— Je suis assez récompensé, balbutia-t-il, en voyant votre joie et celle de Lison...

Et il contemplait cet homme avec une terreur superstitieuse... ces yeux qui souriaient, à présent, et qui, il y avait une heure à peine, avaient dû s'ensanglanter à l'approche du crime, cette bouche qui disait des choses si douces, et qui avait dû râler de haine, ces mains blanches et maigres, tendues vers lui pour une étreinte affectueuse, ces mains qui paralysaient incapables d'aucun effort musculaire, et qui avaient serré, tordu la corde autour d'un cou de femme, avec une sauvagerie telle que le cou était presque détaché du tronc...



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE FAITES RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats instantanés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pain MAIGRIR
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. — 6 boîtes, 25 fr.
Pilo Vilmorin, 14, Rue Vivienne, Paris
Et dans toutes les Pharmacies

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS
MACHINES, OUTILLAGE, TOUS LES ACCESSOIRES INDUSTRIELS
Le Catalogue illustré est envoyé gratis et franco sur demande

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes,* secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en outre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *références* et nous recommander au *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et d'*élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie où un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et l'*inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de **grandes facilités de payement** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné
BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

NEURASTHENIE
Les personnes atteintes de Neurasthénie, Hérédité, Alcoolisme ou autres, de la volonté et de l'énergie, de l'audace et de la force physique, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, faiblesse dans le cœur, l'estomac, etc., doivent s'adresser à M. C. GATTET, à GAUCHY (Aisne), qui enverra GRATIS le traitement qui les guérira radicalement.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire pressée, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 35, rue Stéphenson, Paris.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gerçures laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer, Ecz., Cancer, Kystes, Goitres, Taches, Plaies, propageant son épouvantable, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Bateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

A VENDRE
Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÊPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

SAISON Printemps-Été 1908

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 172 — LUNDI, 22 JUIN 1908

00335

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Décès, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.	40 »	5 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Paulin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Saint Felix.

21 JUIN

La Liberté du Vote

Il faut ne s'être jamais mêlé aux opérations électorales ou même, plus simplement, n'avoir point pris la peine de regarder autour de soi un jour de vote pour oser prétendre que, jusqu'ici, la liberté d'opinion a été garantie et protégée devant l'urne.

Cent fois, nous avons vu conduire au scrutin des citoyens auxquels, un bulletin, — le « bon bulletin » — bien entendu ! — avait été remis à l'avance ; nous avons surpris des présidents de sections palpant le papier, afin de reconnaître à quel candidat il appartenait, en essayant de découvrir quelque transparence qui leur permît de pénétrer le secret du vote ; nous en avons vu faisant pis encore.

Maintes fois, devant nous, des protestations indignées se sont élevées en présence d'actes de pression, d'intimidation ou d'indiscrétion trop peu dissimulés ou trop cyniques. Mais, malheureusement, le plus souvent, ces protestations demeuraient platoniques. Même formulées régulièrement, même appuyées de témoignages précis, elles se heurtaient généralement à l'indifférence publique, au scepticisme ou au mauvais vouloir de l'administration.

Ainsi, le résultat d'élections a pu, et combien fréquemment, être modifié par les agents du château, du presbytère ou de l'usine, parce que les électeurs n'avaient pas été libres, que devant une surveillance incessante, un contrôle soupçonneux, ils n'avaient pas osé voter selon leur conscience, et qu'ils s'étaient souvenus, à l'heure du scrutin, des menaces qui leur avaient été adressées.

Le parti républicain doit donc se réjouir de ce que la Chambre vient d'adopter une excellente loi qui garantira désormais le secret du vote et la liberté d'opinion de l'électeur.

Désormais, à l'entrée de la salle du scrutin, celui-ci recevra une enveloppe opaque, timbrée du sceau de l'Etat, non gommée et d'un type uniforme. Avant d'arriver à l'urne, il sera obligé de passer par une cabine d'isolement où à l'abri de tout regard indiscret et par conséquent de toute pression patronale ou autre, il lui sera loisible d'introduire dans ladite enveloppe tel bulletin de vote qu'il lui plaira, et, comme la cabine sera pourvue de bulletins au nom des divers candidats, il pourra sans risque substituer au besoin telle liste de son choix à telle autre qui aurait pu lui être imposée préalablement.

Enfin, c'est lui-même qui déposera son bulletin dans l'urne, pour éviter que, passant par les mains du président, il ne soit marqué d'un signe quelconque et ainsi contrôlé au dépouillement. Du même coup, c'est l'impossibilité de pratiquer la fraude bien connue qui consiste à tacher tel bulletin suspect en l'introduisant dans l'urne, ce qui permet de l'annuler plus tard, et de diminuer d'une unité à chaque fois le nombre des suffrages adverses.

Même le dépouillement, sous le régime de la nouvelle loi, sera entouré de garanties inconnues jusqu'ici, puisque sa sincérité sera assurée par la présence d'un délégué de chaque comité à chacune des sections.

On voit que toutes les certitudes de liberté électorale sont accumulées dans cette loi avec une précision qui rassurera dans l'avenir les citoyens les plus timorés. Le secret du vote sera absolu entre l'électeur et sa conscience.

Au cours de la discussion à la Chambre, on avait objecté que ces diverses formalités sembleraient compliquées à bon nombre de paysans peu éclairés et qu'il en résulterait sans doute des difficultés de pratique. Cette objection aurait peut-être sa valeur si à cette nouvelle manière de voter on ajoutait la représentation proportionnelle, du moins dans certains modes compliqués comme par exemple celui appliqué en Belgique qui est un véritable casse-tête chinois.

Mais elle n'a rien de sérieux lorsqu'on se trouve en présence d'une opération aussi simple que celle indiquée plus haut. D'ailleurs, l'isolement de l'électeur fonctionne, sans avoir jamais soulevé de critique, dans la Belgique déjà nommée, en Allemagne et en Angleterre. On n'ira pas jusqu'à prétendre que le paysan français, à quelque région reculée qu'il appartienne, soit incapable d'un acte familier aux paysans flamands, poméraniens ou irlandais les plus incultes.

La Chambre a donc été sage en ne s'arrêtant pas à ce médiocre argument donné par ceux-là justement qui pensent avoir intérêt à perpétuer l'état de choses actuel, et il convient de la féliciter de cette loi de moralité publique.

On ne saurait attacher assez d'importance et d'attention aux questions de procédure électorale. Plus le vote offrira de garanties de sécurité et de sincérité, et plus nous verrons nos concitoyens se préoccuper comme ils le doivent des luttes politiques.

Il faut donc espérer que le Sénat, à son tour, adoptera cette nouvelle loi qui mettra fin à des pratiques honteuses, indignes d'un pays aussi attaché que le nôtre aux grands principes de liberté et de loyauté.

RENÉ SABATIER.

Lire à la troisième page «NOS TÉLÉGRAMMES»

Propos d'Actualité

L'Exode

Le Grand Prix est couru. Aussitôt Paris se vide comme par enchantement. La tradition est que l'aristocratie parisienne, après s'être montrée une dernière fois à Longchamps ne doit plus se rencontrer qu'en villégiature dans les stations thermales ou sur le bord de la mer. Beaucoup de grands noms historiques se croiraient déshonorés si on les rencontrait sur le boulevard le lendemain du Grand-prix. On voit même que certains nobles parvenus, dont l'état de fortune ne permet plus un coûteux déplacement en province, se calfeutrent chez eux durant trois mois, sans oser mettre les pieds dehors. En septembre, ils expliquent à leurs amis avec force détails qu'ils reviennent d'une villégiature délicieuse au nord de la Nouvelle Zélande. Tout le monde sait ce que cela veut dire. Eux seuls ne figurent que « ça prend. »

Mais il n'y a pas que la haute société parisienne qui délaisse la capitale en été. La coutume a gagné de proche en proche la bourgeoisie la commerçante et les employés. « Il n'est guère de familles qui ne se croient obligées de s'exiler en un « trou pas cher » de la côte normande ou bretonne ou en une mastoquette entre les bois et les blés.

Cette pratique a quelque chose de charmant, d'idéal, qui rejette des traces et des nécessités de la vie captive de la grande ville. Paris ne travaille sérieusement que d'octobre à juin ; pendant les trois mois d'été, tout est désert, boutiques et boutiquiers sont fermés, comme dans une station thermale en hiver ; seuls, des bandes d'Anglais et d'Anglaises s'épanchent en mugissements gondolant tout à leur aise, de l'Opéra à la Madeleine et au musée du Louvre.

Pendant ce temps les vrais Parisiens font de petites tas de sable sur la plage, ou regardent tout le long du jour courir les fourmis sur un tronc d'arbre quelque part en pleine campagne. Ils font l'étonnement de leurs provinces ; ils font aussi sa fortune, dépensant sans compter l'argent gagné en abondance pendant la période de surmenage, de haie fébrile, de lutte pour la vie qui se déroule sous le ciel gris de Paris.

La démocratisation des moyens de communication a été la cause première de cette « pénétration pacifique » de la province. Le mouvement est maintenant dans les mœurs ; rien ne saurait l'arrêter. Et ce serait, du reste, grand dommage, car les uns et les autres y trouvent largement leur compte.

A. CAPELLO.

LE PROBLÈME PASTORAL et Forestier

Le Ministre de l'agriculture a institué, par arrêté du 18 février 1908, une Commission sous sa présidence, à l'effet d'étudier toutes les questions relatives à l'aménagement et à l'aménagement des pâturages ou prairies, et à la réglementation de la dépaissance dans les pays de montagne pour compléter l'œuvre du reboisement, et en atténuer les charges. La Commission aura aussi à s'occuper des moyens à employer pour activer la mise en valeur des terrains incultes, surtout de ceux appartenant aux communes. Elle aura également pour mission de rechercher les mesures à prendre pour assurer la conservation des forêts particulières.

Sont nommés membres de cette commission :

M. Jean Dupuy, Millies, sénateurs, vice-présidents ; Reynaud, Bret de Fontenay, Calvet, Delarge, Delpech, Pams, Raymond, Serres, sénateurs ; Arago, Astier, Bandin, Bousquier, Chassi, Fernand David, Decker David, Delafosse, Ch. Dumont, Empereur, Esclangon, Gras, Hubert, d'Iriart d'Etchepare, Loubet-Nertin, Nogués, Rajon, Joseph Reinach, Réville, Serrent, Tournier, Vigouroux, députés ; Daubrée, directeur général des eaux et forêts ; Bert, administrateur des eaux et forêts ; Carrière, Lafosse, Loze, Morey et Watier, conservateurs des eaux et forêts. M. Cardo, inspecteur des eaux et forêts, est chargé des fonctions de secrétaire.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes, qui s'est activement occupée depuis quatre ans de l'étude de ces questions, considère comme un devoir de faire part à la Commission des solutions auxquelles elle a été conduite, et des considérations diverses qu'elle a envisagées dans ses travaux en montagne, ses publications, ses conférences et ses congrès.

Les leçons de choses qu'elle s'est attachée à donner aux montagnards sur des territoires communaux pris en location (1), ont eu pour point de départ que l'amélioration des pâturages et prairies est la préface d'un reboisement judicieux, ainsi que le Département de l'Agriculture l'avait bien compris en créant des sorti-

(1) *Etude sur l'Aménagement des montagnes dans la chaîne des Pyrénées*. Bordeaux 19 à Ferrei et fils, éditeurs.

223 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Une pareille dissimulation... Une pareille possession de soi .. était-ce possible ? Ses doigts étaient glacés, dans les doigts du malade... glacés et frissonnants... Il se hâta de les retirer, et craignant de se trahir, ayant besoin de se remettre un peu, il prit comme prétexte pour sortir qu'il fallait fendre du bois dans le hangar.

. . . . . .

L'instinct plus fort que tout, plus fort que sa rancune et que son orgueil, avait amené Nathalie vers le château de Royaumont. Des paysans, retour du marché, l'avaient rencontrée. Elle ne les avait pas vus, tout entière à son idée fixe .. Il lui avaient adressé la parole, au moment, où, surgissant de la forêt, elle venait de se retrouver sur la route.

— Alors, madame Bourriane, on se promène par ce temps de chien ?

Elle ne les avait pas entendus. Lentement, elle s'était dirigée vers Royaumont. Le jour baissait, mais le crépuscule du soir était combattu par la clarté qui montait de la neige immaculée. Sur la rive de la Combeauté, elle s'arrêta. Devant elle, sur la côte, se dressait Mon-Royaume ! Elle se mit à le regarder avec une persistance étrange. Le drame de la veille, entre elle et son fils, lui semblait déjà très lointain, de même qu'elle se demandait s'il n'y avait pas des années qu'elle avait vécu là haut. L'acte brutal de fils avait si bien renversé ses illusions, bouleversé son existence, qu'il y avait dans ses pensées un vaste désordre. Après être sortie, la menace à la bouche, irritée dans le désespoir que lui causait une ingratitude aussi cruelle, voici que maintenant elle oubliait tout, et qu'elle aurait voulu se faire petite, très petite, afin de rentrer inaperçue dans la riche demeure conquise par elle pour les autres. Et, à sa fâcheté, elle cherchait des arguments. Il était impossible que Michel et Laurent ne se fussent point repentis .. Et sans doute, en la voyant partir, accablée de remords, s'avaient envoyé à sa rechercher, ou eux-mêmes s'en étaient allés pour la rejoindre, avec l'intention de la ramener avec eux .. Dans son égarement qui raffinait tout à elle, Nathalie se disait :

— Deux fils, chacun leur mère, à laquelle ils doivent tout .. Ce serait infâme !

Elle ne réfléchissait pas qu'elle devait tout à son frère, et qu'elle l'avait chassé, après l'avoir traité, lui, le souverain de ce monde qui gravitait autour de lui comme un mendiant auquel on fait la charité, qu'elle l'avait *soigné* au grenier, ensuite près des étables et chassé finalement. L'infamie dont elle accusait ses fils envers elle même, elle ne songeait même pas à s'en accuser envers le vieillard !.. Vers le château dont la masse s'assombrissait sur la nappe blanche, elle tendait les bras dans un appel déchirant de ses regrets et de son impuissance :

— Royaumont ! mon Royaume !

Les vieux paysans la virent de nouveau. L'un d'eux murmura :

— On dirait qu'elle n'ose rentrer au château comme si elle avait fait un mauvais coup.

Elle cria d'une voix lamentable, à travers de sourds sanglots :

— Michel, Laurent ! Ne laisserez-vous mourir dans la neige, seule, seule, au pied du château que je vous ai donné ?

Elle vint s'asseoir sur un tas de pierres où les flocons s'étaient amassés et qui avait l'air d'une énorme bourguignotte au long de la route. Et là, insensible au froid, à la nuit, elle resta le regard fixé sur Royaumont où, une à une, les fenêtres commençaient à s'éclairer...

. . . . . .

Du fond de la Combe-aux Dames, un homme couvert de neige surgit et remonta le chemin. C'est Michel Bourriane... Il marche d'un pas saccadé. Il est sombre et ses yeux farouches, cernés, sautent, de chaque côté de la route, les profondeurs du bois. On d'rait des yeux chargés de remords. Toute son énergie, jusque-là tendue vers un seul but, est tombée brusquement. Maintenant il se sent faible et tout lui fait peur. Ils pour des coups de vent qui s'abattent sur les sapins et qui font dégringoler des avalanches de neige .. Et cette route n'abat sur de la route avec un bruit mou.. Il a peur des petits cris plaintifs des oiseaux qui souffrent du froid. Il a peur d'e ombres qu'il croit entrevoir au travers des arbres rectilignes. Il a peur du ciel bas et menaçant. Il a peur de la nuit qui s'approche et du silence où il marche. Il lui semble, à certains moments, qu'il est suivi ; il se retourne ; il ne voit rien ; poursuit sa course ; s'arrête encore.. Oui, c'est bien un bruit étouffé de pas... On s'arrête quand il s'arrête. On recommence à marcher quand il marche.. Du moins voilà ce qu'il s'imagine..

Il profite, près de la route, d'un bouquet tournant du chemin pour se cacher. Il s'accroupit au long d'un tas de bûches, symétriquement rangées. Il attend. Non, il ne s'est pas trompé... Un homme marchait derrière lui.. Il le devine, alors que l'inconnu est encore trop loin pour qu'il voie son visage... L'homme qui suit la sente se traîne lourdement ainsi que Michel se traînait tout à l'heure. Et comme Michel, ses yeux pleins d'anxiété scrutent à droite et à gauche le mystère de la nuit dans le grands bois. Rien ne parle aux imaginations comme ce mystère.

(A suivre)

ces de l'amélioration pastorale et des améliorations agricoles ; c'est donc pour mettre en évidence la solidarité du pâturage et de la forêt que l'Association a travaillé tout d'abord.

Au cours des opérations qui l'ont mise en contact permanent avec les populations pastorales, l'Association a été conduite à estimer que la réglementation de la dépaissance en montagne ne semble guère pouvoir être réglée par une mesure générale ; les conditions économiques lui différentes des diverses régions montagneuses demandent plutôt des régimes appropriés à chacune d'elles avec des tempéraments correspondant à la mentalité des populations.

L'action des lois semble bien illusoire dans des régions désertes où tout moyen de contrôle fait défaut, où les règlements édictés par les communes elles-mêmes restent inappliqués et où la seule règle de conduite est d'être en bonne intelligence avec les influences locales. Aussi l'Association se propose-t-elle comme principal but de discerner dans chaque région les points sur lesquels l'intérêt particulier peut concourir avec l'intérêt général et de les mettre en lumière (1).

Le fatal préjugé d'après lequel le reboisement serait nuisible aux populations pastorales avait sumé d'incalculables éléments de ruine. A l'étranger comme en France bien des esprits élevés se sont réfugiés derrière ce préjugé pour se désintéresser des forêts en montagne, et par la même occasion des forêts en plaine, de sorte que toutes les questions qui s'y rattachent ont été depuis plus d'un siècle oubliées par l'opinion publique. Pendant que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, prévenant la surcharge du pâturage, s'attachaient sans relâche à l'amélioration et au développement de leurs forêts, que la Belgique, les Etats-Unis et le Canada travaillaient à réparer leurs erreurs, la France, l'Espagne et l'Italie, gravement menacées par un déboisement industriel, se trouvent en face d'une immense arriéré de mesures et de travaux auxquels il n'a pas été pourvu en temps utile.

Le problème du reboisement a été si complètement perdu de vue en France que le Congrès international de sylviculture de Paris 1900 accepta la fusion de ses sujets d'études dans le cadre des Congrès internationaux d'agriculture, et c'est précisément depuis cette date que des initiatives ont surgi pour rassembler ce problème en signalant de toutes parts les besoins économiques auxquels il devait répondre.

Mais après une longue période d'oubli (2) nous avons à faire. Ce n'est pas impunément qu'on oublie les questions vitales, et quand la sibale de l'eau a remplacé le siècle de la vapeur, l'eau était depuis longtemps anéantie et la vapeur que ni le budget, ni la législation, ni l'opinion publique, ni les mœurs, n'étaient en mesure de la seconder pour le création ou la conservation des eaux indispensables à sa régularisation.

(A suivre).

(1) *L'Aménagement dans les Pyrénées Orientales.*

(2) Durait la fait remonter à la fin du XVIII^e siècle.

École d'Agriculture d'Ajaccio

Concours d'admission en 1908

Un concours pour l'admission à cette école aura lieu dans les premiers jours du mois de juillet prochain à Ajaccio et à Bastia. Quinze bourses instituées par le département et l'Etat seront attribuées à ceux des concurrents qui auront fait preuve de connaissances suffisantes et qui justifieront de ressources intellectuelles pour payer le prix de la pension, fixé à 360 fr par an.

En dehors des élèves régulièrement admis à subir l'examen d'admission dans les conditions indiquées par le règlement, l'école d'Agriculture admet des apprentis agissant au régime des demi-pensionnaires et recevant à leur sortie, après deux ans d'études pratiques, le diplôme délivré par ces établissements. Ces jeunes gens auront, dès cette leur permettant de développer leur instruction générale : français, mathématiques, histoire, géographie et recevront le reste de leur temps à la pratique agricole. Ils pourront aussi acquérir une instruction professionnelle qui leur permettra, à leur sortie, de se placer en qualité de régisseur ou de contre-maître dans une exploitation rurale.

L'exercice de ces jeunes gens à l'Ecole d'Agriculture est entièrement gratuit. De plus ils n'ont à leur charge que la fourniture du trousseau.

Les candidats de l'école d'Agriculture d'Ajaccio sur l'important domaine de Castellonaccio, d'une superficie de 250 hectares comportant toutes les cultures du département dans les conditions où elles sont entreprises en Corse, permettra aux jeunes gens qui en suivront les travaux d'acquérir, en même temps qu'une instruction théorique assez développée, pour leur donner accès aux écoles nationales d'Agriculture, où plusieurs élèves des dernières promotions ont été admis, une expérience suffisante pour leur faciliter dans la suite, l'exploitation remunératrice de leurs domaines.

Les parents des candidats doivent adresser au Directeur de l'école avant le 1er juillet, une demande sur papier libre, accompagnée des pièces ci-dessous : 1. bulletin de naissance du candidat, 2. certificat de vaccine récent, 3. certificat de bonne conduite, 4. copie ses diplômes ou certificat d'études, dont le candidat peut être pourvu, 5. extrait du rôle des contributions, 6. tableau récapitulatif faisant connaître les ressources et les charges de famille des parents.

Les candidats au titre d'élèves payants sont dispensés d'examen, s'ils possèdent le certificat d'études, dont le candidat peut être pourvu, 5. extrait du rôle des contributions, 6. tableau récapitulatif faisant connaître les ressources et les charges de famille des parents.

Les candidats au titre d'élèves payants sont dispensés d'examen, s'ils possèdent le certificat d'études, dont le candidat peut être pourvu.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins et 18 ans au plus.

Gazette Electorale

Campana

Les élections municipales dans notre commune ont eu lieu le 14 juin dernier ; le 3 mai, elles ne donnèrent aucun résultat et le 10 mai, au scrutin de ballottage, le maire se voyant en minorité avait brusquement suspendu les opérations.

Les partis en présence étant d'égale force numérique, les élections devaient forcément se faire au bénéfice de l'âge. Mais la Délégué de l'administration, qui présidait les opérations, ayant refusé le vote d'un électeur régulièrement inscrit, mais atteint de paralysie, la liste municipale fut ainsi élue à une voix de majorité. Le conseil de préfecture aura à statuer bientôt, il faut l'espérer, sur cette irrégularité.

C.

Bonifacio

Voici le discours prononcé par M. Barthélemy Maestroni, doyen du Conseil municipal, à l'occasion de l'installation de la nouvelle municipalité.

Mon cher le Maire,

Pour une fois de moins, je n'aurai pas à regretter d'avoir vieilli, vu que c'est au bénéfice, à la vérité peu enviable de l'âge, que je dois aujourd'hui le grand honneur de présider cette séance qui est la plus importante de la vie publique, celle de l'installation du Conseil municipal, de l'élection du maire et des adjoints de notre ville.

C'est bien la troisième fois, M. Carrega, que la laborieuse et intelligente population de Bonifacio vous désigne par ses votes presque unanimes, pour ce poste d'honneur et de devoir ; vous avez en effet obtenu 515 suffrages sur 645 votants, et c'est avec unanimité complète que nous tous, vos collègues, vos amis, dès le 3 mai, vinons de vous acclamer maire de notre ville.

Bonheur, M. le Maire, nos plus chaleureuses félicitations.

Avant, cependant, de vous céder ce fauteuil de la présidence, je manquerais à un devoir, je n'en voudrais à moi-même si je ne disais que cette sympathie populaire, aussi générale que persistante, malgré et contre tout, durement avec le cours des années toujours plus solide et plus accentuée, a sa raison d'être et se trouve justifiée par votre administration paternelle, éclairée, sincèrement dévouée aux intérêts de notre ville.

Qui ne rend hommage à votre courtoisie, exempte d'emprunt, à vos manières conciliantes, à votre générosité toujours prête à soulager des misères ?

Vous ne cessez de vous glorifier, M. Carrega, d'avoir travaillé de vos mains, c'est là précisément que réside votre grand mérite, celui d'avoir avec votre intelligente activité fait progressivement prospérer depuis au moins 30 ans, avec le concours de M. Mathieu Santini, que je suis heureux d'associer en cet instant à votre triomphe, votre importante industrie du liège et bouchons qui occupe actuellement un des premiers rangs en Corse, et qui assure le pain à des centaines de familles ouvrières, tant à Bonifacio qu'à Porto-Vecchio, emploie du bien à ces par l'honnêteté et le travail ; employer intelligence, activité et capitaux acquis à des industries, en lieu de les enfouir dans les coffres de l'Etat ou ailleurs ; donner du travail à ceux qui en demandent qu'à puiser pour vivre honorablement, en leur accordant des salaires équitables... Voici la justification de la sympathie populaire et de la considération générale dont vous jouissez. Vous avez le droit d'en être fier, parce qu'à mon sens, vous venez de solutionner la grande question sociale qui passionne tant de nos jours l'esprit public. Ouvrier moi même au début de mon existence, j'ai le droit plus que tout autre de vous féliciter de vos succès, et de vous dire que vous méritez bien de la part de vos concitoyens et surtout de la classe laborieuse.

Votez, M. le Maire, occuper votre fauteuil que je quitte aux cris de : Vive la République ! Vive M. Carrega ! Vive Bonifacio !

Anémie profonde
Guérison rapide.

Encore un succès pour les pilules Pink

Mlle Marie Beaumard, de Cholet, a fait l'abonnement de toute les personnes de son entourage. Profondément anémiée il y a quelques semaines encore, faible à ne plus pouvoir tenir sur ses jambes, elle se montre maintenant avec une mine joyeuse, et a vu, vient, travaille sans fatigue et est en parfaite santé.



Mlle Marie Beaumard.

« Les pilules Pink ont eu un effet merveilleux, dit-elle, et je leur dois de me bien porter actuellement après avoir été très malade. Depuis longtemps j'étais anémique et malgré de bons soins je ne parvenais pas à me rétablir. Je me tenais alors sur mes jambes, je ne pouvais plus faire même un petit ouvrage de ménage et je passais toutes mes journées assise. J'avais très chaud et j'avais toujours froid. Il fallait que mon père me fasse manger pour me faire manger. Je maigrissais et il semblait que ma peau aux oreilles et aux mains était devenue transparente. Je ne dormais presque plus et j'entendais avec acharnement. On m'avait conseillé les pilules Pink et j'avais dit si désespérément par les autres médicaments que j'ai voulu faire une tentative avec ces pilules dont tout le monde dit tant de bien. Et j'ai eu, je vous le dirai, un effet surprenant, puisque après les avoir prises pendant 5 semaines tout le monde me disait que j'avais déjà beaucoup changé. Mes couleurs sont en effet revenues très vite ; mes lèvres sont devenues rouges, la peau a un visage a disparu. Je me suis remise de l'appétit, j'ai bien mangé, j'ai retrouvé mes forces et je me suis mise à engraisser, j'ai travaillé maintenant sur je ne me sens plus aucune fatigue. »

Mlle Marie Beaumard habite chez ses parents à Cholet (Maine-et-Loire), Boulevard Colbert.

Pauvre académie, pauvres jeunes filles au front pâle, à la démarche languissante, si on pouvait vous guérir et vous redonner cette bonne mine de vos camarades bien portantes que vous envient tant. Nous mettons sous vos yeux ce cas de Mlle Beaumard et comme vous disons : si les pilules Pink lui ont redonné la santé, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne vous le rendent pas aussi.

Les pilules Pink ont raison de l'anémie, de la chlorose générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, asthme, rhumatisme, neurasthénie. Elles sont aussi toutes pour les hommes que pour les femmes. On les trouve dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie, 33, Rue Jacob, Paris. Fr. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Postes et Télégraphes

Adjudication d'une entreprise de transport de dépêches

Le 7 juillet 1908, à 10 heures du matin, il sera procédé, en séance publique, à Ajaccio (Direction des Postes), à l'adjudication de l'entreprise du transport de dépêches à exécuter en voiture à traction, nécessaire de Ghisonaccia gare à Sartène (145 kilomètres).

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes à Ajaccio le 20 juin 1908 *au plus tard.*

Elles devront joindre à leur demande un *certificat du maire constatant leur moralité et leur solvabilité.*

Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes à Ajaccio et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Ajaccio, Bastia, Corte, Sartène, Bonifacio et Ghisonaccia.

Les Femmes de service

des classes enfantines

Dans les communes où la population dépasse 2,000 habitants, il existe encore *des écoles maternelles* établissements de première éducation où les enfants des deux sexes reçoivent en commun les soins que réclame leur développement physique, moral et intellectuel.

Les enfants peuvent y être admis dès l'âge de deux ans révolus jusqu'à l'âge de six ans.

Une femme de service doit être attachée à toute école maternelle, sous traitement et exclusivement à la *charge de la commune.*

Les écoles maternelles qui existaient autrefois sans beaucoup de communes, ont été, depuis la loi de 1889, remplacées presque partout par des *classes enfantines,* formant le degré intermédiaire entre l'école maternelle et l'école primaire. Les élèves des deux sexes y sont admis depuis l'âge de quatre ans au moins, jusqu'à l'âge de sept ans au plus.

Tandis que *l'école maternelle* avait une existence propre, la *classe enfantine* n'est plus tenue que par une simple adjointe relevant de la direction de l'école de filles.

Nulle disposition législative ni décret, nulle circulaire ne prévoient l'existence d'une femme de service pour la classe enfantine.

Dans beaucoup de communes, des conseils municipaux ont profité de la révision ordinaire du mois de mai dernier, pour supprimer purement et simplement le crédit affecté jusqu'à présent au paiement de la femme de service de la classe enfantine.

Dans une quarantaine de communes, des conseils municipaux ont profité de la révision ordinaire du mois de mai dernier, pour supprimer purement et simplement le crédit affecté jusqu'à présent au paiement de la femme de service de la classe enfantine.

Dans quelques communes, les



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux infaillible. Résultats toujours constatés. Vente journalière considérable. Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bazars du monde entier.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pour MAIGRIR
Sans soins à le suivi et sans régime. Arrêtant la faim, calmant les douleurs et la soif, efface la double menton. Rajeunit les traits et empêche les gravats. Prix impressionnant, résultat dans les deux premiers jours, ou argent remboursé. Ecrire à M. G. GATTEL, à CASTRES (Tarn), qui enverra notice à toute personne qui en fera la demande.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. ; 6 boîtes, 25 fr.
Pharmacie Viennois, 16, Rue Vivienne, Paris
et dans toutes les Pharmacies.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome,* etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes,* secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR,* contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés.*

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable,* bien fait et d'une *fidèle ressemblance,* monté dans un *riche cadre,* à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe,* dont nous pouvons reproduire *une seule personne.* Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement,* tous renseignements complémentaires ou conrattations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction.* Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe,* ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille,* aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné
BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement.*

NEURASTHENIE
Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la vitalité et de l'énergie, défaillance intellectuelle, nervosisme, avec Mal de Tête, persistant, grande impressionabilité, timidité dans les rapports, manque de confiance en soi, s'adresser à M. G. GATTEL, à CASTRES (Tarn), qui enverra notice à toute personne qui en fera la demande.

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeune gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire d'ordre, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 33, rue Stéphenson, Paris.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Eczémas, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Clous, Gastrites internes, Engorgements, Glandes, **Tumeurs,** Cancers, Caseer, Ulcères, Taches, Plaies, se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'inventeur médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

A VENDRE
Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrée avec un éclat et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC ; ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 173 — MARDI, 23 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Felix.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — **Coucher,** 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 20 — **Nouv. Lune,** le 28
Fête de Demain : Saint Jean-Baptiste.

22 JUIN

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

Les feux de la Saint-Jean sont de tradition orientale, c'est la fête du feu, la fête du soleil à son solstice d'été. La Grèce antique la célébrait aussi, on l'appelait *Lampas,* parce que, la nuit venue, une infinité de lampes brûlaient en l'honneur de Minerve, de Vulcain et de Prométhée. L'usage en passa à Rome où les lampes furent remplacées par des torches que l'on promenait la nuit en chantant et en dansant. Dans la Gaule c'étaient des feux de joie qui s'allumaient sur toutes les hauteurs, de sorte que tout le pays semblait un immense brasier entretenu jusqu'à l'apparition triomphale du soleil. On sait que l'Eglise, estimant dangereux pour sa propagation de supprimer les coutumes payennes, préféra conserver les plus populaires et les approprier aux cérémonies de son culte. C'est ainsi que la Saint-Jean, devenue fête chrétienne, s'est perpétrée chez nous de siècle en siècle avec son caractère primitif de fête du feu.

Les feux de la Saint-Jean étaient autrefois, dans les villes, l'occasion d'un grand divertissement. A Paris, c'était le roi en personne qui, accompagné de la reine, comme lui couronnée de roses, mettait le feu au gigantesque bûcher de sapin élevé sur la place de Grève, en face de l'Hôtel-de-Ville. Mais chaque quartier avait aussi son feu de joie et ses danses auxquelles présidait un des échevins. Louis XV fut le dernier roi qui alluma le feu ; après lui l'honneur en revint aux magistrats de la Cité jusqu'à la Révolution où c'en fut fini, comme de tant d'autres, de cette vieille fête parisienne de la Saint-Jean. L'annaliste Dulaure nous a donné une description de celle-ci au XVIIe siècle, dans son *Histoire de Paris* : « Au milieu de la place de Grève était planté un arbre de soixante pieds de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attacha cinq cents bourrées et deux cents cottrets. Au pied étaient entassées dix voies de gros bois et beaucoup de paille. Cent vingt archers de la ville, cent arbalétiers, cent arquebusiers y assistaient pour contenir le peuple. Les joueurs d'instruments, notamment ceux de la « grande bande » et sept trompettes sonnantes accrurent le bruit de la solennité. Les magistrats de la ville, prévôt des marchands et échevins, armés de torches de cire jaune, présentèrent au roi une torche de cire blanche garnie de deux poignées de velours rouge et Sa Majesté gravement alluma le feu. » C'était le 23 juin 1620, et Sa Majesté était Louis XIII qui, accompagné d'Anne d'Autriche, était venu à l'Hôtel-de-Ville vers quatre heures. On y avait dansé un branle où la reine était menée par le comte de Soissons. Une collation suivit pour laquelle tout le monde s'était paré de fleurs. A Anne d'Autriche, M. de Liancourt, gouverneur de Paris, avait offert une écharpe blanche piquée d'œillets et de girofflées et une superbe couronne de roses. Puis la nuit venue, on était descendu sur la place de Grève...

Dans toutes les villes de province, on dansait aussi sur la grand'place autour d'immenses feux de joie et, comme nous dirions aujourd'hui, les « autorités » présidaient à la fête. Même après la Révolution, la tradition de la Saint-Jean se conserva assez longtemps en bien de petites villes, puis peu à peu elle se perdit et les feux de joie furent relégués dans les faubourgs.

Dans les campagnes, au contraire, la coutume est restée très vivace, avec tout son appareil d'antan, en Bretagne particulièrement. Vers le soir, sur quelque rocher élevé, un feu brille tout à coup, puis un second, puis un troisième, puis cent feux, mille feux comme aux temps druidiques. Devant, derrière, à l'horizon, toute la terre bretonne semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles, et de toutes parts s'élèvent une rumeur confuse et des chants lointains. Les jeunes filles parées de leurs habits de fête accourent pour danser autour des feux, allant de l'un à l'autre, car elles savent qu'elles doivent en avoir visité neuf pour se marier dans l'année. C'est alors un spectacle étrange que celui de ces longues chaînes d'ombres bondissantes qui tournent autour des feux comme dans une ronde diabolique.

En Normandie, dans un village non loin de la célèbre abbaye de Jumièges, nous avons entendu, un soir de Saint-Jean, chanter par les jeunes filles cette ravissante ronde :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée
Où nos amoureux
Vont à l'assemblée.

Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Où nos amoureux
Vont à l'assemblée.
Le mien y sera
J'en suis assurée.

Marchons, joli cœur,
La lune est levée.
etc., etc.

En Provence, on suspend au-dessus du bûcher, mais assez haut pour qu'elle ne puisse brûler, une couronne de roses naturelles et, quand le brasier est à peu près éteint et qu'on a une dernière fois sauté par dessus l'amas des tisons fumants, on descend la couronne et on s'en partage les fleurs desséchées qui seront jusqu'à l'an prochain le talisman de la maison.

C'est aussi comme porte-bonheur qu'en bien des villages on emporte un tison du feu de la Saint-Jean que l'on conserve religieusement à la tête de son lit, à côté de la touffe de buis bénit des Rameaux.

MARCEL FRANCE.

Propos d'Actualité

Gens sans usage

Un homme à plaindre, en ce moment, c'est bien M. Hamard, chef de la Sûreté. Et j'avoue que je le plains sincèrement.

Après le meurtre de M. Steinheil et de sa belle-mère, et le logiciement de Mme Steinheil par des bandits assez peu physionomistes pour la prendre pour sa propre fille voilà que lui tombe sur les bras l'assassinat de M. Rémy, le financier en retraite de la rue de la Pépinière.

A chercher les meurtriers qui opèrent à Vaugirard ou à Saint Augustin, je ne suis si M. Hamard perd « le boire et le manger, » mais il me paraît bien que pour le moins, il y perd son latin ... de police.

Chaque matin on a peu près il découvre une nouvelle piste sur laquelle il lance aussitôt ses plus fins limiers, et, dès le lendemain, il abandonne cette piste pour une autre sur laquelle l'a mis une vaguant que je vous croire profonde.

Et pendant ce temps là, les assassins font comme le furet de la ronde enfantine, ils continuent de courir.

M'est avis qu'avec cette chaleur étouffante, les agents de la sûreté doivent s'essouffler facilement à les poursuivre et que, de temps en temps, ils entrent dans un café en s'écriant : Garçon ! un bock ... bien tiré !

Je constate, d'ailleurs à la décharge de M. Hamard que ces assassins sont d'un malfaisant que j'oserais qualifier d'insolent.

Comment ! ils n'ont pas laissé la moindre trace que notre grand Anthropométreur national put comparer avec ses nombreuses fiches de son fameux casier ? C'est abominable, tout simplement, et l'on ne conçoit pas des assassins qui ont le toupet de ne pas déposer leur carte de visite sur le lieu de leurs forfaits.

Ces gens là n'ont donc jamais bouquiné le Manuel du Savoir Vivre de Mme la comtesse Dash ? une proche parente, je crois du perruquier des assassins.... et à qui je rencoie M. Hamard.

Vraiment, c'est à désespérer de tout, si les assassins ne facilitent pas la besogne de la police, et c'est avec terreur que je me pose cette question : Où allons nous, bon Dieu ?

PIERRE RAOUL.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 juin à 8 h. 1/2

Morceau, allégro;	G. Allier.
Herculanum, fant.;	F. David.
Morena, valse espagnole,	Lacôme.
Le Prophète, fant.,	Meyerbeer
La Source, ballet,	Delibes.

Le Chef de musique, X. LAUGEL.

***

Retraite en musique

Itinéraire du 23 juin 1908

Rues Napoléon, Saint-Roch, boulevard Paoli, boulevard du Palais jusqu'au Palais de Justice, redescendre le boulevard du Palais, rues de l'Opéra, Miot, Place Saint-Nicolas, Cours Sébastiani. Rentrée.

Une Excursion dans le Cap Corse

Devant la brève vision d'une joyeuse caravane et de visages enluminés de joie sur la route qui va de Meria à Morsiglia, le cheminean pensif dût se dire : « Encore une chorale qui va se délasser à la campagne. »

En voyant les voyageurs s'engouffrer dans la vallée étroite et profonde, sous les hautes falaises de châtaigniers, d'oliviers et de chênes verts, encore humides des fraîcheurs matinales, s'avancer par petites étapes, s'interpeller familièrement, interroger avec la plus vive curiosité les plantes qui bordent la route, s'échanger bruyamment les réflexions les plus gaies, il a pensé : « C'est un petit collège qui va prendre l'air. »

S'il eut suivi cependant les étranges visiteurs jusqu'au bout de leur promenade, il se fût aperçu que, loin de se laisser aller mollement au plaisir exclusivement inepte et sensuel d'une ambulante oisiveté, ils égrenaient, au contraire, une à une et avec une anxiété fébrile, les beautés incomparables du paysage qu'il a trop souvent regardé d'un œil distrait.

Nous donnons bien l'impression de visiteurs étranger, poussés par la curiosité de voir, de connaître les secrets d'une nature encore vierge et inexplorée. Joyeusement nous avançons avec une certaine fierté, sous les treilles de verdure, les pampres lourds et les ailées qui cotoient le chemin et lui servent de toiture. C'était l'heure où les

(A suivre.)

224 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Les bois reçoivent des caresses ou des menaces. La nuit des forêts est grandiose comme la nuit de la mer, étoilée comme elle. C'est l'infini comme l'infini de la mer. Les bois accablent ou protègent, hurlent ou chantent, attirent ou repoussent. Les bois sont des refuges et des palais. La forêt a ses amoureux comme la mer, et ses haines aussi. Les tempêtes y sont terribles et les calmes y sont pleins de majesté et de sérénité. Michel l'entrevoit enfin... C'est Laurent !.. Et comme il a fait un mouvement, l'aîné des Bourriane relève son front soucieux, et, se trouvant en face de cette ombre, recule d'un pas...

Mais c'est tout... A son tour il reconnaît Michel !..

— Ah ! tu étais venu ?

— Je suis venu comme toi !..

— Malgré ce que tu savais... de Germaine ?

— Malgré ce que Lardiez nous a appris...

— Pour qui es-tu venu ?

— Et toi, pour qui ?

— Pour Lison ? ou pour Germaine ?

— Réponds à ton tour, Laurent... Pour Germaine ou pour Lison ?

Aucune réponse. Et leurs regards restent sombres, fuyants. Ils se défient l'un de l'autre. Ils n'ont pas eu le courage de mettre en commun leur haine pour se débarrasser de Lison, leur jalousie pour se venger de Germaine. Chacun des deux a voulu agir pour son propre compte. Ont-ils agi ? Ils se taisent, et pourtant des questions se pressent sur leurs lèvres. Ils n'osent les formuler, retenus par l'effroi singulier d'apprendre que l'un des deux a réussi là où l'autre a échoué. Ils se remettent en marche, côte à côte, sans un mot, en baissant la tête. C'est ainsi qu'ils se rapprochent de Royaumont... si absorbés que, de même que Nathalie, ils ne prêtent nulle attention aux paysans qui les saluent. Près de la rivière, pourtant, un appel lamentable les fait tressaillir. La nuit est tout à fait venue... C'est à peine s'ils peuvent distinguer une forme noire qui s'agite sur un tas de pierres et qui tend vers eux ses bras engourdis... des bras qui se lèvent et qui retombent... pendant qu'une voix chevrotante supplie :

— Oh ! Michel ! Oh ! Laurent !!

Ils s'approchent... Et ils ont une exclamation de surprise, de colère et de pitié... C'est Nathalie ! c'est leur mère !!

— Michel ! Laurent ! me laisserez-vous passer la nuit dans le froid et la neige, pour qu'on me retrouve morte demain matin quand le jour paraîtra ?...

De la surprise, chez eux, car ils la croyaient partie en route pour Paris.. De la colère, en la revoyant, car elle s'était séparée d'eux, la menace à la bouche, provocante et haineuse. Mais de la pitié aussi devant cette misère... Et ils se disaient que c'était Germaine qui avait, entre eux, semé la discorde. Laurent fit brusque.

— C'est bon, suivez nous au château... Vous ne pouvez, en effet, passer la nuit dehors... Demain, nous verrons...

Elle claquait des dents, pourtant et tremblait :

— C'est cela .. Demain ! demain ! ..

C'était un peu de bonheur pour elle. N'allait-elle point passer une nuit de plus, une journée de plus peut-être dans ce Royaumont qu'elle aimait ? Et qui sait si les frères ne changeraient pas d'avis, le lendemain, et ne reviendraient pas, pour leur mère, à des sentiments meilleurs ? Elle se fesait si petite, si humble, si obéissante !.. Elle ne demanderait rien... On ne s'apercevrait pas de sa présence... Elle passerait inaperçue et comme par dessus le marché !.. Alors, le temps aidant, elle parviendrait à reconquérir son autorité perdue ?.. Elle les suivait, à petits pas, trébuchant dans la neige. La bise se mit à souffler au moment où ils montèrent la côte, et les nuages se dissipèrent pour faire place au bleu étoilé du ciel

Elle se courbait derrière ces deux grands corps robustes afin d'être à l'abri. Mais dans son âme rancunière, quelle que dût être leur volonté du lendemain, elle ne leur pardonnait pas, et ne leur pardonnerait jamais leur cruauté d'aujourd'hui... Cette journée qui venait de s'écouler s'était imprégnée sur elle en caractères ineffaçables. Ils rentrèrent au château. Ils ne séparèrent sans s'adresser une seule parole. Si l'un ni l'autre ne se retourna vers Nathalie. La veuve se coula, furtive, dans Royaumont. Elle monta dans son appartement, qu'elle croyait bien avoir quitté, le matin, pour toujours. Le feu flambait. Elle se blottit contre ce foyer. Elle rêva Non, jamais, elle ne pardonnerait ! La menace qu'elle leur avait faite n'était pas vaine .. Elle avait de quoi se venger d'eux, si elle le voulait... Leur bonheur tenait dans sa main, à elle !.. Et ils avaient repoussé cette main !

. . . . . .

Germaine était partie du Moulin-Joli, quelque temps après avoir chargé Lardiez d'apporter à Royaumont, son mot d'ordre étrange. Elle n'avait prévenu personne de ses intentions. Elle était sortie à pied, sans dire où elle allait et comme dans un but de promenade. Les garçons l'avaient vue se diriger vers le bois. Et l'un d'eux avait fait cette réflexion :

— La patronne choisit un drôle de temps pour une balade ! Il va neiger...

oiseaux surpris par les premières clartés de l'aube naissante volaient de leurs nids sur les branches des arbres, *Vanno a roda per l'aria*, et laissaient retentir les airs de leur savoureuse musique.

Le bruit monotone des pas, les chuchotements des insolites voyageurs interrompirent soudain *leurs joyeux accords*, et dans cet entr'acte silencieux on perçut distinctement à l'oreille le bruit sourd d'un torrent qui murmurait dans le rocher.

La campagne est belle et d'une perspective attrayante en ces lieux. Sur la base des collines environnantes, inondées par la pluie d'or du soleil levant, s'étageaient des coteaux chargés de vignes et de jardins de cédrats témoignant d'une culture intelligente et bonne.

Nous goûtions ainsi simultanément les mêmes sensations de beauté et de poésie tout le long de la route que nous parcourions rapidement pour en éprouver d'autres plus nouvelles et plus variées, jusqu'aux abords de Pastine, hameau de Moriz. A partir d'ici on ne marche plus que dans l'abrupt.

L'aspect des monts qui avoisinent Pastine, sans avoir l'âpre grandeur de nos hautes montagnes corses, n'est ni moins grandiose, ni moins pittoresque. Massé sur un précipice qui donne le vertige à voir de près, Pastine surplombe d'un côté la rivière qui porte son nom ; de l'autre côté, ses maisons, disséminées au milieu de blocs rocheux, disparaissent sous un agréable bosquet d'oliviers et de chênes verts qui en protègent l'accès.

Ce petit village est appelé à jouer un rôle important dans le monde sportif et économique. Les montagnes qui l'environnent sont fouillées et exploitées depuis plus d'une trentaine d'années par une Société Anonyme Corse. On y fait des extractions considérables d'antimoine qui constituent la plus importante ressource économique du pays. Piumicello, dépendance de Pastine, en est le centre industriel et métallurgique. Le passage de Piumicello est une surprise des plus agréables pour le voyageur dont l'esprit, occupé aux réveries, au paysage, en est soudainement arraché par la vue des fourneaux des usines et des ateliers, lorsqu'il s'attendait le moins à contempler le spectacle du progrès humain dans ce cadre délicieux de la nature. Pastine est d'autre part rabouchiesement d'une route départementale qui permettra sous peu de franchir la Cap-Corse dans sa plus petite largeur en coupant le col dit de la Vierge. Il sera donc quelque année le rendez-vous de nombreux touristes.

Après une halte de quelques minutes à côté d'une source d'eau vive d'où sortaient avec flots, la joie, la vie et la fraîcheur, nous reprîmes gaiement notre cour se interrompue, nous enfonçant successivement dans les gorges les plus encaissées, les défilés des montagne impraticables il y a quelques mois, mais que la main de l'homme a domptées, déchirées et applanies. Ici le chemin devient peu à peu malaisé, en pente sensible, au milieu d'anfractuosités et de sinuosités en tous sens. Une poésie plus échevelée et plus capricieuse se déroule dans les plus bizarres et fantasques des chaînons tortueux des Goffidoul. C'est là en effet que la rivière de Pastina prend sa source.

A mesure que nous nous élevions vers les sommets, nous sentions nos pensées s'élever graduellement aussi, nos sensations s'aviver, nos passions devenir moins ardentes. Une émotion intense étouffait nos bouches, nos yeux ; nous rêvions. Tellement il est vrai, que dans ces sentiers solitaires de la nature, on ve, on rêve devant soi. Le marche berce la rêverie, la rêverie voile la fatigue. A chaque pas qu'on fait il nous vient une idée. Il semble qu'on sent des sensibles douces et bourdonner dans son cerveau !

Mais il se fit bientôt dans nos âmes rêveuses, comme un accord moral qui nous rendit l'irritable et la gaîté. Le temple de Notre Dame des Grâces, bâti sur le sommet même, se dressa superbe et majestueux à nos regards étonnés. Nous atteignions aux dernières limites de notre excursion et, avec la promptitude, la célérité du soldat allant à l'assaut d'une place forte, nous gravîmes, en un clin d'œil, les pentes rapides de plateau qui soutient la base du monument religieux.

Le col de la Vierge est à la fois un point stratégique et un excellent observatoire. C'est un passage dangereux par lequel passe d'une armée ennemie tenait s'engloutir vivante dans le brasier ardent des canons qui tonnaient dans ses hauteurs leurs grossiers bouches-feux.

Rien aussi que magnifique coup d'œil, l'horizon s'élargit, les lignes se développent, tandis que les traits se prennent aux regards non effrayés par l'épaisseur de l'air qui voile l'atmosphère des plaines.

D'un côté, c'est l'amorphe Alticchione, la plus forte élévation du Cap Corse. La tour de Sendque se détachant sur les flancs de rochers à pic. C'est le roc affreux sur lequel le philosophe Romain essuya sa dure captivité et auquel s'attachent *mille souvenirs historiques*. Suivant un mouvement d'inclinaison naturelle, l'œil distingue nettement le coquet village de Pino, sur la pente des collines très ombragées, au face d'une baie magnifique.

Plus loin se dessinent la vaste échancrure du golfe de St-Florent, et, dans la même direction, sur un ciel estompé de nuages grisâtres, les montagnes et la pointe de Calvi ; Ile-Rousse, enfin, avec ses maisons blanches, assise comme une reine dans la pourpre des eaux, Moriglia et Centuri s'agenouillent religieusement aux pieds du Col de la Vierge. Leurs petites villas, leurs châteaux et leurs jardins leur donnent l'aspect d'un faubourg de grande ville.

Nous contemplâmes longuement avec extase ce spectacle d'une grandeur et d'une variété infinies. Nous éprouvâmes à cette place des sensations communes de vie plus douce, plus sereine, plus libre. Toute cette suite de tableaux, de paysages tirent à nos yeux un mélange inexprimable dont le charme augmentait encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus saisissantes, les impressions plus dégagées et la sensibilité plus vive.

Aussi avions-nous peine à abandonner ces hauteurs souveraines. Le soleil cependant avait presque parcouru sa carrière et nous le vîmes à ce moment solennel où s'affaissent lentement à l'horizon, il détaint ses couriers et allait plonger dans la Méditerranée.

E in grimbo al mar l'omnida.

Et nous songions nous aussi, après une journée aussi bien employée, à regagner notre chemin de retour : l'âme profondément émue, l'esprit rempli de multiples visions et le cœur plein de l'insaisissable des belles fêtes. C'est pourquoi nous emportions, dans nos âmes satisfaites, un grand désir de renouveler plus souvent ces excursions dans la montagne.

PAUL M., de Pillon de Paris.

Gazette Electorale

Sartene

Campomoro, le 16 juin 1908.

Mes chers Concitoyens,

Je viens solliciter vos libres et indépendants suffrages pour les élections au Conseil général qui auront lieu prochainement dans notre canton.

Fils d'un républicain convaincu et désintéressé qui a toujours lutté pour le triomphe du parti républicain, le vrai parti républicain, lorsqu'il y avait du danger à étaler au grand jour ses opinions démocratiques, j'ai toujours suivi les traces de la conduite politique de feu mon père, étant combattu par les soi-disant républicains, les dignes fils de ceux qui furent les pires ennemis de la République et de ses adhérents. Si vous me faites l'insigne honneur de vous représenter à l'Assemblée Départementale, je continuerai mon dévouement à la cause de la République et m'efforcerai de centraliser autrefois des pouvoirs publics les forces des vrais républicains, fût-ament attachés par tradition de famille et par conviction au gouvernement de la *République*. J'apporterai tout mon concours à la cause de la démocratie ; mon programme sera de bannir les compromissions malsaines.

En résumé, ma politique est toute tracée par le souvenir de feu mon père qui participa pour une large part à la fondation du parti républicain de Sartene.

A ce juste titre, chers concitoyens, je sollicite vos libres suffrages.

Vive la République !

JEAN ETIENNE DERASSO,
(fils Pierre-Paul David).
Candidat radical-socialiste.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

« La séance d'hier à la Chambre n'a rien produit de bien nouveau ; elle s'est terminée, comme il était à prévoir, par un ordre du jour s'appuyant sur la confiance d'Algésiras et voté à une grosse majorité. On n'aurait guère compris qu'il en fut autrement. Il faut noter, pourtant, certains passages du discours de M. Jaurès. M. Jaurès est désormais ; il est venu différer, pour les simples motifs, de démontrer le peu qu'ont eu divergences intervenues sur le Maroc et la loi mystérieuse qui les inspire. Rien de changeant, en apparence, tout au moins, comme ses conceptions diplomatiques. »

Le Radical

« Pour les sultans, le ministre des affaires étrangères s'est expliqué de la façon la plus nette. Il n'y a jusqu'à ce jour qu'un sultan légitime au Maroc, ce sultan n'est Abd El Aziz ; n'est auprès d'Abd El Aziz que nos agents sont accrédités comme les agents des autres puissances européennes. Personne, en Europe, n'a encore reconnu la qualité de sultan à Moulai-Hafid ; pourquoi donc maintenons-nous ? Ce n'est secret pour personne que Moulai Hafid a été dans la Chaouia le plus grand obstacle à la pacification ; il nous a combattu ouvertement ; à ceux qui nous reprochent de ne pas avoir conservé vis-à-vis de lui la neutralité, on peut répondre que, si nous avions voulu le poursuivre, il aurait été facile de le réduire et même de le faire prisonnier. Comme l'a fort bien dit M. Pichon, nous ne sommes pas chargés de donner l'investiture aux sultans marocains. »

La Libre Parole

« Il est de toute évidence que cette démonstration militaire ne pouvait nous servir à rien. Vainqueurs, nous restions liés par l'acte d'Algésiras et nous ne pouvions espérer aucun avantage de nos succès ; vaincus, et obligés, comme c'est le cas, de nous retirer, nous eussions ridicules et nous avions considérablement affaibli notre prestige devant nos sujets d'Algérie. On ne peut rien imaginer de plus lamentable, ou d'*Ex*, que notre situation actuelle avec Abd El Aziz, détrôné et méprisé de tous, sur les bras, et Moulai Hafid, dont nous avions refusé de recevoir les envoyés, triomphant et menaçant devant nous. Clémenceau est assez malin pour Lui accepter ce dénouement grotesque à une Chambre de paniquée et d'affolée, mais il aurait été plus malin encore de la prévoir. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONTICELLO. — Le 5 juin courant, M. Grazioni, notaire d'arrondissement, officier d'Académie, trésorier de la Caisse des Ecoles, a succombé en l'hôtel Colombani à Calvi, à la suite d'une chute d'escalier qu'il a faite dans sa précipitation, juste au moment où il allait prendre le train pour rentrer au sein de sa famille.

Avec cet officier ministériel disparaît l'un des hommes les plus sympathiques de la Balagne. Qui n'a connu, aimé et estimé le notaire Grazioni ? Gaieté charmant, modestie suivant que nous, c'était la bonté même. Nature franche et loyale, il avait un esprit large, tolérant, ouvert à toutes les aspirations généreuses. Chacun le considérait, à juste titre, comme le meilleur des amis. Aussi sa mort a-t-elle causé d'unanimes regrets.

Supportant allégrement le poids de ses 70 ans, il mettait à profit sa verte vieillesse, pour s'acquitter des fonctions de sa charge, avec tout le zèle et tout le dévouement dont il était capable.

Sitôt que la nouvelle du décès fatal a été connue, des parents et des amis se sont rendus très nombreux à Calvi, pour escorter la dépouille mortelle du cher disparu, et rendre ainsi un dernier hommage à sa mémoire.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain, à Monticello, au milieu d'un concours immense de personnes accourues des différentes communes de l'arrondissement.

Le deuil était conduit par son fils, M. Etienne Grazioni, conseiller municipal, Chevalier du Mérite Agricole, et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Malaspina Maxime, propriétaire ; Marius-Olivi Eugène, adjoint municipal ; Orianoni, avocat, et Taddei, avocat.

Les couronnes offertes, ainsi que la décoration du défunt, étaient portées par M. Emmanuelli Jean-Antoine.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille Grazioni.

Puissent toutes ces expressions de sympathie et de regrets atténuer la douleur des familles Grazioni de Monticello, Limperani de Vallecalle et Bartoli d'Occhiatana, auxquels ce nous adressons l'expression émue de nos bien sincères condoléances !

A. L.

Bulletin Financier

Paris, 18 juin 1908.

Le marché est calme, mais les cours sont soutenus. Notre 3 0/0 revient à 94 57. Les Fonds Etrangers restent bien disposés sauf le Portugais en recul notable à 64 35. Fonds russes très fermes. Nos Sociétés de Crédit gardent leurs bonnes tendances : Crédit Foncier 722, Crédit Lyonnais 1.474, Comptoir National d'Escompte 696, Société Générale 661.

Valeurs industrielles en reprise, particulièrement les valeurs russes. Le Bec Auer cote 668. Valeurs de traction moins bien tenues. Mines d'Or discutées.

A 5.7, l'action Prowodnik, malgré le détachement d'un coupon de 31.50, garde la plus grande partie de sa forte avance depuis que nous avons signalé cette valeur.

L'obligation 5 0/0 du Port de Para est en plus-value à 452 ; nous avons dit que l'activité la plus grande régna sur les chantiers.

Les obligations 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone sont très avantageuses à 490 francs, remboursables à 500 frs, et au cours actuel rapportent 6 1/4 0/0.

Changements à 247 l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing ; les recettes du réseau nouvellement exploité dépassent les prévisions.

Les obligations première hypothèque 5 0/0 du chemin de fer Nord Est de l'Espagne sont en avance à 469 ; on estime les recettes nettes à 1.360.000 frs, tandis que la charge des obligations n'atteint que 807.000 frs. Cette ligne traverse en effet la région où la vie industrielle est le plus intense.

Nos chemins de fer sont calmes.

Société anonyme Cyrnos Palace

Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser dans le délai de 8 jours le premier quart de leurs actions.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764.5
Température : Maxima, 49 ; Minima, 18.2.
Pluie : 5 millimètres. 5.
Humidité : 69.
Direction du vent : S.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Houleuse.
Etat du ciel : Couvert, pluie.

Vol avec effraction

Des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits dans la nuit du 20 au 21 juin, à l'aide d'effraction dans la buvette de M. Giocanti Jérôme, Cours Napoléon, maison Levie et se sont emparés d'une somme de 9 francs 50 en billon, dans le tiroir du comptoir resté ouvert.

Détail à noter : une bille contenant un collier, cisaine et une alliance en or, ainsi que deux tirelires avec de l'argent qui se trouvaient dans ce tiroir, n'ont pas été touchées.

Les malfaiteurs ont soulevé le panneau de la porte qui est vitrée, brisé une grande de vitre, et sont passés par cette ouverture. La police les recherche activement.

A la Brasserie Moderne

Oh ! les nombreux et charmants débuts que la direction nous a donné cette semaine ; véritablement, M. Santarelli fait bien les choses.

Mlle Andrée Darville si divinement exquise dans ce genre toujours aimé de gigolette, nous arrive du Casino d'Alger avec quelques jolies chansons telles que la *Mignarde*, *Jolie quand même*, qui font les délices de la salle. Mlle Margylla vient de créer chez nous une superbe valse, *Séduction*, paroles de notre confrère parisien, M. Max Rogor, et qu'elle chante à ravir. Mlle Jeanne Hetty nous revient avec une voix plus jolie que jamais, la petite Simone Daniès est aussi frêle et charmante que ses chansons. Enfin, parlons des débuts de Mlles Paule Yda et Verner, toutes deux gentilles à pleurir, de Mlle Trévert, l'élégance même et combien parfaite dans sa diction.

Pour terminer, il nous reste à dire que Mlle Suzanne D'Hervelle est toujours aussi choyée, et que notre joyeux comique Pharaol va bientôt nous quitter en emportant les regrets de tous.

Après avoir entendu cette pléiade d'artistes, nos lecteurs se diront avec nous qu'on ne passe de joyeuses et agréables soirées qu'à la Brasserie Moderne.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 21 juin, à 8 h. 1/2 s.

Les Cheval-légers, allégro,	Wettge.
Si j'était Roi, ouv.,	Adam.
Volupté, mazurka,	Bléger.
La Reine de Chypre, duo,	Halévy.
Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Au Port

Entrée : *La Vincennois*, capitaine Dominique, venant de Rôse.

Sortie : Les contre-torpilleurs *Orage* et *Eclair*.

NAISSANCES.

Coggia Xavière. — Filippi Jean.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juin

Thermomètre — 7 heures, 4 matin, + 19°, à midi 23 5. — à 6 heures du soir + 20. Maxima : 24°. Minima : 17°.
Baromètre — Heures du matin, 762 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent. Dans la matinée, Nord.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Couvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Le départ de l'Escadre

Les cuirassés *Justice* et *Liberté* ont appareillé hier matin, à 6 heures, pour Saint-Florent.

***

Gendarmerie

Ont été admis dans la Gendarmerie :

Garde républicaine : Paoli Antoine-Paul, soldat au 16e colonial ; Pellicini Antoine, soldat au 22e colonial ; Casanova Baptiste-Dominique, ancien soldat au 8e colonial, à Carbuccia ; Biaggini Charles-Jean, soldat au 23e colonial ; Giudici Thomas, ancien brigadier au 5e chasseurs d'Afrique, à Ghisoni ; — Cie de la Seine-Inférieure : Battestini Paul-Mathieu, ancien sous-chef mécanicien au 38e d'artillerie, à Feice ; — Cie des Bouches-du-Rhône : Santini Pierre-Jean, ancien sous-chef mécanicien au 38e d'artillerie, à Casamaccioli ; — Cie des Alpes-Maritimes : Grimaldi Jean-Etienne, ancien brigadier au 38e d'artillerie, à Piobetta ; Poggi Hyacinthe, ancien sergent au 128e, à Poggio-Marinaccio ; Massiani Louis-Marie, ancien soldat au 23e colonial, à Lucna ; — Cie du Var : Giudicelli Giudicello, ancien soldat au 4e colonial, à Sainte Lucie de Mercurio ; Paganelli, artificier au 13e bat. d'artillerie ; — Cie des Basses-Alpes : Qallichini Paul, canonnier au 3e rég. d'artillerie colonia'e ; Raffalli Napoléontone, ancien soldat au 11e colonial, à Piancllo.

1re Cie de la Corse : Anpy, ancien soldat au 3e colonial ; Ludier, ancien soldat au 23e colonial ; Lafourcade, ancien matelot à la division navale de Tunisie ; Donnin, sergent au 135e ; — 2e Cie : Foy, ancien aide-maréchal ferrant au 14e d'artillerie ; Chabrion, ancien canonnier au 1er rég. d'artillerie coloniale ; Ganne, soldat au 7e colonial ; Guilhien, ancien artificier au 3e rég. d'artillerie coloniale ; Brun, soldat au 21e colonial ; Robbe, ancien soldat au 12e colonial ; Pilleau, ancien canonnier à l'artillerie coloniale de la Nouvelle-Calédonie.

***

Fête du Sacré-Cœur

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la maison Bourgeois frères de Bastia, resteront fermés pendant la journée de vendredi, 26 courant.

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

***

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5.
S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

Etat-Civil

NAISSANCE

Vitali Jeanne-Marie. — Campanini Jeanne-Marie. — Santini Marguerite-Philomène.

DÉCÈS

Ghio Angèle-Marie, mariée, 45 ans.
Cloquini Antoinette, 11 ans.
Pieri Marie-Madeleine, mariée, 70 ans à Toulon.
Prosper Jacques-Antoine-Louis-Adolphe, 61 ans, officier de Calvi.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00338

BOURSE DE PARIS

	20 juin	22 juin
Rente de 3 0/0 ancien	94.70	94.55
— de 3 0/0 amortis.	97.70	97.25

ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 22 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Finistère

Paris, 22 juin.

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués hier, à Quimper, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Ponthier de Chamaillard, sénateur conservateur décédé.

Cinq candidats étaient en présence.

Cette élection a donné lieu à deux tours de scrutin.

Au second tour, M. Fenoul, républicain, a été élu.

MARSEILLE

Duel Cadenat-Boyer

Marseille, 22 juin.

A la suite d'un article de presse, un duel au pistolet a eu lieu ce matin entre M. Cadenat, député socialiste unifié de la deuxième circonscription de Marseille, et M. Boyer, ancien adjoint au maire, directeur du *Cri de Marseille*.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

LES ORAGES

Paris, 22 juin.

Des orages d'une extrême violence se sont abattus sur le Nord, l'Est, l'Ouest et le Centre de la France.

Presque partout, ils ont causé des dégâts assez importants.

M. CRUPPI
A LYON

Lyon, 22 juin.

M. Cruppi, ministre du Commerce, qui avait présidé dans la journée d'hier, les fêtes de Vaugneray, a assisté le soir, à un grand dîner qui lui était offert par le Conseil municipal de Lyon, à l'Hôtel-de-Ville.

Ce matin, M. Cruppi, accompagné du préfet des Bouches-du-Rhône, de M. Herriot, maire de Lyon, et de M. Jacques Richet, chef adjoint de son cabinet, a visité les écoles de garçons et de filles de la Martinière ; de là, il s'est rendu à la Condition des soies, et à l'école de tissage de la Croix-Rouge.

M. Cruppi a tenu à visiter un atelier de famille.

Avant le déjeuner, le ministre a visité l'école professionnelle d'imprimerie et de lithographie, puis l'école d'horlogerie de M. Boudra.

A midi 30, M. Cruppi a présidé le banquet qui lui était offert par le Comité républicain du commerce.

M. Cruppi a prononcé un discours politique, souvent haché par les applaudissements des convives.

Après le banquet, le Ministre a visité l'Ecole de Commerce de l'Institut bactériologique, l'Ecole de chimie industrielle, l'école de tannerie de l'usine Bertrand, le Musée des tissus et le Musée municipal.

A 8 heures du soir, M. Cruppi s'est rendu à la Chambre de commerce, où un dîner intime lui était offert.

A 10 heures 40, le Ministre a pris le rapide qui le conduira à Paris.

Nouveaux Troubles
en Indo-Chine

LES TROUPES FRANÇAISES
attaquées
par des réformistes chinois

Paris, 22 juin.

Des bruits graves circulaient ce soir dans les milieux politiques et militaires, au sujet d'un vif engagement qui aurait lieu, à Ban-Koung, entre un détachement français et des réformistes chinois.

Les détails manquent.

SAINT-ÉTIENNE

Terrible Explosion
DE GRISOU

Onze mineurs tués

Nombreux blessés

Saint-Etienne, 22 juin.

Une terrible explosion de grisou s'est produite ce matin dans le bassin des mines de la Loire.

Onze mineurs ont été tués sur le coup.

Le nombre des blessés, qui ont été retirés jusqu'ici, est assez considérable.

LE MINISTRE DU TRAVAIL
à Saint-Etienne

Paris, 22 juin.

M. Viviani, ministre du Travail et de l'Industrie, a quitté Paris aujourd'hui, se rendant à Saint-Etienne, afin de se rendre compte par lui-même des causes de cette terrible explosion.

A PARIS

Les obsèques civiles
DU GÉNÉRAL AMOUREL

Paris, 22 juin.

Les obsèques civiles du général Amourel, commandant du 15e corps d'armée, ont été célébrées aujourd'hui, à Paris.

L'affluence était considérable.

Le ministre de la Guerre assistait aux obsèques.

Dans le cortège on remarquait un très grand nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs, ainsi que les délégations de tous les corps de troupe du gouvernement militaire de Paris.

Le cortège s'est formé à la gare de Lyon, et s'est dirigé vers le cimetière Montmartre, où a eu lieu l'inhumation.

Trois discours ont été prononcés sur le cercueil du général Amourel.

LA GUERRE
entre
LA TURQUIE ET LA PERSE

Paris, 22 juin.

Les probabilités d'une guerre entre la Turquie et la Perse augmentent tous les jours.

Le camp impérial continue à recevoir des renforts. Le Shah de Perse a fait distribuer à chaque soldat deux tomans.

Des canons de campagne et des munitions ont été envoyés à Baghshah.

LES ÉVÈNEMENTS
du Maroc

FEZ
LES PROCÉDÉS
DE MOULAY HAFID

Tanger, 22 juin.

Le ministre de France a été informé que toutes les lettres qui étaient adressées à l'agent consulaire français ont été déchirées sur l'ordre de Moulay-Hafid.

Les protégés français sont toujours cachés dans la poste française, qu'on menace de brûler à tout moment, et à laquelle il est interdit de faire aucune opération, ni distribution de courrier.

Nouvelle adresse
aux Puissances

Tanger, 22 juin.

Moulay-Hafid a adressé à toutes les puissances signataires de l'acte d'Algésiras une lettre pour leur notifier son arrivée à Fez et pour leur demander de le reconnaître comme sultan du Maroc.

Les tribus abandonnent
ABD EL AZIZ

Tanger, 22 juin.

Le nombre des tribus qui abandonnent la cause du sultan du Sud, augmente tous les jours.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Une Question
au Ministre de la Guerre

Au début de la séance, M. Treigier, député radical socialiste de Loir-et-Cher, demande à poser une question au ministre de la Guerre, au sujet de la mort d'un sergent du 113e, survenue au cours d'une marche-manœuvre.

Les explications données par le général Picquart étant satisfaisantes, l'incident est clos.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

LES AMENDEMENTS

La discussion continue sur les divers amendements qui ont été déposés.

Amendement Dussaussoy

M. Dussaussoy, député républicain du Pas-de-Calais, dépose un amendement tendant à remplacer les articles 32 à 54 par un article unique.

Cet amendement est repoussé.

Amendement Gentil

M. Gentil, député radical des Deux-Sèvres, dépose un amendement portant modification de certains tarifs.

Cet amendement est également repoussé.

Amendement Malvy

L'amendement déposé par M. Malvy, député radical socialiste du Lot, est repoussé.

Amendement Jaurès

M. Jaurès, député socialiste du Tarn, dépose un amendement tendant à obliger les industriels et les commerçants à déclarer le montant de leurs bénéfices.

Cet amendement est renvoyé à la commission compétente.

Séance demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE RACHAT
DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Balhomme

sénateur radical socialiste de Lot-et-Garonne, monte à la tribune.

L'orateur s'applique à démontrer que l'Etat est capable de gérer tous nos réseaux de chemins de fer.

M. Balhomme expose ensuite longuement tous les avantages que retirerait le pays, si les chemins de fer étaient exploités par l'Etat.

M. Lenoutrier

demande la parole pour combattre les théories exposées par le précédent orateur.

La séance est levée.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies *nerveuses et mentales*, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe*, n° *18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Baptiste Ghio, horticulteur, expert du Tribunal, et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leur parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Angèle GHIO
Née PIERESCHI

leur épouse et mère, et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu mardi, 23 courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Cardo, 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

M. Michel Prosper, commandant en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis PROGHER
contrôleur à la Caisse d'Epargne

décédé le 22 juin 1908, à l'âge de 61 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu mardi, 23 du courant, à 11 heures.

La levée du corps aura lieu à l'Hôpital Civil de Bastia

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDTZ.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

OUVERTURE
de l'Etablissement Thermal
de Guagno-les-Bains
le 24 juin

Les automobiles montent aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno-les-Bains par la nouvelle route maritime quitter de chaque quinzaine ; son départ desservant la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les mercredis à 1 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 3 heures du matin, arrivée à Sagone à 49 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ coïncident avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, cuisine, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, excellent conditionné des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, avantages inappréciable qui met l'établissement à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain minéral, cours spacieuses ombragées de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour toute commande s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

Etude de Me LUCIANI, avoué

près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi (Corse)

A VENDRE

Le vingt et un juillet prochain (1908), à une heure de relevée, pardevant le Tribunal civil de 1ère instance de Calvi, désigné à cet effet, suivant jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du quinze février mil neuf cent sept, enregistré, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, de l'immeuble dénommé « Couvent de Tuani, » situé sur le territoire de la commune de Costa, canton de Belgodere, arrondissement de Calvi (Corse), en quatre lots, avec faculté de réunion en un seul lot, le cas échéant, savoir :

Premier lot

Le premier lot (côté Est) se compose de tout le bâtiment de l'église, moins la sacristie et le chœur, composé d'une grande nef, des chapelles latérales, d'une petite pièce et du clocher, d'une contenance de huit ares, trente-huit centiares.

Deuxième lot

Le deuxième lot (côté Ouest) se compose de quatre pièces au rez-de-chaussée avec cave au-dessous, de neuf pièces au premier étage séparées entre elles par un corridor, des combles, auxquelles il a été nommé par acte de l'écurie et du jardin, à partir du bassin jusqu'au fond, la Seine, en date du quatre mille francs, ci . . . 3.000
d'une contenance de six ares, cinquante-deux centiares.

Troisième lot.

Le troisième lot (côté Nord) se compose de deux pièces au rez-de-chaussée, de cinq pièces au premier étage avec corridor et du jardin sur le devant de la façade, le tout d'une contenance de cinq ares, cinquante-trois centiares.

Quatrième lot.

Le quatrième lot (côté Sud) se compose de quatre pièces au rez-de-chaussée, dont une sert de sacristie et du chœur de la chapelle, de sept pièces au premier étage et d'une parcelle de terre plantée d'arbres fruitiers et de vigne contournant aussi la sacristie et le chœur, d'une contenance de quatre ares, quatre-vingt-seize centiares.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. Victor Ména-ge, administrateur judiciaire près le Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Mathurins, 44, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de la Congrégation légalement dissoute.

Pour le premier lot comprenant la chapelle, moins la sacristie et le chœur, contenant trente-huit ares, trente-huit centiares.
Mise à prix : quatre mille cinq cents francs, ci . 4.500

Pour le second lot, composé du bâtiment Nord avec jardin sur le devant, contenant cinq ares, cinquante trois centiares.
Mise à prix : deux mille cinq cents francs, ci . . . 2.500

Pour le quatrième et dernier lot composé du bâtiment Sud avec la sacristie et le chœur de la chapelle, plus une parcelle de terre plantée d'arbres fruitiers et de vigne, contournant la sacristie et le chœur, contenant quatre ares, quatre-vingt-seize centiares.
Mise à prix : deux mille francs, ci . . 2.000

Total des mises à prix : douze mille francs, ci . . . 12 000

La vente a été autorisée par jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du quinze février mil neuf cent sept, dûment enregistré.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe du Tribunal de Calvi, le seize juin mil neuf cent huit, par Me Luciani, avoué poursuivant, conformément aux prescriptions du jugement rendu par le dit Tribunal, le même jour, seize juin mil neuf cent huit.

Lotissement et Mises à prix

Les mises à prix ont été fixées par le jugement du Tribunal de la Seine ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot compris dans la chapelle, moins la sacristie et le chœur, contenant trente-huit ares, trente-huit centiares.
Mise à prix : quatre mille cinq cents francs, ci . 4.500

Pour le second lot, composé du bâtiment Nord avec jardin sur le devant, contenant cinq ares, cinquante trois centiares.
Mise à prix : deux mille cinq cents francs, ci . . . 2.500

Pour le quatrième et dernier lot composé du bâtiment Sud avec la sacristie et le chœur de la chapelle, plus une parcelle de terre plantée d'arbres fruitiers et de vigne, contournant la sacristie et le chœur, contenant quatre ares, quatre-vingt-seize centiares.
Mise à prix : deux mille francs, ci . . 2.000

Total des mises à prix : douze mille francs, ci . . . 12 000

Me Luciani, avoué poursuivant, donnera, au besoin, tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant, à Calvi, le 20 juin 1908.

Signé : T. LUCIANI,
Avoué.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ETC.
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rancos artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

CHEVEUX tombés, teints, grisonnants **SAUVÉS** par le **PÉTROLE Hahn**

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
64 Paoli, 18, au 1er
Maison Semidei

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières entièrement nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarros en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE JOURNAL DE MODES

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 2e et 4e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 2, r. des 4-Septembre.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES, MENUISERIE, DÉCOUPAGE
Serrures, Quincaillerie, TOURS, Typographie, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 174 — MERCREDI, 24 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE BASTIA
00339

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean-Baptiste
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — **Coucher,** 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 30 — **Nouv. Lune,** le 28
Fête de Demain : Saint Guillaume.

23 JUIN

A LA FRONTIÈRE TONKINOISE

Le Danger Chinois

Un incident, très grave, s'est produit, le 3 juin, à la frontière commune au Toukin et à la Chine.

Aux environs du poste français de Phalerg, situé à l'Est de Lao-Kay d'où part le chemin de fer de pénétration du Yunnan, un officier de notre infanterie coloniale, le lieutenant Weigand, et six tirailleurs annamites étaient occupés à désarmer une bande de révolutionnaires qui venaient de se réfugier sur notre territoire, quand ils furent assaillis et assassinés par des réguliers chinois.

C'est là la suite tragique d'une longue série de méfaits qui engage lourdement la responsabilité des autorités impériales des trois provinces du Kouang-Toung, du Kouang-Si et du Yunnan. Espérons qu'elle en sera la fin.

Le Kouang-Si et le Yunnan sont à l'état de troubles endémiques et obéissent aux mouvements qui se préparent au Kouang-Toung sous la direction de Sun Yat Tsen, un Chinois élevé à Hong-Kong et aux Etats-Unis, docteur en médecine, qui, profitant du mécontentement des populations, s'adresse aux sociétés secrètes, aux bandits de profession, aux soldats mal payés, aux étudiants frondeurs : tout lui est bon pour atteindre son but, non plus « réformiste », mais anarchique. Avec la complicité d'officiers et de soldats réguliers, il avait même réussi à s'emparer des forts chinois de Ham-Guan, d'où (le 9 décembre 1907) les rebelles bombardèrent le territoire tonkinois, près de Dong Dang.

Dès cette époque, le gouvernement français prit des mesures pour protéger notre frontière contre les incursions et les agressions des révolutionnaires. C'était en même temps rendre service au gouvernement chinois. Nous ne pouvions pas, comme celui-ci le demandait, lui livrer ceux qui se réfugiaient dans notre colonie sans en violer les lois ; nous ne pouvions pas non plus autoriser les troupes impériales à venir les capturer chez nous ; mais des instructions, exécutées avec une extrême vigilance, ont prescrit à nos officiers de faire désarmer et interner tout individu ou troupe en armes qui passerait notre frontière, leur mise en liberté ne devant avoir lieu qu'après entente avec le gouvernement chinois, et cette libération pouvant être suivie d'expulsion, mais ailleurs qu'en territoire chinois. Nous avons en outre interdit l'accès de l'Indo-Chine aux chefs rebelles ou révolutionnaires qui abusaient de notre hospitalité pour susciter des troubles en Chine. Nous avons également empêché toute contrebande d'armes et de munitions. Ces instructions, conformes aux principes de notre droit public, ont été données et appliquées dans l'esprit le plus amical à l'égard de la Chine.

Or, comment les autorités chinoises ont-elles répondu à ces bons procédés ? Après être venus nous demander refuge ou avoir désarmé les postes pour renforcer leur garde personnelle, les mandarins chinois de la frontière, afin de masquer les conséquences de leur couardise et de leur manque d'énergie, n'ont rien trouvé de mieux que de répandre à Pékin le bruit que la rébellion était organisée au Tonkin, alors qu'il était notoire que tous les mouvements révolutionnaires partaient de très loin de la frontière, de Fong-Tcheng, de Lieu-Tchéou, de Kui-Tchéou, de Pakhoi, dans les « Cent Mille Monts. »

Ces faux rapports ont eu pour effet de créer à Pékin des dispositions hostiles à la France qui se traduisent par une extrême mauvaise volonté à régler les affaires les plus simples, par les pires procédés à la frontière et par des attentats criminels dont la très longue série a été enregistrée date par date. Le vice-roi actuel du Yunnan, Si Leang, très en faveur à Pékin, est un gallophobe enragé et tous les fonctionnaires locaux du pays chinois limitrophe sont de son acabit.

C'est une situation intolérable, qui exige une prompte et éclatante réparation comme l'Allemagne a su énergiquement en exiger une à la suite du meurtre d'un missionnaire et l'Angleterre à la suite de l'assassinat de l'interprète Margary, par des bandits chinois, en territoire chinois, tandis que le lieutenant Weigand et ses tirailleurs ont été massacrés en territoire français par des réguliers chinois.

On peut admettre que, pour prouver la loyauté absolue de nos intentions, nous n'exigions pas, comme l'ont fait les gouvernements allemand et anglais, une satisfaction territoriale, bien que notre frontière du Sud soit dangereusement dominée par les montagnes chinoises et par les forts de Nam-Guan. On peut à la rigueur admettre que nous continuions au gouvernement chinois, dans l'intérêt de l'ordre public, l'assistance que nous lui avons prêtée jusqu'ici. Mais, dit le *Temps*, il est indispensable d'abord que les coupables, les vrais coupables, tous les coupables soient rigoureusement punis, et en premier lieu Si Leang, vice-roi du Yunnan, qui est le grand responsable de cette série de méfaits. Il faut aussi que nous obtenions en bloc le règlement des innombrables affaires où, contre tout droit, les autorités impériales nous refusent depuis des mois satisfaction. Il faut enfin qu'une preuve indiscutable des bons sentiments du gouvernement chinois nous soit fournie. Il appartient à M. Pichon qui connaît personnellement ces questions, de déterminer la meilleure méthode à suivre. « Le but seul importe et doit être atteint. »

Dans tous les cas, il est à constater aujourd'hui que ceux de nos députés ne se trompaient pas qui, dans la discussion du budget de la Guerre de l'an dernier, au cours de laquelle fut proposée la réduction de la garnison de l'Indo-Chine, firent remarquer à leurs collègues qu'une pareille mesure serait dangereuse pour la sécurité de notre grande colonie asiatique, notamment du côté de la frontière chinoise.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

La « Louée » de la Saint-Jean

Ils sont nombreux un peu par toute la France, sous et celles que à la campagne, changent de toit à la « louée » de la Saint-Jean. Ce sont les mercenaires de la vie rurale les domestiques de fermes qui se louent alors à l'année. Aux foires de juin, ils mettent l'animation. Hommes, femmes, garçons et filles vous sont jusà la fin de la louée ; il y a de la joie dans l'air et vers le soir, quand on a conclu marché et que le nouveau maître a donné les arrhes en deux, chacun prend ses étoffes. Il y a, pour les filles le bal où elles s'attardent ; pour les garçons, la beuverie et le jeu.

Mais l'aube arrive et il y a bien des appréhensions, bien des regrets, voire des larmes. Les gamins, qui sont habitués déjà aux changements de foyer, sont capables de se tirer d'affaire n'importe où, mais il n'en va pas de même des domestiques. Ce sont des « drôles, » des garçons et filletins, de 12 à 15 ans, enfants de journaliers pour la plupart dont l'enfance n'a pas été gâtée ; à la maison paternelle on ne les a ni câlinés, ni choyés ; la mère avec trop de besogne sur les bras, était souvent grondeuse le père violent et si il n'y avait guère à manger, le plus souvent, que la soupe et le pain sec. Mais cette chaumière qui fut leur berceau, ils la regrettent tout de même, ils regrettent leurs parents, leurs petits frères et leurs petites sœurs et leurs camarades et aussi cette vie coutumière qu'il leur faut abandonner pour une vie nouvelle dont l'inconnu les effraie.

Dans cette forme où on les conduit où ils trouvent d'autres usages et d'autres visages les heures leur paraissent bien longues les premiers jours et ils ont les pauvres gamins, des mines effarouchées d'oiseaux pris au piège. Ils ont le cœur trop plein et des larmes prêtes à échapper par gonflent leurs paupières. Oh ! sois ne dure guère, ils sont vite familiarisés.

Cependant les maîtres ont un devoir à remplir à leur égard, ils doivent être pour les enfants, des tuteurs de bonne volonté. Mais hélas ! dans bien des fermes encore, les petits domestiques sont maltraités, sont accablés de mille petites besognes, commandés par tout le monde et partout à la fois. Ils n'ont ni loisirs ni jours de repos. Cela les aigrit ; ils font de tristes riposte ; ils connaissent de leurs défauts dans la vie rurale un sournois bien amer qui enbroche et en fait l'âge venu, des révoltés et des déserteurs de la terre.

Pour les filles la question est plus grave encore ; on devrait les laisser à leur rôle de ménagères et ne les employer au dehors que dans les travaux d'été, la fenaison et la moisson où commence dit, tout le monde doit être sur le pont. Mais, dans bien des fermes on leur impose, à l'âge où elles n'en sont qu'à leur développement, des travaux au dessus de leurs forces des travaux d'hommes.

Il y a là une grosse question sociale que nous ne faisons qu'effleurer et qu'il y aurait encore à envisager par bien d'autres côtés la côté moral notamment. Et personne ne s'y arrête, même parmi ceux qui gémissent de plus fort sur la terre qui meurt.

L.-D. ARNOTTO.

Soirée familiale au Lycée

La première soirée familiale de l'année a eu lieu samedi soir au Lycée. Disons tout de suite qu'elle a eu un succès complet.

Le temps incertain pendant la journée s'était, à partir de cinq heures, mis résolument au beau. Aussi, lorsque, à huit heures et demie, la grille du boulevard du Palais s'est ouverte, elle a livré passage à un nombre exceptionnellement considérable d'invités, dames et demoiselles, pères de famille, anciens élèves ou élèves de la maison. Toutes et tous s'engagent, dans les longs corridors qu'inondé, pour la première fois de ses clartés sereines, la Electricité. On se hâte, et l'on a, me fol raison, d'arriver dans la cour des grands, où ladite fée — avec, pour endosseur fidèle

---

225 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

L'après-midi s'écoula sans qu'elle rentrât. Le soir vint. On eut besoin d'elle. On la demanda. On la chercha. Elle était invisible. Lorsqu'elle se rendait à Royaumont, c'était toujours à cheval ou en voiture. Elle ne s'y trouvait donc pas ? Cependant, on envoya Lardier, pour s'informer. Il était huit heures du soir. Les deux frères et Nathalie étaient rentrés depuis longtemps.

Lardier s'adressa à l'office, où il lui fut répondu qu'on n'avait pas vu la jolie meunière. Alors, au Moulin, l'inquiétude grandit. Il n'était pas impossible que Germaine se fût aventurée en forêt et eût été victime d'un accident. Les accidents sont rares, dans cette partie des Vosges, où, en dehors du Sent-du-Pic, il n'y a guère de passages dangereux. Mais les gens se rappelaient justement, que Marboroux, le père, avait été retrouvé brisé, au bas des roches. Est-ce que pareil malheur n'était pas arrivé à Germaine ? On courut jusqu'au village de Laitre. Personne ne put donner de renseignements. Dans les fermes, les scieries et les usines, même silence. La trombe de neige avait pu surprendre la jeune fille. Elle avait pu commettre l'imprudence de s'arrêter, de s'asseoir peut-être, et l'engourdissement était venu, puis le sommeil, puis la mort. Si elle avait cherché un abri, pour se garer de la tourmente, comme la neige avait cessé depuis longtemps, depuis longtemps elle aurait dû reparaître au Moulin... Les garçons, par la nuit, partirent à sa recherche, avec des lanternes et des trompes de chasse, en criant appelait, cornant... Et déjà la nouvelle se répandait dans la vallée :

— Germaine Marboroux a disparu !..

. . . . . .

Après la tourmente, et durant le crépuscule, un grand silence s'était fait dans la forêt, et c'était comme une majesté religieuse autour de la triste cabane des bûcherons, dans la clairière... autour de la cabane où Germaine devait son dernier sommeil. Ce ne fut qu'à la nuit que le concert du vent recommença, pendant que, peu à peu, le ciel se dégageait des nuages, le dôme bleu, scintillant d'astres, s'étendait sur les cimes des grands sapins centenaires. Depuis un siècle, ces arbres avaient vu bien des amours et bien des haines... Avaient-ils vu, jamais, drame si lugubre ?.. tant de beauté, de jeunesse et de rire, fauchés si misérablement ? On eût dit que les arbres, s'animant tout à coup d'une vie surnaturelle, d'une vie d'humanité, avaient compris ce mystère atroce et sondain... Dans une stupeur première, ils s'étaient tus, et comme frappés du vertige de la peur, ils n'avaient plus bougé... Puis, des branches commencèrent à murmurer, à parler entre elles, se racontant sans doute la terrible chose qu'elles voyaient... Et de branche en branche, la nouvelle circula parmi les arbres.

Alors un long frisson agita la forêt... Le vent se levait de nouveau... Les plus proches des arbres, dans le voisinage de la clairière, se courbaient sur la rafale du nord, penchés vers la hutte, comme pour y distinguer ce qu'elle renfermait... Après quoi, se redressant, ils se tournaient vers les autres, vers ceux qui étaient plus loin, et rendaient compte du mystère de cette mort. Des murmures partirent de toutes les cimes bourdonnèrent et la forêt s'emplit d'un grondement continu, sans cesse renouvelé : la plainte des arbres. Pendant une partie de la nuit, ce fut l'obscurité, puis, vers onze heures, la lune se leva et la forêt fut éclairée d'un rayon froid, d'une lumière de glace glissant sur la glace de la neige que durcissait le gel. La forêt resta engourdie, comme si elle avait été tout à coup vidée de tous ses habitants, de ses bêtes de rapine et de ses oiseaux nocturnes. Puis, la faim chassa les bêtes de leurs repaires, les oiseaux nocturnes du creux des arbres où ils se blottissent pour échapper à la clarté du jour. La voix des hiboux grelotta dans la rafale...

Et de toutes parts y répondit le hululement des chouettes. Des voix douces et silencieux passèrent dans les sapins, rabâtent la soi, remontèrent d'un coup d'ailes... en quête d'une proie... d'une souris... d'un petit oiselet... Une grosse chouette, boule et blanche, vint se poser sur le toit de la hutte... Et là, longtemps, longtemps, elle se plaignit.

En tournant autour de la cabane, elle y avait pénétré par la porte jetée bas, elle avait aperçu le cadavre, rigide, ployé en deux le sur banc... Et messagère de mort, elle remplissait son office, en chantant ...

Il y eut des pandes furtives d'animaux, des frottinements sur la nappe profond où des pieds étroits, menus, lacustrèrent leurs traces... Des bêtes rampèrent, fouines et putois, jusque vers l'ouverture de la hutte dont le silence les rassurait ; la vue du cadavre les fit s'enfuir, la queue traînant dans la neige. Le temple de vent dura toute la nuit, mais, surprise par le gelée, la neige resta immuable, gardant les empreintes de tout ce qui avait été, la veille, la vie de la forêt... empreintes des fûtements de petits oiseaux, empreintes des animaux, empreintes de l'homme... Vers minuit, non loin, le long du chemin, des voix se firent entendre, des appels, des cris, des trompes, même des coups de fusil retentirent, à demi étouffés par la neige, mais qui, pourtant, remuèrent un peu les échos des vieux sapins... C'était les gens du Moulin-Joli, en quête de leur malheureux. Ces faux follets des lanternes dansaient au bout de leurs bras...

de ses commandements, exprès de coquetterie compris, M. Léon Vivet, ingénieur électricien, dépêché tout exprès de Marseille, pour cela, a réalisé une véritable poésie merveilleuse. Là, sous la frondaison vert-tendre des grands arbres, se croisent avec les jolis pavillons que l'on connaît déjà, courent les guirlandes de myrte où les fleurs naturelles alternent avec les fleurs lumineuses aux couleurs variées et les lampes blanc-blondine. La scène s'orne, en outre, de deux magnifiques cabochons blanc-or. Tout à l'heure, les hautes murailles un peu sombres d'en face s'illumineront de feux de Bengale ou de chandelles romaines. Un coq volain, croyant que le soleil se lève, chantera... La fête des yeux est complète, lorsque le public féminin a occupé toutes les places disponibles, entouré par une couronne que forment les rangs épais et noirs des collégiens, et les hommes jeunes pour la plupart, — *ne rajeunis*, — que la fête assemble là.

Les trois coups se font entendre, le rideau s'ouvre. M. Bacci et ses élèves exécutent avec leur habituelle maestria un air très sautillant de mandoline. Le jeune Scampucci dit avec un ton et un accent tout à fait appropriés, un monologue de Pitou qu'inquiètent les suites d'une laborieuse digestion. Le petit Mariani joue gentiment son petit morceau de piano, et le timbre Condamine débite d'une voix étonnamment nette et juste une poésie enfantine.

Assaut alterna.... Mlles Rose et Angèle Casella (*mandoline et piano*), un peu plus tard Mlles Casanova et Ogliastri (*piano et violon*) nous donnent le régal d'un accord parfait entre jeunes exécutantes. Suit un monologue de Dumenet, ordonnance, cette fois, et amené, malgré toute sa docilité... M. Max Agostini l'a dit avec assurance et naturel.

Avec sa chaleur et son charme accoutumés, M. Ernest Romani chante *Matinata*, puis *Ninon*. Il remplaçait pour ce dernier morceau, M. Bourgoint-Lagrange, indisposé, au grand regret de tous ceux qui ont déjà eu le bonheur de l'entendre.

La poésie, qui n'a jamais rien gâté, a *pu pour interpréter convenance* et bien inspirés les jeunes Loschi, avec *Guerre Civile*, du Victor Hugo, (la Légende des siècles), et le jeune Massoni, avec trois pièces successives de poètes contemporains auxquels camarades et public ont fait l'accueil le plus flatteur. N'oublions pas une jolie saynète, *La lettre au parrain*, écrite en collaboration par Ninette Loschi et Fr. Agostini.

C'est tout pour la littérature, qui prendra peut-être sa revanche la prochaine fois. Quant à la musique, elle a eu encore pour officiers et avec le même succès, M. Bacci et ses élèves, déjà nommés, les jeunes Raffalli et Gregory (piano), et, enfin, pour le bouquet, un *brillant* morceau de piano à quatre mains brillamment exécuté par Mme J. Agostini et par Mlle J. Poggi.

Et, le dernier accord plaqué, on se lève, il était onze heures, et on part en se donnant rendez-vous pour la prochaine soirée. La satisfaction se peignait sur tous les visages. C'est la meilleure récompense pour l'organisateur, M. Haste, secondé par M. Minighetti, et pour les coopérateurs et coopératrices à tous les degrés de cet aimable spectacle. Je me trompe: il y a ce cri cauchois d'élèves, qui vaut mieux, et nous pourrions nommer l'*explorateur* colonial, l'*ex-brigadier d'artillerie* et la pharmacopole qui l'ont poussé devant nous : « Ah ! ce n'était pas ainsi de notre temps ! Les jeunes gens d'aujourd'hui sont bien heureux... »

Un buvat.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Dans notre ville le jour de la Pentecôte est aussi le jour de la première communion. C'est, comme a dit Napoléon Ier : « le plus beau jour de notre vie. »

Dans la matinée du dimanche, communiants et communiantes, le cierge à la main, accompagnés de leurs parents, se rendirent au presbytère, où les attendaient les Filles de Marie qui devaient les conduire à l'église. Peu après une petite procession formée exclusivement de communiants, guidés par des demoiselles en coquet costume blanc, se dirigeait vers l'église où une foule immense attendait, impatiente.

La porte centrale s'ouvrit enfin. Le public debout contemplait ces fillettes aux longs voiles blancs et ces garçons aux beaux costumes notre parde du joli brassard à franges dorées. Un coup de soustette tira la foule de sa contemplation et la messe commença. Une joyeuse chorale composée de demoiselles de bonne famille, chanta merveilleusement la messe au son de l'orgue.

Avant le sacrifice de la communion, notre estimable curé, M. Angelini, adressa un petit sermon aux communiants et communiantes. Puis, le prêtre retourna à son autel et la communion commença. Les garçons, d'abord, montèrent deux à deux et s'agenouillèrent devant l'autel où ils communièrent pour la première fois. Ils étaient émotionnés, mais ils n'oublièrent pas tout de même les recommandations du curé.

Les jeunes filles se dirigèrent à pas lents, tête baissée, vers l'autel où après s'être agenouillées elles communièrent. La messe était terminée. Le curé revint à la sacristie. Le chorale chanta un hymne à Dieu, et le public se retira, non sans s'arrêter sur la place pour voir défiler les premiers communiants qui revenaient au *presbytère* où la foule les suivit.

Là, après avoir reçu les souhaits du curé et des Filles de Marie, ils retournèrent vers leurs parents qu'ils accompagnèrent suivis de leurs invités jusqu'à la maison où un repas prindre les attendait.

Le soir, pendant les vêpres, les nouveaux communiants renouvelèrent la serment prêté à la foi chrétienne lors de leur baptême. Puis, eut lieu une procession à laquelle assistaient plus de cinq cents personnes, en grand nombre demoiselles et dames en beaux atours.

La fête se termina par une représentation théâtrale dirigée par M. Lamari.

Un Paroissien.

LA FÊTE
des Anciens Sous-Officiers et des Médaillés Militaires

Le 19e anniversaire de la fondation de la Société des anciens sous-officiers a été célébré cette année avec une pompe inaccoutumée ; la Société des médaillés militaires avait tenu à se joindre à sa sœur pour rehausser l'éclat de cette fête éminemment patriotique.

Nous ne pouvons manquer d'affirmer notre sympathie et notre admiration pour ces deux sociétés de frères, vétérans de l'armée française, et dont plusieurs ont su montrer sur le champ de bataille que leur cœur a toujours vibré de l'amour sacré du Drapeau.

Après la formation en colonne, sur la place Saint-Nicolas, les sociétaires, précédés de la « Lyre Bastiaise » qui exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire sous l'habile direction de M. Aymo, et ayant à leur tête M. le Maire Gaudin, assisté des deux présidents, MM. Rocchesani, officier de réserve, et Morlas, se rendirent, au milieu de l'enthousiasme général, à l'église Sainte-Marie, pour assister à la messe de 10 heures.

M. le Chanoine Casta, qui présidait la cérémonie religieuse, fit dans une allocution vibrante du plus pur patriotisme rendre hommage à ces vieux militaires, à leur drapeau, que M. Vallicioni, un brave deux fois blessé à Magenta et à Solferino, médaillé depuis 47 ans, portait avec une vigueur toute juvénile et une fierté bien légitime.

Sur la place du Donjon, M. le général Gouverneur de la Corse a passé devant les braves qui lui ont été présentés par M. Rocchesani. Celui-ci, après avoir déploré la perte que vient de faire l'armée française en la personne du général Amourel, a remercié M. le général Cheroutre de son empressement à accepter l'invitation des deux sociétés.

Après l'apéritif d'honneur servi sur la terrasse du Café Français, on se rendit à l'Hôtel de France où un banquet fraternel, auquel assistaient : M. le Général Gouverneur M. le maire Gaudin, M. Dapelo, M. le capitaine Morand, officier d'ordonnance du général Cheroutre, M. Olivari, conseiller municipal, M. Aymo et les représentants de la presse réunit plus de 60 convives.

La plus franche cordialité, la gaieté la plus militaire ne cessèrent de régner au cours de ce banquet organisé d'une manière parfaite par MM. Antomarchi, Canazzi, Morlas, Paoli et Costa.

Au champagne, divers toasts furent portés.

M. Rocchesani d'abord, heureux de voir ses camarades serrés autour du drapeau, remercia le général Cheroutre et M. Gaudin d'avoir bien voulu présider cette fête traditionnelle.

M. le Général Gouverneur prononça une belle allocution et promit aux Corses de ne pas oublier leur « petite patrie ».

M. Gaudin assura les sociétaires du concours de la municipalité bastiaise.

Après un remerciement ému de M. Morlas, qui présida la section des Médaillés, les membres de la presse dirent quelques mots, et l'on se sépara en promettant de garder pendant longtemps le souvenir de cette belle fête. — A. A.

Orphéon Bastiais
Concert Vocal

Place Saint-Nicolas

Programme du 24 juin, à 8 heures 1/2

Hymne à la Mutualité, (Chœur à 3 voix).
Le Départ, (Chœur à 2 voix).
Chant de l'Orphéon, (Chœur à 3 voix).
La fête des pampres (Fantaisie à 4 voix).
Ah ! Si vous voulez de l'amour (galop final).

Le Directeur, L. Botta.

Postes et Télégraphes

Un Concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu les 20 et 21 août 1908. Le chiffre des admissions est fixé à 809. La liste d'inscription sera close le 31 juillet au soir.

Nécrologie

Madame Ghio

Encore un nouveau deuil pour cette famille Ghio, si cruellement éprouvée depuis quelque temps.

Aujourd'hui, c'est la compagne aimée de M. J. B. Ghio, l'horticulteur bastiais, universellement connu, qui s'éteint, à peine âgée de quarante-six ans.

Le sort a été vraiment bien dur pour notre concitoyen M. Jean-Baptiste Ghio, en le privant d'une compagne si affectueuse et en privant ses enfants d'une mère si tendrement aimée.

La foule qui suivait le cortège de Mme Ghio doit lui avoir dit combien tous ceux qui le connaissaient prennent part à la mort de cette épouse tendre et dévouée et s'associent à son deuil.

A notre tour, nous lui exprimons nos condoléances les plus sincères.

Lectures pour Tous

« Voilà un homme bien renseigné, » vous dites vous après une conversation riche de faits et d'anecdotes. « Comment l'ami X... peut-il savoir tout cela ?... » Arrêtez-vous à l'étalage d'un libraire, et vous aurez bientôt le mot de l'énigme. Voire ami a lu les *Lectures pour Tous* ! Pas un numéro de l'attrayante revue où la variété des articles d'information, illustrés à profusion, ne fasse écho aux préoccupations les plus actuelles : jamais aucune revue n'avait remis un aussi attrayant ensemble de pages instructives ou curieuses, de nouvelle et nouvelles pouvant dérider par tous avec émotion ou gaieté.

Voulez-vous le sommaire du numéro de Juin :

La Légion étrangère combat glorieusement au Maroc. — Les Trucs du Cinématographe. — Les Rois de l'Auto. — Chefs-d'œuvre du Pastel au XVIIe siècle. — Ecoles Mondaines les Jockeys ! — A la Foire de Neuilly, dessins. — L'Académicien cambriolé, roman. — Si l'Univers manquait de papier. — Le Secret du Capitaine, nouvelle. — La Carrière d'un Lion. — *Actualités* : Les Chanteurs étrangers à l'Opéra de Paris. — Les Tuileries en Fleurs. — Le Jubilé de l'Empereur d'Autriche. — Comment on organise les secours en cas d'accident. — La prochaine Fête du Soleil à la Tour Eiffel.

Abonnements. — *Un an* : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 10 centimes.

Brevet élémentaire

Les examens du brevet élémentaire pour les garçons ont commencé lundi matin, au Lycée.

Sur 85 candidats inscrits, 83 ont répondu à l'appel de leurs noms.

Les 19 candidats, dont les noms suivent, ont été admis à subir les épreuves orales.

Agostini Pierre-Toussaint.
Albertucci Jean-Baptiste.
Alegrini Noël.
Babilaoi Antoine.
Bonavita Jean.
Catani Charles.
Ferrandini Antoine.
Franceschi Joseph.
Leandri Jean-Paul.
Luccioni Albert.
Mari Luc.
Mercury Louis.
Muselli Pierre.
Muselli Jules.
Orsoni Pascal.
Pasqualini Paul.
Simoni Jean-Marie.
Tomasini Jean.
Vinciguerra Frédéric.

Ces épreuves commenceront aujourd'hui à 2 heures.

Que pensez-vous des pilules Pink ?

Réponse d'un jardinier

« Ce que je pense des pilules Pink ? Mais je ne saurai jamais assez dire tout le bien que j'en pense. Elles m'ont guéri alors que tous les autres remèdes avaient échoué ; que peut-on demander de plus et de mieux à un médicament ? »

Ainsi s'exprimait M. Joseph Catherine, jardinier à Saint-Jean-d-Thomas, par Sartilly (Manche), dont nous donnons ici le portrait.



M. Joseph Catherine

(Cl. Vromly et Mabire, Avranches)

« J'ai souffert, ajoute-t-il, pendant 18 mois, de douleurs de reins et de maux d'estomac. Vous comprendrez qu'avec mon métier de jardinier qui m'oblige à travailler la plupart du temps courbé, *les douleurs* de reins étaient rendues plus pénibles encore. Bien souvent j'ai été obligé de renoncer au travail, je souffrais trop. Mes mauvaises digestions, mes maux d'estomac, m'ont aussi fait bien du mal. Je ne pouvais presque plus manger et le peu que je prenais me donnait des maux de reins, à ceux qui ont un mauvais estomac. »

Questionné, faites-vous une opinion, vous entendrez toujours tenir au sujet des pilules Pink un langage favorable. « Les pilules Pink sont un bon médicament, elles guérissent, » disent ceux qui en ont fait usage. Ne soyez donc pas plus longtemps l'ennemi de vous-même et faites l'essai dès aujourd'hui de ce régénérateur du sang, tonique des nerfs, si vous avez santé à désirer. Les pilules Pink donnent des résultats positifs, certains, contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, l'épuisement nerveux, la neurasthénie, les douleurs, migraines, et irrégularités des femmes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pie Gaëtan, 33, rue Bailly, Paris. Prix, 3,50 la boîte, Frs. 17,50 les 6 boîtes, franco.

Bulletin Financier

Paris, 19 juin 1908.

C'est la fermeté qui domine aujourd'hui, surtout sur notre Rente qui s'avance à 94,05. Fonds Etrangers bien tenus, on s'écartant pas sensiblement de leurs cours d'hier. Nos Sociétés de Crédit gardent leurs bonnes tendances : Lyonnais 1,074, Société Générale 664.

Les valeurs industrielles restent bien disposées, particulièrement dans le compartiment russe. Rio en nouvelle reprise. Valeurs de traction soutenues.

L'Ouest Africain Français poursuit sa hausse, action à 548, parts à 270. On échange à 229 le Crédit Foncier Mexicain ; nous avons dit que les actions profiteront de la suppression du nombre des parts de fondateurs qui seront bientôt toutes remboursées.

Les actions de la Société Générale d'Etudes sont recherchées à 134.50.

L'obligation à 0/0 de la Cie des Tramways Porto et Matosinhos à Rio de Janeiro gardent leur avance à 413. Les obligations du chemin de fer Buenos Ayres Midland se remuent à 432.

La Société des Etablissements Orosdi-Back, dont le siège social est 14, rue de Londres, procédera le 4 juillet, à l'émission de 10 000 obligations à 4 1/2 de 500 frs, au prix de 470 frs. Les Banques qui d'ores et déjà ont ouvert leurs guichets à cette souscription sont : la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie et le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, siège et succursales.

Nos chemins de fer sont sans changements.

L'Orphéon Bastiais

C'était hier la Saint-Louis, et les membres de l'*Orphéon Bastiais* n'ont pas manqué de se rappeler que c'était la fête de leur Président d'honneur, aussi, samedi soir, se sont-ils tous groupés, rue du Nouveau-Port, sous les fenêtres de M. Louis Mozer, l'avocat bien connu de notre barreau, afin de lui manifester leur respectueuse sympathie et de lui offrir, en une charmante sérénade, leurs meilleurs vœux de bonheur. Les habitants du quartier et les promeneurs que la flamme brillante de l'artillerie, et les bérets si coquets des orphéonistes, avaient attirés en ce lieu, se sont vivement réjouis de cette aubaine inespérée et les applaudissements les plus flatteurs ont salué chacun des trois morceaux que la *Chorale* a exécutés avec une maestria et un ensemble parfaits.

Au nombre d'une quarantaine, et sous l'habile direction de M. Botta, leur distingué chef d'orchestre, les membres de cette intéressante phalange ont tour à tour interprété : La « Chant de l'Orphéon, » la « Diane du Savoyard », et les « Brésiliennes », et ont apporté, dans cette interprétation, un sens musical achevé et une science des nuances vraiment surprenante.

Le concert terminé, M. Louis Mozer les a vivement félicités et les a conviés à un champagne d'honneur, servi au Grand Café des Palmiers, dont M. Leca avait ornéla terrasse de drapeaux et de plantes vertes. La plus grande cordialité et la plus grande gaieté ont présidé à cette réunion de famille, et c'est dans une atmosphère d'affectueuse solidarité que le président de la Société, M. Vincent Pierroschi, a porté la santé du chef président d'honneur et que celui-ci lui a répondu en termes émus et choisis.

Pour nous, qui avons eu la bonne fortune d'assister à cet intéressant concert vocal, nous nous félicitons de l'heureuse idée que l'orphéon a eu de fêter la Saint-Louis, et nous adressons tous nos compliments à sa sympathique groupement, dont on ne saurait trop encourager les harmonieux efforts.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Tentative de meurtre

Hier vers midi, sur la place du marché, le nommé Poggioli Jean-André, 21 ans, sans profession, a tiré deux coups de revolver sur le nommé Remiti Jérôme, 22 ans, marin pêcheur, qui n'a été atteint que peu gravement sur le cou à hauteur du larynx et à la main gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Guerin à la pharmacie Martí, le blessé a regagné lui-même son domicile.

Poggioli a déclaré après son arrestation, qu'il voulait venger son oncle, un pauvre malheureux sur lequel Remiti, il y a quelque mois, aurait tiré deux coups de revolver, tirs plusieurs coups de revolver ! La justice ayant renvoyé Remiti avec une condamnation minime, Poggioli avait résolu de se venger.

Il a été déféré à la disposition du procureur de la République.

Au Port

Entrée :

Le « Corte », venant de Nice.
Le « Numidie », venant de Propriano.

Etat Civil

NAISSANCES.

Bregoni Marguerite.

DÉCÈS

Costini Marie, 5 mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00340

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, 17°, à midi 21.5. + à 5 heures du soir + 17. Maxima + 23°. Minima 16°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Couvert,
l'après-midi, Pluvieux.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 9 mm.

Examens de marine

A la suite des épreuves écrites qui ont eu lieu à Marseille, les candidats dont les noms suivent ont été admis à prendre part aux épreuves orales :

Long-cours, brevet supérieur, M. Mattei ; brevet simple, MM. Fradanucci, Maraggi, Tucci ; Cabotage, M. Fabiani.

Sporting-Club Bastiais

Un match de foot-ball association a eu lieu Dimanche dernier sur la place Saint-Nicolas entre la première équipe du « Justice-Sport » et une équipe mixte du « Sporting-Club Bastiais ».

Quoique manquant d'entraînement, l'équipe des civils a pu opposer aux matelots une vive résistance.

Aussi après 90 minutes de jeu, les équipiers du « Justice-Sport » n'eurent à enregistrer qu'un seul but qu'ils marquèrent par un Penalty, à 10 mètres de distance de la pointe du but.

De telles épreuves seront renouvelées, nous le souhaitons vivement.

Avis

Un exercice comportant l'emploi de cartouches à blanc sera exécuté, le vendredi, 26 juin, de 6 heures à 8 heures du matin, sur les terrains entre les hameaux de Pozzo, Lavasina et la commune d'Erbalunga.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 8 passag., div.
— Vap. « Numidie, » cap. Bellier, de Portovecchio, 18 passagers, div.
— Vap. « Adriatico, » cap. Migoni, de Porto-Torres, 14 passagers.
— Vap. « Marzocco, » cap. Trèvo, de Marseille, lest.
— Vap. « Isoria, » cap. Carrieu, de Marseille, 120 passag., div.

Objet perdu

Il a été perdu une broche composée de trois petites pièces d'or tunisiennes.

La rapporter contre récompense, au bureau du journal.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 26 juin ; à 7 heures du matin, messe de communion générale, après la messe Exposition du Très-Saint-Sacrement, à 10 heures Grand'Messe.

Le soir, à 5 heures, vêpres suivies du sermon, de l'amende honorable et du Salut.

N. B. — Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers du port de Bastia sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir à 8 heures, à la bourse du travail, place Calvète.

Ordre du jour : Règlement des comptes. — Questions diverses.

La présence de tous les membres est indispensable, prière de se munir de livret.

Le Secrétaire, Luciani.

BOURSE DE PARIS

	22 juin	23 juin
Hausse de 3 0/0 ancien	94.55	94.60
— de 3 0/0 amortis.	97.35	97.10

ex-coupon.

L'Escadre en Corse

Calvi, 23 juin.

Le cuirassé *Justice* a mouillé ce matin dans notre port.

Le cuirassé *Liberté* est arrivé à l'île-Rousse.

Ces deux cuirassés appareilleront demain pour Ajaccio, où ils attendront les ordres du commandant en chef de l'escadre.

PÉRIGUEUX
ACCIDENT D'AUTOMOBILE
Un vieillard écrasé

Périgueux, 23 juin.

L'automobile d'un industriel a écrasé sur la route nationale un cultivateur, âgé de 70 ans environ, demeurant au village de Louyet.

Le malheureux a été tué sur le coup.

A PARIS
L'arrivée de M. Gourd

Paris, 23 juin.

M. Henri Gourd, président de la Chambre de Commerce française de New-York, est arrivé aujourd'hui.

Il aura demain une longue entrevue avec M. Crappi, ministre du Commerce, qui donnera, en son honneur, une grande réception.

M. Gourd doit entretenir le ministre du Commerce sur la révision des tarifs douaniers des Etats-Unis.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
LARACHE
Situation grave

Tanger, 23 juin.

La situation est très grave à Larache.

Les Européens ont été recueillis à bord des croiseurs espagnols *Princesse des Asturies* et *Ouado*.

L'amiral Matta a donné l'ordre aux commandants de ces croiseurs de *ne pas intervenir* dans les luttes contre les Maures, mais de protéger les Européens.

Conseil des Ministres

Paris, 23 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Questions parlementaires

Le conseil s'est entretenu des différentes questions à l'ordre du jour du Parlement, et notamment de la discussion sur le rachat du réseau de l'Ouest, et sur l'impôt sur le revenu.

Nominations dans l'armée

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle plusieurs décrets de nominations et de promotions dans toutes les armes.

Affaires du Maroc

M. Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères, communique au Conseil, les télégrammes concernant les événements du Maroc.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

BÉZIERS
Un train de marchandises TAMPONNÉ
Deux blessés

Béziers, 23 juin.

Hier soir, à 10 heures, un train de marchandises, venant de la direction de Toulouse, a été tamponné entre les gares de Colombiers et de Béziers, par un autre convoi de marchandises.

Deux wagons ont été brisés.

Le chef de train et un autre employé de la Compagnie ont reçu des blessures légères à la tête.

De l'enquête, il résulte que le mécanicien du premier train s'étant aperçu à temps de la rupture d'un rail, a arrêté son convoi, mais que le serre-frein avait omis de placer à l'arrière du convoi les appareils avertisseurs utilisés en pareils cas.

EN ESPAGNE
LA DÉLIVRANCE DE LA REINE
Un deuxième héritier

Madrid, 23 juin.

La reine s'est heureusement accouchée d'un garçon.

Cette nouvelle a été connue aujourd'hui dans toute l'Espagne ; elle a été accueillie partout avec des transports de joie.

Des réjouissances ont eu lieu dans les principales villes d'Espagne.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés
Séance du matin
Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de a discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

L'ARTICLE 32

La discussion reprend sur l'article 32.

M. Renoult rapporteur, déclare que la déclaration des bénéfices n'est pas inquisitoriale.

La commission s'est trouvée en présence de certaines difficultés d'application : elle s'est arrêtée à la solution moyenne et intermédiaire, en vue de rendre la réforme plus facile.

M. Aynard député républicain progressiste du Rhône, est hostile au nouveau système.

L'orateur soutient que le système actuel est préférable. Le commerce tout entier proteste contre l'impôt basé sur la productivité.

M. Caillaux ministre des finances, monte à la tribune, pour défendre le nouveau texte proposé par la commission.

Le ministre espère que la Chambre l'adoptera sans difficulté, car il donne satisfaction à tout le monde.

Amendement Reinach

M. Théodore Reinach, député républicain radical de la Savoie, propose un amendement, qui est repoussé.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix la première partie de l'article 32, qui est adoptée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à 3 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Breteaux

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Pour les Victimes des orages de la Seine

M. Coutant, député socialiste révolutionnaire de la troisième circonscription de Sceaux, dépose un projet de loi portant ouverture au ministre de l'Intérieur d'un crédit de 800.000 francs pour venir en aide aux victimes des orages de la banlieue de Paris.

Ce projet de loi est renvoyé à la Commission de finances.

La loi sur la Presse

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant certaines modifications à la loi sur la Presse.

La Chambre a adopté.

***

A la suite de ce vote, M. Chaumié va pouvoir enfin poursuivre le journal *Le Matin*.

***

La séance est ensuite levée.

SENAT
Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Fabrication et vente de l'absinthe

Il a été distribué aujourd'hui aux sénateurs une proposition de loi concernant la fabrication et la vente de l'absinthe.

Cette proposition porte la signature de 104 membres du Parlement.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. de Montfort

sénateur républicain modéré de la Seine-Inférieure, monte à la tribune pour combattre le rachat.

« Les populations, dit-il, se méfient énormément des exploitations de l'Etat.

« La garantie d'intérêt a diminué presque de partout ; il ne faut donc pas racheter l'Ouest, d'où elle est loin de disparaître. »

L'orateur soutient que l'Etat exploiterait ce réseau aussi mal que la Compagnie de l'Ouest.

M. Goirand

sénateur radical des Deux-Sèvres, est partisan du rachat.

L'orateur reconnaît que le gouvernement ne réalisera pas des bénéfices énormes, *mais il ne subira pas* les déficits extraordinaires que l'on dit. D'autre part, le rachat constituera une prime d'assurances contre les pertes ultérieures par suite de l'insolvabilité prévue de la Compagnie.

« *Le réseau actuel d'Etat souffre*, depuis ses origines, de voir son développement normal lié et subordonné à la situation budgétaire annuelle.

« Tout le monde reconnaît le vice de ce système. Les hommes les plus qualifiés l'ont maintes fois dénoncé et n'ont jamais cessé d'en réclamer la révision. Son remplacement par un mode de gestion financière plus souple, mieux adapté aux exigences d'une grande exploitation industrielle, s'impose donc.

La séance est ensuite levée.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffiolos ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

En gros doux, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

RETOUR D'AGE

Traitement par l'ELIXIR DEVERGIMENTADAMI.
Le Flacon : 4f50.
Ex. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour remettre franch la Brochure explicative.
Tout Elixir, non-disant de Virginie, ne portant pas la signature NYRDAMI, est une imitation ou contrefaçon.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Face de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. Buiti.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR ARMO, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.
Envoi du Catalogue franco sur demande

Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Aciers artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gaulle, 1

A VENDRE
Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1905)

Dosée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combemale, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de premier choix, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac destinées à atténuer leurs souffrances, dans les cas d'apoplexie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en ce Ville près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la distraction de leurs ordonnés.

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est la remède idéal, unique au monde ; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JUSTINE MAGNES, *à St Julien en Born (Landes)*
Envoi franco contre-mandat poste de *3 fr. 50* adressé à la Pharmacie Depenier, 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

LA POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourçoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quinine, Fer et Viande de Lacto-Phosphate de Chaux
Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Maux de Tête, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 175 JEUDI, 2...

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Guillaume.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 55 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 30 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Sacré-Cœur de Jésus.

24 JUIN

LA PATENTE ABOLIE

A mesure que s'avance la discussion du projet d'impôt sur le revenu, on s'aperçoit de plus en plus des difficultés de détail, qui sont multiples. Aussi, cette discussion se poursuit-elle très péniblement, au milieu des interruptions, des contradictions qui s'entrecroisent, venues de tous les partis de la Chambre.

Il semble maintenant à peu près impossible que le vote final soit acquis avant les vacances, dût-on siéger, comme on l'a proposé, jusqu'au mois d'août. Ce sera alors la discussion devant des banquettes vides, tandis que les députés *seront à la buvette, la discussion* bâclée et à reprendre par le Sénat ; le temps qu'on aura cru gagner, il faudra le perdre devant la Haute-Assemblée, où l'examen devra être d'autant plus approfondi qu'il aura été plus superficiel devant la Chambre. Cela s'est déjà vu pour les retraites ouvrières, le rachat de l'Ouest, la réforme électorale. Mais ce n'est certainement pas avec ce système de travail qu'on donnera confiance au pays, et il est à présumer que les électeurs s'en souviendront aux prochaines élections législatives.

Le dernier assaut a été livré au projet Caillaux à propos de la cédule concernant les bénéfices industriels et commerciaux, *qui* seraient frappés d'un impôt de 4 0/0, en remplacement des actuelles patentes. Cette fois, le ministre des finances a bien failli être mis en échec : 296 voix contre 225, pour le renvoi à la Commission, c'est une maigre majorité.

Cependant, les divers orateurs qui se sont succédé à la tribune pour combattre le chapitre des bénéfices industriels et commerciaux *n'étaient pas tous des adversaires* de l'impôt sur le revenu en général ; mais la plupart avaient cru devoir, en conscience, protester, non contre le principe de l'impôt en lui-même, mais contre la façon vexatoire et inquisitoriale dont il est présenté aux contribuables.

D'après le texte du projet, un impôt de 4 0/0 serait établi sur la « productivité » des entreprises commerciales ou industrielles, c'est-à-dire sur le bénéfice qu'elles sont susceptibles de réaliser. L'évaluation de ce bénéfice est faite par *un contrôleur. Les résultats* de cette évaluation sont communiqués aux intéressés, qui peuvent faire connaître leurs observations dans un délai de quinze jours. Ceux-ci ont encore la possibilité de faire reconnaître ultérieurement leurs droits à un dégrèvement en présentant leurs livres de recettes et de dépenses des trois dernières années à une commission composée de cinq fonctionnaires et trois anciens négociants de la région, nommés par le Conseil général.

D'après ce procédé, les contribuables sont contraints de défendre leurs intérêts contre le fisc ; aussi, la plupart des chambres de commerce, des unions de petits ou grands commerçants, ont fait entendre d'amères récriminations. Notamment, la Fédération des commerçants détaillants de France, composée de 350.000 petits commerçants, a déclaré le projet inacceptable, et a préféré se rallier à l'actuelle patente, malgré les dégrèvements qui découlent de nouveau projet.

C'est que ceux-ci préféreraient souvent payer les quelque dix ou vingt francs d'impôts dont on leur promet le dégrèvement, que d'être obligés de dévoiler les bénéfices de leur commerce, de produire leurs livres, — le plus souvent absents. — Il est dur pour ceux qui, tout en joignant les deux bouts, ne réalisent pas de brillantes affaires, d'avouer leur situation précaire, qui, dès qu'elle sera connue, sera la *cause de leur ruine* totale, parce qu'on leur supprimera tout crédit et que les clients n'auront plus la même confiance.

Mais là n'est pas le pire écueil. Un impôt sur les revenus ne peut être équitable que s'il est permis d'évaluer au préalable d'une façon exacte tous ces revenus. Or, l'erreur capitale du projet Caillaux est de se méprendre complètement sur la nature, sur le caractère spécial des revenus commerciaux et industriels, de s'imaginer qu'ils peuvent être déterminés et évalués par les *mêmes procédés que les* autres catégories de revenus.

En effet, on conçoit la possibilité de taxer par voie de déclaration le revenu plus ou moins fixe et permanent d'une terre, d'un capital mobilier. Mais qu'y a-t-il de plus incertain, de plus mobile, de plus insaisissable que les revenus industriels ou commerciaux ?

Non seulement ils varient d'une *année à l'autre*, d'une branche de commerce ou d'industrie à une autre, mais comme ils ne peuvent se constater que par un inventaire, leur physionomie et *leur* importance varieront nécessairement suivant la façon de gérer chaque entreprise.

Que d'éléments entrent en ligne de compte ! Le bénéfice dépend des fluctuations des prix de la matière première, de la charité de la main-d'œuvre, des frais généraux, des frais d'entretien du matériel, du train de maison ; il dépend encore de l'importance des ventes, de la situation dans laquelle le commerçant se trouve vis à vis de ses débiteurs, de la bonne volonté de ses *créanciers, d'une faillite* possible de ses acheteurs, et de mille circonstances impossibles à prévoir.

Qui sera chargé d'apprécier une situation si complexe et de l'imposer à sa juste valeur ? Un fonctionnaire, un seul, contrôleur ignorant tout des établissements qu'il sera chargé de visiter. Les très grandes entreprises lui échapperont, on pourra y dissimuler tout ce qu'on voudra, il n'y verra que du feu ; les petites, au contraire, dont les comptes seront simples et à la portée de tout le monde, paieront pour les autres.

Et voilà pourquoi le petit commerce n'est pas satisfait du projet d'impôt qu'on lui propose, et pourquoi il demande à continuer à figurer dans les catégories de patentables.

Dans ces conditions, il est permis de se demander si, malgré l'insistance du gouvernement, malgré le vote de discipline arraché à la Chambre à 70 voix de majorité, *l'impôt sur la productivité* industrielle et commerciale ne sera pas la pierre d'achoppement sur laquelle viendra se désagréger le projet Caillaux tout entier. Avant de considérer la contribution des patentes comme définitivement supprimée, attendons le vote du Sénat ; il pourra nous réserver des surprises.

HENRI BRUMONT.

Propos d'Actualité

Un Lapin Judiciaire

Pour un lapin, c'est un beau lapin que Lemoine, fabricant prétendu de diamants en simili bouchon de carafe, vient de passer au jugo Le Poittevin !

Certes j'ai peut-être tort s'est probable même mais il me semble que notre police et notre magistrature sont faites de manière toute et trop faites de complaisances pour les considérables escrocs, qui, comme on dit : « ont la manière ».

Il me souvient que Boulaine, l'habile financier qui si joliment « estampa » le public, il y quelques années, avait été accusé, lui aussi, un jour de réaliser la pensée de permuter les policiers, ses gardes du corps, dans les restaurants de nuit où il leur faisait même faire de délicats soupers en compagnie de jeunes personnes aux mœurs faciles autant que peu recommandables.

S'il ne se « trolia » pas, c'est vraiment qu'il ne le voulut pas parce qu'il se disait, sur un air connu, que la correctionnelle et la prison :

C'est là ce qui le plus beau
La plus divine des envies !

Aussi Rochette, et à cette seule différence près que celui-ci aimait autrement sa légitime et lui resta fidèle, ne hantait pas les « dégroffes », la situation fut identique et ce n'est évidemment pas par amour de la fâcheuse chère à Brédinon que l'inventeur du Crédit Minier — qui n'a plus qu'un crédit minable — jouissant d'une entière liberté, réclamait une liberté provisoire qu'on finit par lui accorder après bien des hésitations, histoire de piquer d'une noix grise le stéaro appareil de la justice.

Il en a été de même avec Lemoine, ci-devant chimiste, après avoir obtenu une liberté provisoire, nécessaire, dit-il, à la bonne exécution de ses expériences, s'en est allé plonger ses doigts dans la tabatière bien garnie de « poudre de fuite » comme disait Molière, que lui tendait le juge d'instruction.

Mais la note change à l'égard des petits voleurs et des médiocres escrocs. Qu'un de ceux-là n'ait pas d'autre défenseur que lui-même en liberté provisoire qui lui pourrait seule permettre de prouver son innocence. On lui répondrait que cette faveur ne peut être accordée à un inculpé qu'en raison inverse des chances qu'il a de pouvoir gagner la frontière, et que, réservant ses complaisances pour les filous de haut vol Thémis, comme le gendarme de Courteline, est sans pitié pour les petites gens.

Le superbe légendé dont Lemoine vient de gratifier son juge d'instruction en l'accompagnant d'un poulet P. P. C. fera t-il l'effet d'une leçon ? Je ne parierais d'un dentier sur le Français, quoique né malin, est éventuellement gobeur, et police et justice n'en sont que l'émanation.

PIERRE RAOUL.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 juin à 8 h. 1/2

Allégro militaire	X.
La Pompe de Nuremberg, ouv.,	Adam.
Santiago, valse espagnole,	A. Corbin.
Gillette de Narbonne, fant.,	Audran.
La Belle Manière, polka,	Parès.

Le Chef de musique, X. LAUDEL.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

226 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Quand ils avaient crié, appelé, corné dans les cornes de chasse, ils écoutaient, espérant que quelque bruit les mettrait sur la piste de celle qu'ils cherchaient.

Mais la forêt, jalouse, gardait le secret du ravisseur... Ils passèrent, sans s'arrêter... Ils s'éloignèrent, sans penser rôder... Le cadavre était là, tout près. Ils que le cadavre était là, tout près. Ils arrêtent ainsi toute la nuit, dans les bois, montèrent même jusqu'au Sant-Pie.., réveillèrent Mouriotte, l'aubergiste de la Pomme-de-Pin... Mouriotte était couché, et pourtant la fenêtre du cabinet basse était éclairée... Un client de l'auberge buvait, seul, à une table... Obscurin... Toujours sous le coup de quelque fraude et de quelque méfait, le vagabond se leva, d'un bond, lorsque la porte s'ouvrit, devant l'irruption des *meuniers. Il* n'avait pas entendu leurs pas, amortis dans la neige. Il crut à une surprise des douaniers de la frontière ou des gendarmes. Une pâleur livide s'épandit sur son visage bestial. Et pendant quelques secondes, le géant trembla comme une feuille d'automne. Puis, reconnaissant les nouveaux venus, il se rassura, avala un grand verre d'eau de vie et sortit. Quand ils se furent rechauffés par quelques lampées de perkoy, les hommes reprirent leurs lanternes, après y avoir renouvelé les chandelles, et redescendirent vers la vallée. Aux abords du moulin, l'un dit :

— Après tout, elle est peut-être rentrée ?

Mais, au moulin, on n'avait vu personne. La chambre de Germaine restait vide... Le jour se levait...

. . . . . .

C'était un dimanche et Dornak ne travaillait que rarement le dimanche, mais la veille avait été une journée de repos, puisqu'il avait passé cette journée à Remicourt, avec sa femme. Aussi, le matin, au sant du lit, il dit à Ciboulot :

— Tu n'as rien fait hier... Je n'ai rien fait non plus... Ce n'est pas comme ça qu'on gagne son pain, garçon... Allons travailler en forêt...

Louise Dornak leur servait une pâtée de soupe aux pommes de terre. Méthodique, le bûcheron partagea la soupe *en deux parties égales*... On eût pesé les deux portions qu'on n'y eût point trouvé cinq grammes de différence... Et il attaqua son déjeuner avec vigueur... Il se servait, pour manger, de la cuillère et de la fourchette, la cuillère à la main droite, la fourchette à la main gauche... Il fouillait la soupe avec la cuillère qui débordait, et la fourchette entassait et retenait ce débordement... Après quoi, il enfournait... Il avait tout avalé, lorsqu'il s'aperçut que Ciboulot n'avait pas encore touché à la soupière.

— *Ha ! garçon ? Tu n'as pas ressuivi ?*

— Si, père, excuse-moi...

— Tu n'as pas faim ?..

— Non.

— Alors, si tu n'as pas faim, ce n'est pas naturel... Tu dois être malade...

— Oui, je ne me sens pas bien... J'ai... comme des vertiges... la course d'hier, dans cette neige... et puis, la peur que j'ai eue...

— Je comprends... Ça t'a coupé bras et jambes...

— Tu ne m'en veux pas ?

— Moi, t'en vouloir ? La besogne ne fera tout de même. Je travaillerai pour deux. Repose-toi... Ce soir, il n'y paraîtra plus...

Il prit ses outils, enfonça sur les oreilles sa casquette de fourrure et partit.

Retourner dans la clairière... entrer dans la cabane... y retrouver le cadavre qu'il y avait vu la veille... Non... Hercule ne se sentait pas la force d'affronter ce lugubre spectacle... De loin, en arrivant dans la clairière, Dornak aperçut la porte de la hutte qui était renversée, laissant l'ouverture béante.

— Le vent a fait des siennes !

Il s'approcha, et tout à coup, remarqua, dans la neige, des traces de pas fortement imprimées et que la gelée avait intensées d'une façon définitive. Il se baissa examina avec la curiosité de l'homme des bois dont l'attention s'éveille à ces sortes de détails.

— On dirait les sabots d'Henriot !.. Il est donc venu ici hier ?.. S'il est venu jusqu'à la cabane, pourquoi faire ? Et pourquoi ne me l'a-t-il pas dit ?

Il est sur le seuil, maintenant, il va entrer... Et avec une exclamation de terreur, il fait quelques pas en arrière. Il est en présence du cadavre de Germaine... Il jette ses outils dans un coin de la cabane... Il veut relever le corps cassé en deux, sur le banc... Mais ses mains frissonnent au contact gacé, à la rigidité qui est complète... Le visage, gonflé, tuméfié, ne l'empêche pas de reconnaître celle qui est là...

— La fille de Marberoux ! Etrangler ! Ah ! mon Dieu !

D'abord lui vient l'idée d'un suicide... écartée presque aussitôt lorsqu'il considère la longueur de la corde enroulée autour du cou de la morte... Puis, dans la hutte, rien pour accrocher cette corde... Et le lit est si bas que c'est à peine si un homme d'une taille ordinaire peut s'y tenir debout... Or, Germaine était grande... Si elle avait voulu se pendre, ses pieds n'auraient pas quitté le sol... Donc, un crime ?... Son devoir était d'avertir au Moulin Joli et de faire prévenir la gendarmerie. Il courut au Moulin. L'inquiétude était à son comble. Personne ne doutait plus, maintenant, qu'un accident fût arrivé à la meunière.

(A suivre.)

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Sur M. Clémenceau :

« Ce qui peut devenir grave pour le président du Conseil, c'est que la terreur de Combes, spectre doct i a trop joué, diminue ; c'est que d'autres candidats à la succession se lèvent avec plus d'entrain, et que la dernière minute décidera tout. Une faute est capable d'être mortelle ; Clémenceau en commettra-t-il ? C'est le point. On reconnaît que, récemment, Edouard VII lui demandait combien de temps il espérait conserver le pouvoir ; il répondit : « Tant que je le voudrai, Sire ! » Le mépris supérieur qu'il a conçu pour son parti et ses approbateurs fidèles est tout entier dans ce mot historique. »

Le Rappel

« De la crise que traverse sa majorité, M. le Premier peut-être s'inquiète-t-il ? Lui faut-il comprendre qu'il ne suffit pas de déposer des projets de loi démocratiques pour gagner la confiance de la démocratie, et qu'il y a « la manière » pour conquérir cette confiance et pour la perdre ? Qu'on ne fait pas impunément un blason de politique qu'on avait soumise au Torkin ? Gouverner sans ses anciens compagnons de bataille peut être une nécessité ; gouverner contre eux, c'est une faute pour le moins. Abandonner ses anciens principes, c'est pour les accepter une absence d'allure. Cet « désinvolture élégante, les bons démocrates l'apprécient peu. »

Le Radical

« Ce n'est pas en contrevenant aux engagements pris par les partis de gauche, engagements que le corps électoral a si manifestement approuvés, que les hautes tentes rendront service à leur parti. Si respectables que puissent être les intérêts et les réclamations des particuliers, ils ne devraient s'être assez pour influencer la politique générale républicaine ; ce ne politique implique le devoir d'avancer d'une façon continue dans le sens des réformes démocratiques, ce sont là des vérités que tout le monde connaît, mais qu'il faut raviver effectivement. »

NOCES D'OR

Dieu bénit les nombreuses familles. C'est ainsi qu'hier matin, le comte et la comtesse Sébastien Grisoni se présentaient, en l'église Saint-Jean, au pied de ce même autel où le ministre du Seigneur avait, il y a juste cinquante ans, béni une union qui a été si profondément heureuse.

Mais, en ce jour, ils n'étaient plus entourés de leurs vieux parents. Autour d'eux se pressaient tous les membres de leur famille qui n'avaient pas été empêchés de se rendre à Bastia. Aux premiers rangs : six enfants, un cortège de petits-enfants, gendres, belle-fille, sœurs, de nombreux cousins, neveux et nièces, et enfin les amis qui, en cette circonstance mémorable, tenaient à unir leurs remerciements à la Majesté Divine pour le bonheur qu'elle avait accordé à ceux qui célébraient leurs noces d'or, et qui honorent tant notre ville par leurs hautes qualités et l'heureux emploi qu'ils font de leur fortune.

Par la pensée, en cette solennelle cérémonie, s'unissaient aussi, de loin, d'autres prières, celles d'une épouse du Christ, celles de petits-enfants retenus sur le continent, et, de bien plus loin encore, celles d'enfants bien-aimés, qui chantent l'hosannah dans le royaume des cieux.

Les chefs de cette famille si hautement considérée, si aimée, ont le rare bonheur de voir leurs enfants, — dont les alliances s'étendent dans toute l'île, — pénétrés des grands exemples des vertus chrétiennes et privées qu'ils ont reçus, continuer les saines traditions de leurs aïeux.

Dans l'après-midi, réception intime.

Il est à peine besoin d'ajouter que les pauvres n'ont pas été oubliés en ce jour d'allégresse. Le comte et la comtesse Grisoni, dont la charité est inépuisable, ont tenu à ce que le plus grand nombre de déshérités pussent participer à leur joie.

Nous nous associons cordialement aux parents, aux amis du comte et de la comtesse Grisoni, et faisons des vœux pour que Dieu les conserve encore longtemps en excellente santé à leur famille, à leur ville, à leurs concitoyens. *Ad multos annos !*

***

Dans la soirée, une heureuse nouvelle est venue augmenter la joie des familles Grisoni et Gavini.

M. Jacques Gavini, fils de M. le conseiller Sébastien Gavini, petit fils du Comte Grisoni, a été admissible à l'école navale.

Toutes nos félicitations au jeune candidat et aux siens.

***

En témoignage de reconnaissance, MM. les Membres du Cercle Catholique d'Ouvriers ont offert au Comte et à la Comtesse Grisoni le sonnet suivant :

Di una festa allegrezza o divo amore,
Sommo Signor, fra noto dolci e lieta
Eccoti in questo giorno il vostro core,
E eadem non la Concerte gaudete.

Poichè, la grazia che oggi ricevete
Dall'Alto Onnipotente Creatore
E tanto grande, (come gia il saposte)
Ch'esprimere noi può nostro tenore.

Grazia singolare che corone
Dieci lustri di matrimonio santo
E lungo fino ai Ciel vostra persone.

Uomo ci degno e venerato tanto,
In questa occasion i belle e buono
I nostri omaggi ricevete intanto.

G. G.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Nous avons, depuis un mois, une troupe de Napolitains qui a installé son campement au bas des fortifications de la Citadelle.

Hier, nous avons assisté à une scène qui a indigné toute la population.

Pour un motif des plus futiles, la femme du chef, véritable Mégère, s'est acharnée à coups de poing et à coups de pied sur une jeune femme de la troupe, l'a jetée par terre et piétinée.

Ce qui ajoute à l'horreur de cet acte de sauvagerie, c'est que cette jeune femme se trouve dans un état intéressant très avancé, et que sans les soins immédiats d'un médecin appelé en toute hâte, on aurait eu un malheur à déplorer.

La population aurait lynché cette Mégère, sans l'intervention de quelques personnes dévouées.

Il aurait temps qu'on prît des mesures très sévères contre tous ces Romanichels qui vivent on ne sait comment et que nous accueillons avec un peu trop de complaisance. — M.

***

BIGORNO. — Mardi, 16 du courant, la commune de Bigorno pleurait la perte de l'un des meilleurs de ses enfants.

Un nombreux cortège de parents et d'amis accourus du canton et des cantons environnants s'empressait autour de la famille de M. Sammarcelli Baptiste, contrôleur principal des contributions en retraite.

Après avoir assuré l'instruction de son fils, un officier d'avenir, il s'était retiré dans son pays natal, où il s'était imposé une grande et noble tâche : faire cesser les inimitiés, au prix même quelquefois de sacrifices personnels, prêché l'apaisement et donner l'exemple de l'amour des champs. On le voyait toujours à la vigne ou au jardin; il trouvait moyen de passer joyeusement son temps en donnant à qui veut l'imiter l'exemple d'une excellente recette contre l'ennui.

En fait d'exemple il en a donné un autre, encore plus rare et malheureusement peu suivi, le dégoût de la politique.

Certes, il n'aurait tenu qu'à lui de se jeter dans la lice, comme tant d'autres ; il s'y serait fait une belle place. Il s'y refusa constamment, et jamais il ne voulut briguer les suffrages de ses concitoyens, estimant, sans doute, que le fait de se désigner au choix des électeurs n'implique pas de la part de la personne un grand fonds de modestie.

M. Sammarcelli est mort, comme il a vécu, en bon chrétien, laissant un grand vide autour de lui.

Que la terre lui soit légère !

ARPHICIA.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

Chronique Judiciaire

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH D'AJACCIO
devant la Cour de Bastia

Après la loi interdisant aux Congrégations de donner l'enseignement, les Sœurs de Saint-Joseph d'Ajaccio allèrent fonder un établissement à Bordighera.

Quelques-unes d'entre elles, dont l'état de santé ne leur permettait pas de suivre leurs compagnes en exil, restèrent à Ajaccio. Elles continuèrent à habiter ensemble et donnèrent, pour vivre, quelques leçons isolées. L'autorité universitaire s'émut. Elles avaient ainsi, prétendait-elle, reconstitué la Congrégation enseignante, dissoute par la loi de 1904. Poursuivies devant le Tribunal d'Ajaccio, les religieuses de Saint-Joseph furent acquittées.

L'affaire revenait hier, devant la Cour, sur l'appel émis par le ministère public.

Me Levie, du barreau d'Ajaccio, et Hyacinthe de Montera, du barreau de Bastia, assistaient les religieuses.

Après le rapport fait par M. Aubert, et des conclusions écrites, déposées par M. l'avocat général, la parole a été donnée à Me Levie. Le jeune et vaillant défenseur a prononcé une plaidoirie admirable. Pendant deux heures, il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. On n'aurait pas cru se trouver en présence d'un débutant, mais d'un vieux maître rompu depuis longtemps aux luttes de l'audience. Par une très savante discussion juridique, Me Levie, s'appuyant tour à tour sur la doctrine et sur la jurisprudence la plus récente, a démontré que les Sœurs de Saint Joseph n'avaient commis aucun délit.

Après sa plaidoirie, le jeune maître a reçu les félicitations de la Cour et du ministère public.

Me Hyacinthe de Montera intervient à son tour dans ce débat. Avant de discuter les faits de la cause, l'éloquent défenseur souhaite la bienvenue, au nom du barreau de Bastia, à Me Levie, qui continue les nobles traditions de ses aînés, et dont le coup d'essai a été un véritable coup de maître.

L'arrêt sera prononcé à huitaine.

Brevet élémentaire
(GARÇONS)

Sur 85 candidats inscrits, 83 ont répondu à l'appel de leurs noms, 19 ont été définitivement reçus :

Ce sont MM.

Agostini Pierre-Toussaint.
Albertocci Jean-Baptiste.
Allegrini Noël.
Babilani Antoine.
Bonavita Jean.
Catani Charles.
Ferrandini Antoine.
Franceschi Joseph.
Leandri Jean-Paul.
Luccioni Albert.
Mari Luc.
Mercury Louis.
Morelli Pierre.
Muselli Jules.
Orsoni Pascal.
Pasqualini Paul.
Simoni Jean-Marie.
Tomasini Jean.
Vinciguerra Frédéric.

Bulletin Financier

Paris, 29 juin 1908.

La dernière séance de la semaine est calme, avec un léger tassement des Fonds d'Etats. Notre Rente clôture à 94.87. Sauf l'Italien et le Portugais tous les Fonds Etrangers sont moins fermes. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues. Le Crédit Lyonnais cote 1.175, Crédit Foncier, Comptoir National d'Escompte et Société Générale sans changement.

Les valeurs industrielles ne varient guère, ni les valeurs de traction. Mines d'Or mieux disposées.

L'action Ouest Africain Français fait 550, 1/4 part 277. Prowodnik à 573, regagne une partie de son coupon. La General Phosphate est bien tenue à 42.50.

La fermeté des Fonds Brésiliens s'accentue. L'obligation 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone est remboursée à 498 frs ; du 29 mai au 3 juin la Trésorerie de l'Etat a versé à la London and Brazilian Bank, pour le service de la Dette extérieure de l'Amazone, 62.489 frs, soit, depuis le 1er mai, 705.000 frs au compte du coupon de novembre probable.

Nous retrouvons à 419 les obligations 5 0/0 hypothécaires du chemin de fer Nord Est de l'Espagne ; cette ligne dessert la riche province de Barcelone, y reliant deux lignes en exploitation dont les recettes s'accroissent sans cesse.

L'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing se négocie à 242 ; la moyenne des recettes quotidiennes, qui s'élevait déjà en mai à 593 fr. 35, atteint 671 fr. 89 pour la 1re quinzaine de juin.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

A la Société des « Enfants de la Corse »
DE CANNES

La Société des « Enfants de la Corse, » de Cannes, a offert samedi dernier un punch d'adieu à M. de Mari, dans une des salles de la Maison Dorée.

M. Tafarany, président, a remercié d'abord ses compatriotes d'être venus si nombreux, et surtout les membres honoraires d'avoir bien voulu s'associer à cette fête de famille.

Il a dit ensuite, sur le ton de la plus charmante causerie, combien le départ de M. de Mari sera regretté à l'Amicale, et ne faisant l'écho des sentiments de toute l'Assemblée, il a terminé en assurant à notre ancien trésorier que l'amitié qu'il s'est acquise de la part de tous ses compatriotes le suit dans sa retraite au Cap-Corse.

M. de Mari a remercié, visiblement ému, et a dit qu'il emportait le meilleur souvenir de l'Amicale de Cannes. — P. A.

Gazette Ajaccienne
(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 763 2
Température : Maxima, 29.5 ; Minima, 17.3.
Pluie : 9 millimètres.
Humidité : 72.
Direction du vent : O.
Force du vent : Assez fort.
Etat de la mer : Houleuse.
Etat du ciel : Couvert, pluie.

Succès

Nous avons appris avec un vif plaisir le succès de notre jeune et sympathique ami M. Ange Moretti, avocat à la cour d'appel d'Aix, qui vient d'être reçu devant la Faculté de cette ville aux examens de première année de doctorat en droit.

Nous lui présentons nos meilleures félicitations.

A la Justice de Paix

La Cour de Cassation a brisé de nombreuses sentences de juges de paix de l'arrondissement d'Ajaccio, statuant en matière de révision de listes électorales, et renvoyé les affaires auxquelles elles avaient trait devant M. le Juge de Paix d'Ajaccio.

M. le Juge de Paix d'Ajaccio a convoqué une audience extraordinaire à l'examen de ces diverses affaires. Lundi une affluence considérable d'électeurs de l'arrondissement qui concernaient les arrêts du renvoi se pressaient dans le prétoire de notre justice de paix.

On y a appelé les affaires de Coti-Chiavari, Sari d'Orcino, et Carnosello qui furent plaidées par Mes Campiglia et Porri.

Ces affaires ont été mises en délibéré.

La Saint-Jean

Comme chaque année, la fête de Saint-Jean-Baptiste a été brillante ; à part l'illumination que le mauvais temps avait empêchée, tout a été parfait.

Plusieurs feux de joie avaient été allumés sur la place du Diamant, tandis que notre musique municipale jouait les meilleurs morceaux de son répertoire.

Ce soir, l'habituelle procession parcourra notre ville.

Brevet élémentaire

Par suite d'une erreur involontaire, le nom de Mlle Bernardini Rosalie-Eurie Justine ne figurait pas sur la liste, que nous avons publiée, des demoiselles qui ont obtenu le brevet élémentaire.

Nous regrettons d'autant plus cette omission que Mlle Bernardini a été reçue avec les félicitations du jury.

Pourquoi ?

La plus grande partie de nos lecteurs ajacciens nous demandent sans cesse de leur dire par suite de quelles interventions notre musique municipale joue, pendant l'été sur la place du Diamant le dimanche, sur la place des Palmiers le jeudi, et surtout, sur la place Abbatucci, le mardi.

Là dessus, nous en savons tout autant que nos lecteurs, car nous ne pouvons nous expliquer pourquoi la municipalité a fait construire un kiosque si c'est pour ne pas s'en servir. Ni n'ignore dans notre ville, que la place du Diamant est seule assez spacieuse, assez belle, pour la promenade de nos concitoyens. D'ailleurs, *c'est sur cette place que nos gentilles* Ajacciennes se promènent tandis que la musique joue ailleurs.

Et nos pauvres musiciens ! n'en parlerons-nous pas ? Pourquoi les envoie-t-on jouer sur la place Abbatucci, une place petite, salle, mal éclairée, où ils n'ont pour auditeurs que quelques dangereux voyous, qui, pour montrer leur goût de la musique, tirent sur nos musiciens, de vieux cibles, tous les détritus ramassés sur la place.

Nous en appelons à l'appréciation de M. le Maire, nous ne doutons pas qu'il ne soit de l'avis du public. La musique ne devrait jouer que sur la place du Diamant, place spacieuse, confortable, éclairée à giorno, où le public vient toujours, et où les musiciens trouvent un kiosque qui n'est pas fait pour servir d'ornement.

P. V.

Musique Municipale d'Ajaccio
Place des Palmiers

Programme du 25 juin, à 8 h. 1/2 s.

Les Chevau-légers, allégro,	Wettge.
Si j'étais Roi, ouv.,	Adam.
Volupté, mazurka,	Bléger.
La Reine de Chypre, duo,	Halévy.
Bouquet de Valses,	Boué.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Au Port

Le *Numidia* est parti pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES.

Diana Ignace.

SOCIÉTÉ ANONYME de Cyrnos-Palace
Grand-Hôtel de Bastia

Les actionnaires de la Société anonyme de Cyrnos-Palace sont convoqués à la première assemblée générale qui aura lieu le 30 juin, à 5 heures du soir, au siège du Syndicat d'Initiative de Bastia, 25, Boulevard Paoli.

Prière de ne pas manquer ou de se faire représenter.

Petite Gazette

Conseil académique

M. Léon Gisinocci, agrégé des lettres, professeur au Lycée Ampère, a été réélu membre du Conseil académique de Lyon, pour l'ordre des lettres, par 50 voix sur 61 votants.

Toutes nos félicitations à notre très distingué collaborateur et ami.

Fiançailles

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de Mlle Marie-Anne Geromini, qui, sous le pseudonyme de Ryane, a publié tant de jolies chroniques dans le *Petit Bastiais*, avec M. Morazzani, appartenant à une des plus honorables et des plus riches familles de Borgo.

Nous prions notre charmante collaboratrice et son heureux fiancé d'agréer nos bien sincères félicitations avec tous nos vœux de bonheur.

***

Ministère des finances

M. Picquenard est nommé homme d'équipe au Ministère des finances ;

Ecole navale

MM. Jacques Gavini et Antoine Garros-Massei ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du concours à l'école navale.

Sincères félicitations.

***

Félicitations

M. le Vice-Recteur a adressé des lettres de félicitations à M. Nicoli, instituteur à Vignamaja ; Mlles Canavaggio et Mariani, institutrices à Bastiaccia.

***

Objet perdu

Il a été perdu une broche composée de trois petites pièces d'or tunisiennes.

La rapporter contre récompense, au bureau du journal.

***

Les Annales

A propos de la *Princesse de Clèves*, de Jules Lemaître, les *Annales* publient une admirable étude d'Anatole France sur Mme de la Fayette ; et, dans un autre ordre d'idées, Emile Fagnet brode d'étincelantes variations sur la fête du soleil du 21 juin. Tout ce numéro, d'ailleurs, est charmant. Il contient des articles d'actualité signés Henri Lavedan, Jules Lemaître, Paul Marguerite, Jules Renard, Adolphe Brisson, Yvonne Sarcey, et le récit de l'incendie de Moscou, d'après les Mémoires inédits de Rostopchine.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

***

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5.

S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

***

Objet perdu

Il a été déposé dans nos bureaux un petit parapluie bleu marine.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 26 juin ; à 7 heures du matin, messe de communion générale, après la messe Exposition du Très-Saint-Sacrement, à 10 heures Grand'Messe.

Le soir, à 5 heures, vêpres suivies du sermon, de l'amende honorable et du Salut.

N. B. — Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée.

Service Vicinal

Département de la Corse

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le 8 juillet 1908, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent-Voyer en Chef et de MM. les Agents-Voyers d'arrondissement.

AVIS

Soufre Boule et Essieu sublimé pur, le bullet de 50 ks., 9 fr. 50.

Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 ks.

S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

RESTAURANT
au PETIT GOURMET
ERBALUNGA
BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00342

BOURSE DE PARIS

23 juin — 24 juin

Rente 3 0/0 ancien 94 60 94 60
— 3 0/0 amortis. 97.10 97.05
ex-coupon.

AU PANTHÉON
L'anniversaire de l'assassinat DU PRÉSIDENT CARNOT

Paris, 24 juin.

A l'occasion de l'anniversaire de l'assassinat du Président Carnot, à Lyon, M. Fallières s'est rendu aujourd'hui, au Panthéon, accompagné de M. Jean Lanes, secrétaire général de la Présidence et de deux officiers de sa maison militaire.

Le Président Fallières a déposé une couronne sur le monument de son regretté collègue.

AU SÉNAT
LE RACHAT DE L'OUEST

Discours de M. Rouvier. — Réponse de M. Caillaux. — Intervention de M. Clémenceau.

La question de confiance

Paris, 24 juin.

M. Rouvier, sénateur des Alpes-Maritimes, prononcera demain, à l'ouverture de la séance, un important discours contre le rachat du réseau de l'Ouest.

L'ancien ministre des Finances démontrera, en apportant à la tribune des arguments sérieux, que le rachat du réseau par l'Etat est une mauvaise opération et que, par conséquent, ce projet de loi doit être repoussé par le Sénat.

M. Caillaux, ministre des Finances, montera à la tribune pour répondre au discours de M. Rouvier.

Si l'intervention de M. Clemenceau dans le débat devient nécessaire, le président du Conseil prendra la parole pour combattre la reprise des négociations avec la Compagnie de l'Orléans.

Et, comme cela lui a toujours réussi jusqu'à présent, M. Clemenceau posera, comme dernier argument, la question de confiance.

La séance du Sénat promet d'être très intéressante, aussi pas une seule place ne sera inoccupée.

Dans les deux camps, on semble attendre beaucoup des interventions de MM. Clemenceau et Rouvier dont les arguments pourront être considérés comme décisifs.

EN ANGLETERRE
L'arrivée de M. Delcassé

Londres, 24 juin.

M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères, est depuis hier, notre hôte.

M. Delcassé a rendu visite à plusieurs de ses amis personnels.

Le séjour de l'ancien ministre des Affaires étrangères sera d'une semaine environ.

La visite de M. Delcassé n'a aucune signification politique.

Le Khédive à Londres

Londres, 24 juin.

Le Khédive, dont le voyage à Londres a un caractère strictement privé, a déjeuné hier avec S. M. Edouard VII.

Le duc de Connaught donnera demain un déjeuner en son honneur.

EN PERSE
Coup d'Etat
BOMBARDEMENT de Téhéran

Pillage du Palais impérial. — Le Parlement pris d'assaut. — Bombardement de Téhéran.

800 VICTIMES

Téhéran, 24 juin.

Afin d'empêcher le retour de nouveaux troubles, le Shah réclamait l'exil des chefs nationalistes, la fermeture des clubs politiques, la censure de la presse et l'élévation à 10.000 hommes du nombre des gardes du palais.

Si ces mesures énergiques avaient produit une excellente impression sur la population, elles excitèrent au plus haut degré les partisans du prince Sillil-sultan qui prirent la ferme résolution de tenter un mouvement révolutionnaire, après avoir gagné les troupes à leur cause.

Les adversaires de la Constitution ont eu gain de cause.

Le Coup d'Etat a réussi.

Les troupes ont pris d'assaut le Parlement ; elles ont pillé de fond en comble le Palais impérial, pendant que l'artillerie bombardait la ville.

On compte plus de huit cents victimes.

SAINT-ÉTIENNE
LES OBSÈQUES des neuf Victimes DE LA CATASTROPHE MINIÈRE
Le Ministre du Travail conduit le deuil

Saint-Etienne, 24 juin.

Les obsèques des victimes de l'explosion de grisou qui s'est produite, lundi dernier, au puits Montmartre des mines de la Loire, ont été célébrées aujourd'hui en grande pompe, au milieu d'un concours immense de population.

Les neuf cercueils étaient portés à bras par les mineurs ; ils étaient suivis par les porteurs de couronnes qui étaient au nombre d'une quarantaine.

Le deuil était conduit par M. Viviani, ministre du Travail et de l'Industrie, ayant à sa droite le préfet de la Loire, et à sa gauche le maire de Saint-Etienne.

Les familles des malheureuses victimes venaient après le ministre.

Au cimetière, le Ministre a prononcé un discours d'une éloquence remarquable, qui a profondément ému tous ceux qui assistaient à cette triste et imposante cérémonie.

M. Viviani repart pour Paris

Saint-Etienne, 24 juin.

Aussitôt après les obsèques, M. Viviani, ministre du Travail, a pris le train qui le conduira à Paris.

M. Viviani a fait une enquête personnelle sur cette catastrophe.

EN INDO-CHINE
LES TROUPES FRANÇAISES *attaquées* par des réformistes chinois A BAN-MANG

Deux Officiers et un sergent tués

Nombreux blessés

Paris, 24 juin.

Les ministres des Colonies et des Affaires étrangères ont reçu, hier soir, confirmation de la nouvelle que nous avons annoncée, mardi, dans nos télégrammes au sujet d'un engagement qui aurait eu lieu, à Ban-Mang, entre un détachement français et des réformistes chinois.

Les télégrammes de Lao-Kai annoncent que les lieutenants Aynard et Reynaud ont été tués, ainsi que le sergent Danielli.

Ces télégrammes ne donnent pas la liste des blessés qui sont, paraît-il, assez nombreux.

A PARIS
Vengeance d'un Corse

Trompé par sa femme, il tue son rival

Paris, 24 juin.

M. Leydet, juge d'instruction, a procédé aujourd'hui à un long interrogatoire de Jacques O, originaire de Corse, qui, ayant surpris lundi dernier sa femme au bras de son rival, tua celui-ci d'un coup de revolver, boulevard de Rochechouart, près de la place Blanche.

Le meurtrier a expliqué au magistrat instructeur les motifs qui l'avaient poussé à se venger de son rival ; l'inconduite de sa femme le faisait souffrir atrocement ; il n'était plus maître de lui.

Ayant appris depuis quelques jours que son rival avait décidé d'envoyer sa femme dans une station balnéaire des bords de la Manche, dans le but de lui procurer des ressources, Jacques O résolut de se venger.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUFFA.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia
A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

Usines de Francardo
F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse
CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne
CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

MILDIOU
COMBATTUS PAR LA
NOUVELLE BOUILLIE FONS
BLACK-ROT
CLOQUE
POURRITURE
Adhérence
Efficacité
Commodité
DOSAGE GARANTI
Pour commander s'adresser à
M. J.-B. CASTELLI,
22, Boul. Musée, Marseille.

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Bellolacciu, Cervione.

CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.
Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE

TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des Dames
sans opération
Examen des Malades
AUX RAYONS
X
GUÉRISON
dans
Rhumatismes,
Sciatique, Artlrite,
Névralgies, Paralysie,
Goutte, Bronchite, Maladies
d'Estomac, etc.

INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE

RETRÉCISSEMENT
guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie
CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Conservation du Parc et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)
375.00 francs de lots
Gros Lot: 100.000 f
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.
UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 franc
EN VENTE PARTOUT

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, égère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, 11, rue Jacquemont, *Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRUDENT
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à la mettre en garde contre certains charlatans dans ambulance — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur le territoire autorisé et qui usurpent des titres universitaires pour la fabrication de fausses attestations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus anciennes, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
CHIARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La... Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en... — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes... Poyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Pour... terre: Plein, Rondo, Carrés, Fil de fer, Roseau artificiel...
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux A Boulevard de Cardo...

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Fonction exclusif
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : Chez M. Sauveur Atmo, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 176 VENDREDI, 26 JUIN

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00343

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sacré-Cœur de Jésus
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Saint Gelliasse.

25 JUIN

UNE RÉFORME DÉMOCRATIQUE

Le Bien du Paysan

Parmi les projets de loi que la Chambre aura à discuter au cours de la législature, il convient de citer en première ligne celui déposé par M. Ruau, ministre de l'Agriculture, et qui a pour objet la constitution et la conservation d'un bien de famille agricole.

Cette idée de garantir le petit propriétaire contre l'éviction, de lui assurer la possession de son foyer de famille et sa transmission héréditaire, nous vient de l'Amérique du Nord, des Etats-Unis et du Canada, où elle est appliquée depuis longtemps par l'institution du « Homesteadt exemption, » et où elle a, à l'expérience, produit les meilleurs résultats.

Elle a été accueillie en France avec une faveur très particulière, dans la masse du public où l'instinct de famille est très développé, et parmi les économistes qui y ont vu le meilleur moyen de fixer la famille à son lieu d'origine, de prévenir la dépopulation des campagnes et d'arrêter l'exode vers les villes.

D'ailleurs, on sait le rôle prépondérant que joue la petite propriété, au contraire de ce qui existe en Angleterre, par exemple, dans la constitution agricole, économique et sociale de la France. C'est pour lui donner tous ces avantages que la Chambre a déjà voté la loi sur les habitations à bon marché et la proposition de M. Siegfried sur la petite propriété rurale. L'une et l'autre ont le même objectif que le projet dit du « Homestead, » pour parler américain, ou du « Bien de famille, » pour parler français, ce qui est beaucoup plus simple et vaut beaucoup mieux. Ils le préparent en favorisant la formation de ce bien.

Il y a plusieurs années déjà que le projet de conservation du bien de famille était à l'étude au ministère de l'Agriculture. Son texte soumis à l'examen préalable des Cours d'appel a été définitivement adopté par le Conseil d'Etat qui y a mis la dernière main après s'être bien pénétré du fonctionnement du système à l'étranger et l'avoir adapté à la législation française.

Voilà une réforme excellente qui est digne d'arrêter l'attention de la Chambre au même titre que les autres grandes réformes qu'elle a à son ordre du jour, et qui a l'avantage, celle-là, de n'être pas discutée comme les autres et d'être en principe bien accueillie par tous les partis. La Chambre aura à cœur d'en enrichir le bilan des réformes démocratiques qu'elle a entreprises.

La seule objection sérieuse que l'on puisse faire à l'institution du bien de famille insaisissable, c'est qu'elle semble constituer un privilège. Mais n'y a-t-il pas des privilèges justifiés et même nécessaires et l'insaisissabilité des traitements et des salaires des fonctionnaires de tout ordre, des employés et des ouvriers n'en constitue-t-elle pas un de ce genre auquel s'assimile tout naturellement celui qui est aujourd'hui en projet.

Dans son exposé des motifs, le ministre de l'Agriculture justifie l'opportunité du projet sur le bien de famille par la nécessité de défendre le petit domaine rural contre la licitation, l'hypothèque et la saisie immobilière qui le rongent et le dévorent et qui sont les éléments de morcellement à l'infini et de destruction fatale de la propriété foncière.

La première conséquence naturelle de l'insaisissabilité est l'interdiction de l'hypothèque. Le bien de famille n'en supporte pas et il ne peut, au préalable, être constitué sur un immeuble grevé d'un privilège ou d'un chypothèque, soit conventionnelle, soit judiciaire.

D'après le projet, l'acte de la constitution est accompli par le notaire et en son étude sont formées les oppositions. La publicité légale est simplifiée autant que possible et résulte de la transcription de l'acte au bureau des hypothèques au droit fixe de un franc et de l'affichage à la mairie en placards manuscrits.

Tout chef de famille, jouissant des droits civils, pourra constituer, par ce simple acte, un bien de famille insaisissable d'une valeur inférieure à 6.000 francs et composé essentiellement d'une maison habitée par le propriétaire et faculativement de terres attenantes ou non. L'estimation sera faite sans frais par le maire ou par un expert désigné par le juge de paix.

Le mari ne peut, sans le consentement de la femme, résultant d'un acte antérieur ou de sa participation au contrat de cession, aliéner tout ou partie du bien ou renoncer à sa constitution. L'insaisissabilité peut subsister, même après la dissolution d'un mariage sans enfant, au profit de celui des époux qui, après mort ou divorce, reste propriétaire du bien.

Lorsqu'il y a des enfants mineurs, le projet s'inspire des dispositions de la loi sur les habitations à bon marché, mais avec des modifications en ce qui concerne le maintien de l'indivision jusqu'à la majorité du plus jeune des enfants et l'attribution de l'immeuble à l'époux survivant.

La constitution du bien de famille, du « chez soi fixe » est, en somme, la constitution d'un majorat démocratique destiné à préserver la petite propriété rurale de la destruction qui, tôt ou tard, la menace et à la faire durer dans la même famille, assurée d'un foyer et d'un toit et ainsi fixée sur le sol d'origine autrement déserté sans regret.

RENÉ SABATIER.

Propos d'Actualité

Un Canard

Ceci pourrait s'appeler : « Beaucoup de bruit pour rien ». — Il paraît que l'empereur Guillaume aurait dit publiquement, voici quelques jours : « On veut encercler l'Allemagne, mais qu'on y vienne, nous sommes prêts ! »

Aussitôt la presse de tous les pays de s'émouvoir. Que de potins que de conversations ! Les cours de la Bourse ont baissé ; M. Pichon dut répondre par une déclaration pacifique...

Enfin, lorsqu'on eut bien épiloqué on avisa de finir par où on aurait dû commencer, on rechercha si le fait était exact, et l'on s'aperçut que le bruit avait pris naissance dans un petit hebdomadaire varsovien qui, ce jour-là sans doute, manquant de copie, avait imaginé cette sensationnelle déclaration impériale, laquelle n'avait jamais été prononcée.

L'épilogue de tout ceci est que le journalisme oublie trop souvent l'importance de son rôle. La presse a une sorte de sacerdoce à remplir : elle forme et renseigne l'opinion ; mais que penser des publications qui ne craignent pas de berner le public en lui servant des informations qui ne sont même pas vraisemblables ?

Autrefois, quand le « canard » était trop gros on le fusait naître en Amérique ; le lecteur était ainsi averti. Mais aujourd'hui, on ne prend même plus cette peine. Il y a quelques temps par exemple une peu scrupuleuse agence de Paris lança cette bouffonnerie : « Il y a tellement de chenilles cette année, en Autriche, que la circulation des trains a dû être interrompue... La voie ferrée était obstruée par une quantité considérable de ces insectes ! ... » C'était stupide n'est-ce pas ? Eh ! bien, j'ai retrouvé la même information dans plus de trente journaux ! Je me demande quelle impression ont eue les lecteurs ; n'auraient-ils pas été excusables de croire qu'on se moquait d'eux ?

On cite encore la plus haute aventure d'un reporter imaginatif qui, un jour de disette, annonça qu'un chien enragé avait parcouru Paris à trois heures de l'après-midi, mordant plusieurs personnes puis toujours courant avait fait trois fois le tour de la place de la Concorde. Finalement, un courageux mit fin à l'exploit fait de quatre coups de canif. L'entrefilet se terminait par des éloges au héros et demandait pour lui la décoration. Le lendemain vingt fournaux s'emparèrent du fait s'indignèrent que l'auteur ne fut pas encore décoré, on rendit le gouvernement responsable, le préfet de police prit un arrêté sévère contre les chiens enragés ...

Les canards qu'inventent les journalistes ne sont pas toujours aussi drôles. Qui ne se souvient de la persistance avec laquelle on fit courir le bruit de la folie de Victor Hugo ? Un typographe d'un journal de Paris aujourd'hui disparu : Le Télégraphe, étant allé rendre visite au vieux poète avec lequel il était très lié, fut stupéfait de composer, le soir même, l'information suivante : « M. Victor Hugo vient d'être atteint d'une folie furieuse. Sa famille a dû le faire transporter à Charenton. » Il courut avertir le correcteur, lui expliqua que le renseignement était faux qu'il quittait Victor Hugo à l'instant même etc. — Mêlez-vous donc de ce qui vous regarde ! lui répondit le correcteur. Et le lendemain la folie de Victor Hugo faisait l'objet de toutes les conversations.

Nous voilà bien loin de l'empereur Guillaume et de sa déclaration belliqueuse. L'hebdomadaire qui l'a lancée est-il doué, en agissant ainsi, qu'il pouvait faire jaillir l'étincelle qui mettrait le feu à l'Europe, déchaîner une guerre, qui sait ?

A. CAFELLO.

LE PROBLÈME PASTORAL et Forestier

(Suite)

Le budget est la mesure du crédit dont on jouit. Si, en effet, dans un pays où l'on s'est trop habitué à invoquer en toutes circonstances l'Etat-Providence, l'absence de ce concours est considérée comme la preuve d'une indifférence d'autant plus facile à imiter que tout effort non secondé par l'Etat y semble d'avance condamné à l'impuissance.

On voit figurer au budget de 1908 pour 240 millions de subventions diverses, dont pas un centime ne peut nous défendre contre le traité international de nos forêts, ni faciliter l'amélioration ou le développement des forêts particulières. Il y a pourtant, à côté des forêts de l'Etat, 6 217.000 hectares de forêts particulières, comme à côté de la marine de l'Etat il existe une marine marchande. Les forêts de l'Etat et la marine de l'Etat ont chacune leur budget ; la marine marchande inscrit au sien près de 45 millions, et les forêts particulières n'ont pas de budget ; quand les étrangers viennent les détruire, le ministre se trouve désarmé ; les intérêts de la marine marchande occupent toute

---

227 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Tous les garçons étaient réunis dans la cour et causaient entre eux, à voix basse, soucieux. Quand ils virent Dornak qui s'avançait vivement, avec un air singulier, ils se doutèrent que le bûcheron apportait une nouvelle.

— Tu sais quelque chose ? Tu as rencontré la maîtresse ?

— Personne n'est pas le moi... Je l'ai trouvée... Elle est dans la cabane de la clairière, dans la coupe en haut de la Combe-aux-Dames...

— Malade ?

— Morte !..

— Morte de froid...

— Etranglée, avec une corde... Voilà !.. Pour le reste, je n'en sais pas plus que vous... J'ai fait avis qu'il faut prévenir la gendarmerie tout de suite... et, d'autre part, si vous allez à la hutte, qu'il ne faut rien déranger de ce qui s'y trouve, ni dedans, ni dehors, à cause de l'enquête .. A présent, je m'en retourne à la Mare-à-l'Eau... Je n'ai plus de cœur à la besogne et ce que j'ai vu m'a coupé les jarrets pour le reste de la journée...

Il reprit le chemin de sa maison. Pendant le trajet — qu'il fit par la route, ne voulant point, dans une terreur superstitieuse, repasser par le bois — il pensait à Henriot...

— Si les traces que j'ai relevées près de la cabane sont les siennes, Henriot est venu la hier... hier vraiment, après la tombée de neige... Alors, de deux choses l'une... ou il a vu le cadavre... ou, s'il ne l'a pas vu, c'est que le crime a été commis que dans la soirée, puisque la neige a cessé de tomber vers quatre heures, et que c'est après quatre heures qu'il est venu ici... Après tout, je me trompe peut-être... Il n'y a rien qui ressemble à une paire de sabots comme une autre paire de sabots...

Il essaya de penser à quelque chose, mais un souvenir obstiné se présenta à son esprit : Tout à l'heure, quand Dornak avait parlé à Ciboulot de reprendre leur travail de la coupe, le garçon avait protesté de la fatigue .. Ciboulot fatigué !.. C'était la première fois de sa vie... Alors, pourquoi ce mensonge, si vraiment le jeune homme avait menti ? Il semblait que Ciboulot se doutât du retour prochain de son père, car du seuil où il se tenait immobile, en dépit du froid, et le regard fixé vers la forêt il guettait ce retour. Quand Dornak parut, Henriot rentra en proie à une profonde émotion, et il alla s'asseoir dans un coin tout tremblant.

Croix Vitre était tout à fait remis. Il se tenait comme d'habitude dans son fauteuil, mais après ce qui s'était passé la veille, sa course dans la neige, les paroles échangées avec Lardier au bas de la lande, il ne pouvait jouer plus longtemps la comédie de la paralysie. Sa guérison partielle serait vite connue. Et depuis le matin, depuis que ce sentiment parfait, remuait, marchait, vivait enfin, sortant de sa tombe, quelle joie dans la pauvre maison ! Quelle joie pour Louise Dornak ! Quant à Lison et à Henriot, le mieux qui venait de se manifester ne pouvait les surprendre, Lison puisqu'elle était depuis longtemps dans la confidence du secret, Henriot puisqu'il avait surpris ce secret. Au moment où Dornak entra, Henriot regarda le paralytique, car il ne doutait bien de la nouvelle que son père rapportait, et il voulait s'assurer, par un indice de plus, que ses soupçons contre le comte étaient fondés. Louise demandait, étonnée de revoir si tôt le bûcheron :

— Qu'est-ce qui t'arrive ?.. Et pourquoi reviens-tu ?

A quoi Dornak répondit simplement :

— C'est que ma cabane était habitée.. J'y ai trouvé un cadavre...

Louise ouvrit de grands yeux. Dornak n'eut toujours sérieux, presque grave, comme tous les gens qui passent leur vie dans la solitude. Ce matin-là, en plus de sa gravité habituelle, il y avait chez lui un trouble profond. Les yeux ardents de Ciboulot fouillaient l'âme du paralytique. A ce mot de cadavre, Croix-Vitre n'était levé brusquement .. Ce fut lui qui interrogea. Sa voix était balbutiante et incertaine, mais ne pouvait-on mettre cela sur le compte de la maladie ? Les autres ne prenaient même pas à s'en étonner, Ciboulot seul en fit la remarque.

— Le cadavre de qui ?

— De la meunière du Moulin-Joli... Elle était là, étendue sur un banc, tête par ici, jambes par là... étranglée.

Le vieillard retomba dans son fauteuil en murmurant des paroles bizarres :

— Les temps sont venus !..

Puis dans la cuisine où tous étaient assemblés, il se fit un silence. Un peu de terreur passait. Ceux qui n'avaient pas vu le spectacle horrible évoqué par Dornak en si peu de mots, le voyaient quand même, en imagination, et Louise et Lison frissonnèrent en faisant le signe de la croix. Croix Vitré avait penché la tête et fermé les yeux comme pour fuir cette vision. La pâleur terreuse de son visage s'était encore accentuée Et Henriot, de nouveau, pensa :

— Il le savait !.. Les temps étaient venus, comme il dit, de châtier cette fille .. C'est lui, le père de Lison, qui est le justicier...

Dornak examinait son fils à la dérobée. Il lui fit un signe et sortit. Henriot comprit et rejoignit le bûcheron. Un court colloque s'établit entre eux.

— Tu étais fatigué, ce matin ? A présent, tu vas mieux ?

— Oui.

(A suivre).

une division d'un ministère et ceux des propriétaires de forêts sont inexistants au point de vue administratif.

La dévastation de l'administration forestière, l'excellente gestion des bois qui lui sont confiés, l'admiration du monde entier pour ses travaux en montagne semblent répondre à tout, pendant qu'un neuvième du sol national reste sans représentation ; quand on cherche pour lui des éléments de sauvetage, on n'en trouve même pas le cadre. Chacun a tout loisir d'épiloguer alors sur la nécessité de tel arbre, de tel bouquet de bois ou de taillis *forêt*, comme il a toute latitude pour sa destruction. Il en serait bien autrement si l'on parlait de détruire le moindre tronçon de chemin de fer ; il ne manquerait pas de défenseurs. L'humanité n'est pourtant longtemps passée de chemins de fer et elle ne peut se passer d'arbres ; les régions qui n'ont pas su les conserver sont transformées en déserts, et depuis un siècle le développement industriel a multiplié l'emploi du bois sans qu'on fit rien pour augmenter sa production.

On n'en est si peu préoccupé que la législation est plutôt défavorable au reboisement. A côté des remises d'impôts pour *les terrains récemment boisés* prévue dans la loi du 3 frimaire an VII, bien menacées de n'être pas même maintenues, le législateur semble s'être acharné à écarter de la propriété forestière les possesseurs imprissables qui pouvaient assurer sa conservation : les Compagnies d'assurances doivent employer une partie de leurs réserves en immeubles, mais n'ont aucune facilité pour administrer de forêts ; les villes et les départements, qui ne paraissent pas avoir d'empêchement légaux, en sont écartés par la jurisprudence administrative ; les Associations, les Caisses d'épargne ne peuvent pas posséder d'immeubles, et les propositions de loi déposées pour lever cette interdiction en ce qui concerne les forêts s'éternisent depuis plus d'un an. Il serait temps de renoncer enfin à ces prohibitions qui supposent tout Français incapable de songer à en sécurité. En formant à chif les premiers compartiments des chemins de fer, on a fait brûler vifs Dumont d'Urville et des centaines de voyageurs ; on a supprimé l'empoisonnement des voyageurs et on leur permet maintenant d'ouvrir les portières sans extrême prudence ; pourquoi donc interdire le reboisement à ceux qui voudraient servir ainsi l'intérêt général ?

L'opinion publique est en voie de transformation, mais les encouragements officiels lui sont parcimonieusement mesurés. Les circulaires des Ministres de l'instruction publique et de l'agriculture sur l'enseignement sylvo-pastoral n'ayant été *accueillies par aucun crédit*, le Touring-Club de France et l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes ont à faire les frais de cet enseignement.

En ce qui concerne les mœurs, forcément en retard sur l'opinion publique, des initiatives désintéressées ont entrepris, malgré tous les obstacles accumulés depuis un siècle contre le reboisement, un énergique effort pour les couvrir avant que la dernière forêt privée soit réduite comme Marcossey à 52 hectares par hectare.

Au moment où l'opinion publique est en pleine évolution, où vient de se former un groupe parlementaire de défense forestière et pastorale, où les désastreuses inondations, l'appel de la navigation, la recherche de la houille blanche, la crise du papier montrent aux plus aveugles les méfaits du déboisement, la Commission extra-parlementaire a devant elle une œuvre grande et noble : l'étude d'un ensemble de mesures pour défendre toutes les branches de la richesse publique, menacées par la dégradation des montagnes et par le déboisement du sol national.

(A suivre).

Ce que disent les Journaux

La République Française

Le rachat de l'Ouest au Sénat :

« Comme on pouvait s'y attendre, M. Rouvier ne s'est pas attardé aux objurgations ; il a fait jouer les chiffres comme le mécanisme grâce et impeccable d'une horloge qui devait l'adversaire sous une pluie de fer. Avec une simplicité qui faisait penser que cette séance, qui pesait pour 1 de siècle, est deux à-sur très sûr, M. Rouvier a vécu que les rames et les contrôles de notre puissance financière. Grâce aux conventions, sept milliards d'emprunt ont pu être réalisés sans écrouler, sans fatiguer le crédit de l'Etat. Le crédit ! N'est-ce pas que c'est là la vraie force, la vraie richesse. Les Compagnies ont pu emprunter très vite leur dette ; l'Etat, au contraire, voit grossir sans cesse la sienne. Il n'est pas capable de supporter sans faiblir une charge nouvelle. L'associer aux entreprises, c'est le ramener aux dangers d'un crédit compromis. Il y va des plus hautes destinées du pays. »

Le Gaulois

« M. Rouvier se refuse absolument à cet essai de collectivisme qui, en outre, livrerait l'Etat, les employés, les ouvriers et le public aux syndicats politiques. C'est la division des forces sociales qui assure leur liberté réciproque, tandis qu'en les réunissant toutes sous cette étiquette anonyme de l'Etat, on les livre aux quelques aigrefins qui voudront *en vivre sans rien faire* ; on les soumet au despotisme le plus dur et le plus mortel. Comme nous le disions hier, ce mode de parlementarisme qui consiste à dire à une assemblée et à la plus haute assemblée du pays : « Vous ou je donne ma démission ! » est un chantage que le Sénat doit repousser avec indignation. *Est-ce le Sénat qui représente* la paix ou est-ce la menace ? C'est assurément le Sénat, puisqu'il continuera d'être le Sénat avec un autre ministère, tandis que le ministère qui lui met avec cette insolence le couteau sous la gorge ne sera plus rien une fois démissionnaire. »

L'Aurore

A propos de l'impôt sur le revenu :

« Nous savons bien que la déclaration, au dire des partisans du projet, si elle est reconnue juste, dispense du contrôle, mais si elle ne l'est pas ? Tout reste à l'appréciation du fisc. Un doute du fisc et l'inquisition commence. En terminant son discours, M. Aynard a appelé l'attention de la Chambre sur les conséquences que pourraient avoir la mise en œuvre de semblables dispositions au point de vue de la République elle même ; il a rappelé les néfastes 45 centimes d'autrefois. Nous ne voulons pas faire de vaines prophéties ; mais, encore une fois nous dirons ce que nous avons si souvent dit et répété à cette place : Des dispositions semblables à celles qui sont soumises au vote de la Chambre compromettent une réforme qui est en satisfaire tout le monde et ne soulever contre elle aucun mécontentement. Par malheur, ce n'est pas le cas. »

SOCIÉTÉ ANONYME
de Cyrnos-Palace
Grand-Hôtel de Bastia

Les actionnaires de la Société anonyme de Cyrnos-Palace sont convoqués à la première assemblée générale qui aura lieu le 30 juin, à 5 heures du soir, au siège du Syndicat d'Initiative de Bastia, 25, Boulevard Paoli.

Prière de ne pas manquer ou de se faire représenter.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALERIA. — Mlle Mainetti Louise, dame employée à Paris, a été nommée receveuse des Postes et des Télégraphes à Aleria.

Cette nomination a été accueillie avec la plus grand plaisir par les habitants de cette contrée où le père de la jeune fonctionnaire a laissé le meilleur souvenir en gérant pendant de longues années un même bureau.

∴

CASABIANDA. — Les employés et ouvriers du domaine de Casabianda viennent de se constituer en syndicat.

Ont été élus : M. Filippini Faustin, président ; M. Finidori François, vice-président, M. Ristorucci Jean-Marc, trésorier ; M. Filippi Félix, secrétaire ; MM. André Ozze-Paul, André Constantin et Grisostomi Tiburce, administrateurs.

Ce syndicat a pris pour titre : « Syndicat des ouvriers et employés professionnels et agricoles du domaine national de Casabianda. »

Son but est de revendiquer les droits suivants : 1. augmentation du salaire de la journée ; 2. le premier de chaque mois, paye des journées du mois précédent ; 3. suppression de la mise à pied et du favoritisme par le régisseur ; 4. exercice de leurs droits de citoyens.

∴

OLMI-CAPELLA. — M. Canioni Etienne-Dominique Maria est nommé facteur intérimaire au bureau de poste d'Olmi-Capella.

∴

SAINT-ANDRÉ DE COTONE. — Le jeune Simon Parravagni, âgé de 15 ans, de St-André de Cotone, était allé ce matin vers 10 heures, cueillir des cerises sur un cerisier situé sur le bord de la grande route non loin du village. Pris d'un étourdissement le jeune Simon tomba d'une hauteur de 4 mètres et dans sa chute, il se fractura la cuisse gauche. Transporté à Cervione, il y a reçu les soins du docteur de Vincenti.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761.5.
Température : Maxima, 22·5 ; Minima, 18·2.
Pluie : 4 millimètres.
Humidité : 72.
Direction du vent : O.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : 4/8 couvert.

Brevet élémentaire

Les examens du brevet élémentaire des jeunes gens se sont terminés hier à 11 heures.

Sur 110 élèves inscrits, 103 ont répondu à l'appel de leurs noms, 23 ont été définitivement admis.

MM. Alessandri Xavier, Appietto Laurent, Bernardini Louis, Bocognano Pierre-Paul, Carlotti, Casanova Joseph, Colli, Colonel Jean-Vincent, Culioli Jean, Giacomini Jean-Baptiste, Giambi, Luciani Pierre-Xavier, Macciutti, Marcelli, Massoni Dominique, Mattei Ours, Nicolai Antoine, Nicoli Don-Auguste, Pietrivini Dominique, Pietri Jean, Predali, Quastana, Renucci.

De passage

M. Puech, intendant général du 15e corps d'armée est de passage dans notre ville venant de Marseille.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Accident

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, au 3e étage de la maison, 11 rue, Fesch, le plafond de la cuisine du logement de M. Rocco Francia, marin pêcheur, s'est effondré en entier. Tous les « ustensiles de cuisine, *vaisselle* ont été brisés.

Le logement appartient à M. Bertrand, directeur du comptoir d'Escompte à Marseille. Ajoutons que la salle du 4e étage, au-dessus menace également de s'effondrer.

L'escadre à Ajaccio

Les *croiseurs* « Justice » et « Liberté » après une tournée de quelques jours dans les différents ports de la Corse, sont arrivés hier dans notre ville.

Au Port

Entrée :
Le « Golo », venant de Calvi et Ile-Rousse.
Sortie :
Le « Vendémia », pour Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.
Crucciani Xavière-Félicité.
MARIAGES.
Malaroni Jacques, gendarme en retraite et Volutini Maria-Antonia.
Carolla Gaëtan, journalier et Belgiinomini Grâce-Marie.

Pour bien passer
l'Eté à la Campagne

La Vie à la Campagne, la grande Revue illustrée publiée par la Librairie Hachette, sous la Direction de M. Albert Maumené, vient de faire paraître son numéro spécial d'Eté, plus spécialement consacré à l'Amélioration et à la Décoration de la Maison de Campagne et aux Sports et Plaisirs de la belle saison : « La maison d'été meublée simplement, avec goût, reconstituion d'une gentille bonnière normande, la salle de bains installée n'importe où, une agréable salle à manger d'été, l'éclairage électrique de la maison, » indiquent un souci permanent de faire de la maison un abri confortable par le régisseur ; 4. exercice de leurs droits de citoyens.

Son but est de revendiquer les droits suivants : 1. augmentation du salaire de la journée ; 2. le premier de chaque mois, paye des journées du mois précédent ; 3. suppression de la mise à pied et du favoritisme par le régisseur ; 4. exercice de leurs droits de citoyens.

Son but est de revendiquer les droits suivants : 1. augmentation du salaire de la journée ; 2. le premier de chaque mois, paye des journées du mois précédent ; 3. suppression de la mise à pied et du favoritisme par le régisseur ; 4. exercice de leurs droits de citoyens.

On la croyait inguérissable
Erreur !

Les pilules Pink l'ont guérie

A la lumière de ce titre, vous pouvez déjà imaginer dans quel état se trouvait la personne dont il va être question. Etat très grave, pensez vous, et vous avez raison !

Mlle Germaine Vallée, couturière, à Beaulon de Bonneval, par la Ferté-Macé (Orne), était depuis bientôt deux ans dans un état de santé plus que précaire. Un mal sourd minait l'existence de cette pauvre jeune



Mlle Germaine Vallée (Phot Binet, Orbec)

fille. L'anémie la tenait si bien qu'elle désespérait de pouvoir jamais guérir. Elle se désolait parce que les médicaments semblaient n'avoir aucun effet sur elle et son dépérissement augmentait toujours. Elle n'avait plus de force, plus de courage, elle ne mangeait presque plus et souffrait continuellement. Les pilules Pink enfin ont été choisies pour essayer de guérir cette malade pour qui on désespérait. Elles ont parfaitement réussi, et actuellement Mlle Vallée se porte très bien.

Il n'a a rien à ajouter à cet exposé. La gravité du cas indique suffisamment la valeur du médicament qui a guéri.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies. Se méfier des imitations, contrefaçons, substitutions qui n'ont jamais guéri personne. Si on vous offre quelque chose de tout aussi bon que les Pilules Pink, refusez et écrivez à M. Gablin, Pharmacien, 45, Rue Bailly, Paris qui vous enverra les pilules Pink franco, contre Frs. 3.50 pour une boîte, Frs. 17.50 pour 6 boîtes. Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme.

Ecole d'Agriculture d'Ajaccio

Concours d'admission en 1908

Le concours d'admission à cette école en 1908 aura lieu dans les premiers jours de juillet prochain. Quinze bourses de l'Etat ou du département seront attribuées à la suite de ce concours dont les épreuves seront subis simultanément à Ajaccio et à Bastia.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins et 18 ans au plus, doivent se faire inscrire avant le 1er Juillet et s'adresser au directeur de l'école les pièces ci-dessous : 1. demande des parents sur papier libre ; 2. bulletin de naissance du candidat ; 3. certificat de vaccine récent ; 4. certificat des leçons contuite ; 5. copie du certificat d'étude, ou autres diplômes dont ils peuvent être pourvus ; 6. extrait du rôle des contributions ; 7 état récapitulatif faisant connaître les ressources et les charges de famille des parents.

L'école d'Agriculture d'Ajaccio est destinée à donner une bonne éducation professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole. La durée des études est deux ans.

Le « certificat d'instruction » délivré à la sortie aux élèves dont la moyenne des notes est *satisfaisante*, donne droit à un certain nombre de points dans le concours d'admission aux Ecoles nationales d'agriculture. Ceux élèves des dernières promotions ont été admis dans ces établissements et à l'école coloniale d'Agriculture de Tunis.

Bulletin Financier

Paris, 22 juin 1908.

Le marché est moins ferme avec une tendance de lourdeur sur les Fonds d'Etats, surtout dans le compartiment russe. Notre 3 0/0 revient à 96.52. Extérieure 90.50, Turc 91.37, Russe 1903 à 98. Nos Sonnets de Crédit ne sont pas influencées par cette hésitation et se retrouvent bien tenues aux cours du samedi.

Les valeurs industrielles sont calmes. La Suez reste à 4,460, la Rio à 1.650. Valeurs de traction moins bonnes. Mines d'Or bien disposées.

Le Bec Auer est coté 609.25. A 325 l'action Prowodnik regagne une grande partie de son coupon, l'exercice en cours s'annonce comme très rémunérateur.

L'emprunt de l'Etat de l'Amazone est toujours une des valeurs les plus intéressantes au cours de 408, rapportant 25 frs d'intérêt et remboursable à 500.

Les obligations de la Cie des Tramways Force et Eclairage à Rio de Janeiro ont des demandes à 413 ; l'écluse, longue de 220 mètres, a 45 mètres de hauteur et 15 mètres de large à la base.

La Société des Etablissements Oreadi-Bank émet 15, 000 obligations 4 1/2 de 500 frs au prix de 470, par les soins de la Banque Française pour le commerce et l'industrie et du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, ces obligations sont remboursables au pair par tirages annuels.

Nos chemins de fer ne varient guère.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

Petite Gazette

Matinée musicale

Samedi 27 juin à 3 heures précises, 1re audition des élèves des cours d'ensemble de Mesdemoiselles Agostini.

∴

Distinction méritée

Nous apprenons avec plaisir la nomination de Chevalier de 1re classe du Nichan Iftikar de Tunisie, de M. Sylvio Vincigurra, Receveur des contributions diverses à El-Hamma-de-Gabès. Cette modeste distinction est la juste récompense des quinze années de bons et loyaux services rendus à la Tunisie par notre compatriote. Elle fait autant honneur au titulaire, qu'à la famille Vincigurra de Pietra-de-Verde qui a pour chef le brave et sympathique Commandant.

∴

Eaux et Forêts

M. Giudicelli François-Adolphe-Simon, gendarme à la 15e légion, est nommé garde domanial des eaux et forêts.

∴

Décès

On nous fait part d'Avignon de la mort de M. le Chef de bataillon Zigliara, chevalier de la Légion-d'honneur, décédé dans cette ville, à l'âge de 71 ans.

Le commandant Zigliara était à la retraite depuis 1890 et avait fait les campagnes d'Algérie, du Mexique et de 1870.

Le corps a été dirigé sur la gare pour être transporté en Corse. Là, M. le commandant Armand lui a adressé le dernier adieu et rappelé la brillante carrière de son camarade.

∴

Médaille militaire

Est inscrit d'office au tableau de concours pour la Médaille militaire, au titre des expéditions lointaines, le maréchal des logis Colonna d'Istria, de la compagnie saharienne de la Saoura, blessé grièvement au deuxième combat d'El-Hamaïs, le 11 mars 1908.

∴

Avis

Un exercice comportant l'emploi de cartouches à blanc sera exécuté, le vendredi, 26 juin, de 6 heures à 8 heures du matin, sur les terrains entre les hameaux de Pozzo, Lavasina et la commune d'Erbalunga.

∴

Pilules Suisses

Dans les cas de *constipation*, migraine, *gastralgies gastrites, dyspepsies*, les Pilules Suisses sont employées avec le plus grand succès.

HEMORROIDES
Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NTRDAEL
LE FLACON : 4f 50.
Ex. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie et il porte la signature NTRDAEL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 juin	25 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	94 60	94 35
— de 3 0/0 amortis.	97.05	97.00
	ex-coupon.	

SUD-ORANAIS

Télégramme
DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Oran, 25 juin.

Le général Lyautey a télégraphié au Ministre de la guerre que deux harkas, assez importantes, sont en train de se préparer à attaquer nos postes.

Le général ajoute que toutes les dispositions ont été prises pour repousser les attaques de ces harkas.

EN PERSE

Coup d'Etat
BOMBARDEMENT
de Téhéran

Téhéran, 25 juin.

Les rues de Téhéran présentent un bien douloureux aspect. On ne voit que des cadavres de *femmes* et d'enfants, qui sont tombés sous les coups des soldats du Shah.

Les cadavres des réformateurs sont amoncelés à l'entrée du palais impérial.

Les leaders du parti de la réforme ont été jetés en prison.

Le palais impérial, il n'existe que les murs ; la populace a aidé l'armée dans le pillage.

Le pouvoir du Shah
est compromis

Téhéran, 25 juin.

Toutes les provinces sont en révolution ; aussi la situation s'aggrave de plus en plus.

Le pouvoir du Shah est menacé.

Conseil de Cabinet

Paris, 25 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Affaires du Maroc

Le Conseil a pris connaissance des télégrammes du Maroc, et de la proposition du général Lyautey au sujet des nouvelles opérations dans le Sud-Oranais.

L'incident Indo-Chinois

Le ministre des Colonies et le général Picquart ont entretenu le Conseil de l'incident de Bang-Nang.

Le Rachat de l'Ouest

Le Conseil s'est occupé tout particulièrement de la discussion du rachat de l'Ouest, et des déclarations qui seront faites aujourd'hui au Sénat par MM. Caillaux, Barthou et Clémenceau.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes ;

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Rabier

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Réglementation
DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant réglementation du travail dans les industries.

M. Godard

député radical socialiste du Rhône, dit que la commision est d'accord avec le gouvernement.

LES ARTICLES 2 à 6

La discussion reprend sur l'article 2.

MM. Brousse, député républicain des Pyrénées-Orientales ; Paul Beauregard, député de la Seine, Meunier, député de Seine-et-Marne, prennent part à la discussion.

Divers amendements sont déposés.

Les articles 2 à 6 sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

La Chambre adopte divers projets de loi d'intérêt local.

LA RÉGLEMENTATION
DU TRAVAIL

La Chambre reprend ensuite la discussion du projet de loi portant réglementation du travail dans les industries.

Article 7

La discussion continue sur l'article 7.

Cet article est mis aux voix et adopté.

Articles 8 et 9

Après une courte discussion entre MM. Brousse, Beauregard et le rapporteur, les articles 8 et 9 sont mis aux voix et a toptés.

L'ENSEMBLE

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté par 362 voix contre 14.

La séance est ensuite levée.

SÉNAT

Avant la séance

Le rachat de l'Ouest va subir aujourd'hui un rude essaut.

Aussi, bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, un public aussi nombreux qu'élégant assiège galeries et tribunes.

Chose rare au Sénat, les cartes des tribunes font prime ; vraiment on se croirait à une grosse séance du Palais-Bourbon.

La séance promet, il est vrai, d'être fort intéressante. C'est M. Maurice Rouvier qui parlera le premier : M. Caillaux répondra au discours de l'ancien président du Conseil ; M. Barthou, ministre des Travaux publics, interviendra dans le débat ; enfin M. Clémenceau montera à la tribune pour poser la question de confiance.

La séance

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Au banc des ministres on remarque MM. Clémenceau, Caillaux, Barthou, Pichon, Maujan.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

M. Maurice Rouvier

sénateur des Alpes-Maritimes, monte à la tribune (vifs mouvements d'attention).

L'ancien président du Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention de reprendre le discours qu'il a prononcé à la dernière séance. Il se propose seulement d'ajouter quelques mots.

Le sénateur des Alpes-Maritimes insiste pour que le président du Conseil laisse le Sénat régler la question du rachat en toute indépendance.

M. Caillaux

monte à la tribune.

Le ministre des finances répond point par point au discours prononcé par M. Rouvier, au cours de la séance de mardi.

M. Caillaux commence par démontrer que la Compagnie de l'Ouest sera en état de liquider sa dette.

Le rachat de l'Ouest constituera, en outre, un avertissement à l'adresse des autres Compagnies, et une sorte de préface d'étatisation de tous les réseaux.

« M. Rouvier a déclaré que l'Etat ne peut pas mieux faire que l'initiative privée, parce que *l'industrie* a des nécessités dont les entreprises d'Etat forcément s'accommodent mal. La marche des entreprises d'Etat est subordonnée à l'Etat du budget. Leur fonctionnement est nécessairement assujetti à des règles préventives et à une succession de contrôle qui sont absolument inévitables, et qui constituent des entraves dont l'industrie libre a le bonheur d'être affranchie. »

Le ministre des Finances s'efforce à démontrer que M. Rouvier a tort, parce que l'Etat est capable d'assurer la gestion d'un réseau aussi bien qu'une compagnie.

Après avoir raché l'Ouest, M. Rouvier prétend que le public demandera tout de suite au gouvernement des abaissements de tarifs. Ces réductions, le public les a réclamées depuis bien des années à l'Ouest, mais l'Ouest résiste toujours, tandis que l'Etat ne pourra pas résister, et il abaissera forcément. »

M. Caillaux fait remarquer que l'Etat n'abaissera pas. Il a les moyens de pouvoir résister aux demandes du public, aussi bien que la Compagnie de l'Ouest.

Le ministre des finances prie, en terminant, le Sénat d'accorder jusqu'au bout sa confiance au gouvernement, qui a étudié très sérieusement la question du rachat du réseau de l'Ouest, et qui ne l'aurait pas proposé au Parlement, si l'opération était mauvaise.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, monte à son tour, à la tribune.

L'orateur appuie certains arguments présentés par son collègue.

« Nous poursuivons, dit-il, le rachat de l'Ouest, et non le rachat général. »

L'orateur se demande, en terminant, pourquoi la France serait la seule à être frappée d'une incapacité exceptionnelle, alors qu'à l'Etranger tous les réseaux sont exploités par l'Etat.

M. Clémenceau

monte à la tribune, et pose la question de confiance.

Le président du Conseil affirme que, contrairement aux déclarations de M. Rouvier, il n'a nullement l'intention de troubler la sérénité du vote du Sénat, et que la question du rôle constitutionnel du Sénat n'est nullement engagée dans cette affaire.

« Je vous livre simplement notre programme, dit en terminant M. Clémenceau, vous le jugerez. »

La discussion générale est close.

Le Vote

Amendement Prevet

Le président annonce que le scrutin est ouvert sur l'amendement qui a été déposé par M. Prevet.

Le scrutin donne les résultats suivants

Nombre des votants .	251
Majorité absolue . .	126
Pour.	123
Contre	128

L'amendement est repoussé.

L'ARTICLE 1er

Le président met ensuite aux voix l'article 1er du projet de loi

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants .	267
Majorité absolue . .	134
Pour.	151
Contre	116

L'article 1er du projet de loi est voté par 35 voix de majorité.

La séance est levée.

Etat-Civil

MARIAGES

Agostini Ange-François, retraité, et Paris Françoise Virginie, repasseuse.

Lenets Raphaël, maître au cabotage et Cardi Clai e-Marie, tailleuse.

Costa Thomas, employé de commerce, et Cambiaggi Marie Toussaint, ménagère.

Gualtella Joseph, préposé des douanes, et Andreani Marie Toussaint, ménagère.

DÉCÈS

Vanturini Alexandrine. — Sposa Antoine-Ange.

Morelli Lucie, veuve, 66 ans.
Parigi Estelle-Marie, veuve, 79 ans.
Brunini Michel-Ange, veuf, 79 ans.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT JEAN. — Le fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée le vendredi, 26 juin : à 7 heures du matin, messe de communion générale, après la messe Exposition du Très-Saint-Sacrement, à 10 heures Grand'Messe.

Le soir, à 5 heures, vêpres suivies du sermon, de l'amende honorable et du Salut.

N. B. — Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES COCHERS. — Les cochers sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 9 heures, Bourse du Travail, place Celetia.

SYNDICAT DES GARÇONS LIMONADIER. — Les membres du dit Syndicat sont priés de se réunir en local habituel pour vérification des comptes.

Le Secrétaire et le Trésorier sont priés de porter les registres.

Le Président, A. Violetta.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées en supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules du blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. Buiti.

AJACCIO
Café et Restaurant du Globe
MEPPI
10, Cours Napoléon, Ajaccio
CUISINE BOURGEOISE
CONSOMMATIONS DE MARQUE
CHAMBRES MEUBLÉES
PRIX MODÉRÉS
Grande Cour et Jardin
ON PREND DES PENSIONNAIRES
BILLARD

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
3, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations artificielles et naturel.

Ciment de Portland pour dallages, *réservoirs, caves, enduits.*

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabrique de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

Maladies du Système nerveux
Prof. G. B. Pellizzi
Directeur de la Clinique des maladies *nerveuses et mentales*, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la R. Université de Pise.
Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. PISA.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

BIJOUTERIE MATTEI

CESSATION DE COMMERCE

Aperçu de quelques prix

Réveils matin à partir de	2.95
Chapelets p. Première Communion, monture argent, à partir de	0.50
Missels pour Première Communion à partir de	4.50
Dizaines id. (doubles et simples) id.	2.00
Médailles or à partir de	6.00
Médailles argent à partir de	0,50
Crucifix or à partir de	6.00
Crucifix argent à partir de	0,50
Colliers or à partir de	17.00
Colliers argent à partir de	2.00
Broches or à partir de	10.00
Broches argent à partir de	1.25
Bracelets or à partir de.	30.00
Bracelets argent à partir de	1.00
Epingles à cravattes or à partir de	4.00
Epingles à cravattes argent à partir de	1.00
Epingles à nourrices argent à partir de.	1.40
Remontoirs or de dames à partir de	26.00
Remontoirs or pour hommes à partir de.	48.00
Remontoirs argent pour hommes et pour dames à partir de	13.00
Chaînes de montres or pour hommes à partir de	39.00
Chaînes de montres argent pour hommes à partir de	4.00
Sautoirs or pour dames à partir de	45.00
Sautoirs argent pour dames à partir de.	4.50
Bagues or fantaisie à partir de	4.00
Chevallières or pour hommes à partir de	12.00
Boucles d'oreilles or à partir de	3.50
Ronds de serviettes argent à partir de	4 »
Timbales argent à partir de	10 »
Hochets argent à partir de	1 »
Dès à coudre argent à partir de	1,25
Parures de chemises argent et argent doré à partir de	3 »
Pendules tableaux à partir de.	25 »
Garnitures de cheminées (les 3 pièces) à partir de	10 »
Services en écrin argent et argent doré, à découper, à poisson, à salade, à fraise, etc., etc., à partir de	20 »

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 177 — SAMEDI, 27 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gallicano.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 28
Fête de Demain : Sacré-Cœur de Marie.

26 JUIN

OU EN EST
LA QUESTION MAROCAINE

L'*Officiel* ne reproduit jamais qu'imparfaitement la physionomie de la séance, surtout lorsqu'il se produit ce qu'il se contente d'appeler des « mouvements. » Il faut avoir vu M. Jaurès à la tribune et les socialistes sur leurs bancs, pour s'expliquer cette foudroyante apostrophe enfin échappée à la patience du ministre des Affaires étrangères, M. Pichon : « Je ne sais pas, Monsieur Jaurès, qui vous a autorisé à parler au nom de l'Allemagne comme vous le faites ! » L'Allemagne, en effet, a toujours à la Chambre, en M. Jaurès, un avocat d'office, chaque fois que s'évoque à la tribune l'affaire du Maroc. A trois reprises, l'autre jour, il insinua et finit par affirmer que si le gouvernement avait ordonné au général d'Amade de préparer l'évacuation progressive des Chaouia en y organisant la police, c'est que l'Allemagne l'y avait contraint. Et, pour prétendre cela, sur quoi s'appuyait il ? Sur un article comminatoire d'un journal quelconque d'Outre-Rhin !

Si les relations franco-allemandes, qui sont actuellement parfaitement correctes, pouvaient être troublées, elles le seraient par de pareilles insinuations. Est-ce, en effet, travailler pour la paix que de prétendre, chaque fois que le gouvernement français prend une décision prudente et mesurée, qu'il agit sur les injonctions de l'Allemagne ? Un agent provocateur, déterminé à brouiller les cartes, ne se comporterait pas autrement.

A son banc, d'ailleurs, M. Jaurès a la même attitude qu'à la tribune et toute la Chambre a été indignée des ricanements inconvenants dont lui et ses amis ont accueilli la lecture du rapport du général Lyautey rendant hommage au général d'Amade, à ses officiers et à ses troupes, lecture qui a été faite par M. Pichon et qui était comme la consécration officielle de ce passage, tout vibrant de patriotisme, du discours de M. Paul Deschanel parlant en témoin enthousiaste de ce qu'il a récemment eu sous les yeux :

« Dans ce cadre, conforme à nos traités avec l'Europe, à nos accords avec le Maroc, nous pouvons laisser toute la liberté de leurs mouvements aux hommes que vous avez choisis et qui sont dignes de toute votre confiance : d'Amade, Bailloud, Lyautey, et hier encore, Philibert. (Applaudissements).

» Ils ont sous leurs ordres des hommes incomparables : ces marins qui, dans une mer aussi dure, sur les côtes les plus inhospitalières du globe, ont fait preuve d'une si admirable endurance, et nos troupes d'Afrique. (Applaudissements).

» Il faut avoir vu de près ces soldats, avoir causé avec ces blessés impatients de reprendre la lutte, avoir senti ce frémissement de vaillance et d'enthousiasme pour savoir ce que la France peut attendre de son armée d'Afrique. Je le dis sans faux orgueil, il n'y a pas au monde de troupes plus disciplinées, plus brûlantes de courage et de patriotisme. (Vifs applaudissements).

» Et ces officiers, ces soldats nous sauront gré de confondre dans le même hommage les nobles femmes qui leur ont donné des soins ; non seulement elles réconfortent là-bas malades et blessés, mais elles animent de leur exemple l'armée et la population civile, et jettent sur cette terre d'héroïsme un rayon de beauté morale et de poésie (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs). »

Pourquoi ces efforts, ces sacrifices ? Parce que nous sommes en Algérie et qu'il faut à l'Algérie un Maroc tranquille et libre, parce que nous sommes une grande puissance musulmane, que nous exerçons l'autorité sur 6 millions d'indigènes, parce que nous avons au Maroc une situation économique qui nous met au premier rang des puissances intéressées, comme celles-ci, d'ailleurs, l'ont elles-mêmes nettement reconnu par le rôle pacificateur qu'elles nous ont confié aux termes de l'acte d'Algésiras.

Ce qui fait l'intérêt des interpellations adressées au gouvernement sur l'état actuel de la question marocaine, c'était de savoir les intentions du gouvernement relativement à la durée de notre action militaire dans les Chaouia et à l'attitude qu'il lui convient de prendre vis-à-vis de Moulaï Hafid.

Après la campagne très brillante conduite par le général d'Amade, la pacification des Chaouia est assez avancée pour qu'on songe à préparer l'évacuation et à limiter notre effort sans en perdre le fruit. M. Pichon a indiqué comment il comptait s'y prendre : donner confiance aux indigènes, former des centres d'influence pacifique et d'influence administrative où se fortifieront les autorités chérifiennes, favoriser l'installation de forces indigènes que nous abandonnerons à elles-mêmes dès qu'elles seront assez solides et offriront assez de garanties. On ne peut pas évidemment fixer dès maintenant la date où ce sage projet pourra se réaliser, mais le ministre a déclaré qu'on s'attacherait à l'avancer autant qu'il dépendra de nous.

« Notre occupation se terminera, comme il a toujours été dit, par une organisation régulière de la police, faite d'accord avec l'Espagne, à Casablanca. » Cela est conforme non pas au plan de tel ou tel parti, mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Ribot, au milieu des applaudissements de toute la Chambre, aux intérêts de la France.

Restait l'autre question, celle des deux sultans. Le ministre des Affaires étrangères a soutenu la thèse qu'alors même que Moulaï-Hafid serait maître de tout le Maroc, il ne dépendrait de la France, ni d'aucune autre puissance de le reconnaître isolément. L'Europe, à Algésiras, a traité collectivement avec Abd-el-Aziz, c'est collectivement qu'elle devrait, si les circonstances le lui imposaient, défaire ce qu'elle a fait en 1906. Alors, commedit le *Times*, la France et les autres puissances traiteront avec Moulaï-Hafid qui, s'il faut en juger par les événements actuels, deviendra un jour le souverain du Maroc, comme s'il avait succédé à son frère et avait accepté ses devoirs et ses responsabilités. »

M. Pichon, au cours de ses déclarations, a fait remarquer que « si nous avions voulu faire la guerre à Moulaï-Hafid, nous n'aurions pas eu grand peine à nous débarrasser de ses mehallas, comme on aurait voulu que nous le fissions, et à nous emparer de sa personne. — Qui on, a alors demandé M. Jaurès. — Moi ! a répondu très nettement M. Etienne, et M. Etienne était peut-être dans car c'est contre Moulaï-Hafid qu'il le vrai, a fallu combattre pour la pacification.

Quoi qu'il en soit, le mal est fait et les récriminations ne serviraient à rien. Une politique de réserve nous est d'autant plus imposée que malheureusement le retour de toutes les difficultés anciennes n'est pas improbable.

La Rouvraye.

Propos d'Actualité

La Démission de Sarah

Sarah Bernhardt a donné sa démission de professeur au Conservatoire. Le temps qu'elle y passa n'ajouta rien à sa gloire et les nombreux admirateurs de la grande artiste s'étonnaient plutôt qu'elle eut brigué ce poste.

On sait quelle est l'origine de cette nomination qui fit quelque bruit, il y a onze ans plus d'un an. La Grande Chancellerie refusa la croix de la Légion d'Honneur à Sarah Bernhardt sous prétexte qu'elle ne possédait aucun titre n'ayant rendu aucun « service public !...

Les artistes n'ont aucun droit, pareil il, aux honneurs nationaux. C'est là, sans doute, un vestige des temps où l'on se complaisait à les appeler dédaigneusement « les gens de tréteaux ». Par une bizarre coïncidence nous ci ont toujours brigué avec acharnement les décorations. Déjà Talma, le grand Talma avait été évincé ; par contre, un inconnu Samson, premier ténor à l'Opéra obtint le ruban rouge sous la rubrique : « garde national actif ».

Mais la Garde n'existe plus. Sarah fut donc, au pis aller, professeur au Conservatoire.

Avant d'être immatriculée parmi les « fonctionnaires » du Conservatoire, elle était Sarah, simplement la grande Sarah, et il n'y en avait pas deux au monde. Après, elle était devenue une partie de quelque chose un rouage dans une machine...

Mais depuis deux promotions de la Légion d'Honneur ont passé et Sarah ne fut point nommée. Alors, le dépit lui dessilla les yeux. — Il y a, se dit-elle, un grand nombre de pierres à la base d'une pyramide, il n'y en a, qu'une au sommet ; le rossignol chante sur dans les buissons en fleurs, tandis que les oies volent en troupes...

Et elle vient de donner sa démission.

Je retrouve à ce propos une curieuse boutade d'Alphonse Karr, publiée vers 1840. La voici :

« Allons, donc, messieurs les Comédiens, dit l'auteur des Guêpes, vous payez dans une année plus d'argent que n'en gagnent dans toute leur vie une foule de gens savants distingués, laborieux ; un tâcheron a de bien plus forts appointements qu'un ministre, une danseuse qu'un général en chef. Il n'est pas un comique qui, en exagérant trois fois par semaine les infirmités que la Nature peut lui avoir données, ne réunisse ses trente mille francs au bout de l'année. Allons, Messieurs, laissez donc la considération aux pauvres diables ! Nous vivons, d'ailleurs, à une époque où on n'y tient guère, et vous pourrez leur acheter leur considération pour le quart de vos appointements. »

Ceci se passait en 1840 — Déjà !

A. Capello.

Le Colonel Brunsaux

Fils d'un docteur en médecine, M. Brunsaux (Paul) naquit le 4 octobre 1855, à Beaumont (Meurthe). Il entra à l'Ecole spéciale militaire le 24 octobre 1874 et fut nommé sous-lieutenant en 91e d'infanterie le 1er octobre 1876.

---

228 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

Les trois sont venus

— Tu l'as promené dans le bois, hier, après la neige ?

— Après comme avant. Ne vous l'ai-je pas raconté ? Puisque c'est grâce à moi que M. de Croix-Vitré n'est pas mort.

— Tu es entré dans la hutte ?

Ciboulot ne répondit pas, tout d'abord. Dornak reprit, lentement :

— J'ai reconnu les sabots dans la neige...

— C'est vrai.

— Qu'est-ce que tu allais faire là ?

— J'y portais le comte et je voulais le ranimer, auprès du lac... Mais...

— Mais tu as eu peur, parce que le cadavre y était déjà, n'est ce pas ?

— Oui.

— Il faudra dire cela à la justice, parce que le datail peut servir pour faire connaître l'heure à laquelle le crime a été commis... Seulement, pourquoi ne m'as-tu rien dit, ce matin ?

— Une frayeur que je ne peux pas m'expliquer. J'aurais voulu... que personne ne sût — pas même toi — que j'étais allé... de ce côté de la forêt... et je ne me dontais pas que tu reconnaîtrais si aisément ma piste...

— D'où vient cette frayeur ?

— Je ne sais pas, te dis-je... C'est irraisonné... Et si tu es le seul à avoir deviné ma présence près de la cabane, garde moi le secret, veux-tu ?

— Soit... Mais tu n'as pas l'air rassuré... est-ce que tu aurais certaines raisons de deviner le nom de celui qui a fait le coup ?...

Après un long temps, Ciboulot se décida :

— Il vaut mieux que je réponde : Non...

— Tu sais quelque chose ? fit Dornak, anxieux, à voix basse.

Ciboulot secoua la tête.

— Tout ce que je te demande, je le répète, c'est de ne pas dire que tu as découvert la trace de mon passage près de la cabane...

— Mais je ne serai pas le seul à examiner ces traces... D'autres vont les voir... et s'ils te reconnaissent à leur tour ?

Henriot baissa le front.

— A la grâce de Dieu, père... A ce moment-là, nous verrons !

Ils rentrèrent. Le malade paraissait transfiguré. Une fièvre le brûlait.

Alors, Henriot, ayant jeté les yeux sur Rose-Lison, remarqua qu'il y avait un vague effroi sur le joli et délicat visage de la jeune fille. Elle considérait son père à la dérobée, essayant de deviner tout ce qui se passait, en ce moment, dans l'âme du vieillard. D'après, comme Henriot lui-même l'avait été huit à l'heure, non seulement par son attitude étrange, mais encore, mais surtout, par ces énigmatiques paroles :

— Les temps sont venus !

Ce n'était pas la première fois qu'elle les entendait, ces paroles, et, depuis longtemps, elle en avait compris la menace. Malgré elle, Lison faisait des rapprochements. Et ces rapprochements aboutissaient à une conclusion qui l'épouvantait... Croix Vitré avait tué Germaine !... Elle se rappelait, en effet, que depuis le drame de la Pomme-de-Pin, quand le vieillard avait senti renaître une force, il lui avait dit :

— N'aie plus de crainte... C'est moi, maintenant, qui te protégerai...

Et il n'avait vécu, depuis lors, que pour la sauver, elle, et pour la châtier, l'autre... en même temps qu'il châtierait aussi Nathalie et son fils... Voilà ce qu'il voulait dire, lorsqu'il murmurait : « Les temps sont venus ! » Ce qui prouvait, chez le comte, cette arrière pensée de châtiment, n'était-ce pas toutes les précautions dont il s'était entouré pour que sa guérison restât inconnue ? Cette promesse qu'il avait exigée de Rose ? Ce serment qu'il avait demandé au docteur Fontenaille ?... Et, ce qui le prouvait plus que tout, n'était-ce pas l'indifférence passive, voulue, avec laquelle il avait subi la honte de l'interdiction ?... De cette interdiction qui le retranchait véritablement des vivants, qui lui enlevait sa vie civile, pour en faire une créature qui n'était même plus responsable de ses actes devant la loi ?... Lison frémissait, à cette pensée :

— Est-ce bien ce qu'il a voulu ?. N'être plus responsable devant des jurés ?.. Et, sans crainte, pouvoir commettre librement un meurtre ?..

En dépit de l'infamie de Germaine... malgré la voix qui, du fond d'elle, lui criait : « C'est justice ! » Lison sentait une sueur froide inonder son front, à la pensée que son père était devenu meurtrier... Car tous ses doutes se changeaient en certitude, au fur et à mesure qu'elle réfléchissait, qu'elle se souvenait et qu'elle comparait... Ce meurtre était le résultat logique de la vie de son père, depuis des mois... Et le regard de Lison, se relevant soudain, lorsque Dornak et son fils rentrèrent, rencontra le regard éperdu d'Henriot. Ce fut un éclair. Cela dura une seconde. Et ils baissèrent les yeux, très pâles et très tremblants. Peu de minutes après, ils purent échanger quelques mots, dans le hangar.

— Henriot... la vérité ?

— Que veux-tu savoir de moi ?

— Que penses-tu du meurtre de Germaine ?

— Mais, Lison, je n'ai aucun renseignement, aucun indice, rien !...

— Henriot, dit-elle avec une émotion difficilement contenue, tu te rentais autrefois que rien ne t'échappait de ce qui se passait, dans la forêt, à dix lieues à la ronde...

— Oh ! Lison, c'était des paroles en l'air...

(A suivre)

Lieutenant au 6e régiment d'infanterie le 11 mars 1882, M. Brandeaux s'embarqua pour la Tunisie le 10 avril suivant ; il prit part à l'expédition et ne revint en France qu'au mois de mai 1884 pour occuper un emploi de son grade au 105e (décision du 10 avril 1884).

Promu capitaine au titre du 109e, le 30 novembre 1887, M. Brandeaux offrit, peu de temps après, sa démission qui fut acceptée le 20 février 1888. Mais le 10 juillet de la même année, il fut admis à servir, au titre étranger, comme capitaine, au 2e régiment étranger. Le 15 décembre 1890, il servit au titre français ; il était alors au Tonkin depuis le 20 février 1889 et ne rentra en Algérie que le 10 août 1891 après avoir pris part à diverses opérations de guerre en Extrême-Orient.

Le 10 septembre 1893, le capitaine Brandeaux fut mis hors cadres pour aller au Dahomey où le général Dodds lui confia le commandement de la compagnie blanche (légion) du 2e groupe (commandant Boutin) du corps expéditionnaire. A la suite de cette seconde expédition qui se termina par la capture de Behanzin, M. Brandeaux reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur (décret du 27 décembre 1893). Il rentra en Algérie le 18 avril 1894 et fut affecté au 1er régiment de tirailleurs algériens (9 mai 1894), puis au 2e régiment étranger (27 juin 1894).

En 1895, le 3 août, cet officier partit pour Madagascar ; il fit partie du régiment d'Algérie et de la colonne légère et se distingua au combat de Tsinaindroy (15 septembre), à celui de Sobotsy (26 septembre) ainsi qu'à la prise de Tananarive (30 septembre). Sa belle attitude au feu le fit citer à l'ordre général n° 87 du corps expéditionnaire.

Au commencement de l'année 1896, M. Brandeaux reprit le commandement d'une compagnie du 2e étranger, en Algérie ; il exerça les fonctions d'adjudant-major à ce régiment au mois de septembre suivant jusqu'au 25 mai 1897, date de sa promotion au grade supérieur. Il occupa alors le poste de major au 1er étranger et fut maintenu à ce régiment en qualité de chef de bataillon le 8 octobre 1899 ; c'est dans cette position qu'on le nomma officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1901.

En 1903, le commandant Brandeaux fut mis hors cadres pour être employé à Madagascar ; il revint au 1er régiment étranger, l'année suivante et fut promu lieutenant-colonel au 12e d'infanterie, à Perpignan, le 31 décembre 1903. Du chef-lieu des Pyrénées-Orientales, il alla, en 1906, à Sidi-bel-Abbès, au 1er régiment étranger et, peu de temps après, on le plaça hors cadres (colonies). Par décret du 24 mars 1908, il a été placé à la tête du 103e régiment d'infanterie avec la grade supérieur.

M. le colonel Brandeaux est titulaire de la médaille coloniale, agrafe « Tunisie », de la médaille commémorative des expéditions du Tonkin, du Dahomey et de Madagascar ; il porte également les décorations de chevalier de l'ordre du Dragon de l'Annam, d'officier des ordres du Nichan-Iftikhar de Tunis et de l'Etoile noire du Bénin.

Autour du Brevet élémentaire

Les examens du Brevet élémentaire de garçons et de filles ont soulevé dans la presse locale de sages et intéressantes réflexions qui, quoique présentées à des points de vue différents, n'en contiennent pas moins un enseignement des plus utiles et des idées très justes sur lesquelles il est bon en même nécessaire de s'arrêter un moment.

Nous ne voulons ni féliciter ni blâmer Mmes les examinatrices, ni MM. les examinateurs, convaincu que nous sommes qu'ils ont noté très consciencieusement toutes les compositions qui leur ont été soumises, en y apportant cependant tout le fonds d'indulgence que leur devoir de fonctionnaires honnêtes et bienveillants leur permettait.

Néanmoins, sur les 456 demoiselles qui ont affronté, le 15 juin, cet examen, à peine 23 d'entre elles ont été reçues, alors que les 131 autres sont refusées, comme l'on dit vulgairement, sur le carreau (nous ne disons pas sur le trottoir).

Le lundi suivant, qui était le tour des garçons, sur 85 aspirants qui se sont présentés, 19 seulement ont été déclarés définitivement admis.

Ce qu'il y a surtout à retenir — et

plus grand avantage des membres de la Commission — c'est que ni pour les garçons ni pour les filles, il n'y a pas eu de victimes aux deux dernières séries. A ce point de vue, il est bon de constater que c'est un véritable succès sur les précédents examens, évidemment parce que l'on s'est trouvé en présence d'élèves ayant bien travaillé et bien préparé toutes les parties pourtant si variées de ces trop longs programmes. On ne pourra donc pas dire, si jamais on en avait envie, que c'était toujours presque de parti pris que la Commission faisait des victimes à toutes les séries de l'examen.

Cependant, beaucoup de gens se demandent encore à quoi il faut attribuer alors ce trop grand nombre d'échecs ?

D'aucuns prétendent que les compositions, tant de français que de calcul, sont choisies, à dessein, *un peu trop difficiles pour des jeunes gens* âgés à peine de seize ou dix-sept ans, alors que d'autres disent, au contraire, qu'on ne donne que des compositions de cours, que tout candidat au brevet élémentaire doit savoir traiter sinon très bien, du moins passablement. Et il ne vient à l'idée de personne que professeurs et instituteurs ne remplissent pas avec zèle et très consciencieusement tous leurs devoirs professionnels. Alors, pourquoi tant d'échecs, parfois multiples, même parmi ceux ou celles que maîtres et maîtresses classent au nombre de leurs meilleurs élèves ?

Est-ce réellement la faute des programmes qu'on dit être trop chargés, ou la mentalité du plus grand nombre de nos filles et de nos garçons ne peut-elle pas s'assimiler avec assez de facilité les leçons scientifiques ou littéraires qu'on leur expose ?

Nous laisserons à des personnes plus compétentes ou plutôt aux pouvoirs publics, le soin de rechercher, pour y porter remède, quelles sont les causes qui amènent de si maigres *résultats aux examens du brevet élémentaire*, mais nous voudrions, dès à présent, appeler plus spécialement l'attention des pères de famille ou des parents intéressés sur cette grave et délicate question : ils devraient plus mûrement *réfléchir sur les déceptions* qui pourraient les attendre dans l'avenir, et surtout étudier et examiner à fond, pour les bien connaître, les aptitudes spéciales de leurs enfants, avant de les engager vers la carrière si ingrate, si épineuse, et chaque jour plus encombrée, de l'enseignement.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERELLI D'ALESANI. — J'ai eu la bonne lorsque j'assistai, l'autre jour, à Perelli, à un fort beau mariage : celui de M. Guy Fondani de Pacli, unique rejeton d'une très vieille et très honorable famille de Sante Reparata-di-Balagna, avec Mlle Victorine Ricci, la ravissante fille de M. André Ricci.

Certes, une noce est agréable toujours, même dans nos montagnes, où un tantinet de *cruauté ne messied pas entre mœurs*.

Mais ce qui nous étonna, nous ravit, à l'avenir, ce fut de constater avec quel bon goût, quels soins minutieux, fut organisée cette fête inoubliable.

Tout fut parfait et l'on ne se départit un seul instant du bon ton et de l'urbanité la plus exquises.

Le temps semble ne pas nous favoriser tout d'abord ; mais le petit grain du matin fut de courte durée et, par un chemin frais et parfumé, on se rendit à la mairie, puis à l'église.

Celle-ci était bondée, ainsi qu'aux plus beaux jours ».

La cérémonie fut longue et l'allocution de M. l'abbé Regismal, émue et bien sentie.

Le messe dite, on se pressa, pour le lunch, dans la maison nuptiale.

A midi, on se mit à table. Ah ! lol ; libre à vous de ne pas m'approuver, mais souffrez que je me désintéresse un instant des époux et des convives pour vous dire tout le bien que je pense de Théodine M., l'excellente cuisinière.

Son repas fut délicieux. On le lui fit bien voir.

Mais on est au champagne. A vous époux, et à vous exclusivement toutes nos attentions.

Mlle Victorine Poggi adresse à ses cousins, dans la langue des dieux, les meilleurs vœux de son âme.

Mais le clou de la fête, c'est le compli ment débité par la petite Adélaïde, une jolie poupée de 6 ans. Elle nous fit rire et pleurer.

Enfin, le repas terminé, à 4 heures, les nouveaux mariés se lèvent et s'envolent ainsi que des tourterelles. Bon voyage de noce !

Nos meilleurs vœux vous accompagnent, heureux époux ! — J. P. D.

***

SARTÈNE. — Dimanche dernier une conférence socialiste a été donnée dans cette ville par le citoyen Jean Fieschi du groupe socialiste de Solleuaro, ancien candidat du parti socialiste au Conseil général dans le canton de Petreto-Bicchisano.

Un nombreux public assistait à cette réunion présidée par le citoyen Giannetti, assisté des citoyens Alerie et Carrias, comme assesseurs.

Le citoyen Fieschi a magistralement exposé la doctrine socialiste et les principaux traits du collectivisme. Il a terminé sa conférence en donnant un aperçu de la situation économique de la Corse, et en engageant ses habitants à s'unir contre la classe capitaliste et les politiciens qui la dirigent.

Le citoyen Carrias a développé ensuite l'Internationalisme.

En résumé, fort auditoire, frénétiques applaudissements et belle journée pour le socialisme.

Nécrologie

Le Comte et la Comtesse Edmond d'Equevilley

Le courrier de Paris nous apporte à quelques jours d'intervalle deux bien tristes nouvelles : la mort de M. le comte Edmond d'Equevilley et celle de Mme la comtesse d'Equevilley, sa femme, décédés les 2 et 17 juin. Le comte et la *comtesse d'Equevilley* étaient les beaux-parents de notre cher et regretté député de Calvi, M. Malaspina. La douleur de Mme veuve Malaspina et de son fils Ambroise sera partagée par tous les Corses qui passèrent à Paris et furent *les hôtes de la famille d'Equevilley*. Les portes du salon de la comtesse d'Equevilley furent toujours toutes grandes ouvertes à nos compatriotes. Ils y trouvaient l'hospitalité la plus large et la plus charmante, car Mme d'Equevilley joignait à la plus grande douceur, à la plus grande bonté et à toutes les qualités du cœur les plus hautes qualités d'un esprit vif et distingué. A ses côtés, M. le comte d'Equevilley remplissait, avec une affabilité, une bonne grâce et un bonne humeur qui charmaient tous ceux qui l'approchaient, les devoirs du maître de la maison.

Cette double perte ira droit au cœur de tous ceux qui les connurent. Nous prions Mme veuve Malaspina, M. Ambroise Malaspina, ainsi que M. Maurice d'Equevilley, percepteur à Belgodere et Mme d'Equevilley, enfants du comte d'Equevilley, de vouloir bien accepter nos plus sincères et nos plus vifs compliments de condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 23 juin 1908.

L'ensemble du marché s'abordait à l'exception de notre Rente qui s'inscrit à 94 07. Le Turc et les Fonds russes, l'Extérieur sont plus faibles. le Portugais et l'Italien se retrouvent sans changement. Nos Sociétés de Crédit restent fermes. Les opérations sociales du Crédit Foncier suivent leur marche accommodante et les bénéfices de 1908 s'annoncent comme devant être sensiblement supérieurs à ceux de 1907 qui ont permis de porter le dividende à 30 frs.

Les valeurs industrielles et de traction sont moins bonnes ainsi que les Mines d'Or.

L'action Ouest Africain Français progresse encore à 5/2, la part à 178.50. On échange à 42.10 la General Phosphate.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer du Guyaz est en plus-value à 447.50. Les obligations de la Cie de Tramways Force et Lumière à Rio de Janeiro sont demandées à 413.

Les actions du Crédit Foncier Mexicain sont bien tenues à 329 ; on prévoit pour l'exercice en cours une importante augmentation des bénéfices.

Les obligations du chemin de fer du Nord Est de l'Espagne sont fermes à 449.50. Les actions Kouvigne Lille Roubaix Tourcoing se négocient à 242 ; elles ont de cours une intéressante perspective de hausse. L'action de la Société Générale d'Etudes progresse à 227.

Nos chemins de fer ne varient pas.

A Saint-Jean

A Saint-Jean les fêtes se succèdent avec une dévotion inlassable et un concours admirable. M. le Curé se multiplie, et sa parole se répand comme une huile de bénédiction dans les cœurs. MM. les vicaires, tous bien doués, font retentir sans cesse la chaire sacrée d'accents émus.

Aujourd'hui, on célèbre le Saint Cœur de Jésus. On se croirait au temps de Mission. Mille deux cents personnes se sont approchées de la Sainte-Table

Hier, c'était la fête du Saint Précurseur du Fils de Marie. L'église était toute tendue de soie et d'argent. Le maître-autel surtout brillait de mille feux simulant des gerbes de lumière et des losanges d'or. Un bon point à M. l'abbé Zattera pour son génie organisateur ! Le bon et aimable curé de Sainte-Marie officiait avec une piété parfaite.

Après la messe, chantée avec *maestria*, M. le chanoine Casanova a réuni à sa table tous les prêtres de la ville de Bastia. Au dessert, Mgr Girolami, dans une improvisation sublime de poésie et de tact, a porté la santé des deux Paroisses, et a bu à la prospérité et au bonheur de Bastia ! Toutes ses paroles ont été soulignées d'applaudissements.

Mgr Girolami nous quittera bientôt, pendant l'été, pour aller se reposer sous l'ombre opaque des châtaigniers et des pins séculaires de son pays natal, ce pays merveilleux qu'il a chanté avec tant de talent et d'amour. Il nous doit de retourner parmi nous avec l'Automne. Bastia, qu'il aime, et où il très aimé, très connu et très considéré, lui a refait sa santé ébranlée par un travail opiniâtre et un climat trop vif pendant l'hiver. Nous lui disons donc : Au revoir !

G. d. M.

APRÈS LES
REPAS

Ressentez-vous une sensation de bonheur, comme si vous aviez trop mangé ? Eprouvez-vous la tristesse ? C'est que vous souffrez de mauvaises digestions. Pour éviter ces ennuis, vous hésiterez, sans doute, de manger. Alors, vos forces diminueront et votre estomac deviendra encore plus faible. Le seul moyen de vous guérir, c'est de vous fortifier l'estomac en prenant de la Tisane Américaine des Shakers. Lisez ceci :—

" Pendant trois mois je fus garder le lit, en proie à une maladie d'estomac, et souffrant le martyre. Enfin, je me procurai la Tisane Américaine des Shakers, et je me porte maintenant comme un charme."
—M. de Wilque, 109 rue de la Gare, Roubaix (Nord). 3.2.1908.

PRENEZ
LA TISANE
AMÉRICAINE
DES
SHAKERS

Dépositaire à M. Portail, Pharmacien à Lille, se trouvant guérie.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762.
Température : Maxima, 22 ; Minima, 19.
Pluie : 0.
Humidité : 75.
Direction du vent : S.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Clair.

Au départ

Les croiseurs cuirassés *Jules Ferry* et *Victor Hugo* ont quitté notre ville hier au *soir à 8 heures, faisant route sur Bizerte.*

Au Port

La *Corte* est arrivé de Propriano et est reparti pour Nice.
La *Golo* est parti pour Propriano.

Etat Civil

NAISSANCES.

Quilici Charles-Jean-Baptiste. — Richaud Paul-Jean-Baptiste. — Genilli Comtesse.

DÉCÈS

Buiolot Louis-Joseph, hôtelier, 29 ans.

MARIAGES.

Guglielmi Baptiste-Jérôme, conducteur à la Compagnie du chemin de fer de Bône, et Antona Marie-Louise.

LOTERIE du Patronage des Ecoles Laïques

Tirage du 14 juillet 1908

Prix du billet 0,10 centimes

LISTE DES LOTS

Panier porte plante.
Support bois verni.
Chocolat Poulain.
Pelle à jardin.
2 Skiantine fantaisie.
Sac à main.
1 paire souliers toile blanche.
3 boîtes cigarettes.
Un panier apéritif.
Un paire souliers Cuir jaune.
Un paire souliers vernis.
Une boîte compas.
Une poupée.
Une boîte coton D. M. C.
Boîte à gants.
Boîte sardines à l'huile.
Un flacon Brillant Bargo.
Tube pâte dentifrice.
Une paire boutons (jumelles).
Un sac à biscuits (riche).
Une lampe métal blanc.
Beurrier cristal et métal argenté.
Un volume.
Un déjeuner.
Une loupe.
Une sabiers (sabots).
Un pot à lait.
Une boîte pâtes d'Italie.
Album pour timbres.
Boîte aquarelliste.
Boîte chicorée.
Porte bouquet.
Une paire souliers jaunes.
Pot à lait.
Cendrière (réclame).
Roche miel.
Une bouteille Gentiane Morelli.
Une bouteille Bastia-Quinquina.
Deux bouteilles Vin Blanc.
Une boîte cigares.
Deux boîtes vermicelles.
Un flacon élixir dentifrice.
Deux porte-allumettes réclame.
Boîte pâte dentifrice.
Bonbonnière.
Pot confiture.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 juin

Thermomètre — 7 heures du matin : 19°, à midi 24 2. + à 4 heures du soir + 22 Maxima + 25°. Minima : 18°.
Baromètre — 7 heures du matin, 707 mm. à midi, 705 mm. 6 heures du soir. 705 mm.
Vent : — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin ; 0 mm.

***

Matinée musicale

Samedi 27 juin à 3 heures précises, 1re audition des élèves des cours d'ensemble de Mesdemoiselles Agostini.

***

Postes et Télégraphes

Ont été admis à l'emploi de surnuméraire des postes-télégraphes, à la suite du concours des 2 et 3 avril 1908.

MM. L.-P. Pietri, G.-E. Marcaggi, C.-J. Mariotti, V.-D. Lamberti, G.-L. Venturini, D. Beretti.

***

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Adèle Moynier, décédée mardi à Marseille, où elle s'était *retirée en quittant Bastia.*

Cette nouvelle a produit une profonde émotion dans notre ville, où Mlle Moynier comptait tant d'amies, et particulièrement parmi ses nombreuses anciennes élèves dont elle a contribué à former le cœur et l'esprit avec tant de dévouement.

Nous adressons à sa famille et en particulier à Mlle Marie Moynier nos respectueuses condoléances.

***

Au Port

— Vap. « Llamone, » cap. Maury, de Marseille, 113 passag., div.
— Vap. « Palestina, » cap. Guillelli, de Livourne, 10 passag.

***

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n°5. S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 28 courant, à 4 heures de relevée, dans la salle du Conseil municipal.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal et de la situation financière. — Admission de nouveaux membres.

Prière d'y assister.

Le Président, J. Alcole.

SOCIÉTÉ ANONYME de Cyrnos-Palace
Grand-Hôtel de Bastia

Les actionnaires de la Société anonyme de Cyrnos-Palace sont convoqués à la première assemblée générale qui aura lieu le 30 juin, à 5 heures du soir, au siège du Syndicat d'Initiative de Bastia, 25, Boulevard Paoli.

Prière de ne pas manquer ou de se faire représenter.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. Bovis.

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Giorgimini frères, de Patrimonio.
S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia
A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00346

BOURSE DE PARIS

25 juin — 26 juin

Rentes de 3 0/0 anciennes 94 35 94 40
— de 3 0/0 amortis. 97.00 — 96.50
ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 26 juin.

On annonce que le général d'Amade, commandant le corps expéditionnaire au Maroc, sera promu prochainement au grade de général de division.

Promotions et Mutations

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations, promotions et mutations dans l'armée.

Infanterie

Sont promus au grade de chef de bataillon :

MM. Giuli, capitaine adjudant-major au 163e d'infanterie ;

de Rocca-Serra Raphaël, capitaine au 24e bataillon de chasseurs à pied.

Casanova, capitaine-trésorier au 163e d'infanterie.

A PARIS
LE CRIME DE LA PÉPINIÈRE
Arrestation de l'assassin de l'ex-banquier Remy

Paris, 26 juin.

M. le juge d'instruction Albanel avait entendu hier, MM. Raiggo, petit-neveu de M. Rémy, et les deux domestiques Thomassin et Courtois, afin de leur faire préciser certains points de leurs premières déclarations.

Ce matin, il a mandé, à son cabinet, le maître-d'hôtel Renard.

Après l'avoir longuement interrogé, et ayant constaté un certain trouble au cours de cet interrogatoire, M. le juge Albanel a acquis la certitude que l'assassin de l'ex-banquier Remy n'est autre que Renard.

M. Albanel a fait mettre le maître-d'hôtel en état d'arrestation et l'a fait écrouer au dépôt.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un *impôt général* sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

L'ARTICLE 32

La discussion continue sur l'article 32.

La commission de législation fiscale propose à la Chambre d'insérer dans l'article 32, qui est en discussion, les dispositions suivantes :

1. A l'égard des établissements ayant moins de 3 ans d'existence, le revenu moyen est calculé en tenant compte des résultats obtenus depuis l'ouverture de l'établissement.

2. Lorsque l'évaluation du renvoi imposable aura été définitivement établi, le contribuable aura la faculté d'opter pour un abonnement valable pour une période de 3 ans.

Une vive discussion s'engage à ce sujet, puis, finalement, la Chambre lève la séance et s'ajourne à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

INTERPELLATION BLANC

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Henri Blanc sur la révocation de M. Roux-Costadeau, instituteur de la Drôme.

M. Blanc

député socialiste unifié de Vaucluse, développe son interpellation.

Après avoir exposé très clairement les faits reprochés à M. Costadeau, l'orateur prononce un long réquisitoire contre le ministre.

Le Ministre de l'Instruction publique

monte à la tribune, et démontre que la révocation de M. Costadeau n'a été prononcée qu'après une enquête très sérieusement menée, et après l'avis du Conseil supérieur de l'Université.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président annonce qu'il a été déposé quatre ordres du jour, et demande à la Chambre de se prononcer sur la priorité.

Ordre du jour de confiance

Le Ministre de l'instruction publique déclare que le gouvernement ne peut accepter que l'ordre du jour de confiance.

Cet *ordre du jour* est mis aux voix et adopté avec une grande majorité.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vif incident

Au début de la séance, un vif incident se produit.

Dix-sept sénateurs viennent protester d'*avoir été portés au Journal Officiel* comme s'étant *abstenus*, alors qu'ils ont *voté contre* la motion Prevet.

M. Couyba

sénateur de la Haute-Saône, s'écrie : « Nous protestons contre de pareilles erreurs de scrutin qui se renouvellent par trop souvent. »

M. Emmanuel Arène

sénateur de la Corse, s'écrie à son *tour* : « Nous demandons une enquête. »

M. Delahaye

sénateur de Maine-et-Loire, prononce cette exclamation : « Tiens, Arène est donc au Sénat ! » (Rires et applaudissements sur plusieurs bancs).

Le Président

calme tout le monde, en annonçant que le bureau procédera à une enquête très sérieuse.

Le calme est ainsi rétabli.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest.

ARTICLE 2

La discussion s'ouvre sur l'article 2, concernant les conditions d'exploitation du nouveau réseau,

M. Flaissières

sénateur radical des Bouches-du-Rhône, *monte le premier à la tribune*.

L'orateur engage ses collègues à voter sans retard l'article 2, du moment qu'ils ont voté hier l'article 1er qui porte le principe du rachat.

M. Flaissières demande ensuite au ministre des Travaux publics à quelle époque le Gouvernement compte-t-il notifier le rachat du réseau de l'Ouest.

M. Barthou

répond que le Gouvernement va s'occuper sans retard de cette question.

Le ministre des Travaux publics prie le Sénat de voter, sans plus aucun retard, le deuxième article du projet de loi.

Le Vote

Aucun orateur ne demandant la parole, le président annonce qu'il va être procédé au vote de l'article 2 du projet de loi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants .	273
Majorité absolue : .	137
Pour.	155
Contre	118

L'article 2 est adopté par 37 voix de majorité.

L'ENSEMBLE

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi prochain.

AU VÉNÉZUÉLA
LA RÉVOLUTION contre LE PRÉSIDENT CASTRO

Paris, 26 juin.

Des dépêches du Venezuela annoncent que la Revolution qui se prépare contre le président Castro ne va pas tarder à éclater.

La Hollande va suivre l'exemple de la France, des Etats-Unis et de la Colombie qui ont virtuellement rompu les relations avec le Venezuela.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-Charles Bonaccorsi, née Agostini, de Favalello ; M. Antoine-Félix Bonaccorsi, lieutenant-colonel d'artillerie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, à Cherbourg ; M. Jean-Baptiste Bonaccorsi, lieutenant d'infanterie coloniale, à Perpignan ; Mme François Ricci, née Bonaccorsi, et M. François Ricci, *prolos sur un Lycée de la Martinique* ; Mlles Charlotte et Antonina Ricci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Charles Bonaccorsi

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Cervione, le 24 juin 1908, dans sa soixante seizième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Valle di Campoloro, le 29 juin, à 4 heures du soir.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, canaux, endoits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

OUVERTURE de l'Etablissement Thermal de *Guagno-les-Bains* le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale pourront se rendre à Guagno les-Bains par la route maritime, visiter du chemin quittance ; nos départs desservent la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les mardis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 9 heures du matin, arrivée à Sagone à 19 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ s'entendront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, chef de cuisine, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, sonnerie conditionnée des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors malsain après un bain minéral, cours spacieux ombragés de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour toute garantie s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

En vente chez M. Marfisi, Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie connus de l'ancienne.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Fr. MAESTRACCI
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.





Maux de Dents guéris radicalement par **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable formule

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiosi, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, n'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et, qui exploitent des noms célèbres pour la réclame.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Genloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Gardo, 1.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour parties, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande



GUÉRISON RADICALE

et rapide des Ecoulements, Cystite de Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus sûr.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Vente dans toutes les Pharmacies et 19, Rue Vivienne, Paris.



BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 178 DIMANCHE, 28 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

00347

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sacré-Cœur de Marie

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 57 m. — **Coucher,** 7 h. 13 s.

Dernier quart., le 30 — **Nouv. Lune,** le 28

Fête de Demain : Saints Pierre et Paul.

27 JUIN

UN PATRIOTIQUE HOMMAGE

Le dernier Sourire de la Fortune de Napoléon

Dimanche, 21 juin, on a inauguré à Reims, dans le parc de la Haubette, le monument élevé, par les soins de l'Union des Sociétés d'anciens militaires de Reims et de la région, à la mémoire des soldats français tués dans les combats qui ont précédé la reprise de la ville sur les Alliés, dans les premiers jours de 1814, et au milieu de la victoire même que fut cette reprise (13 mars) conduite par Napoléon en personne.

Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion, notamment par le colonel Fleury, commandant le 2e régiment de dragons, et par M. Henry Houssaye, de l'Académie française, le prestigieux historien des deux campagnes de 1814 et 1815. C'est le colonel Fleury qui a fait le récit de la bataille de Reims qu'il avait déjà, d'ailleurs, racontée dans une remarquable étude sur *Reims pendant l'Invasion*. M. Henry Houssaye a parlé d'une façon générale de la campagne de 1814. Il en a parcouru les diverses étapes et rendu un éloquent hommage à toute la bravoure qui s'y dépensa et dont fut admirablement secondé le génie des chefs. « On sait, a-t-il dit, si, pendant la campagne de 1814, l'Empereur se montra grand homme de guerre avec son système de marches en navette par les lignes intérieures. Mais l'intrépidité des soldats égala le génie du capitaine. Aussi, que de péripéties, que de retours de fortune, que de miracles militaires pendant ces deux mois où Napoléon lutta, entre l'Aisne, la Marne et la Seine, avec 90.000 hommes contre 240.000 ! »

Toute la presse française doit avoir à cœur de s'associer à la patriotique pensée qui a inspiré cet hommage un peu tardif à nos arrière-grands-pères qui, eux aussi, ont connu les malheurs de l'invasion et qui ont opposé à l'envahisseur une résistance d'autant plus digne d'admiration et de reconnaissance que la disproportion du nombre était encore plus forte qu'en 1870. Certes, la campagne de 1814 n'est pas encore oubliée chez nous, ni près de l'être ; mais on en reporte ordinairement toute la gloire au grand capitaine qui, à la vérité, en fut l'âme, et ne déploya jamais plus de génie, d'activité, de fécondité, de combinaisons et de ressources, mais qui ne réussit si longtemps à balancer la fortune, dans les circonstances les plus critiques avec lesquelles il se soit trouvé aux prises, que grâce à l'héroïsme et à l'abnégation qu'il rencontra parmi les quelques poignées d'hommes qui formaient ce qu'il appelait un peu pompeusement son « armée. » On le voyait partout : mais toujours aussi, à ses côtés, surgissaient, à point nommé, les débris de bataillons, d'escadrons et de batteries que ne rebutaient aucune fatigue ni aucun péril. Rarement on a à ce point « fait la guerre avec ses jambes. » Pour ces incomparables soldats, la marche forcée était devenue l'allure normale et ils ne se reposaient qu'en se battant comme des lions. N'oublions pas non plus le précieux concours que leur offraient les populations, non seulement en leur offrant avec empressement les vivres, le couvert, les moyens de transport, mais encore en leur donnant, à l'occasion, le coup de main nécessaire, c'est-à-dire en faisant bravement le coup de feu à côté d'eux.

Le 4 mars 1814, Reims, encore entourée en grande partie de ses vieux murs, mais qui n'avait plus la moindre garnison, fut surprise de grand matin par quatre zotmas des Cosaques du prince Gagarine. Ces véritables brigands commirent les plus affreuses exactions : leurs réquisitions s'étendaient jusqu'à la chair... fraîche. Et, écrit avec une naïve indignation de vigneron, un bourgeois rémois, pour ajouter à leurs atrocités, ne pouvant boire, ni enlever tout le vin qui était dans les caves, ils ont défoncé et fait couler plus de trente poinçons de vin de bonne qualité. » Mais les Cosaques devaient avoir, le lendemain, un vilain réveil. Le 5 mars, le général Corbineau arrive, à quatre heures du matin, avec son petit corps de cavalerie, par des chemins de traverse où le guidaient les paysans, au village de Saint-Brice, dans la banlieue Ouest de la ville, et tourne rapidement celle-ci par la route de Laon ; pendant ce temps, les habitants prévenus courent aux armes et occupent les portes ; en un tour de main, presque sans coup férir, les zotmas de Gagarine, surprises, sont enveloppées et faites prisonnières, en grande partie par les Rémois, tout joyeux de leur délivrance. Cette joie, à la vérité, devait être assez courte. Huit jours après, le 12 mars, une colonne russo-prussienne de 15.000 hommes environ, commandée par le général de Saint-Priest, émigré français au service de la Russie, réoccupait la ville où il n'était resté qu'un petit nombre de soldats : 100 cavaliers, 50 gendarmes et quelques voltigeurs de la Garde, qui n'avaient aucun secours à attendre de l'armée française, battue l'avant-veille sous Laon, mais qui firent bonne contenance et purent se replier en bon ordre sur Châlons-sur-Vesles où ils furent recueillis par le général Defrance.

Cependant, Napoléon n'entendait pas laisser aux mains de l'ennemi la capitale de la Champagne. Sans parler des raisons strategiques qu'il y avait, il désirait vivement prendre sa revanche de la perte de la bataille de Laon qui effaçait dans l'opinion l'effet moral des superbes victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps. En un instant, il eut pris son parti et arrêté ses dispositions. Le corps de Marmont était chargé de la tâche principale ; la cavalerie du général Bordesoulle et les gardes d'honneur du général Defrance lui ouvriraient la voie. Saint-Priest fut, à son tour, complètement surpris ; ses avant-gardes, bousculées à Gueux, à Thillois, à Ormes, refluèrent en désordre sur Reims, dont il se hâta de sortir pour prendre position à l'Ouest, en avant de la Vesles, ayant ainsi à dos un double défilé, le pont de la rivière et les portes de la ville. C'était s'exposer à un désastre ; il n'y devait pas échapper, Napoléon étant là. Devant une attaque foudroyante, il ordonna de battre en retraite ; mais il est presque aussitôt blessé mortellement par un éclat d'obus et c'est alors une déroute éperdue. Le combat, commencé dans la matinée, ne prit fin qu'à la nuit close ; il avait coûté aux Alliés 5.000 hommes tués, blessés ou pris, tandis que nos pertes ne dépassaient pas 800. C'est au cours de ce combat qu'eut lieu la charge épique du 3e régiment des gardes d'honneur, presque des adolescents — les Marie-Louise, comme on les appelait — que conduisit le général Philippe de Ségur, et qui, après avoir culbuté les dragons russes, enleva huit pièces d'artillerie.

Le lendemain, l'Empereur faisait, au milieu des acclamations enthousiastes de la population, son entrée dans Reims. Mais malheureusement, ce devait être pour lui et pour la France, « le dernier sourire de la Fortune. »

JACQUES ROUJEBES.

Lire à la troisième page

«NOS TÉLÉGRAMMES»

Propos d'Actualité

Nos bons Juges !

Décidément le métier de juge devient difficile. M. Le Poittevin est « dépassé » pour n'avoir pas su prévoir que Lemoine allait passer la frontière.

Il semble bien, en effet, que la Justice en use avec vraiment trop de désinvolture. La balance de Thémis serait elle détraquée ?

A force de fréquenter les mauvais arbitres, on le devient soi même, dit un proverbe. M. Le Poittevin, au contraire, est devenu bon comme le pain. Tout le monde était depuis longtemps convaincu que Lemoine était un farceur qui se payait sa tête, mais à lui, pas un instant la pensée n'en est venue. Néanmoins, quand on lui apprit la nouvelle, il crut devoir répondre comme M. Putiphar : « Je n'en doutais ! » — N'en croyez rien, surtout !

M. Hussard disait dernièrement que, parmi les bandits, il n'y a que les imbéciles qui se laissent prendre. Si je ne craignais de faire de la peine à M. Le Poittevin je dirais qu'il doit en être de même parmi les juges.

C'est égal, les pourvoyeurs de dame Justice jouent vraiment de malheur. Depuis quelque temps, il leur est impossible de mettre la main sur les coupables et Dieu sait pourtant s'il y en a ! Jeanne Weber n'abat ni à tuer les assassins de la famille Steinheil du banquier Rouy de taxi d'autres demeurent introuvables... On n'en tenait qu'un : c'était cet escroc de Lemoine. Crac ! on lui donne la clef des champs ; c'est une guigne !

Il y a quelques années les juges ne faisaient point tant de façons avec leur gibier. L'un des prédécesseur de M. Le Poittevin, M. Grosrenaud, fut destitué pour avoir conservé pendant plus d'un an en prison préventive, un pauvre diable qui avait cassé la jambe à un agent. Un autre, M. Bongrand, en 1901, fit mieux que cela : il avait oublié un prévenu dans sa cellule !

Depuis Perrin Dandin les bons juges ne s'connaissent guère, comme on voit. Malheureusement, les gaffes de l'un ne compensent pas celles de l'autre, et les honnêtes filous qu'on retient trop longtemps en prison n'y feront pas revenir Lemoine... qui dépense en télégrammes les millions de ses crimes.

Serait-ce, par hasard, qu'il y aurait deux justices en France ? Une placée de désintéressés, réservée à messieurs les escrocs de haut vol l'autre impitoyable pour le menu fretin ?

M. Briand prétend le contraire, et il s'apprête à en donner les preuves. Le sacrifice du juge d'instruction Le Poittevin ne serait, paraît-il, qu'un commencement. Nous verrons bien.

A. CAPELLO.

229 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— Bien... Bien... je vois que tu ne veux rien me dire...

Elle se tordait les doigts, dans un geste nerveux. Ses traits se contractèrent. Elle retenait des sanglots. Brusquement ses yeux s'étaient mouillés. Il souffrit cruellement, lui aussi. Après un silence, elle reprit :

— Tu ne refuseras pas, du moins, de me répéter ce qui a été dit, il n'y a qu'un instant, entre toi pâle et toi...

Il détourna la tête. Il était en proie à un trouble inexprimable.

— Des choses indifférentes pour toi, Lion... des choses qui ne t'intéressent guère...

— Il n'a pas été question de ta fatigue... subite... de ce matin ?

— Non.

— Ni de la course d'hier, en forêt ?

— Mais pas du tout...

— Ni de la peur que tu ressentais de retourner dans la cabane, où, sans doute, tu ne voulais pas te retrouver en face de cette morte... que tu avais vue la veille...

— Lion !!

— Enfin, dans les paroles échangées entre ton père et toi, il n'a pas été question de... ce crime... et de celui qui a pu le commettre ?..

— Non...

Les yeux profonds de la jeune fille adressèrent un reproche à Ciboulot.

— Comme tu mens mal ! dit-elle, d'une voix altérée.

Alors, Harriet comprit que Lion, elle même, avait des doutes...!

. . . . . .

En même temps qu'un des garçons du Moulin Joli partait à cheval pour prévenir la gendarmerie, au chef-lieu, Lardiès était envoyé à Royaumont pour y annoncer, aux deux frères, la sinistre nouvelle. Si borné qu'il fût, Lardiès n'était pas sans se faire des réflexions sur les différents événements auxquels il avait été mêlé depuis la veille. La veille, on l'avait chargé auprès des deux frères d'une mission bien étrange. Il l'avait accomplie, mais ce n'avait pas été sans quelque accident et il gardait encore au bras la terrible étreinte de l'aîné des frères. Il lui en restait, au cœur, une rancune sournoise. Et comme il connaissait la liaison des deux Bourriane avec Germaine, il se demandait s'il n'y avait pas une corrélation entre ce qu'on l'avait obligé à raconter la veille, et ce qui s'était passé la nuit... Sans les accuser, certes — et il n'y voyait pas ni loin — il se demandait, en un mot, si l'ordre apporté par lui la veille n'avait pas été un fou, soit voulu, soit amené par le hasard, entre les événements qui s'étaient produits. En outre, et grâce à l'ivrognerie de son cerveau, il se sentait grandir en importance, d'avoir été choisi la veille pour une mission mystérieuse et d'être choisi le lendemain comme messager d'une nouvelle aussi grave.

Michel et Laurent n'étaient point encore sortis de leur chambre, lorsque Lardiès pénétra dans Royaumont. On les avertit que le garçon meunier les demandait. Michel était levé, et à sa toilette. Laurent était encore au lit, se hâta de passer un vêtement et descendit. Tous deux se rencontrèrent dans l'escalier. Ils ne s'adressèrent pas la parole et ils se regardèrent seulement, sombres, le visage fatigué par une nuit d'insomnie ou d'un sommeil coupé de cauchemars. Lardiès les attendait au bas, dans le hall, la casquette enfoncée entre ses doigts, et occupé à examiner des panoplies d'antiques armures. Il se retourna en entendant la marche des deux frères dans l'escalier.

Tout à l'heure, il avait l'air indifférent. La fin tragique de sa maîtresse, malgré les libéralités de la veille, le touchait fort peu. Mais en apercevant les Bourriane, il prit quand même un air de circonstance, un air de deuil. Michel et Jean ne lui adressèrent aucune question. Ils attendirent que l'homme s'expliquât, et plus tard ce détail revint à l'esprit obtus de Lardiès : « Ou aurait juré qu'ils n'avaient rien de nouveau à apprendre... et que la nouvelle que j'apportais leur était déjà connue... » Il eut donc un moment d'embarras, mais il se décida vite.

— Voilà, fit-il, c'est pour une chose qui n'est pas pour vous faire plaisir, et au lieu de vous languir, autant que je vous l'annonce comme ça, sans trop de phrases inutiles...

Il parut se recueillir et lança, brutalement :

— La maîtresse est morte !..

Une commotion de pile électrique secoua les deux frères, avec une violence inouïe.

— Que dis-tu ? s'écria Laurent, pendant que Michel, chancelant, s'appuyait contre le mur.

— Elle est morte... Elle avait quitté le moulin hier, après le déjeuner, sans confier à personne où elle allait... C'était, du reste, assez dans ses habitudes... Elle n'avait point reparu le soir... Tout le monde s'est mis à sa recherche... dans les bois, dans la campagne, partout, avec des lanternes, en criant, en appelant... Et la nuit se passa... Au matin, le bûcheron Dranak l'a trouvée morte, dans la haute de sa coupe, à la Combe aux Dames... On l'a étranglée avec une cordo... Et voilà !.. Comme on sait vos relations avec notre maîtresse, on a voulu vous apprendre tout de suite la nouvelle par politesse... A l'honneur de vous revoir...

(A suivre)

Un Mariage

C'est une jolie fin d'idylle, le mariage de *Lucien Falcucci* et de Mlle Valentine Richard, une jolie fin d'idylle comme on en voit encore dans tous les coins de terre, quand l'amour au lieu de mourir vit avecé clat, désire, appelle et commande ! une jolie fin d'idylle *qui fait songer à quelque* princesse italienne égarée sous les ombrages des Champs-Elysées de Paris. Car Lucien Falcucci, comme Angelo Ragghianti, riche en rimes dorées, traînant après soi le cortège tumultueux de strophes ailées et de *proses rythmées*, dépose aujourd'hui le passé dans la somptueuse corbeille de noces enrubannée par de chères mains feventes...

∴

Dans la foule nonchalante et élégante qui anime jour et nuit la rue Royale, j'avais vu pour la première fois Mlle Valentine Richard, au *crépuscule de juin, Parisienne*, exquisement Parisienne, avec un petit air de très jeune Madrilène, à la chevelure brune étoilée d'une rose rouge. Et ce matin, tandis que les orgues font tomber des notes lentes et mourantes, tandis que l'église Saint-Pierre de Montrouge s'emplit et se pare de femmes et de dentelles, je revois Mlle Valentine Richard telle qu'hier me l'avait montrée, Parisienne, exquisement Parisienne, avec un petit air de très jeune Madrilène, à la chevelure brune enguirlandée de fleurs blanches... Il n'y a que la Parisienne pour aimer les fleurs et se faire aimer d'elles ! La nef est une corolle immense. Il monte des parfums et toujours des parfums, des écharpes moirées, des nuques gemmées, des éventails ouverts, des paumes bercées, des missels clos. Les orgues chantent. Les demoiselles d'honneur sont roses.

∴

C'est en Italie que les époux verront *juillet resplendir, dans cette* Italie créatrice et divine, où l'auteur du *Lys Rouge* fait sourire et pleurer l'amoureuse Thérèse. Et l'étape dernière sera la Corse, car Lucien Falcucci ne consentira jamais à oublier le cher et beau pays *natal*, où dorment tant de souvenirs heureux.

RENÉ SANGY.

Paris, juin 1908.

Le mariage de notre cher collaborateur, Lucien Falcucci, attaché au Ministère de la Marine, officier d'Académie, et de Mlle Valentine Richard, a été célébré à Paris, le lundi 22 juin, à midi, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, au milieu de la plus élégante des affluences.

Sept jeunes filles assuraient le service d'honneur. Un grand déjeuner de cinquante couverts réunissait dans l'après-midi les invités à l'Hôtel Continental qui est le rendez-vous traditionnel de la haute société de Paris.

Dans la soirée, une délicieuse réunion se tenait au boulevard Raspail dans les salons magnifiques de M. et Mme Richard, réunion à laquelle prenaient part tous les amis de la famille.

Le *Petit Bastiais* s'associe de tout cœur à la joie de son précieux collaborateur et lui offre, ainsi qu'à sa charmante compagne, ses vœux les plus affectueux de bonheur.

Société anonyme Cyrnos Palace
Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

M. Ant.-J. Giacomoni

Nous apprenons avec une bien vive satisfaction que notre excellent collaborateur et ami M. A.-J. de la Colletta vient d'enlever avec brio sa licence ès-lettres à l'université de Grenoble. Cette précocité dans les succès est un indice certain du brillant avenir réservé au sympathique lauréat.

Les lecteurs du *Petit Bastiais* connaissent avec quel talent M. de la Colletta s'est taillé, tout jeune encore, une place distinguée dans la presse insulaire. Ses intéressants articles publiés dans *les journaux* de l'île, ainsi que ses chroniques parues dans *Le Droit du Peuple* et dans *La Dépêche Dauphinoise*, sont empreints d'une logique impeccable, et écrits dans un style élégant, alerte et simple. *Sa plume châtoyante, tout ce qu'il* a de patriotisme et de cœur, notre vaillant ami les met au service de l'île délaissée, laquelle n'oublie pasceux de ses enfants qui se dévouent passionnément à la défense de ses multiples intérêts. M. de la *Colletta en est un.*

Nous le prions d'agréer nos bien sincères et chaleureuses félicitations.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 juin à 8 h. 1/2

Le Béarnais, allégro,	Grémer.
Don Juan, ouv.,	Mozart.
Madone de Rubens, valse,	Klein.
La Mascotte, fantaisie,	Audran.
Le Vieux Rénégrier, polka pour hautbois,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAURIA.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — M. Etienne Albertini a été nommé commis-greffier de la justice de paix, en remplacement de M. Marcotorchino Paulin, nommé percepteur.

Toutes nos félicitations.

∴

BOCOGNANO. — M. l'abbé Pallicini, curé de Valle-di-Mezzana, est nommé curé-doyen de Bocognano.

∴

CERVIONE. — Le bureau des douanes de Cervione est supprimé à partir du 30 de ce mois. Le personnel, qui comprenait 1 receveur, 4 brigadier, 3 sous-brigadiers et *10 préposés*, sera dirigé sur Bastia.

Le service de la cô e sera assuré par un receveur buraliste, qui sera pour résidence Cervione, et par les brigades de Bastia.

∴

VICO. — M. Casalta Jacques, *préposé*, est nommé receveur à l'octroi de Vico, en remplacement de M. Allouel, démissionnaire.

∴

CALVI. — Qui a donc dit que notre ville se meurt d'inaction et de langueur ?

Jamais autant qu'aujourd'hui, ce me semble, elle n'a montré à un si haut degré sa remuante.

C'est parmi une révolution d'esprit s'éclairant des rayons du droit et du progrès. C'est un renouveau fleuri, tout plein d'événements heureux. C'est la résurrection complète d'une population trop oubliée hélas ! mais non oubliieuse d'un passé glorieux et mémorable ; une population au peu restreinte, mais énergique, émulatrice et lasse de dormir sous les lauriers d'autant : une petite ville qui prend désormais à la mode, une désinvolture engageante, presque parisienne. . . . . .

. . . . . .

Un groupe de jeunes gens de notre ville, tous les élèves ou anciens élèves du Collège de Calvi, viennent, il y a un mois à peine, de former sur l'heureuse initiative de M. Jean Ordioni, une chorale, en l'honneur de la fête du Sacré Cœur de Jésus, qui sera célébrée en l'église de Sainte-Marie, le 5 juillet prochain.

Je suis très heureux de citer en passant parmi ce groupe quelques-uns des principaux membres.

MM. Ordioni Jean, président-fondateur ; Meroniehi Jean-Baptiste et Marinli Vincent, vice-présidents ; Casioni Nonce, secrétaire ; Savelli François, trésorier ; Ardreani Philippe, commissaire. Viennent ensuite : MM. Carlotti Joseph, Emmanuelli Paul Félix, Colombani Louis, Lucchetti César, Marcotorchino Jacques, Ordioni Denis et Spinosi Pierre.

MM. Casioni Marius, guitariste ; Casioni François, violoniste ; Casioni N., mandoliniste ; et Ordioni J., organiste ; complètent cette association.

Grâce aux bonnes et longues répétitions qui sont faites chaque jour par notre tout jeune musicien, M. Jean Ordioni, la fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée cette année avec un éclat tout particulier.

Il y a lieu d'espérer que notre charmante population voudra bien assister tout entière à la grand'messe de *dix heures* pour les entendre certain que nos choristes sauront remporter, en cette occasion, un grand succès.

Le concours sera plus grand que d'habitude, vu cette nouvelle fête qui est célébrée pour la première fois à Calvi.

En effet, il y a un an à peine, M. Orsini Pascal, le distingué négociant de notre ville, faisait don à l'église de Sainte-Marie d'une très riche statue du Sacré-Cœur de Jésus qui fut baptisée le 4 août 1907.

Je ne pourrai m'abstenir d'adresser à ce bon chrétien au nom de notre très chère cité toutes les félicitations qui lui sont dues pour la grande tâche qu'il a accomplie en vue d'implanter en notre ville la dévotion du Sacré-Cœur.

Donc, jeunes hommes, du courage et encore surtout vous faire distinguer. Mon âge trop avancé hélas ! m'empêche de m'unir à vous, mais n'oubliez pas que je suis prêt à vous pousser dans la bonne voie s'il le faut, Vos *débuts* son bons. Veuillez les maintenir.

Votre tâche sera facile, je l'espère, grâce au bon concours de M. l'abbé Angelini, le sympathique curé de Sainte-Marie. Vous pouvez *compter sur lui*, car je suis certain qu'il vous secondera en tout, et saura par son bon caractère vous maintenir.

Donc, chers amis, soyez unis, et j'espère bien que le 5 juillet toute la population Calvaise se fera un doux plaisir de vous féliciter. Oui, soyez unis de manière qu'au prochain passage de Mgr Desanti, Evêque d'Ajaccio, en notre ville, vous puissiez remplir votre devoir comme vous le remplirez à l'occasion de la sus dite fête.

Un Catholique.

∴

BONIFACIO. — M. Terrazzoni François est nommé gardien du phare de Senetosa, en remplacement numérique de M. Bazzo, appelé à une autre destination.

∴

PORTOVECCHIO. — M. Valle Jean-Baptiste est nommé facteur intérimaire au bureau de poste de Portovecchio.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Les passagers qui devaient prendre à Livourne, le mercredi 24 juin, le paquebot *Ibéria* pour rentrer à Bastia, ont eu la bien désagréable surprise de constater que le *paquebot postal* avait appareillé *bien avant l'heure réglementaire.*

Ces sept passagers ont dû rester ainsi deux jours de plus à Livourne, et à *leurs frais.*

Les marchandises même sont restées sur quai.

Décidément la Compagnie Fraissinet continue à faire ce qu'elle veut ; elle sait bien d'ailleurs que l'*administration* ferme les yeux sur toutes les irrégularités qu'elle ne cesse de commettre.

Le pays *souffre*, mais nos Représentants sont, sans doute, satisfaits de la Compagnie, puisqu'ils continuent à garder le plus profond silence.

Bulletin Financier

Paris, 24 juin 1908.

Marché irrégulier. Notre Rentefort termine à 94.60. Fonds Etrangers hésitants. Russes 1906 en légère avance. Nos Banques de Crédit sont bien tenues. La Banque de la Société Générale en 24 mois fait ressortir au total des opérations un très important accroissement de plus de 62 millions et le mois précédent. Les bénéfices bruts sont de 874.366 fr. 38, ce qui porte le profit des cinq premiers mois 1908 à 4.376.158 fr. 32 contre 4.378 871.64 de la période correspondante 19 7.

Valeurs industrielles en bonne tendance, surtout les valeurs russes à l'exception de Dakou dont la baisse s'accentue à 4.011. Valeurs de traction soutenues ainsi que les Mines d'Or.

Le Rio Anser est en reprise à 674. L'action Prowodnik se négocie à 428 ; cette société a fait avec sa concurrente la Société Russo-Américaine, qui lui disputait le marché russe, un accord qui a permis un relèvement immédiat de 3 0/0 dans les tarifs.

Les obligations 5 0/0 du Port de Para sont en hausse à 408. Les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways, Forces et Eclairage à Rio de Janeiro se traitent à 413.

Les obligations Porto Rico 4 0/0 de l'American Railroad, que la Crédit Mobilier Français offre à l'épargne à 420 fcs, représentent un revenu de 4.65 0/0 avec prime de remboursement de 70 frs.

Chemins Français peu traités.

UN INCENDIE A LUPINO

Hier, vers midi, le feu s'est déclaré dans la maison qui se trouve à *Lupino, à droite du* pont du chemin de fer, et qui sert de dépôt de fourrages à M. Cinquini, entrepreneur du balayage. Cette maison appartient à Mme Rasoli Assomption et se compose de rez-de-chaussée et d'un premier étage. Le feu s'est déclaré *au rez-de-chaussée*, rempli de foin et de harnais ; l'alarme fut aussitôt donnée par les voisins. Pendant que l'on faisait sonner le tocsin, les secours affluaient de tous côtés.

Peu après arrivaient sur les lieux *du sinistre les autorités civiles* et militaires, ainsi que les pompes de la ville et celles du 163e de ligne.

MM. Dapelo, adjoint, Bronzini, architecte, Gandolfi, sous-architecte, et la police organisèrent *les* premiers secours.

Ce ne fut qu'au bout de trois heures de travail, que l'on se rendit maître du feu. Tout ce qui se trouvait dans les magasins a été brûlé.

On a pu préserver le 1er étage qui était également rempli de fourrage.

Une partie de la voûte s'est effondrée, après que l'incendie fut éteint ; quelques personnes ont été très légèrement contusionnées.

Les dégâts s'élèvent à une somme d'environ quatre mille francs.

Une enquête est ouverte.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Une Matinée

La jeune et charmante professeur de piano, Mlle Gabrielli, nous avait convié hier, à une matinée qu'elle avait organisé avec le seul concours de ses nombreux élèves.

Disons tout de suite que malgré la chaleur insupportable, la salle était complètement garnie et que tout s'est fort bien passé.

Le succès de cette charmante fête revient en partie à Mlle Angèle Versini. *O l'exquise enfant*, quelle jolie apparition sur la scène et quelle vive sympathique, quel jeu parfait, quelle diction agréable ! Comédie, tragédie, chant, Mlle Versini s'adonne à tout et dans tout elle est parfaite. Elle nous révèle : *Pas d'amour, Pan Pan* et une tirade de *Roy Blas*, enfin un morceau de *Pétrarque*, etc., mais où elle fut adorable, c'est dans le rôle de la marquise, de la *Mamaître du Moulin joli*, une opérette en deux actes, si jolie en entier, s'il vous plaît, à la perfection. Mlle Versini sait, d'ailleurs, bien secondée par ses jeunes et jolies camarades, Mlles Carlotti-Colombani, Batteni, Paoli, Ossiori, Pasli, Pietrini, Foleni, etc.

Il nous faut parler de *Pierrot philosophe*, une saynète en vers, qu'a écrit *de Mlle* Versini, Mlle Barberine Moretti — un délicieux Arlequin — et Mlle Rose Giovanelli, — une bien douce Colombine, — jouèrent fort agréablement.

Citons encore les *Chaussettes de Papa*, une monologie que Mlle Costantini a dit avec beaucoup d'humour, ajoutons qu'elle joue fort bien du piano et qu'elle nous l'a prouvé en suivant avec brio une bien jolie sonatine.

Mais il nous est impossible de pouvoir, dans ces quelques lignes, parler de tous les jolis morceaux de piano que nous avons entendu et de toutes les jeunes filles qui les jouèrent ; au hasard encore quelques noms, *Tramway*, galop à quatre mains, par Mlles Batteni et Giovanelli, *Soberra*, par Mlle R. Moretti, *Pensées d'automne* (chant) par M. Carli, la *Cruche* (monologue), par Mlle Livia Pietrini, etc., etc.

En somme, petite fête superbe et grand succès pour la jeune professeur et ses charmantes élèves.

P. V.

Au Grand Café d'Ajaccio

Nous apprenons que la nouvelle direction du Grand Café d'Ajaccio vient de traiter avec un orchestre italien qui est placé sous la haute direction de M. Cheloschi, chef d'orchestre de grand théâtres italiens, et qui débutera mardi prochain.

Les amateurs de bonne musique accourront en foule au Café d'Ajaccio, car avec la satisfaction d'écouter les meilleurs morceaux du répertoire italien, ils pourront boire, du reste l'excellente bière Lowenbrau, la plus renommée de Munich.

Musique Municipale
d'Ajaccio
Place du Diamant

Programme du 28 juin, à 8 h. 1/2 s.

Course de chars,	Klark.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Fantaisie Polonaise,	Dunard.
La Traviata, fantaisie,	Verdi.
La Route d'Alsace, polka,	Kakoski.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Caisse d'Epargne

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Bastia a pensé que les deux heures par semaine accordées aux déposants pour effectuer leurs opérations ne correspondaient plus aux besoins d'une clientèle qui se fait de jour en jour plus nombreuse. Il a décidé de faciliter aux déposants l'accès de ses guichets en tenant deux séances hebdomadaires et en choisissant des jours et des heures plus commodes aux besoins et aux habitudes de notre époque.

A partir du 1er juillet prochain, la Caisse sera ouverte au public pour les opérations de versements et de remboursements :

Pendant le mois de janvier : tous les lundis et jeudis, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Pendant les autres mois : tous les lundis et jeudis de 9 à 11 heures du matin.

La Caisse d'Epargne remboursera à vue, les jours d'opérations, toutes les demandes au-dessous de 300 francs.

Les dépôts faits aux Caisses d'Epargne sont affranchis de tout impôt.

Les bureaux seront ouverts les jours non fériés de la semaine de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures, pour l'inscription des intérêts sur les livrets, les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes, et, en général, pour tout ce qui n'est pas opération de caisse.



Toutes les jeunes femmes ont intérêt à prendre les pilules Pink qui facilitent et régularisent les fonctions. On comprend aisément qu'une femme qui souffre régulièrement 15 jours sur 30 doit porter, à la longue, sur sa figure, les traces de ces souffrances, si souvent répétées. Les pilules Pink remédient à cela et il n'y a pas un médicament aussi utile à la femme quel que soit son âge.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et se trouvent chez Cattelin, 23, Rue Richer, Paris. Fr. 3.50 la boîte. Fco. 12.50 les 4 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juin

Thermomètre — 7 heures du matin + 19°, à midi 26°. — à 6 heures du soir + 22°. Maxima + 26°3. Minima + 18°.

Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel. le matin, découvert.

Dans l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin ; 0 mm.

∴

Nouvelles coloniales

M. Tandel, magistrat officier d'administration de 2e classe des cocléoteurs de travail, rentré de Madagascar, est affecté à la direction du génie de Toulon.

∴

Prisons

Ont été nommés à l'emploi civil du garde-sien ordinaire des prisons en Algérie, les anciens militaires : Antoni Dominique, à Mascara et Franceschetti Pierre-Félix, à Philippeville.

∴

Sauvetage

A la suite d'un faux mouvement le jeune Ciai Frédéric est tombé à la mer, hier, à 1 heure de l'après-midi, au Vieux-Port.

Le matelot des Douanes, Morellini Henri, qui était de service, se jeta tout habillé à l'eau, et parvint, après bien des efforts, à sauver d'une mort certaine le jeune Ciai.

Nous applaudissons l'attention de l'autorité supérieure sur le bel acte de dévouement du matelot Morellini.

∴

Justices militaires

Le sergent-major comptable Désidéri, de la prison de Nantes, est nommé à l'emploi d'adjudant greffier, et affecté au pénitencier du fort Caroline.

Le sergent surveillant Innocenzi, de l'atelier de travaux publics d'Albertville, est nommé à l'emploi de sergent-major comptable, et affecté à l'atelier de travaux publics de Bonifacio.

∴

MALADES, atteints de Cancers, Tumeurs, Fibrômes, Lupus, etc., Rhumatismes, Sciatique, Paralysies, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, Maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames. Rétrécissement et affections des voies urinaires, guéris en une seule séance, sans douleur ni hémorrhagie : adressez-vous à l'INSTITUT D'ELECTRICITE MEDICALE, 33, cours Pierre-Puget, à Marseille.

Examen des maladies aux Rayons X.

Consultations gratuites tous les matins.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Toutes pays depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 332 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées, assurances dotales et différées ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PERIER, agent de la Compagnie.

Etat-Civil

NAISSANCE

Casari Jeanne-Mathée. — Damiani Fernand-Angelo-Louis. — Alerini Charlotte-Félicité-Eugénie-Caddouis-Rose.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 29 courant, à 1 heure de relevée, dans la salle du Conseil municipal.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal et de la situation financière. — Admission de nouveaux membres.

Prière d'y assister.

Le Président, J. Alessa.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, pour la nomination des administrateurs et la perception des cotisations.

Le Secrétaire, Feliot.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles, que ses pâtes-Raffinées en supériorités, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Sadi-Angelo,
Bastia (Corse).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00348

BOURSE DE PARIS

	26 juin	— 27 juin
Rentes de 3 0/0 anciens	94 40	94.47
— de 3 0/0 amortis.	96.50	— 96.40

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Génie

Paris, 27 juin.

M. Lesobre, capitaine de 1re classe, du 3e régiment du génie, détaché au Havre, est promu au grade de chef de bataillon, et nommé chef du génie à Bastia.

Troupes coloniales

M. Battesti, lieutenant au 8e régiment d'infanterie coloniale, est *promu au grade de capitaine*, et maintenu à son corps.

LES CRÉDITS
Supplémentaires
LES SÉNATEURS
convoqués par dépêche

Paris, 27 juin.

M. Caillaux, ministre des Finances, a adressé ce matin une lettre à *M. Antonin Dubost*, président du Sénat, pour lui faire observer qu'il fallait absolument que les crédits supplémentaires fussent votés le 30 juin, au plus tard.

Dans ces conditions, le Sénat qui s'était payé des vacances jusqu'au jeudi, 2 juillet, sera obligé de se réunir avant la date fixée.

M. Antonin Dubost a convoqué par dépêche les Sénateurs pour mardi, 30 juin, à 3 heures de l'après-midi.

A PARIS
COUP DE THEATRE
LE CRIME
de la rue de la Pépinière
LE MYSTÈRE EST ÉCLAIRCI
Pressé de questions, le neveu de la victime avoue son crime.

Paris, 27 juin.

L'arrestation de Pierre Renard, le maître d'hôtel de l'ex-financier Remy, a amené aujourd'hui l'arrestation du jeune Raingo, neveu du rentier assassiné.

Ayant été établi qu'entre la découverte du cadavre de M. Remy et l'arrivée du juge, toutes les traces susceptibles d'être relevées par la justice, avaient été effacées.

La victime ayant perdu une grande quantité de sang, l'assassin en avait eu certainement les mains couvertes ; il avait dû en laisser les empreintes sanglantes sur les boutons de portes. Or, quand le magistrat est entré dans la chambre du crime, il avait bien vu de larges flaques de sang sur le lit, mais il n'avait trouvé nulle part ailleurs de traces suspectes.

Les domestiques ayant déclaré qu'ils avaient non seulement essuyé les boutons de portes, mais qu'ils les avaient encore polis ; et, comme il résultait, d'autre part, que l'effraction des meubles de M. Remy avait été effectuée avec les outils pris à l'office même de l'hôtel, M. le juge Albanel acquit la certitude que le crime avait été commis par les gens de la maison.

Il commença par faire arrêter hier l'employé aux mœurs détestables, le maître d'hôtel Renard, et cette arrestation a été suivie aujourd'hui de celle de Raingo.

Le neveu de la victime a fini par avouer qu'il avait des rapports homosexuels avec Renard, et que c'est sous l'instigation du maître d'hôtel qu'il a assassiné son oncle.

NANCY
Accident de Chasse

Nancy, 27 juin.

Un chasseur avait caché son fusil, tout armé, dans un buisson pour aller prendre son repas.

A son retour, la gachette, retenue par une ronce, fit abattre le chien, et la charge atteignit le chasseur au défaut de l'épaule.

Transporté à l'hopital, ce malheureux n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

GRANDES MANŒUVRES
ALLEMANDES
La revue de Strasbourg
Les Officiers Français

Berlin, 27 juin.

L'empereur d'Allemagne passera, le 29 août prochain, une grande revue des troupes, au polygone de Strasbourg, à l'issue des grandes manœuvres d'Alsace.

Les officiers Français ont été invités à *suivre les manœuvres* allemandes.

La presse allemande fait remarquer que c'est la première fois que des officiers français sont admis aux manœuvres.

LILLE
LES PILLEURS DE TRAINS

Lille, 27 juin.

On vient d'arrêter quatre individus affiliés à une bande de voleurs qui avaient pour spécialité de voler dans les filets des compartiments de première classe, à l'arrière des rapides, les sacoches et les valises, pendant que leurs propriétaires vont se *réconforter au buffet.*

Chez deux de ces voleurs, sujets italiens et belges, on a trouvé dix belles valises volées.

D'autres arrestations sont imminentes.

BÉTHUNE
UN CHARIVARI
qui finit mal

Béthune, 27 juin.

Plusieurs jeunes gens s'étaient réunis, hier soir, pour faire un charivari à un de leurs voisins.

Armés de cornes, de crachoirs, de poêles et d'autres instruments bizarres, ils se livrèrent à un tapage infernal autour de son habitation.

Agacé, le voisin sortit et tira un coup de fusil sur le groupe. Un des jeunes gens reçut la charge en plein visage et tomba grièvement blessé.

Les camarades le transportèrent dans une pharmacie voisine, où il reçut les premiers soins.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

SUD-ORANAIS
Télégramme
DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 27 juin.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la guerre que la harka du *Fallalet*, qui comprend 4000 combattants environ, se prépare à attaquer Bouanan.

Le général Lyautey ajoute que tous les postes sont largement pourvus de vivres et de munitions, et que toutes les dispositions sont prises *pour faire partir de Colomb-Bechar* et d'Aïn-Sefra les colonnes de secours au premier signal.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-Charles Bonaccorsi, née Agostini, de Favalello ; M. Antoine-Félix Bonaccorsi, lieutenant-colonel d'artillerie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, à Cherbourg ; M. Jean-Baptiste Bonaccorsi, lieutenant d'infanterie coloniale, à Perpignan ; Mme François Ricci, née Bonaccorsi, et M. François Ricci, *profes seur au Lycée de la Martinique* ; Mlles Charlotte et Antonine Ricci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Charles Bonaccorsi

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Cervione, le 24 juin 1908, dans sa soixante-seizième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Valle di Campoloro, le 29 juin, à 4 heures du soir.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

Mme veuve A. T. de Matra ; Mlle Aimée de Matra ; M. et Mme Pierre Battistini ; Mme veuve Louise Campoi, de Ciudad-Bolivar ; M. Joseph Benedetti-Battistini et leurs enfants ; MM. Jules, Pierre, Robert et Auguste Battistini ; Mlle Emilie Battistini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Aurélie de MATRA

leur fille, sœur, petite-fille, arrière petite-fille, nièce et cousine germaine, décédée à Livourne, le 26 juin 1908, à l'âge de 17 ans.

Le levée du corps aura lieu lundi, 29 juin, à 5 heures du matin, à l'arrivée du courrier d'Italie.

Les obsèques auront lieu le même jour à Bisco.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Il ries pour elle !

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL du
CHEVEUX de Mad^me
S. A. ALLEN



Cure la pellicule. Arrête la chute. Fait repousser les CHEVEUX DRUS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle remmagasine aux cheveux ses éléments qui donnent leur couleur naturelle ; elle en arrête la chute et produit les nouveaux. Elle arrête en quelques jours la pellicule et nettoie le cuir chevelu.

Dépôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AVIS

M. ERCOLE, propriétaire de la BELLE JARDINIÈRE, prévient ses débiteurs de la ville et de l'intérieur de n'avoir à remettre aucune somme à quiconque se présenterait pour encaisser le montant des créances, si ce n'est à lui-même, ou à *un officier* ministériel.

TRIBUNAL DE COMMERCE
de Bastia

Faillite Jean-Baptiste Forcioli

Première réunion de Concordat

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur Jean-Baptiste Forcioli sont invités à se réunir, le samedi 11 juillet 1908, à 9 heures du matin, en chambre de conseil du Tribunal aux fins de la première réunion de Concordat.

Bastia, le 27 juin 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

AVIS

Soufre Boude et Eamieu sublimé pur, le ballot de 50 ks., 9 fr. 50.

Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 ks.

S'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDIL.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Port-and artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, enduits.

CIMENT de la Valentine, intérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et C^ie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasses, Ciments et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de Nervosisme, affaiblissement de mémoire, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, avec Mal de Tête persistant, Grande impressionnabilité, Insomnies dans la soirée, Palpitations, etc., trouveront à s'adresser à M. G. GAYET, 3 rue d'Enfer, Paris, qui enverra gratis la notice de la guérir rapidement.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quinas, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Chez les Frères de Terre, Maladies de la Peau — Toutes pharmacies

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CREPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? *NE LES PERDEZ PAS.*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Résultat toujours Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Purgez-vous avec la RICINE VAILLE

Nouvelle huile de ricin d'un goût délicieux

Purge sans coliques, ni irritation

C'est le *Purgatif idéal.*

Le flacon : 0 fr. 75.

Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gratelles laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Ulcères, Coliques, Cancer, Kystes, Goitres, Tachesset Plaies se propageant sans cesse, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

E. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession de chirurgien-dentiste

CAUSERIE MEDICALE

Comment on prend la Tuberculose

Jadis, il était admis par tous les médecins que la tuberculose pénétrait en nous par la respiration : l'air inspiré, chargé de poussières tuberculeuses, laissait celles-ci se déposer dans les bronches où elles pullulaient et causaient les désordres que l'on connaît.

Une autre opinion s'est produite durant ces dernières années et a rallié la plupart des chercheurs; entre autres l'illustre Behring. On croit aujourd'hui généralement qu'en fait de gendarme directement par la trachée, le bacille prend une voie plus détournée : il entre par la bouche, parvient à l'estomac et, sans passer par la circulation sanguine, arrive au poumon par les vaisseaux lymphatiques.

De multiples expériences avaient démontré que la tuberculose pénètre en nous par inhalation avec l'air. Les professeurs Villemin, Koch, cent autres pulvérisèrent des crachats tuberculeux dans des cages où étaient enfermés des chiens, des cobayes, *des lapins, etc., et toujours ces animaux devinrent tuberculeux.*

Le rôle du rhume, de la bronchite dans le développement de la tuberculose s'explique ainsi: facilitant par la muqueuse des bronches enflammées, ne laissant aisément pénétrer par les bronches et favorisait l'évolution de la maladie. De là l'influence provocatrice du rhume négligé, de la rougeole, de la bronchite, de la coqueluche, de la grippe... De là aussi la fréquence de la tuberculose chez ceux que leur profession expose à inhaler des poussières irritantes, qui blessent les bronches et ouvrent des pores d'entrée aux germes.

De nombreux observateurs démontrèrent la présence de germes tuberculeux dans l'air des salles d'hôpital, dans l'air des logements occupés par des phtisiques, dans l'atmosphère des lieux obscurs, mal aérés, privés de soleil. Le professeur Straus trouva même des bacilles dans le nez des infirmiers, des étudiants habitant les hôpitaux. Il semblait donc autorisé à dire dans l'immense majorité des cas, que l'infection tuberculeuse se faisait par inhalation et que sa première étape était à l'entrée des voies respiratoires.

Cependant, depuis longtemps déjà, le professeur Chauveau avait montré la possibilité de tuberculiser des animaux par les voies digestives par exemple en faisant avaler du lait tuberculeux à du génisse.

Dans de récentes publications, Behring a tenu l'opinion que la tuberculose de l'adulte ne se contractait pas par la respiration, mais qu'elle résultait presque toujours *d'une infection intestinale* survenue pendant le jeune âge et qui évoluait lentement.

Pour Behring, *c'est le lait que prend le nourrisson qui est la source principale de la phtisie.* Il reconnaît que l'appareil digestif du nourrisson est dépourvu de moyens de défense et que, tandis que les bacilles sont éliminés sans accidents par les individus d'un certain âge, chez les nouveaux-nés ils produisent toujours l'infection tuberculeuse.

Grâce fit mieux. Il fit l'œsophage de quelques lapins et leur fit humer une solution de produits tuberculeux: les lapins furent intoxiqués. En faisant l'œsophage chez les lapins ils tuberculisèrent. C'est donc bien par l'œsophage et non par la trachée que s'absorbe le virus.

Que conclure de ces expériences en apparence contradictoires ? Est-ce par la pomme, c'est-à-dire par la respiration, que nous prenons la tuberculose ? Est-ce au contraire par le tube digestif et avec les aliments ?

Les deux modes d'infection sont certainement mis en jeu tour à tour et suivant les circonstances. La prophylaxie de la tuberculose doit donc être, à ces deux points de vue, extrêmement sévère. Nous la résumerons dans les termes suivants :

Se garder des poussières infectantes des salles de malades, des locaux occupés par des tuberculeux. (Les poussières des rues, ont rarement à ce qu'on pourrait croire, sont le plus souvent dépourvues de bacilles).

Que les poussières infectantes passent par la voie digestive par la respiration, le danger n'est pas moins grand. Surveiller surtout *le lait, le faire bouillir*, s'assurer qu'il provient d'animaux sains.

Conseiller à la tuberculeux de ne jamais avaler leurs crachats, pour ne point se réinoculer leur tuberculose à chaque instant. Et à faire la guerre aux crachats par tous les moyens possibles.

Docteur VIGNAUD.

Société anonyme Cyrnos Palace

Grand Hôtel de Bastia

Les souscripteurs aux actions de la société anonyme du Cyrnos Palace sont priés de verser, avant le 29 juin, le premier quart de leurs actions.

Gazette Electorale

Petreto-Bicchisano

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Il n'est par de fait en politique sans que l'opinion publique ait à juger.

Il s'agit des élections municipales de Petreto Bicchisano, dont les candidats malheureux de la liste « d'Union républicaine démocratique » se plaisent à dire et à faire croire aux naïfs que ceux qui l'ont combattue n'ont pas la nuance républicaine, et puisque, dissidents, en cette circonstance vous êtes appelés à juger, voici les listes qui se trouvaient en présence ; leur composition vous édifiera tout le contraire :

Liste radicale socialiste, dite « la Socialiste » :

Gabrielli Jules :

Istria maire, 104 voix. — Bureau M. M., 103. — Giacomini, maire, 102. — Lambicchi Antoine, 102. — Bieghi Paul François, 101. — Vallicelli J. A., 100. — Bieghi Nicolas, 157. — Estori P. François, 157. — Istria J. François, 157. — Colonna d'Istria M. A. 157. — Casanova A. François, 154.

Quilichini Jules :

Ferrandini Pierre, 101. — Benedetti J. P. adjoint municipal, 157. — Fiesehi Baptiste, 156. — Giacomoni, capitaine, 156. — Pietri Michel, 148.

Liste d'Union Républicaine démocratique.

Gabrielli Jules :

Bieghi, ancien maire, c. s., 153. — Fieschi Joseph, ancien maire, c. s., 134. — Fieschi Seipion, ancien maire, c. s., 130. — Istria I. P. ancien maire, c. s., 129. — Istria Ch. A. ancien maire, c. s., 125. — Colonna d'Istria Félix c. s., 127.

Quilichinistes :

Pouvereil, ancien maire, c. s. 133. — Maire P. François, c. s., 128. — Vincileguerra J. François, 136. — Touitz, huissier, 120. — Colonna d'Istria François, 127. — Colonna d'Istria Jérôme, 127. — Colonna d'Istria Hugues, 127. — Omo Paul F., 126. — Gavini Sébastien, 117. — Ambrogi Jacques, 115.

Par là l'Administration ainsi que son représentants auront pu distinguer les républicains des réactionnaires ; qu'ils apprécient.

Cette manifestation si éclatante, si spontanée est l'expression du mécontentement général de toute une population qui, dans un sentiment de libération définitive est parvenue à un tuberculeux d'une pleuré ancienne maire, qui ont été décorées dans cette tourmente. Il leur reste un dernier espoir, bien vague en vérité.

Ils voudraient jeter à nos les opérations électorales du 3 mai, sans rime ni raison pour cela.

Inutile de se donner tant de mal pour une présentation si chimérique ; les deux opérations ayant été présidées par ceux disposant précisément de la majorité formant le bureau, a quoi bon nourrir des sentiments si intimes, si incompatibles avec des caractères puisant à la gravité, à la correction parfaite. En dépit de tout cela, leur lutte a été battue à 31 voix de majorité.

Nul doute qu'après des explications aussi claires que circonstanciées, l'électeur ne se fasse bien édifié sur notre opinion. Nous ne pèserons pas par notre audace, en présumant d'une élection qu'elle est toute en notre faveur.

O tourmente électorale, pourquoi n'avoir pas eu égards pour ces sages résolues qui donnaient nos votes et qui nous ont d'ici giront par terre.?

(*Petit Messidor*).

Nécrologie

M. J. MATTEI

Nous nous empressons de reproduire l'article que notre confrère d'Aix Bella consacre à la mort et aux obsèques de M. Mattei Joseph, conseiller municipal, originaire de Renno, frère du digne curé de Marignana.

Jeudi soir une terrible nouvelle se répandait dans la ville : « Mattei est mort ! »

Cette nouvelle n'était que trop vraie. On se rappelle que vers le mois de mars dernier, un coup de fusil partit accidentellement lui avait déchiqueté la base gauche de pouce la paume de la main jusqu'à l'épaule. La constitution robuste de Mattei paraissait avoir repris le dessus, si nos éminents médecins, qui l'avaient soigné avec un dévouement et une science dignes des plus grands éloges, jugèrent le moment venu de pratiquer une petite opération qui devait rendre au malade l'usage de son membre. Hélas notre malheureux ami, terrassé par la maladie et par la chirurgie, succomba brusquement à une syncope du cœur au moment où on allait tenter l'opération. Les efforts désespérés de nos médecins civil et militaire et de leur confrères militaires furent impuissants à le rappeler à la vie.

Cœur simple et bon, il ne connaissait ni l'envie ni la haine. Quoique fidèle à ses amis, il n'avait jamais pour ses adversaires un mot malveillant ; même au plus fort de la lutte électorale sa modestie était proverbiale. Il fut élu conseiller municipal le 3 mai courant avec une majorité de plus de 60 voix. Aussi, quand la terrible nouvelle se répandit, ce fut dans la ville comme un immense cri de douleur.

Vendredi soir à 5 heures une foule triste et recueillie accompagnait à sa dernière demeure le bon camarade qui la veille encore choquait son verre avec ses amis.

Les membres du Conseil Municipal ont fait à leur collègue défunt des funérailles splendides. En tête du cortège, le clergé au grand complet, puis l'Harmonie des Heractos, les porteurs de couronnes, un drap mortuaire porté par MM. Rikelin, Combos, Piquet, Tiené, Gendjet, Barkatto, Conseillers Municipaux ; à la suite venait le corbillard qui disparaissait sous les couronnes.

Le deuil était conduit par M. Soulliard, maire, M. Lhéritier, adjoint, et M. le capitaine Franchi, commandant d'armes.

Derrière, une foule innombrable où se pressaient les représentants de toutes les races et de toutes les religions du pays témoignait par son affluence et son recueillement, combien le défunt était aimé de tous et combien cette noble figure laissait de regrets dans les cœurs.

Remarqué dans le cortège des couronnes magnifiques portant les inscriptions suivantes :

Les Corses d'Aïn-Beida à leur regretté compatriote. — L'Harmonie des Heractas à l'ami Mattei. — La colonie corse à Mattei. — A notre compatriote regretté. — Les Conseillers Municipaux à Mattei, leur collègue regretté. — A mon ami (de Joseph Boutégège). — Les ouvriers à leur ami regretté. — La population israélite à l'ami regretté. — Les Marabins à leur ami regretté. — La jeunesse israélite au camarade Mattei. — La colonie militaire à l'ami Mattei. — *Les employés communaux à M. Mattei Conseiller municipal.* — A mon ami (de Joseph Bouhadjar).

Des marches funèbres furent exécutées à l'église et pendant le trajet par l'Harmonie des Heractas.

Le grand drapeau tricolore de la Mairie était en berne en signe de deuil public.

Le lendemain, la ville n'avait pas encore repris sa physionomie habituelle, tant la population était consternée.

REPORTER.

SOCIÉTÉ ANONYME de Cyrnos-Palace

Grand-Hôtel de Bastia

Les actionnaires de la Société anonyme de Cyrnos-Palace sont *convoqués à la première assemblée générale* qui aura lieu le 30 juin, à 5 heures du soir, au siège du Syndicat d'Initiative de Bastia, 25, Boulevard Paoli.

Prière de ne pas manquer ou de se faire représenter.

Bulletin Financier

Paris, 25 juin 1898.

La marché est irrégulier, les places de New-York et Londres étant mal disposées. Nous Rente variant à 94.4/5. Extérieure, Turc et Russe 1906 en reprise; les autres Fonds Etrangers sont plus faibles. Société de Crédit fermes. Le Crédit Foncier s'inscrit à 725 ; son bilan au 31 mai fait ressortir une augmentation de bénéfices de 1.347 436 fcs, qui porte à 6.988.629 les bénéfices depuis le 1er janvier.

Valeurs industrielles et de traction bien tenues.

Avances nouvelle de l'Ouest Algérien Français, Portion à 556, la part à 281. Le Crédit Foncier Mexicain est ferme à 329 ; par le remboursement bientôt complet des parts de fondateur tous les bénéfices seront attribués aux actions.

L'Empruns 3 0/0 de l'Etat d'Amazone est exceptionnel ment avantageux à 450, ses résultats budgétaires de l'exercice écoulé sont des plus satisfaisants. Les obligations des Tramways, Ports et Entrepôts à Rio de Janiro sont demandé en à 411.

Cent mille obligations de 500 fcs, rapportant 25 frs, amortissables en 50 ans, sont mises en souscription par la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale pour le compte des Etats Unis du Brésil. Les emprunts doit servir au paiement des frais de construction du chemin de fer d'Iguape à Corumba et à la frontière du Brésil avec la Bolivie.

Nos cinq mille de fer sont calmes. A partir du 25 juin le prix des obligations P.-L.-M. au comptant d'émission est ainsi fixé : 3 0/0 janvier-juillet 445 frs, 2 1/2 0/0 mai-novembre 394 frs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juin.

Thermomètre — 7 heures du matin + 20°. à midi 27°. à 3 heures du soir + 22°. Maxima + 27°. Minima + 19°.

Baromètre — Hauteur du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent — Dans la matinée, S. léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert. Id. l'après-midi,

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Faculté de droit

M. Broccini a été admis au premier examen du doctorat juridique devant la Faculté de droit d'Aix.

∴

Nouvelles militaires

M. le chef de bataillon Olivaint, major au 163e, prend le commandement du 4e bataillon.

— M. Viros, capitaine au 3e régt. d'infanterie, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté au 163e pour y remplir les fonctions de major.

— M. Gioly, capitaine adjudant-major au 163e, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté comme major au 120e.

— M. Casanova, capitaine trésorier au 163e, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté comme major au 68e.

— M. de Rocca-Serra Raphaël, capitaine au 24e bataillon de chasseurs, est promu au grade de chef de bataillon, et affecté comme major au 140e d'infanterie.

— M. Briançon, capitaine du génie de 1re classe, est promu au grade de chef de bataillon, et maintenu comme chef du génie à Bastia.

— M. Casanova, capitaine au 163e, du cadre complémentaire, est nommé capitaine adjudant-major.

— M. Pietri, capitaine au 163e, passé de la 5e compagnie au cadre complémentaire.

— M. Mannoni, capitaine trésorier de gendarmerie à Bastia, est désigné pour remplir les mêmes fonctions à Toulouse.

∴

Postes et Télégraphes

Le gendarme Nannini, de la 15e légion bis, est nommé facteur des postes à Grasse.

∴

Les Annales

C'est le mois des roses... Lisez dans les *Annales* d'aujourd'hui le délicieux article qu'Anatole France leur consacre, ainsi que le bouquet de jolis vers qui leur est dédié par cinq poétesses célèbres : Mme Catulle Mendès, de Noailles, de Rhoux, Delorme-Mardrus, Fernand Gregh... Ce même numéro renferme de très curieuses pages : « Les critiques jugés par eux-mêmes et par leurs confrères, » à propos de l'élection du prince de la critique, Emile Faguet. Musique, gravures, etc...

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

∴

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'emploi d'adjudant, les sous-officiers des troupes coloniales dont les noms suivent :

Barboni B., sergent-major, 3e tonk.
Manucci J.-B., id., 4e tonkinois.
Grazieni Horace, id. au 5e.
Orsini G.-C.-L., id. 2e tonk.
Morazzani Ph.-A., 1er. au 11e.
Viscouti Marie-Joseph, id. au 7e.
Paolantonacci Charles, id. au 4e.
Raffalli François Charles, id. au 5e.
Graziani Joseph-Adolp., id. au 1er.
Luiggi Ignace-François, id. au 22e.
Fregosi Jean-Toussaint, id. au 8e.
Rocca A.-J.-Ch., sergent au 1er.
Carli Anselme, id. au 1er tonk.
Trojani Antoine, id. au 22e.
Nivaggioni Jean, id. au 5e tonk.
Massiracci Jean-François, id. 4e.
Santamaria Victor-Antoine, id. 2e.
Taddei Jules-Pierre, id. 2e tonk.
Biondi François-Marie, id. au 1er.
Vadella Ange, id. au 7e.
Mari H. P. sergent-major, secrétaires d'état-major. Madagascar.
Tomasi Lucien-François, sergent télégraphiste, Afrique-Occidentale.
Giovalucchi Jules, sergent-major, section d'infirmiers.

∴

A louer

Un appartement de huit pièces, au 1er étage, rue de la Banque, n° 5.

S'adresser Boulevard du Palais, n° 7, au 2e étage.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Bl. Mais ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
5, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales***, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

N'attendez pas d'être très malade pour commencer à vous soigner ; dès que vous vous sentez mal en train, abattu, ou que vous perdez l'appétit, mettez-vous au traitement des

Pilules Pink

elles sont le plus puissant *régénérateur du sang* et tonique des nerfs ; elles vous redonneront des forces et de l'appétit.



En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pilules Cadiou, 27, Rue Bailli, Paris. 3,50 la boîte. 17,50 les 6 boîtes, franco.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais 00350

Le Président de la République
A LA SORBONNE

Paris, 28 juin.

M. Fallières a présidé aujourd'hui, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la distribution des récompenses aux ouvriers des cours professionnels créés par la Fédération générale des mécaniciens chauffeurs-électriciens.

Cette Fête du travail avait attiré une foule extraordinaire, qui a acclamé le Président de la République à son départ de la Sorbonne.

GARD
GRAVE COLLISION
de trains
A SOMMIÈRES

Nombreux blessés

Nimes, 28 juin.

Une collision s'est produite, en gare de Sommières, entre un train de marchandises et un train de pélerins.

La collision a été très grave ; plusieurs voitures ont été réduites en morceaux.

On compte de nombreux blessés, dont plusieurs assez grièvement.

L'enquête, qui a été ouverte aussitôt, établira les causes de ce terrible accident, qui a produit à Sommières une pénible émotion.

LE CRIME
de la rue de la Pépinière
LE MYSTÈRE EST ÉCLAIRCI
RENARD est bien l'assassin

Paris, 28 juin.

Le bruit avait couru hier soir de l'arrestation du jeune Raingo, le neveu du financier assassiné, parce qu'il était resté, jusqu'à une heure fort avancée de la soirée, dans le cabinet de M. le juge d'instruction Albanel.

Raingo a fait des aveux complets ; il a expliqué ses relations avec le maître d'hôtel, et a déclaré formellement qu'il ignorait les intentions criminelles de Renard.

M. le juge d'instruction Albanel a promis qu'il ne serait pas inquiété, à la condition qu'il fasse connaître à la justice tout ce qu'il sait sur l'assassin de son oncle.

VERSAILLES
Fête commémorative
en l'honneur
DUGÉNÉRAL HOCHE

Paris, 28 juin.

A l'occasion de la fête commémorative de la naissance de Hoche, le général Picquart, ministre de la Guerre est arrivé ce matin, à Versailles, et a passé la revue des troupes de la garnison.

Cette imposante cérémonie avait attiré une affluence considérable.

Le général Picquart et l'armée ont été l'objet des plus chaleureuses ovations.

Le ministre de la Guerre a remis un certain nombre de décorations et de médailles.

LE BANQUET

A midi, le général Picquart a présidé un banquet de six cents couverts, auquel assistaient MM. Brisson, président de la Chambre des députés, les sénateurs et députés de Seine-et-Oise, les notabilités du département, les généraux, les colonels et chefs de corps de la garnison, etc.

LES DISCOURS

Le Ministre de la Guerre

Au dessert plusieurs discours ont été prononcés.

Le général Picquart prend le premier la parole. Il glorifie avec une patriotique éloquence le jeune héros des premières années de la République.

Le ministre lève son verre à la mémoire de Hoche, puis s'exprime en ces termes : « Laissez-moi boire aussi, à notre belle armée nationale, formée, comme au temps de Hoche, de tous les éléments constitutifs de la nation, et qui doit puiser dans les exemples que lui lègue ce grand capitaine, les pures leçons de devoir patriotique et de devoir civique qui firent la force et restent l'éternel honneur des armées de la Révolution. »

M. Brisson

prend ensuite la parole.

Le président de la Chambre rappelle que le culte de Hoche, ravivé après les sombres événements de l'année terrible, s'est affirmé pour la première fois à Versailles.

« A peine dégagés de l'étreinte ennemie, dit le brillant orateur dans un élan unanime de foi patriotique et républicaine, votre cité conviait tous ses enfants à venir communier avec la France et pour la France dans la glorification du vainqueur de Wissembourg et de Landau, et trouvait, pour chanter l'hymne initial de ce nouveau culte, l'homme sur qui, un an auparavant, en face même du quartier général, s'étaient portés vos libres suffrages, et qui n'était autre que le héros meurtrier mais déjà consacré de la Défense nationale.

« C'est de cette réunion du 24 juin 1872, que le verbe souverain de Gambetta devait à jamais illustrer, que sont nées ces commémorations successives par lesquelles se transmet fidèlement d'une année à l'autre la touchant témoignage de votre souvenir, et s'affirme hautement la perpétuité de la reconnaissance publique à l'égard de Lazare Hoche.

M. Berteaux

vice-président de la Chambre, et député de Seine-et-Oise, après avoir remercié le ministre de la Guerre et le président de la Chambre d'avoir bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de cette fête, engage le gouvernement à se méfier d'une majorité trop forte, dont certains membres qui font preuve d'un attachement exagéré aux principes, pourraient bien, dans la bataille parlementaire, jouer le rôle qu'ont joué les Saxons lors d'une bataille fameuse.

M. Berteaux exhorte, en terminant, le gouvernement et la majorité à accomplir le programme de réformes démocratiques et sociales.

Au Cimetière Montparnasse
A la mémoire de Goubet

Paris, 28 juin.

Les anciens élèves des Ecoles nationales d'arts et métiers se sont réunis ce matin, à dix heures, au cimetière Montparnasse, pour inaugurer le monument élevé sur la tombe de leur camarade Goubet, promoteur de la navigation sous-marine.

Plusieurs discours ont été prononcés.

SOMME
LES FÊTES DE DOULLENS

Amiens, 28 juin.

A l'occasion de l'inauguration de l'hospice et du musée, de grandes fêtes ont eu lieu aujourd'hui, à Doullens.

Ces fêtes étaient présidées par M. Ruau, ministre de l'Agriculture, et par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Une belle réception a été faite aux ministres qui repartiront dans la soirée pour Paris.

OUVERTURE
de l'Etablissement Thermal
de Guagno-les-Bains
le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront *pour le déjeuner. Le voyage dure* ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno-les-Bains par le service maritime coutur de chaque quinzaine; les départs desservent la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Sagone à 10 heures 1/2 du matin, à la même heure départ pour Calvi; les heures d'arrivée et de départ de Bastia devront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre toute la confortable désirable, chambres hygiéniques, chaude et froide, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, escalier conduisant des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors aussitôt après un bain minéral, cours spacieuses ombragés de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

AVIS

M. ERCOLE, propriétaire de la BELLE JARDINIÈRE, prévient ses débiteurs de la ville et de l'intérieur de n'avoir à remettre aucune somme à quiconque se présenterait pour encaisser le montant des créances, si ce n'est à lui-même, ou à un officier ministériel.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDTZ.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* au grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap. Bastia.

Horlogerie Bijouterie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même toutes les réparations, à même de livrer un travail bien soigné et garanti.

230 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Il se recoiffa sur l'oreille et partit, l'air contrit. Une fois dans la cour, il mit les mains dans ses poches et s'éloigna en sifflant. Les deux Bourrians étaient immobiles et comme frappés de la foudre... Laurent restait au milieu du hall, tête basse, bras ballants au long du corps. Michel s'appuyait toujours contre le mur, sous les trophées cynégétiques, têtes de sangliers, de renards et de loups, massacre de cerfs... Tout à coup, d'un même élan, d'une même mouvement, ils se retournent, se font face, les yeux fous, les dents visibles, la respiration haletante. Ce ne sont pas des hommes... Non, ils n'ont plus rien d'humain... Ce sont deux bêtes féroces qu'on a déchaînées, et lâchées l'une contre l'autre... Ils foncent l'un sur l'autre, dans un bond de fauves... Ils se prennent à la gorge... Ils s'étreignent... Ils perdent l'équilibre... roulent... se tordent... se disloquent... se broient... L'un est plus robuste, l'autre plus agile et plus souple... Ils se valent, d'égale force... et tous deux sont affolés par une rage bestiale ... Chacun des deux cherche la mort de l'autre... mais chacun des deux échappe à l'étreinte, lorsqu'elle va devenir mortelle... Et des paroles sortent, rauques, entrecoupées :

— Misérable !

— Infâme !

— C'est toi, Michu, qui l'as surprise sans défense et qui l'as étranglée !

— Toi !!

— Toi !!

Puis, anéantis, ils restent un moment côte à côte, sans forces, les bras détendus. Ils se relèvent, enfin, honteux de leur violence..

— Tu avais reçu, d'elle, ce même mot d'ordre : « Aujourd'hui ! » et tu avais compris ce que voulait dire cet ordre... Mais tu avais entendu le récit de Lardier, nous révélant les amours de Germaine et que cette fille se jouait de nous, se servait de nous comme les instruments de ses vengeances... et tu as voulu la punir... toi... tu l'as assassinée. Tu es allé au rendez-vous qu'elle t'avait indiqué, comme à moi elle m'avait indiqué un rendez-vous, et tu l'as trouvée en présence de Germaine... Que venait-elle faire, à cette heure, dans la forêt ? Goutter sans doute les deux hommes qu'elle avait chargés du meurtre, et s'assurer que le cœur ne leur manquerait pas, au moment d'accomplir ce meurtre... Alors, en la rencontrant, tu as jalousie l'a emporté sur ton amour... Tu n'as plus pensé à Lison, à ce danger qui nous menace sans cesse. Tu n'as plus pensé qu'au meurtre de Germaine, sous la poussée de ta jalousie... tu l'as tuée !..

Alors parlait Laurent, d'une voix basse et comme brisée. Et Michel répliquait :

— Tout ce que tu viens de dire se retourne contre toi !.. Pour aller au rendez-vous que nous donnait Germaine, sur le passage de Rose Lison, je me suis caché de toi, de même que tu t'es caché de moi, pour aller à ce rendez-vous. Et le hasard t'ayant mené en face de Germaine, toute la rage jalouse a eu raison de ton cœur, et tu l'as tuée... Oui, c'est toi qui l'as tuée ..

Ils se regardèrent, féroces, les yeux sanglants, prêts à se ruer l'un sur l'autre, de nouveau.

— Assassin !

— Misérable lâche !

— Que la justice vienne nous interroger, et je livrerai ton nom !..

— Qu'elle vienne... et je te verrai partir avec joie, les menottes aux poignets...

Tout à coup, la même pensée traversa leur esprit.

Puisqu'ils s'accusent tous les deux, si la justice a des soupçons sur l'un des deux, elle aura également des soupçons sur l'autre !.. On les arrêtera .. Et comment se défendront-ils ? Laurent dira :

— Mon frère est allé attendre Germaine en forêt, en se cachant de moi... et il l'a tuée, parce que cette femme ne l'aimait pas et le trompait ..

Mais Michel portera contre Laurent la même accusation. Et la justice sera convaincue de leur complicité dans le crime. Confusément, ils s'apercevaient ce péril. Un moment, ils en sont accablés !.. Et c'est l'imminence même de ce péril qui leur rend un peu de sang-froid, les calme...

— Ainsi tu crois fermement que je suis le meurtrier de cette malheureuse ?

— Ce ne peut être qu'un de nous deux... Et c'est toi !..

— Et moi aussi je crois fermement que tu es l'assassin .. Dès lors, si l'enquête se porte vers nous, nous sommes perdus tous les deux... Tu m'accuseras.. Je t'accuserai .. Ne vaudrait-il pas mieux, dès maintenant, nous liguer pour nous défendre ?

— Mais comment ?

— Tu vois que ce danger, puisque c'est ton crime qui l'a fait naître ! ..

— A toi de nous sauver, puisque c'est toi qui as commis ce meurtre !..

— Je ne l'ai pas fait !

— Et moi je n'ai pas vu Germaine en toute cette fatale journée d'hier ..

— Dis la vrai ?

— Oui .. Sur quoi veux tu que je te le jure ?

— Et moi, quel serment pourrai-je te faire, pour que tu ajoutes foi à mes paroles ?

Ils restent longtemps silencieux. Un combat se livre en eux.

(A suivre)



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement de nerveux, de la volonté et de l'énergie, de troubles nerveux chroniques, sont invitées à expérimenter le Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, faiblesse dans le dos, fraîcheur, etc. (succès) à employer le Dr G. BATTEY, à GAILLON (Eure), qui en tient le secret et le vend lui-même.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Guérit tous les Vices de Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec POUDRE EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS

GUIRLANDES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Si oui,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement reconnu. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ne trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou marmont. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Purgez-vous avec la **RICINE VAILLE**

Nouvelle huile de ricin d'un goût délicieux

Purge sans coliques, ni irritation

C'est le *Purgatif idéal.*

Le flacon : 0 fr. 75.

Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croutes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gastrique laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bâ Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales : le seul pour la fabrication de dents artificielles

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Sicilia.

S'adresser à Toga, anciens Usine.



LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet : 40 Centimes.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et ...tamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de pleine qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 180 MARDI, 30 JUIN 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

Union postale et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Commém. de St Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 43 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Théodor.

29 JUIN

LA MUTUALITÉ ET LES RETRAITES OUVRIÈRES

Appliquée en dehors de la Mutualité, la loi sur les retraites ouvrières peut ruiner l'essor d'une institution libre que M. Paul Deschanel qualifiait l'autre jour à Rouen, à la réunion de la Fédération mutualiste de Normandie (Seine-Inférieure, Eure, Orne, Calvados et Manche), « la plus grande force organisée de la démocratie française. »

Appliquée par l'intermédiaire de la mutualité ou avec son concours le plus large, la loi sur les retraites ouvrières peut devenir un grand bienfait social sans être pour l'Etat une calamité financière.

Or, il se trouve que les propositions de refonte du projet des retraites présentées au Sénat par le président du Conseil, dans sa lettre à M. Cuvinot, relâche, au lieu de les fortifier, les liens par lesquels la Chambre, en assurant aux mutualistes une situation spéciale dans le fonctionnement des retraites ouvrières, avait voulu intéresser la Mutualité au sort de celles-ci.

C'est d'une dangereuse maladresse qui ne favorisera pas la mise au point à laquelle les commissaires du Sénat, tous gens pourtant avisés administrativement et financièrement, travaillent en vain depuis tantôt deux ans.

Cette question des retraites est celle qui passionne naturellement le plus la Mutualité et ses organisateurs, comme M. Mabileau, président de la Fédération nationale de prévoyance ; M. Paul Deschanel, président de la Fédération des Sociétés mutuelles de retraites, et l'ancien président de la République, M. Emile Loubet, « premier mutualiste de France. »

M. Loubet, un de ces derniers dimanches, présidait à Nantes une grande fête de la Mutualité. Il fallait bien aborder la question du rôle que celle-ci peut être appelée à jouer dans la constitution des retraites ouvrières. Il l'a fait sans réticence et est allé droit au but. Il a pris son point de départ dans l'histoire même des Sociétés de secours mutuels. Pendant longtemps ces sociétés furent tenues en tutelle par les pouvoirs publics. Depuis l'avènement définitif de la République, on s'est occupé de leur donner plus de liberté, et la loi du 1er avril 1898, leur charte actuelle, malgré trop d'entraves encore dont nous allons parler, a contribué à leur développement et à leur extension. Créés primitivement pour assurer contre la maladie leurs membres participants, elles sont arrivées depuis à servir des pensions qui, d'abord fort modestes, tendent à s'élever peu à peu. Les radicaux-socialistes et les socialistes, qui sont les partisans intransigeants de l'obligation en ce qui regarde les retraites ouvrières et qui font par là métier de philanthropie avec l'argent des ouvriers, des patrons et de l'Etat, affectent de dédaigner ces pensions qu'ils considèrent comme infimes et destinées à ne pas progresser. Lorsqu'on voit à quels résultats eux-mêmes en arrivent, comme taux des retraites, avec l'obligation et la loi décousue qu'ils ont votée dans la précédente législature, on est en droit de se moquer aussi de leurs prétentieuses critiques, car ils compromettent gravement les finances publiques pour assurer aux intéressés, en période transitoire, à peine un peu plus de cent francs par an ! Aussi, M. Loubet a-t-il eu bien raison de soutenir que l'obligation était décevante en même temps que tyrannique, qu'il n'était point nécessaire de recourir à une mesure de ce caractère pour organiser les retraites ouvrières et qu'il suffisait d'avoir foi dans la mutualité pour contribuer à résoudre un problème à la solution duquel le Sénat et le gouvernement, pris dans ce dilemme : ou proportionner les crédits aux retraites, ou proportionner les retraites aux crédits, sont menacés de ne pas aboutir.

M. Loubet, à Nantes, après avoir rendu hommage au bien que la loi de 1898 avait permis à la Mutualité de faire déjà, avait laissé dans l'ombre un inconvénient de cette loi, celui de son article relatif aux retraites qui paralyse, à cette heure, le développement de la Mutualité et gêne son admirable essor. Cet article, en effet, en rendant inaliénable la totalité du fonds commun, empêche les mutualistes d'organiser des caisses autonomes et de constituer des retraites plus sérieuses que celles qui se forment actuellement ; il leur est impossible de consommer non seulement le capital des versements, mais même les intérêts capitalisés. Comme l'a très bien dit M. Caillaux, plus de quatre millions et demi de mutualistes sont « le tonneau vide devant un buffet plein. » C'est une situation intolérable, paradoxale.

Car, ainsi que le fait remarquer M. Paul Deschanel, n'y a-t-il pas une contradiction flagrante à vous répéter sans cesse : « Vous devez être l'instrument préféré des retraites, » et à vous priver des moyens légaux de le faire ; à vous saluer comme des « pionniers, » comme des « précurseurs, » et en même temps, à arrêter votre marche, à proclamer en toute occasion l'insuffisance de la prévoyance libre, et, en même temps, à lui faire obstacle au nom de la prévoyance forcée ?

Aussi, l'orateur de Rouen a-t-il insisté sur la nécessité et l'urgence de la révision de la loi de 1898, dans le sens libéral que nous venons d'indiquer et que, depuis 1905, le Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels a vivement réclamée, rédigeant lui-même un projet qu'il a vainement supplié le gouvernement de faire sien, et que M. Lourties a, depuis plus d'un an, déposé au Sénat, sous forme de proposition de loi.

D'ailleurs, pour qu'il ne subsiste aucune défiance, M. Paul Deschanel a hautement déclaré que la Mutualité est la première à solliciter un « contrôle administratif strict » de ses opérations. Or, autant l'Etat est sans compétence pour exploiter et gérer, autant, pour le rôle de contrôleur, il peut avoir d'autorité. La distinction est conforme à la nature des choses : elle répond à la loi de la division du travail.

La réforme réclamée permettait de démontrer que l'on peut, pour la constitution des retraites, arriver, par un moyen simple, à des résultats autrement certains que ceux que l'on poursuit au gouvernement et dans le Parlement, avec l'échafaudage compliqué d'une réglementation inextricable ? Ce serait une excellente leçon de choses, une véritable expérience, celle-là, et qui n'aurait pas l'à peu près inévitable défaut de mettre à mal les finances publiques. Aussi, est-ce peut être bien pour s'épargner la comparaison que Gouvernement et Parlement se montrent si peu empressés à débarrasser la Mutualité des lisières de la loi de 1898.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

Le Centenaire de Saint-Cyr

Comme le Prytanée militaire de la Flèche vient de le faire en grande solennité, l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr célébrera, le jeudi 2 juillet, son centenaire ou plutôt celui de son installation dans les bâtiments de la célèbre maison d'éducation créée à Saint Cyr par Louis XIV et Mme de Maintenon pour les demoiselles de la noblesse pauvre.

En réalité, l'Ecole spéciale militaire existait depuis 1802 institué par Bonaparte, Consul. Elle fut d'abord établie dans les bâtiments du palais de Fontainebleau qui entourent la cour du Cheval-Blanc. Mais Napoléon ayant de plus en plus pris goût au séjour de Fontainebleau où tout son fastueux entourage se transportait avec lui, les études des futurs officiers se troublaient singulièrement de ce voisinage. On leur chercha une autre installation et, sur la proposition du Duroc l'Empereur signa, le 24 mars 1808, un double décret qui affectait aux élèves-officiers la maison de Saint-Cyr, alors occupée par le Prytanée militaire et transférait celui ci à La Flèche, dans l'ancien collège des Jésuites.

Le programme des fêtes du centenaire de Saint-Cyr a été élaboré par un comité d'anciens élèves présidé par le général Barry et il comportera notamment une représentation théâtrale au profit de la caisse de secours La Saint-Cyrienne, la publication d'un Livre d'Or et un grand banquet qui réunira des représentants de toutes les promotions dans les deux immenses réfectoires de l'Ecole.

Ces réfectoires ont vu les Saints Cyriens du premier Empire soumis à un régime culinaire trouvant sparfois par leur commandant d'alors le général Bellavène, un vétéran des guerres de la Révolution qui avait laissé une de ses jambes de l'autre côté du Rhin. Une vieille chanson de l'époque qui se chante encore le jour du Triomphe, a conservé le souvenir de ces sobres repas :

Une soupe bien fade,
Du bœuf trois fois cuit
Et pourri,
Une vieille salade...

On avait un quart d'heure, à chaque repas, pour s'assembler debout les éléments de cet invariable menu à vrai dire la gamelle. De plus, les élèves officiers exécutaient eux-mêmes toutes les corvées, même la corvée de quartier, blanchissant leur linge et réparant leurs vêtements. La vie de l'Ecole manquait de charme. Il est vrai qu'elle était de courte durée et que, tous les trimestres, partaient des promotions innombrables de sous-lieutenants qui s'en allaient, aux quatre coins de l'Europe, remplir les vides que les batailles faisaient dans les cadres des armées toujours en marche.

L'Empereur s'intéressait beaucoup à sa pépinière d'officiers : il venait fréquemment à Saint Cyr quand il était à Paris, et voulut que le bataillon et l'escadron fussent de toutes les revues du Champ de Mars. C'est lui qui a donné au drapeau de la glorieuse Ecole la devise qu'il porte encore dans ses plis : « Ils s'instruisent pour vaincre. »

L.-D. ARNOTTO.

Lire à la troisième page NOS DÉPÊCHES

231 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

Nous avons expliqué que, malgré tout, ils avaient l'un pour l'autre une certaine affection, et nous avons dit de quelle nature était cette affection. La mort de Germaine n'avait elle les séparer ? Ce que leur amour pour cette fille n'avait pu faire !

— J'ai peine à le croire ! hasarda Michel.

— Moi non plus, je ne le crois pas encore, dit Laurent.

— Et pourtant si tu disais la vérité !..

— Pourtant, si tu ne mentais pas !..

— Si nous devons être soupçonnés tous les deux, ne vaudrait-il pas mieux que tu me fasses l'aveu de ton crime ?.. Nous chercherions ensemble le moyen de te tirer de là...

— Oui, fais moi cet aveu, et cherchons !

— Je te prie, Laurent !.. Si j'étais coupable... dussions-nous nous battre, si j'étais coupable, je te le dirais !

— Et moi aussi je te le dirais... dussions-nous nous entre-tuer !..

— Laurent, jure encore.

— Je jure ! Je jure par tout l'amour que je ressentais pour elle ! Toi, jure à ton tour.

— Par tout l'amour qu'elle m'avait inspiré, je jure que je suis innocent de cette mort !..

De nouveau, un silence. Ils réfléchissent. Leur esprit s'égare dans toutes les suppositions extravagantes, impossibles, et ne s'y arrête pas.

— Alors, puisque ce n'est pas nous... qui donc ?

Au dessus de leur tête, on entendait un pas léger. Une porte s'ouvre au premier étage C'est la porte de l'appartement de Nathalie. Depuis le matin, la veuve n'a pas encore osé se montrer, ne sachant par quel sort en lui réserve. Enfin, elle s'est décidée. Elle a cru reconnaître la voix de sa fille dans le hall du rez-de-chaussée. Elle descend lentement, les jambes vacillantes, se tenant à la rampe. Elle approche de ses fils, humble et ramassée, le regard en dessous. Elle a peur, mais elle est prête à mordre. Et dans cette attitude craintive, un soupçon vient aux deux frères. Chassée du château, hier, Nathalie aurait dû partir... Comment se trouvait elle là ?.. Ils ne lui avaient adressé la veille aucune question... Et voilà que les questions se pressent en foule sur leurs lèvres. Elle murmure :

— Avez-vous réfléchi, mes fils ?.. Et décidez vous de moi ?

Répond-a-nous tout d'abord... Choses avons besoin de savoir ce que vous avez fait hier, dans l'après-midi, et comment vous avez employé votre temps...

— Dans quel but ?

— Nous vous le dirons...

Ils considèrent longuement, avec un effroi visible. Elle scrutait, de son œil vif et vif, ces deux physionomies empreintes en cette minute, bouleversées par de violences auxquelles ils s'étaient livrés l'un contre l'autre, ces figures croules et pleines d'angoisse.

— Interrogez moi... bien que je ne vous reconnaisse point ce droit...

— Vous changerez peut être d'avis tout à l'heure... Tout d'abord, comment se fait il que nous vous ayons rencontrée hier au bas de Royanmont, alors qu'il était convenu que votre départ aurait lieu dans l'après-midi ?..

Elle bocha la tête, triste.

— Je vais vous dire... J'avais quitté le château avec la volonté de n'y plus reparaître, car je sens bien, mes fils, que tout est fini entre nous... Et, à la gare, j'ai été prise d'une faiblesse... j'ai été aîchu... toute la terre s'est mise à tourneyer autour de moi... C'était au moment où le train que je devais prendre arrivait et entrait en gare... Quand j'ai repris connaissance, le train était parti... et comme il n'y en avait point d'autre avant le lendemain, j'ai repris le chemin du château...

Elle tira son billet de chemin de fer de sa poche et le leur tendit.

— Voyez, dit elle... je ne vous mens pas.

— Ecoute !.. dirent-ils, plus sombres et plus rudes.

— C'est tout...

— Cherchez bien !

— Machinalement, je me suis retrouvée sur la route du château. Je l'ai suivie. Je ne pensais à rien. C'est à peine si je me suis aperçue de la tourmente de neige. Puis, en bas du château, je me suis arrêtée. Je n'ai pas osé aller plus loin. Je craignais votre colère, votre cruauté, car vous avez été sans pitié pour moi, mes fils... Et si vous n'étiez passés, par hasard, je n'aurais pas quitté, de toute la nuit, le tas de pierres où l'on m'eût retrouvée morte, ce matin...

— Et Germaine ?

Elle tressaillit. Ses traits rigides s'animèrent. Son front s'empourpra de haine.

— Pourquoi prononcez-vous devant moi le nom de cette malheureuse ?

— Vous la haïssez bien, n'est-ce pas ?

— Oh ! en ! Et-elle d'une voix profonde. N'est elle pas cause de tout ?..

— Et vous seriez heureuse, si vous apprenez qu'il lui est arrivé malheur ?..

Elle fut lor gumps sans répondre. Trop de rancune la tenait à la gorge. Puis, articula péniblement :

— C'est à elle que je dois d'avoir perdu votre affection...

(A suivre).

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur le vote du rachat au Sénat :

« M. Maurice Bouvier, dont la vieillesse dorée manque décidément de bonne humeur, peut penser, lorsque la racaille radicale, que la France se disent et qu'il n'y a plus de Sénat. Il y a un Sénat, puisque cette assemblée n'est pas aux gages des obligataires financières, mais au service de la souveraineté populaire. Il y a un Sénat, puisque toute loi de justice ou de raison votée par la Chambre, trouve au Luxembourg un accueil qui, sans exercer le nécessaire contrôle de l'expérience, n'échoue en exceptions générales. S'il n'y a plus de Sénat carthaginois, que M. Bouvier s'en désole! Ce qui nous console, c'est qu'il y a, désormais, un Sénat républicain. »

Le Gaulois

A propos de la peine de mort :

« Il serait également souhaitable que l'on instituât une peine intermédiaire entre la déportation et les travaux forcés à perpétuité. L'emprisonnement cellulaire est beaucoup plus redouté des malfaiteurs que le travail au grand air dans une colonie pénitentiaire, et si l'on ne peut modérer la clémence automatique de M. Falhières, on devrait faire comprendre aux assassins que s'ils tuent, ils seront plus rigoureusement frappés que s'ils se contentaient de voler. Actuellement, grâce à M. Falhières, le cambrioleur a tout intérêt à supprimer celui qui pourrait témoigner contre lui. En l'égorgeant il n'aggrave pas sa situation et il se donne une chance de plus d'échapper à la Cour d'Assises. J'imagine que la commission voudra faire œuvre sérieuse, et qu'après avoir maintenu dans la loi le châtiment suprême, elle cherchera le moyen d'empêcher le président de la République de paralyser la justice en exerçant la répression. »

L'Aurore

Sur le cas de l'instituteur Roux Costadau :

« Le danger est apparu nettement hier : ce qui est bien pour M. Doumergue, est mal pour M. Buisson. Dix combien d'autres en pourrions-nous dire autant ? La Chambre ne peut pourtant pas être appelée à les départager à l'occasion de chaque appel! Il n'en aurait plus de même si la volonté fragile, instable, des individus était remplacée par des règles précises, nettement établies par la volonté souveraine de la loi. Comme souvent à quoi s'en tenir : les fonctionnaires, qui ne pourraient pas dire : Je ne connais ni pas les limites de mes droits ; et l'opinion publique, qui serait renseignée sur l'étendue de leurs devoirs. »

Le Radical

Un coup d'Etat du Pérou :

« Il est fort difficile de démêler encore la vérité au milieu des nouvelles contradictoires et continuellement trouquées qui nous arrivent de la capitale de la Perse. Une de ces dépêches nous apprend que le Sénat a lancé un décret fixant la date des prochaines élections au Parlement destiné à remplacer celui qui vient d'être traité de si cavalière façon. Que serait-il de cette situation étrangement troublée? Les nouveaux députés approuveront-ils de gaieté de cœur l'opération de police, quelque peu brutale et sanglante, à laquelle vient de procéder le Sénat ? Appartiennent-ils avec eux l'esprit d'opposition de leurs prédécesseurs ? Le Sénat restreindra-t-il définitivement la Constitution adoptée par son père? Autant de questions qui peuvent être posées dès aujourd'hui et auxquelles il est impossible de faire la moindre réponse. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 juin à 8 h. 1/2

Le Bécasse, allégro,	Gréner.
Don Juan, ouv.,	Mozart.
Madone de Rubens, valse,	Kiela.
La Mascotte, fantaisie,	Audran.
Le Vieux Réactionnaire, polka pour hautbois,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAVAUD.

Retraite en musique

Itinéraire du 30 juin 1908

Rue Miot, Boulevard Paoli, du Palais, Saint-Angelo, Place d'Armes, retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rue de l'Odéon, rue Miot, Place Saint-Nicolas, Cours Sébastiani. Rentrée.

Bulletin Financier

Paris, 29 juin 1908.

C'est le lendemain qui donnera sur l'ensemble du marché. Notre Rente 3 % clôture à 94.17 et ultérieure à 94.37. Tous les Fonds Etrangers sont plus faibles. Nos Extérieures sont irrégulières. Le bilan du Comptoir National d'Escompte au 31 mai fait ressortir un total des opérations en accroissement de plus de 70 millions.

Les valeurs industrielles sont plus ou moins en recul ainsi que les valeurs de traction, la Soux en reprenne à 4.4.5. La Rio 3 achat à 1.020. Nouvelle baisse de la Bakou à 908. Mines d'Or inactives.

La Rente Foncière se négocie à 427. La Générale Phosphate est bien tenue à 42,50 ; cette société va créer une Société d'entreprises et de travaux dans l'Etat Algérien et le Nord Ouest Tunisien. L'actif Prowodnik s'avance à 527.50 ; rappelons que cette Cie est outillée pour la production de tous les articles de caoutchouc.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing est cotée à 213 ; les recettes de la ligne sont en progression constante d'une semaine à l'autre. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer Nord Est de l'Espagne sont en plus-value à 470 ; nous avons dit qu'il dessert la province la plus active de la péninsule au point de vue commercial et industriel.

Les obligations de la Cie des Tramways Force et Eclairage à Rio de Janeiro cotent 411 50, elles seront prochainement introduites au marché officiel.

Nos chemins de fer restent calmes. L'action Ouest fait 828.

SOCIÉTÉ ANONYME
de Cyrnos-Palace
Grand-Hôtel de Bastia

Les actionnaires de la Société anonyme de Cyrnos-Palace sont convoqués à la première assemblée générale qui aura lieu le 30 juin, à 5 heures du soir, au siège du Syndicat d'Initiative de Bastia, 25, Boulevard Paoli.

Prière de ne pas manquer ou de se faire représenter.

Correspondance

Prunelli di Casacconi, 25 juin 1908.

Monsieur le Directeur,

O heureuse, trois fois heureuse Commune ! Tu vas enfin connaître l'âge d'or, tant rêvé par les poètes et que la secte impie des cléricaux est des réactionnaires s'obstinait à bannir de ton sein ! Ces éternels ennemis de ton bonheur ont enfin ouvert les yeux à la lumière et compris que leur obstination était un crime de lèse humanité. Aussi ont-ils soudain changé de sentiments, et dans l'intérêt du bien public n'ont-ils pas hésité un seul instant à faire abandon de leurs plus chères espérances et à abaisser sans plus tarder les barrières meurtrières de la réaction et du cléricalisme, pour inaugurer le règne de l'égalité et de la fraternité la plus parfaite. C'en est donc fait d'un passé de misère et de haillons ! Désormais la richesse, la joie et l'abondance, les loisirs plaisirs et les folles amours, seront ton unique partage.

Je vois déjà, en effet, sur ton sol béni couler des ruisseaux de miel et de lait où vont se désaltérer, ô ma Commune bien-aimée tes garçons et tes filles. Je vois déjà dans les vertes prairies émailées de fleurs les mêmes garçons et filles s'entrelacer et danser joyeusement au son des pipeaux et des chalumeaux rustiques. Tes arbres chargés de fruits, tes champs couverts de moissons dorées, tes vignes aux pampres verts vont désormais te faire oublier les angoisses et les tristesses du passé.

Mais qui donc, ô ma Commune, a transformé ton sol en une terre promise ? Qui donc a opéré un pareil miracle ? Est-ce la bienfaisante Aurore aux doigts de rose ? Est-ce Phébus à la blanche jumière ? Est-ce Cérès, l'espoir des agriculteurs? Non, ô ma chère Commune, c'est le plutocrate Marianne.

Voyant qu'un courant de désaffection et de dégoût s'était manifesté contre elle aux dernières élections, voyant que son culte était délaissé, voyant enfin que ses adorateurs diminuaient de plus en plus sur le Continent, Marianne aux puissantes mamelles, après avoir parcouru, effrayée, et mers et terres, s'est réfugiée dans ton sein la corne d'abondance à la main. Elle savait que tu lui ferais le plus splendide accueil que jamais reine ait reçu ici bas. Elle savait que son culte était un grand honneur parmi tes enfants et que la fidélité n'était pas en vain mot sur ton sol privilégié.

Aussi, qui pourra jamais dire l'accueil qu'elle reçut ? qui pourra jamais raconter les merveilles d'industrie qu'on déploya pour adoucir son amertume ?

A son entrée triomphale et as-tervant d'elle on vit s'avancer de longues théories de jeunes filles tout de blanc habillées et de garçons aux tempes couronnées de myrte et de laurier-rose. De leurs voix argentines et harmonieuses, garçons et filles chantaient à l'unisson :

Sur tes autels, ô Marianne...

Tes ruse et tes places formaient un tapis de verdure. Des arcs de triomphe se dressaient à chaque carrefour en l'honneur de la Diva. De tes balcons et de tes fenêtres pendus de drapeaux tricolores pleuvaient à profusion des fleurs et du riz sur son passage sans compter les vivats enthousiastes s'échappant de toutes les poitrines et de toutes les bouches.

On a ouvert enfin la série des banquets, car on se disputait à qui la recevrait le premier. Ce fut le Comité radical-socialiste qui mérita cette incomparable faveur. Marianne fit son entrée solennelle dans la salle du banquet, distribuant gracieusement à tous des poignées de mains. Elle s'assit à la table que présidait son hôte. Durant tout le repas on entendit de régulières plus parfaite cordialité et le plus grand entrain. N'était-elle pas au milieu des siens et au sein de sa famille ? Les cœurs ne battaient-ils pas à l'unisson du sien ?

Ainsi le repas fini, on se sépara au milieu des transports de la plus vive allégresse.

Ce fut au tour du Comité républicain à faire les honneurs de la maison à notre aimable déesse. Elle y fit également son entrée au milieu des applaudissements les plus frénétiques. Mais avant de s'asseoir et de prendre part au festin, elle jeta un coup d'œil sur les convives. Soudain son front radieux et sereint se couvrit de nuages ; elle comprit qu'elle se trouvait au milieu de faux frères et qu'on l'avait attirée dans un véritable guet-apens. Se-nonant alors la possibilité de ses sandales, elle se déroba tout à coup aux regards, et, d'un pied léger, elle s'envola vers le Ciel, d'où pour te récompenser de ton hospitalité, elle se hâta de t'envoyer, ô ma commune, le meurtre et la grêle. Ton bonheur n'avait été qu'un rêve. — C.

Mairie de Bastia

Avis

Le Maire de la Ville de Bastia, département de la Corse, a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que le traité de concession de l'éclairage de la Ville venant à expiration le 31 décembre 1911, il recevra toutes propositions émanant de sociétés ou de particuliers concernant l'éclairage de la Ville par le gaz et l'électricité.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 765.
Température : Maxima, 24 4 ; Minima, 19 5.
Pluie : 0.
Humidité : 75.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.
Etat du ciel : Clair.

Est-ce un vol ?

Ce matin, à 4 heures, les matelots Colonna Antoine et Marsager Auguste, tous les deux à bord du cuirassé *Liberté* se présentèrent au poste de police et ont déclaré que n'étant endormis sur les bancs de la place du Diamant, des individus leur ont pris leur porte-monnaie. Celui de Colonna contenait 30 francs et celui de Marsager 3 fr. 50. Ils ont également prié le contremaître de ce dernier.

Ces deux matelots étaient en état complet d'ivresse.

La procession du Sacré-Cœur

La procession du Sacré-Cœur, n'avait pu être faite dimanche dernier cause du mauvais temps, a eu lieu hier matin d'un grand concours de populaire.

Comme chaque année, elle fut des plus brillantes, et à maintes reprises, Mgr Sanguinetti dût s'arrêter devant les nombreux reposoirs que notre pieuse population avait dressés à travers la ville.

A l'Institution Ottavy

On nous apprend que Mlle Lucie Ottavy organise, pour dimanche prochain, une brillante fête scolaire, avec un programme récréatif des plus attrayants.

Cette fête qui sera donnée dans les salons de l'Institution, vers 5 heures du soir, nous n'en doutons pas, le meilleur succès.

Au Port

Entrée :
Le « Vénérable », venant de Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Antonetti Catherine Félicie. — Antonetti Marie-Josèphe. — Tolosani Antoine-Noël.

DÉCÈS

Pallicini Joseph, charron, 21 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juin.

Thermomètre — 7 heures du matin : 21°. à midi 27°7. — à 4 heures du soir + 23 5 Maxima : 29°. Minima : 20 2.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Examens de marine

C'est hier matin qu'ont commencé, au théâtre municipal, les examens oraux des élèves de l'Ecole d'hydrographie de Bastia, candidats aux divers concours de la marine marchande.

Les examinateurs sont : MM. Valleret, Jaffré, professeurs d'hydrographie ; Fabou, capitaine de frégate ; Mario, administrateur principal de la marine, et Giacobini, capitaine au long-cours, à Bastia.

Soirées familiales

Mercredi, 1er juillet, à 8 heures et demie du soir, aura lieu au lycée la seconde soirée familiale de la saison.

Les cartes d'entrée sont délivrées au bureau du secrétariat de M. le proviseur.

L'ouverture de la grille aura lieu à 8 heures et demie précises (heure du lycée).

L'exemple

Tout le monde a fait son devoir, l'autre jour, à l'incendie de Lapino.

La liste serait trop longue de nommer tous ceux qui ont déployé de courage et de fraternité en cette circonstance, mais nous ne pouvons pas résister au désir de louer (sous les demandons pardon de blesser sa modestie) la belle conduite de l'archiprêtre de Sainte-Marie, M. le Chanoine Costa, l'un des premiers qui ont organisé les secours sur les lieux du sinistre. Il a payé de sa personne jusqu'à ce qu'on ait été maître du feu et, en se retirant, il a fait servir du vin aux personnes qui avaient courageusement combattu l'incendie.

Justice militaire

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés sur la liste des candidats à l'emploi d'adjudant comme greffier des tribunaux militaires :

MM. Santini Pierre-Toussaint, adjudant au 22e ; Antonini Benoit-Marie, maréchal des logis à la 15e légion ter de gendarmerie ; Danesi Jean Nestone, sergent-surveillant à la prison de Constantine ; Gianelli Jean-Thomas, sergent-surveillant à la prison de Tours.

Foyer d'infection

Depuis pas mal de temps deux magasins de la descente des Colonnes servent de dépôt de matières fécales et constituent un véritable danger pour la santé publique.

Avis au service d'hygiène.

Troupes coloniales

Les sergents d'infanterie coloniale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'emploi de sergent-major :

Mainetti Jacques-Alphonse, 2e tonkinois ; Mosselini Dominique, 3e tonkinois ; Ceccaldi Victor-Louis, du 3e rég. ; Rossi Antoine-Marie, Afrique Occidentale ; Geronimi Joseph, 1er malgache ; Lorenzi Jules-Antoine-Maurice, bat. de la Nouvelle-Calédonie ; Taddei Oscar-Charles Joseph, 1er tonkinois ; Mattei Paul-Louis, 1er annamites ; Ordioni Jean, du 8e ; Peretti Charles-André, du 21e ; Pietri Jean Simon Rossi Paul et Battistelli Agabite, de la section d'infirmiers.

Décès

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. le vice-amiral Regnault de Prémesnil, grand-officier de la Légion d'honneur, qui commandé la marine à Bastia pendant quelques années.

M. Regnault de Prémesnil est décédé à Paris, dans sa soixante-cinquième année. C'est ici qui avait préparé le projet de transformation du vieux-port en poste de torpilleurs.

Contributions indirectes

Ont été nommés receveurs buralistes de 2e classe : à Creissan, M. Orsoni Laurent, ex-sergent au 23e ; à Sollès-Ville, M. Mattei, Jean-Noël, ex-sergent fourrier au 3e.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Ce soir mardi, 30 juin, clôture des Exercices du mois du Sacré-Cœur.

A 7 heures et demie vêpres, service de la Procession. A la rentrée de la procession, sermon consécration au Sacré-Cœur et Salut.

Les habitants de la place du Marché et de la rue Saint-Jean sont priés de vouloir bien illuminer leurs fenêtres.

Lanceurs de pierres

Les jeunes Mottaggioni Louis et Valdacchi Jules ont été blessés hier à la tête et à la main droite par des pierres qui leur ont été lancées par les nommés L. Jules-François et M. Antoine.

Ils ont été pansés aux pharmacies Luigi et Mozziconacci.

Leurs blessures sont légères.

Nouvelles militaires

Le sergent-major Grimaldi, de la 15e section de secrétaires d'état-major et de recrutement, a été désigné pour accomplir un stage à l'emploi d'adjudant de recrutement au bureau de Mamers.

Cours malpropres

Procès-verbal a été dressé par la police contre les locataires des maisons des rues du Colle, du Nouveau Marché, Giulietta, des Jardins et Boulevard Paoli pour tenue malpropre de leurs cours.

Marine

Le payement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia, le mercredi, 1er juillet 1908, de 8 heures et demie à 10 heures et demie le matin pour les demi-soldiers et de 2 heures et demie à 4 heures et demie du soir pour les veuves.

Journal de l'Université

Le *Journal de l'Université des Annales* est, cette semaine, particulièrement intéressant ; il reproduit les admirables conférences faites par G. Lenotre au donjon de Vincennes, G d'Esparbès à Fontainebleau, avec de très nombreuses illustrations et des documents inédits.

En vente partout : Le numéro : 60 centimes.

Postes et Télégraphes

Ont été nommés expéditionnaires des postes et télégraphes : à Vannes, M. Tadei Jean-Baptiste-Gaston, adjudant au 83e ; à Privas, M. Giacomaggi Paul-Mariano, ex-adjudant au 4e d'infanterie coloniale ; à Lille, M. Biancoui (François-Antoine, adjudant au 110e ; à la direction de la Seine, M. Locciani Michel, adjudant au 76e ; à Lodi, M. Vardoni Antoine, adjudant au 13e.

M. X. Poggi est nommé facteur des postes à Paris.

Avis

M. Jérôme Agarrat, de Monticello prévient lepublic qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Lucie Agarrat, qui a quitté le domicile conjugal sans aucun motif.